

@

Tirée des mémoires du R. P.

**MATTHIEU RICCI**

par le R. P.

**NICOLAS TRIGAULT**

**HISTOIRE**  
**DE L'EXPÉDITION CHRÉTIENNE**  
**AU ROYAUME**  
**DE LA CHINE**

à partir de :

**HISTOIRE  
DE L'EXPÉDITION CHRÉTIENNE AU ROYAUME  
DE LA CHINE**  
entreprise par les Pères de la Compagnie de Jésus

tirée des mémoires de Matthieu RICCI (1552-1610)  
par Nicolas TRIGAULT (1577-1628),  
et traduite en français par David Floris de Riquebourg-Trigault

Imprimerie de Pierre de Rache, Lille, 1617, [12]+559 pages.

Édition en format texte par  
Pierre Palpant

[www.chineancienne.fr](http://www.chineancienne.fr)  
septembre 2015

# HISTOIRE

DE L'EXPEDITION CHRESTIENNE  
AV ROYAVME

DE LA CHINE  
ENTREPRINSE PAR LES PERES  
DE LA COMPAGNIE DE IESVS,  
COMPRINSE EN CINQ LIVRES,

ESQUELS EST TRAICTE' FORT EXACTEMENT ET FIDELEMENT DES  
*mœurs, loix, & coustumes du pays, & des commencemens tres-difficiles  
de l'Eglise naissante en ce Royaume,*

TIREE DES MEMOIRES DV R. P. MATTHIEV RICCI,  
de la compagnie de Iesus, par le R.P. NICOLAS TRIGAVLT Douysien  
de la mesme Compagnie, depuis n'agueres venu de la Chine en  
Europe pour les affaires de la Chrestienté dudit Royaume .

ET NOUVELLEMENT TRADVITE EN FRANCOIS  
PAR LE S. D. F. DE RIQVEBOVRG-TRIGAVLT.



A LILLE,

De l'Imprimerie de PIERRE DE RACHE, Imprimeur juré à la Bible d'or 1617,  
*Avec permission des Superieurs.*

*Par rapport à l'édition originale de Lille 1617, utilisée ici, et disponible sur [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr), et afin de faciliter la transmission de l'ouvrage, et sa lecture, tout en gardant à la langue du temps sa beauté et sa force :*

*— la typographie a été modernisée, et le texte, particulièrement serré de l'édition-papier, aéré, quelquefois par la création d'un paragraphe lorsque le changement de sujet s'y prête.*

*— l'orthographe a également été modernisée, mais pas systématiquement.*

*— La ponctuation a été plutôt gardée pour les virgules : car on s'adapte assez vite à un rythme différent. En revanche, on a quand même souvent veillé à avoir, entre deux points, un verbe, lorsque son absence pouvait être déroutante.*

*— Les tournures grammaticales et les mots aujourd'hui vieilliss ont été gardés dans leur très grande majorité, avec souvent leur genre de l'époque (un affaire, par exemple). Le cas échéant, mots et tournures sont expliqués par des liens hypertextes vers le "dictionnaire de la langue française Littré", du site [reverso](http://littre.reverso.net/) : <http://littre.reverso.net/>. Ces liens sont quelquefois suivis d'un nombre, ou de 'rem', placé en exposant : il faut alors se reporter à la section correspondante de l'article du dictionnaire.*

*Pour finir on notera que les deux principales difficultés de lecture, à savoir la concordance des temps, et l'emploi souvent délicat à suivre (ou l'absence d'emploi quelquefois) des pronoms personnels, n'ont quasiment pas été abordées : elles auraient impliqué la refonte de très nombreuses phrases, évidemment hors sujet à tous points de vue.*

*Ces choix conviendront-ils au "lecteur débonnaire" de Nicolas Trigault ? Espérons-le en tout cas.*

# TABLE DES MATIÈRES

Mots et locutions.

À Messieurs Messieurs les rewart, mayeur, eschevins, conseil, & huit-hommes de la ville de Lille.

Au lecteur.

## LIVRE PREMIER

### Du voyage au royaume de la Chine

Chap.

- I. De la cause qui a mu l'auteur à écrire cette histoire, & de la manière qu'il a observée.
- II. Du nom, situation, & grandeur du royaume de la Chine.
- III. De quelles choses est fertile la terre de la Chine.
- IV. Des arts mécaniques des Chinois.
- V. Des arts & sciences libérales entre les Chinois, & des degrés des hommes de lettres.
- VI. De l'administration de la république chinoise.
- VII. De quelques coutumes des Chinois.
- VIII. Des linéaments du corps, ornements, habits, & autres coutumes reçues entre les Chinois.
- IX. Des cérémonies superstitieuses, & autres erreurs des Chinois.
- X. Diverses sectes de fausse religion entre les Chinois.
- XI. Des Sarrasins & juifs, & en après des vestiges de la foi chrétienne parmi les Chinois.

## LIVRE SECOND

### De l'histoire du royaume de la Chine

- I. Le bienheureux François Xavier entreprend l'expédition chrétienne au royaume de la Chine, mais n'y entre pas.
- II. Les commencements de ce voyage se redressent encore par la Compagnie.
- III. Les Pères, étant admis trois fois en une même année dans le royaume de la Chine, n'y ont néanmoins pas encore pu établir une résidence.
- IV. Les Pères sont appelés à Sciauquin, & obtiennent permission de bâtir une église & y établir une demeure.
- V. Les nôtres commencèrent peu à peu à traiter des points de notre loi avec les Chinois.
- VI. En l'absence du père Michel Ruggerius le père Matthieu Ricci est délivré d'une grande calomnie, & ravit les Chinois en grande admiration avec quelques œuvres de mathématique.
- VII. Les Pères obtiennent une ambassade vers le roi de la Chine au nom des Espagnols.

- VIII. On désigne autres deux de la Compagnie à cette expédition, & sont reçus dans le royaume ; en après les nôtres font une course en la province de Cequiam.
- IX. Ils sont mis dehors de la nouvelle demeure ; le père Michel Ruggerius fait une course en la province de Quam-si.
- X. Le père Édouard supérieur est renvoyé à Amacao, & les nôtres tourmentés, & en après délivrés d'une grande calomnie.
- XI. Le père Ruggerius va à Amacao, & est là retenu ; le père Édouard retourne à Sciauquin, & les nôtres sont molestés par une fureur populaire.
- XII. Le Visiteur envoie le père Michel à Rome, pour obtenir une ambassade du pape au roi de la Chine. Le père Antoine Almeida va à Sciauquin, & cette demeure est troublée par des nouveaux travaux suscités de la ville capitale.
- XIII. Avec combien de fruit les nôtres en ce temps travaillent en la résidence de Sciauquin.
- XIV. Dernier travail de la demeure de Sciauquin, & déchassement des nôtres.

### LIVRE TROISIÈME De l'histoire du royaume de la Chine

- I. L'expédition chrétienne de la Chine est restaurée, & une nouvelle résidence dressée à Xaucea.
- II. On entend à Amacao le retour des Pères. Le Visiteur s'efforce d'établir la résidence de la Chine.
- III. Un fils d'un noble magistrat nommé Kiutaisò, se rend disciple du père Matthieu, & avec lui fait une revue jusqu'en la prochaine ville.
- IV. Le premier trouble & labeur de la résidence de Xaucea, & la venue du père Édouard en cette ville.
- V. Le père Antoine Almeida meurt, le père François de Pétris est mis en sa place.
- VI. Le père Matthieu fait une course en la ville de Nanhiu, où il en gagne quelques-uns à Jésus-Christ.
- VII. Les larrons entrent de nuit dans la maison, blessent les deux Pères, & étant condamnés par les juges, sont délivrés par le secours des nôtres.
- VIII. Le père François de Pétris meurt. Le père Lazarus Cataneus est mis en sa place.
- IX. Le père Matthieu s'achemine en la cour royale de Nanquin.
- X. Le père Matthieu Ricci étant honteusement chassé hors de Nanquin, se retire en la ville capitale de la province de Chiansi.
- XI. On établit une nouvelle résidence en la métropolitaine de Chiansi.
- XII. Le père Matthieu contracte familiarité avec les parents du roi, & avec quelques autres qui se nommaient prédicateurs.
- XIII. On envoie un associé au père Matthieu à Nancian, & les nôtres y achètent une maison particulière.
- XIV. Le père Lazarus Cataneus est à Xaucea grièvement persécuté, & on appelle deux autres des nôtres.

## LIVRE QUATRIÈME De l'histoire du royaume de la Chine

- I. Le père Matthieu retourne à Nanquin pour la seconde fois.
- II. Le père Matthieu est appelé du vice-roi de Nanquin, & puis s'achemine avec les nôtres à Pequin.
- III. Nos Pères ayant en vain essayé d'établir leur demeure à Pequin, reviennent à Nanquin.
- IV. Les nôtres étant surpris de l'hiver sont contraints hiverner sur la rivière. Le père Matthieu retournant à Nanquin par terre, élève une troisième demeure.
- V. L'autorité des nôtres s'augmente beaucoup à Nanquin, par le moyen des mathématiques.
- VI. Les principaux de la ville de Nanquin recherchent l'amitié du père Matthieu.
- VII. Le père Matthieu Ricci dispute de notre foi avec un fameux sacrificateur.
- VIII. Les nôtres qui avaient passé l'hiver en chemin, arrivent en bonne santé à Nanquin, & on achète une maison propre.
- IX. Le père Lazarus Cataneus s'achemine à Amacao, & à Nanquin les prémices des nouveaux chrétiens sont baptisés.
- X. Nos Pères entreprennent derechef le voyage de Pequin.
- XI. Ce qui arriva aux nôtres au fort de Thiensin.
- XII. Les nôtres sont inopinément appelés à Pequin avec leurs présents par le roi.
- XIII. Les nôtres arrêtés prisonniers par les magistrats des cérémonies, sont enfermés dans la citadelle des ambassadeurs.
- XIV. La résidence des nôtres est enfin confirmée en cette ville, après qu'ils eurent présenté une requête au roi.
- XV. Amitié de nos Pères contractée avec deux hommes fort signalés, & avec grand fruit.
- XVI. La secte des idolâtres étant en ce temps marquée de grande ignominie, délivra les nôtres du danger qui les menaçait.
- XVII. Ce qui a été fait jusqu'à présent en la résidence de Xaucea.
- XVIII. De quels travaux la résidence de Xaucea, pendant ces années a été agitée.
- XIX. Progrès de l'église de Nanquin.
- XX. Le père Emmanuel Diaz est envoyé à l'expédition de la Chine par le recteur d'Amacao.

## LIVRE CINQUIÈME De l'histoire du royaume de la Chine

- I. Le Visiteur étant revenu du Japon à Amacao, donne ordre aux affaires de cette expédition.
- II. Combien les livres du père Matthieu, imprimés en ce temps, ont acquis de réputation à la foi chrétienne.

- III. Paul obtient le degré de docteur au sénat philosophique, & Martin au militaire.
- IV. Ce qui a été fait les ans passés en la résidence de Nancian.
- V. Ce qui se faisait en même temps en la résidence de Xaucea.
- VI. Les affaires de la religion succèdent heureusement à Nanquin, & notre ami Kiutaisò fait profession de la foi chrétienne.
- VII. Ce qui s'est passé en la résidence de Pequin ; on achète une maison ; un Euclide est imprimé en langue chinoise.
- VIII. Le père Alexandre Valignanus visiteur, & premier fondateur de cette expédition, meurt à Amacao.
- IX. Notre confrère François Martinez est tué en une grande sédition, émue en la métropolitaine de Canto.
- X. Le tumulte de Canto étant apaisé, le père Cataneus avec un autre frère retourne dans le royaume en sa demeure ordinaire.
- XI. Benoît Goesius Portugais, de notre Compagnie, est envoyé des Indes pour voir le Catay.
- XII. Continuation du reste du voyage jusques au Catay que l'on trouva être le royaume de la Chine.
- XIII. Mort de notre frère Benoît dans le royaume de la Chine, après qu'un des nôtres envoyé de Pequin fut arrivé près de lui pour le recevoir, & mener dans le royaume.
- XIV. Un très grand tumulte s'élève à Nancian contre les nôtres.
- XV. Ce qui fut fait à Nancian après tant de peine.
- XVI. Le roi même commande que la description géographique du monde composée par le père Matthieu soit réimprimée dans son palais, & l'église de Pequin prend des nouveaux accroissements.
- XVII. Progrès de la religion chrétienne à Nanquin.
- XVIII. Le père Cataneus travaille heureusement au pays du docteur Paul, en la ville nommée Scianhaj, l'espace de deux ans.
- XIX. Récit de ce qui a été fait en la résidence de Xaucea.
- XX. De la mort bienheureuse du père Matthieu Ricci.
- XXI. Le roi donne un lieu de sépulture au père Matthieu, & une maison, & église aux nôtres.

@

## MOTS ET LOCUTIONS

avec lien vers le dictionnaire Littré du site Reverso

@

à faute <sup>8</sup>	confuter
à tort & à droit <sup>5</sup>	contribué
acception <sup>1</sup>	contribuer, tr.
adopter <sup>3</sup>	controuver
affronter <sup>4</sup>	contumélie
affronteur	convi
ains	convive <sup>2</sup>
alhidada	coral <sup>rem</sup>
apostume	couler <sup>15</sup>
<a href="#">après (en)</a> <sup>10</sup>	crocheteur <sup>1</sup>
argent vif <sup>5</sup>	curieusement <sup>1</sup>
argus	de fortune <sup>2</sup>
arraisonner <sup>1</sup>	débiter <sup>1</sup>
artifice <sup>1</sup>	découvrir <sup>7</sup>
au desçu <sup>2</sup>	délayer
aucuns <sup>1</sup>	dénonciation <sup>1</sup>
avancer <sup>3</sup>	départir <sup>1</sup>
aventure (d') <sup>8</sup>	dépendre à
baiocche	déporter (se) <sup>2</sup>
batture <sup>4</sup>	déportement <sup>2</sup>
betre	desseigner <sup>5</sup>
betume	détourbier <sup>a</sup>
biberon	détourner <sup>10</sup>
bougette	devis <sup>2</sup>
bourrelé	dictions <sup>3</sup>
calambac	dioptra
caveçon	dresser <sup>5</sup>
cédule <sup>2</sup>	duire (se)
chercher <sup>2</sup>	duit
colloqué <sup>2</sup>	échauguette
combourgeois	égout <sup>1</sup>
condouloir (se)	empêché <sup>4</sup>
conférer <sup>2</sup>	encore que <sup>7</sup>
confus <sup>1</sup>	enhorter <sup>b</sup>

envieillie	paniz
épars	partement <sup>1</sup>
éphore	perclus <sup>2</sup>
épicycle	phaseol
esbatement	pinnule
ethnique <sup>3</sup>	plaid
études <sup>11</sup>	plupart <sup>5</sup>
événement <sup>3</sup>	pource que
faix <sup>1</sup>	préfix
famille <sup>8</sup>	procuré
fiance	professeur <sup>2</sup>
fil d'archal	prud'homie
foraine <sup>1</sup>	quand & quand <sup>7</sup>
franc <sup>3</sup>	quant & soi
gêner <sup>1</sup>	quitter <sup>2</sup>
griève	redimer
hardes	redimer (se) de
heures <sup>7</sup>	régale <sup>2</sup>
impétrer <sup>1</sup>	remontre <sup>5</sup>
importunité	sandaraque
impourvu	sans son su
impugner	sciothérique
ingérer (s')	séance <sup>2</sup>
jà <sup>1</sup>	séreiner
jaçoit que	sotane <sup>2</sup>
lippée <sup>3</sup>	soûler
lombard <sup>3</sup>	succéder <sup>7</sup>
marmouset <sup>1</sup>	Symbole des apôtres <sup>5</sup>
maudisson	tellement quellement
mécanique <sup>2</sup>	tige <sup>3/rem</sup>
modifié	tout (du) <sup>27</sup>
monopole <sup>4</sup>	toutes & quantes fois <sup>3</sup>
montre <sup>12</sup>	truchement <sup>1</sup>
nombrer <sup>2</sup>	

@

À MESSEIGNEURS MESSIEURS LES  
REWART, MAYEUR  
ESCHEVINS, CONSEIL, ET HUIT-HOMMES  
DE LA VILLE DE LILLE

@

Messeigneurs,

Ayant en main l'histoire de la Chine faite en latin par le révérend père Nicolas Trigault de la compagnie de Jésus, & puis en français par le sieur D. F. de Riquebourg-Trigault, il m'a semblé être plus que raisonnable vous l'offrir, & la faire marcher sous l'ombre de votre bienveillance, & faveur. Et ce d'autant que c'est une Histoire fort authentique tirée des mémoriaux, & papiers que le révérend père Matthieu Ricci de la même compagnie avait laissés. Lequel pour s'être tenu en la Chine l'espace de 30 ans, a pu connaître parfaitement l'état de ce royaume, outre ce que la beauté & rareté du sujet est telle, que toute l'Europe l'admire, & l'a reçu avec grandissime contentement, ayant été imprimé en Allemagne, & depuis en France, & maintenant en votre ville pour la troisième édition.

Certainement si l'Histoire, comme dit Cicéron, est celle qui donne témoignage des siècles passés, la lumière de vérité, la vie de la mémoire, l'adresse de notre vie, la messagère de l'antiquité : Il m'est avis que tous ceux qui sont appelés aux charges publiques, & maniement d'État, pour bien s'acquitter de leur devoir, doivent être versés, en celles, qui contiennent la façon de gouvernement, la meilleure, qui se puisse trouver. Il est vrai que les histoires romaines & grecques, qui nous sont plus connues, donnent suffisamment de quoi, pour instruire ceux qui prennent la peine de les lire ; mais parce qu'elles sont si familières on les méprise presque, & on se contente d'en ouïr rapporter parfois quelque pièce à propos, ou en sermon, ou en propos familiers.

Toutefois celle-ci parce qu'elle est nouvelle, & qu'elle vient de l'autre monde, & ce du bout de l'Orient, & d'un royaume si policé, qu'il ne cède en rien aux républiques grecques & romaines, même les surpasse en beaucoup de choses, qui touchent la bonne police, & l'intégrité des magistrats, j'ose bien présumer qu'elle vous sera très agréable, tant pour le soin, & le désir que vous avez de maintenir le bon ordre, & la police de votre ville, que **pource que** vous apprendrez en quel point sont les affaires de la foi catholique, en ces quartiers là, où elle commence à poindre, après si longues ténèbres, au grand contentement de toute la chrétienté. Je ne le dis pas sans cause, tout le monde sait avec quelle joie vous entendîtes, & plusieurs de cette ville, les premières nouvelles de la conversion d'aucuns de ce royaume, pour la bonne affection que vous portez à la foi de vos ancêtres, jusques à montrer par effet le désir que vous aviez d'avoir part à si généreux desseins, en recevant avec tant d'accueil le révérend père Trigault : Ce qui m'a aussi ému entre autres choses à vous le dédier, Messieurs, espérant que cette mienne offre vous serait d'autant plus agréable, que plus je connaissais l'auteur de ce livre vous être affectionné.

De votre ville de Lille, le 27 de juillet 1617.

Votre très humble & affectionné  
serviteur P. D. R.

@

## Au lecteur

@

Lecteur débonnaire, je n'ai pas [adopté](#)<sup>3</sup> ce livre, mis en lumière après la mort du père Matthieu Ricci, en intention de lui changer de père avec tant d'inégalité, mais afin de vous faire connaître son vrai & propre auteur dès sa naissance ; car le discours suivant ne contient quasi autre chose que le reste de sa vie, tant il a seul, sur tous autres, courageusement poursuivi les premiers desseins de cette expédition & avancé avec autant de constance le bien d'icelle jusqu'à la mort.

Le père Matthieu Ricci Italien, est né à Macerata en la marche d'Ancône, de maison noble, l'an 1552, le 6<sup>e</sup> jour d'octobre, où il a appris les premiers rudiments de grammaire entre les siens, ayant pour maître le père Nicolas Beninegni prêtre séculier, qui du depuis est entré en notre Compagnie. [En après](#)<sup>10</sup> il a été plus particulièrement instruit ès bonnes lettres parmi les nôtres en un collège fondé en ce même lieu ; en quoi certes il s'est rendu excellent. Puis étant jà parvenu à l'âge de seize ans, son père l'envoya à Rome pour étudier. Il employa donc là près de trois ans à l'étude des lois ; & encore que par le commandement de son père il semblât pendant ce temps s'occuper à choses éloignées de notre profession, néanmoins, ayant une fois commis le soin de cultiver son esprit aux Pères de Macerata, il continua toujours d'en faire autant à Rome. Car, ayant été reçu en la congrégation de l'Annonciation de la Vierge, il réglait toutes ses actions pieuses selon la volonté des Pères, qui en avaient la conduite. En après le Seigneur l'ayant élu, il demanda d'être reçu en la Compagnie de Jésus (à laquelle dès son enfance il avait dressé ses pensées à Macerata), ce qui lui fut accordé au temps que le père Jérôme Natalis était à Rome, substitué en la place du père François Borgia général de notre ordre, pendant son absence, lorsqu'il s'en allait faire une revue en Espagne. Il entra en la Compagnie le jour de l'Assomption Notre-Dame. Et encore qu'il sût que les desseins de son père étaient tous autres, il ne se laissa néanmoins vaincre à la chair, ni au sang, ains avertit son

père de son entrée en la Compagnie par lettres propres à la lui faire approuver. Il fut tellement étonné par ce message, qu'il se mit aussitôt en chemin pour aller à Rome, car il était résolu de le retirer hors du noviciat. Il arriva donc le premier jour à Tolentino, où, étant subitement saisi d'une fièvre, il sentit que la vengeance de Dieu le suivait ; c'est pourquoi ne voulant plus résister à sa volonté, il s'en retourna en sa maison, & écrivit à son fils qu'il voulait, comme il était raisonnable, se conformer à ce qu'il plaisait à Dieu.

Étant au noviciat, le père Alexandre Valignanus fut son maître ; lequel du depuis a gouverné avec très grande réputation, l'espace de plusieurs années, la Compagnie aux Indes, & particulièrement au Japon, & en la Chine. En après il a étudié en philosophie, & théologie au collège de Rome jusqu'en l'an 1577, que le père Martin a Sylva, procureur des Indes Orientales, vint à Rome, par l'assistance duquel avec quelques confrères il obtint la mission des Indes du père Éverard Mercurian, quatrième général. Allant de Rome à Gênes pour passer en Espagne, il n'y eut pas moyen de lui persuader d'aller voir ses parents à Macerata sous prétexte de visiter l'église de Notre-Dame-de-Lorette ; mais après avoir avec les compagnons reçu la bénédiction du pape Grégoire XIII, il s'en alla droit en Portugal. Il passa la plus grande partie de cette année à Coimbre, car les navires étaient partis avant qu'ils arrivassent. C'est pourquoi, l'année d'après, ils s'acheminèrent à Lisbonne pour faire voile aux Indes. Il ne faut pas ici oublier ce qu'il racontait souvent avec un très grand contentement d'esprit du roi Sébastien de Portugal, qui encore à présent est désiré des siens. Car, étant allé pour le saluer, quand le procureur eut dit au roi que tous ceux qui étaient venus d'Italie avec lui étaient nobles & quelques-uns de famille illustre, & très désireux de procurer le salut des Indes, & qu'ils tâchaient de devancer les Portugais en ce pieux office : car il y avait en cette compagnie Rodolphe Aquaviva, je ne sais si plus illustre d'extraction que de martyr, Nicolas Spinola, François Pasius, Michel Ruggierius & celui dont nous parlons à présent, lesquels ont tous été personnages signalés, ou pour la sainteté de leur vie, ou pour les charges qu'ils ont eues en l'ordre, on dit que le roi répondit :

— Comment pourrai-je assez remercier le Père général, qui nous envoie un si bon secours pour les Indes ?

Le bon prince connaissait que notre Compagnie, composée des troupes de diverses nations, était unie sous l'enseignement de Jésus. Ils partirent donc de Portugal dans un navire appelé de saint Louis & arrivèrent à Goa le 3<sup>e</sup> de septembre, l'an 1578. Il demeura quatre ans aux Indes, partie achevant son cours en théologie, partie étant professeur de l'éloquence, ou à Goa, ou à Cochin : se préparant ainsi à des plus grandes choses. En après le visiteur le destina à la mission de la Chine, laquelle ayant gouvernée l'espace de trente ans avec le soin & succès que nous dirons incontinent, & sentant que son dernier jour approchait, il entreprit de réduire les commencements de cette expédition en quelque ordre de commentaire ; en intention de fournir un sujet tout préparé à quelque écrivain. Car il y avait plusieurs choses qu'aucun autre n'eût pas pu aisément retirer de l'obscurité des commencements, si ce n'est celui même qui les avait conduites. Il avait en quelque façon achevé ces commentaires peu de mois, ou plutôt de jours avant sa mort ; ayant seulement laissé quelques places vides, afin de les remplir des mémoires des annales de nos résidences, qu'on lui envoya trop tard. Ces écrits siens ont été trouvés dans son coffret après son trépas, avec quelques autres qui traitaient de l'administration de cette mission.

Et, d'autant qu'on avait dessein de les dédier à l'Europe, de peur que les mémoires & travaux d'un si grand personnage ne se perdissent en un si long chemin, parmi tant de périls & de courses de chevaux, on a trouvé bon de traduire ce qu'il en avait laissé d'italien en portugais, avec autant de peine. Or le père Matthieu Ricci avait écrit en italien afin que cet œuvre ne se fût lu en aucun lieu, devant que le Père général l'eût revu & approuvé, donnant ainsi preuve de sa modestie. Car tout cet écrit ne contenait autre chose que ce qu'il avait fait lui-même. Cependant, les affaires de cette mission chrétienne le requérant, il sembla qu'il était nécessaire d'envoyer un procureur en Europe. À quoi ayant été dénommé par l'autorité des supérieurs, j'ai entièrement cru que je devais derechef lire les commentaires manuscrits du père

Matthieu Ricci, & les traduire en latin. Premièrement, parce que j'ai bien reconnu qu'un autre, qui n'aurait aucune connaissance des affaires ou lieux de ce pays, ne les pourrait jamais bien disposer. En après parce qu'il fallait (comme j'ai dit) remplir des places vides en plusieurs endroits, ajouter diverses choses, & en augmenter plusieurs, que ce bon personnage, à cause de sa modestie, avait ou laissées, ou légèrement touchées. Par quoi encore que les navigations soient très longues, le travail assez grand de soi-même, ayant en après le ciel & la mer plus favorable, j'ai commencé d'écrire une chose digne d'un plus grand loisir, sans avoir égard au bruit des hommes de marine. Et, sans doute, j'eusse plutôt vu la fin du livre, que du voyage, si j'eusse toujours été par mer prenant le chemin ordinaire. Mais, pour des justes considérations, j'ai passé des Indes au détroit de Perse par mer et, en après prenant mon chemin par terre, ayant traversé la Perse, l'Arabie déserte, & une partie de la Turquie, je suis arrivé au Caire ; de là, passant par la mer Méditerranée, je suis abordé en Chypre, Crête, Iacynthe (Zante) & finalement sous la conduite du bon Dieu à Otranto. C'est pourquoi il a fallu cesser d'écrire jusqu'à ce qu'étant arrivé à Rome je dérobais quelques nuits aux affaires. Et encore que depuis j'ai eu plusieurs empêchements, & qu'il me soit resté fort peu de temps à cause de la maladie, en laquelle j'étais naguère tombé, je n'ai néanmoins fait aucune difficulté de me laisser emporter aux prières de mes amis, ou à la volonté des supérieurs. Car ce n'est pas mon intention (ami lecteur) de vous donner plus de contentement par l'élégance du discours que par la vérité.

Or vous ne devez nullement douter de cette vérité, au moins autant qu'il a été possible à l'homme de la comprendre ; car le père Matthieu était trop vertueux, pour vouloir tromper, & avait trop d'expérience pour sembler pouvoir être trompé. Et quant à moi je vous puis assurer que ce que j'ai ajouté m'est entièrement connu, ou par le témoignage de mes propres yeux, ou par le rapport fidèle des autres Pères qui l'ont vu, ou enfin approuvé par l'autorité de nos annales. Car je suis non seulement entré dans ce même royaume, mais encore j'ai vu six des plus nobles provinces d'icelui, & été en toutes nos résidences, & j'ai,

comme je pense eu connaissance des affaires de toute cette mission. Or lecteur, j'ai pensé que vous deviez être au long averti de tout ceci, afin que la diversité des écrits, qui ont été jusqu'à présent mis en lumière touchant le royaume de la Chine, ne vous trouble par opinions contraires.

Car je trouve deux sortes d'auteurs qui ont jusqu'à présent écrit des affaires de la Chine. Les uns sont ceux qui ont inventé plusieurs choses d'eux-mêmes, ou les ayant ouï dire, les ont publiées sans aucune considération. Et même je n'excepte pas du nombre de ceux-là les Pères de notre Compagnie, lesquels se confiant en la foi des marchands chinois, ne prenaient pas garde ou qu'ils augmentaient ce qui les touchait particulièrement (comme c'est la coutume) ou faisaient rapport de ce qui ne leur était pas assez connu, comme de chose [du tout](#)<sup>27</sup> approuvée. C'est pourquoi les nôtres ayant enfin quelque jour eu permission d'entrer au milieu de ce royaume, on a remarqué qu'on avait publié beaucoup de choses non véritables, voire même que quelques autres non assez reconnues ou vérifiées étaient passées en Europe avec nos lettres, dès le temps même que l'entrée de ces provinces fut libre, principalement durant les premières années. Et aussi on ne peut pas comprendre tous les affaires d'Europe aussitôt qu'on y est abordé, mais encore il faut que pour preuve entière de la vérité, on emploie le cours de plusieurs années, la vue des provinces, l'intelligence de la langue du pays & la lecture des livres. Or, tout cela nous étant jusqu'à présent connu, il s'ensuit sans doute que ce dernier écrit doit avoir plus d'autorité que tous les autres qu'on a par ci-devant mis en lumière ; & que rien ne lui manque pour confirmation de la vérité, que ce que la faiblesse humaine, digne d'excuse, a pu admettre de fautes : ce que si nous pouvons un jour remarquer, nous mettrons peine de les corriger & d'autoriser les dernières observations au-dessus des premières. Cependant (ami lecteur) jouissez de ceci, tandis que nous vous préparons des écrits plus amples & plus particuliers. Car, si le bon Dieu, après les détours de tant de chemins, me fait la grâce de retourner en mon ancienne demeure, & me donne vie, je promets que je réduirai en un commentaire un juste volume des mœurs & des

coutumes du royaume de la Chine, auquel aussi on verra les annales des Chinois quasi depuis quatre mille ans continués par degré de siècle en siècle sans interruption ; & aussi que je vous enverrai toutes les sentences plus remarquables tirées des livres de la philosophie morale des Chinois en langue latine, afin qu'on voit combien les esprits de ces peuples sont capables de recevoir la foi chrétienne, vu qu'ils ont si pertinemment disputé des bonnes mœurs. Cependant contentez-vous de cet essai comme d'un avant-mets, & excusez ma brièveté à cause des pieuses occupations & affaires de la religion chrétienne, & le petit nombre des nôtres. Et je désire aussi que vous preniez en bonne part le peu d'élégance de ce discours, parce qu'ayant été occupé à apprendre des langages étrangers, & désaccoutumé d'écrire, je suis quasi devenu sauvage, & n'ai pu assez plaire au jugement très subtil de vos oreilles.

À Dieu.

À Rome le 14<sup>e</sup> de janvier l'an mil six cent quinze.

Nicolas Trigault

@



**LIVRE PREMIER**

**DU VOYAGE**

**AU ROYAUME DE LA CHINE**

## CHAPITRE PREMIER

### De la cause qui a mu l'auteur à écrire cette histoire, & de la manière qu'il a observée

@

p.001 Les commencements des longs voyages & des choses difficiles, qui avec le cours du temps se sont élevées, ont souvent été entièrement inconnus à la postérité. Recherchant plusieurs fois la cause dont ceci pouvait procéder, à peine en ai-je pu trouver une autre, sinon que les commencements de toutes choses (et même de celles qui croissent en après à une grandeur démesurée) sont si faibles & petits en leur source, qu'ils semblent ne promettre rien moins que la grandeur qui s'en doit ensuivre. Pour cette cause, ceux qui tirent, comme on dit, ces choses du berceau de leur enfance, ne se peinent pas beaucoup de réduire en mémoire, ce qui pour lors ne semble pas mériter qu'on s'en souvienne : si ce n'est **d'aventure**<sup>8</sup> que nous aimions mieux avouer, que les premiers commencements de semblables entreprises sont enveloppés de tant & si grandes difficultés, que les auteurs d'icelles étant entièrement occupés à l'action, sont non moins **à faute**<sup>8</sup> de temps que de pouvoir, empêchés d'écrire.

C'est pourquoi pour déduire l'entrée de notre Compagnie aux p.002 frontières par tant de siècles fermées de ce très ample royaume, & les prémices du christianisme parmi cette nation illustre des ténèbres de l'oubli, j'ai entrepris de réduire en une narration historique ce que le père Matthieu Ricci a laissé en ses commentaires pour servir de mémoire à la postérité après sa mort. J'ai encore été principalement mu d'une autre cause à ce faire, afin que s'il arrive qu'il plaise à la divine bonté que de cette petite semence d'Évangile il se ramasse quelque jour une agréable moisson dans les magasins de l'Église catholique, les fidèles, qui viendront après, sachent depuis quel temps en là les œuvres admirables de Dieu, en la conversion de ce peuple, doivent être publiées. En après si par quelque événement ou plutôt par

le jugement secret de Dieu les fruits espérés n'en provenaient pas, qu'ils connaissent combien notre petite Compagnie de Jésus a, ou fait, ou enduré pour entrer comme par force en cette étendue démesurée de forêts d'infidélité, & avec combien de labeur ou d'industrie cultivant ce même nouveau champ, elle l'a élevé à une grande espérance.

Or qui pourra douter que cet affaire <sup>1</sup> dont nous traitons ne soit entièrement divin, vu qu'il s'agit du tout des moyens d'amener les âmes à la lumière de l'Évangile ? Nous tâcherons donc plus en une chose pieuse de plaire au lecteur débonnaire par la candeur de la vérité que par le fard des paroles. En après nous n'entendons pas que par cette narration il soit rien dérogé à nos annales, ou aux lettres particulières de nos confrères, qui les puisse empêcher d'être autorisées au témoignage de la vérité comme il appartient, si ce n'est d'aventure qu'ils contrarient à ceci. Car ce n'est pas notre intention de poursuivre tout en cette histoire, ni d'éplucher entièrement tout ce que nous déduirons, étant beaucoup d'autres choses arrivées, qui aussi eussent pu être racontées.

Mais d'autant que les affaires de la Chine sont quasi non moins éloignés de celles de l'Europe par la raison, que par la distance des lieux, & que tout cet écrit est dédié à l'Europe seule, j'ai trouvé bon, devant que commencer ce que j'ai desseigné, de prémètre quelque chose de la situation de ce royaume, coutumes, mœurs, lois & autres semblables, afin de n'être en après contraint, & non sans dégoût, d'interrompre souvent le fil de mon discours. En quoi nous tiendrons tel ordre, que nous ne toucherons ce en quoi ils sont différents d'avec les nôtres, qu'autant qu'il conviendra pour l'intelligence de l'histoire. Et encore que plusieurs volumes se lisent en Europe du même sujet, j'estime toutefois qu'il ne sera pas fâcheux d'ouïr le même de ceux de notre Compagnie : d'autant que nous avons maintenant vécu trente ans entiers en ce royaume, nous avons vu leurs plus nobles provinces, nous entrons <sup>p.003</sup> tous les jours en conférence avec les principaux de ce peuple, les souverains magistrats & hommes lettrés, nous parlons le

---

<sup>1</sup> [c.a. noter le masculin.]

propre & naturel langage des Chinois, nous avons appris de propos délibéré leurs coutumes, mœurs, lois, cérémonies ; finalement, ce qui est de grande importance, nous avons jour & nuit leurs livres en main. Ce qui a entièrement manqué à ceux qui ne sont jamais parvenus en ce monde presque nouveau & qui s'appuyant sur la foi des autres ont écrit non ce qu'ils ont vu, mais ce qu'ils ont ouï. Or nous réduirons donc brièvement en peu de chapitres de ce premier livre ce qui mériterait d'être étendu en plusieurs volumes, si on le traitait selon la dignité du sujet.

@

## CHAPITRE II

### Du nom, situation, & grandeur du royaume de la Chine

@

Cet empire plus reculé de l'Orient a été connu en notre Europe sous divers noms. Celui de la Sine est très ancien dès le temps de Ptolémée. En après il est appelé Catay par Marc Paul Vénitien, qui a donné quelque connaissance de ce royaume aux Européens. Mais le plus connu de tous est celui de la Chine, hanté par les Portugais qui ayant traversé une très grande étendue de mer abordèrent là, & encore pour le jourd'hui négocient en ce lieu en la province de Canton, vers le midi. Les Italiens & quelques autres nations de l'Europe ont quelque peu changé ce nom, ignorant la prononciation espagnole, qui en quelque chose est différente de la latine, car China est prononcé de tous les Espagnols comme Cina des Italiens.

Aucun certes aussi, à mon avis, ne doit douter que cette province ne soit celle qu'on appelle le pays des mange-chevaux : car, jusqu'au temps présent, tous les habitants de ce royaume mangent la chair de cheval, de même que nous celle de bœuf. Je ne douterais pas aussi que cette même région ne soit celle qu'on a appelée *Serica*, c'est-à-dire le pays des soies : car en aucun autre royaume d'Orient, si ce n'est en la Chine, la soie ne se retrouve, & en si grande abondance, que non seulement tous les habitants riches, comme quasi tous les pauvres, s'en revêtent, mais aussi il s'en porte de là en tous les royaumes voisins. Aussi les marchands portugais ne chargent leurs navires d'aucune autre marchandise plus volontiers que de soie chinoise, qu'ils emballent pour envoyer par tout le Japon, & les Indes. Les Espagnols semblablement des îles Philippines envoient leurs navires en la Nouvelle Espagne & tout ce <sup>p.004</sup> nouveau monde chargés de soie chinoise. Je trouve aussi dans les annales de la Chine l'artifice des ouvrages de soie, deux mille six cent trente-six ans devant la nativité de Jésus-

Christ, & il paraît que cette manufacture a été transportée de ce royaume au reste de l'Asie, & en notre Europe, voire aussi en Afrique.

Or, en cette variété de noms, il n'y a rien de quoi on puisse plus s'émerveiller, que de ce que tous ceux-ci ont même été inconnus, & inouïs aux Chinois mêmes, vu qu'il n'y a nulle marque de ces noms parmi eux. Et encore moins de la cause pourquoi ils ont tant de fois changé, encore que les mêmes Chinois en aient imposé plusieurs autres à leur royaume, & peut-être imposeront à l'avenir. Car de tout temps ils ont accoutumé toutes les fois que l'empire (selon la vicissitude des choses humaines) passe d'une famille à l'autre, que le royaume aussi est orné d'un nouveau nom par celui qui commence de régner, & icelui impose comme il lui plaît, quelque titre magnifique au royaume. Ainsi lisons-nous qu'anciennement il voulait être appelé *Than*, qui signifie large sans limites ; une autre fois *Yu*, comme si vous disiez repos ; en après *Hia*, qui est de même que si vous disiez grand ; puis *Sciam*, qui signifie ornement ; puis *Cheu*, c'est-à-dire, parfait ; mais *Han* signifie la voie lactée au ciel, & plusieurs autres ; mais depuis que cette même famille qui règne aujourd'hui qu'on appelle *Ciu*, a eu le droit de l'empire, tout le royaume est appelé *Min*, c'est-à-dire de clarté, auquel toutefois aujourd'hui on a ajouté la syllabe *Ta*, & s'appelle *Tamin*, c'est-à-dire royaume de grande clarté.

Or peu de peuples voisins se prennent garde de cette diversité de noms, d'où vient que chacun appelle quasi ce royaume de chaque nom particulier. Les Cocincinois, & Ciames, desquels les Portugais ont appris le nom de la Chine, l'appellent encore aujourd'hui *Ciu* ; les Japonais *Than* ; les Tartares *Han* ; les Sarrasins de l'Occident *Catay*.

Parmi les Sinois mêmes (car je vois que ce nom de Ptolémée est le plus souvent usurpé par les auteurs latins) outre celui qui suit la fortune des rois, il est aussi appelé de plusieurs autres noms de tous temps communs. Car nous l'appelons encore aujourd'hui tantôt *Ciumquo*, tantôt *Chiumhoa* ; le premier signifie un royaume, le second un jardin, l'un & l'autre situés au milieu. J'ai entendu que la cause de ceci est, que les Chinois croient bien que le ciel est rond, mais la terre carrée, au milieu de laquelle ils se font à croire que leur royaume est situé. C'est pourquoi du

commencement voyant le plan de nos descriptions géographiques, ils se fâchaient que la démonstration de leur royaume n'était pas au milieu, [ains](#) à l'extrémité de l'Orient. Pour cette cause, le père <sup>p.005</sup> Matthieu Ricci ayant exprimé le monde avec des noms chinois, il le disposa de sorte, que le royaume de la Chine se voyait au milieu. Mais la plupart d'iceux maintenant reconnaissent leur erreur & s'en rient.

Celui qui gouverne tout le royaume avec puissance absolue est appelé seigneur de cet univers, pource qu'ils croient que leur royaume est quasi fermé de mêmes bornes que l'univers ; car à peine daignent-ils appeler royaumes les royaumes voisins, desquels ils en connaissaient peu devant qu'ils trafiquassent avec les Européens. Si cela semble étrange à quelqu'un des nôtres, qu'il sache aussi que le même peut sembler aux Chinois, s'ils entendent que plusieurs de nos monarques, qui n'ont jamais eu aucun droit sur le grand empire des Chinois, sont ornés de mêmes titres. Ceci soit assez dit touchant le nom du royaume. Quant à ce qui touche la grandeur, ce n'est pas sans sujet que par l'opinion de tous ceux qui ont jamais écrit, l'empire des Chinois a obtenu le nom de *grand*. Car, si vous considérez la situation, & limites des terres, il surpasse aujourd'hui, & a surpassé devant tous siècles (à ce que j'ai pu jusqu'à présent comprendre) tous les royaumes du monde, au moins nommés d'un seul nom. Car vers le midi il commence au dix-neuvième degré du pôle élevé sur l'horizon, en l'île qu'ils appellent *Hainam*, qui signifie mer de Midi, & il s'étend vers le septentrion au quarante-deuxième, à ces murs septentrionaux, desquels les Chinois divisent & défendent leur empire de la Tartarie. En longueur, il commence au cent douzième, depuis les îles Fortunées, en la province qu'ils appellent *Yunan*, & est borné de la mer vers l'orient au cent trente-deuxième. Nous avons tiré nous-mêmes le plus exactement qu'il a été possible cette dimension de limites en divers lieux de ce même royaume, par lesquels nous avons passé, à la règle des astrolabes, & autres instruments desquels les mathématiciens se servent, avec observation des éclipses, & selon les calendriers chinois, auxquels les pleines & nouvelles lunes sont de point en point décrites, & principalement de l'autorité des plans

cosmographiques. Et certes du midi au septentrion, où principalement les nôtres jusqu'à présent ont employé leur industrie, il semble n'y pouvoir rien être ajouté. Mais en la longueur, si ceux qui viendront après nous, après avoir par la volonté de Dieu introduit l'Évangile en ces parties, font quelque remarque plus particulière, qui sera (comme je crois) de peu de conséquence, je cède volontiers à leur autorité, & crois qu'on doit faire plus d'estime des dernières observations, que des premières.

Par ceci on voit que cette ample étendue en un seul royaume est en plus grande partie contenue entre le ciel bénin de la zone tempérée, p.006 & qu'elle comprend d'une continuelle traite tous ces climats, qui s'étendent depuis son extrémité, qui a pris son nom de *Méroé*, île du Nil, jusqu'au climat romain. Cette si ample circonscription de limites est toutefois vers le septentrion plus étroite quasi de la troisième partie, que quelques écrivains de notre temps l'ont élargie, qui l'ont étendue jusqu'au cinquante-troisième degré.

Mais, afin que cette si ample largeur de terre, si elle n'est incroyable après des témoins oculaires, ne semble pour la plus grande part être déserte & non cultivée, j'ajouterai ce que j'ai trouvé en quelque volume des Chinois intitulé *La description du royaume des Chinois*, imprimé l'an de notre Seigneur 1579. Icelui fidèlement traduit contient ceci : au royaume des Chinois il y a deux provinces curiales & royales, *Nanquin*, qui signifie la cour royale du Midi, & *Pequin*, la royale du Septentrion. Outre celles-ci il y en a treize autres. En ces quinze provinces (on les pourrait à bon droit appeler royaumes) faisant une autre division, on compte cent cinquante-huit contrées, ou plutôt petites provinces (ils les appellent *Fu*) desquelles plusieurs comprennent douze ou quinze villes bien grandes, outre les villages, bourgs, châteaux & villes moyennes. En ces contrées, ils appellent du nom de *Cheu* 247 grandes villes, encore que souvent elles soient distinctes des autres villes plutôt par la dignité, que par la fréquentation ou grandeur. Elles contiennent en outre cent cinquante-deux mille autres villes communes, qu'ils appellent *Hien*. Or, au temps que ce livre était imprimé, on nombrerait cinquante-huit millions cinq cent cinquante mille huit cent & une têtes des hommes d'âge, qui

payent chacun tribut au roi ; mais en ce nombre ne sont comprises les femmes, ni des mâles les enfants, adolescents eunuques soldats parents du roi ; les magistrats, hommes lettrés & plusieurs autres aussi sont exempts. Et certes, encore que la paix soit profonde & presque envieillie (excepté les escarmouches des Tartares) plus d'un million de soldats sont entretenus des gages du roi & sont toujours en armes. Et afin que ce nombre ne semble être incroyable à aucun, je vous avise que quasi la moitié de trois provinces vers le septentrion (comme est celle qu'on appelle *Leate*) vont à la guerre sous la solde, & enseignes du roi.

En ce même volume sont nombrés vers l'orient trois royaumes voisins tributaires à l'empire des Chinois, vers l'occident cinquante-trois, vers le midi cinquante-cinq, & vers le septentrion trois ; je remarque toutefois qu'aujourd'hui il y en a beaucoup moins qui payent le tribut qu'ils doivent, & ceux qui encore à présent le payent, emportent plus du royaume des Chinois, qu'ils n'y apportent ; & pour cela les Chinois <sup>p.007</sup> ne se soucient pas beaucoup s'ils rendent fidèlement le tribut ou non.

On ajoute à la grandeur & fréquentation de ce royaume, qu'il est de tous côtés par art, ou par nature environné de défenses propres à se garder. Vers le midi & l'orient il est arrosé de la mer, & icelle divisée de tant d'îles, que l'abord des flottes navales à la terre ferme, est partout très difficile. Vers le septentrion des précipices inaccessibles joints à un mur continu, & icelui très fort, de cinq cents lieues, repoussent les assauts quasi continuels des Tartares. Vers l'occident, qui est le plus proche du septentrion, on voit tout joignant un terroir de sable altéré, qui par le défaut de vivres de plusieurs jours épouvante les armées des étrangers de venir au royaume de la Chine, ou bien les ensevelit. L'Occident tirant vers le midi est remarqué être plein de montagnes & de forêts, & a fort peu de petits royaumes voisins, que les Chinois méprisent, les estimant indignes de leur crainte ou de leur ambition.

## CHAPITRE III

### De quelles choses est fertile la terre de la Chine

@

De cette si ample étendue de cet empire, non seulement de l'orient à l'occident (comme s'étend notre Europe) mais encore du midi au septentrion, provient qu'en aucun autre lieu du monde il n'y a si grande diversité de fruits, qu'il s'en produit ici sous le ciel de ce même royaume. Car de là dépend la diversité des climats, & d'icelle la fertilité de diverses choses, pour ce qu'une chose s'élève plus heureusement en un air brûlant, une autre en un air glacé, & autres aussi sous un ciel tempéré.

Les Chinois mêmes aux livres de leur chorographie décrivent au long ce que chaque province porte : ce que poursuivre ici serait s'éloigner de la brièveté proposée. Cela se peut dire en général avec vérité, que tous les auteurs assurent, que tout ce qui sert à l'ornement, au vivre & même aux délices, ne s'y apporte pas d'autre part, mais croît abondamment sur le lieu ; voire j'oserais assurer que tout ce que nous voyons en Europe se retrouve en ce royaume. Et si quelque chose y défaut, qu'elle est amplement récompensée de beaucoup d'autres, dont l'Europe manque.

Premièrement donc, il y a abondance de toute sorte de blés, il fournit quantité de froment, d'orge, mil, **paniz**, seigle & autres de semblable espèce ; & le riz, qui est presque leur provision ordinaire, y surpasse de <sup>p.008</sup> beaucoup l'Europe. Les légumes, & principalement les **phaseols**, desquels même les chevaux & bêtes à corne & semblables se paissent, endurent tous les ans en diverses provinces la deuxième & troisième moisson. D'où l'on peut non moins juger de la bonté de l'air, & fertilité de la terre, que de l'industrie du peuple. Il n'y défaut aussi aucune espèce des principaux fruits ou pommes, si vous exceptez les olives, & les amandes. Les figues que les nôtres y apportent ne se laissent surmonter par celles d'Europe. Outre ceux-ci, il y a des fruits

très bons à manger inconnus aux nôtres, tels qu'on en voit en la province de Canton & autres du Midi, que nous appelions d'un nom emprunté Chinois, *licyes* & *longanes*, qui entre peu sont très doux, & ne croissent en nulle autre part. On voit aussi là même ces noix indiennes provenant du palmier & autres fruits d'Inde. Il y en a aussi une autre espèce, que les Portugais appellent figue chinoise, qui est un fruit très savoureux & ensemble très beau. Les Portugais l'appellent figue seulement, pource qu'on en peut manger de sèches, vulgairement figues de cabas : car autrement elle n'a rien de semblable & approche plutôt de la forme d'une grande pêche, mais rouge, & sans bourre & noyau. Mais les oranges & citrons, & toute espèce de fruits de bois épineux, surpassent de beaucoup en cette espèce la diversité ou douceur de tout autre terroir.

Il me semble aussi que je puis bien assurer le même des herbes potagères, & de tout apprêt des plantes jardinières ; car l'usage d'icelles est plus fréquent entre les Chinois, qu'entre les nôtres, d'autant qu'il s'en trouve beaucoup parmi le vulgaire, qui soit par pauvreté, soit par dévotion, durant toute leur vie ne mangent autre chose.

Il n'y manque aussi aucune diversité de fleurs, ains plutôt on en voit avec plaisir & louange du Créateur, beaucoup que les nôtres ne connaissent pas. Mais les Chinois font souvent plus d'état de la beauté que de l'odeur ; & aussi ils n'ont jamais ouï parler de l'artifice de tirer à petit feu des sucs odorants des fleurs & des herbes, si ce n'est depuis qu'ils négocient avec les Européens.

En quatre provinces vers le midi se retrouve cette feuille noble parmi les Indoïs, qu'ils appellent *betre* & l'arbre nommé *arequeira*. Ils mangent quasi tous les jours avec grandes délices cette feuille doucement piquante mêlée avec de la chaux vive, & assurent que l'estomac ne reçoit pas peu d'allégement par cette chaleur. Ils suppléent diversement au défaut de l'huile d'olive, soit pour le manger, soit pour les lampes. Mais le meilleur de tous est celui qu'on tire du sésame : car il est de bonne odeur, & abonde quasi partout. Leurs vins

sont beaucoup inférieurs aux nôtres, encore qu'ils se persuadent le contraire. Car la vigne <sup>p.009</sup> y étant rare, & non assez douce, par certain mépris, ils n'en pressent pas de vin ; mais ils en font du riz, & d'autres choses. D'où arrive qu'il ne défaut jamais. Ils font grand cas de ce vin, & certes il n'est pas désagréable, & ne brûle pas comme celui d'Europe.

Ils mangent communément de la chair de porc ; mais toutefois, il y a aussi abondance d'autres chairs, beaucoup de bœufs, de brebis, de chevaux, partout une infinité de poules, canards, oies, voire même ils mangent les chevaux, mulets, ânes, & chiens de même quasi que les autres chairs, & on les étale ainsi à vendre aux boucheries. Toutefois en quelques lieux la superstition ou l'agriculture épargne les bœufs, & bouvines. Il y a abondance de venaison, mais principalement de cerfs, lièvres, & divers oiseaux, & tout s'achète à bon marché.

Les chevaux, & autre semblable bétail, encore qu'en beauté ils n'égalent ceux d'Europe, sont néanmoins plus estimés pour le nombre, prix & facilité de la voiture, lorsqu'en quelque lieu on ne rencontre des rivières. Car il y a par tout le pays tant de fleuves, qu'on le peut quasi tout passer & traverser par eau, soit que la nature, ou l'art ait fait ces rivières. D'où se voit une multitude incroyable de toute sorte de bateaux naviguer deçà & delà, & icelle est si grande, qu'un écrivain de notre temps n'a pas fait difficulté d'assurer qu'il n'y a pas moins d'habitants sur les eaux que sur terre ferme. Ce encore qu'il semble que ce soit une hyperbole excédant la vérité, néanmoins elle ne semblera pas excessive à celui qui seulement naviguera sur les rivières de la Chine. Quant à moi, j'oserais assurer autre chose, peut-être avec plus de vérité, qu'il ne semble pas incroyable, qu'on peut compter autant de vaisseaux en ce seul royaume, qu'en tout le reste du monde, si on parle seulement de ceux qui sont portés sur les eaux douces. Car ceux qui parmi les Chinois passent en la mer, sont en plus petit nombre, & nullement égaux aux nôtres. Mais je reviens aux chevaux. Les Chinois ne les savent pas dompter. Tous ceux dont on se sert journallement s'appriivoisent étant châtrés. Quant aux chevaux de guerre, il y en a presque une infinité, mais iceux si lâches & couards

qu'ils ne peuvent seulement pas supporter le hennissement d'un cheval tartare sans s'enfuir. Dont ils sont quasi inutiles aux combats, outre ce que n'étant pas ferrés, la mollesse des ongles ne peut pas longtemps résister aux rochers & cailloux par les chemins difficiles, & rompus.

Il y a en tant de rivières grande diversité & abondance de poissons. Car outre la mer très fertile en poissons vers le Midi & l'Orient & les fleuves susdits, il y a des très grands lacs, qui pour leur largeur & profondeur semblent quasi petites mers, & outre ceci des viviers autour des <sup>p.010</sup> villes aussi fréquents qu'en nos quartiers, desquels on tire tous les jours du poisson, soit pour s'en servir, soit pour vendre, & qui ne défaut ni déçoit jamais les pêcheurs.

Les bois de la Chine ne nourrissent pas des lions, mais des tigres, ours, loups, & renards, en grand nombre. On ne nourrit des éléphants qu'en la cour à Pequin, & iceux sont amenés de dehors, & ne s'en voit en aucun lieu du royaume.

Le lin y est inconnu. Il se fait communément des toiles de coton pour le vêtement, duquel bien que la semence ait été devant quatre cents ans apportée d'autre part, toutefois ce pays s'en est trouvé si fertile, qu'il semble maintenant qu'il en pourrait fournir à tout le reste du monde.

L'artifice des vers à soie y est si abondant, qu'il semble du tout (s'il ne surpasse) en pouvoir débattre le prix avec notre Europe. D'iceux ils font des crêpes fins, des ouvrages damassés, & même aujourd'hui, à l'imitation de l'Europe, des draps de soie pure, & autres ouvrages qui sont en usage chez nous, qui toutefois sont débités à moindre prix, au tiers, & souvent au quart.

Ils font faire diverses toiles du chanvre, & quelques autres herbes, dont ils se servent principalement l'été. Encore qu'ils ne tirent des fromages du lait de brebis, & qu'ils ne mangent guère de lait (et encore seulement de celui que rendent les vaches pleines), ils tondent néanmoins la laine, & en l'usage d'icelle les nôtres les passent de beaucoup, car ils ne font pas encore tramer des draps de laine d'icelle,

qui toutefois apportés d'ailleurs sont en estime entre les Chinois. Ils font des petits draps d'été de leur laine, desquels le vulgaire se sert à faire des chapeaux & des tapis, sur lesquels ou ils couchent la nuit, ou ils font leurs compliments de civilité, desquels sera parlé ci-après. On se sert davantage d'iceux vers le Septentrion qui bien qu'il soit plus éloigné du pôle arctique que notre Europe, le froid néanmoins y semble un peu plus piquant : car même les très grandes rivières & lacs s'y glacent. La cause de cela ne nous est pas encore assez connue, si ce n'est que nous la rejetions sur les montagnes neigeuses & assez proches de la Tartarie. Pour se garantir de ces froidures, ils ont abondance de peaux de renards, & de martes de Scitie qui ne sont pas de moindre prix.

On trouve en la Chine toute sorte de métaux, sans en excepter aucun. Outre l'airain, & le cuivre commun, ils en font d'une autre sorte, blanc comme argent, qui n'est pas plus cher que le laiton jaune ; mais du fer fondu ils font un peu plus d'ouvrages que les nôtres, comme des chaudrons, marmites, cloches, sonnettes, mortiers, grilles, fournaies, canons ou <sup>p.011</sup> engins de guerre, & plusieurs autres de beaucoup moindre estime que les nôtres.

L'or n'y est pas mauvais, toutefois de prix beaucoup inférieur au nôtre. Ils se servent d'argent pour monnaie, dont la valeur est reconnue au poids, & non à la marque. Et ainsi en tout trafic on évalue l'argent à la balance, ce qui de soi est fort incommode, & encore plus si on a égard à la bonté, ou bassesse de l'argent, qu'il faut ajouter ou ôter à la valeur. Car la fausseté n'y est pas peu fréquente en plusieurs lieux. Toutefois on se sert de liards faits de cuivre, qui se battent à la monnaie publique pour les moindres usages. Les plus riches aussi se servent de vases d'argent & d'or : mais en ceci le luxe des Chinois est moindre que celui d'Europe ; néanmoins, les femmes chinoises dépensent beaucoup d'or & d'argent, principalement aux ornements de tête. Mais le meuble commun pour le service de la table est de terre, que la plupart des Européens (je ne sais pourquoi) appellent *porcelaine*, à laquelle vous en trouverez peu de semblable entre la

poterie, soit que vous ayez égard à la délicatesse, soit que vous considérez la netteté. Il s'en fait de très belle en un champ de la province de *Kiam*, où il y a une masse de terre dont on a accoutumé la former. De là en est emporté par tout le royaume & provinces voisines, & lointaines, & jusques en Europe ; & partout elle est fort prisée de ceux qui au manger aiment mieux la netteté, que la pompe. Elle endure aussi la force des viandes chaudes, & ne se fend jamais, voire, ce que vous admirerez, les morceaux même rompus liés ensemble avec un fil d'archal retiennent l'eau, & ne la laissent écouler.

Les Chinois font aussi des verres ; mais en cela nos Européens sont beaucoup plus excellents. Les bâtiments communément sont de bois, même les palais royaux ; de sorte toutefois que la plupart des murailles sont élevées de brique, qui seulement séparent les chambres ; car le toit le plus souvent est soutenu de piliers de bois. Par ceci, & le nombre des navires, on peut aisément comprendre quelle abondance d'arbres il y a partout, & le rapport des forêts en plusieurs lieux. Entre les espèces qu'on voit en Europe, le chêne y est rare ; mais une éternelle & très dure espèce de bois supplée à son défaut, que pour cela les Portugais appellent fer. Car il lui ressemble de couleur, & est sans contredit plus estimé que le chêne même. Vous y voyez aussi le cèdre, arbre funeste aux Chinois. Ils se servent principalement d'icelui au cercueil des morts, dont les Chinois font tant d'état, qu'ils croient plus de mille écus n'être pas mal employés en un sac de deuil. Il y <sup>p.012</sup> a aussi une espèce de roseaux (les Portugais l'appellent *bambou*) presque aussi durs que le fer, & iceux ronds s'empoignent à peine des deux mains, s'ils sont des plus grands ; & encore qu'ils soient creux & distincts de leurs nœuds, néanmoins pour leur fermeté ils sont souvent désignés pour servir de poteaux aux maisons moyennes. On fait aussi des bois de lances des plus petits, & s'employent en plusieurs autres usages qu'il serait long de réciter. Ces roseaux ne se plaisent qu'aux provinces du Midi, mais l'abondance en est si grande qu'ils suffisent à tout le royaume & à peine se trouve autre bois qui s'achète à si vil prix.

Ce royaume fournit pour le feu non seulement du bois, des cannes & du chaume, mais il y a une sorte de **betume**, tel que celui qu'on tire aux Pays-Bas, principalement en l'évêché de Liège (ils l'appellent *mui*), qui est fort commodément employé à tous tels usages, & dont la fumée n'est nullement fâcheuse ; toutefois il est en plus grande abondance & meilleur aux provinces septentrionales, la nature aidant à la nécessité. Il se retire des entrailles de la terre, qui épandus d'une longue traite en fournissent continuellement, & par la modération du prix en montrent l'abondance, & distribuent au plus pauvre de quoi brûler tant en la cuisine qu'au poêle.

Il nourrit des herbes médicinales, que les autres provinces ne connaissent qu'apportées d'ailleurs, principalement la rhubarbe & le musc, que les Sarrasins de l'Occident apportent en toute l'Asie, & puis en l'Europe avec un gain incroyable, vu qu'ils se retirent d'ici à très vil prix. Car vous vendrez la livre de rhubarbe, achetée dix deniers, six ou sept écus en Europe. Ici aussi croît le fameux remède de plusieurs maladies : les Portugais l'appellent *bois de Chine*, les autres *bois saint*, pour la ressemblance en la médecine de celui qu'on apporte des Terres neuves. Et croît de sorte, que sans être cultivé d'aucun, on l'arrache sans qu'il coûte rien que la peine, & s'emporte de là avec profit & gain incroyable.

Ils font du sel non seulement ès provinces maritimes, mais aussi en terre ferme : vous trouverez des eaux, desquelles sans travail aucun il se condense. Par quoi il abonde partout ; & néanmoins d'autant que le sel sert quasi en tous usages de l'homme, il se fait que du trafic du sel un grand tribut est rapporté dans les trésors du roi, sans ce que les marchands qui manient le débit du sel, avant toute chose, s'enrichissent. Les Chinois se servent plus de sucre que miel, encore que l'un & l'autre abonde également. Il y a aussi de la cire, non seulement celle que font les abeilles, mais d'autre aussi, qui est non seulement plus blanche, mais encore meilleure. Car elle est moins p.013 gluante, & étant allumée, elle rend plus de clarté. Elle se fait de certains vermisseaux, que pour cet effet ils nourrissent dans des

arbres. Ils en font aussi d'autre du fruit de certain arbre, qui n'est pas moins blanche que la susdite, mais toutefois en clarté beaucoup inférieure.

D'autant que le papier est en plus grand usage entre les Chinois qu'entre nous, pour cela on le fait de diverses façons, mais toutefois chaque espèce est beaucoup moindre que le nôtre. Car il n'y a aucun papier en la Chine qui puisse souffrir l'impression ou l'écriture des deux côtés. Par quoi une feuille du nôtre en vaut deux de la Chine. Il se déchire aussi facilement, & ne dure pas longtemps.

Ils font certaines feuilles carrées, qu'ils allongent un ou deux pieds de longueur ou largeur ; mais, certes, celui qui se fait de coton, est plus blanc que le nôtre.

Je laisse nécessairement beaucoup de choses, des marbres divers en couleur, des rubis & autres cailloux, & pierres précieuses, des couleurs assez propres à peindre, des bois odorants & betumes, & six cents autres : mais toutefois je ne puis mettre en arrière trois ou quatre choses aux nôtres inconnues. La première est cet arbrisseau, des feuilles duquel se fait cette décoction fameuse des Chinois, Japons & peuples voisins, qu'ils appellent *Cian*. L'usage d'icelle ne peut pas être du tout ancien entre les Chinois, car on ne trouve en leurs vieux volumes aucun caractère hiéroglyphique pour la dénoter (tels que sont quasi toutes les lettres chinoises) d'où on pourrait aussi peut-être estimer que nos forêts ne manquent pas aussi de cette feuille. Ils cueillent ces feuilles au printemps, les sèchent à l'ombre, & les gardent pour leur décoction ordinaire, dont ils se servent presque toujours au boire, non seulement à table, mais toutes les fois qu'un hôte entre pour visiter son ami. Car en devisant il est convié avec cette potion, & encore pour la deuxième, & troisième fois, s'il retarde tant soit peu. On la boit ou plutôt on la hume toujours chaude, & par son amertume tempérée, elle n'est pas désagréable à la bouche, & à la vérité saine, & sert à plusieurs choses, n'étant sa bonté utile à une seule, ains une commodité surpasse l'autre en plusieurs & diverses occasions, & ainsi la livre se vend un écu, & souvent deux ou trois, si elle est estimée de la meilleure. La plus

excellente au Japon est vendue dix, & souvent douze écus d'or, où l'on en use un peu autrement qu'en la Chine : car les Japonais mêlent ces feuilles pulvérisées en un gobelet plein d'eau chaude, à la quantité de deux ou trois cuillerées, & boivent cette potion ainsi mêlée ; mais les Chinois jettent quelque quantité de ces feuilles en un petit vaisseau d'eau bouillante, & en après, quand elle a attiré la vertu & <sup>p.014</sup> faculté des feuilles, ils la boivent chaude, rejetant les feuilles.

La deuxième est un espèce de betume semblable à du lait, qui est pressé de l'écorce de certain arbre gluant comme poix. D'icelui ils font une sorte de sandaraque que les Portugais appellent *ciaro*, les Chinois *cie*. D'icelui ils vernissent les tables, litières, meubles, les maisons mêmes, & les navires, & leur donnent, selon qu'il leur plaît, diverses couleurs. Tout cela en après reluit comme un miroir, & est agréable à l'œil pour la netteté, & aux mains pour la légèreté, avec une égale majesté, & durent longtemps. D'où provient que les maisons des Chinois & Japans reluisent ainsi, & plaisent aux regardants. Car avec ce fard ils contrefont toute sorte de bois avec splendeur. Pour cette cause aussi les Chinois, qui se servent de ce betume, garnissent moins que tous les autres peuples leurs tables de nappes pour manger. Car s'il arrive que les tables reluisantes comme cristal perdent quelque chose de leur lustre par la graisse des viandes, elles sont nettoyées en les arrosant & frottant légèrement avec un peu d'eau pure. Car cette tendre & légère superficie n'admet pas le mélange d'aucune autre chose. Peut-être que le trafic de cet arbre serait facile avec l'Europe, & sans doute avec grande utilité ; mais il ne s'est jusqu'à présent trouvé personne qui ait entrepris ce négoce, digne véritablement de l'industrie de quelqu'un. Outre ce betume que j'ai dit, je trouve qu'il y a de l'huile tirée du fruit d'un autre arbre non fort différent de celui-ci. L'usage de sa décoction est semblable au susdit, toutefois inférieur en lustre, mais supérieur en abondance.

Cette même région ne manque pas d'aromates, ou qui y naissent, ou qui sont apportés de dehors. La cannelle ou gingembre y sont communs, & pource en plus grande abondance. Le dernier certes n'est

en aucun lieu meilleur, ou plus fertile. Le poivre, noix muscade, aloès & plusieurs semblables apportés, ou des îles Moluques non guère éloignées, ou des royaumes voisins, décroissent de prix & d'estime, comme ils croissent en grande abondance. Ils ont aussi beaucoup de salpêtre, dont ils se servent moins pour la poudre à canon (car ils usent peu souvent & mal habilement de semblables machines à feu) que pour les jeux & fêtes publiques, qu'ils célèbrent en la Chine avec des feux artificiels, qui ravissent les spectateurs en admiration. Car il n'y a rien qu'ils ne contrefassent très subtilement avec ces feux d'artifice. Ils représentent des arbres, fruits, combats, & des boules de feu tournoyantes en l'air avec dépense non petite. Il nous a semblé, pendant que nous demeurions à Nanquin, que le premier jour de l'an (qu'ils fêtaient sur tous autres) ils consumaient autant de poudre, qu'il en faudrait pour une guerre continuelle de deux ans.

@

## CHAPITRE IV

### Des arts mécaniques des Chinois

@

p.015 Vu qu'il conste par l'opinion de tous, & l'expérience même, que ce peuple sur tout autre est industrieux, on comprend aisément par le chapitre précédent, que tous les arts libéraux se retrouvent parmi icelui, puisqu'aucune matière ne lui défaut, & que le salaire aussi aiguillonne les esprits : qui sont les deux choses, lesquelles ordinairement élèvent les arts à leur suprême degré. Je toucherai en ce chapitre quelque chose d'iceux, & en quoi ils semblent être différents de nos artisans. Et premièrement, d'autant que les Chinois vivent à leur ordinaire fort ménagèrement, de là provient que les artisans accommodent leurs ouvrages non à la perfection de l'art, ains à la volonté des acheteurs. C'est pourquoi ils ne les polissent pas tant, afin qu'ils en modèrent le prix. De là aussi arrive qu'ils sophistiquent la bonté de leurs ouvrages, se contentant de quelque beauté extérieure, ce qu'ils font aussi plus volontiers quand ils travaillent pour les magistrats : car ils sont payés d'iceux selon leur volonté & non selon le mérite de l'œuvre, & sont contre leur gré appelés au travail.

En l'architecture ils sont du tout inférieurs aux nôtres, non moins en la beauté des bâtiments, qu'en la durée. En quoi on pourrait douter qui des deux est plus à louer. Car les Chinois mesurent la structure de leurs maisons à la brièveté de la vie humaine, pour ce qu'ils bâtissent pour eux & non pour autrui ; mais les nôtres, selon leur ambition naturelle, aspirent à l'éternité. C'est pourquoi ils ne peuvent comprendre ni se persuader la splendeur de nos maisons, soit publiques, soit particulières. Et s'ils entendent dire quelquefois que nos bâtiments durent souvent plusieurs siècles, voire quelques-uns mille ans, les autres deux mille, ils sont étonnés. Quand ils nous demandent la cause de cette durée, nous la rapportons aux fondements hauts & solides, dont la profondeur puisse soutenir le reste de la masse du bâtiment ;

les Chinois au contraire n'en creusent aucuns. Seulement, ils posent de grandes pierres sur la terre battue ; ou, s'ils en creusent quelques-uns, à peine sont-ils coutumiers de fouir quelques coudées, tant grandes que doivent être les maisons ou tours qu'ils prétendent bâtir. Et ainsi rarement durent-ils un siècle, non pas même les remparts, qu'il ne les faille réparer de nouveau. À ceci il faut <sup>p.016</sup> ajouter que (comme j'ai dit ci-dessus) la plus grande part des maisons sont de bois, ou soutenues de colonnes de bois ; en quoi il y a une commodité qui n'est pas petite, d'autant que les murailles se peuvent renouveler sans quasi toucher au reste de l'édifice. Car les toits mêmes ne sont pas soutenus des murailles, mais des piliers.

L'imprimerie est un peu plus ancienne en la Chine qu'en l'Europe. Car c'est chose certaine, qu'elle est en usage parmi eux passé cinq cents ans. Et y en a qui assurent que les Chinois en ont usé avant que Dieu immortel se fût abaissé soi-même en ce monde mortel. Mais elle est beaucoup différente de la nôtre, qui serait très difficile pour la multitude de leurs caractères hiéroglyphiques. Encore qu'aujourd'hui, en quelque brevet, ils gravent leurs caractères en une table légère & unie, faite de poirier, pommier, ou de l'arbre qu'ils appellent *zizizho*. Sur cette table, ils transcrivent la feuille, ou plutôt la collent tout entière légèrement ; puis après ils rasent très subtilement le papier jà desséché, de telle façon qu'on ne voit rien rester en la tendre surface que les caractères apparents ; puis ils engravent avec des touches de fer tellement cette table, que les seuls linéaments des caractères ou de la peinture paraissent élevés. En après, ils impriment comme il leur plaît leurs feuilles avec une facilité & promptitude incroyable. Et quelquefois un seul imprimeur en dépêchera mille cinq cents en un jour. Ils sont aussi si prompts à graver leurs tables, qu'ils me semblent ne mettre pas plus de temps à en graver une, que les nôtres feraient à la composer, & corriger. Cette façon d'imprimer est plus propre pour les plus grands caractères chinois que pour les nôtres ; car il ne me semble pas qu'on peut commodément graver nos plus petites lettres sur leurs tables de bois. Au reste il y a en ceci une chose merveilleusement

commode, car, vu que les tables une fois gravées se gardent en la maison, on peut toutes les fois qu'on veut ôter quelque chose, ou ajouter, non seulement un mot, mais aussi des périodes entières, pendant que les tables se raccommoient un peu. Et l'imprimeur, ou l'auteur, n'est pas contraint dès la première impression d'imprimer ensemble à une seule fois un grand nombre de livres : ains **toutes & quantes fois**<sup>3</sup> qu'il lui plaira, ou qu'il sera nécessaire, il s'en imprime, selon qu'il lui plaît, plus ou moins. Ce qui nous est souvent arrivé, car nous imprimons avec l'aide de nos domestiques, des livres de notre religion, ou des sciences de l'Europe, que les nôtres ont mis en lumière en langue chinoise dans notre propre maison. Cette façon donc d'imprimer est si facile, que qui l'aura vue une fois, soudain pourra entreprendre d'en faire autant. De cette commodité provient si grande multitude de livres chinois, & à si bon marché, qu'il n'est pas p.017 aisé de l'expliquer à qui ne l'a vu.

Il y a encore une autre façon d'imprimer ce qui est une fois gravé sur le marbre ou sur le bois. Pour exemple, il y a quelque épitaphe ou peinture engravée dans un marbre plein ; ayant mis par-dessus une feuille de papier humide, & un drap entre deux, on frappe dessus avec un maillet si longtemps que le papier subtil entre dans les traces vides de la peinture, ou des caractères ; en après, d'une main légère, on passe de l'encre, ou quelque autre couleur qu'on veut sur cette feuille, & ces seuls linéaments demeurent en leur blancheur & ressemblent assez bien la première forme. Mais cette façon requiert des traits grossiers & ne se peut accommoder aux traits d'une table subtile.

C'est un peuple fort adonné à la peinture (dont ils se servent beaucoup en leurs artifices) mais ils ne sont nullement comparables aux peintres de l'Europe, & encore moins aux tailleurs d'images ou fondeurs. Ils embellissent des voûtes & arcs magnifiques de figures d'hommes & animaux, & parent leurs temples de simulacres des faux dieux, & de cloches d'airain. Et certes, si je ne me trompe, ce peuple autrement très ingénieux me semble être ainsi grossier en ces artifices, d'autant qu'ils n'ont jamais eu aucune fréquentation avec les étrangers pour aider leur

nature par l'art, qui en autre chose ne cède en rien à aucune autre nation. Ils ne savent que c'est d'embellir les peintures d'huile ou d'ombrages ; & pour ce semblent-elles plus mortes que vives. Ils me semblent aussi rencontrer mal aux statues, en la taille desquelles ils mesurent tous les préceptes de la proportion à l'œil seul, qui souvent se trompe & commet des fautes non petites en des grands corps. Mais pour cela ils ne laissent pas de faire des masses lourdes de monstres de cuivre, de marbre, & de terre. Toutes les cloches sont sonnées avec des battants de bois, & semblent ne pouvoir souffrir ceux de fer, aussi ne peuvent-elles être comparées aux nôtres quant au son.

Ils ont diversité, & quantité d'instruments de musique ; mais ils manquent d'orgues & d'épinettes, & de tous semblables instruments ; ils mettent à tous leurs instruments des cordes de soie crue retorte ; & ne savaient pas seulement qu'il s'en peut faire des boyaux des animaux. Toutefois la symétrie en la composition des instruments se rapporte à la nôtre. Or tout l'art de musique consiste au ton d'une seule voix. Ils ignorent entièrement l'accord discordant de diverses voix, & toutefois ils se flattent fort eux-mêmes en leur musique, qui au jugement superbe de nos oreilles semble être du tout de mauvais accord. Ils se donnent les premières louanges pour le chant de la musique, si admirent-ils nos orgues & autres instruments qu'ils ont ouïs p.018 jusqu'à présent. Et peut-être feront-ils le même jugement de l'harmonie de nos voix, quand ils en auront compris l'art, & les accords, qui jusques ici n'ont pas été entendus dans nos églises, d'autant qu'il n'y a encore quasi que des commencements muets en toute chose. Cela provient, à mon avis, de la sincérité de l'esprit des Chinois, qui préfèrent aisément les choses étrangères aux leurs propres, quand ils jugent qu'avec raison elles doivent être préférées. Car je crois que leur orgueil provient de l'ignorance des choses meilleures, & de la barbarie des peuples voisins.

À peine ont-ils des instruments pour marquer les heures. Ceux qu'ils ont se mesurent, ou avec l'eau, ou avec le feu. Ceux d'eau sont comme de grands vaisseaux, qui par l'égout<sup>1</sup> proportionné de l'eau servent

d'horloge. Ceux du feu sont faits de cendres odorantes, & ressemblent aux mèches de nos canons. Ils en font aussi quelques autres avec des roues que le sable fait tourner comme l'eau ; mais le tout n'est qu'ombre au regard de nos artifices, & le plus souvent ils font des grandes fautes en la proportion de la mesure du temps. Ils ne connaissent autre instrument de mathématique, que celui qui prend son nom de l'équateur ; ils n'avaient pas même appris de le poser selon la situation des lieux.

Ils sont fort adonnés aux comédies, & surpassent en ceci les nôtres, si bien qu'un nombre infini de jeunes hommes est occupé à cet exercice. [Aucuns](#)<sup>1</sup> d'entre eux voyagent où ils leur plaît par tout le royaume ; les autres s'arrêtent aux lieux plus peuplés, & sont admis aux récréations publiques & privées. Mais c'est entièrement la lie du royaume & l'on n'en trouve pas aisément d'autres plus difformes de vices ; car plusieurs enfants achetés à prix d'argent par ces archibouffons, sont instruits dès les premiers ans à danser, faire les bateleurs, contrefaire leurs voix. Toutes ces comédies sont presque histoires ou fictions anciennes, & s'en écrit du tout peu de nouvelles. On les admet communément aussi aux plus honorables banquets ; ces bateleurs étant appelés, viennent préparés à représenter quelle que ce soit des communes, par quoi ils portent le livre de leurs comédies au conviant, pour choisir celle qu'il lui plaira de voir. Et les conviés en mangeant & buvant regardent avec tant de plaisir, qu'ayant souvent demeuré dix heures à table, ils consomment parfois autant de temps après le repas à regarder, cependant qu'on allonge une comédie de l'autre. Ils prononcent quasi tout en chantant, & profèrent à peine quelque chose à la façon de parler du vulgaire.

L'usage des cachets entre les Chinois est noble & fort fréquent. Ils p.019 ne les apposent pas seulement sur leurs lettres, mais aussi sur leurs écritures, poèmes, peintures, & beaucoup d'autres choses. En iceux on ne grave autre chose que le nom, surnom, qualité & dignité de l'auteur. Ils n'en ajoutent pas un tout seul, ains ils marquent souvent le commencement & la fin de leurs œuvres de plusieurs, & ne les

impriment pas en la cire ou autre semblable chose ; mais les peignent seulement de couleur rouge. De là vient que les principaux ont à table un vase plein de cachets, qui ont leurs divers noms engravés (car chaque Chinois est nommé de plusieurs noms) & iceux sont la plupart de quelque matière de prix, comme bois, marbre, ivoire, airain, cristal, [coral](#)<sup>rem</sup> & autres pierres de plus grande estime. Il se trouve aussi plusieurs artisans d'iceux, & cet [artifice](#)<sup>1</sup> entre les Chinois n'est pas [mécanique](#)<sup>2</sup>, d'autant principalement que les caractères des cachets sont différents des vulgaires, & ressentent leur antiquité, qui est fort honorée de toute nation. C'est pourquoi il faut que les artisans soient hommes lettrés.

Il y a encore un autre art dissemblable à celui-ci, savoir de faire l'encre pour toute sorte d'écriture. Ils la font comme en forme de petits pains, avec la fumée de l'huile. Et d'autant qu'ils sont sur toute autre nation fort adonnés à bien peindre leurs caractères, de là vient qu'un bon écrivain n'est pas seulement estimé d'iceux, & partout honoré de toute sorte de devoirs, mais encore ceux qui font l'encre pour écrire ne sont pas estimés mécaniques. Ils se servent d'icelle sur une table de marbre ; & icelle fort déliée, ils frottent leurs pains à écrire contre icelle avec quelque goutte d'eau, & en teignent la table. En après ils prennent l'encre avec un pinceau de poil de lièvre duquel ils se servent pour écrire. On voit aussi beaucoup d'artisans de ces tablettes, qui souvent à grand prix subtilisent les pierres les plus estimées, & leur donnent une belle & élégante forme. Finalement ces trois choses qu'on emploie pour écrire sont la plupart excellemment ornées, & sont estimées, d'autant que de leur nature elles sont mises en œuvre pour une chose grave, telle qu'est l'écriture, par des hommes aussi pleins de gravité & majesté.

Il y a encore un autre artifice peu usité des nôtres, qui consiste à faire des éventails pour exciter du vent en été, desquels les personnages de toute qualité, & sexe, ont accoutumé se servir. Il n'est permis à aucun de marcher sans éventail, encore qu'en temps froid il semble être meilleur de chasser les vents que de les attirer ; mais ils ont plus d'égard à certaine majesté, qu'à la nécessité. Ils se font

diversement : car si vous considérez la matière, ils sont fait de roseau, bois, ivoire, ébène, avec papier, soie, ou aussi de quelque paille de bonne senteur ; si la forme, les <sup>p.020</sup> uns sont ronds, d'autres en ovale, & d'autres carrés. Or ceux dont les principaux se servent sont élégamment faits de papier blanc & doré, & se plient & déplient comme il leur plaît. Ils font souvent écrire sur iceux quelque belle sentence, ou poème, & cela est le plus commun présent qu'ils s'envoient l'un à l'autre, pour témoignage de bienveillance. Nous en avons présentement un plein petit coffre en la maison, que les amis nous ont donnés pour renvoyer après à d'autres, pour semblable assurance d'amitié. Or il y a partout une infinité d'artisans occupés à les faire. Il m'a toujours semblé qu'on pouvait toujours comparer cet usage d'éventail des Chinois à celui de nos gants ; & encore que le principal usage de l'un & de l'autre semble être différent (car l'un est pour éloigner le chaud, l'autre pour chasser le froid), toutefois l'usage semble principalement être pour les présents, ou pour la bienséance.

En ce peu de choses les Chinois sont différents des Européens, mais en plusieurs autres en une si grande distance de terres ils s'accordent merveilleusement, principalement en la façon de manger, s'asseoir, dormir. En quoi eux seuls, entre tant d'autres peuples, je ne sais par quelle raison ont conspiré avec les Européens. Car ils ont des tables, sièges & lits, dont tous les peuples voisins, & autres ne se servent point, mais s'asseoient sur terre même, couverte de nattes, y mangent & dorment. Ce qui certes semble très digne de remarque & d'où l'on pourra facilement juger de la ressemblance de beaucoup de choses que j'omets, pour n'être trop long.

## CHAPITRE V

### Des arts & sciences libérales entre les Chinois, & des degrés des hommes de lettres

@

Avant que nous venions à l'administration de cet empire, il est du tout nécessaire de dire quelque chose des lettres, sciences & degrés d'icelles entre ce peuple, en quoi pour la plupart consiste la manière de gouverner de cette république, qui en ceci est fort différente de toutes les autres nations du monde, quelque part que ce soit. Et encore qu'en ce royaume les philosophes ne commandent pas, on peut néanmoins dire que les rois mêmes sont gouvernés par les philosophes. Leur façon d'écrire & composer, qui est semblable à ces figures <sup>p.021</sup> hiéroglyphiques des Égyptiens, n'est pas beaucoup différente de la façon de parler. Car aucun livre pour tout n'est écrit en langage vulgaire. Et si d'aventure quelqu'un approche de plus près la façon de parler ordinaire, icelui ni de sujet, ni d'estime, ne s'élève au-dessus du commun. Et toutefois quasi tous les mots de l'un & l'autre langage sont communs ès devis familiers & plus graves écritures ; mais toute la diversité consiste en la seule composition des mots.

Or tous les mots de quelque langage des Chinois que ce soit, jusques à un, sont d'une syllabe ; & ne s'en trouve pas un seul de deux ou plusieurs ; encore qu'il n'y ait pas peu de diphtongues de deux, & souvent de trois voyelles unies en une syllabe. Je les appelle diphtongues selon notre manière de parler ; car entre les Chinois on ne fait aucune mention de voyelles, ni de consonantes ; mais ils ont leur caractère hiéroglyphique de chaque mot, comme de chaque chose, & n'y a pas moins de lettres que de mots ; si que parmi eux diction, syllabe, élément, est une même chose. Si toutefois en cet œuvre vous lisez des mots chinois de plusieurs syllabes, sachez qu'en chinois chaque syllabe fait autant de mots ; mais, pour autant qu'elles sont instituées pour signifier une seule chose, nous les avons à la façon

latine assemblées en un mot, & encore que le nombre des caractères soit selon la multitude des choses, ils les composent néanmoins tellement, qu'ils n'excèdent pas septante ou quatre-vingt mille. Et qui en connaît dix mille d'iceux, il a la connaissance des lettres qui sont quasi nécessaires pour écrire : car il n'est pas du tout besoin de les connaître toutes ; & n'y a peut-être en tout le royaume aucun qui les connaisse. La plupart de ces lettres sont d'un même son, non même figure, voire aussi non d'une signification : d'où provient qu'on ne trouve aucun autre langage tant équivoque & ne se peut aucune chose proférée de la bouche d'un autre mettre par écrit, ni leurs sentences par les auditeurs, quand on les lit, s'ils n'ont le même livre devant les yeux, afin qu'ils reconnaissent avec les yeux les figures & les accents équivoques des mots, dont ils ne peuvent faire distinction par le jugement des oreilles. D'où arrive souvent qu'en parlant l'un n'entend pas bien la conception de l'autre, bien qu'il parle élégamment, & prononce fort exactement les paroles, & qu'icelui est non seulement contraint de redire le même, mais encore de l'écrire. Et s'ils n'ont en main l'appareil pour écrire, ils forment les caractères sur la table avec de l'eau, ou du doigt en l'air, ou en la main de l'auditeur. Et cela arrive principalement entre les gens de lettres, & les personnages quant au reste éloquents, tant plus ils s'entrepellent nettement, & élégamment, & approchent de près à la manière d'écrire des <sup>p.022</sup> livres. Ils ôtent aucunement cette équivocation avec cinq accents ou tons, lesquels, tant ils sont subtils, on ne peut pas discerner si aisément. Ils remédient aucunement à ce peu de leurs accents : car d'une syllabe des nôtres, ils en font souvent cinq toutes entièrement différentes de signification, par la variété de ces tons, & n'y a aucune diction qui ne soit prononcée avec un de ces accents. D'où la difficulté de parler, & entendre s'augmente de sorte qu'aucune langue du monde ne semble être si difficile à apprendre aux étrangers. Toutefois cette difficulté, par la faveur divine & travail assidu, est surmontée par ceux qui se sont entièrement dédiés au salut de ce peuple, lesquels jusqu'à présent autant qu'il y en a ici de notre Compagnie ont appris non seulement à parler, mais encore à lire & écrire.

J'estime certes que la cause de ceci est, que cette nation de tout temps a plus tâché de polir son écriture, que son langage : pour ce que toute son éloquence jusqu'aujourd'hui consiste en la seule écriture, non en la prononciation, telle que lisons qu'était celle de Socrate entre les Grecs. Cela est cause que les messagers domestiques s'envoient même dans la ville non avec commission de bouche, ains quasi toujours avec écrit.

Or cette manière d'écrire, par laquelle nous donnons à chaque chose son caractère, encore qu'elle soit fort fâcheuse à la mémoire, néanmoins au reste apporte quant à soi une certaine grande commodité aux nôtres inouïe, d'autant que les nations très différentes en langage, usant de caractères communs, en écrivant se communiquent ensemble par le moyen des livres, & des lettres, encore que l'une n'entende pas l'autre en parlant ensemble. Ainsi les JAPONS, CORAINS, COCINCINOIS, LEUHIENS, ont des livres communs, encore qu'en les prononçant ils sont si différents entre eux que l'un n'entend pas seulement un mot de l'autre. Ils entendent néanmoins tout le même sens des livres, encore qu'ils n'aient connaissance d'aucune autre langue que de la leur propre. En ce même royaume aussi de la Chine, chaque province est si différente au parler, qu'ils n'ont du tout rien de commun, & toutefois ils ont tous un même trafic, & usage de livres & de lettres.

Toutefois, outre ce langage naturel de chaque province, il y en a un autre commun à tout le royaume, qu'iceux appellent *quonhoa* : qui veut dire langage de cour ou de [plaid](#). Ceci provient de ce que tous les magistrats, comme je dirai ci-après, en la province où ils exercent leurs charges publiques sont étrangers ; & afin qu'ils ne fussent contraints d'apprendre un langage étranger, il y a un langage de cour par tout le royaume, avec lequel non seulement les affaires du palais se p.023 vident, mais encore tous les mieux disants, ou les étrangers avec ceux du pays s'entrepellent en quelque province que ce soit ; & les nôtres apprennent ce seul langage. Car le langage de chaque province n'est en aucun lieu nécessaire, & aussi n'est-il pas civil, & n'est pas mis en

usage par les plus honnêtes, si ce n'est d'aventure familièrement par ceux d'un même lignage, en la maison, ou dehors pour mémoire du pays ; & tous les enfants même, & les femmes savent ce langage, la fréquentation surmontant la difficulté.

J'entends qu'au Japon, outre les caractères, qui de la Chine sont là parvenus, se retrouve l'usage de l'alphabet, & de quelques lettres à notre façon, avec lequel ils peuvent écrire leur langage sans cet embarras infini de caractères chinois. Peut-être les peuples voisins, dont j'ai parlé ci-dessus s'en servent aussi ; mais entre les Chinois il n'y a aucun usage de telles lettres, ni même aucun vestige. Et pour cela tous ceux qui font profession des lettres, apprennent leurs caractères & figures dès leur première enfance, quasi jusqu'à l'extrême vieillesse, encore que cela sans doute dérobe beaucoup de temps aux meilleures sciences. Le même néanmoins n'occupe pas du tout inutilement leurs esprits, & les retire de la liberté de la jeunesse, à laquelle certes nous penchons tous, mais principalement étant oisifs. De cette manière aussi de peindre les caractères pour lettres, provient une belle façon d'écrire entre les Chinois, par laquelle ils disent non seulement en peu de mots, mais en peu de syllabes, ce que peut-être nous dirons moins intelligiblement avec des longs discours pleins d'ambiguïté.

Mais, d'autant que nous traitons de la façon de peindre les caractères, il ne faut pas aussi oublier que la position de l'écriture chinoise est diamétralement contraire à la nôtre. Car ils mènent la main à droite du haut en bas, & nous, nous poursuivons de la gauche à droite, en largeur, & en travers.

De la variété des sciences plus nobles, ils n'ont quasi connaissance que de la seule philosophie morale. Car ils ont plutôt obscurci la nature de diverses erreurs, qu'ils ne l'ont éclaircie. Or, d'autant qu'ils n'ont rien appris de la dialectique, ils traitent ces préceptes éthiques ou moraux sans aucun ordre de doctrine ; mais la plupart avec sentences & ratiocinations confuses, autant qu'ils peuvent être guidés de la lumière infuse de nature. Le plus grand philosophe de tous les Chinois s'appelle Confutius, que je trouve être venu en ce monde cinq cent cinquante &

un ans devant l'avènement de notre Sauveur Jésus-Christ en terre, & avoir vécu plus de <sup>p.024</sup> septante ans. De telle sorte qu'il excitait un chacun à l'étude de la vertu non moins par exemple que par écrits & conférences ; par laquelle façon de vivre il a acquis telle réputation entre les Chinois qu'on croit qu'il a surpassé en sainteté de vie tous les mortels autant qu'il y en a eu d'excellents en vertu, en quelque lieu du monde que ce soit. Et certes si on a égard aux paroles & actions qu'on lit de lui, nous confesserons qu'il cède à peu de philosophes ethniques, & qu'aussi il en devance beaucoup. Pour cette cause l'estime qu'on fait de ce personnage est si grande, qu'aujourd'hui même les hommes de lettres chinois ne révoquent en doute chose aucune qu'il a dite, ains ils le croient tous également comme leur commun maître ; & non seulement les hommes lettrés, mais aussi les rois mêmes, après tant de siècles passés le révèrent ; mais toutefois à la façon des mortels, & non comme ils adorent quelque déité. Et font bien paraître qu'ils ne sont pas ingrats, montrant combien il lui sont redevables pour la doctrine, qu'il leur a enseignée. Car depuis tant de temps sa postérité est fort honorée de tous. Et les rois ont donné au chef de la famille par droit héréditaire un titre d'honneur non petit, qui est suivi de très grands revenus, immunités & privilèges.

Ils ont non seulement acquis assez bonne connaissance de la philosophie morale, mais encore de l'astrologie & de plusieurs disciplines mathématiques. Toutefois ils ont autrefois été plus entendus en l'arithmétique, & géométrie ; mais aussi ils ont acquis, ou traité tout ceci confusément. Ils **partissent** les constellations autrement que nous. Et au nombre des étoiles, outre celles dont nos astrologues font mention, ils en ont ajouté cinq cents : car ils mettent en ce nombre quelques autres plus petites qui n'apparaissent pas toujours. Mais ces astrologues ne se soucient pas beaucoup de réduire à la règle de la raison les constellations célestes. Ils sont la plupart occupés à prédire le moment des éclipses, & la grandeur des planètes & des étoiles ; mais tout ceci est plein de mille erreurs. Finalement ils rapportent quasi toute leur science de la connaissance des astres à celle que les nôtres

appellent judiciaire, croyant que tout ce qui se fait en ce bas monde dépend des astres. Ils ont toutefois appris quelque chose en ces disciplines mathématiques des Sarrasins, qui sont venus de l'Occident ; mais ceux-là ne confirment rien par l'autorité des démonstrations, ains seulement ont laissé quelques tables, à la règle desquelles ils réduisent leurs calendriers, l'éclipse du Soleil & de la Lune, & les mouvements de toutes les planètes.

Le premier de cette famille qui règne aujourd'hui a défendu qu'aucun n'apprenne ces préceptes d'astrologie judiciaire, sinon ceux qui <sup>p.025</sup> sont de droit héréditaire destinés à cela, craignant que de cette connaissance des astres, celui qui l'aurait acquise, ne prît occasion & pouvoir de tramer des nouveautés au royaume. Celui toutefois qui règne aujourd'hui entretient avec grande dépense plusieurs mathématiciens, & iceux sont ou eunuques dans l'enclos du palais, ou au dehors, des officiers royaux, desquels il y a aujourd'hui deux sièges en la cour royale de Pequin : l'un de Chinois, qui font profession de ranger les calendriers & éclipses selon la manière qu'ils ont apprise de leurs ancêtres, l'autre de Sarrasins qui supputent le même selon la discipline apportée d'Occident. Et en après se communiquent l'opinion des deux présidiaux, s'aidant l'un l'autre. Tous les deux aussi ont une place sur une petite colline pour contempler les astres, en laquelle ils ont élevé des machines de fonte de grandeur extraordinaire, qui ont quelque ressemblance d'antiquité. En cette colline, il y a toujours un de leurs collègues qui fait la sentinelle de nuit, pour voir si d'aventure le ciel par quelque nouveauté extraordinaire des astres, ou des planètes, présage quelque chose ; ce qu'étant arrivé, le lendemain envoyant un livret au roi, ils lui en donnent avis, & ensemble déclarent ce qu'il leur semble que cela présage de bon ou de mauvais. La place des mathématiciens de Nanquin paraît sur une colline élevée dans la ville, & la grandeur des instruments de mathématique passe l'élégance de ceux de Pequin, pource qu'en ce temps-là les rois résidaient en cette ville.

Le devoir des astrologues de Pequin est de prédire par tout le royaume les défauts du Soleil & de la Lune, & l'ordonnance étant

publiée, les magistrats & ministres des idoles sont commandés de s'assembler en certain lieu, étant revêtus des ornements de leurs offices, & de secourir la planète malade. Ce qu'ils pensent faire avec des cymbales de cuivre touchées à cadence, & fléchissant souvent les genoux pendant tout le temps que ces planètes défaillantes sont malades. J'entends qu'ils craignent pendant ce temps d'être dévorés de je ne sais quel serpent.

Les préceptes de la médecine ne sont pas peu différents des nôtres, mais ils ne tâtent pas autrement le pouls ou battement de veines que les nôtres. Et certes ils sont assez heureux en la médecine. Ils usent de médicaments, simples, herbes, racines & autres semblables. Par quoi toute la médecine chinoise est comprise aux préceptes de notre botanique. Il n'y a aucun collège public de cet art, mais chacun est particulièrement enseigné par quelque maître qui lui plaît. En l'une & l'autre cour, après l'examen on accorde à l'art de médecine des degrés, mais ainsi comme en passant, & sans aucun égard ; de sorte <sup>p.026</sup> que celui qui est honoré de ce degré, n'en acquiert pas plus d'autorité, ou de réputation, que celui qui ne l'a pas, parce qu'il n'est défendu à personne de panser les malades, soit qu'il se trouve savant ou ignorant en médecine. Finalement, cela est connu à tous, qu'aucun n'étudie aux mathématiques, ou en médecine, qui croit pouvoir exceller en la philosophie morale, & ainsi personne quasi ne s'adonne à ces sciences, sinon celui lequel ou par la pauvreté, ou par le défaut d'esprit est détourné des disciplines plus relevées. D'où procède qu'à peine sont-ils en aucune estime, car l'honneur entretient les arts, & tous sont encouragés aux études par la gloire, ou par l'espoir des récompenses.

On peut voir le contraire en la science éthique, au suprême degré de laquelle quiconque est élevé, encore ne semble-t-il pas avoir atteint le sommet de la fidélité chinoise. Il me semble que je dois un peu plus au long traiter de ceci ; car je crois que cela ne sera pas moins agréable au lecteur, que nouveau. Ce CONFUTIUS, que j'ai dit prince des philosophes chinois, a rassemblé quatre volumes des écrits des anciens philosophes chinois, & a écrit le cinquième de sa propre industrie. Il a

appelé ces livres, *Les cinq doctrines*. En iceux sont contenus les préceptes moraux de bien vivre, & gouverner la république, les exemples des anciens, coutumes, sacrifices, comme aussi plusieurs poèmes des anciens, & autres semblables. Outre ces cinq volumes, on a réduit en un volume, sans aucun ordre, des préceptes divers tirés de deux ou trois philosophes, savoir de Confutius & ses disciples, des apophtegmes & sentences touchant l'institution des mœurs selon la droite raison, voire le moyen de se **duire** premièrement soi-même, puis sa famille, & finalement le royaume à la vertu. Ils ont appelé ce volume (d'autant qu'il est compris en quatre livres) *Tetrabiblion* qui veut dire *quatre livres*. Ces neuf volumes sont les plus anciens des bibliothèques chinoises, & desquels quasi tous les autres sont provenus. Ils contiennent aussi la plupart des caractères hiéroglyphiques. Et certes ils prescrivent des préceptes de la philosophie morale, qui ne profitent pas peu à la république. Par quoi les plus anciens rois ont fait une loi, confirmée par l'usage de plusieurs siècles, que quiconque veut être & avoir la réputation d'homme lettré, il est nécessaire qu'il ait les fondements de sa doctrine de ces livres ; auxquels ce n'est pas assez de comprendre le vrai sens du texte, mais encore, ce qui est plus difficile, il faut qu'ils sachent promptement & pertinemment écrire chaque sentence ; & pour ce faut-il (afin qu'ils s'en puissent bien acquitter) que chacun d'eux apprenne ce Tétrabiblion, duquel nous avons parlé ci-dessus.

p.027 Or il n'y a aucune école ou académie publique (ce que quelques-uns de nos écrivains ont assuré) desquelles les maîtres aient entrepris d'interpréter ces livres. Mais chacun fait élection d'un précepteur à sa volonté par lequel il soit à ses propres dépens instruit en sa maison. Il y a grand nombre de ces maîtres domestiques, tant à cause de la difficulté des caractères chinois, desquels à grande peine plusieurs peuvent être instruits par un seul, que pource que c'est la coutume (comme j'ai dit) que chacun en sa propre maison tient école ouverte pour l'instruction de ses enfants, encore qu'il n'y en ait qu'un

ou deux ; & ce comme je crois afin qu'ils ne soient détournés de leurs études par la fréquentation des autres.

En cette science on donne trois degrés de lettres à ceux de ce nombre qui se présentent pour être examinés, & qui en sont jugés capables ; & cet examen consiste presque en la seule écriture. Le premier degré des gens de lettres se donne en chaque ville au lieu qu'ils appellent *école*. Quelque homme fort docte, dénommé du roi même à cet effet, en fait la collation. Icelui du nom de son office est appelé *tihio*, & le degré *scieucal*, & ressemble à notre baccalauréat. Le *tihio* donc marche par toutes les villes de la province, pour après avoir remis trois examens donner ce degré. Sitôt que ce chancelier (afin que je parle selon notre coutume) est arrivé, tous ceux de la ville ou des lieux voisins qui prétendent à ce degré, accourent incontinent ensemble, & se soumettent à l'examen. Le premier se fait par ces maîtres d'école, qui ayant obtenu ce degré président aux autres bacheliers, attendant qu'ils en acquièrent un autre plus haut. Chacun est reçu à cet examen, & arrive souvent qu'il y en a quatre ou cinq mille d'une seule ville. Ces maîtres d'école sont pour ce sujet gagés du roi. Ceux-ci en après sont par iceux renvoyés aux quatre prévôts de la ville, qui sont tous gens de lettres (car aucun autre ne parvient au gouvernement de la république) lesquels présentent encore ceux qui ont été examinés au chancelier ; mais deux cents seulement de tout ce nombre qu'ils ont jugés les plus capables par la meilleure écriture. Le troisième examen est fait par le chancelier, qui est en tout & partout plus rigoureux que les autres, car de deux cents il n'en dénomme pas plus de vingt ou trente bacheliers (selon la grandeur du pays), lesquels par ce même examen il aura trouvé les plus dignes, & les ajoute au nombre des bacheliers des années précédentes, qui tous à cause de leur dignité ne sont pas des moindres de la ville. Car ils sont honorés de tous pour le respect de l'autorité à laquelle ils s'avancent ; ils prennent la robe longue, le bonnet, & <sup>p.028</sup> les brodequins, marque particulière de leur qualité ; & n'est pas permis à aucun autre qu'au bachelier de marcher de cette sorte. Ils tiennent rang plus honorable aux

assemblées des magistrats, & leur rendent des compliments plus graves de civilité, qui ne sont pas permis au vulgaire. Ils jouissent aussi de beaucoup de privilèges, & ne sont presque sujets à aucun, si ce n'est au chancelier, & à ces quatre maîtres ; les autres magistrats aussi ne jugent pas facilement de leurs causes ou délits.

Le pouvoir du chancelier s'étend non seulement sur les nouveaux bacheliers, mais encore il remet à l'essai les autres des années précédentes, qui ont été admis à ce degré, & fait une enquête sévère de ce qu'ils ont appris, ou oublié. Il les dispose donc en cinq ordres selon la bonté de l'écriture. À ceux du premier rang il permet, pour prix, de pouvoir devant qu'avoir atteint le plus haut degré, exercer quelques charges publiques, mais non les plus grandes. Il donne aussi un prix aux seconds, mais moindre. Il déclare les troisièmes indignes de prix, mais aussi de punition. Les quatrièmes sont fouettés publiquement pour peine de leur paresse. Les derniers sont dépouillés des ornements de bacheliers, & rejetés parmi le commun. Ils font cela, afin qu'ils ne s'engourdissent en oisiveté après qu'ils sont fait bacheliers, & oublient ce qu'ils ont appris.

Mais l'autre degré des hommes lettrés de la Chine, s'appelle *kiugin*, & est comparé à l'ordre de nos licenciés. Icelui ne se donne que tous les trois ans en la ville capitale de la province, environ la huitième lune & aussi avec plus de majesté ; mais encore ne se confère-t-il pas à tous ceux qui en sont jugés dignes, mais à quelque nombre de ceux qui entre ceux-là sont les plus suffisants, plus ou moins, selon la dignité, ou grandeur des provinces. Car on dénomme en chaque cour royale (à savoir de Pequin, & Nanquin) de tout le nombre des bacheliers cent cinquante licenciés, en celle de *Cequian*, *Quiam chinoise* & *Fuquian* nonante-cinq, aux autres un peu moins, selon le nombre des doctes, & le mérite de la province.

À cet examen sont seulement admis les bacheliers, & non toutefois tous ; mais le chancelier choisit de tout le nombre de chaque ville ou école de la province (comme j'ai déjà dit) au moins trente, au plus quarante bacheliers éprouvés par l'écriture. Et toutefois faisant ainsi, ès

provinces plus habitées le nombre de ceux qui aspirent à l'ordre des licenciés monte souvent à quatre mille. En icelle année donc, qui est toujours la troisième pour la création des licenciés (comme pour <sup>p.029</sup> exemple a été l'an 1609 & reviendra l'an 1612 suivant), peu de jours devant la huitième lune, qui échoit souvent au mois de septembre, les magistrats de Pequin offrent au roi en un livret cent philosophes des plus choisis de tout le royaume, afin que d'iceux il en nomme trente, savoir deux pour chaque province, qui président à cette élection de licenciés. Or il faut que l'un d'iceux soit du collège royal qu'ils appellent *hanlinyuen*, duquel les officiers sont estimés les plus renommés du royaume.

Or le roi ne les nomme jamais, qu'au même temps qu'ils pourront, avec la plus grande diligence qui se peut, arriver en la province désignée, commettant aussi plusieurs gardes, afin d'empêcher que pour quelque cause que ce soit, ils ne parlent à personne de la province, devant que les licenciés soient dénommés. Le magistrat aussi appelle des philosophes les plus fameux de la même province, par lesquels ces deux examinateurs royaux sont fidèlement aidés & assistés en cet examen, & première épreuve d'écriture.

Or en chaque ville métropolitaine se voit un grand palais édifié seulement pour cet examen, ceint de très hautes murailles. En icelui il y a plusieurs chambrettes séparées de tout bruit, dans lesquelles se retirent ces examinateurs que j'ai dit, pendant qu'ils examinent les écritures. Outre cela, il y a plus de quatre mille cellules au milieu du palais, qui ne peuvent rien contenir qu'une petite table, un escabeau & un homme. De ces cellules aucun ne peut parler avec son voisin, ni même voir personne.

Sitôt que les examinateurs royaux des villes susnommées, sont arrivés en la principale ville, ils sont enfermés en ce palais, chacun en sa chambrette, avant qu'ils puissent parler avec personne. Même il ne leur est pas permis de deviser ensemble pendant tout le temps qu'on travaille à l'épreuve des écrits, voire aussi pendant ce temps jour & nuit il y a des gardes de nombre de soldats & magistrats, qui épient &

empêchent tout, pour parler entre ceux qui demeurent dans le palais, & ceux de dehors.

Or, on ordonne trois jours pour cet examen & les mêmes par tout le royaume, savoir le 9, 12 & 15 de la huitième lune. Et depuis le point du jour jusqu'à la nuit, le temps est employé à écrire, les portes étant [curieusement](#)<sup>1</sup> fermées, & l'on donne aux écrivains un léger repas, apprêté dès le jour précédent aux dépens du public. Quand les bacheliers sont admis dans le palais, on prend très soigneusement garde s'ils portent quelque livre ou écrit avec eux, ou non. On leur permet seulement de porter quelques pinceaux, desquels ils se servent pour p.030 écrire, & une table à écrire dont nous avons fait mention, de l'encre & du papier. On regarde aussi leurs habits, pinceaux, tablettes, craignant qu'il n'y ait quelque tromperie. Si on découvre quelque fraude, non seulement ils sont mis dehors, mais encore sévèrement punis.

Après que les bacheliers sont entrés au palais, & les portes fermées & cachetées des sceaux publics, ces deux présidents royaux de l'examen proposent publiquement trois sentences de ces quatre livres, choisies à leur volonté, que chacun prend pour sujet d'autant d'autres écritures. Ils proposent aussi quatre sentences de celles qu'il leur plaît de ces cinq doctrines, pour argument d'autant d'écrits, & chacun se choisit celles qui sont tirées de la doctrine dont il fait profession. Il faut que ces sept écrits soient non seulement graves par l'élégance des paroles, mais encore par le poids des sentences, observant exactement les préceptes de l'éloquence chinoise. Et ne faut pas qu'aucune écriture passe le nombre de cinq cents caractères, chacun desquels égale une de nos [dictions](#)<sup>3</sup>.

Le jour suivant les deux qu'on donne au repos de ceux qui doivent être examinés, les ayant de même renfermés, on leur propose trois choses tirées des annales des anciens, qui sont autrefois arrivées, ou quelques autres qui pourront à l'avenir arriver. Ils disent chacun leur avis en trois écrits ou, par un livret, avertissent le roi de ce qui leur semble bon être à faire en ce cas pour le bien du royaume.

Le troisième jour semblablement on leur propose trois controverses, de celles qui en l'administration des charges de la république peuvent être mises en question. Ils déclarent de même chacun en trois écrits la sentence qu'ils donneraient pour juger ce différend.

Ayant ainsi chaque jour à ce désigné pris chacun son argument pour écrire, & l'ayant transcrit pour ne l'oublier, les bacheliers entrent en la logette qui leur est ordonnée par ceux qui en ont la charge, pour là écrire ; & chacun écrit partout avec grand silence. Les écrits de chacun sont copiés en un livre préparé pour ce sujet, mettant à la fin de l'écrit leur nom, celui de leur père, aïeul & bisaïeul, & cachètent tellement le livret, qu'il ne peut être ouvert que par les députés. Chacun ayant ce fait à chaque livre, ils les présentent aux députés. Iceux, devant que venir ès mains des examinateurs, sont copiés par les libraires qui sont là présent tout prêts ; & afin qu'il n'y puisse avoir de tromperie, les copies sont peintes de couleur rouge, mais les propres manuscrits sont écrits d'encre. Ces copies, & non les manuscrits, sont <sup>p.031</sup> baillées aux examinateurs sans le nom des autres, pour être examinées. Et cependant on garde les manuscrits marqués de nombres correspondants aux copies. Cela se fait afin que ceux qui examinent les écrits ne connaissent les noms des auteurs ou la façon d'écrire.

Ces premiers examinateurs choisis des magistrats des villes, épluchent diligemment toutes les écritures, & rejettent chaque mauvaise, de sorte qu'ils donnent aux examinateurs royaux le double du nombre auquel peuvent être réduits les licenciés. Ainsi, s'il en faut dénommer cent cinquante, on met à part trois cents écrits, qu'on envoie à la station des examinateurs royaux pour être mis à la dernière enquête, desquels ils séparent les meilleurs, tant qu'il suffise pour le nombre des licenciés. De ce nombre en après ils élisent les premiers, seconds, & troisièmes, & les disposent soigneusement par ordre. Ceci étant fait, tous les examinateurs ensemble confèrent les copies reconnues par les nombres avec les manuscrits, & lisent le nom de l'auteur en son propre écrit. Ils exposent ces noms en grosse lettre sur une grande table, quasi sur la fin de la huitième lune, avec grande

affluence de magistrats & applaudissement de ceux qui sont ou parents, ou amis de ceux qu'on déclare licenciés.

Or, ce degré est beaucoup plus relevé & estimé que le précédent, & jouit de privilèges beaucoup plus honorables, & d'un ornement particulier de dignité ; voire si ceux qui en sont ornés déposent l'ambition de parvenir au suprême degré, ils sont en la république capables de charges grandes.

Cette action étant ainsi achevée, les présidents royaux de l'examen mettent un livre en lumière, par lequel le succès de tout l'examen, les noms des licenciés & les plus beaux écrits de chaque matière proposée sont **épars** par tout le royaume. Mais principalement on imprime les écrits de celui qui a été nommé le premier entre les licenciés. Icelui est appelé en langue chinoise *quiayuen*. Ce livre est imprimé en beaux caractères & se distribue par tout le royaume. L'on en présente quelques exemplaires au roi, & aux autres courtisans.

Les bacheliers d'une autre province ne sont pas reçus en cet examen. Seulement ès deux cours royales, quelques-uns après avoir obtenu le baccalauréat (ayant payé certaine somme d'écus à la chambre royale) sont reçus par grâce en ce collège, d'autant qu'ils ont été admis en l'école royale, de laquelle ils sont officiers.

Le troisième ordre d'hommes lettrés entre les Chinois s'appelle *cin-su*, & est du tout <sup>1</sup> semblable à notre doctorat. Celui-ci aussi se confère tous les trois ans, mais seulement en la cour de Pequin. Et <sup>p.032</sup> l'an de la création des docteurs, est toujours celui qui suit prochainement les actes des licenciés ; mais il n'y en a que trois cents en tout le royaume qui l'acquièrent, encore que les licenciés de chaque province toutes les fois qu'il leur plaît tenter le hasard de l'examen soient reçus de droit. Cette action est instituée la seconde lune aux mêmes jours que j'ai noté ci-dessus, & de même façon, sans aucune différence, si ce n'est que selon le degré & la dignité, la diligence de l'enquête aussi est plus grande, de peur que d'aventure il ne survienne quelque fraude ou

---

<sup>1</sup> En tout.

faveur. Les examinateurs aussi pris d'entre les premiers magistrats du royaume, qu'on appelle *colaos* (desquels nous parlerons ci-dessous), sont appelés présidents de l'examen.

L'examen fini, & les docteurs dénommés en ce même palais, auquel aussi la coutume est de dénommer les licenciés, ils composent tous ensemble dans le palais royal un écrit sur l'argument qui leur est proposé, en présence des principaux magistrats de toute la cour, voire même anciennement le roi y assistait. Par le jugement de cette composition, on déclare l'ordre des offices de magistrature qu'ils doivent avoir, lequel est parti en trois classes. L'estime de cet examen est grande, qui consiste toute en un petit écrit. Quiconque a obtenu le premier lieu en l'examen des docteurs, il est sans aucune difficulté le troisième en ce second, & qui en cet examen est le premier ou second, est durant toute sa vie orné d'une honorable dignité, outre ce aussi qu'il exerce les plus grandes charges en la république. Cette dignité peut être fort proprement comparée à la qualité d'un duc ou d'un marquis parmi nous, si elle était de droit héréditaire transférée à la postérité.

Aussitôt ces docteurs sont revêtus de leur propre habit, bonnet, brodequins & aussi de tous les autres ornements des magistrats, & sont avancés aux plus profitables & honorables offices publics avec tel ordre que jamais les docteurs ne sont devancés par les licenciés ; aussi les tient-on au rang des principaux du royaume. Et tout à coup sont tellement élevés par-dessus les autres licenciés à qui la fortune n'a pas été favorable, & qui étaient le jour de devant leurs compagnons, qu'à peine le pourrait-on croire ; car ils leur cèdent en tout lieu le principal & meilleur, & leur parlent avec des titres les plus honorables.

Ces licenciés néanmoins qui sont rejetés du nombre des docteurs, s'ils quittent l'espérance d'acquérir à l'avenir le doctorat, sont admis au gouvernement de la république. Et encore qu'ils soient inférieurs aux docteurs, toutefois ils ne sont pas des moindres magistrats, <sup>p.033</sup> soit en la cour, soit dehors. S'il leur plaît de tenter derechef la fortune, ils s'en retournent en leur maison, & toutes les trois années suivantes s'exercent à bon escient à écrire & lire, jusques à ce que l'an de

l'examen retournant, ils rentrent en lice. Ils peuvent faire cet essai toutes les fois qu'ils veulent. Et arrive souvent qu'ils tentent le hasard dix fois, lorsque la fortune leur est contraire : duquel espoir se repaissant, ils passent bien souvent toute leur vie sans charge publique, pendant qu'ils veulent être les plus grands, ou rien.

Le succès de cet ordre, tout ainsi que du précédent, est imprimé par les examinateurs en un livre particulier, ajoutant comme dessus les noms, & chaque meilleure écriture. Outre ce livre, on en imprime tous les ans un autre, auquel sont enregistrés les noms des docteurs, leurs pays, parents, offices, & en quel lieu ils les administrent. Ainsi celui qui aura vu ce volume annuel saura quel office chacun aura eu depuis le premier an du doctorat jusques à sa mort, où il l'aura exercé, à quel degré d'honneur il sera monté ou descendu, ce qui entre les Chinois est journalier selon le mérite.

Une chose est digne d'admiration en l'acquêt de ce degré, que les compagnons de même année jurent entre eux une amitié indissoluble. Car tous les licenciés, non moins que les docteurs, que la fortune a favorisé la même année, s'aiment durant toute leur vie, comme frères, & s'entraident les uns les autres, comme font aussi les parents de leurs collègues en toutes choses, toujours unis d'inséparable union de volontés. Ils contractent aussi avec les examinateurs un lien plus étroit, tel qu'est celui du père & du fils, ou des disciples & des maîtres, leur rendant toujours l'honneur qui leur est dû, encore qu'il arrive souvent que les disciples, de degré en degré, sont élevés par-dessus les maîtres.

C'est aussi la coutume de conférer ces mêmes degrés d'honneur ès mêmes lieux & ans, & avec les mêmes prérogatives à ceux qui font profession de la milice ; seulement la coutume est de différer le temps, jusqu'à la lune suivante. Mais d'autant qu'en la Chine l'art militaire est méprisé, on donne ces degrés avec beaucoup moindre appareil. Et y en a si peu qui les prétendent, que c'est chose du tout misérable. Cet examen militaire est aussi de trois sortes. Au premier, ils décochent neuf flèches en courant à cheval. Au second, ils en tirent autant de pied ferme à la même butte. Et ceux qui au moins de quatre flèches à

cheval, & de deux à pied, ont touché le blanc, sont reçus au troisième examen, auquel ayant proposé une question de guerre, on leur commande de répondre par écrit. Les juges en après ayant conféré ensemble tous les trois examens, en chaque province déclarent la p.034 plupart cinquante licenciés de tout le nombre. Et l'année que les docteurs sont dénommés à Pequin, après trois examens on donne aussi le doctorat à cent soldats choisis d'entre tout le nombre des licenciés de tout le royaume.

Les docteurs de ce collège sont plus facilement avancés aux charges militaires que les licenciés, non toutefois sans présents. Les uns & les autres étant dénommés, soit du sénat philosophique, soit du militaire, pour honorer leur famille écrivent en grosse lettre un titre sur l'entrée de leurs maisons, par lequel est déclaré quelle dignité chacun a acquise.

Ceci finalement ne doit pas être oublié, que les juges & présidents de tous les examens, soit que l'enquête se fasse des choses militaires, soit des mathématiques, & de l'art de médecine, & encore plus de la philosophie morale, sont élus de l'assemblée des philosophes, sans qu'ils aient pour adjoint aucun capitaine, mathématicien ou médecin. Ce qui peut-être ne semblera pas peu étrange à nos Européens, voire même ridicule & malséant. Car la réputation de ceux qui excellent en la philosophie morale est si grande entre les Chinois, qu'ils les estiment capables & suffisants de bien juger de toutes choses, encore qu'elles soient fort éloignées de leur profession.

@

## CHAPITRE VI

### De l'administration de la république chinoise

@

Je ne dirai rien de ce sujet que ce que j'estimerai être totalement nécessaire pour la fin de ce commentaire. Car si j'avais délibéré de poursuivre le tout selon son mérite, je ne le pourrais achever qu'en plusieurs chapitres, ou même en plusieurs livres. Premièrement donc en ce royaume, cette seule manière de gouvernement pour la conduite d'icelui a été approuvée de tout temps, par lequel la majesté monarchique est soutenue, sous le commandement d'un seul. Le nom même d'aristocratie, démocratie ou polycratie est inouï entre les Chinois. Autrefois néanmoins, sous un monarque, il n'y a pas eu moins de titres inférieurs, qu'entre nous de ducs, marquis, comtes & autres semblables. Mais depuis mille huit cents ans en çà, tous ces titres particuliers de seigneuries, & leur puissance a été entièrement abolie.

Et **jaçoit que** de toute mémoire d'homme les guerres & tumultes <sup>p.035</sup> civils n'aient manqué, soit devant, soit depuis que cette coutume est changée, encore même que cet empire soit divisé en plusieurs moindres royaumes (ce que nous entendons être aussi maintenant aux îles du Japon), on ne trouve point néanmoins par écrit qu'il ait jamais été subjugué tout-à-fait, que l'an de notre salut 1206, que je ne sais quel capitaine de Tartarie, dompteur de royaumes, se jeta en ces provinces avec une armée victorieuse. Quiconque ait été celui-là, je l'appellerai Tartare. Icelui ayant fait entrer une armée dans le pays, subjugua dans peu de temps toute la Chine, & sa postérité a continué la tyrannie sur un si grand royaume jusques en l'année 1368, auquel temps les forces de l'empire tartare commençant à défaillir, & les Chinois ne pouvant plus supporter un commandement étranger & [l']humeur barbare, ils secouèrent le joug en diverses provinces sous divers capitaines.

Celui qui a surmonté tous les autres chefs en actes généreux exploités ou par vertu, ou par finesse, a été un capitaine de la famille de *Ciu*, que les Chinois depuis ont nommé *Humvu*, brave capitaine, ou plutôt déluge d'armes. Icelui s'étant attiré les forces & le secours de quelques autres valeureux capitaines, en peu de temps de simple soldat vint à une si grande puissance, que non seulement il chassa les Tartares, le roi, & tous les chefs dépouillés de tout commandement, ains encore fut accompagné de tant de bonheur, qu'il surmonta tout le reste des rebelles qui étaient dans le royaume, & seul occupa l'empire chinois, continué heureusement en ses descendants jusques à maintenant. Pour cette occasion ils ont, comme j'ai dit ci-dessus, donné le nom de *Tamin* (qui signifie *grande clarté*) à sa monarchie.

Or l'empire chinois dérive à notre manière du père au fils, ou proches parents du roi. Deux ou trois rois très anciens seulement à la mort ont recommandé le royaume, non à leurs fils, qu'ils jugeaient incapables de régner, mais à des autres, bien qu'ils ne fussent de leur sang. Il est aussi plus d'une fois arrivé que celui qui gouvernait trop mal le royaume a été dépouillé de sa puissance par le peuple impatient du joug, qui mettait en sa place celui qui était plus généreux, vertueux, & aimé du peuple, lequel après ils honoraient comme leur roi légitime. Cela en vérité est digne de louange entre les Chinois, que plusieurs désirent plutôt choisir une mort honorable, que de conjurer avec le prince qu'on a mis en la place de l'autre ; car il y a un dire fameux entre les philosophes du pays : « La femme chaste ne connaît deux maris ni le fidèle sujet deux seigneurs ».

p.036 Il n'y a aucunes lois anciennes en cet empire, telles que sont entre nous celles des douze tables, & du droit césaréen, selon lesquelles la république soit toujours gouvernée. Mais celui qui premier de quelque famille prend les rênes de l'empire, fait des lois nouvelles comme il lui plaît, que la postérité de la même famille est contrainte d'observer, & ne leur est pas aisément permis de les changer. C'est pourquoi ces lois que les Chinois gardent à présent ne sont pas plus anciennes qu'*Humvu*. Icelui les a toutes faites ou maintenues telles qu'il

les avaient reçues de ses devanciers, ayant principalement eu égard à ce qu'il peut trouver moyen de continuer longtemps la paix au royaume, & l'empire à sa postérité.

Pource que les limites de ce royaume s'étendent si au long & au large, & à cause de l'ignorance des terres d'outre-mer, les Chinois croient que leur roi commande à tout le monde ; c'est pourquoi d'un nom gracieux ils l'appellent encore à présent, comme toujours du passé, *Thiencu*, fils du ciel. Et d'autant qu'ils adorent le ciel pour souveraine déité, le nommer fils du ciel, c'est autant que l'appeler fils de Dieu. Communément toutefois on ne l'appelle pas de ce nom, mais *Hoamti*, c'est-à-dire, souverain empereur ou monarque. Mais tous les autres rois sont appelés par les Chinois *guam*, d'un titre beaucoup inférieur.

On dit que cet Humvu, duquel j'ai parlé, a été excellent non seulement en vertu guerrière, mais encore homme d'esprit & fort judicieux. Cela est confirmé par plusieurs lois & ordonnances, par lesquelles il a affermi la république chinoise. Entre icelles je ferai choix de quelques-unes plus remarquables, me ressouvenant toujours de la brièveté que je me suis proposée. D'autant que (comme il se voit par la suite des annales) toutes les familles royales sont déchues de la royauté par les factions des parents du roi ou des plus grands du royaume, qui la plupart du temps tenaient en main le gouvernement d'icelui, il a ordonné qu'à l'avenir aucun du sang royal ne pourra parvenir à aucune charge publique, soit civile, soit militaire. Quant aux capitaines, par l'aide desquels il avait délivré le royaume de la tyrannie des Tartares, il leur a donné, & à leur postérité par droit héréditaire, des offices de guerre. Et de crainte que la race royale ne portât trop impatiemment d'être rejetée de toute charge publique, il a honoré les fils des rois du titre de *guam*, c'est-à-dire du nom de petit roi, ou roitelet, & leur a assigné des très amples rentes. Mais il ne les a pas constituées en terres ou possessions, de peur que les serviteurs les obtinssent, ains en pension annuelle, que les magistrats payent du trésor du roi. Il a voulu aussi que tous les magistrats les honorassent

pour roitelets, mais qu'aucun <sup>p.037</sup> ne leur fût assujetti. En après il a de sorte honoré les fils & neveux de ces petits rois de divers titres, qu'ils décroissent peu à peu avec le revenu, selon que par le décours des années, ils sont plus éloignés de la tige royale. Mais, étant parvenus à certains âges, on ne leur donne du trésor public que ce qui est nécessaire pour vivre commodément sans faire aucun métier, ou trafic. Il a aussi pourvu que les filles de sang royal fussent selon leur qualité & proximité de la tige du roi **colloquées**<sup>2</sup>, & dotées de titres plus ou moins honorables, avec un très bon revenu.

Mais aux capitaines ses compagnons, & libérateurs du royaume, il a très libéralement fait part de très beaux titres d'honneur, & de rentes annuelles. Il leur a aussi donné des charges militaires, & autres immunités. Mais ils sont sujets aux magistrats des villes de même que les autres. De ces privilèges il y en a un des aînés inouï parmi les nôtres. On voit tous les gestes mémorables, qui ont été faits sous le roi Humvu, par chaque chef de famille, pour la délivrance du royaume, gravés sur une lame de fer, ressemblant une tasse. En faveur de ceux-ci, si quelqu'un d'entre eux présente cette lame au roi, il obtiendra impunité de quelque crime que ce soit, même capital, jusques à la troisième fois. Le roi voyant cette lame, toutes les fois qu'il fait grâce, commande qu'en icelle soit gravée quelque marque, par laquelle on connaisse combien de fois cette lame a obtenu abolition de crime. Mais il faut entendre ceci excepté le crime de lèse-majesté, car ceux qui en sont convaincus, sont soudain eux & toute leur postérité dénués à jamais de toute dignité. Les gendres & beaux-pères du roi, & quelques autres aussi qui sont trouvés avoir bien mérité de la république chinoise, ou de l'État par quelque acte valeureux, obtiennent aussi les mêmes honneurs & revenus, avec la diminution que j'ai dénotée de temps en temps.

Mais les seuls docteurs & licenciés dénommés ès examens sont appelés pour administrer la république & gouverner tout le royaume, & n'ont pource aucun besoin de la faveur des magistrats, ni même du roi. Car toutes les charges publiques dépendent de la science, vertu,

prudence & industrie reconnue d'un chacun, soit qu'ils commencent seulement d'entrer en office, soit qu'ils aient eu d'autres gouvernements. Aussi les lois d'Humvu l'ordonnent ainsi, & sont pour la plupart gardées, sinon en ce qui se commet tous les jours contre le droit & les ordonnances par la malice humaine, par des peuples peu religieux.

Tous les magistrats soit du corps des philosophes, soit militaires, en langue chinoise sont appelés *quonsu*, comme si l'on disait présidents. Mais les mêmes par honneur ou à cause de leurs offices sont nommés *lauye* ou *lautie*, qui signifie maître & père. Les Portugais appellent ces p.<sup>038</sup> magistrats *mandarins*, peut-être du mot de *mandement*, & par ce nom s'entendent aussi maintenant en Europe les magistrats de la Chine.

Encore que<sup>7</sup> j'aie dit au commencement que le gouvernement de ce royaume est monarchique, toutefois on peut voir par ce que je viens de dire, & dirai, qu'il n'y a pas peu de l'aristocratie mêlée. Car, encore qu'il faille que tout ce qui est ordonné par le magistrat, soit confirmé du roi par requêtes à lui présentées, il ne décrète toutefois rien touchant aucune chose, qu'il n'en soit premièrement sollicité, ou averti par les magistrats. Mais, si quelque homme privé présente requête au roi (ce que peu font, d'autant qu'il faut qu'elles soient premièrement visitées & approuvées par certain magistrat, que d'être envoyées au roi), si le roi a envie de l'accorder à la première apostille il souscrit quasi ainsi : *Le siège auquel il appartient, voie cette requête, & m'avertisse de ce qu'il lui semble bon de faire*. Cela se doit tenir du tout hors de doute, que j'ai soigneusement observé, qu'il n'est pas absolument permis au roi de faire à qui que ce soit aucun présent d'argent, donner un ou plusieurs offices de magistrature, sinon qu'il en soit prié par quelqu'un des mandarins. Mais cela ne se doit pas entendre comme si le roi ne pouvait d'autorité privée élargir des dons à ceux qui demeurent dans l'enclos du palais ; car il a souvent accoutumé de le faire de toute ancienneté, & par la loi qui permet à chacun d'honorer ses amis de sa dépense domestique. Mais cela n'est pas réputé entre les bienfaits

publics, vu que ces dons du roi ne se font pas du trésor public, mais du revenu particulier.

Le revenu des impôts & tributs, qui sans doute excèdent tous les ans cent cinquante millions (comme appelle le commun), ne s'apporte pas au trésor du palais ; & n'est pas permis au roi de les [dépendre](#) à sa volonté, mais tout, soit argent, monnaie du pays, soit riz & semblables provisions, s'assemble dans les trésors & magasins publics de tout le royaume. D'iceux est fourni à la dépense des rois, de leurs femmes, enfants, parents du roi, eunuques & de tous les domestiques royaux, toujours avec une magnificence & appareil digne du roi, & toutefois ni plus ni moins qu'il est ordonné par les statuts des lieux. De là on tire les gages des magistrats, soldats & de tous autres officiers de la cour du royaume ; laquelle somme est plus grande que les nôtres ne pourraient croire. D'ici aussi sortent les deniers employés aux réparations des édifices publics, des palais du roi, & de ses parents, des murailles des villes, des forteresses, des châteaux, & finalement de tout autre appareil de guerre. Et en cette ample étendue du royaume ne manque jamais sujet de <sup>p.039</sup> bâtir ou réparer. &, ce qui semble plus incroyable, il arrivera quelques années, que cette si grande somme d'impôts n'égale pas la dépense, mais l'on est nécessité de faire nouvelles impositions.

Mais venons particulièrement aux ordres des magistrats, desquels en général on trouve de deux sortes. L'un est de ceux qui non seulement ont des offices de cour dans la maison du roi, mais qui encore d'icelle, comme d'une [échauguette](#), gouvernent tout le royaume. L'autre est des magistrats des provinces, qui gouvernent chaque province ou ville. Il y a cinq ou six volumes d'assez juste grosseur traitant de l'un, & de l'autre ordre, qui s'exposent en vente par tout le royaume, & s'impriment en la cour royale de Pequin deux fois tous les mois. Ce qui est très facile à leur manière d'imprimer. En ces volumes on ne lit autre chose que les noms, pays & degrés de ceux qui pour lors en tout le royaume tiennent magistrature. Or, il est du tout nécessaire qu'ils se r'impriment si souvent, d'autant que parmi si grand nombre le

ces mandarins, il arrive tous les jours du changement. Car les uns meurent, les autres sont privés d'office, les autres abaissés à des moindres charges ; & enfin, les parents des uns passent de de cette vie à l'autre, duquel dernier accident se fait, que pour porter trois ans le deuil, il faut qu'ils reviennent nécessairement à la maison, renonçant aussitôt à toute magistrature quelle qu'elle soit, de quoi nous parlerons ci-dessous en son lieu. Et pour remplir les places de ceux qui défont, il y en a toujours en la cour de Pequin qui attendent ces événements fortuits. Entre si grande multitude de magistrats, je parlerai seulement de ceux-là, que je jugerai nécessaires pour l'intelligence des livres suivants, & me tairai de tout le sénat des gens de guerre, afin que je ne passe les bornes de la brièveté que je me suis proposée.

Je parlerai premièrement des offices de cour, après des provinciaux. Il y a donc six sièges principaux de juges de cour. Ils appellent le premier *li pu*, car *pu* en langue chinoise est le même que siège ou présidial ; *li pu*, siège de magistrat. Celui-ci est élevé sur tous les autres présidiaux, pource qu'il lui appartient de nommer entièrement tous les magistrats de tout l'ordre philosophal, qu'on estime les principaux du royaume. La dénomination desquels est arrêtée selon le jugement de ce présidial par la meilleure & plus excellente écriture. Et commençant tous, jusqu'à un, aux moindres offices, ils montent peu à peu par les degrés d'honneur ordonnés par les lois, pourvu qu'ès inférieurs ils aient donné témoignage de leur vertu & équité. S'ils font au contraire, ils sont abaissés à des moindres charges ou privés des leurs. Car c'est chose <sup>p.040</sup> certaine que celui qui est parvenu à quelque degré de lettres, aspire d'un continuel progrès jusqu'à la vieillesse à chaque plus haute dignité ; & qu'il n'est jamais reculé (si ce n'est par sa faute) du gouvernement de la république. Mais, s'il advient que quelquefois il en soit par sa faute entièrement déjeté, ensemble avec son office il perd toute espérance de pouvoir jamais retourner au maniement de la république.

L'autre siège ou présidial est appelé *hopu*, que nous appelons *des finances* ou *de recette*. Le devoir d'icelui est de faire payer les tributs du roi, payer les gages, faire les dépenses publiques, & autres semblables.

Ils appellent le troisième *lypu*, nous le pouvons appeler *présidial des cérémonies*. Celui-ci a soin des sacrifices publics, des temples des idoles, de leurs ministres, des mariages royaux, écoles, examens, afin que tout y soit fait dûment & par ordre, des jours de fêtes publiques, des congratulations, ou félicitations communes à certain temps & événements, de celles aussi qu'on doit rendre au roi ; de conférer les titres d'honneur à ceux qui les méritent, des médecins, des collègues, des mathématiciens, de recevoir & renvoyer les ambassadeurs, de leurs coutumes, présents & lettres : car le roi estime que c'est chose indigne de sa Majesté d'écrire lui-même des lettres à aucun, soit dedans, soit dehors le royaume.

Le quatrième siège est appelé *pimpu*, c'est-à-dire militaire ; à celui-ci toutes les charges militaires sont sujettes. Car par son jugement elles sont ôtées aux couards, & données aux courageux, & selon la grandeur des prouesses, il augmente la dignité. Le soin pareillement des examens de la milice lui appartient, comme aussi la collation des degrés d'icelle.

Ils appellent le cinquième *cumpu*, nous le pourrions nommer le *présidial des édifices publics*. Le devoir de celui-ci est de dessiner les bâtiments, à savoir les palais du roi, des parents de sa Majesté, ou des magistrats. Il prend aussi le soin de faire faire les navires nécessaires pour l'usage public ou pour les armes. Il fait aussi, & refait les ponts, & les murailles des villes, & finalement toutes autres semblables provisions.

Mais le sixième est appelé *himpu*, à cause des punitions des crimes, & forfaits, dont l'enquête lui est commise, & le jugement. Les gardes publiques aussi établies par tout le royaume sont de la connaissance de ce siège.

Tous les affaires de tout le royaume dépendent de ces présidiaux. C'est pourquoi en chaque province & ville, ils ont sous eux des <sup>p.041</sup> magistrats & notaires, par lesquels ils sont avertis fidèlement de tout ce qui se passe ; & ainsi ils ne sont pas peu empêchés parmi si grand nombre d'affaires ; mais la quantité & bon ordre de ces collègues rendent cette charge plus aisée. Car en premier lieu il y a un président

de chaque siège, qu'ils appellent *ciamciu*, lequel a deux assesseurs, l'un à droite, l'autre à gauche, ceux-là se nomment *cilam*. La dignité de ces trois en la ville royale, & partout le royaume est estimée entre les premières ; à l'exemple de ceux-ci, chaque tribunal est divisé en diverses charges, à chacune desquelles il y a plusieurs compagnons d'office, qui ont pour adjoints, des notaires, gens de cour, huissiers & autres ministres en nombre.

Outre ces sièges, il y en a un autre, le plus grand de toute la cour & du royaume qu'ils appellent le présidial des *colaos* ; ceux-là sont communément trois ou quatre, quelquefois six, qui n'ont aucune charge particulière, mais prennent garde à la république. Ils sont en tous affaires secrétaires du roi & reçus en son palais. Or, d'autant qu'à présent le roi n'assiste pas publiquement aux dépêches des affaires du royaume (qu'il **soûlait** anciennement vider avec ces colaos), ils demeurent tout le jour au palais, & répondent comme il leur plaît aux requêtes envoyées ordinairement au roi en grand nombre. Avec cette réponse, ils retournent au roi, qui selon son plaisir les approuve, efface, ou change, laquelle dernière réponse sa Majesté écrit de sa propre main sur les requêtes, afin que ce qu'il a commandé soit après exécuté.

Outre ces ordres de magistrats que j'ai dit, & plusieurs autres dont je ne veux pas parler, d'autant qu'ils ne sont guère différents des nôtres, il y a deux autres ordres presque inouïs aux nôtres. Le premier est dit *choli*, le dernier *tauli*. En chaque ordre ils sont plus de soixante tous philosophes, hommes courageux & prudents, qui ont déjà donné preuve de leur fidélité au roi & au royaume. Ces deux ordres sont extraordinairement employés par le roi aux affaires de cour & des provinces qui sont de grande importance, toujours avec grande & royale puissance, qui leur acquiert de l'honneur & de l'autorité. Mais surtout, leur devoir particulier est tel qu'entre nous des syndics, qui est d'avertir le roi par libelle toutes les fois qu'il leur plaît, s'il se commet quelque faute par tout le royaume. En quoi non seulement ils ne pardonnent aux magistrats, encore qu'ils soient des plus relevés, mais même ils ne dissimulent rien avec le roi, ou la famille royale. Cet office

me semble n'être pas beaucoup <sup>p.042</sup> dissemblable des **éphores** de Lacédémone, si ces censeurs pouvaient quelque chose de plus que parler, ou plutôt écrire, & s'ils n'étaient contraints étant avertis de dépendre de la volonté du roi. Or ils s'acquittent si exactement de ce devoir, qu'ils peuvent être en admiration, & servir d'exemple aux peuples étrangers. Car ils n'épargnent jamais en quelque temps que ce soit aucuns mandarins, ni le roi même (tant grande est leur franchise & sincérité). Car, encore qu'il arrive maintes fois que le roi se fâche, & les traite rigoureusement (car le plus souvent ils fichent l'aiguillon de leur libelle où ils savent être le plus grand ressentiment de douleur, reprenant sans exception, ni **acceptation**<sup>1</sup> des personnes les vices des plus grands magistrats, voire du roi), ils ne cessent néanmoins jamais de reprendre, & d'admonester incessamment, tandis qu'ils voient qu'on n'applique pas le remède convenable au mal commun.

Le même aussi est permis par les lois à tous les autres magistrats, & non seulement au magistrat, mais aussi à chaque particulier. Les libelles néanmoins de ceux que j'ai mentionnés ci-dessus sont plus estimés, d'autant qu'ils font cela par le devoir de leur propre charge ; les exemplaires des libelles envoyés au roi, & les réponses, sont imprimés par plusieurs, d'où vient qu'aussitôt les affaires de cour sont publiés par plusieurs coins du royaume, & y en a qui assemblent par après tous ces livres en un. Et s'il y a quelque chose digne du souvenir de la postérité, on le transcrit aux annales du royaume.

Depuis peu d'années, comme le roi qui commande maintenant, ayant forclos son fils aîné contre les lois, voulait faire déclarer pour prince son puîné (que lui & la reine aimaient chèrement), on a écrit un si grand nombre de libelles, par lesquels le fait du roi était repris, que sa Majesté entrant en furie, en priva plus de cent de leurs offices, ou les abaissa à des moindres ; & toutefois cela ne les a pas épouvantés, ni été suffisant pour les faire cesser ; ains certain jour tous les mandarins, qui pour lors étaient présents, conspirant ensemble, s'en allèrent au palais royal, & déposant les marques de leurs offices, envoyèrent quelqu'un pour avertir le roi, que s'il voulait contre les lois

persister en ce fait, qu'ils se démettaient à l'avenir de leur magistrature, & s'en retournaient comme personnes privées en leur maison ; quant à lui, qu'il donnât le royaume en charge à qui lui plairait. Ce que le roi ayant ouï, s'abstint contre son gré de ce dessein.

Naguère aussi, comme le plus grand des *colaos* ne s'acquittait pas p.043 bien de son devoir, en deux mois il a été accusé par presque cent libelles par ces censeurs royaux, encore qu'ils sussent bien qu'il était sur tous fort aimé du roi. Et peu après il est mort, & certes (comme on dit) de grand regret & déplaisir.

Outre ces magistrats de la cour, il y a aussi là plusieurs collèges fondés à diverses fins ; mais le plus noble de tous est celui qui s'appelle *Han lin yuen*. En icelui sont seulement appelés les docteurs choisis par les examens ci-dessus établis. Ceux qui demeurent en ce collège royal ne parviennent à aucune charge publique, & devancent néanmoins en dignité ceux qui gouvernent la république. C'est pourquoi on aspire avec grand soin à ce collège. Le devoir de ceux-ci est, de composer des écrits royaux, disposer les annales du royaume, & écrire les lois & statuts d'icelui. On élit en iceux les maîtres des princes & des rois. Ils s'adonnent entièrement à l'étude, & dans ce même collège ils ont leur degré d'honneur, qu'ils acquièrent par l'écriture. De là ils sont élevés à des très grandes dignités, non toutefois hors de la cour. Aucun n'est élu à la charge très honorable de *colaos*, s'il n'est de ce collège. Ils font aussi un grand profit à composer des épitaphes, inscriptions & semblables, que chacun à qui mieux tâche d'impétrer<sup>1</sup> d'eux, & qui seulement pour la réputation d'être venus d'eux, sont estimés très élégants. Finalement, ils sont présidents & juges des licenciés, & des docteurs, qui les tiennent pour maîtres, & leur font des présents.

Tous ces mandarins de la cour de Pequin, excepté les *colaos*, se retrouvent aussi à Nanquin, mais du tout inférieurs, à cause de l'absence du roi. Ils disent que ceci en est la cause. Humvu avait établi le siège de son royaume à Nanquin ; icelui étant mort, un de ses neveux nommé Yunlo (qui avec une armée défendait aux provinces septentrionales les bornes du royaume contre les Tartares nouvellement chassés, avec la

dignité de roitelet), voyant que le fils aîné d'Humvu, héritier de la couronne, avait peu d'esprit & de force, résolut de lui enlever le royaume & de se l'approprier. S'étant donc aisément adjoint les provinces du Septentrion, il vint à Nanquin avec une armée, & partie par force, partie par fraude & par présents gagna les autres provinces, & chassa son cousin hors de Nanquin. Ce qu'étant fait, il se rendit sans aucune résistance maître de tout le royaume. Et d'autant qu'il avait plus de force, & de **fiance** aux provinces septentrionales, & qu'il était croyable que les Tartares sortiraient de là pour reprendre l'usurpation de l'empire, il résolut de demeurer en cette part, & en la même ville où demeuraient les Tartares, quand ils commandaient aux Chinois. Il nomma <sup>p.044</sup> cette ville Pequin, c'est-à-dire cour septentrionale, à l'exemple de celle du Midi qui s'appelle Nanquin. Afin que les Nanquinois endurassent plus patiemment ce changement, il leur laissa les mêmes magistrats & privilèges dont ils jouissaient auparavant.

Je viens maintenant à l'administration publique dans les provinces. Les villes qui sont attribuées aux provinces de cour, à savoir Nanquin & Pequin, sont gouvernées avec même ordre que les villes des autres provinces ; toutefois les appels sont évoqués chacun à sa cour. La conduite des autres treize provinces dépend d'un certain magistrat qu'il nomment *pucinsu*, & d'un autre qu'ils appellent *naganzasu*. Le premier juge des causes civiles, le dernier des criminelles. Leur siège est avec très grande pompe en la capitale ville de la province. Et en l'un & l'autre siège il y a plusieurs assesseurs, & aussi de ces principaux mandarins qui sont appelés tauli. Il arrive souvent que ceux-ci demeurent hors de la métropolitaine, d'autant qu'ils président à quelques autres villes, & qu'il faut qu'ils ne soient pas fort éloignés du lieu de l'office qui leur est commis.

Toutes les provinces, comme j'ai dit ci-dessus, sont divisées en diverses contrées, qu'ils appellent *fu*. Chaque contrée a son propre gouverneur qu'ils nomment *cifu*. Les contrées encore sont divisées en *ceu* & *hien*, comme si on disait villes plus nobles & communes ; & icelles ne sont pas moindres que nos villes moyennes. Chacune aussi a

son prévôt. Ils appellent celui-là *ciceu*, celui-ci *cihien* ; car *ci*, en chinois, veut dire gouverner. Tous ces prévôts de villes & contrées ont leurs compagnons, & comme assesseurs, quatre en nombre, qui les aident comme auditeurs & juges aux causes de leur juridiction.

Mais il me semble qu'il faut ici brièvement noter, & convaincre l'erreur, dont quelques auteurs sont entachés. Car d'autant que le gouverneur & sa cour prennent le nom de la ville, en laquelle ils résident ; pour exemple, en la ville de Nancian <sup>1</sup>, toute cette région, le gouverneur, & sa cour s'appellent du même nom *nanciamfu*. Quelques-uns pour cela ont pensé que celles-là seulement sont villes qui sont appelées *fu*, que les autres nommées *ceu* & *hien* ne sont que des bourgs ou villages. Ce qui se connaît du tout faux, non seulement par la grandeur & habitation des lieux, mais encore par la façon même du gouvernement public. Car cette ville même en laquelle le surintendant de toute la contrée demeure, obtient aussi le nom de *hien*, & a son propre gouverneur qu'ils appellent *cihien*, & aussi ses compagnons <sup>p.045</sup> d'office & assesseurs ; & le surintendant de la contrée n'a pas plus d'autorité en cette sienne demeure, qu'ès autres lieux dépendants de sa juridiction. Or ce droit est du premier appel à icelui, quand les causes jugées par le *ciceu* & *cihien* sont en premier appel renvoyées vers lui comme supérieur. Car le second appel (et icelui seulement ès causes de plus grande importance) est renvoyé au souverain magistrat des villes métropolitaines *pucimsu* & *naganzasu*, & à leurs collègues, selon le mérite de la cause. Voire les mêmes métropolitaines ont leur *cifu* & *cihien*, non moins que les contrées qui leur sont sujettes. Or, entre tous ces magistrats, il y a un accord admirable de république bien réglée.

Mais d'autant qu'il faut que toute administration de république ès provinces soit rapportée à la cour royale de Pequin, outre ces magistrats il y en a deux autres supérieurs aux susdits, qui sont envoyés de la ville royale : l'un d'iceux demeure en la province, & est appelé *tutam* ; l'autre est tous les ans envoyé de la cour & se nomme *giayuen*. L'autorité du premier, d'autant qu'elle est grande sur tous les magistrats & sujets, &

---

<sup>1</sup> [c.a. : Nancian, Nan-tchang-fou, Nanchang.]

qu'il préside aux affaires de la guerre, & acquiert les premières charges de la république, semble se pouvoir accomparer à nos lieutenants du roi. L'office du dernier est comme de commissaire, ou visiteur. Icelui toutefois, d'autant que par le commandement du roi il fait révision des causes de toute la province, visite les villes & citadelles, fait enquête des départements de tous les mandarins, & en punit aussi quelques-uns des médiocres & les range au devoir, avertit le roi de tout le reste, & comme chacun s'acquitte de sa charge, & parce que seul de tous les magistrats il fait faire exécution des peines capitales ès provinces, pour cela à bon droit tous l'honorent & craignent.

Outre ces mandarins, il y en a beaucoup d'autres qui exercent diverses charges ès villes, & aussi ès villages & bourgs. Et outre ceux-ci plusieurs chefs & capitaines des soldats par tout le royaume, mais principalement ès lieux maritimes, & frontières, où ils font garde le long des murs, ports, ponts, & forteresses, comme si tout était enflammé de guerre, encore que partout il y ait une très profonde paix ; car ils ont leurs enrôlements & montres<sup>12</sup> de soldats, voire les exercices presque journaliers.

Tous les magistrats entièrement de tout le royaume sont réduits à neuf ordres, soit qu'on regarde le sénat philosophique, soit le militaire. Selon l'état de ces ordres, on paie à chacun tous les mois les gages du trésor public, soit en argent, soit en riz, qui est certes petit, p.046 vu la majesté grande des magistrats : car le gage d'aucun, pour relevé qu'il soit en qualité, ne monte pas tous les ans à mille écus. Et en ces gages tous ceux qui sont d'un même ordre sont égaux, soit philosophes, soit gens de guerre, car le plus haut magistrat de guerre prend autant de gage que l'ordre plus relevé des lettrés. Mais il faut que vous entendiez ceci de la pension établie par les lois à chaque ordre, car ce qui extraordinairement se met en profit est beaucoup plus grand que ce qu'on paye en gages. Je ne parle pas toutefois des autres choses que chacun acquiert par sa propre industrie, avarice, fortune & présents qu'on leur fait à cause de leur dignité, car avec cela le plus souvent ils parviennent à des grandes richesses.

Tous les magistrats aussi, soit philosophiques, soit militaires, les inférieurs, comme les supérieurs, usent du même bonnet. Icelui est d'un crêpe noir, & de chaque côté a comme deux ailes quasi dessus les oreilles, de figure ovale ; elles tiennent de sorte au bonnet, que toutefois elles tombent aisément. Ils disent que par ce moyen ils sont contraints de marcher modestement & droit, & empêchés de pencher légèrement la tête. Ce que s'ils font, ils violent la majesté de leur magistrature. Ils ont aussi tous un même vêtement, mêmes brodequins, desquels la façon est particulière, & la matière d'une belle peau noire. Tous les magistrats aussi portent une certaine belle ceinture plus longue que le tour du corps, & large de quatre doigts, plus ou moins ; laquelle d'un artifice élégant, est ornée de figures, partie rondes, partie carrées. Sur la poitrine aussi, & sur le dos, ils cousent deux draps carrés, tissus élégamment d'ouvrage phrygien. Mais, en ces carrés, ou ceintures, il y a grande diversité & majesté, selon qu'elles sont différentes. Car, par iceux, les doctes connaissent aussitôt de quel sénat ils sont, philosophique ou militaire, & quelle dignité chacun a en icelui, pour ce qu'en ces draps se voient représentées des figures d'animaux à quatre pieds, & d'oiseaux, & aussi de fleurs, à la façon des tapisseries. Mais ces ceintures sénatoriales montrent la majesté du personnage par la dignité de leur matière. Car les unes sont d'un bois tourné, les autres de corne, quelques-unes de licorne ou de [calambac](#), bois sur tout odorant, quelques autres d'argent & d'or ; mais les plus nobles de toutes, de certain marbre luisant, auquel nous avons imposé le nom de jaspe. Toutefois ce n'est pas vrai jaspe, & peut-être est-il plus semblable à la pierre de saphir, les Chinois l'appellent *yu ce*, & il s'apporte de l'occident du royaume de Calcar, par les marchands sarrasins, & es sur tout fort estimé des Chinois. Mais nous pourrons parler d'icelui ci-dessous en son lieu. Les magistrats <sup>p.047</sup> aussi sont reconnus entre les Chinois par ces instruments large étendus, propres à faire ombrage & garder du Soleil ; on les appelle en Europe parasols, desquels étant couverts, ils ont accoutumé de marcher en public : car quelquefois ils en ont de couleur bleue, quelquefois de jaune ; les uns en ont deux, les autres trois, pour la pompe, les autres n'en peuvent

avoir qu'un. Ils sont aussi remarquables par l'appareil, avec lequel ils sortent en public. Car tous les moindres vont à cheval, les plus grands sont promenés sur les épaules des porteurs en une chaise portative ; mais il y a aussi de la majesté au nombre des porteurs. Car aux uns il n'est pas permis en avoir plus de quatre, aux autres est-il aussi permis se servir de huit.

Il y a encore beaucoup d'autres ornements de dignité & marques des magistrats comme enseignes, chaînes, encensoirs, plusieurs gardes, par les crieries desquels le peuple est reculé en la rue. Et le respect qu'on leur porte est si grand, que personne ne comparait, même ès rues les plus fréquentées, ains tous se retirent au bruit de ces cris ; & cela se fait plus ou moins, selon la dignité des mandarins.

Devant que d'achever ce chapitre de l'administration de la république chinoise, il me semble qu'il ne sera pas hors de propos de raconter particulièrement quelques choses, esquelles les Chinois sont différents des Européens. Et en premier lieu cela peut sembler admirable, encore que ce royaume ait de très amples étendues de limites, & qu'il regorge de nombre d'habitants, & d'abondance de provisions, & de toute matière propre à faire navires, & toutes autres armures & appareil de guerre, avec l'aide desquels au moins ils pourraient aisément ajouter les peuples voisins à leur empire ; toutefois le roi ni ses sujets ne se soucient pas de cela. Et ne leur est seulement jamais venu en pensée, mais se contentant du leur, ils ne désirent seulement pas celui de l'autrui. En quoi ils me semblent être fort éloignés de l'humeur des nations d'Europe, que nous voyons souvent être chassées de leur propre royaume, cependant qu'ils aspirent aux autres, qui dévorent tout par le désir insatiable de régner, & ne savent garder ce qu'ils ont reçu de leurs ancêtres, ce que les Chinois ont bien peu fait passés tant de siècles.

C'est pourquoi certes je crois être une vraie invention ce que plusieurs de nos auteurs écrivent des Chinois, savoir qu'au commencement de leur empire ils ont subjugué, non seulement les royaumes voisins, mais encore sont parvenus jusqu'aux Indes. Car,

encore (comme a laissé par écrit le père Matthieu Ricci) que j'ai très soigneusement feuilleté les annales de la Chine depuis quatre mille ans jusques au temps présent, je ne trouve néanmoins pas seulement <sup>p.048</sup> le moindre indice d'une chose si remarquable, & ne les ai jamais ouï se vanter de cet accroissement d'empire ; mais plutôt, lorsque je me suis souvent enquêté de cela vers quelques hommes doctes, ils sont tous d'accord que cela n'a jamais été ni pu être.

Cet abus des écrivains (afin que nous défendions leur autorité) a pu arriver de ce qu'on voit en des lieux étrangers quelques vestiges du peuple chinois, auxquels il est croyable qu'ils ont navigué de leur propre volonté, & non par commandement du roi, comme on peut voir aujourd'hui ès îles Philippines.

L'autre chose aussi très digne de remarque, est que tout le royaume (comme j'ai dit ci-dessus) est gouverné par les philosophes, & qu'en iceux le royaume se trouve entier, & mêlé. Tous les capitaines & soldats honorent ces philosophes avec grande humilité & cérémonies particulières, & arrive souvent qu'ils sont fouettés par iceux, de même que parmi nous les enfants par le maître d'école. Ces philosophes aussi gouvernent tous les affaires de guerre qui leur sont commis, & auxquelles ils président, & leurs conseils & opinions ont plus d'autorité vers le roi, que de tous les autres chefs de guerre, lesquels ils ont de coutume de n'admettre qu'en petit nombre, & encore peu souvent, aux consultations militaires. De cela provient qu'aucun de ceux qui ont de l'ambition ne s'adonnent aux exercices guerriers, ains aspirent plutôt aux moindres dignités du sénat philosophique, qu'aux plus grandes charges & offices de guerre, car ils voient que les philosophes devancent de beaucoup, tant en profit qu'en réputation & honneur. Mais ce qui en ceci semblera plus étrange aux étrangers, est que ces philosophes sont beaucoup plus nobles & courageux, plus fidèles au roi & à la république, méprisent plus généreusement la mort pour l'amour de la patrie, que tous ceux qui de profession particulière s'adonnent à la guerre. Cela peut-être provient de ce que par l'étude des bonnes lettres le courage de l'homme s'anoblit ; ou pour ce que dès les

premiers commencements du règne les lettres pacifiques ont toujours été en plus grande estime, que l'art militaire, entre un peuple qui n'a pas été ambitieux d'agrandir son empire.

La concorde, & bonne correspondance des magistrats supérieurs ri inférieurs par ensemble, n'est pas moins admirable, ou celle des provinciaux avec ceux de la cour, ou d'iceux avec le roi, laquelle ils observent non seulement en mettant peine d'obéir de point en point, mais encore par démonstration, & révérence extérieure ; car ils n'oublient jamais les visites coutumières en certain temps, ni les devoirs de présents. Les inférieurs aussi parlent fort rarement aux p.049 supérieurs, si ce n'est fléchissant le genou, soit au siège présidial, soit autre part, & les appellent de noms fort honorables. Les sujets des villes rendent les mêmes devoirs aux prévôts, & présidents des villes, encore qu'on sache que devant qu'être promus aux degrés honorables des lettres & pourvus d'offices de mandarins, ils sont sortis de la lie du peuple.

Personne aussi n'exerce aucune dignité plus de trois ans, si elle ne lui est derechef confirmée par le roi ; mais, le plus souvent, ils sont élevés à des plus grandes, mais non en même lieu. Ce qui se fait afin qu'aucun ne contracte aisément des amitiés, & ne soit détourné de la rigueur de justice ou qu'il ne s'acquièr trop les courages & volontés du peuple de quelque province, principalement s'il a eu des plus grandes charges, par la faveur desquelles il puisse tramer des nouveautés : ce qu'ils disent être arrivé au temps passé. Il faut aussi que les principaux chefs des provinces, contrées & villes que j'ai ci-dessus nommés, *pucinsu, naganzasu, cifu, ciceu, cihien*, & semblables magistrats, assistent tous ensemble tous les trois ans en la cour de Pequin, & offrent au roi les devoirs solennels de subjection, & en ce même temps, on fait inquisition de tous les magistrats épandus par toutes les provinces du royaume, soit de ceux qui sont contraints être présents, soit des autres, & ce avec toute rigueur. Par cette enquête après, on résout qui doit être conservé en la république, qui déposé ; qui élevé plus haut, qui abaissé ; & qui aussi puni sans aucun égard de personne.

J'ai aussi observé que le roi même n'oserait rien changer de ce qui est ordonné par les juges dénommés en cette enquête publique ; & ceux qui sont punis ne sont pas des moindres, ni peu. Certes l'an de notre salut 1607, auquel telle inquisition échéait, nous lisons quatre mille mandarins avoir été condamnés. Car le nombre d'iceux s'écrit en un volume, qui étant imprimé se publie partout le royaume.

Or les condamnés sont réduits en cinq classes. La première contient les avaricieux, qui ont vendu le droit par présents, qui ont usurpé quelque chose du revenu public, ou des biens des hommes privés. Ceux-là sont déposés de leurs offices & dépouillés à jamais de tous les ornements & privilèges de magistrats. Au second rang sont mis ceux qui ont trop rudement puni les coupables ; ceux-ci aussi, dépouillés de leurs ornements & privilèges, sont renvoyés en leur maison comme personnes privées. Les troisièmes sont les trop vieux & maladifs, & qui ont été trop doux à punir les criminels ou trop lâches en leur office : à iceux l'on permet l'usage des ornements & privilèges durant leur vie, encore qu'ils n'exercent plus aucune charge publique. Au <sup>p.050</sup> quatrième sont comptés les volages, & trop légers à prononcer leurs sentences, & ceux auxquels, en l'administration des charges publiques, la raison & conseil ont défailli ; ceux-là sont destinés à des moindres offices, ou sont renvoyés ès lieux, où l'on juge le gouvernement de la république être plus facile. Au dernier rang sont mis ceux qui ne se gouvernent pas assez prudemment, ou les leurs, & toute leur famille, & mènent une vie indigne d'un magistrat ; ceux-ci sont privés pour toujours de leurs offices & immunités. La même enquête se fait aussi des magistrats de cour, mais seulement tous les cinq ans. Ce qui est aussi pratiqué avec les chefs de guerre en même temps, avec même ordre & même rigueur.

Aucun en tout le royaume n'a charge de magistrat en la province en laquelle il est né, si ce n'est un gouvernement militaire. Cela se fait, de peur que les premiers qui administrent la justice, se laissent gagner aux parents, ou aux amis. Mais les derniers, afin qu'incités par l'amour de la patrie, ils la défendent plus courageusement. Tandis que le maître, quel qu'il soit, est en devoir de magistrat, aucun des enfants ou

serviteurs domestiques ne sort de la maison, craignant qu'il ne brigue des présents. Mais des serviteurs publiquement ordonnés au magistrat leur rendent dehors toute sorte de service. Mais quand il est sorti de la maison, il scelle avec son cachet les portes, soit privées, soit publiques, où on administre le droit, de crainte que quelqu'un des domestiques n'en sorte **sans son su**.

Ils ne laissent aussi vivre dans l'enclos du royaume aucun étranger, qui fait dessein de s'en retourner en son pays, ou qu'on entend avoir quelque commerce avec ceux du dehors. Voire aussi ils ne permettent à aucun étranger entrer au cœur du royaume ; & encore que je n'aie vu aucune loi qui le défende, toutefois je vois que cette coutume est depuis plusieurs siècles observée entre eux, par certaine crainte & horreur qu'ils ont des peuples étrangers. Et cela se doit entendre non seulement des étrangers qu'un long espace de terre & de mers a rendu inconnus aux Chinois ; mais aussi de leurs amis, & tributaires de leur empire, tels que sont les voisins de Coria, & qui usent quasi de mêmes lois que les Chinois. Je n'en ai encore jusques à présent vu aucun de semblable, excepté quelques esclaves, que je ne sais quel capitaine avait amené de là avec soi, après avoir résidé plusieurs années en ce royaume. Mais, si quelque étranger entre secrètement au royaume de la Chine, ils ne le punissent ni de servitude ni de mort ; mais ils lui défendent de retourner en son pays, de peur que d'aventure il ne trame des nouveautés parmi les siens, à la ruine de l'empire chinois. C'est pourquoi ils punissent fort <sup>p.051</sup> sévèrement ceux qui, sans permission du roi, négocient ou conversent avec des étrangers. Et, s'il est quelquefois nécessaire d'envoyer avec mandement ou commission quelqu'un hors du royaume, il n'y a personne qui puisse s'y résoudre, & toute la famille déplore celui qui part, comme s'il était traîné à la mort ; & quand il retourne, le magistrat, pour récompense de sa légation, lui donne quelque dignité ou charge honorable.

Personne ne porte les armes dans les villes, non pas même les soldats ou chefs & capitaines de guerre ; ni aussi les gens de lettres, si ce n'est quand ils vont à leurs montres, exercices ou batailles ; toutefois

quelques-uns accompagnent les plus nobles mandarins avec des armes. Ni aussi personne n'a des armes en sa maison, si ce n'est quelque poignard de fer, duquel ils se servent quelquefois par les chemins contre les voleurs ; pource n'y a-il aucunes factions, ou querelles parmi eux, si ce n'est celles qui se vident par l'impression des ongles, ou arrachement des cheveux. Il n'y a pas de désir de se venger des injures par les blessures, ou par la mort ; mais celui qui fuit & s'abstient de faire tort, celui-là est estimé & loué pour homme prudent & fort.

Le roi étant mort (de peur qu'il n'y arrive des factions), il n'est pas permis à aucun autre fils, ou parent du roi, si ce n'est à l'héritier du royaume, de demeurer dans la ville royale ; voire même, c'est crime de lèse-majesté à ceux qui sont épars en diverses villes de mettre le pied dehors. Les querelles émues parmi eux sont vidées par l'un des plus nobles d'entre eux, par lequel ils sont gouvernés. Mais, s'ils ont affaire avec quelque autre qui ne soit pas parent du roi, ils sont sujets aux sièges, & punitions des magistrats publics, comme le moindre du peuple.

@

## CHAPITRE VII

### De quelques coutumes des Chinois

@

Le royaume de la Chine s'est donné un surnom ancien de la *civilité*, & mœurs plus courtoises ; voire même la civilité est tenue pour l'une des cinq vertus cardinales, qui parmi eux sont estimées servir de soutien aux autres, desquelles ils recommandent amplement les devoirs en leurs livres. Ils disent que le devoir de cette vertu consiste en la vénération mutuelle, & prudente considération au <sup>p.052</sup> maniemment des affaires. Or ils sont si abondants en ces cérémonies de *civilité*, qu'ils consomment quasi tout le temps en icelles, & ceux qui sont un peu plus sages, sont marris de ne pouvoir se dépêtrer de cette apparence extérieure & fardée, par laquelle ils surpassent aussi de beaucoup ceux d'Europe.

Je dirai donc premièrement comme ils ont accoutumé de s'entresaluer & rendre les démonstrations d'honneur ; en après je parlerai des autres cérémonies de courtoisie, principalement lorsqu'elles sont différentes des nôtres. Il ne sert de rien entre les Chinois pour la CIVILITÉ ou honneur de découvrir la tête, ni ne pensent faire honneur à aucun par le mouvement du pied, encore moins par l'embrassement, baisement de main ou autre semblable compliment. La principale cérémonie de civilité se fait ainsi entre eux. Ils joignent les deux mains assemblées dans les manches de la robe de dessus, qu'ils portent très larges (ce que les Chinois font, si ce n'est qu'ils manient quelque ouvrage, ou avec l'éventail s'excitent du vent), & les élèvent premièrement modestement ensemble avec les manches en haut, puis les abaissent l'un s'arrêtant vis-à-vis de l'autre, & réitérant cette syllabe *zin, zin* ; lequel mot ne signifie rien si ce n'est le COMPLIMENT DE CIVILITÉ, & se pourrait à notre façon appeler interjection de civilité. Quand l'un est officieusement visité de l'autre & aussi quand souvent par les rues les amis se rencontrent, joignant comme dessus les deux mains dans

les manches, courbant tout le corps, ils abaissent autant qu'ils peuvent la tête en terre, lequel compliment d'honneur se rend de tous les deux, & souvent de plusieurs ensemble. Ils appellent cette cérémonie *zo ye*. En se rendant ce devoir, l'inférieur en dignité met toujours le supérieur à droite, ou le visité celui qui le visite (mais aux provinces septentrionales le côté gauche est au lieu du droit) ; souvent aussi ce compliment étant achevé, ils se lèvent debout changeant de place, & passent du côté gauche à droite, & réciproquement du droit au gauche. Ce qui se fait afin que celui qui a été reçu au lieu plus honorable rende l'honneur à l'autre. Quand ce devoir de courtoisie est rendu par les rues, tous deux se tournent côte à côte l'un de l'autre vers le septentrion ; mais en la maison vers le haut de la salle à l'opposite de la porte, & alors aussi ils regardent vers le ciel en même endroit. Car c'est une ancienne coutume entre eux, que les palais, temples des idoles, & autres édifices bien ordonnés, ou au moins les salles des maisons particulières députées pour recevoir les hôtes, aient la porte vers le midi ; & que ceux qui sont assis à l'opposite de la porte se tournent vers le midi ; d'où provient que, parce que ces cérémonies sont faites <sup>p.053</sup> à l'entrée de la porte de la première salle, ayant la face tournée vers le haut de la salle, ils regardent le septentrion.

Si quelquefois ils veulent rendre des plus grands compliments d'honneur, ou parce que c'est la première fois qu'ils se saluent, ou pour avoir été longtemps absent, ou si quelqu'un félicite un autre de quelque chose, ou le remercie, soit aussi quand il arrive quelque jour plus solennel, ou pour quelque autre occasion que ce soit, alors après avoir fait cette submission susdite, l'un & l'autre se jettent à genoux & abaissent le front jusqu'à terre ; après, s'étant levés debout, ils s'inclinent derechef & plient le genou comme dessus, & ce trois ou quatre fois. Mais si cette cérémonie est rendue à quelque supérieur, père, maître ou à quelque autre personnage principal, icelui étant debout au haut de la salle, ou assis, reçoit l'honneur, & joignant les mains comme dessus s'incline quelque peu au lieu même où il est droit, ou assis, à chaque fléchissement de genou d'un autre. Et souvent celui

qui reçoit l'honneur avec plus de modestie, se tient, non au haut de la salle vers le septentrion, mais à côté vers le midi. Ils adorent leurs idoles devant l'autel avec même cérémonie, soit aux temples, soit en la maison. Mais, quand les serviteurs saluent leurs maîtres, ou le vulgaire les plus honorables, de premier abord ils se jettent à genoux, & frappent légèrement la terre trois fois avec le front ; laquelle même cérémonie ils rendent souvent à leurs idoles. Mais si le maître parle avec eux, ils se tiennent à son côté, & à chaque réponse se jettent à genoux. Les autres aussi du commun font le même, quand ils parlent avec les grands.

Outre ces cérémonies que j'ai dites, qui ne sont pas beaucoup différentes des nôtres, ils en observent d'autres en parlant, ou écrivant, esquelles ils ne sont pas peu différents d'avec nous, & de là s'accroît aussi la difficulté non petite de ce langage ; car, quand l'un parle à l'autre, ils n'usent jamais de la seconde personne, mais soit qu'ils parlent au présent, ou de l'absent, ils usent de diverses manières de parler. Quand ils parlent d'eux-mêmes, il n'est aucunement permis d'user du pronom de la première personne (comme de dire *moi*), si ce n'est d'aventure au maître, quand il parle à son valet, ou à quelque autre supérieur devisant avec un moindre. Or ils ont autant de façons de parler pour s'abaisser soi-même, comme pour élever un autre : entre lesquelles quasi la plus modeste est de s'appeler de leur nom propre, au lieu que nous avons accoutumé nous servir du pronom *moi*. Et si d'aventure on vient à parler des parents, frères, enfants, du corps aussi, membres, maison, pays, lettres & même des maladies d'autrui, ils usent de quelque nom plus honorable ; au contraire, s'ils parlent des mêmes choses à eux <sup>p.054</sup> appartenantes, ils emploient les paroles qui ressentent leur modestie. Lesquelles façons de parler il est nécessaire de se rendre familières, non seulement de peur que vous ne soyez estimé incivil & rustique, mais aussi afin que vous entendiez ce de quoi on discourt ou écrit.

Quand les parents & amis par devoir d'amitié s'entrevisitent, il obligent les visités de rendre le même compliment de visite. Or en ces

visites on observe quasi cet ordre. Celui qui visite à l'entrée offre un livret, auquel on ne lit autre chose que le nom du visitant, avec des épithètes modestes, selon la qualité du visitant, ou visité ; le portier porte ce libelle à son maître. Mais si plusieurs sont visités d'un seul, ou un seul de plusieurs, il y a toujours des livrets selon le nombre des visitants, ou visités, lesquels la plupart sont de douze feuillets de papier blanc, & longs d'une paume & demie. Au milieu de la première page on attache un morceau de papier rouge de la longueur du livret, & large de deux doigts, & le plus souvent, ce livre avec son papier rouge y ajouté au-dehors, est enfermé en un sac de papier. Ils en ont de tant de sortes, qu'il faut qu'ils aient en la maison presque vingt boîtes préparées à tous usages, avec divers titres ; tant ils s'en servent continuellement. Voire même nous sommes contraints de commander au portier qu'il fasse un mémorial des noms des hôtes, & des maisons de ceux qui sont venus pour nous visiter, craignant que devant le troisième jour nous n'oublions le devoir de la visite mutuelle : & faut nécessairement que ceux qui sont souvent visités observent cette coutume. Or de même que si ceux qui sont visités sont absents de la maison, ou qu'ils ne puissent sortir pour recevoir leurs hôtes, ceux qui visitent mettent leur libelle à la porte de la maison, comme témoin du devoir de visite qu'ils ont fait ; ainsi il suffit à ceux qui le rendent, de mettre aussi à la porte un même livret, car ainsi ils croient être satisfaits. Tant plus celui qui visite est honorable, il fait écrire son nom par le libraire en tant plus grand caractère, & arrive quelquefois, qu'il est plus large qu'un doigt, & remplit avec dix lettres toute une ligne de haut en bas. Car, comme j'ai dit, les Chinois posent ainsi leurs lettres.

Quand ils s'entre-voient des présents, ce qu'ils font fort souvent, ou aussi en portent eux-mêmes, qui sont récompensés d'autres de non moindre prix, ils se servent aussi du même écrit, auquel, outre le nom propre comme dessus, ils écrivent aussi la liste des présents qu'ils envoient, les décrivant nettement & par ordre, chacun en chaque article. Les présents qu'on envoie peuvent sans aucune tache d'incivilité être partie refusés, partie renvoyés sans offense de celui qui les offre : ce que, quand il se fait, on fait les remerciements avec un semblable

p.055 livret, ou on renvoie modestement les présents, ou on écrit ceux qu'on a acceptés ou non, marquant la liste de ceux qu'on rend en échange, & ce non sans divers compliments de cérémonie qu'il serait long de raconter. Cela aussi nous est fâcheux & importun, que les Chinois ont accoutumé faire des petits présents d'argent. Car les supérieurs envoient souvent aux inférieurs, & les inférieurs aux supérieurs dix écus, autrefois cinq, quelquefois aussi moins. Ceux qui sont de quelque magistrat, ou anoblis par les degrés honorables des lettres, toutes les fois qu'ils rendent ces devoirs de visite, se revêtent de l'habit particulier de leur office, qui n'est pas peu différent de l'ordinaire. Ceux qui manquent de ces titres, & néanmoins sont personnes de qualité, ont aussi leur habit convenable aux visites, & icelui différent de l'ordinaire ; & ne se peut pas faire autrement sans offense de l'un ou de l'autre. Pour cette cause nous-mêmes, afin que nous ne soyons rejetés de la conférence des hommes principaux, nous vêtons quand il est nécessaire de même façon : si d'aventure l'un rencontre l'autre, qui ne soit vêtu de cet habit de civilité, ils ne se saluent nullement avec les cérémonies accoutumées, jusqu'à ce que l'autre soit revêtu du même habit. Et ainsi toutes les fois qu'ils sortent en public, leurs serviteurs portent leur robe de civilité : que si cela ne se peut faire, alors celui qui avait vêtu cet habit de visite s'en dépouille, & ils font les compliments de salutations que nous avons dit ci-dessus en habit ordinaire.

S'ils sont plusieurs visités en leur maison, le principal d'entre eux, prend avec les deux mains le siège de l'hôte, ou de chacun d'iceux, & les met en leur lieu, à l'endroit plus honorable de la salle ; après il les secoue de ses propres mains, encore qu'il n'y ait pas la moindre poussière. Et si les chaises sont déjà posées en leur lieu, c'est toutefois la coutume de les toucher chacune avec les deux mains, & comme les poser plus proprement ; puis chacun de ceux qui sont visités font le même, & tout de même façon. En après le plus honorable d'entre les hôtes, s'ils sont plusieurs, prend de même façon le siège de celui qu'il visite & le pose à l'opposite de sa chaise, & tout de même façon secoue,

ou fait semblant de secouer la poussière. Tous les autres après, s'ils sont plusieurs, font le même par ordre de l'âge, ou dignité. Cependant que cela se fait, celui à qui on rend ce devoir se tient à côté, & mettant les mains dans les manches, & les levant, puis abaissant un peu, rend grâces, & refuse modestement l'honneur qu'on lui fait.

Les hôtes consomment beaucoup de temps pour le haut bout ou principal siège d'honneur ; enfin on s'arrête à ces lois. Entre ceux qui sont <sup>p.056</sup> **combourgeois** on a égard à l'âge. En l'une & l'autre cour la dignité va devant. Les étrangers principalement, qui viennent des lieux plus éloignés, tiennent le premier rang. D'où provient que quasi en toute assemblée pour cette raison on cède le haut bout aux nôtres. Et ne nous sert de rien de contester, ou débattre, ou refuser modestement contre la coutume reçue.

Après que tous sont assis, soudain un des serviteurs domestiques, & le plus leste, vêtu d'une **sotane**<sup>2</sup>, tenant une belle table ès mains sur laquelle y a autant d'écuelles que d'hôtes, & en icelles est la potion *cia*, de laquelle avons parlé ci-dessus, en présente aux hôtes, y mêlant toujours un morceau de dessert, pour lequel prendre on ajoute une petite cuillère d'argent. Le serviteur commençant au plus honorable, présente à chacun son écuelle, jusqu'au maître que les autres visitent : car icelui s'assied toujours au plus bas lieu. S'ils sont longtemps assis ensemble, le serviteur revient de même façon pour la seconde & troisième fois, ou plus ; mais ce morceau de dessert est changé toutes les fois qu'on recommence à boire.

Les hôtes ayant achevé leur **devis**<sup>2</sup>, devant que de sortir de la salle, réitèrent selon leur coutume (comme au commencement) les révérences près de la porte. Alors le maître les suit jusqu'à la porte de la maison, où encore ils s'inclinent ; alors le maître prie les hôtes qu'il leur plaise monter ou à cheval, ou en litière, comme ils sont venus ; ce qu'ils refusent de faire, & prie le maître de la maison de vouloir rentrer ; alors icelui, retournant à l'entrée, fait encore la révérence. Et les hôtes lui rendent les mêmes compliments & honneurs. Finalement étant entré dans la porte il s'incline pour la troisième fois, & les hôtes

lui font le semblable avec même cérémonie ; alors le maître se dérobant de la vue des hôtes à l'entrée de la maison, il leur donne le loisir de monter à cheval, ou entrer en litière ; &, sortant soudainement, les salue en s'en allant, criant *zin*, & élevant & abaissant ses deux mains dans sa robe, ce que font semblablement de point en point les hôtes, & puis s'en vont. Finalement le maître de la maison envoie un de ses serviteurs pour suivre & atteindre ceux qui s'en vont & les saluer en son nom ; de même font les hôtes & le resaluent par leurs valets.

Maintenant je traiterai des festins des Chinois, auxquels ils sont non moins officieux que fréquents, & quelques-uns aussi journaliers. Car ils traitent quasi tous leurs affaires en banquetant, non seulement ceux qui touchent à l'état de la vie humaine, mais encore ceux qui regardent la religion ; & ils mettent les banquets entre les principaux témoignages de la bienveillance, lesquels parmi eux ne s'appellent pas <sup>p.057</sup> banquets, mais à la façon des Grecs à bon droit buvettes. Car, encore que leurs gobelets, ou tasses ne contiennent pas plus de vin que la coque d'une noix, néanmoins ils réitèrent fort souvent leurs traits.

En mangeant ils ne se servent ni de fourchettes, ni de cuillères, ni de couteaux ; mais ils usent de bâtons menus longs de paume & demie, avec lesquels ils portent toute sorte de viandes à la bouche, avec une adresse admirable, ne touchant rien avec les doigts. On doit néanmoins savoir qu'on porte tout à table détranché par morceaux, si ce n'est quelque chose de mou, comme œufs, poissons & autres semblables, car tout cela est coupé avec les bâtons. Ils usent de boisson chaude : même aux plus grandes chaleurs, soit vin, soit la décoction *cia*, soit eau. Et certes il semble que cela n'est pas peu profitable à l'estomac. Car les Chinois aussi sont la plupart de plus longue vie, & ont les forces vigoureuses jusqu'à l'âge de septante, & souvent de quatre-vingts ans. Je crois aussi que d'ici arrive qu'aucun Chinois n'a la pierre ou gravelle, maladie qui tourmente souvent ceux de notre Europe, & pource (crois-je) qu'ils boivent toujours froid.

Quand quelqu'un est convié en quelque banquet solennel, un jour ou plusieurs avant le festin, celui qui invite l'autre, envoie un livret de ceux dont a été parlé, dans lequel, outre le nom de l'invitant y écrit comme dessus, celui qui convie dit en peu de mots à la manière accoutumée, élégamment & courtoisement, qu'il a apprêté un petit festin d'herbes potagères, & lavé ses gobelets afin qu'à tel jour & heure, qui est quasi environ la nuit, il entende la doctrine de celui qu'il convie, & apprenne quelque chose de lui ; & en après prie qu'il ne dédaigne pas de lui faire cette faveur. Au-dehors de ce libelle ils ajoutent du long un papier rouge (comme dessus) & en icelui le nom plus honorable de l'invité (car les Chinois sont chacun appelés de plusieurs noms, comme je dirai plus bas) avec des titres divers, selon la qualité de celui qui est appelé. C'est là la coutume de convier un chacun. Le jour même du festin ils envoient à chacun un semblable livret, mais en icelui ils sont seulement priés de se hâter, & de ne dédaigner pas de venir au temps [préfix](#) ; finalement à l'heure du banquet ils envoient le troisième, qu'ils disent envoyer afin qu'il reçoive ceux qui viennent au chemin.

Quand on est arrivé en la maison du festin, après avoir achevé les salutations communes comme dessus, ils s'assoient en la salle, & boivent de leur *cia*. De là on va au lieu du [convive](#)<sup>2</sup>. On a accoutumé de l'orner splendidement, non avec des tapisseries, dont ils n'ont aucun p.058 usage, mais de peintures, fleurs, vases & semblables anciens meubles. On donne à chacun sa table longue & large de quelques coudées, mais communément plus longue. Quelquefois aussi, on dresse à un seul deux tables l'une devant l'autre. Ces tables sont ornées de quelque précieux linge pendant de tout côté quasi comme nos autels, & les chaises aussi non seulement reluisent de leur betume transparent, mais sont embellies de diverses peintures & d'or.

Devant que s'asseoir à table pour manger, le conviant tient avec les deux mains sur son assiette une tasse travaillée d'or, d'argent, de marbre (dont ci-dessus est fait mention) ou d'autre semblable matière pleine de vin, & avec une profonde révérence salue celui qui doit tenir le premier rang. Après il sort de la salle en la cour, & s'étant

premièrement courbé avec révérence, versant cette tasse en terre, ayant la face tournée vers le midi, il l'offre au Dieu du Ciel, & s'étant derechef incliné, il revient en la salle, & prenant une autre tasse resalue le même principal du banquet avec une seule révérence, au lieu où ont accoutumé se faire ces cérémonies ; & alors ils s'approchent ensemble de la table du milieu de la salle, en laquelle se doit asseoir ce même chef du festin. Du côté que la table est plus longue (car celui-là est tenu le plus honorable, & non le bout de la table entre les Chinois), il pose avec les deux mains, faisant la révérence, une tasse sur l'assiette, puis prend des petits bâtons de table de la main du serviteur, & les met à côté de la tasse. Ces bâtons sont la plupart d'ivoire, ou de quelque matière plus dure, qui ne se salit pas aisément ; & du côté qu'on en touche les viandes sont coutumiers d'être gravés d'or, ou d'argent. Après il prend un siège, & le pose au milieu de la salle, le balayant comme dessus légèrement avec les manches. Après retournés au milieu de la salle ils s'inclinent derechef tous ensemble : le conviant honore après mêmes cérémonies tous ses hôtes. C'est la coutume de mettre celui qui tient le second lieu au côté gauche, le troisième au droit. Enfin celui qui doit tenir le premier rang prend la tasse du conviant des mains d'un serviteur domestique avec son assiette, & commande qu'on verse du vin, & ensemble fait la révérence selon leur coutume, avec le conviant, & tous les autres conviés, & pose la tasse sur sa table sur son assiette. Or la table du conviant est tellement dressée au lieu plus bas de la salle, qu'étant assis il a le midi & la porte derrière le dos, & devant la principale table ; en après, il dispose les bâtons, & le siège, avec la même cérémonie que le conviant les a présentés. Enfin chacun s'approche comme pour poser derechef plus proprement avec les deux p.059 mains la tasse, les bâtons, & le siège, & pendant que tout cela se fait, celui à qui ces compliments d'honneur sont rendus, se tient à côté de celui qui les rend, & tenant les mains & les frappant légèrement dans les manches, proteste qu'il ne mérite pas cet honneur, & se courbant modestement rend grâces.

D'autant que les Chinois ne touchent aucune viande avec les mains, pource ne lavent-ils pas les mains ni au commencement, ni à la fin du festin. Toutes ces cérémonies étant achevées, ils font tous ensemble la dernière révérence à celui qui les convie, & les hôtes une autre entre eux, puis chacun s'assied à table en sa place. Toutes les fois qu'on boit, le conviant prend la tasse à deux mains sur son assiette, & la levant doucement, & soudain abaissant, il invite les autres à boire en même temps : étant tous tournés vers celui qui les convie, ils font le même & commencent tous ensemble de boire. Ce qu'ils font si lentement en humant, que pour vider leur tasse ils la portent souvent quatre & cinq fois à la bouche. Ils gardent toujours cette façon de boire, savoir en humant, encore qu'ils boivent de l'eau, & ne boivent jamais rien tout d'un trait comme nous.

La première tasse étant vidée, on apporte peu à peu les viandes, desquelles ils prennent tous (le conviant selon leur coutume commençant le premier en prenant les bâtons des deux mains, & les élevant & abaissant) & toutes les fois qu'ils en touchent une, ils en prennent deux ou trois morceaux & les portent à la bouche. En quoi ils observent ceci soigneusement, savoir que personne ne remette les bâtons sur la table, que celui qui tient le premier lieu au festin, n'ait fait le même. Ce qu'ayant fait, soudain les serviteurs versent du vin chaud dans chaque tasse des conviés, commençant au principal, & après avec même cérémonie on mange & boit une, deux & plusieurs fois ; mais ils consomment plus de temps à boire, qu'à manger. Or, durant tout le repas ils devisent fort de choses joyeuses, ou regardent une comédie, ou l'on entend quelque chantre ou joueur d'instrument de musique : car iceux aussi souvent, encore que non appelés, **s'ingèrent** parmi les festins, pour l'espoir de la récompense qu'on leur donne, quand ils sont appelés.

Ils mangent de tout ce qu'on a accoutumé de servir à table parmi nous, & n'apprêtent pas mal leurs viandes ; mais on porte peu de chaque mets. Ils établissent la magnificence du convive en la variété. Car ils remplissent la table de plats médiocres, & d'autres plus petits, & ne séparent pas les chairs d'avec les poissons, comme nous ; mais ils les

mêlent sans égard, & n'ôtent jamais aucun <sup>p.060</sup> met qui a été une fois servi. Par quoi seulement ils ne remplissent pas les tables, ains mettent plats sur plats, de sorte qu'ils semblent des châteaux. On ne sert point de pain sur les tables des festins, ni de riz (qui entre les Chinois tient lieu de pain) si ce n'est d'aventure en quelques festins moins somptueux, sur la fin de table. Et, si on sert du riz, on ne boit pas de vin devant ; car les Chinois, même en leurs repas ordinaires, ne boivent jamais de vin devant qu'avoir mangé du riz. Ils admettent aussi divers jeux en leurs convives, auxquels celui qui a perdu est contraint de boire avec grand applaudissement & cris de réjouissance avec les autres.

À la fin du banquet, ils changent de tasses, qui encore qu'elles soient égales, personne n'est néanmoins jamais contraint de boire outre ses forces ; ains seulement est amiablement convié. Le vin de la Chine se cuit quasi comme notre bière & n'est pas fort fumeux ; il enivre toutefois les plus vaillants [biberons](#). Mais le lendemain on le porte plus aisément. Au manger ils sont du tout plus retenus ; & arrive souvent que celui qui doit sortir de la ville se trouvera en sept ou huit festins, pour contenter tous ses amis. Mais ceux-ci ne sont pas des plus magnifiques. Car ceux-là emploient toute la nuit & s'allongent jusqu'au lendemain matin ; en après les restes des viandes & mets sont amiablement distribués entre les serviteurs des hôtes.

Quant au reste des cérémonies, celles-là me semblent être les principales qui regardent l'honneur dû au roi. Le roi est honoré & révééré avec plus de devoirs extérieurs, qu'aucun autre prince de tout le monde, soit profane, soit sacré. Personne ne parle à celui-ci hormis les eunuques qui servent au donjon du palais, & les parents du roi qui demeurent dans l'enclos du même palais, tels que sont les fils & filles. Or, laissant à part toute cérémonie & devoir rendu au roi par les eunuques, comme moins nécessaire à notre dessein, tous les mandarins entièrement qui demeurent hors du palais (car les eunuques ont aussi chacun leur ordre & degré d'offices) ne parlent au roi que par requêtes écrites. Mais ces requêtes sont de tant de sortes & différentes

façons, qu'elles ne se peuvent composer que par ceux qui y sont expérimentés, si bien que chaque homme lettré ne les saurait disposer.

À chaque nouvel an qui commence à la nouvelle lune qui précède ou suit prochainement le cinquième de février, duquel les Chinois comptent le commencement du printemps, on envoie de chaque province un ambassadeur pour visiter officieusement le roi, ce qui est rendu plus solennellement tous les trois ans, en forme de subjection, comme <sup>p.061</sup> j'ai récité ci-dessus. Or, en toutes les villes le premier jour de chaque lune, tous les magistrats se rendent ensemble chacun en sa ville en un même lieu, auquel est le trône du roi, & les armoiries royales, des dragons gravés & dorés, avec autres gravures appartenant à l'ornement ; ils s'inclinent souvent & plient les genoux devant icelui, selon la coutume de ce peuple, & avec un certain geste & composition de corps convenable à la modestie & vénération, & à même temps tous souhaitent à haute voix au roi dix mille ans de vie. Le même honneur est partout rendu au roi tous les ans le jour de sa naissance, auquel jour les magistrats de Pequin, & autres ambassadeurs des provinces, & aussi les parents du roi, qualifiés & ornés de divers titres d'honneur hors de la cour, viennent là, pour féliciter le roi de sa longue vie, & témoigner avec des présents magnifiques le contentement qu'ils ont de la bonne continuation d'icelle.

Outre ceux-ci, tout autant que le roi nomme de magistrats, ou pourvoit de quelque autre office, sont obligés par les lois (ce qui se fait avant l'aube du jour) d'aller devant son trône rendre action de grâces. Et là étant avertis, & devancés par les maîtres des cérémonies, ils rendent exactement les devoirs d'honneur au trône royal (car le roi pour lors ne comparait pas) & personne n'y commet aucune faute impunément. Ce que quand ils font, ils sont revêtus d'un habit particulier de drap de pourpre damassé & ont leurs têtes ornées de tiaras d'argent doré, & en chaque main tiennent une table d'ivoire large de quatre doigts, & longue de deux paumes, touchant la bouche avec icelle toutes les fois qu'ils disent quelque chose au roi.

Or, anciennement, quand le roi venait en son trône il paraissait en un lieu élevé à une grande fenêtre, & tenait aussi en main une table d'ivoire pour couvrir sa face, & une autre sur sa tête, large de demi-coudée, laquelle était posée sur le diadème royal & le front, à laquelle plusieurs pierres de grand prix étaient tellement enfilées & pendantes, qu'elles couvraient tout le front, & le visage, & le dérobaient, bien que présent, à la vue des regardants. Le jaune est la couleur du roi, & est défendu à tous autres. Ses habits sont tissus de divers dragons de fil d'or, & ces dragons se voient non seulement sur l'habit du roi, mais encore gravés ou dépeints par tout le palais, & sur les vases d'or & d'argent & autres meubles ; voire même les toits & les tuiles sont de couleur jaune & remplis de dragons. Ce qui peut-être a donné occasion à quelques-uns d'assurer que les tuiles du <sup>p.062</sup> palais royal étaient d'or ou de cuivre. Mais en vérité elles sont de terre, ce que je puis assurer les ayant touchées de mes propres mains ; mais elles sont teintées de couleur jaune, & chacune presque attachée avec un clou aux poutres & soliveaux sur le toit ; car elles sont beaucoup plus grandes que les nôtres ; la tête desquels clous est dorée, afin que rien ne paraisse au palais royal qui ne porte la couleur du roi. Si quelqu'un rapportait à son usage cette couleur, ou dragons, il serait tenu coupable de lèse-majesté, si n'est que d'aventure il fût de sang royal.

Il y a quatre portes au palais royal à chaque partie du monde, vis-à-vis l'une de l'autre. Tous ceux qui faisant chemin passent outre ces portes, descendent de cheval s'ils vont à cheval, ou de la selle s'ils sont portés en icelle, & marchent à pied jusqu'à ce qu'ils les aient passées. Tous font cela ; mais les plus grands plus soigneusement & de plus loin, & non seulement à Pequin, mais encore plus religieusement à Nanquin au palais des anciens rois, encore que depuis plusieurs années aucun des rois ne se soit retiré en icelui. Les portes du midi, soit dedans, soit dehors sont trois. Le roi a accoutumé entrer ou sortir par celle du milieu, les autres sont reçus à droite & à gauche, par quoi cette porte du milieu n'est jamais ouverte que pour l'entrée & sortie du roi.

Les Chinois n'ont aucune autre date ou marque de temps, soit en leurs livres imprimés, soit en tout instrument public, quel qu'il soit, si ce n'est celle de la création & avènement à la couronne de celui qui règne, comme nous avons accoutumé de faire de la nativité de notre Seigneur Jésus-Christ, première année de notre salut. Quelquefois, pour certaines causes, le roi a accoutumé de conférer un titre aux parents des premiers magistrats, par quelque écrit fait par les philosophes royaux au nom du roi. Les Chinois estiment tant cela, que c'est une chose merveilleuse. Car, pour l'obtenir, ils n'épargnent aucune dépense & la conservent en la famille comme une chose sacrée. Et il y a encore quelques autres titres exprimés en deux ou trois caractères, que le roi donne aux veuves qui ont refusé jusqu'à la vieillesse les secondes noces, ou aux vieillards qui ont vécu cent ans entiers, ou en autre semblable cas, desquels on ne fait pas moins d'estime que des premiers. Ils mettent ces inscriptions en vue sur l'entrée de leur maison. Et non seulement les rois confèrent cet honneur, mais encore est-ce la coutume que les mandarins en donnent à leurs amis. On érige aussi aux magistrats, qui ont bien mérité de la république, des arcs de marbre aux dépens du <sup>p.063</sup> public, tels que nous avons accoutumé aux triomphes. Les villes font de même à leur citoyen qui aura obtenu quelque dignité de marque, ou le premier lieu à l'examen des lettrés ou en semblables événements, & ce avec grand appareil.

Tout ce qui est de précieux ou bien fait par tout le royaume, tous les ans en grande quantité & avec grands dépens est envoyé au roi à Pequin. Les magistrats aussi, qui demeurent en la ville royale, marchent en public avec moindre parade. Car, excepté les principaux, il n'est pas permis aux autres d'être portés dans une chaise à bras, ains vont à cheval ; & ceux auxquels par les lois est permis user de la chaise ne peuvent avoir que quatre porteurs. Hors de la cour, il est permis aux ordres des moyens magistrats de marcher avec plus grande pompe. Les Chinois rapportent cette modestie à la révérence qu'on doit au roi, & croient que ceux qui en sont plus près, la doivent encore rendre plus

grande. Tous les mandarins de cour s'assemblent tous les ans quatre fois, aux quatre saisons de l'année, aux sépulcres des anciens rois & reines, & y font leurs cérémonies & présents. Mais le premier & principal honneur est rendu à Humvu récupérateur du royaume. Ils se préparent à ces cérémonies quelques jours auparavant, publiant cessation d'œuvres, & des jeûnes qu'ils observent religieusement dans l'enclos de leur maison.

Après le roi, ils défèrent les seconds devoirs d'honneur à leurs magistrats. Ils font principalement démonstration de cela par leurs façons coutumières de parler, & par visites officieuses, auxquelles ne sont pas reçus, ni aspirent autres que ceux qui ont, ou autrefois ont eu quelque charge en la république. Car ceux-là étant de retour en leurs pays, bien qu'ils soient déchus par leur propre faute, se rendent néanmoins quelquefois remarquables par la révérence de leur magistrature. Et les magistrats des villes les honorent, & leur rendent les compliments de visite, & pour le respect de leur présence accordent beaucoup de choses principalement à ceux qui ont reçu les premiers honneurs aux degrés des lettres, & offices publics.

Si quelques mandarins, s'étant bien acquittés de leur charge, & ayant bien mérité du public, sont élevés à un autre office, ou pour quelque autre cause s'en vont de la ville, ils sont publiquement honorés de grands présents, & sont priés pour mémoire éternelle de leurs bienfaits laisser leurs brodequins, marque du magistrat. Ce qu'ils font, & se gardent enfermés en un coffre public avec diverses <sup>p.064</sup> inscriptions & vers à sa louange. Aux autres qui sont plus qualifiés ils élèvent un marbre en quelque lieu public, où leurs bienfaits envers la république gravés par quelque écrit élégant se conservent pour servir de mémoire à la postérité. Et y en a aussi auxquels on érige publiquement des temples avec grande dépense, & sur les autels sont mises des statues approchantes de leur naturel, autant que l'industrie de l'artisan le peut porter. Après aussi est ordonnée une rente annuelle, & certains hommes établis pour les parfumer continuellement, & leur allumer des lampes toujours ardentes. Pour cet effet, on ordonne des

grands encensoirs de fonte, de même façon que ceux avec lesquels ils adorent leurs idoles. Mais toutefois ils savent séparer ce culte de l'adoration de la déité ; car ils demandent beaucoup de choses aux dieux, mais les doctes offrent seulement à ceux-ci des cérémonies de courtoisie pour mémoire de leurs bienfaits. Il n'y a toutefois pas de doute que plusieurs du vulgaire mêlent l'un & l'autre culte. On va à certain temps à ces temples, desquels toutes les villes sont pleines, & qui aussi par le soin des amis sont souvent érigés aux indignes, on leur fléchit les genoux & fait la révérence, on leur offre des viandes & fait-on quelques autres semblables choses.

Tous les livres des Chinois qui traitent des mœurs sont pleins de préceptes pour exciter les enfants à l'obéissance & honneur dû aux parents, & aux supérieurs. Et à la vérité si nous considérons cette apparence extérieure de piété, il n'y a aucune autre nation en tout le monde comparable aux Chinois. Ce que je prouverai par quelques indices. Ils observent une coutume solennelle de rendre honneur aux plus anciens, s'assoyant près d'eux, de sorte qu'ils ne demeurent jamais en même rang, & encore moins devant, mais se tiennent d'un ou d'autre côté ; laquelle cérémonie les disciples aussi observent avec leurs maîtres. Ils parlent aussi à eux avec grande révérence & respect. Ils nourrissent ceux qui sont pauvres jusqu'à la mort, même de leur propre sueur & travail, autant qu'ils peuvent largement & abondamment. Mais ils ne sont en rien plus religieux que quand ils font leurs funérailles, tant en vêtant l'habit de deuil (en quoi aussi ils sont différents de toutes autres nations) qu'en la facture du tombeau & cercueil de quelque matière plus précieuse, selon leurs moyens & richesses. Ils passent souvent leurs forces en appareil de la sépulture, que plutôt on jugerait être pompe que deuil.

L'habit de deuil des Chinois n'est pas noir ou obscur, mais blanc. Au deuil des parents, les enfants sont vêtus d'un habit de chanvre fort rude, au moins les premiers mois ; & la façon de leur sottane longue, bonnet & <sup>p.065</sup> souliers est assez malséante & au premier aspect misérable ; ils ceignent aussi les reins d'une corde ressemblante celles

des navires, quasi de même qu'ont accoutumé les Pères de l'ordre de saint François. C'est une coutume inviolable que le deuil du père ou de la mère dure trois ans. Ils rendent en leur livre la cause de ceci, savoir pour rendre la pareille à leurs parents qui l'espace des trois premiers ans de leur âge les ont portés sur leurs bras & élevés avec tant de peine. Au deuil des autres, le temps des pleurs dure moins, selon qu'ils sont plus proches ou plus éloignés du sang. Car quelquefois il finit en un an, quelquefois en trois mois.

Le temps aussi ordonné par les lois pour le deuil du roi ou de la reine légitime est aussi de trois ans, aussi loin que s'étendent les limites du royaume. Mais maintenant par grâce du roi, qui est connue par édit public, les jours sont comptés pour mois & ainsi tout le royaume montre l'espace d'un mois la tristesse conçue pour la mort du roi en habit de deuil. Les cérémonies de deuil des Chinois sont contenues en un juste volume ; ainsi, quand quelqu'un de quelque famille vient à mourir, ses survivants, à qui touche le deuil, regardent ce livre, afin que la pompe funèbre se fasse selon les coutumes prescrites. En ce volume non seulement sont décrits, mais encore se voient les vêtements, bonnets, ceintures de deuil, & toute autre cérémonie qu'on doit observer.

Quand quelque homme qualifié meurt, le fils du défunt & plus proche parent avertit tous les autres parents & amis avec un libelle conçu en la façon triste des paroles accoutumées, & ce trois ou quatre jours après la mort, pendant lequel temps ils font le cercueil, & en icelui enferment le corps mort ; après ils étendent sur le pavé & tendent la salle de toile blanche, ou de nattes, au milieu de laquelle ils élèvent un autel ; sur l'autel ils posent le cercueil & l'effigie du défunt. En cette salle s'assemblent tous les parents & amis aux jours assignés (qui entre les principaux sont coutumièrement cinq ou six) & sont aussi revêtus de deuil ; l'un vient après l'autre à chaque heure du jour, & mettent des parfums, & deux cierges sur l'autel du défunt, lesquels étant allumés ils finit honneur au défunt avec quatre révérences, & fléchissements de genou, dont est amplement parlé ci-dessus. Mais, premièrement, ils

jettent un peu d'encens dans l'encensoir ardent au-devant du cercueil, & de l'image qui est dessus. Cependant que ces cérémonies se font, un fils du défunt, ou plusieurs se tiennent debout à côté en habit blanc de deuil, & pleurant & lamentant, toutefois modestement. Derrière le cercueil crient & se plaignent aussi démesurément toute la multitude des <sup>p.066</sup> femmes domestiques revêtues de deuil, mais couvertes d'une courtine. C'est aussi chose coutumière, & mise en usage par les sacrificateurs des idoles, de brûler du papier plié en certaine façon, voire aussi des draps de soie blancs. Ce qu'ils font croyant qu'ils baillent un habit aux défunts, pour témoignage de bienveillance, & amitié.

Les fils gardent souvent les corps morts de leur parent trois ou quatre ans en la maison enfermés dans le cercueil ; car ils remplissent & garnissent tellement toutes les fentes avec leur luisant betume, que la mauvaise odeur ne s'en peut aucunement exhiler. Pendant lequel temps ils leur présentent tous les jours à manger & à boire, comme s'ils étaient vivants ; & les fils pendant ce temps ne s'assoient pas dans leurs chaises accoutumées, mais sur un escabeau bas couvert de blanc ; ils ne dorment pas aussi dans leurs lits, mais sur des paillasses posées sur la terre près du cercueil du mort. C'est crime de manger de la chair, ou quelque autre viande bien apprêtée ; ils ne boivent pas de vin, ni ne se baignent, & même ils s'abstiennent de la compagnie de leurs femmes, il ne leur est pas permis de se trouver en festins ni de sortir en public pendant certains mois. Ce que quand ils font, ils couvrent aussi leurs selles à bras de draps de deuil, & font beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long de réciter. Ils retranchent néanmoins toujours quelque chose de cette austérité, selon que le terme des trois années approche de plus près.

Le jour que le corps est emporté, les parents & amis conviés par un autre livret s'assemblent derechef tous revêtus de blanc en habit de deuil, pour honorer la pompe funèbre. Iceille s'ordonne à la façon d'une procession, plusieurs statues d'hommes, femmes, éléphants, tigres & lions, toutes de papier, mais de diverses couleurs, & dorées, sont portées devant, qui puis après sont toutes brûlées devant le tombeau.

Les ministres aussi & faiseurs de prières profanes accompagnent le deuil d'une longue suite. Iceux font plusieurs cérémonies par les chemins, & sonnent des tambours, flûtes, cymbales, clochettes, & autres instruments de musique. Des portefaix aussi portent devant des grands encensoirs de fonte sur leurs épaules. En après vient le cercueil orné de grande pompe. Car il est emporté sous un grand pavillon, diversement étoffé & enrichi de crêpes fins, par quarante & souvent cinquante fossoyeurs. Les fils le suivent marchant à pied, mais s'appuyant sur des bâtons, & comme étant déjà faibles à force de deuil ; en après suivent les femmes, tellement enfermées dans des courtines portatives qu'elles ne peuvent pas être vues ; il y a aussi des autres femmes plus éloignées de parenté qui sont portées sur les selles funèbres. Or il faut <sup>p.067</sup> que tous les tombeaux soient hors de la ville aux faubourgs.

S'il arrive que les fils soient absents au temps du décès de leurs parents, toute la pompe funèbre est différée jusqu'à leur venue. Or, quand le fils est averti de la mort de son père, s'il est homme de qualité, il dresse un cénotaphe ou sépulcre vide à son père au lieu où pour lors il se retrouve & reçoit les condoléances des amis ; & puis retourne au plutôt au pays, & renouvelle derechef les mêmes cérémonies, & avec même ordre que nous avons dit ci-dessus. Et le fils aussi est contraint par les lois de s'en retourner, quelque grande que soit la dignité qu'il a en la république (fût-ce même des présidents des sièges que nous avons ci-dessus dit s'appeler ciamsciu, voire même aussi de colao), & achever en la maison, le deuil de trois ans, & ne sont pas devant ce temps reçus aux magistratures qu'ils avaient devant. Mais il faut entendre cela seulement du deuil de père, ou mère, & non des autres parents. De cette loi sont exempts au deuil de leurs parents les mandarins militaires.

S'il arrive que quelqu'un meure hors de son pays, celui qui doit prendre le soin du deuil fait tout son possible, & n'épargne aucun frais pour faire reporter & charrier le corps mort en son pays, afin qu'il soit remis au tombeau de ses ancêtres. Chaque famille a son tombeau

particulier, la plupart en quelque colline hors de la ville, avec des grands sépulcres de marbre, & au-devant diverses statues d'animaux & d'hommes. On dresse aussi des épitaphes de marbre certes magnifiques. En iceux on écrit d'un beau caractère & écriture élégante les gestes louables des ancêtres. Les parents s'assemblent tous les ans à ces tombeaux aux jours à ce députés ; là ils font leurs cérémonies, brûlent des parfums, déplient des présents, & font un banquet funèbre selon la coutume du peuple reçue de tout temps.

On fait aussi les mariages & les noces avec beaucoup de cérémonies. L'un & l'autre se fait dès l'enfance, & ne veulent pas que l'époux soit beaucoup plus âgé que l'épouse. Les parents font d'une part & d'autre ces contrats, & ne demandent pas pour iceux le consentement des enfants, lesquels toutefois les fils ou filles approuvent toujours. Les principaux se marient toujours avec les principales, & recherchent l'égalité des familles en l'élection de la femme légitime. Quand aux autres concubines que chacun tient à sa volonté, elles sont préférées par la beauté. L'on ne regarde pas la noblesse du sang, ni aux biens ; car icelles s'achètent la plupart pour le prix de cent écus, & souvent à meilleur marché. Le commun peuple & les pauvres s'achètent des femmes à prix d'argent, & quand il leur plaît les vendent. Mais le roi & ses <sup>p.068</sup> enfants ès mariages (laissant en arrière la noblesse du sang) n'a égard qu'à la seule beauté du corps. Et aussi les femmes qualifiées n'aspirent pas à ces mariages, tant parce que les femmes du roi ont peu de pouvoir, que d'autant qu'étant toujours enfermées au palais, elles sont pour jamais privées de leurs parents ; en après aussi pource que les magistrats ayant charge des mariages, faisant leurs choix, il y en a peu entre plusieurs qui sont élevées aux noces royales. Entre les femmes du roi il y en a une principale, qui seule peut être appelée légitime. Outre celle-ci, le roi & héritier du royaume, en épouse neuf autres un peu moindres ; & puis trente-six autres, qui toutes jouissent du titre conjugal ; à celles-ci sont adjointes beaucoup plus de concubines, qui ne sont appelées ni reines ni femmes. Celles d'entre elles qui enfantent des fils sont les plus

aimées, & principalement la mère du premier-né, qui est appelé successeur du royaume. Cela est non seulement coutumier au roi & à la famille royale, mais aussi à tous autres par tout le royaume.

Cette seule principale femme s'assied à table avec le mari ; toutes les autres (principalement exceptées les parentes du roi) sont servantes du père de famille, & suivantes de la femme légitime, en la présence de laquelle il leur est permis se tenir debout, & non de s'asseoir. Les enfants n'appellent pas mère celle qui les a enfantés, mais la principale femme, & pleurent celle-là seule l'espace de trois ans quand elle meurt, & se privent de leurs offices eux-mêmes, non pour faire les funérailles de leur propre mère, ains de celle-là.

Es mariages, cela est religieusement observé que personne ne prenne du tout point de femme de même surnom, encore qu'il n'y ait entre eux aucune alliance de sang. Or les surnoms des Chinois sont en beaucoup plus petit nombre que les nôtres. Car il ne s'en compte pas mille ; & n'est permis à aucun d'inventer un nouveau surnom, mais il faut qu'il en prenne un de ceux qui sont reçus d'ancienneté ; & icelui tiré des pères, & non des mères, si ce n'est d'aventure que quelqu'un soit adopté en une autre famille. Ils n'ont point d'égard aux degrés de consanguinité ou d'affinité quand les surnoms sont différents, & ainsi ils marient leurs enfants avec les parents de leur mère quasi en tout degré.

L'épousée ne porte aucune dot **quant & soi** ; & encore que le jour qu'elle va en la maison du mari elle porte un si grand appareil de meuble avec soi, qu'elle remplit les plus grandes rues, tous ces meubles néanmoins sont achetés aux dépens du mari, qui quelques mois devant envoie en don quelque grande somme d'argent.

Chacun entre les Chinois festoie tous les ans le jour de sa naissance, <sup>p.069</sup> & le célèbre par présents, banquets, & autres signes de réjouissance : cela se fait principalement l'année cinquantième, auquel temps ils sont ordinairement mis au nombre des vieillards, & en après, tous les dix ans. Les enfants, s'ils sont de l'ordre des lettrés, demandent de leurs amis divers poèmes, & emblèmes écrits avec grande artifice, esquels sont contenues les louanges de leurs pères,

pour honorer cette solennité. Entre iceux aussi quelques-uns font imprimer des livres & le jour même de la nativité en embellissent les parois de la salle de la maison, & rendent encore d'autres compliments à celui qu'ils félicitent pour son âge.

Ce jour aussi est solennel entre les Chinois, auquel les fils parvenus en âge prennent le bonnet viril, non autrement que les jeunes hommes romains anciennement dépouillant l'habit d'enfance, prenaient la robe virile. Cet âge communément est de vingt ans ; car jusqu'à ce temps ils portent les cheveux épars.

Mais principalement par tout le royaume la plus grande fête & qui est observée également de toutes sectes, est le commencement de l'an nouveau, le premier jour de la nouvelle lune, & encore à la pleine lune ; car alors est la fête des lanternes, pource que chacun en chaque maison allume des lanternes diversement & artificiellement faites de papier, verre, velin, desquelles le marché est plein pour être vendues pendant tous ces jours, dont chacun se choisit celle qui lui plaît le plus ; & souvent les salles, & les maisons semblent brûler pour les lanternes allumées de tous côtés. Et pendant ces mêmes jours on court diversement ensemble toute la nuit, & les masques portent partout des lanternes enlacées les unes dans les autres en forme de dragons. Ils allument aussi beaucoup de feux de joie, & représentent plusieurs [esbatements](#) avec la poudre à canon, & les rues, & maisons semblent par iceux toutes en feu, ce qu'il fait beau voir.

@

## CHAPITRE VIII

### Des linéaments du corps, ornements, habits & autres coutumes reçues entre les Chinois

@

Le peuple de la Chine est la plupart de couleur blanche ; car quelques-uns des provinces méridionales pour la proximité de la zone torride sont bruns. Leur barbe est claire, quelques-uns n'en ont point, le poil rude, & sans moustaches, elle paraît tard, <sup>p.070</sup> car les hommes de trente ans peuvent être comparés aux nôtres de vingt. La barbe comme tous les cheveux de la tête est de couleur noire, & entre les Chinois la chevelure rousse est laide. Ils ont les yeux petits, de figure ovale, noirs & élevés ; leur nez fort petit à grand peine paraît, les oreilles sont médiocres. En quelques provinces, ils ont quasi la face carrée. Plusieurs en la province de *Canto* & *Quam si* ont deux ongles en chaque petit orteil du pied, ce qu'on peut voir parmi tous les Cocincinois leurs voisins : peut-être qu'autrefois ils avaient six doigts à chaque pied.

Toutes les femmes sont de petite taille & établissent une grande partie de la beauté de la femme en la petitesse du pied. C'est pourquoi dès leur première enfance ils enveloppent très étroitement leurs pieds avec des bandes, afin qu'ils ne puissent librement croître, & pour cela en marchant on jugerait qu'elles sont estropiées. Ils appliquent ces bandages tout le temps de leur vie. Cela semble être de l'invention de quelque homme sage, afin qu'il les retînt en la maison, & qu'elles ne courussent par les rues, ce qui est principalement convenable à la femme. Les hommes & les femmes nourrissent leur chevelure, & ne la font jamais tondre ; les enfants toutefois & jeunes filles sont rasés à l'entour de la tête, & laissent seulement croître leurs cheveux au sommet, & ce la plupart jusqu'à l'âge de quinze ans ; en après, ils les laissent croître à plaisir ; mais ils portent les cheveux épars & flottants sur les épaules jusqu'à vingt ans, lorsqu'on leur baille le chapeau viril, comme a été dit ci-dessus. Plusieurs sacrificateurs des idoles rasent aussi leur barbe & cheveux tous les huit

jours. Ceux qui sont jà d'âge ramassent leurs cheveux avec un petit bonnet fait de poil de cheval, ou cheveux humains, ou aussi de filets de soie tissus en forme de rets. Le bonnet est percé en haut, par où les cheveux (d'autant qu'ils sont longs) sortent, & sont mignardement & artistement noués. Les femmes ne se servent pas de ce bonnet, mais, relevant & ramassant aussi leur perruque en nœuds, elles la parent avec or, argent, pierres précieuses, & finalement avec des fleurs. Elles portent des pendants d'oreilles, mais point de bagues aux doigts.

Les hommes aussi bien que les femmes portent des robes longues ; les hommes les portent retroussées jusqu'à la poitrine, & lient le dessous avec une bande sous l'aisselle gauche, & le dessus sous la droite ; les femmes les lient au milieu de la poitrine. Les manches de l'un & de l'autre sont larges & longues, telles que sont coutumièrement en Italie celles des Vénitiens. Mais les manches des femmes sont larges à la poignée & aux hommes elles sont étroites, & sont seulement ouvertes autant qu'il suffit pour passer les mains. Les hommes <sup>p.071</sup> agencent proprement leurs chapeaux en diverses façons avec des beaux ouvrages ; ceux-là sont estimés les meilleurs qui sont tissus de soie de cheval. L'hiver, ils portent des bonnets de laine, ou aussi de pure soie. Leurs souliers principalement sont différents des nôtres. Les hommes les portent de crêpe ou pure soie, & les accommodent si bien avec diverses enlacements de fil de soie & de fleurs, qu'ils surpassent même la propriété de nos dames. Aucun ne porte des souliers de peau, si ce n'est la lie du peuple, & aussi rarement emploient-ils des peaux en semelles, mais ils les garnissent de draps cousus ensemble.

Les bonnets des gens de lettres sont carrés : les autres ne les peuvent porter autres que ronds. Chacun d'eux le matin consume pour le moins une demi-heure à se peigner & agencer sa chevelure, ce qui serait très fâcheux aux nôtres. Ils ont aussi accoutumé d'envelopper leurs pieds & jambes de fort longues bandes. C'est pourquoi ils se servent toujours de très longues jarretières. Ils n'ont pas de chemises comme nous ; mais, au lieu d'icelles, ils portent une tunique de drap blanc sur la chair, & se lavent souvent le corps. Ils font porter un

parasol contre les rais du Soleil & contre la pluie par un serviteur ; les pauvres en portent un plus petit eux-mêmes.

Je traiterai maintenant de la coutume reçue entre les Chinois touchant les noms propres, qui semblera être du tout inouïe aux nôtres. Ils ont (comme j'ai dit) un surnom ancien & immuable ; mais il n'est pas de même du nom : car ils s'en forgent un nouveau, & signifie toujours quelque chose qui aussi convient bien aux surnoms. Ce nom s'écrit avec un seul caractère, & se prononce (ce qui est tout un) d'une seule syllabe ; il peut toutefois être de deux. Le Père donne le premier à son enfant, mais seulement si c'est un mâle ; car les femmes, soit jeunes, soit âgées, n'ont point de nom entre les Chinois : mais on les appelle du surnom du père, & du nombre qu'elles tiennent entre les sœurs par ordre de naissance. Les pères tant seulement & les plus grands appellent les mâles par ce nom ; les autres les appellent du nombre que par ordre de naissance ils tiennent entre leurs frères, comme nous avons maintenant dit des filles. Mais eux-mêmes aux libelles de *convi* & de présents & ès autres écritures, & lettres s'appellent par leur propre nom, qu'ils ont le premier reçu de leur père ; mais si quelqu'un des autres qui fussent égaux ou supérieurs, appelait quelqu'un de ce nom, ou aussi son père ou son parent, du sien, cela serait non seulement incivil, mais aussi injurieux.

Quand l'enfant commence premièrement ses études, son précepteur lui impose un autre nom, qu'on appelle nom d'école, & ont <sup>p.072</sup> accoutumé, & peuvent être appelés de ces noms par leurs condisciples & maîtres. Quand quelqu'un prend le chapeau viril, ou se marie, il est encore honoré d'un nom nouveau un peu plus honorable par quelque homme de qualité : lequel nom ils appellent *lettre*. Tous en après le peuvent appeler par ce nom, ceux-là seulement exceptés qui sont ses serviteurs ou sujets. Finalement étant jà du tout parvenu en âge, il reçoit le nom le plus honorable de quelque personnage de qualité, qu'ils appellent *grand*. Tous le peuvent appeler par ce nom sans en excepter aucun présent & absent : mais toutefois les parents & les plus grands ne lui font pas tant d'honneur, ils l'appellent du premier nom qu'ils disent *lettre*.

Si quelqu'un aussi fait nouvellement profession de quelque secte, le docteur qui l'a reçu lui donne un nouveau nom, qu'ils appellent nom de religion. Or quand quelqu'un par devoir visite une autre, encore que l'hôte écrive ce moindre nom & surnom sur le livre, néanmoins le visité réciproquement lui demande quel est son nom honorable, afin que, s'il est besoin, il le puisse nommer sans offense. Et pour cette cause nous a-il fallu prendre un nom plus relevé que celui que nous avons reçu au baptême, duquel ils puissent nous nommer.

Ils sont fort amateurs des antiquités. Ils n'ont pas de statues anciennes. Ils estiment les trépieds de fonte à cause de la rouillure, témoin de son ancienneté, comme aussi les vieux vases de craie & de marbre, que nous avons ci-dessus appelé jaspe. Ils estiment sur toutes choses les peintures des bons peintres, dont les traits sont de seule encre, & non d'autres couleurs ; comme aussi les caractères des écrivains illustres & leurs inscriptions sur le papier, ou sur le drap, munies du cachet des mêmes écrivains, de crainte qu'il n'y ait de la fraude ; car il n'y a pas faute de très fins imitateurs de l'antiquité, qui arrachent de l'argent des ignorants, en des choses très viles, que par après ils reconnaissent avoir été très mal employé.

Tous les magistrats ont un sceau propre & particulier de leur office, qui a été donné par le roi Humvu, & ils scellent tout ce qu'ils écrivent juridiquement seulement de couleur rouge. Ils gardent ce sceau avec un très grand soin ; car s'ils le perdent, non seulement ils déchoient de leur magistrature, mais encore ils sont sévèrement punis. Et pour ce toutes les fois qu'ils sortent de leur maison, ils l'emportent [quant &](#) eux dans un coffret fermé à clef & scellé d'un autre cachet & ne l'ôtent jamais de leur présence ; mais en la maison on dit que de nuit ils le gardent sous le chevet.

Les hommes d'autorité ne vont pas à pied par les rues, mais sont <sup>p.073</sup> portés sur une selle à bras fermée de tous côtés, & ne peuvent pas être vus des passants, si ce n'est qu'ils ouvrent le devant, en quoi ils sont différents des magistrats : car iceux sont portés dans des chaises ouvertes de tous côtés. C'est aussi la coutume que les femmes mariées

soient portées dans une chaise fermée de tous endroits. Mais, par la forme, elles sont aisément reconnues différentes de celles des hommes. Il n'est pas permis par les lois d'avoir des coches, ou carrosses.

On voit quelques villes bâties au milieu des rivières & des lacs, comme Venise au milieu de la mer. En ces villes on va par les rues sur des gondoles très proprement embellies. Et, d'autant que tout le pays est divisé de rivières & de canaux, ils voyagent plus souvent par bateaux que les nôtres, & sont aussi la plupart plus commodes, & plus propres. Mais ceux sur lesquels les magistrats sont portés (ce qui se fait toujours aux dépens du public) sont si grands, qu'ils portent sans aucune incommodité toute une famille entière, & aussi aisément que s'ils étaient dans leur propre maison. Car il y a en iceux diverses demeures, salles, cuisines, chambres, caves, dépenses, & le tout si bien & richement paré, qu'ils semblent non des navires, ains des maisons de princes. Ainsi il arrive souvent que pour faire quelque festin magnifique ils se retirent en ces navires, d'autant qu'à même temps ils se pourmènent avec délice & volupté sur les rivières & les lacs. Au-dedans tout éclate de ce reluisant betume mêlé de diverses couleurs, que les Portugais appellent *ciara*, & les gravures où il est requis proprement dorées récréent les yeux, comme les parfums & mixtions odorantes les narines.

Ils portent beaucoup plus d'honneur & de respect à leurs maîtres que nous ; & encore que quelqu'un ne soit été disciple d'un autre que l'espace d'un jour, en quelque science ou art que ce soit, néanmoins en après durant toute sa vie il l'appelle son maître & l'honore pour tel. Car il ne s'assoit jamais qu'à son côté en quelque assemblée que ce soit, & lui rend les devoirs avec le même respect, titres & cérémonies dues aux maîtres.

Le jeu de dés, & de cartes, qui est aussi en usage en ce pays, est vulgaire & commun parmi le peuple. Les plus graves pour passer le temps, & aussi pour le gain, emploient les échecs qui ne sont pas beaucoup dissemblables aux nôtres. Ils sont différents en ceci. Le roi ne sort jamais des quatre cellules les plus proches de son lieu, ni aussi les deux lettrés assesseurs du roi. Ils n'ont point de reine. Ils ont deux

autres pièces, d'assez belle invention qu'ils appellent les chaudrons ou boîtes à poudre de p.074 guerre ; ils marchent devant les deux chevaux ; & les piétons (ou pions) suivent après, qui en ces deux cellules devancent d'une. Cette pièce va quasi de même façon que nos chevaux ou éléphants. Elle n'attaque toutefois pas le roi conducteur de l'armée ennemie, si ce n'est qu'entre elle & le roi qui est attaqué il y ait une autre pièce, ou des siennes, ou de celui contre qui on joue ; & ainsi le roi attaqué peut éviter le mal en trois façons. Premièrement (afin que je parle ainsi), en esquivant légèrement du corps, & se retirant d'une suite honnête en la prochaine demeure ou cellule ; secondement, opposant une autre pièce au devant ; finalement, en se découvrant entièrement le côté, commandant à son soldat duquel il était couvert de se retirer.

Il y a entre eux une sorte de jeux fort sérieux qui est tel. Plusieurs jouent sur un damier de trois cents cellules, avec deux cents pièces (ou dames) desquelles les unes sont blanches, les autres noires. Avec ces pièces, l'un tâche de ranger les pièces de l'autre au milieu du damier, afin que par après il commande aux autres cellules. Enfin celui qui s'est emparé de plus de cellules au damier est appelé vainqueur. Les mandarins se plaisent extrêmement à ce jeu, & passent souvent la plus grande partie du jour en jouant ; car entre bons joueurs un jeu dure souvent une heure entière. Celui qui entend bien ce jeu, encore qu'il n'excelle en aucune autre chose, est honoré, & convié de tous. Voire quelques-uns le choisissent pour maître avec les cérémonies accoutumées, afin qu'ils apprennent de lui bien exactement toutes les particularités de ce jeu.

On peut juger qu'ils sont un peu tardifs en la punition des crimes, principalement au larcin, si ce n'est qu'on l'ait commis deux fois ; car on ne le punit jamais de mort. Au deuxième larcin, ils brûlent d'un cautère & ensemble marquent avec de l'encre deux caractères au bras, par lesquels ils montrent qu'il a été convaincu de larcin pour la deuxième fois. Celui qui est surpris au troisième est cautérisé au visage avec le même fer. Si derechef il est trouvé en même faute, toutes les fois qu'il y est surpris, il est selon la grandeur du crime plus ou moins

fouetté, ou condamné aux galères pour le temps ordonné par les lois. C'est pourquoi tout le pays est plein de larrons, principalement de ordure du peuple.

Il y a en chaque ville plusieurs milliers d'hommes qui de nuit font la garde par les rues, & par certains intervalles, font la ronde partout, sonnant un bassin ; & encore que quasi toutes les rues de nuit soient fermées de grilles de fer, & de barrières, néanmoins bien souvent les larrons de nuit volent des maisons entières. Cela arrive d'autant qu'il faudrait bailler des gardes aux gardes mêmes, pource qu'ils sont <sup>p.075</sup> eux-mêmes larrons ou compagnons des larrons. Quand ils entendent qu'en Europe, ès villes les plus habitées il n'y a aucune garde contre les larrons de ville, mais qu'on ordonne seulement des gardes & sentinelles contre les ennemis de dehors, ils sont tous étonnés. Les villes aussi, encore qu'en très profonde paix, & au milieu du royaume, sont tous les jours fermées le soir & les clefs portées au gouverneur de la ville.

## CHAPITRE IX

### Des cérémonies superstitieuses & autres erreurs des Chinois

@

Au chapitre suivant sera traité des coutumes superstitieuses propres à chaque secte ; maintenant, nous en toucherons quelques-unes de celles que tous embrassent. Mais devant toute chose je supplie ceux qui liront ces deux chapitres, que de ce qui se dira ils prennent occasion de [se condouloir](#) & prier Dieu pour le salut de ce peuple, plutôt que de se fâcher ou désespérer du remède, se ressouvenant que ces peuples ont été [jà](#)<sup>1</sup> passé tant de mille années, tellement enveloppés dans les ténèbres du paganisme, qu'ils n'ont jamais, ou peut-être à peine vu aucun rayon de la lumière de l'Évangile. Auxquels néanmoins par le jugement naturel de la nation, & la bonté divine il reste encore tant de lumière acquise de nature, qu'ils reconnaissent aisément leur misère, & la confessent ; mais ils ignorent le moyen par lequel ils se puissent dépêtrer.

Il n'y a point superstition qui soit si au large épandue par le royaume, que celle qui consiste en l'observation des jours, ou des heures, qu'il fait bon ou mauvais faire, ou entreprendre quelque chose, afin qu'ils mesurent tous leurs affaires à la règle du temps. Pour cette cause, on imprime tous les ans deux calendriers composés avec autorité publique par les astrologues du roi : ce qui cause que cette imposture s'acquiert une si grande opinion de vérité. Ces almanachs se vendent en si grand nombre, que toutes les maisons en sont pleines. En iceux on écrit jour pour jour ce qu'il faut faire, ou de quoi on se doit abstenir, ou jusqu'à quelle heure différer quelque affaire que ce soit de ceux qui peuvent arriver à quelqu'un pendant toute l'année.

Outre ces calendriers, il y a des autres livres plus secrets, & p.076 des maîtres plus trompeurs, qui ne font gain d'aucune autre chose, que de prescrire le choix des heures & des jours à ceux qui leur

demandent conseil. Et, afin qu'aucun ne manque de prédiseur, les mensonges aussi sont débités à vil prix. Et arrive souvent que ceux qui ont quelque bâtiment à faire dilaient le commencement de l'œuvre, ou ceux qui ont à voyager leur départ plusieurs jours, ayant seulement égard à ce qu'ils ne manquent en la moindre chose à l'ordonnance des pronostiqueurs, ou devins. Et encore que souvent il arrive que ce même jour la pluie tombe en plus grande abondance, & le vent contraire souffle, ils ne sont néanmoins par aucun mauvais temps empêchés de commencer leur œuvre ce même jour & heure qu'ils estiment devoir être bien fortuné. Car pour commencer un voyage ils font au moins quatre pas, ou si c'est pour bâtir ils fouissent deux palées de terre, afin qu'ils ne semblent n'avoir pas commencé leur ouvrage au temps prescrit ; & ainsi (tant est grand l'aveuglement de ce peuple) ils croient que tout leur arrivera à souhait.

Ils se peinent avec non moindre curiosité, de connaître toute la suite & fortune de la vie par l'heure ou instant même de la naissance ; c'est pourquoi il n'y a personne qui ne recherche & marque fort exactement ce moment. Il y en a plusieurs qui se vantent être maîtres en cet art, & n'y en a pas moins qui assurent qu'ils prédiront les choses futures par le cours des étoiles, ou par certains nombres superstitieux. Les autres promettent le même par les traits du visage & l'aspect des mains. Autres prédisent les choses à venir par les songes ; autres par quelques petits mots qu'ils arrachent en parlant ; autres par la posture du corps, & seule [séance](#)<sup>2</sup>, & une infinité d'autres manières. Et font cela si assurément, qu'ils semblent en forclorre tout doute. Or il s'y coule tant de tromperies & naissent tous les jours tant de finesses, que plus crédules sont aisément attirés à cette erreur. Car ils font souvent [couler](#)<sup>15</sup> leurs compagnons, gens vagabonds & inconnus, parmi l'assemblée des auditeurs, qui assurent publiquement que tout ce que celui-là a prédit leur est de point en point arrivé ; une autre fois, lorsque d'autres coureurs étrangers révèlent beaucoup de choses passées, les compagnons de même imposture leur accordent tout avec grand applaudissement. D'où arrive que plusieurs se laissant tromper, demandent d'eux leur bonne fortune, & reçoivent pour oracle ce qu'ils

entendent. Ils s'acquièrent aussi la réputation d'être véritables par une autre ruse. Il se trouve des catalogues écrits à la main, dans lesquels les familles de toute une ville divisée en rues & maisons sont brièvement décrites. Ces charlatans les transcrivent ou les achètent à petit prix, & ainsi (encore qu'ils soient étrangers) par le <sup>p.077</sup> rapport de ces commentaires ils racontent à chacun quelle famille ils ont jusqu'à présent nourrie, ce que j'à par plusieurs ans il leur est arrivé, & autres choses semblables ; & en après tirant conjecture des choses passées, ils prédisent les futures ; & puis ils s'en vont en autre lieu, commettant la vérité de leurs prédictions à la fortune. Or il y en a plusieurs qui croient tant à ces devins, que la crainte même en fait foi, car s'il leur a été prédit qu'un tel jour ils seront saisis de maladie, ce jour étant venu ils tombent malades, & comme saisis de crainte ils se débattent avec le mal, & quelquefois avec la mort : par lesquels événements ces imposteurs n'augmentent pas peu leur autorité.

Ils consultent les démons, & y a beaucoup d'esprits familiers (comme on appelle) entre les Chinois. Et on croit communément qu'il y a en cela plus de divinité, que de fraude des démons, mais enfin ils sont tous trompés par iceux. Leurs oracles sont reçus par la voix des enfants, & des bêtes brutes. Ils publient selon leur coutume les choses passées & absentes, afin qu'ils rendent la fausseté par laquelle ils prédisent les choses à venir plus vraisemblable. Mais encore ne déclarent-ils pas ceci sans fraude.

Or nous lisons que tout ceci a été commun à nos [ethniques](#)<sup>3</sup>. Il y a une chose qu'on peut dire être propre & particulière aux Chinois. C'est en l'élection d'une aire pour bâtir les maisons particulières & publiques, ou pour ensevelir les corps morts ; & confèrent cette aire avec la tête, queue & pieds de divers dragons qu'ils disent vivre sous cette terre, desquels ils croient que dépende toute la bonne fortune, non seulement des familles, mais des villes, provinces & de tout le royaume. Et pource y a plusieurs personnages principaux occupés en cette science, comme étant secrète, & sont au besoin appelés bien loin : principalement quand on bâtit quelque tour, ou grand édifice, ou quelque machine, en intention

d'attirer la bonne fortune, & de dissiper les malheurs publics. Car de même que les astrologues jugent par l'aspect des astres, ainsi ces géologues par la situation des montagnes, fleuves, & champs mesurent ou plutôt mentent les destinées des régions. Et certes on dirait qu'il ne se peut rien trouver de plus absurde. Car de la porte tournée d'un côté ou d'autre, des eaux qu'on doit détourner par la basse-cour à droite ou à gauche, de la fenêtre coutumière d'être ouverte d'une part ou d'autre, de ce qu'un toit, à l'opposite sera plus haut qu'un autre, & de semblables bagatelles, ils songent que dépend la prospérité de la famille, les richesses, honneurs, & bonne ou mauvaise fortune.

Les rues, tavernes, marchés, sont pleins de ces astrologues, géologues, devins & pronostiqueurs. Ils exposent partout en vente avec des <sup>p.078</sup> vaines promesses la bonne fortune ; & souvent les aveugles, & non seulement les hommes plus abjects, mais aussi les chétives femmelettes usent de cette tromperie : afin que l'Évangile soit accompli selon la lettre : *Ils sont aveugles, & conducteurs des aveugles*. Et non seulement les lieux particuliers sont remplis de cette racaille, mais les villes capitales mêmes, & les cours sont farcies de cette ordure, & ne font gain d'aucune autre chose, nourrissent abondamment des nombreuses familles, & plusieurs en amassent de grandes richesses. Car les grands & les petits, les nobles & roturiers, les doctes & ignorants les honorent tous ; voire le roi même & tous les mandarins & principaux du royaume.

On peut par tout ceci aisément juger combien ils prennent d'augures du gazouil des oiseaux ; combien ils sont curieux de remarquer les premières rencontres du matin ; combien superstitieusement ils observent l'ombre des rayons solaires sur les toits des maisons. Ceci suffira en un mot : tout ce que particulièrement il arrive d'infortune à chacun ou publiquement ès villes, provinces, à tout le royaume en général, ils attribuent tout cela à leur mauvais destin, ou à quelque chose posée de travers ès maison, ville métropolitaine, ou en la cour ; au lieu qu'ils devraient justement rapporter la cause de tous leurs

malheurs à tant de péchés, par lesquels & en privé & en public ils attirent la vengeance du ciel.

J'ajouterai quelques choses dont les Chinois font peu de scrupule, voire même (s'il plaît à Dieu) qu'ils réputent à louange, afin qu'on puisse juger du reste ; conjurant encore ceux qui liront ceci, qu'ils prient d'autant plus ardemment Dieu pour le salut de ce peuple, qui est enseveli dans les ténèbres épaisses de l'ignorance, moins certes pour cela à condamner, mais de rien moins à plaindre.

Il y en a plusieurs qui d'autant qu'ils ne se peuvent passer de compagnie de femme, se donnent eux-mêmes en servage à des hommes riches, afin d'avoir en mariage une des servantes domestiques : d'où vient que les enfants aussi sont réduits en perpétuelle servitude. Les autres ayant assez de quoi s'acheter une femme, l'achètent à prix d'argent, mais en après ne pouvant plus entretenir la famille croissante, ils **débitent**<sup>1</sup> leurs fils & filles en servitude pour le même prix quasi qu'on vend une truie, ou chétive jument, qui revient à deux ou trois écus. Ce qu'aussi ils font sans grande nécessité, & hors des détresses de la cherté, & les enfants sont pour jamais séparés de leurs pères & mères, & l'acheteur peut se servir de son serviteur en toute telle chose qu'il lui plaît. De là arrive que le royaume est plein d'esclaves, non de ceux p.079 qui sont pris en guerre, ou amenés d'ailleurs, ains naturels du pays & de la même ville. Il y en a beaucoup aussi qui sont amenés en perpétuelle servitude par les Portugais & Espagnols hors de leur pays. Encore que toutefois Dieu se sert principalement de ce moyen, pour retirer plusieurs Chinois de la servitude du diable, & les remettre en la liberté chrétienne.

Mais il y a deux choses qui rendent ce trafic des enfants à vendre plus tolérable : savoir la multitude du menu peuple qui ne s'entretient qu'avec grand travail & industrie, & la condition de la servitude beaucoup plus douce & supportable entre les Chinois que parmi aucune autre nation. Et, parce que chacun se peut racheter pour le même prix qu'il a été vendu, toutes les fois qu'il en aura les moyens.

Le mal suivant est du tout plus grand. Car, en quelques provinces, ils étouffent les enfants dans l'eau, principalement les femelles, d'autant qu'ils désespèrent de les pouvoir nourrir & élever. Ce qui aussi est en coutume parmi ceux qui ne sont pas des moindres du peuple, craignant qu'en après la nécessité venant à les presser, ils ne soient contraints d'exposer leurs enfants en vente, & de les délivrer à des étrangers & inconnus. Ceux-ci pour n'être impies, se rendent cruels. Mais l'erreur qu'on appelle métempsychose des âmes a rendu cette cruauté moins dure parmi eux ; car cependant qu'ils croient que les âmes des mortels passent d'un corps, en l'autre, ils couvrent du prétexte de piété une cruauté du tout barbare, disant qu'ils procurent le bien de leurs enfants quand ils les tuent, d'autant que par ce moyen étant retirés de la pauvreté angoisseuse de leur famille, ils doivent bientôt renaître en meilleure fortune. De là provient que ce carnage des enfants ne se fait pas en cachette, mais à la vue & au su de tout le monde.

Mais à cette barbarie en est ajoutée une autre plus cruelle, par laquelle plusieurs se tuent eux-mêmes, ou désespérant de pouvoir acquérir des biens, ou lassés de souffrir du mal, ou afin (lâchement certes & non moins sottement) qu'ils fassent dépit à leurs ennemis. Car ils disent qu'il y a tous les ans plusieurs milliers tant d'hommes que de femmes qui se passant un licol à la gorge s'étranglent au milieu des champs, ou devant la porte de leurs adversaires, ou se jettent dans les rivières, ou s'arrachent la vie avalant du poison ; & quelquefois pour des causes bien légères. Car pour ce que les magistrats punissent sévèrement en après ceux qui sont accusés par les parents du défunt d'avoir été cause de son désespoir, ils croient ne se pouvoir par aucun autre moyen mieux venger. Toutefois il y a plusieurs mandarins plus sages, qui par loi expresse n'entreprennent la cause d'aucun qui se sera tué soi-même, & ainsi la vie de plusieurs est conservée.

p.080 Ils commettent une autre sorte de cruauté ès provinces septentrionales à l'endroit des enfant mâles, qu'ils châtent en grand nombre, afin qu'ils puissent être reçus au nombre des serviteurs domestiques du roi. Car nuls autres que ceux-ci servent le roi, ni sont

de conseil, ni parlent à lui ; voire même quasi tout le gouvernement du royaume est remis entre les mains de ces demi-hommes, & il y a bien dix mille de ces châtrés dans l'enclos du palais, tous pauvres, vilains, sans lettres, & nourris en perpétuelle servitude ; finalement, ils sont sots & hébétés, & non moins lâches, incapables & ineptes pour comprendre quelque chose sérieuse que ce soit, tant s'en faut qu'ils la puissent mettre à fin.

Encore que les lois établies pour la punition des délits ne soient pas plus sévères que de raison, je crois néanmoins qu'il n'y en a pas moins qui sont par les magistrats meurtris contre les lois, que de ceux qui perdent la vie dû à la rigueur d'icelles. Ce qui provient de la coutume [envieillie](#) de ce royaume. Car les sujets sont par les magistrats quels qu'ils soient (sans aucune forme de procès ou de jugement) fouettés en cette sorte toutes les fois qu'il vient en fantaisie à quelqu'un d'eux. Ils sont couchés tout le long du corps, le ventre contre bas en un lieu public, & les ministres les frappent sur les cuisses nues au-dessus des genoux, au dessous des fesses avec un roseau très dur fendu par le milieu, épais d'un doigt, large de quatre, & long de deux aunes. Ces bourreaux empoignant le bâton des deux mains les battent très rudement, encore qu'on ne leur donne que dix, & au plus trente coups ; car souvent la peau est déchirée dès le premier coup, & à aucuns les morceaux de chair sont arrachés, & y en a beaucoup qui meurent de cette batture ; & plusieurs aussi rachètent leur vie à grande somme d'argent contre tout droit & équité à la volonté de ces exacteurs & concussionnaires. Car le désir de commander des magistrats est si grand, qu'à peine quelqu'un peut être maître de ses biens, ains tous sont en continuelle crainte que leurs biens ne leur soient ravis par quelque calomnie. À ceci faut ajouter que comme ce peuple (ainsi que j'ai dit ci-dessus) est très adonné aux superstitions, aussi est-il peu amateur de la vérité ; car il ne faut pas qu'aucun se fie en un autre sans grande prudence & considération.

Les rois épouvantés de cette même crainte en ce temps se retiennent de sortir en public ; & quand anciennement ils sortaient du

palais, ils ne l'osaient faire qu'en s'assurant par mille industries ; car toute la cour était en armes, disposant des gardes par les rues où il fallait passer, & aussi en celles par lesquelles il fallait retourner aux premières ; & non seulement il ne se laissait pas voir, mais on ne savait pas en <sup>p.081</sup> quelle litière il était porté, car on en portait plusieurs. Vous eussiez dit qu'il marchait non parmi des sujets, mais parmi des ennemis très altérés du sang royal.

Ceux qui sont nés du sang royal, encore que comme j'ai dit ci-dessus, ils soient tous entretenus aux dépens du trésor public, toutefois étant maintenant multipliés au nombre de soixante mille, & s'augmentant journellement, ils sont à très grande charge à la république. Car d'autant qu'ils sont tous reculés des charges publiques, ils sont tous oisifs, & adonnés à une vie libertine, & quand ils peuvent se portent inconsidérément à de plus grandes insolences. Le roi se garde d'iceux non autrement que des ennemis ; car ils ont toujours des gardes, & ne peuvent pas sortir de la ville, qui est assignée à un chacun pour sa demeure, sans permission du roi ; s'ils le font, ils sont sujets à des grandes punitions. Il n'est permis à aucun d'eux de demeurer aux villes royales de Pequin & Nanquin.

Il ne semblera pas étrange à aucun que ceux qui ne se fient pas à leurs citoyens & parents se défient des étrangers, soit qu'ils viennent des lieux voisins ou des provinces plus éloignées, desquelles ils n'ont aucune connaissance qu'obscure & fausse, qu'ils apprennent de quelques-uns qui viennent en leur royaume pour offrir les devoirs de subjection. Les Chinois ont honte d'apprendre quelque chose des livres des étrangers, ayant opinion que toutes les sciences se trouvent parmi eux seuls ; ils tiennent & appellent tous les étrangers ignorants ou barbares. Et, si quelquefois en leurs écrits il se fait mention des étrangers, ils en parlent de telle sorte comme si sans doute ils n'étaient pas beaucoup différents des bêtes brutes. Or tous les caractères avec lesquels ils dénotent ce nom des étrangers sont quasi composés de lettres de bêtes, & à peine les daignent-ils nommer d'un nom plus honorable que des diables.

Et si les ambassadeurs des royaumes voisins viennent pour faire offre de leur subjection au roi, ou pour payer le tribut, ou pour traiter quelque autre affaire, à peine pourrait-on croire avec combien de soupçon ils sont traités. Car encore que de tout temps immémorial ils aient été leurs amis, néanmoins ils les mènent prisonniers par tout le chemin, & ne leur laissent voir aucune chose. Ils sont fermés sous plusieurs clefs dans l'enclos du palais des étrangers, comme dans des étables de bêtes. Il ne leur est jamais permis de voir le roi. Ils traitent de leurs affaires avec peu de magistrats. Mais hors des confins du royaume il n'est permis à aucun, si ce n'est à certain temps & lieu, de négocier avec les étrangers ; ceux qui font autrement sans permission publique sont grièvement punis.

p.082 Les capitaines & soldats, qui en temps de guerre & de paix font la garde, ont aussi leurs gardes, de peur qu'ils n'excitent quelque remuement. Ils ne commettent jamais des armées nombreuses à un seul chef. Ils sont tous sous la puissance du sénat des philosophes. C'est lui qui paye les gages de l'armée & fournit les munitions, & ainsi les soldats, & les appareils & munitions de guerre ne sont pas sous mêmes chefs, afin que par ce moyen on puisse mieux s'assurer de la fidélité d'un chacun.

Il n'y a gens plus vils & fainéants que les soldats. Tous ceux qui manient les armes sont misérables, que ni l'amour de la patrie ni la fidélité envers le roi, ni le désir d'honneur les appelle aux armes : mais la seule espérance de sustenter leur vie, non autrement qu'on fait avec un maître mécanique. La plupart sont esclaves du roi, réduits par leur propre méchanceté, ou les crimes de leurs ancêtres, à une servitude continuelle. Ces mêmes, quand il n'y a pas exercice de guerre, pratiquent tous les offices plus abjects, comme de porte-faix, muletier, & tout autre service plus déshonnête. Les seuls chefs & capitaines acquièrent quelque autorité parmi les autres. Leurs armes, tant offensives que défensives, sont du tout faibles peu nuisibles, & n'ont qu'une apparence fardée, afin qu'aux [montres](#)<sup>12</sup> de guerre ils ne semblent être désarmés. Auxquelles montres (comme j'ai dit ci-dessus)

les soldats & les chefs mêmes sont fouettés par les magistrats philosophes de même que les enfants en l'école, sans aucun égard de dignité ou condition.

Je fermerai ce chapitre (afin que je parle proprement) par deux folies des Chinois, qui ont pénétré également par toutes les provinces du royaume, & principalement saisi plusieurs grands. L'une tâche de tirer de l'argent de quelque autre métal ; l'autre pour la conservation de la vie, pensant de chasser la mort, aspire à l'immortalité. Ils content que les préceptes de l'une & de l'autre ont été premièrement inventés, & puis donnés en tradition par certain anciens qu'ils tiennent au rang des saints, lesquels ils disent faussement après avoir fait plusieurs actes vertueux & utiles au public être volés au ciel en corps & en âme, lorsqu'ils étaient las de vivre çà-bas. Il y a en ce temps un nombre infini de livres de ces deux sciences, ou plus véritablement impostures, les uns imprimés les autres écrits à la main. Mais ceux-ci ont acquis plus d'autorité.

Et de la première espèce de folie on ne peut rien dire avec plus de vérité, sinon que ces alchimistes très avarés soufflent aussi tous leurs biens en fumée, tant s'en faut qu'ils acquièrent ceux qu'ils recherchaient avec tant d'ambition. Car les riches, après avoir consumé plusieurs milliers d'écus en l'apprêt de cette tromperie, sont tous les jours <sup>p.083</sup> à la vue de tout le monde réduits à une extrême nécessité. Mais ceux qui ont mieux rencontré en cette fraude, font tellement de l'argent faux, qu'ils attirent à même erreur quelques-uns des plus ignorants & outre ce que délaissant tout exercice de lettres & de vertu, ils soufflent jour & nuit leur fournaise, ils transcrivent aussi des livres à grands dépens, & achètent plusieurs instruments convenables à cet art, pour attirer les autres à quelque nouvelle tromperie, ou pour être trompés eux-mêmes. On trouve un nombre infini de cyclopes pour servir à cette fournaise & fausseté vulcanienne : les uns démentant la vérité par la propreté du corps & de l'habit, les autres aussi cachant la fausseté sous un sale habit de mendiant. L'exercice continuel de ces gens est d'aller vagabonds partout où l'espérance de gain les pousse, &

de tromper les curieux de cet art avec des vaines promesses. Or toute la finesse de ces vagabonds consiste en ceci, savoir qu'ils puissent à l'avance par quelque épreuve de leur art faire accroire qu'ils peuvent mener à perfection ce qu'on espère ; car alors ils épuisent les bourses jusqu'au fond pour acheter tout ce qui est nécessaire, & tous les instruments & meubles de Vulcain. Mais le jour même qu'on en doit recevoir le prix & trésor, les harpies s'envolent, & ne paraissent jamais plus ; & ils ne laissent rien que les bourses vides, & les gages des dettes entre les mains des usuriers & lombards<sup>3</sup>. Et cette maladie de folie apporte cette frénésie, qu'encore que quelqu'un ait par ce moyen plusieurs fois perdu beaucoup de ses biens, néanmoins il n'est pas plus sage, ni se peut retenir ou empêcher d'être trompé par quelque autre charlatan plus cauteleux, qui l'abuse derechef avec des semblables promesses. Et ainsi plusieurs passent leur vie en cette espérance, pâles de souci, & attristés des vains succès de leur travail & folle dépense, & toutefois ne se laissent jamais ramener à leur bon sens par leurs parents & amis.

L'autre maladie de folie quelquefois attachée avec la première, & d'autant qu'une étude sérieuse de sa nature tend à l'immortalité, aussi cette manie saisit les principaux personnages & plus souverains magistrats. Iceux, après avoir acquis en cette vie les dignités & richesses qu'ils pouvaient espérer, croient que rien ne leur défaut pour atteindre à la béatitude souveraine que le moyen de joindre ces choses ensemble avec l'immortalité ; & pour cette cause rapportent tous leurs soins & efforts à cette seule chose. Et certes en cette cour royale de Pequin, où nous demeurons, il y a du tout peu de mandarins, eunuques, & autres principaux qui ne soient bien malades de cette folie. Et, pour ce qu'il n'y a pas faute de disciples, aussi n'y a-il de maîtres ; & d'autant plus chers que les susdits que le désir de l'immortalité de soi est <sup>p.084</sup> plus grand, & excite des feux plus ardents en ceux qui en ont ambition. Or celui que cette folie a une fois saisi, n'est pas plus aisément guéri que l'autre. Et encore que ces vendeurs d'immortalité paient tous les jours la dette de mortalité, ce n'est

toutefois pas assez pour retirer les mortels de ce désir déréglé d'immortalité ; car ils croient que peut-être ils seront plus fortunés, & que ce qui a été nuisible aux autres peut-être leur profitera ; de fait on ne peut nullement leur faire croire que cela surpasse la puissance & industrie humaine.

J'ai lu aux annales de la Chine qu'un roi des plus anciens a été tellement surpris de cette manie, qu'il recherchait la vie immortelle avec grand danger & intérêt de la mortelle. Ce qui arrive souvent, que pendant qu'ils cherchent une vie plus longue, ils rendent plus courte. Ce roi par l'artifice de quelques imposteurs s'était préparé un breuvage, lequel ayant bu il pensait entièrement se rendre immortel, & ne pouvait par aucun bon conseil ni raison d'un sien intime ami être détourné de l'avalier. Ce que voyant cet ami, ainsi que d'aventure le roi eut un peu détourné la tête, prend secrètement le gobelet, & avale vite ce breuvage. Le roi soudain se mit en colère, & ayant déjà tiré son épée s'apprêtait pour le tuer, parce qu'il lui avait dérobé le breuvage d'immortalité. Mais l'ami répondit sans crainte :

— Et quoi ! pensez-vous qu'ayant bu ce breuvage d'immortalité on puisse encore arracher la vie ? Et en vérité si elle se peut ôter, je n'ai commis aucun crime, car je ne vous ai pas dérobé l'immortalité, mais je vous ai délivré de tromperie.

Ce qu'ayant dit, aussitôt, le roi s'apaisa & loua la prudence de son ami par laquelle il était retiré de son erreur. Or encore que les Chinois n'aient jamais manqué d'hommes sages qui ont tâché de nettoyer les opinions des hommes de ces deux maladies d'esprit, que j'ai appelées folies, ils n'ont toutefois jamais pu empêcher qu'elles n'aient rampé plus avant & ne soient maintenant plus grandes qu'elles ne furent jamais, découvrant cette peste qui en a infecté plusieurs par la contagion du mal.

@

## CHAPITRE X

### Diverses sectes de fausse religion entre les Chinois

@

p.085 De toutes les sectes des ethniques, dont au moins notre Europe a eu connaissance, je n'en ai jusqu'à présent lu aucune qui soit tombée en moins d'erreurs, qu'on lit le peuple de la Chine être tombé ès premiers siècles de son antiquité. Car je lis en leurs livres que les Chinois dès le commencement ont adoré une suprême & seule déité, qu'ils appelaient Roi du Ciel, ou d'un autre nom Ciel & Terre : d'où il paraît que les Chinois ont cru que le Ciel & la Terre étaient animés, & qu'ils ont adoré leurs âmes pour suprême déité. Au-dessous de cette déité, ils adoraient aussi divers esprits tutélaires des montagnes, fleuves, & quatre parties du monde. Ils disaient qu'en toutes actions il fallait écouter ce que la raison dictait, laquelle lumière de raison ils confessaient avoir reçue du ciel. Or, nous ne lisons nulle part que les Chinois aient publié ces monstres de vices de cette suprême déité, & des esprits ministres d'icelle, que nos Romains, Grecs & Égyptiens (cherchant aux dieux la défense des vices) ont divulgués. D'où l'on peut, non sans cause, espérer que par la bonté infinie de Dieu, plusieurs de ces anciens Chinois ont été sauvés en la loi de nature, étant aidés particulièrement de ce secours, que Dieu n'a accoutumé refuser à aucun qui fait (comme disent nos théologiens) tout ce qui lui est possible. Et on peut voir clairement cela par leurs annales depuis quatre mille ans & plus, où on lit plusieurs choses par iceux vertueusement faites au profit de la patrie & du bien public. Le même se peut voir par des livres des anciens philosophes pleins de très grande doctrine, qui durent jusqu'aujourd'hui, par lesquels ils enseignent aux hommes le chemin de la vertu par des préceptes très salutaires ; en quoi ils ne semblent céder à nos plus fameux philosophes.

Mais d'autant que la nature corrompue, sans le secours de la grâce, se porte toujours de mal en pis, en après, avec le cours des siècles, cette première lumière a tellement été obscurcie, que si d'aventure quelques-uns s'abstiennent du culte des faux dieux, il y en a peu de ceux-là qui d'une chute plus grande ne tombent en l'athéisme. Or en ce chapitre je poursuivrai trois sectes de tous les ethniques d'entre les p.086 Chinois. Car nous parlerons expressément en autre lieu des vestiges des Sarrasins, juifs & aussi des chrétiens en la Chine.

Les livres des Chinois comptent trois sectes au monde : car ils n'en connaissent pas d'autres. La première est des hommes lettrés, l'autre est *sciequia*, ils appellent la troisième *Laucu*. Tous les Chinois, & les autres peuples voisins qui ont les caractères des Chinois, font profession de l'une de ces trois. Or ces peuples sont les Japons, Corians, Leuqui, & Cocincinois.

La secte des lettrés est la propre des Chinois, & très ancienne en ce royaume. Cette-ci gouverne la république, a plusieurs livres, & est estimée par-dessus toutes les autres. Les Chinois ne font pas choix de la loi de cette secte, ains ils la reçoivent ensemble avec l'étude des lettres : & n'y a aucun de ceux qui étudient, ou qui acquièrent des honneurs littéraires, qui ne fasse profession d'icelle. Ils reconnaissent Confutius, duquel j'ai parlé ci-dessus, pour auteur & prince des philosophes. Or cette secte n'adore pas les idoles, voire même elle n'en a pas. Elle adore une seule déité, pource qu'elle croit que toutes ces choses inférieures sont maintenues & gouvernées par icelle. Elle adore aussi les esprits, mais avec moindre culte, & leur attribue moins de puissance. Les vrais lettrés n'enseignent ni la manière de la création du monde, ni l'auteur ni le temps d'icelle. J'ai dit les vrais, pource qu'il y en a quelques-uns moins fameux, qui proposent certains songes, mais fabuleux, & qui n'ont aucune vraisemblance, & auxquels aussi pour cette occasion on n'ajoute aucune foi. En cette loi il est discouru de la récompense des bons & des mauvais ; mais ils croient la plupart qu'elle est donnée en cette vie, & qu'elle revient ou à l'auteur, ou à sa postérité selon ses mérites. Les anciens à peine semblent avoir douté

de l'immortalité des âmes, car ils parlent souvent, & aussi longtemps après la mort, des trépassés & de ceux qui sont ès cieux ; mais des peines des méchants qui sont aux enfers il ne s'en dit mot. Mais les nouveaux lettrés enseignent que les âmes meurent ensemble avec les corps, ou peu après ; & ainsi ils ne donnent aucun lieu au ciel ni aux enfers pour la punition des méchants. Cela semble trop dur à quelques-uns, & pource ils assurent que les seules âmes des bons vivent après la mort, parce qu'ils disent que les esprits des hommes se renforcent par l'exercice de la vertu, & s'unissent de sorte qu'ils peuvent en après durer longtemps ; ce que les méchants ne pouvant faire, que leurs âmes aussitôt qu'elles sont sorties du corps s'évanouissent, & se réduisent comme en fumée.

L'opinion toutefois la plus commune de ce temps me semble être tirée de la secte des idolâtres, & avoir été introduite depuis cinq cents ans. Icelle assure que cet univers est composé d'une seule & même p.087 substance & que le créateur d'icelui ensemble avec la Terre & le Ciel, les hommes & les bêtes brutes, arbres & plantes & finalement les quatre éléments font un corps continu, duquel grand corps chaque chose sont chaque membre. Ils enseignent par l'unité de cette substance de quel amour toutes choses doivent être unies ensemble, & que chacun peut parvenir à la ressemblance de Dieu, d'autant qu'il est une même chose avec lui. Nous tâchons de réfuter ces inepties non seulement par raisons, mais encore par les témoignages de leurs anciens sages, qui ont écrit tout autre chose.

Encore que les lettrés, comme nous avons dit, reconnaissent un souverain & seul Dieu, ils ne lui bâtissent néanmoins aucun temple, & n'ordonnent aucun autre lieu pour l'adorer ; ils n'ont aussi en suite de cela nuls prêtres ou ministres de religion, nulles cérémonies solennelles qui doivent être observées de tous, nuls commandements aussi qu'il soit défendu de transgresser, & aussi il n'y a aucun surintendant des choses sacrées, qui ait charge d'expliquer ou publier la loi, ou de punir ceux qui pèchent contre icelle. Et, pour ce, ils ne récitent ni chantent rien privément ou publiquement. Ains ils assurent que c'est au roi seul

qu'appartient la charge de sacrifier à ce roi du Ciel & de l'adorer. Et, si quelqu'un usurpait ces sacrifices, il serait puni comme criminel de lèse-majesté & usurpateur du devoir du roi. Pour cet effet, le roi a deux temples, certes magnifiques, en chaque cour royale de Nanquin & Pequin. L'un est dédié au ciel, l'autre à la terre. Le roi **soûlait** du temps passé sacrifier lui-même dans ces temples ; maintenant les magistrats plus relevés tiennent sa place, & tuent des bœufs & brebis en grand nombre au ciel & à la terre, & leur rendent beaucoup d'autres cérémonies. Les seuls premiers mandarins & plus grands du royaume sacrifient aux esprits des montagnes, fleuves, & quatre régions de cet univers, & ce culte n'est permis à aucun homme privé. Les préceptes de cette loi sont contenus en ce volume de Quatre livres, & des cinq doctrines, & n'y a aucun autre livre approuvé, si ce n'est quelques commentaires sur ces volumes.

Or il n'y a rien en cette secte de plus célèbre, ni qui soit plus coutumièrement pratiqué de tous, depuis le roi jusqu'au moindre, que les obsèques funèbres avec lesquels tous les ans ils renouvellent le service & funérailles de leurs pères & aïeux, desquels nous avons parlé ci-dessus. Ils établissent leur obéissance en cela, savoir obéissant, comme ils disent, à leurs ancêtres défunts, comme s'ils étaient vivants. Ils ne croient pas toutefois que les morts mangent les viandes qu'ils leur servent, ou qu'ils aient affaire d'icelles ; mais ils disent qu'ils leur rendent ce devoir, parce qu'il semble qu'ils ne leur peuvent par <sup>p.088</sup> aucun autre moyen témoigner l'affection qu'ils leur portent. Voire plusieurs assurent que ces cérémonies ont été établies plutôt en considération des vivants, que des morts, afin que les enfants & autres plus grossiers soient enseignés comme il faut obéir aux pères & mères vivants, qu'ils voient être même après la mort honorés avec tant de devoirs par les plus sages & plus qualifiés. Et, d'autant qu'ils ne reconnaissent en iceux aucune partie de déité, & qu'ils ne demandent ou espèrent rien d'eux, cela semble être éloigné de toute méchanceté du culte sacrilège, & peut-être aussi exempt de toute tache de superstition. Encore qu'il me semble que ceux qui auront reçu la loi de

Jésus-Christ, feraient du tout mieux de changer tout cela en aumônes, pour être élargies aux pauvres pour le salut des fidèles.

Le propre temple des lettrés est celui de Confutius, prince des philosophes chinois. Ce temple lui est par l'ordonnance des lois édifié en chaque ville, au lieu que nous avons ci-dessus dit s'appeler *École de lettres*. Icelui est élevé avec grands dépens. Et tout joignant est le palais du magistrat qui préside à ceux qui ont obtenu le premier degré des lettrés. Au lieu plus célèbre du temple on voit sa statue, ou au lieu d'icelle son nom décrit en lettres d'or capitales sur une belle table. À son côté sont dressées les statues de quelques-uns de ses disciples que les Chinois ont mis au rang des saints, mais du plus bas ordre. Tous les magistrats des villes avec les dénommés bacheliers s'assemblent à chaque pleine & nouvelle lune en ce temple, pour rendre leurs soumissions coutumières à leur maître, & l'honorer avec leur fléchissement de genoux, cierges allumés, & parfums ordinaires. Ceux-là mêmes tous les ans le jour de sa naissance, & autres certains temps assignés selon la coutume, lui offrent avec grand appareil des viandes, protestant lui rendre actions de grâces pour la doctrine qu'ils ont trouvé en ses livres, par le moyen de laquelle principalement ils ont obtenu les degrés de science, & acquis les magistratures plus honorables & profitables de la république. Or il ne lui font aucune prière, ni demandent ou espèrent rien de lui, comme nous avons dit qu'ils font à l'endroit des défunts.

On voit aussi des autres temples de cette secte consacrés aux esprits tutélaires de chaque ville, & propres à chaque magistrat des présidiaux. En icelui, ils s'obligent par serment solennel de garder justice & équité, & de s'acquitter dûment de leurs devoirs ; cela se fait par chaque magistrat, quand premièrement il entre en dignité, ce que nous appelons ici *prendre le sceau*. Ils offrent aussi à ceux-ci des viandes, & leur allument des parfums, mais non avec même culte que dessus. Car ils reconnaissent en ceux-ci une certaine puissance divine de punir les parjures, & récompenser les bons.

p.089 L'intention finale de cette secte de lettrés, à laquelle tendent tous les préceptes de leur institution, est la paix publique & repos du peuple, l'économie aussi des familles, & la disposition particulière de chacun à la vertu. Pour à quoi parvenir ils donnent certes des préceptes convenables, & iceux tous approchant de la lumière de nature innée avec nous, & la vérité chrétienne. Ils célèbrent cinq combinaisons ou liaisons, esquelles toute la discipline des devoirs des hommes est contenue. Icelles sont du père & du fils, du mari & de la femme, du maître & du serviteur, des frères aînés ou puînés entre eux, finalement des compagnons ou des égaux. Ils croient seuls avoir atteint ces alliances, & estiment que les peuples étrangers les ignorent ou les méprisent.

Ils condamnent le célibat, & permettent la polygamie ou pluralité de femmes. Ils expliquent fort amplement le second précepte de charité en leurs livres : *Ne fais à autrui ce que tu ne veux être fait à toi-même*. C'est merveille combien ils louent hautement la piété & obéissance des enfants envers père & mère, & non moins la fidélité des serviteurs à l'endroit des maîtres, & le respect des petits vers les grands. Or, pource qu'ils ne défendent ou commandent rien de ce qu'il faut nécessairement croire de l'autre vie pour être sauvé, il y en a plusieurs qui avec leur secte en mêlent deux autres, & estiment avoir reçu une grande religion, s'ils ne rejettent aucune fausseté. Ceux-là nient que cete-ci soit une secte, mais une certaine académie instituée pour la conduite de la république. Et, en vérité, tant s'en faut que les statuts de cette académie (excepté peu de choses) soient contraires à la religion chrétienne, ains même elle est beaucoup aidée & accomplie par icelle même.

L'autre secte des Chinois s'appelle *sciequia* ou *omitofu*, mais entre les Japons elle est nommée *sciacca* & *amidaba*. Ils ont tous deux les mêmes caractères. La même loi aussi est dit *sotoqui* par les Japons. Cette loi est parvenue en la Chine de l'Occident, apportée du royaume qui s'appelle *Thiencio* ou *Scinto*, lesquels royaumes aujourd'hui d'un seul nom sont appelés *Indostan*, situés entre les fleuves d'Inde, & le Gange. Or elle est parvenue en ce lieu l'an de notre salut 65. Et je trouve par écrit que le roi de la Chine même envoya des ambassadeurs

pour ce sujet, ayant été induit par songe à ce faire. Les ambassadeurs apportèrent de ce royaume-là des livres en la Chine, & amenèrent des interprètes, par lesquels en après ces livres ont été translatés en langue chinoise ; car les auteurs de cette secte ne vinrent pas, vu qu'ils n'étaient pas lors en vie. D'où paraissant certainement <sup>p.090</sup> que cette doctrine est passée des Chinois aux Japons, je ne puis pas assez comprendre combien véritablement les Japons sectateurs de cette opinion assurent que ces *sciacca* & *amidaba* mêmes sont passés là, & sont venus du royaume de Siam ; car c'est chose manifeste, par les livres des sectaires de cette opinion, que ce royaume de tous temps connu aux Chinois est fort éloigné de celui qu'ils appellent *Thiencio*.

Par ceci il paraît que cette doctrine a pénétré en la Chine, lorsque l'Évangile commençait d'être connu au monde, par la prédication des apôtres. Saint Barthélémy apôtre publiait la loi évangélique en l'Inde supérieure, qui est le même royaume d'Indostan, & confiné de l'autre ; mais l'apôtre saint Thomas épandait les rayons évangéliques en l'Inde inférieure vers le Midi. D'où on pourrait estimer que les Chinois, émus par la renommée de la vérité évangélique, l'auraient recherchée vers l'Occident, mais que par la faute des ambassadeurs, ou la malice des peuples auxquels ils parvenaient, au lieu de la vérité, ils ont reçu le mensonge apporté du dehors.

Les auteurs de cette secte semblent avoir tiré quelques-unes de leurs opinions de nos philosophes : car ils soutiennent qu'il y a quatre éléments. Mais les Chinois assez sottement disent qu'il y en a cinq, le feu, l'eau, la terre, les métaux & le bois, desquels ils estiment que tout ce monde élémentaire, les hommes, les bêtes, les plantes & tous autres corps mixtes sont composés. Elle forge, avec Démocrite & autres, plusieurs mondes, mais principalement ils semblent avoir emprunté la transmigration des âmes de la doctrine de Pythagoras, & ont ajouté plusieurs autres mensonges à celui-ci, pour farder la fausseté. Or tout ceci semble avoir pris quelque ombrage non seulement de nos philosophes, mais aussi de la lumière évangélique. Car cette secte introduit quelque forme de triade, par laquelle elle conte que trois dieux

sont en après unis en une seule déité. Elle établit des récompenses aux bons dans le ciel & des peines aux méchants dans les enfers. Elle loue tellement le célibat qu'elle semble rejeter les mariages. Ils recommandent à Dieu leurs maisons, & familles, & vont en pèlerinage en divers lieux demandant l'aumône. Les cérémonies profanes de cette secte ont une grande ressemblance avec celles de nos ecclésiastiques. Vous diriez que les cantiques qu'ils chantent ne sont pas beaucoup différents de l'office que nous appelons grégorien. En leurs temples aussi ils mettent des images. Leurs sacrificateurs vêtent des habits du tout semblables aux nôtres, que d'un mot ecclésiastique nous appelons pluviaux. En récitant leurs prières ils redisent souvent un certain nom, qu'eux-mêmes confessent ne connaître pas ; icelui <sup>p.091</sup> est prononcé comme *tolome*. Ils semblent peut-être avoir voulu honorer leur secte par l'autorité de l'apôtre Bartholomé.

Mais des nuages très noirs de mensonges ont éteint cette ombre de vérité. Car ils ont confondu le ciel & la terre, le lieu destiné aux récompenses & aux punitions ensemble. Ils n'ont assigné l'éternité des âmes en aucun d'iceux, mais ils veulent qu'après quelques espaces de temps, elles renaissent derechef en quelques-uns de ces mondes qu'ils établissent en nombre ; & alors ils leur permettent de faire pénitence de leurs péchés si elles s'amendent, & autres telles fables, par lesquelles ils ont merveilleusement affligé ce royaume. Ils rejettent de leurs tables l'usage de la chair, & de toute autre chose vivante ; mais il s'en trouve peu qui s'ordonnent cette abstinence, & donnent facilement absolution de ces péchés & autres aux coupables s'ils font quelque aumône ; voire même ils assurent de pouvoir par leurs prières **redimer** ceux qu'ils veulent des tourments de l'enfer.

Nous lisons que cette secte du commencement a été reçue avec grand applaudissement, pource principalement qu'elle proposait clairement l'immortalité de l'âme, & le prix d'une autre vie. Mais, comme remarquent très bien les Chinois lettrés de ce temps, tant plus cette secte semble approcher la vérité de plus près que les autres, d'autant plus a-t-elle insensiblement par ses impostures épandu une

plus sale contagion. Mais rien n'a tant abattu l'autorité de cette secte que ce que les lettrés objectent à ses sectaires, à savoir que le roi & les princes qui ont les premiers embrassé cette croyance, sont misérablement périés de mort violente ; & que tout le reste a été de mal en pis, & au lieu de la bonne fortune qu'ils promettent à pleine bouche, sont tombés en des malheurs & diverses calamités publiques. Et par ces commencements cette secte est jusqu'au temps présent, comme par un flux & reflux divers de siècles, crue & décrue. Mais toutefois s'est augmentée de multitude de livres, soit qu'ils vinssent nouvellement de l'Occident, soit qu'ils fussent (ce qui est plus vraisemblable) composés au royaume même de la Chine. Par ces allumettes ce feu s'est toujours entretenu, & n'a jamais pu être éteint. Mais, par cette diversité de livres tant de confusion s'est peu à peu introduite en cette doctrine, que ceux-là mêmes qui en font profession à peine la peuvent démêler. Or les marques de son antiquité restent encore aujourd'hui en la multitude des temples, & desquels plusieurs sont somptueux. En iceux, on voit des monstres démesurés d'idoles de cuivre, de marbre, bois & terre ; joignant ces temples sont élevées des tours de pierre, ou de brique, & en p.092 icelles sont encore aujourd'hui conservées des grandes cloches de fonte & autres ornements de grand prix.

Les sacrificateurs de cette secte sont appelés *osciami*, ils rasant toujours leurs cheveux & leur barbe, contre la façon coutumière du peuple. Ils voyagent allant en partie en pèlerinage, en partie menant une vie très austère ès montagnes ou ès cavernes. La plus grande part d'iceux toutefois, qui approchent de deux ou trois millions (afin que je parle en arithméticien), vivent dans les cloîtres des temples, & sont entretenus des revenus & aumônes qui leur sont été du temps passé assignées, encore qu'aussi ils gagnent leur vie par leur propre industrie. Ces sacrificateurs sont estimés, & sont en effet les plus vilains & ensemble les plus vicieux du royaume. Car ils sont tous procréés de la moindre lie du peuple ; car, étant dès l'enfance vendus pour serviteurs aux *osciames* plus anciens, de serviteurs ils deviennent disciples, & succèdent aux offices, & bénéfices de leurs maîtres, [ce] qui est le

moyen qu'ils ont trouvé pour se multiplier & conserver. Car à peine s'en trouverait un qui de son gré, pour le désir d'une plus sainte vie, se joigne à ces très infâmes cénobites. Ils se rendent aussi par l'ignorance & mauvaise nourriture du tout semblables à leurs maîtres, voire comme la nature penche aisément au mal, ils deviennent de jour en jour pires. Ainsi ils n'apprennent aucune honnête civilité ou lettres, si ce n'est quelques-uns, mais encore en fort petit nombre, qui ayant le naturel plus enclin aux lettres, apprennent quelque chose d'eux-mêmes. Encore qu'ils n'aient pas de femmes, ils sont néanmoins si adonnés à luxure qu'on ne les peut pas retirer qu'avec de grandes punitions de la sale conversation des femmes.

Le demeures communes des *osciames* sont divisées en plusieurs stations, selon la grandeur de chacun ; en chaque station il y a un administrateur perpétuel, auquel ses disciples qu'il a achetés pour serviteurs, autant qu'il veut ou en peut nourrir, succèdent par droit héréditaire. Ils ne reconnaissent en ces lieux aucun supérieur. Chacun bâtit en sa propre demeure, & qui lui est assignée autant de cellules qu'il peut, & ce par tout le royaume, mais principalement à la cour ; en après, ils louent ces cellules à grand prix & profit aux étrangers qui s'assemblent là pour leurs affaires. D'où provient que ces habitations communes semblent plutôt des hôtelleries publiques inquiétées par le grand bruit de ceux qui arrivent à chaque heure, & auxquelles on n'a aucun moindre soin que de l'adoration des idoles, ou de l'explication de cette méchante secte.

La condition de ceux-ci encore que vile & abjecte n'empêche <sup>p.093</sup> toutefois pas qu'ils soient appelés aux funérailles, & quelques autres cérémonies, où des bêtes sauvages, oiseaux, poissons, & autres animaux sont mis en liberté, & ce pour faire quelque petit gain. Quelques sectaires plus religieux de cette opinion les achètent vifs, afin qu'après ils les remettent en liberté dans l'air, ès champs, ès eaux, estimant par cela mériter beaucoup.

Or, en ce temps, cette secte n'a pas repris peu de vigueur, à laquelle on a renouvelé & élevé plusieurs temples. Ceux qui y servent

sont eunuques, femmes, & peuple grossier, mais sur tous autres quelques-uns qui font profession d'être plus religieux observateurs de cette discipline, qu'ils appellent *ciaicum* ; c'est comme si on disait jeûneurs : car ils ne mangent, pendant toute leur vie en leur maison aucune chair ou poisson, & adorent dans leur maison une multitude d'idoles avec certaines prières à ce ordonnées ; & afin que l'espoir du gain ne manque jamais, ils sont priés & conviés dans les maisons des autres à prix d'argent, pour y réciter leur service.

Les femmes aussi peuvent demeurer dans des semblables cloîtres, mais séparées des hommes. Elles rasant aussi leurs cheveux & renoncent au mariage : les Chinois en leur langage les appellent *nicu*, mais icelles aussi ne vont pas souvent ensemble, & au regard des hommes, elles sont beaucoup en moindre nombre.

Je viens maintenant à la troisième secte de cette religion profane, qui s'appelle *Lauzu*. Elle a pris son origine d'un certain philosophe lequel florissait au même temps de Confutius. Ils feignent que celui-là a été porté quatre-vingts ans au ventre de sa mère avant que de naître, pour laquelle cause il est appelé *Lauzu*, c'est-à-dire vieil philosophe. Celui-ci n'a laissé aucun livre de sa doctrine, ni ne semble avoir voulu introduire une nouvelle opinion. Mais quelques sectaires l'ont appelé étant mort *tausu* (chef de secte) & ont écrit plusieurs livres ramassés de diverses sectes & mensonges d'un style très élégant. Ceux-là aussi demeurent en leurs cloîtres sans femmes, sont acheteurs de disciples, aussi abjects & méchants que ceux que nous avons dits ci-dessus. Ils ne rasant pas leurs cheveux, ains les laissent croître comme les laïcs, n'étant en rien différents, qu'en ce que sur le nœud, avec lequel ils ramassent leur perruque sur le sommet de la tête, ils portent un bonnet de bois. Il y en a d'autres aussi qui étant sortis de mariage observent en leur maison plus religieusement leur discipline, & récitent tant pour eux que pour autrui des prières à certain temps ordonnées.

Ceux-là assurent qu'entre les autres simulacres des faux dieux, ils p.<sup>094</sup> adorent aussi le Seigneur du ciel, mais content sottement qu'il est corporel, & qu'il lui est arrivé beaucoup de choses indignes. Je ferais

récit de leurs rêveries, si cela n'était hors de mon dessein, mais toutefois on pourra par une chose faire jugement du reste. Ils content que le roi du ciel qui règne aujourd'hui s'appelle *Ciam*, car celui qui commandait auparavant s'appelait *Leu*. Celui-ci était certain jour venu en terre porté sur un dragon blanc ; *Ciam*, qu'ils disent avoir été devin, le reçut au festin, mais cependant que *Leu* mangeait il monta sur le dragon blanc, par lequel étant élevé il occupa le royaume céleste, & en bannit pour jamais *Leu* tâchant d'y retourner. Mais toutefois il obtint du nouveau roi du ciel de présider sur certaine montagne en ce royaume où ils disent qu'il vit maintenant dépouillé de son ancienne dignité, & ainsi ils confessent eux-mêmes qu'ils adorent pour Dieu un tyran & usurpateur du royaume d'autrui.

Outre ce Dieu du Ciel, ils en forgent trois autres, desquels ils font l'un, savoir *Lauzu* même chef de la secte : & ainsi ces deux sectes se forment chacune à leur mode un ternaire de dieux, afin qu'on connaisse que le même Père de mensonge, auteur de toutes les deux, n'a pas encore quitté son ambitieux désir de ressembler à Dieu. Cette secte aussi traite des lieux ordonnés pour les punitions & récompenses, mais en la façon de parler ils sont fort différents des autres. Car ceux-ci promettent aux leurs un paradis auquel ils seront mis en corps & en âme, & mettent en vue en leurs temples les images de quelques-uns, qu'ils content fabuleusement être ainsi volés au ciel. Pour acquérir cette félicité, ils prescrivent quelques exercices, qui consistent en diverse manière de s'asseoir, & certaines prières, voire aussi médicaments, par lesquels ils promettent que leurs sectateurs peuvent, moyennant la faveur de leurs dieux, acquérir la vie immortelle dans les cieux, ou pour le moins une plus longue vie dans un corps mortel. Par ces choses on peut aisément juger de la vanité de cette secte & méchanceté de ces rêveurs.

Le devoir particulier des sacrificateurs de cette secte est de chasser avec des prières impies les diables hors des maisons, & ils ont accoutumé de faire essai de cela en deux façons. Car ils baillent des monstres horribles de diables peints sur du papier jaune avec de

l'encre, pour les attacher aux parois des maisons, après ils remplissent les maisons de cris si confus, qu'ils semblent être les diables mêmes.

Ils s'attribuent encore un autre office : car ils promettent de pouvoir tirer de la pluie du ciel en temps sec, & la retenir lorsqu'elle est trop abondante, & se vantent encore de pouvoir détourner plusieurs p.095 autres malheurs particuliers ou publics. Et en vérité s'ils faisaient ce qu'ils promettent, ceux qui se laissent tromper auraient de quoi effacer leur faute. Mais vu que ces imposteurs très impudents mentent de tout, je ne sais quel prétexte ou quelle excuse peuvent alléguer des hommes qui autrement ne sont pas lourds. Et, certes, si ce n'est que nous enveloppions tout du seul nom de mensonge, il semble que quelques-uns d'iceux ont acquis la connaissance des impostures de l'art magique.

Ces sacrificateurs demeurent ès temples royaux du Ciel & de la Terre, & sont présents aux sacrifices du roi, soit que le roi les fasse lui-même, soit qu'il les accomplisse par les magistrats dénommés, par laquelle seule chose ils n'acquièrent pas peu d'autorité. Ils composent les chants musicaux de ces sacrifices avec tous les instruments en usage parmi les Chinois, lesquels semblent être discordants & du tout de mauvais accord à ceux d'Europe si on les touche tous ensemble. Ils sont aussi appelés aux obsèques, auxquels ils sont revêtus de vêtements précieux, jouant de la flûte & autres instruments de musique. On les vient aussi chercher pour consacrer des maisons nouvelles, & pour mener la pompe des pénitents par les rues. Les chefs des rues à certain temps ordonnent cette parade aux dépens communs de tout le voisinage.

Cette secte reconnaît un prélat, qui est surnommé *ciam*, laquelle dignité celui-là a laissée par droit héréditaire à sa postérité, depuis mille ans jusqu'au temps présent. Et cette dignité semble avoir pris son origine d'un certain magicien qui demeurait en certaine caverne de la province *Quiamsi*, en laquelle encore aujourd'hui demeurent ses descendants ; & si ce qu'on dit est vrai, réduisent en des livres les prestiges de leur art. Ce leur président la plupart du temps demeure à Pequín & est honoré du roi. Car il est par icelui reçu dans l'intérieur du

palais pour consacrer le dedans, si d'aventure on a opinion qu'on y soit tourmenté des malins esprits. Il est porté par la ville sur une chaise ouverte, & fait porter devant soi tout l'appareil dont usent les souverains magistrats, & reçoit tous les ans une bonne rente du roi. Or j'ai appris de quelqu'un de nos nouveaux convertis que les prélats de ce temps sont si ignorants, qu'ils n'entendent pas même leurs vers & coutumes sacrilèges. Or ce prélat n'a quasi aucune puissance sur le peuple, mais seulement sur les petits ministres de la doctrine de *Tausu*, & il a un pouvoir absolu dans leurs maisons. Or plusieurs de ces conventuels, comme ils recherchent les moyens d'acquérir une plus longue vie, ainsi ils travaillent <sup>p.096</sup> à souffler l'alchimie à l'exemple de leurs saints, qu'ils disent avoir donné les préceptes de l'un & l'autre art.

Et voilà les trois points principaux quasi de la superstition des gentils. Mais la vanité du genre humain ne s'arrête pas à ceux-ci, mais les ans coulant peu à peu chaque source a été par les maîtres des tromperies tirée en tant de détours, qu'il me semble que sous ces trois noms on pourrait bien encore nombrer trois cents sectes toutes différentes l'une de l'autre. Et encore celles-ci aussi croissent tous les jours, & deviennent pires par les lois de jour en jour plus corrompues, par lesquelles les auteurs du mal font profession de lâcher la bride à toute licence de vivre avec liberté.

Humvu, chef de la famille qui règne aujourd'hui, a ordonné par loi expresse, que ces trois lois fussent conservées pour le soutien du royaume, ce qu'il a fait afin de s'acquérir la bienveillance de tous les sectaires, mais toutefois à condition que la secte des lettrés aurait l'administration de la république, & commanderait aux autres. D'ici provient qu'aucune des sectes ne tâche d'abolir l'autre. Or les rois honorent chaque secte, & les emploient au besoin à leurs affaires, réparent souvent les temples des uns & des autres, en érigent des vieux & des nouveaux. Mais les femmes des rois sont du tout plus adonnées à la secte des idoles, & donnent à leurs ministres plusieurs aumônes, & nourrissent des cou vents entiers hors l'enclos du palais, afin d'être aidées par leurs prières.

Une chose peut sembler incroyable, savoir la multitude des idoles qui se voient en ce royaume non seulement ès temples profanes qu'on expose souvent pour être adorés au nombre de plusieurs mille, mais quasi aussi en chaque maison privée en un lieu à ce dédié selon la coutume de ce peuple, au marché, ès rues, navires, palais publics, cette seule abomination de premier abord s'offre à la vue de chacun. Et toutefois c'est chose certaine qu'il y en a fort peu qui ajoutent foi aux inventions monstrueuses des idoles, mais seulement ils se persuadent ceci, que s'ils ne reçoivent aucun bien de cette vénération externe des idoles, qu'aussi il ne leur en peut arriver aucun mal.

Or, en ce temps, cete-ci est l'opinion la plus reçue & approuvée des plus sages & avisés : que toutes ces trois lois sont unies en une, & qu'ensemble elles peuvent & doivent toutes être observées. En quoi ils ne se trompent pas moins confusément que les autres, croyant que ces questions de religion sont d'autant plus utiles au bien public, qu'il y a plusieurs façons de parler d'icelles. Et enfin ils obtiennent tout autre chose que ce qu'ils avaient espéré ; car, cependant qu'ils croient <sup>p.097</sup> assurément de pouvoir observer toutes ces trois lois, ils se trouvent du tout être sans loi, vu qu'ils n'en observent aucune sincèrement. Et ainsi il y en a plusieurs qui enfin confessent ingénument leur irréligion. Et ceux qui se trompent eux-mêmes par une fausse crédulité tombent la plupart tous également ès erreurs très profondes de l'athéisme.

@

## CHAPITRE XI

### Des Sarrasins & juifs, & en après des vestiges de la foi chrétienne parmi les Chinois

@

Nous avons décrit au chapitre supérieur les cérémonies & sectes des gentils de la Chine, qui sont propres à ce peuple, ou maintenant estimées leur être propres ; maintenant, je traiterai de celles que les Chinois ont tenues pour étrangères & bâtardes, & néanmoins ont eu quelque connaissance d'un seul & vrai Dieu. Je parlerai premièrement des Sarrasins, en après des juifs, & finalement des vestiges de la vérité chrétienne : & ce afin que désormais ès livres suivants je joigne sans interruption la lumière de l'Évangile maintenant de notre temps apportée en la Chine avec l'ordre & suite de l'antiquité.

Plusieurs sectateurs de l'impiété de Mahomet sont venus en divers temps de la Perse du côté de l'Occident (sous lequel nom je comprends le royaume de Mogor, & autres qui parlent le langage persan) jusques au royaume de la Chine. Et certes principalement au temps que les Tartares commandaient aux Chinois, ils semblent y être passés en grand nombre ; car alors l'entrée en ce royaume de ce côté était libre aux étrangers. Voire même encore aujourd'hui quelques marchands feignant venir en ambassade viennent ensemble tous les ans de Perse, & toujours quelques-uns d'iceux s'assemblent secrètement avec les autres Sarrasins, encore qu'avec grand soin des magistrats ils soient tous renvoyés en leur pays. Mais nous parlerons plus amplement de ceci ci-dessous, lorsqu'il viendra à propos de parler du voyage d'un de notre Compagnie au Catay, c'est-à-dire au royaume de la Chine.

Tout est donc maintenant plein de ces Sarrasins, par quelle voie qu'ils soient enfin venus (car ils sont tous étrangers, excepté fort peu), car ils se sont tellement multipliés par la suite des enfants qu'aujourd'hui <sup>p.098</sup> on compte plusieurs milliers de familles dispersées en chaque provinces & villes principales. Ils ont en icelles leurs

temples édifiés à grands frais, auxquels ils font leurs prières accoutumées, circonscivent les enfants, & font leurs autres cérémonies. Mais (au moins selon que jusqu'à présent nous avons pu comprendre) ils ne publient, ni se soucient de publier leurs inepties, ains quant au reste ils vivent entièrement selon les lois chinoises, si ce n'est qu'ils ne mangent pas de porc, & sont aussi fort ignorants de leur doctrine, & la plupart méprisés par les Chinois. Maintenant néanmoins on les tient pour naturels du pays & les Chinois ne prennent aucun mauvais soupçon d'eux comme des autres étrangers. Voire même ils sont admis sans aucun égard aux études des lettres & aux degrés & magistratures publiques. Or il y en a plusieurs d'iceux lesquels s'ils acquièrent le degré des lettres chinoises, quittent aussi la loi de leurs ancêtres, & ne retiennent du tout rien d'icelle que l'abstinence de la chair de porc, de laquelle ils ont plutôt naturellement horreur, qu'ils ne s'en abstiennent par considération de religion.

Nous avons aussi remarqué que les années passées l'ordure des juifs s'est ensemble coulée en ces royaumes ; cela nous fut principalement connu par ce que je vous conterai maintenant. Notre Compagnie ayant jà demeuré quelques ans en la cour de Pequin, un certain juif de nation & profession vint visiter le père Matthieu Ricci, ému par la renommée d'icelui, duquel & de ses compagnons il avait lu beaucoup de choses en certain livre traitant de l'Europe écrit par un certain docteur chinois. Icelui, né en la province d'Honan, en la ville principale de Chaifamfu, était surnommé Ngay, & ayant été jà enrôlé en l'ordre des licenciés, était venu à Pequin pour se présenter aux examens coutumiers du doctorat. Ce juif donc d'autant qu'il avait lu en ce livre que les nôtres n'étaient pas Sarrasins, & qu'ils ne connaissent pas d'autre Dieu que le Seigneur du ciel & de la terre, il ne fit aucun doute que nous fissions profession de la loi mosaïque. Étant donc entré en notre maison, il disait avec un visage allègre qu'il était d'une même loi que nous. Et certes, des yeux, du nez, & autres traits de visage, il avait une apparence extérieure du tout différente de celle des Chinois.

Le père Matthieu Ricci le mène donc dans l'église. Sur l'autel était posée l'image de la Mère de Dieu & de l'enfant Jésus, que saint Jean précurseur adorait à genoux. Car c'était le jour de la fête saint Jean-Baptiste : &, d'autant que le juif ne doutait aucunement de notre profession, il crut assurément que c'était l'effigie de <sup>p.099</sup> Rébecca, & ses enfants Jacob & Esaü &, se baissant, il fit la révérence à l'image, disant premièrement qu'il n'avait pas accoutumé d'adorer les images, mais toutefois qu'il ne pouvait s'abstenir de faire honneur à ces pères de sa nation. À chaque côté de l'autel étaient mises les effigies des quatre évangélistes ; le juif donc demande si c'étaient là quatre des enfants de celui qu'on voyait sur l'autel ; le Père dit qu'oui, pensant qu'il parlait des douze apôtres, car l'un croyait de l'autre ce qui n'était pas. De là, ayant mené cet homme en sa chambre, il commence de l'interroger plus attentivement qui il était, & d'entendre peu à peu qu'il était de l'ancienne loi. Or quant à lui il ignorait le nom de juif, mais toutefois il confessait qu'il était israélite. D'où l'on peut juger que la séparation des dix tribus éparses çà & là est passée jusqu'à l'extrémité de l'Orient. Il vit en après la bible royale de l'impression de Plantin &, comme il l'eut ouverte, il reconnut les caractères hébreux, encore qu'il ne les sût pas lire.

Les nôtres entendirent par celui-ci, qu'en la ville métropolitaine susdite, il y avait dix ou douze familles d'israélites, & une très belle synagogue, qu'ils avaient dernièrement bâtie pour dix mille écus d'or. Qu'en icelle ils gardaient déjà depuis cinq ou six cents ans en grande révérence les cinq livres de Moïse, savoir le Pentateuque en volumes [confus](#)<sup>1</sup>. Il assurait qu'en la ville capitale de la province de *Chequiam* nommée Hamcheu, il y avait beaucoup de familles avec leurs synagogues. Et qu'en autres lieux il y en avait aussi plusieurs, mais sans synagogues, d'autant que peu à peu ils mouraient tous.

Il racontait beaucoup d'histoires du vieil Testament, semblables à celles d'Abraham, Judith, Mardochee, Esther ; mais, en prononçant les noms, ils étaient d'accents assez différents des nôtres & peut-être il approchait plus de l'antiquité. Car il appelait Hiérousaïem *Hierusoloim*, & le messie *Moscie*. Il assurait que quelques-uns de sa tribu savaient

parler la langue hébraïque, & entre iceux son frère ; quant à lui, à cause que dès son enfance il s'était adonné aux lettres chinoises, qu'il avait méprisé cette étude, & donnait assez à entendre que, d'autant qu'il s'adonnait sérieusement aux sciences chinoises, & préceptes des lettrés, il avait été jugé indigne des assemblées désignées par le maître de la synagogue, de quoi il ne se souciait guère, s'il acquerrait le degré de docteur, car les Sarrasins font le même, & ne craignent plus alors le prélat de leur secte.

Celui-là même donna avis au père des reliques des chrétiens, dont nous parlerons tantôt : maintenant seulement des juifs. Trois ans donc après, car on n'a pas pu plus tôt, le père Matthieu Ricci envoya <sup>p.100</sup> un de nos frères Chinois de nation en cette ville métropolitaine, afin qu'il s'enquêtât de la vérité de ce que cet israélite lui avait rapporté : & certes il trouva qu'il était des juifs tout ainsi qu'il lui avait dit. Il se fit aussi copier le commencement & la fin des livres qu'ils gardaient en leur synagogue ; nous les avons en après confrontés avec notre Pentateuque, & avons trouvé que c'était le même, & les mêmes caractères, si ce n'est que selon la façon ancienne ils manquaient de points. Le père Matthieu Ricci avait par le même frère notre envoyé des lettres écrites en chinois au maître de la synagogue, par lesquelles il l'assurait qu'il avait à Pequin en la maison entièrement tous les livres du vieil Testament, mais aussi les livres du nouveau Testament, qui contenait les choses faites par le Messie ; car il assurait qu'il était déjà venu. Ici le maître de la synagogue fit instance, assurant que le Messie ne viendrait pas devant dix mille ans. Le même récrivit, parce qu'il avait entendu beaucoup de choses de sa vertu par le témoignage de la renommée, que s'il voulait s'abstenir de la chair de porc, & passer vers lui, qu'il lui résignerait la dignité de maître de la synagogue.

Après cela trois autres juifs de la même ville vinrent à Pequin, tellement disposés à recevoir la foi chrétienne, que, si leurs affaires leur eussent permis de séjourner là quelque peu de jours, ils semblaient pouvoir être baptisés. L'un d'iceux était son neveu & premier fils de son frère ; nos Pères ayant reçu ceux-ci fort humainement leur

enseignèrent beaucoup de choses que leurs rabbins mêmes ignoraient. Et étant instruits touchant l'avènement du Messie, ils adorèrent tous son image posée sur l'autel, avec même cérémonie qu'ont accoutumé les chrétiens. Ils reçurent des nôtres un abrégé de la doctrine chrétienne, & autres livres de notre religion parlant déjà chinois, & les emportèrent aux leurs. Ces trois se plaignaient de beaucoup de choses de leur loi : qu'elle tendait maintenant à sa fin par l'ignorance du langage de leurs pères, & qu'en bref ils seraient tous Sarrasins ou ethniques. Ils disaient que ce maître de la synagogue était maintenant mort de vieillesse, que le fils, qui avait été par droit héréditaire mis en sa place, était jeune & du tout ignorant de sa loi. Ils se plaignaient aussi qu'il leur semblait malséant de n'avoir aucune image en un temple magnifique ni aussi en leur maison aux oratoires privés. Que s'ils voyaient l'image de Jésus-Christ leur Sauveur dans leur temple, qu'ils seraient fort enflammés du zèle de la religion. Ils se plaignaient principalement qu'on leur défendait de manger la chair d'une bête qu'ils n'avaient pas tuée de leurs mains, ce <sup>p.101</sup> que s'ils eussent observé par les chemins, qu'ils seraient jà morts de faim. Qu'il leur semblait aussi & à leurs femmes & parents ethniques que circoncire les enfants au huitième jour était une institution barbare & cruelle ; ce que s'il était permis par notre loi de laisser, ils la recevraient facilement, & qu'ils n'apporteraient pas beaucoup de difficulté en l'abstinence de la chair de porc. Et voilà quasi tout ce que jusqu'à présent nous avons pu apprendre touchant les juifs.

Maintenant je commencerai de recueillir & poursuivre les reliques de la vérité chrétienne d'autant plus volontiers, que je sais que cela sera très agréable à nos Européens. Nous avons appris ceci les années précédentes par ce même juif, & quelques autres indices. Quand le père Matthieu Ricci eut entendu clairement que ce licencié chinois était de la loi ancienne des juifs, il employa son industrie à trouver quelque marque plus évidente du christianisme que celle que nous avons jusqu'alors eue. Mais, aussi longtemps qu'il a appelé les chrétiens par ce nom, il n'a rien avancé ; mais, les décrivant peu à peu par divers

passages de la loi, il a obtenu ce que principalement il désirait. Entre les Chinois, il n'y a aucun usage de la croix, par ainsi le nom même en est inconnu. C'est pourquoi les nôtres lui ont imposé un nom chinois, l'ayant emprunté du caractère qui signifie le nombre dénaire, en forme d'une croix par ce signe † ; & peut-être cela n'est pas arrivé sans la providence divine qu'il ait aujourd'hui donné à notre croix le même nom qu'autrefois les anciens, contraints par le même défaut du langage, lui avaient jà auparavant imposé parmi les Chinois. Car les uns & les autres l'ont appelé *sciecu*, c'est-à-dire caractère du nombre de dénaire ; & en cela ils ne se sont pas beaucoup égarés de l'exemple des lettres sacrées, esquelles la lettre T est dénotée, empruntant aussi une figure plus parfaite de la croix.

Comme donc on parlait de la croix appelée par ce nom, cet israelite raconta qu'en la métropolitaine Caifumfu sa patrie, & en un autre port très fameux nommé Lincino de la province *Sciantum*, & en la province de *Scian* il y avait quelques étrangers desquels les prédécesseurs étaient venus de royaumes étrangers, & qu'ils étaient adorateurs de la croix & avaient accoutumé d'en signer leur boire & manger avec le doigt, mais que ni lui, ni ceux-là ne savaient pourquoi ils faisaient cette cérémonie. Le témoignage de cet israélite s'accordait à ce que les Pères avaient jà entendu de diverses personnes touchant cette coutume de faire le signe de la croix en divers lieux. Voire même qu'on signait les petits enfants du même caractère de ce signe salutaire au front avec de l'encre en divers lieux, pour les préserver des malheurs qui arrivent ordinairement aux enfants.

p.102 Ce que Jérôme Rusellus dit en ses commentaires sur la cosmographie de Ptolémée, parlant des Chinois, s'accorde aussi avec ceci. Et d'autant que nous parlons de l'usage de la croix parmi les Chinois, on ne doit aucunement passer sous silence une autre remarque d'icelle. Un de nos Pères a vu une cloche de fonte très élégante à vendre entre les mains d'un antiquaire, au sommet de laquelle une petite église était gravée, & au-devant de l'église, une croix & aux environs quelques caractères grecs. Celui qui l'a vue, la

voulut acheter, mais ils ne restèrent pas d'accord du prix, & du depuis cet antiquaire n'a jamais paru pour copier ces caractères.

Ce même israélite ajoutait que ces mêmes adorateurs de la croix prenaient une partie de la doctrine qu'ils récitaient, au lieu de prières, de leurs livres, & qu'elle était commune à tous les deux ; peut-être il voulait dire les Psaumes de David. Il disait qu'il y en avait eu principalement plusieurs d'iceux ès provinces septentrionales, & si florissants en lettres & en armes, que les Chinois soupçonneux de nature avaient crainte qu'ils n'attentassent quelque nouveauté. Il estimait que les Sarrasins, ennemis jurés du nom chrétien par tout le monde, avaient émis ce soupçon seulement depuis soixante ans. Cette crainte vint si avant que, comme ils avaient peur que les magistrats leur missent les mains dessus, ils s'enfuirent tous deçà delà, & pour crainte de la mort les uns se firent sarrasins, les autres juifs, plusieurs adorèrent les idoles. Leurs temples ont été changés en temples d'idolâtres. Et nommait le temple de la croix entre les siens, du nom qu'on l'a appelé depuis qu'il fut au service des idoles. Depuis ce temps ils sont tellement abattus de crainte, qu'ils ne tiennent rien de plus secret que d'être issus de ce peuple. D'où est arrivé que lorsque notre Frère se transporta là pour s'informer des restes du christianisme, & apporter avec soi le nom des familles dont le juif avait fait mention, il n'y eut aucun d'eux qui s'osât avouer être tel ; parce peut-être que notre Frère au visage était reconnu pour Chinois & avaient opinion que ce fût un espion envoyé du magistrat. Et jusqu'à présent à cause du petit nombre des nôtres, on n'a encore pu envoyer là aucun prêtre d'Europe, encore qu'il sera nécessaire d'établir là une demeure pour chasser la vaine peur qu'ils ont conçue, ce qui se fera un jour avec la grâce de Dieu.

Ils confondent toutes ces trois sectes des barbares (comme appellent les Chinois) d'un seul nom & appellent leurs sectateurs, *hoei*, *hoei*, l'étymologie duquel nom nous est jusqu'à présent inconnue. Les plus savants, toutefois, en font distinction en cette manière. Ils <sup>p.103</sup> appellent les Sarrasins *hoei*, s'abstenant de la chair de porc. Les juifs

*hoei*, qui aussi rejettent les nerfs de leurs tables, car ils observent encore aujourd'hui cette coutume introduite parmi cette nation à cause du nerf frappé de la cuisse d'Israël ; mais ils appellent les adorateurs de la croix *hoei*, qui refusent manger de la chair des bêtes qui ont les ongles ronds ; car, encore que tous les Chinois, Sarrasins, & juifs reçoivent en leurs tables les chevaux, mulets & ânes, eux peut-être par la coutume de leur nation avaient horreur d'en manger. Il assurait aussi qu'on les appelait avec d'autres noms. Car les Chinois les nomment aussi *hoei*, adorateurs de la croix. Mais non seulement les Chinois, mais aussi les juifs appellent les Sarrasins *hoei*, faisant profession de trois lois : pource qu'ils ont ramassé un mélange des juifs, chrétiens & ethniques. Mais les Sarrasins outre le nom vulgaire du peuple, duquel ils appellent tous les chrétiens *isai*, c'est-à-dire, *jésuins*, en ce royaume même ils appellent aussi ces anciens [professeurs](#)<sup>2</sup> de la croix *terzai*. Je ne sais d'où provient la cause de ce nom, si ce n'est que j'ai ouï dire à un certain Arménien, que les Arméniens chrétiens en Perse sont nommés de même nom. D'où peut-être on pourrait penser que ces adorateurs de la croix sont venus d'Arménie, & de l'Occident, peut-être en divers temps, & lors principalement que les Tartares avec des grandes armées s'étaient jetés en la Chine, qu'ils entrèrent en ce royaume, auquel temps il paraît que Marc Paul Vénitien est ici parvenu.

Voilà les principales remarques que nous avons trouvées de ce royaume de la Chine. Mais toutefois nous pouvons rapporter les commencements de la foi chrétienne en ce royaume plus haut, parce que nous avons fait recueillir des livres chaldéens de la province des Malabares, laquelle contrée on connaît si clairement avoir été christianisée par le soin & diligence de saint Thomas, que les plus opiniâtres mêmes n'en sauraient douter. En ces livres donc, nous lisons très clairement que la foi chrétienne a été introduite en la Chine par le même apôtre & plusieurs églises bâties en ce royaume. Et, afin qu'aucun ne vienne d'aventure à douter d'une chose de si grande conséquence, je transcrirai ici les témoignages des mêmes livres traduits de mot à mot du chaldéen en latin que le père Jean-Marie de

Campori, de notre Compagnie, qui depuis plusieurs années cultive cette vigne, & fort docte en langue chaldéane, a translaté par le commandement du révérendissime archevêque le père François Roitz, pasteur de cette même église de notre Compagnie, & par les prières des nôtres transcrit de sa propre main, afin qu'ils fussent insérés en ces mémoires, de peur qu'un jour cette mémoire si insigne d'antiquité ne pérît. Il y a donc ainsi.

p.104 Au bréviaire chaldéen de l'Église Malabarique de saint Thomas (il s'appelle *gaza*, c'est-à-dire trésor), en l'office de saint Thomas apôtre, au second nocturne, en une des leçons, il y a ainsi mot pour mot :

Par saint Thomas, l'erreur de l'idolâtrie s'est évanouie des Indes. Par saint Thomas, les Chinois & Éthiopiens ont été convertis à la Vérité. Par saint Thomas, ils ont reçus le sacrement de baptême, & l'adoption des enfants. Par saint Thomas, ils ont cru, & ont confessé le Père, le Fils & le Saint-Esprit. Par saint Thomas, ils ont gardé la foi reçue d'un seul Dieu. Par saint Thomas, les splendeurs de doctrine vivifique sont parvenues à l'Inde universelle. Par saint Thomas, le Royaume des cieux est volé & monté aux Chinois.

En après, en certaine antienne, il y a ainsi :

Les Indiens, Chinois, Perses & autres insulains, & ceux qui en Syrie, Arménie, Grèce & Romanie offrent adoration à ton nom saint en commémoration de saint Thomas.

Et, en la somme des canons synodaux, partie seconde, sermon sixième, chapitre dix-neuvième des canons établis sur les évêques & métropolitains, ensemble est le canon de Théodose patriarche en ces mots :

Ces six chaizes chefs de provinces, & métropolitaines, savoir Hiam, Nvizin, Prath, Assur, Bethgarmi, & Halah, qui ont été estimés dignes de se trouver présents à l'ordonnance du patriarche, & ne sont pas éloignés, qu'ils viennent comme les autres tous les quatre ans ensemble auprès du patriarche. De

même aussi, tous les évêques de la grande province, savoir les autres métropolitains, de la Chine, Inde, Pasé, des Mauzees, Xam, des Raziqees, d'Herione (c'est Cambaia) & Smarcandie (c'est Mogor), qui sont très éloignés, & que les montagnes excessives, & mers turbulentes ne permettent de passer comme ils voudraient, envoient une fois tous les six ans des lettres de consension (c'est-à-dire communion) au patriarche.

Or, quand les Portugais sont abordés à Cochin, saint Jacques gouvernait cette Église des montagnes malabares qui signait ainsi *Métropolitain de l'Inde & de la Chine*, comme il conste par les livres du nouveau Testament écrit de sa propre main, où au bas y a aussi : *Jacques métropolitain de l'Inde & de la Chine a écrit ce livre*. Saint Joseph, après le susdit saint Jacques, qui est mort à Rome, soussignait de même façon *Joseph métropolitain de toute l'Inde & Chine*. Et c'est ici le plus ancien titre des évêques de cette Église.

Et ceci soit assez dit touchant tout le royaume selon la brièveté proposée, jusqu'à ce qu'on publie un volume entier de ces choses, ce que Dieu aidant se fera quelque jour. Commençons maintenant à parler de l'entrée de la religion chrétienne en ce royaume, qui est ce à quoi nous avons principalement visé en cet œuvre.

@

LIVRE SECOND

DE L'HISTOIRE

DU ROYAUME DE LA CHINE

## CHAPITRE I

### Le bienheureux François Xavier entreprend l'expédition chrétienne au royaume de la Chine, mais il n'y entre pas

@

p.105 Je pourrais sembler faire tort à François Xavier premier auteur de cette expédition, & à l'expédition même, si je ne commençais d'en faire le récit par celui qui l'a le premier entreprise, & qui est par sa mort & le dépôt de son corps comme allé prendre possession de cette conquête ; je lui ferais, dis-je, tort, si je ne commençais à lui, qui des deux où il a maintenant plus de pouvoir, a (comme à bon droit nous croyons) ouvert cette porte à ses confrères, laquelle, ayant été l'espace de tant de siècles fermée, il n'eût pu de son vivant ouvrir avec une si grande fermeté d'esprit. Car ce François Xavier a le premier de notre Compagnie porté ses désirs en ce champ d'une nation très propre à recevoir l'Évangile, & donner des grandes espérances d'épandre bien loin la loi chrétienne. Et encore que quelques auteurs aient écrit ceci en l'histoire de sa vie, je crois néanmoins qu'il le faut ici en peu de mots redire, & aussi transcrire brièvement en autant de paroles tout le succès & ordre de cet affaire de l'histoire même de notre Compagnie, dont le premier volume a été ces jours passés mis en lumière, afin que la peine d'écrire ne semble inutile ou téméraire.

Xavier demeurait au Japon, & entendait souvent que les sacrificateurs des idoles, quand ils étaient trop vivement pressés aux disputes, p.106 avaient recours à l'autorité des Chinois ; car, pour autant que les Japans défèrent la première louange de prudence & de sagesse, en tout ce qui regarde la religion, cérémonies sacrées, & administration de la république aux Chinois, de là provenait qu'ils mettaient communément le même en avant ; que si la religion que les chrétiens tenaient était vraie, les Chinois doués de tant de sagesse l'auraient reçue. C'est pourquoi Xavier crut qu'il lui fallait aussitôt faire un voyage

jusque-là, afin qu'ayant vaincu la superstition des Chinois il en pût en après plus facilement par l'introduction de l'Évangile délivrer les Japans.

Étant donc parvenu aux frontières de la Chine, allant du Japon aux Indes, il rencontra fort à propos en l'île de Sancian (où les Portugais n'étant encore alors la ville d'Amacao bâtie, négociaient avec les Chinois) Jacques Pereria, pilote expérimenté & industriel, & non moins riche, & fort son ami, lequel se préparait pour naviguer dans peu de jours vers les Indes. Il communiqua à celui-ci ses desseins du voyage de la Chine & de son entrée vers le roi, qui étaient tels : que pource qu'il avait appris que tous les étrangers (excepté les ambassadeurs) étaient forclos de l'entrée du royaume de la Chine, étant de retour en l'Inde, il procurerait que le vice-roi & évêque de Goa ordonneraient une ambassade au roi, à laquelle étant adjoint, trouvant ainsi moyen d'entrer & être reçu près du roi, alors il annoncerait l'Évangile aux Chinois, ou publiquement si le roi lui permettait, ou au moins en cachette & secrètement. Ainsi le saint Père, ne connaissant pas encore assez l'état de ce royaume, mesurait le succès de ses desseins par l'estime quasi de tous les autres royaumes. Pereria homme prudent approuva le conseil de Xavier, & ajouta qu'il serait fort à propos d'ajouter des présents à la légation. Pour cet effet, il offre libéralement son navire, sa peine & ses moyens & ayant résolu d'employer trente mille écus d'or pour cet affaire, il envoie avec lui à Goa un de ses hommes. Je ne dis rien des fameuses navigations de ce personnage, d'autant que cela n'est pas mon sujet.

Étant arrivé à Goa, ayant découvert son dessein & de Pereria à Alphonse Noronia vice-roi d'Inde, & Jean Albuquerque évêque de Goa, tout son soin était de solliciter une ambassade au royaume de la Chine, à laquelle étant adjoint il pût entrer librement en ce royaume ceint de tous côtés & fermé à tous étrangers. Jacques Pereria, homme de grande autorité, & comme **duit** par la volonté & désir de Xavier, fut établi chef de cette légation. Encore qu'icelui fût demeuré à Malaca, pour cependant faire un voyage en l'île de Sunda, attendant que Xavier revînt, ses commis néanmoins & facteurs n'avaient point épargné aucun

frais ou dépenses pour faire tous les apprêts du voyage, & acheter des p.107 présents, & tout l'appareil requis en cette ambassade, selon le mérite d'icelle. Or Xavier à bon droit joyeux d'une telle provision, ayant aussi en un mois mis fin à tout ce qui pouvait servir à l'avancement de ce voyage, & reçu des patentes du vice-roi & de l'évêque, & des lettres de créance avec des présents au roi de la Chine, tourna aussitôt son esprit à bien & dûment ordonner l'économie de notre Compagnie, afin que par son absence elle ne reçût aucun dommage.

L'an donc 1552, le quatorzième d'avril, il partit de Goa vers Malaca. Étant là abordé, il alla devant toute chose voir Alvarus Taidius qui tenait le lit. Celui-là était sincèrement aimé de Xavier, & jà établi gouverneur de la citadelle de Malaca ; Xavier lui avait aussi apporté de Goa le gouvernement des côtes maritimes de cette contrée, qu'il avait obtenue du vice-roi. Par quoi, encore qu'il n'y eût aucune occasion, ni aucun droit, néanmoins, si d'aventure l'ambition l'eût porté de travers, il pouvait apporter du retardement à cette légation. Mais Xavier, qui savait de quelle importance était cet affaire, sachant bien que le diable ne se tiendrait jamais en repos, avait toujours craint que quelque empêchement ne survînt à des commencements si heureux. Pour cette cause il [enhortait](#)<sup>b</sup> d'autant plus affectionnément ses domestiques de recommander autant qu'il leur serait possible par leurs zélées prières cette chose à Dieu ; & pour ce aussi tâchait-il d'autant plus officieusement d'obliger Alvarus. Au reste la peur ne fut pas vaine, ni les bienfaits & offices servirent de rien. Le Père entendit tout d'abord qu'Alvarus n'avait pas agréable cette légation si honorable & profitable décrétée à Pereria.

Pereria n'était pas encore revenu de Sunda où il était allé pour ses affaires ; mais sitôt qu'il fut de retour, Xavier l'avertit à bon escient qu'il se comportât le plus modestement qu'il pourrait, & qu'il n'entrât pas en dispute, mais remît tout cet affaire au pouvoir d'Alvarus, afin que par cette modestie & courtoisie il l'adoucît. Mais icelui portant envie à l'avancement de Pereria, comme celui qui dès longtemps lui était ennemi, alléguait faussement que la ville devait être assiégée, & qu'il y

avait peu de peuple, défendit que le navire de Pereria, ni Pereria même sortît du port, ayant commandé qu'on lui portât même le gouvernail du navire.

Mais Xavier, plein de soin à cause du mérite du sujet, envoie tous les principaux de la ville vers Alvarus, le prie aussi pour soi-même avec toute sorte de soumission, & humilité, de ne vouloir retarder le cours de l'Évangile, & le conjure par Jésus-Christ de ne l'empêcher avec l'ambassadeur que le vice-roi avait ordonné d'aller en la Chine. Mais p.108 voyant que les prières ne profitaient de rien, il commença peu à peu de mêler la crainte, lui remontrant combien il se faisait de tort à soi-même. Premièrement donc, François Suarius, pasteur de Malaca, & vicaire de l'évêque, vient vers lui avec des lettres du prélat, & l'admoneste sérieusement de prendre de bien près garde, & considérer une & deux fois de combien grande importance était la chose qu'il empêchait : & qu'il ne fît pas en sorte que, contrevenant au commandement de l'évêque, il enflammât contre soi le courroux divin, & aussi du roi. Mais les lettres de l'évêque ni la dénonciation du vicaire ne servirent de rien, que pour endurcir davantage son courage obstiné. Alors François Alvarus même, qui n'avait pas encore cédé pour quelque temps le gouvernement de Malaca à Alvarus Taidius, le vint trouver ensemble avec des lettres du roi de Portugal, par lesquelles il témoignait que son intention était, quand il envoya Xavier aux Indes, qu'il publiât l'Évangile par toutes les provinces d'Orient, ensemble avec le décret du vice-roi, par lequel il rendait coupable de lèse-majesté celui qui empêcherait l'ambassade de la Chine.

Alvarus ayant entendu ces choses qui lui furent dites devant plusieurs personnes, se leva en colère de son siège, & frappant la terre du pied :

— Qu'ai-je affaire des décrets du vice-roi ?, crie-t-il ; vu que je sais qu'il est plus convenable, pour le service du roi, que cette ambassade ne s'envoie pas.

Alors Xavier donc, qui jusqu'à ce jour ne s'était jamais en public comporté en nonce apostolique, afin de lui donner de l'épouvante par la

crainte de l'ire céleste, estima qu'il était alors temps de faire paraître la générosité de la modestie chrétienne. Il tire les bulles longtemps cachées du souverain pontife, par lesquelles il était créé nonce apostolique, & des peines très **grièves** d'anathèmes étaient imposées à ceux qui s'opposeraient à ses efforts pour l'augmentation de la religion, avec grand regret certes, mais il les produit toutefois, non tant pour le blesser que pour l'épouvanter. Il donne charge d'en faire la dénonciation à Suarius, qui de ce pas va trouver Alvarus, & lui ayant non tant par devoir de juge que de père proposé le dur anathème, il le prie & conjure par la mort de Jésus-Christ qu'il ne veuille sciemment & de propos délibéré se précipiter en des grièves & mortelles peines, jointes à déshonneur & opprobre éternel ; & qu'il ne s'attache à un péché si grand & difficile à purger, pour lequel il sera puni de Dieu plus grièvement qu'il ne pense. Mais icelui, que le débat avait rendu plus opiniâtre, pour les menaces d'une si griève plaie, ou l'autorité du Pape, ne laissa jamais son obstinée volonté. Voire plutôt (comme un péché ne se peut défendre que par un autre péché) il <sup>p.109</sup> tâche de noter d'infamie le saint homme, comme si falsifiant l'autorité & les lettres apostoliques, il se fût voulu acheter une bonne renommée par la découverte des nations. Ainsi tout le conseil de Xavier, & le dessein de cette divine légation a été renversé par le vice d'un seul homme. Mais alors Xavier, offensé d'une audace si superbe, afin de donner exemple de sa sévérité, & rendre les autres plus tardifs à empêcher ses efforts pour l'Évangile, & pour les âmes des errants, fit intimer au général de la mer, & à ses officiers & ministres, qu'il était excommunié & interdit du service divin ; non pour les frapper d'une nouvelle plaie, mais pour (leur remettant en mémoire le mal) les avertir du remède. Pour cette cause il écrivit de Sancian à Gaspar recteur du collège de Goa, afin qu'il prît soin que le même fût publié par l'autorité de l'évêque.

Or de toutes les misères & fâcheries que Xavier avait souffertes durant toute sa vie, rien ne l'a jamais plus durement affligé, que de voir ce voyage réduit à néant, avec si grand intérêt de la religion chrétienne, par la faute de celui qui ne devait l'empêcher. Car le zèle de

la gloire divine & du salut des âmes n'est pas engourdi ou insensible, ains il brûle & ronge les entrailles de ceux qui en sont véritablement touchés. Affligé donc, non tant pour soi que pour le gouverneur tombé par son propre péché en grand danger, il tirait des profonds soupirs, publiant à haute voix que ce violateur du droit humain & divin recevrait la punition de son avarice & de son ambition, non seulement en ses biens, mais encore en son honneur. Et aussi n'arriva-il autrement.

Car, peu après, Alvarus étant couvert d'une lèpre très horrible, & ayant à la vue de tout le monde commis beaucoup d'autres crimes, & méprisé le commandement du vice-roi avec la même audace que l'autorité du père Xavier, étant subitement pris, comme s'il eût voulu trahir le roi, il est chargé de chaînes &, lié qu'il était, on l'emmena à Goa & de là en Portugal au roi pour être puni selon ses mérites. Là par vengeance divine il est dépouillé de tous ses biens, marqué d'ignominie, condamné à des ténèbres éternelles, & finalement il mourut abandonné de tous ses parents & amis, à cause d'une [apostume](#) de puanteur intolérable sur une lèpre très sale.

Or maintenant, encore que subitement destitué d'un si grand secours, & de l'espérance de cette légation ; persévérant néanmoins courageusement en son dessein, & croyant que, lorsque les secours humains manquaient le plus, il fallait d'autant plus mettre son espoir en Dieu, il pense à ce moyen d'entrer en la Chine ; savoir de s'acquérir, ou plutôt acheter l'amitié de quelque Chinois, par lequel il soit comme à p.110 la dérobée jeté en terre ferme. Car, d'autant qu'il avait ouï dire qu'au royaume de la Chine tous les étrangers qui entraient sans permission publique, étaient chargés de fer, & envoyés pour jamais en des prisons obscures, Xavier souhaita (tant était enflammée sa charité à l'endroit des âmes) d'être mené captif parmi ces prisonniers, afin que la loi de Jésus-Christ étant premièrement enseignée à ceux-ci, fût par ceux-là mêmes, quand ils sortiraient de prison, communiquée au prochain. Et que lui étant quelque jour délivré de ses liens (si ainsi il plaisait à Dieu), épandît & publiât la doctrine & la foi chrétienne.

Prenant donc espérance de se faciliter l'entrée de la Chine (qu'un homme chrétien empêchait) par un ethnique, il sort de la ville pour entrer au navire avec un seul compagnon, & un **truchement**<sup>1</sup> chinois, prédisant cependant beaucoup de misères & calamités à cette ville. Plusieurs s'en allant le suivaient officieusement, entre lesquels le vicaire lui dit modestement, qu'il allât trouver le gouverneur pour lui dire adieu, afin qu'il ne donnât occasion aux hommes de penser, s'il s'en allait sans le saluer, qu'il partît comme transporté & en colère. Auquel Xavier répondit :

— Quoi ? que j'aïlle trouver un homme séparé de la communion des fidèles pour le saluer ? Je ne le verrai jamais, ni lui moi, en cette vie ni même après la mort, si ce n'est lorsque je l'accuserai devant Jésus-Christ notre juge en la vallée de Josaphat.

Ayant dit ceci & quelque chose semblable regardant une église, qui était au-devant, il fléchit les genoux, & l'homme doux-miséricordieux, les mains baissées, les yeux pleins de larmes commença à lui réconcilier la divine majesté avec des paroles toutes pleines d'amour, que ceux qui étaient autour de lui entendaient. Puis il resta quelque temps pensif, les yeux abaissés en terre ; après cela il se leva, & d'une face reluisante & pleine de majesté & sans dire un seul mot, à la vue de tous il déchausse ses souliers, & secouant la poussière selon le commandement de l'Évangile, il remplit tous ceux qui regardaient ces choses d'épouvantement & de larmes. Voire même il commanda en après que tous ceux de la Compagnie sortissent de Malaca. Mais il envoya de son navire saluer Pereria par lettres, afin que, par la vue l'un de l'autre, comme il se fait, l'affliction de tous les deux ne s'augmentât, l'adoucissant avec cette consolation qu'il arriverait bientôt que cette injure accompagnée de dommage, qu'il avait soufferte, serait en échange suivie & récompensée d'autres honneurs & profits ; ce qu'aussi lui-même procura soigneusement envers le roi avec lettres de recommandation. Car le roi en après lui a donné des grands moyens & des grands honneurs. Xavier partit au mois de juillet dans le navire p.111

d'icelui, qu'Alvarus en après retenant Pereria, avait envoyé, y ayant mis une poignée de gens à lui principalement affidés ; & étant porté au détroit de Sincapura, ayant là arrêté quelque espace, & derechef de là salué Pereria avec des lettres consolatoires, reprenant sa navigation avec le vent favorable, il arriva aux frontières de la Chine peu de jours après être parti de Malaca.

Sancian est une île déserte & non cultivée, à trente lieues de terre ferme, où en ce temps-là les Portugais & Chinois ayant accoutumé de s'assembler, du temps passé ils se dressaient là à la hâte des tentes & cabanes de rameaux ou de paille. Xavier étant là arrivé ayant tous ses esprits occupés à son voyage, s'enquêtait des Chinois & Portugais, quel moyen enfin se pourrait trouver pour entrer en ces villes, & venir en conférence avec ces hommes. Et ceux-là ayant répondu que toutes les clôtures du royaume étaient de tous côtés environnées de grosses gardes, & qu'il n'y avait du tout aucune entrée pour les étrangers, y ayant des édits très rigoureux été publiés contre les étrangers, qui sans permission des gouverneurs aborderaient à terre ferme, ou aussi contre ceux du pays qui introduiraient un étranger dans le royaume. Xavier, ne s'épouvantant pas de ces craintes, voyant qu'il n'y avait aucun autre moyen de mettre son entreprise à fin, déclara que son dessein était de mépriser toute sorte de périls & d'employer tout moyen & artifice, pour étant secrètement porté dans quelque ville de la Chine, aller lui-même trouver le gouverneur & traiter avec lui de cet affaire. Ce dessein semblant trop audacieux & quasi téméraire aux Portugais, il y en eut qui tâchèrent autant qu'il leur était possible de détourner le saint homme, & qu'il ne se jetât ainsi en péril évident ou de mort ou de servitude. Auxquels néanmoins Xavier répondait assurément, qu'il ne désirait rien tant que de procurer par sa mort le salut des Chinois, de l'esprit & bon naturel desquels il avait ouï tant de choses ; & qu'il ne fallait pas qu'il redoutât les périls, liens, servitude, ni même la mort très cruelle, où il s'agissait de délivrer les âmes des dangers de la servitude & de la mort éternelle.

Parmi ces soucis il est saisi d'une fièvre, & malade l'espace de quinze jours. Sitôt qu'il commença à se mieux porter, il retourne à ses travaux & soins ordinaires, recherchant en toute diligence quelque marchand propre à le porter en la Chine. Croyant donc qu'il fallait avec toute sorte d'industrie flatter premièrement les Portugais, en après les Chinois, il mit en avant beaucoup de moyens de tenir la chose secrète, les conjurant de l'assister en une entreprise si honnête. Mais <sup>p.112</sup> parmi tant de dangers, de perte, & de mort, la crainte bouchait les oreilles de tous, & ne se trouvait personne qui voulût se rendre compagnon de tant de périls. La maladie toujours croissante de ceux qui l'accompagnaient augmentait le désespoir. Et le truchement Antoine, nourrisson du collège de Goa, par désaccoutumance de parler ayant oublié le langage de son pays, ne pouvait plus servir de rien à Xavier. Par ces incommodités encore que son espoir eût pu être rompu ou débilite, néanmoins il s'excitait & reprenait vigueur d'ailleurs.

Cependant, la constance surmontant la difficulté, voici qu'un autre interprète, non seulement savant en cette langue, mais encore ès lettres domestiques, s'offre de lui-même pour l'accompagner en ce voyage. Puis, ayant trouvé un marchand de Canto un peu plus hardi, il l'encourage par espérance & par promesse d'oser le passer, & convient avec lui pour grande quantité de poivre qui revenait à plus de deux cents écus d'or (qu'il avait reçu en aumône des marchands portugais) qu'il l'exposât quelque part en terre avec son interprète, ses livres & petits paquets. Or icelui, afin que tout fût plus secret, & qu'il n'hasardât sa vie à la fidélité douteuse des matelots, avait entrepris de conduire cet affaire de telle sorte qu'il se servirait de ses enfants & plus affidés serviteurs pour ramer, & qu'à minuit il le passerait de là dans une barque, lui promettant en outre qu'il le recevrait en sa maison deux ou trois jours, jusqu'à ce que sortant sûrement du cachot il allât à ses propres périls déclarer la cause de sa venue au gouverneur de Canto.

Les amis disaient qu'en cette entreprise il y avait deux dangers : l'un que le marchand chinois, ayant reçu de l'argent, ne jetât l'homme étranger avec ses compagnons désarmés du navire en la mer, afin qu'il

n'en restât aucun indice, ou le laissât en quelque désert ou rocher. L'autre que le gouverneur ne fît mourir ou condamnât à perpétuelle servitude & prison l'étranger, après l'avoir fait cruellement fouetter, pour être entré dans le royaume sans passeport public. Xavier toutefois se représentait beaucoup plus de périls, & de beaucoup plus dangereux, comme il a écrit à la Compagnie, mais il les méprisait, pour ne sembler se défier de la providence divine, s'il délaissait un affaire qu'il entreprenait par son inspiration, pour la crainte des hommes, ou pour ne sembler disciple indigne de Jésus-Christ, s'il n'obéissait à celui qui a si ouvertement dit, *Quiconque perdra son âme pour moi, il la trouvera*, ou finalement craignant d'être incapable du royaume de Dieu si ayant mis la main à la charrue, il regardait en arrière.

Mais, cependant qu'avec l'assurance nouvellement conçue en son âme, il s'apprête au voyage, des nouvelles difficultés surviennent. <sup>p.113</sup> Son nouveau truchement, soit par l'artifice secret des Portugais pour retenir Xavier, soit pour la peur des dangers le quitte subitement, & lorsque moins il le pensait. Le Père néanmoins persiste en son opinion, & résout de partir avec son ancien interprète, encore que non assez capable. Alors les Portugais l'abordent de propos délibéré, non tant soigneux pour eux-mêmes que pour lui. Et l'environnant de tout côté chacun prie pour soi-même, que s'il n'est ému par son propre danger, au moins que la perte d'autrui le touche. Que les gouverneurs de la Chine, s'il tâche d'entrer dans le royaume, irrités par la hardiesse d'un seul, perdront entièrement & traîneront à la mort tous les Portugais. Que si c'est chose du tout arrêtée & résolue de tenter la fortune, qu'il retarde au moins jusqu'à ce qu'un départ favorable tire leurs navires hors de péril. Auxquels il répondit, que pour ce qui touchait leur conservation & trafic, il les ôterait de crainte, leur promettant saintement, qu'il ne s'acheminerait pas où il désirait, devant qu'ils se fussent retirés en lieu de sûreté.

Ainsi, ceux-là se hâtant, Xavier aussi se préparait à son voyage & passage au même temps. Mais voici encore un nouveau empêchement que ses amis lui avaient auparavant prédit. Ce marchand avec lequel il

avait convenu, soit pour l'appréhension de la mort, soit par l'instigation de l'envieux ennemi, ayant Xavier avec beaucoup de désir longtemps attendu, ne comparaisait pas, & ne tint pas sa promesse. Ainsi tout manquant peu à peu au saint trompette de Dieu, le seul courage ne lui défailait pas, & sa confiance en Dieu : ains plutôt cete-ci prenait accroissement par le défaut des secours humains, & succédait en la place de tous ceux-là. Cette consolation aussi lui survenait, qu'ayant entendu que le roi de Sion voulait l'année suivante envoyer une ambassade au roi de la Chine, il faisait état, si ce passager de Canto ne comparaisait au temps limité, de naviguer vers Sion, & tâcher par tout moyen d'entrer avec l'ambassadeur du roi.

Déjà quasi tous les navires des Portugais avaient fait voile, & il avait renvoyé de bonne heure son compagnon détenu de longue maladie aux Indes, de peur qu'il ne lui servît d'empêchement en une chose si douteuse ; & lui avec son truchement chinois, & un autre enfant était demeuré à Sancian, exerçant tous ses devoirs coutumiers de charité à l'endroit des autres locataires, avec une ardeur incroyable en ses actions, & endurant beaucoup pour l'amour de Jésus-Christ, attendant toujours ce marchand avec lequel il avait contracté, & veillant attentivement à toutes sortes d'occasions.

Mais il a plu à Dieu de rendre dès lors même à Xavier la <sup>p.114</sup> récompense de son labeur, devant qu'il le parachevât. Ces royaumes peut-être n'étaient pas encore assez propres pour la semence de l'Évangile. Dieu réservait cet honneur à sa postérité, & a mieux aimé honorer de récompenses éternelles les labeurs qu'il avait entrepris & mis à fin, que de lui ouvrir le chemin à des nouveaux travaux. Ainsi le vingtième de novembre, après le service divin qu'il avait célébré pour un mort, il est de nouveau surpris d'une fièvre &, s'étant avec icelle acheminé au navire, s'en va selon sa coutume visiter les malades, pour demeurer parmi eux, si l'agitation de la mer & du navire ne l'eût contraint se remettre à terre. Ici donc un Portugais le trouvant publiquement couché par terre & brûlant des ardeurs extrêmes de la fièvre, touché de compassion prend charge de l'emporter en sa

cabane, pour le panser & traiter selon sa pauvreté. Cette cabane était de ces logettes que les Portugais (à qui les Chinois ne permettaient pas encore en ce temps de bâtir) dressaient sur le bord de la mer, comme j'ai dit, & qu'ils abattaient à leur départ, exposées de tous côtés au vent & au froid.

Ici l'hôte prie son hôte de se laisser ouvrir la veine, & le malade obéissant ne le refusa pas, promettant de se soumettre entièrement à la puissance des médecins quant à ce qui touchait la cure de son corps, encore qu'il n'ignorât pas quels étaient les médecins en cette île. Ayant été saigné, non sans convulsion & contraction de nerfs, il lui survint un grand dégoût. Or il n'y avait aucune viande propre au malade, hormis quelques amandes qu'un pilote portugais avait données assez tard. Car l'horreur des viandes était crue jusqu'à là, qu'il refusait entièrement tout, & demeura deux jours entiers sans rien goûter. Il était agité d'une fièvre pestilentielle, destitué de tout secours, & le mal pressait d'heure en heure. Xavier supportait la maladie & l'incommodité de toute chose avec tant de patience qu'on n'entendait pas une seule plainte de sa bouche, pas un seul mot implorant le secours d'autrui. Il supportait cette seule chose impatiemment, qu'il fallait qu'il mourût en son lit d'une mort vulgaire & commune, & que la palme très désirée du martyr lui était comme arrachée des mains, duquel bénéfice tant singulier se reconnaissant indigne, il rangeait enfin ses désirs à la disposition de la providence divine. Et comme ès plus grandes maladies le naturel d'un chacun quasi se découvre, ainsi Xavier étant malade, sa vertu singulière s'éleva de sorte, que mourant, il faisait quasi les mêmes choses qu'il soulait faire étant en santé. Maintenant, ayant les yeux arrêtés au ciel parlant avec Jésus-Christ, tantôt chantant doucement quelque chose de pieux des psaumes, & redoublant après ces paroles : *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi* », « *Mère de Dieu, ayez souvenance de moi*, p.115 avec lesquels discours & semblables il passa quasi deux jours entiers.

Or, comme l'heure approchait de partir, alors Xavier renforçait ses prières &, prenant l'image de notre Seigneur crucifié, il gémissait

souvent devant Dieu, & tirait des soupirs mêlés de prières du plus profond du cœur. Mais, comme il ne cessait de prier, gémir & soupirer, il rendit l'esprit le deuxième de décembre, l'an de la nativité de Jésus-Christ 1552, âgé environ de cinquante-cinq ans, le onzième de son voyage des Indes, & entre les soins & soucis de la conversion de la Chine. Je laisse à ceux qui ont décrit sa vie & ses actions de faire récit de ce qui est arrivé après sa mort, combien admirable a été la sépulture du corps non corrompu dans la chaux vive, avec combien de miracles le corps saint est retourné par mer à Goa, & autres semblables. Commençons maintenant de raconter par quel moyen à présent il a impétré des cieus que le voyage de la Chine se disposât & commençât, ce qui est de notre sujet.

@

## CHAPITRE II

### Les commencements de ce voyage se redressent encore par la Compagnie

@

Encore qu'après le décès du bienheureux Xavier il n'y ait pas eu faute de personnages d'autres saints ordres doués de grande piété & de toutes autres excellentes vertus de l'âme, qui ont fait leur effort d'avancer cette expédition chrétienne, principalement des familles de saint François & saint Dominique, qui étaient venus des Indes orientales dans les navires des Portugais ou des occidentales avec la flotte des Espagnols, d'autant néanmoins que leurs désirs enflammés n'ont pu parvenir à l'effet désiré (Dieu peut-être les appelant plus utilement autre part), je laisse de parler d'eux, me ressouvenant de mon dessein & de ceux qui de notre Compagnie ont entrepris cette expédition chrétienne, à qui les commodités ayant manqué à la poursuite d'une si glorieuse entreprise, les enfants n'ont jamais abandonné ce glorieux héritage, dont ce très bon Père avait une fois, même par le dépôt de son propre corps, pris possession ; mais ils me semblent avoir fait comme ceux qui, entreprenant le siège d'une très forte citadelle, munissent un lieu propre de toutes choses nécessaires à la bonne conduite de l'affaire. Ils établissent donc une résidence de la Compagnie aux frontières de ce <sup>p.116</sup> royaume, en un lieu très commode, ce qu'on connaîtra par la situation, qu'il faut nécessairement décrire, de peur que le lecteur n'ayant aucune connaissance des lieux n'erre souvent en la suite de l'histoire.

Quand les Portugais les années passées, ayant premièrement traversé une étendue démesurée de mers, parvinrent aux extrémités de l'Orient, ils abordèrent enfin aux frontières de la Chine, & ayant reconnu les richesses de ce royaume, tâchèrent par tout moyen de pouvoir négocier avec ce peuple. Ce n'était pas chose si aisée ; car les

Chinois sur toute nation s'épouvantent même des ombres des soupçons. Et ce principalement depuis le temps qu'ayant perdu leur empire, comme j'ai dit au livre supérieur, ils ont été contraints de servir aux Tartares. L'appareil des navires portugais, le bruit des canons & la grandeur des vaisseaux jusqu'alors inconnue aux Chinois augmentaient la crainte naturelle de ce peuple. Tout ceci était confirmé par les témoignages des mahométans, dont il y a plusieurs au port de Canto. Car les Portugais étaient abordés en cette partie méridionale de la Chine. Ceux-ci assuraient que cette nation s'appelait les *Francs* ; car les Sarrasins appellent ainsi ceux d'Europe. Mais les Chinois, d'autant qu'ils n'ont point de lettre R, & ne prononcent jamais deux consonantes sans une voyelle entre deux, les ont jusqu'aujourd'hui seulement en la province de Canto appelés *Falanques*, lequel nom ils ont aussi donné à nos machines de guerre. Ils assuraient, dis-je, que les Francs, guerriers & robustes de nature, dompteurs de nations, ne bornaient leur empire que par les confins de tout l'univers. Témoin Malaca, témoin toutes les Indes domptées par les armes des Européens, sous prétexte de trafic. Encore que cette crainte non vaine rompît l'ambassade des Portugais sitôt qu'elle fut divulguée, néanmoins le désir du gain eut tant de pouvoir, qu'ils ne furent forclos de négocier par ensemble. Car le revenu & profit de cette négociation est si grand, non seulement pour le trésor public, mais encore pour les magasins particuliers, que les magistrats, dissimulant leur crainte, ne l'ont jamais entièrement empêchée, mais l'ont peu à peu reçue, avec cette condition toutefois, que le marché étant fini ils s'en retourneraient aussitôt tous vite aux Indes, avec tout leur bagage. Cet expédient ainsi conditionné a duré plusieurs ans, pendant que s'assurant peu à peu de la crainte, ils ont accordé aux marchands comme une petite îlette en la plus grande île pour y demeurer. Il y avait en cette petite île un idole, qui se voit encore aujourd'hui, appelé *Ama*, de là le lieu est p.117 appelé *Amacao*, comme si on disait, le détroit d'Ama. Ce lieu, qui est plutôt un rocher qu'une île, a en après commencé d'être habité non seulement par les Portugais, mais aussi de l'amas de tous les peuples voisins, & peuplé & fréquenté pour le noble trafic de toutes choses apportées par les

navires des Portugais de l'Europe ou des Indes, & îles Moluques ; voire même la cupidité de la monnaie d'argent a encore plus attiré les Chinois à venir habiter avec eux. Ainsi avec le cours des années on a commencé peu à peu d'édifier une ville, & les Portugais ont non seulement trafiqué, mais aussi contracté mariage avec les Chinois, & ainsi ont rempli toute cette îlette de maisons particulières, & d'un rocher stérile dans peu de temps on a vu s'élever un port & marché noble entre tous autres. Et le désir de voyager par mer n'a pas seulement porté les marchands au bout du monde, mais aussi afin que les bornes de l'empire portugais ne s'étendissent pas plus loin que la religion chrétienne, plusieurs religieux ou autres prêtres sont ensemble venus en ce lieu, & ont pris charge de conserver les Portugais en la foi, ou d'amener les étrangers à Jésus-Christ. Pour cette occasion aussi les rois de Portugal, ayant imposé le nom au lieu de la cité par l'autorité pontificale, ont mis un évêque, afin que l'administration du service divin aux extrémités du monde fût rendue plus facile & vénérable par la majesté ecclésiastique.

Ceci étant dit, revenons à notre propos. Notre Compagnie a établi en ce lieu une résidence, & érigé la première église au nom de la sainte mère de Dieu, devant toutes autres, qui depuis ont été bâties en grand nombre. Car c'était un lieu très propre pour notre dessein. Car notre Compagnie ayant dès son commencement entrepris avec les autres moissonneurs, de recueillir la moisson des Indes qui commençait à mûrir, ou en Orient ou en Occident, il leur a semblé qu'on ne devait mépriser cet aire située au milieu de tant de champs nouvellement semés. Car de là s'étendait au septentrion le monde chinois, plus véritablement, que l'empire au midi des îles Moluques ; à l'orient est le Japon & les îles Philippines, à l'occident Concincina, Camboia, Siam & plusieurs autres royaumes.

De cette garnison donc des champions de Jésus-Christ (laissant en arrière les courses qui ont été faites aux autres parties du monde, & principalement cette fameuse qui a lié au service de la foi chrétienne une grande partie du Japon) l'étendard de la croix chrétienne a enfin,

bien que tard, aussi été porté au royaume de la Chine. Je raconterai maintenant avec quelle occasion & succès cela s'est fait.

Ceux qui demeuraient dès les premiers commencements en la p.118 maison de notre Compagnie à Amacao, avaient jà plusieurs fois tâché d'entrer en la Chine, mais en vain, ou empêchés par la difficulté de l'entreprise, ou pource qu'étant occupés à l'expédition du Japon qui s'avancait avec tant de fruit, ils n'employaient pas tous leurs efforts aux affaires de la Chine. L'espace donc de plusieurs années, la moisson de ce royaume ne semblait pas encore être assez mûre. Enfin, quand il a plu à celui qui tient les temps & les moments en sa puissance, la chose si longtemps désirée a été plutôt parfaite, qu'espérée.

Alexandre Valignanus prêtre italien de notre Compagnie, que le Père général avait dénommé Visiteur de toutes les Indes, était venu d'Europe, & ayant jà visité cette partie d'Inde que les Européens appellent de deçà le Gange, il s'était embarqué pour aller voir celle de delà le Gange ; &, étant finalement porté au port d'Amacao, il faisait dessein de passer au Japon. Mais, empêché par la difficulté du passage, & les lois de la navigation, il n'avait pas arrêté moins de dix mois en notre maison d'Amacao. Là ayant de nouveau considéré plus diligemment l'affaire de la Chine, il ralluma les zélés désirs & l'ardeur éteinte de ce voyage. Et, par la grandeur de l'empire, noblesse de ce peuple, grande & longue paix de plusieurs siècles, prudence des magistrats, & administration de la République, il estimait, non en vain, que les Chinois ingénieux & adonnés aux études de tous bons arts & sciences, pourraient bien enfin être persuadés de laisser vivre en leur royaume quelques personnages excellents en vertu & en lettres, & principalement tels, qui savaient maintenant parler le langage naturel du pays, & avaient connaissance de leurs lettres ; & non cela seulement, mais encore il avait bon espoir qu'il arriverait un jour, que les statuts de notre très sainte foi peut-être seraient agréables à ce peuple ; vu que non seulement ils ne troublent pas l'administration politique de la république, ains au contraire qu'ils servent aussi de beaucoup à son établissement. Et pour ce il espérait encore qu'il

arriverait que ce peuple, se repentant peut-être de sa vanité, prendrait quelque désir des biens célestes & aspirerait à l'éternité.

Pour ces causes donc & plusieurs autres, il résolut du tout de désigner quelques-uns des nôtres pour apprendre les lettres & le langage des Chinois, afin que ceux-ci furent préparés, si d'aventure on découvrait quelque voie par laquelle un trompette évangélique se pût jeter en cette plaine. Or il n'y avait pas faute de personnes de notre même Compagnie signalées par longue expérience en la connaissance des affaires de la Chine, qui réprouvaient l'opinion du Visiteur, assurant qu'on perdrait entièrement sa peine de tâcher à gagner <sup>p.119</sup> les Chinois à la foi, auxquels le bienheureux Xavier, avec tant d'affection & de pénibles soins, & si prodigue dépense, n'avait jamais pu parvenir ; l'exemple duquel ayant été aussi suivi par des religieux d'autres ordres, ils avaient aussi perdu toute espérance de pouvoir mettre à fin cette entreprise. Mais le Visiteur ne se laissa pas détourner de la résolution qu'il avait faite. Car qui est-ce qui ignore que les volontés & les esprits des supérieurs, quand il est besoin pour entrer en considération d'affaires, sont éclairés de la lumière divine ? Vu donc qu'en notre maison d'Amacao il y avait si peu d'ouvriers, il n'eût du tout trouvé personne à qui commettre cette charge. Il écrit donc au père provincial aux Indes (c'était lors Vincent Roderic Portugais) qu'au premier jour il envoie au moins un prêtre capable de travailler en affaire de telle importance en ce port de la Chine. Et icelui Visiteur même, devant que faire voile au Japon, laissa par écrit ce qu'il désirait que celui qui serait envoyé fît, & quel moyen il voulait être tenu en ce soin de l'entrée de la Chine. On a donc nommé aux Indes Michel Ruggerius Italien, du royaume de Naples, qui l'an de devant qu'être nommé était venu d'Europe, & maintenant procurait l'avancement de la religion chrétienne ès frontières piscariennes. Icelui donc, étant abordé au port d'Amacao, l'an de notre Seigneur 1579 au mois de juillet, & ayant lu les commandements du visiteur, il commença d'occuper son esprit à ce qu'on lui commandait de faire. Or on lui commandait d'apprendre le langage des Chinois qu'on appelle de cour, & qui est commun &

s'entend par tout le royaume. Car outre celui-ci chaque province a son langage différent, comme les autres régions du monde. On lui commandait aussi de lire & écrire les caractères hiéroglyphiques. Car ils n'expriment pas en écrivant leurs conceptions avec peu de figures de l'alphabet, comme le reste du monde, mais ils peignent autant de figures qu'il y a de mots, & de choses signifiées par les mots, comme a été plus amplement déclaré au livre supérieur.

Si cette chose eût eu autant de facilité qu'on y apportait de courage, on en eût vu des plus grands progrès en moins de temps. Mais le langage chinois non seulement est très difficile & confus sur tout autre, desquels au moins j'ai ouï parler, ou lu, mais encore le défaut des maîtres rendait la chose plus difficile que la difficulté même. Car ces Chinois qui avaient jà commencé de recevoir la foi chrétienne en la ville d'Amacao, se vêtaient & vivaient maintenant à la façon de l'Europe ; & ceux qui venaient souvent du milieu de terre ferme étaient aussi également ignorants du langage de cour, <sup>p.120</sup> & du portugais. Car les marchands se servent du langage de la province ; & encore qu'ils entendent tous celui de cour, ils ne le parlent néanmoins pas bien & correctement. Et quant à leurs caractères, eux-mêmes ne les connaissent pas tous, & le commun peuple n'entend que ceux qu'ils croient suffire pour l'entremise de leur commerce. Par quoi il sembla au Père qu'un peintre chinois ne serait pas un maître impertinent, d'autant qu'il suppléerait au défaut de la langue par l'art. Car il arrivait souvent que quand le maître ne pouvait pas exprimer en langue européenne la force du caractère hiéroglyphique, il avait recours aux remèdes de la peinture muette. Mais toutefois toutes ces difficultés étaient surmontées par un travail grand & assidu, qu'un amour ardent & brûlant du zèle ne ressent pas.

Et le Père ne se contentait pas de ce seul moyen pour se préparer aux affaires de la Chine. Les marchands portugais ont accoutumé tous les ans deux fois de se trouver ès foires, pour acheter ce que les navires des Indes apportent coutumièremment au mois de janvier, ou la flotte japonaise sur la fin de juin. Ces foires sont fréquentées non au

port d'Amacao, ou en quelque île déserte, comme autrefois, mais en la ville métropolitaine même. Car les Portugais avec la permission du magistrat vont de leur ville quasi en deux jours au montant de la rivière en la ville capitale de la province de Canto, & passent la nuit dans leurs navires en ce port à la vérité noble ; le jour est ordonné pour négocier en toute liberté par la ville, mais ceci se fait avec tant de gardes, & précautions, qu'il est aisé de connaître que l'ancienne crainte leur bat encore au cœur. Le temps des foires est chacun de deux mois, & souvent davantage. J'ai fait récit de cette coutume, parce que ça a été la première & jusqu'à présent quasi seule porte ouverte aux trompettes de l'Évangile, pour entrer en l'intérieur du royaume, par l'industrie, bonne volonté & affection des Portugais à la religion, qui certes ont remporté partout une grande louange de piété.

Le père Michel Ruggerius donc résolut entièrement d'aller avec ces marchands, pour aussi commencer son trafic avec les Chinois, à cette intention principalement de pouvoir reconnaître si d'aventure il ne pourrait pas obtenir amiablement de quelque magistrat la permission d'établir une demeure en quelque lieu du royaume. Il rencontra du commencement une grande difficulté, à cause d'un accident nouvellement arrivé. Car, l'autre jour, un autre de notre ordre étant allé là avec les marchands, pour selon la coutume célébrer le saint office pendant le temps de la foire, il avait tellement attiré à la foi chrétienne le disciple d'un <sup>p.121</sup> sacrificateur profane des idoles, qu'il l'avait de son gré amené en la ville d'Amacao, mais en cachette toutefois. Le maître s'étant douté de ceci, s'en était vivement plaint au magistrat & fit tant, étant aussi aidé des parents du jeune homme, que les magistrats le retirèrent par force, non sans grandes fâcheries des nôtres, & avec infamie parmi ce peuple, comme s'ils abusaient malicieusement les enfants, & les dérobaient à leurs parents ; ce qui entre ceux de Canto, comme il est assez coutumier, est aussi surtout digne de mort.

Mais la prudence du père Ruggerius, & sa douceur & humanité en ses actions enfin effaça cette tache, & rompit cet obstacle. Car il commença de traiter avec quelques-uns d'iceux à leur grand contentement, &

principalement avec le grand amiral de la mer, ils l'appellent *hai-tau*, sous le pouvoir duquel sont aussi nombrés tous les étrangers autant qu'il en arrive en la province de Canto ; & il a aussi autorité sur leurs négoes. La réputation des lettres & de la vertu acquit cette amitié au Père : & parce qu'il entendait que les Portugais l'honoraient comme père & maître, il avait aussi agréable l'étude du prêtre étranger qu'on lui avait dit feuilleter soigneusement les livres chinois. Toutes les fois donc qu'il allait ensemble avec les Portugais à son tribunal, quand les autres fléchissaient le genou, qui est la manière accoutumée de parler aux mandarins séant en leur siège, le Père par son commandement se tenait debout à son côté, voire même il l'exempta de la loi des autres qui passaient les nuits dans leurs navires. Car il lui assigna place dans la ville même, au palais auquel ont accoutumé être reçus les ambassadeurs du royaume de Siam, quand ils apportent le tribut honorable au roi. Auquel lieu il entra en possession de pouvoir travailler aux choses divines, s'adonnant jour & nuit à lire les livres chinois. Les Portugais allaient là ensemble les jours de fête & dimanches, pour entendre le service divin, & recevoir les sacrements. Car cela était librement permis au Père pendant ces jours seulement durant lesquels on négociait par ensemble. Car ce temps étant passé, il lui était aussi commandé de s'en retourner vers les siens. Le Père aussi ne contracta pas moindre amitié avec le général de l'armée de cette province (les Chinois l'appellent *zumpin*) auquel il donna une horloge, qui mesurait les heures avec des petites roues, & duquel aussi réciproquement, quand par devoir il l'alla visiter, il fut fort honorablement reçu.

Cette amitié contractée avec les magistrats ne servit pas de peu, pour persuader aux Chinois de recevoir la foi chrétienne. Car plusieurs de ceux qui apportent des vivres, & autres menues provisions <sup>p.122</sup> au port d'Amacao, secouant les ténèbres du paganisme, virent la lumière évangélique. D'où le nombre des catéchumènes s'étant accru, par la libéralité pieuse des Portugais on leur dressa une maison propre à les instruire, en la proche colline derrière notre église, d'un oratoire, qu'on a appelé de Saint-Martin. Dans cette maison il instruisait plus librement

ceux du pays sans troubler la demeure d'en bas, où principalement on procurait le salut des Portugais. Et là aussi il travaillait davantage à l'étude des livres chinois, ayant des interprètes pour le secourir.

Déjà ce champ nouvellement semé donnait espérance d'une plus grande moisson, mais il y avait deux choses qui **détournaient**<sup>10</sup> le labeur de ce terroir : l'une & l'autre provenait du peu de laboureurs qu'il y avait. Car, y ayant beaucoup d'occupations annexes à l'administration des choses divines que nous devons aux Portugais, il fallait nécessairement que le père Michel s'acquittât de cela, & se détournât du soin & des affaires des Chinois. En après, quand il s'en allait, comme j'ai dit, en la ville principale de Canto aux foires, il n'y avait personne à Amacao pour poursuivre ce qui était bien commencé, tout était interrompu, au grand intérêt de la foi chrétienne. Car en après le temps de l'une & l'autre foire continué égalait la moitié de l'année. À ces incommodités était ajouté qu'un langage ne se peut pas assez exactement apprendre par la seule méditation sans exercice, ce qui arrivait au Père, qui seul s'adonnait à cette étude.

Le Visiteur, étant par lettres averti de tout au Japon, appela le père Matthieu Ricci des Indes pour être compagnon de cette expédition. Il était venu d'avec le père Ruggierus dans la même flotte, & alors achevait ses études en théologie à Goa. Étant arrivé, il entreprit de contribuer ses devoirs à la même charge, & commença à supporter les mêmes travaux avec son associé. Et étant substitué en la place du père Ruggierus absent, il poursuivait l'œuvre **encommencée**, & ce d'autant plus commodément que le Père Visiteur avait jà défendu que ceux qui avaient soin des affaires de la Chine fussent entremis à d'autres occupations. Or c'est ici ce Matthieu Ricci auquel sur tous autres qui ont diligemment travaillé avec lui, on a l'**obligation**<sup>2</sup> de l'expédition de la Chine.

@

## CHAPITRE III

### Les Pères, étant admis trois fois en une même année dans le royaume de la Chine, n'y ont néanmoins pas encore pu établir une résidence

@

p.123 L'an de notre salut 1582, le père Valignanus Visiteur, revenant du Japon, amenait avec soi quatre princes de cette île, qui étaient envoyés par les rois & autres puissants seigneurs à Rome, à dessein d'y rendre selon la coutume chrétienne leur soumission au siège apostolique ; ce qu'aussi ils ont fait, & sont depuis retournés sains & saufs en leur pays. Or, pendant le temps qu'ils attendaient au collège d'Amacao l'occasion propre de naviguer, il n'eut rien plus en recommandation que d'avancer les affaires de la Chine. Car à cette fin il institua une congrégation en notre maison nommée du saint nom de Jésus, à laquelle il ordonna des lois très saintes & très propres pour avancer le salut des nouveaux convertis. Or, afin que cette chose eût un plus heureux succès, il défendit que les Portugais fussent enrôlés en cette confrérie ; mais les Chinois seulement & Japons, & les novices en la foi des autres nations. Cette institution prenant tous les jours accroissement servit certes de beaucoup à la gloire de Dieu en cette ville. Or il voulut que cette confrérie fut toujours gouvernée par un de ces Pères qui étaient jà dédiés à la mission de la Chine ; qu'il voulut aussi faire les devoirs d'un autre office, duquel il est appelé en ces contrées le Père des nouveaux chrétiens, sous la charge duquel tous ceux qui sont nouvellement convertis à la loi, ou les catéchumènes ont accoutumé d'être remis, non seulement pour avoir soin de leur salut, mais aussi pour par son autorité conduire leurs affaires, & pourvoir à leur pauvreté. Tout ceci fut fait en notre maison, attendant que la divine bonté facilitât l'entrée à des plus grandes choses, ce qui arriva en même temps en cette manière.

Le vice-roi de la province de Canto est tenu entre les premiers de son ordre. Car, cette province de son gouvernement étant située aux dernières limites du royaume, & fort éloignée de la cour royale de Pequin, & icelle étant toute arrosée de la mer, il arrive souvent que les chemins sont pleins de larrons, & principalement les mers de corsaires japonais. Pour cette cause il est ordonné que <sup>p.124</sup> le vice-roi de Canto a aussi pouvoir de commander en la province voisine de Quam-si, s'il arrive quelque accident qui l'oblige à lever un plus grand nombre de soldats. Car alors il peut de droit absolu lever des gens de guerre en cette province ; encore que cette province susdite de Quam-si ait aussi son vice-roi comme toutes les autres. Pour cette cause aussi le vice-roi de Canto n'a pas son siège en sa ville capitale (comme ont tous les autres) mais à Sciauquin <sup>1</sup>, parce que cette ville frontière d'une autre province a semblé être plus propre pour sa demeure.

En ce temps-là donc, un nommé *Cinsui*, natif de la province de Fuquian, homme cauteleux & prudent, mais aussi fort avare, administrait cette souveraine magistrature. Voulant donc arracher quelque chose des habitants d'Amacao, il usa de cet artifice. Il leur envoya des patentes, par lesquelles l'évêque & le gouverneur de la ville étaient commandés de se représenter incontinent devant son siège présidial, parce qu'il avait entendu que ces marchands étrangers étaient gouvernés par iceux. La chose étant mise en délibération il sembla qu'il y avait peu d'assurance en ce qu'on commandait, & qu'elle n'était pas convenable à la dignité portugaise ; afin néanmoins qu'ils ne semblassent avoir méprisé l'édit, & fait peu d'estime de l'autorité du vice-roi, on arrêta que deux autres seraient mis en la place des dénommés. Le père Michel Ruggerius par le conseil du père Valignanus visiteur fut commandé de représenter l'évêque à dessein qu'il essayât s'il pourrait obtenir une demeure perpétuelle en ce royaume ; & en la place du gouverneur on nomma l'auditeur de ville, appelé Matthieu Penella. Et, pour s'acquérir la bienveillance du vice-roi, de peur que d'aventure il ne troublât le commerce commencé, on envoyait un grand

---

<sup>1</sup> [c.a. : Sciauquin, Chao-king, Zhaoqing.]

présent aux dépens du public, de ces choses dont on savait que les Chinois faisaient état : des draps de soie pure (que les Chinois en ce temps-là ne savaient pas encore faire), des habits ondés, des miroirs de cristal, & plusieurs autres choses semblables, qui passaient la valeur de mille écus d'or.

Ils furent reçus du vice-roi avec un grand appareil, plutôt préparé pour les épouvanter, que pour faire honneur aux ambassadeurs. Mais ayant vu les présents (d'autant que tout ceci se tramait à cette fin), aussitôt il déposa son arrogance, & faisant voir plus de douceur en son visage, il ordonna qu'ils demeurassent en leur port comme ils avaient fait jusqu'à présent, obéissant aux lois des magistrats chinois, qui sont comme les paroles coutumières en ces formalités. Car les Portugais sont là gouvernés par leurs lois, & <sup>p.125</sup> les autres nations régies comme il leur plaît, & les Chinois aussi qui ayant avec la religion déposé l'habit chinois, ont pris celui des Européens. Les autres Chinois vivent sous des magistrats amassés çà & là, que la république de Canto envoie en ce port. Mais retournons au vice-roi. Quant à ce qui touchait le présent, il dit qu'il n'en voulait du tout rien prendre qu'en payant, & soudain ayant par le truchement entendu le prix de chaque chose, il commanda qu'on leur baillât une somme d'argent là au siège même. Il faisait cela, d'autant que les largitions sont très sévèrement punies en ce royaume. Il envoya néanmoins secrètement quelqu'un les avertir qu'il avait commandé de leur délivrer cet argent, afin qu'ils lui achetassent encore autant d'autres choses & lui apportassent eux-mêmes.

Le père Ruggerius n'oublia pas de proposer par le truchement ce pourquoi principalement il était venu : assurant qu'il étudiait maintenant aux lettres chinoises & tâchait d'en apprendre le langage. De quoi le vice-roi fit semblant être fort réjoui, & donna espérance qu'il pourrait obtenir ce qu'il demandait une autre fois, quand il reviendrait. Et après leur ayant donné une somme d'argent, il les renvoya magnifiquement à leurs navires avec diverses provisions, & grande compagnie de magistrats & de soldats, & divers chants de trompettes,

& autres instruments par les rues publiques de la ville : tant a de puissance l'espoir du gain si quelque part on le voit reluire.

Au mois d'août les navires des marchands portugais étaient venus des Indes, selon leur coutume, au port d'Amacao ; en iceux étaient portés plusieurs de notre Compagnie, destinés au collège d'Amacao ou à l'expédition chrétienne du Japon. Le seul père Matthieu Ricci, duquel nous avons parlé ci-dessus, était appelé à la moisson qu'on espérait de la Chine. Il avait apporté quant à soi une horloge assez belle composée de roues, dont le Père provincial lui avait fait présent pour aider à la mission de la Chine. Et en ce temps le gouverneur de la ville (ayant jà acheté tout ce que le vice-roi désirait) lui renvoyait l'auditeur, auquel aussi comme devant on donnait le père Ruggerius pour adjoint. Mais il arriva importunément, ou plutôt opportunément, comme il se verra par l'événement, qu'il tomba en une grande maladie. Par quoi il commande à l'auditeur de rapporter au vice-roi qu'à cause de sa maladie il n'a pas pu retourner selon sa promesse, qu'il a néanmoins une machine de fonte très élégante, qui sans qu'aucun la touche mesure & marque les heures. Ce qui étant inconnu & inouï aux Chinois, leur a toujours servi d'admiration jusqu'au temps présent. L'auditeur <sup>p.126</sup> fit ce dont il était prié, car ayant offert ses présents au vice-roi, il lui demanda pourquoi le Père n'était pas venu suivant ce que lui avait été enjoint. Quand il lui eut dit que la maladie en était cause, il sembla en être attristé ; mais, quand il entendit parler de l'horloge, il la désira avec tant d'impatience qu'il commanda soudain à son secrétaire d'écrire des patentes de sa part, par lesquelles il commandait au Père aussitôt que sa maladie le permettrait de le venir trouver avec cette ouvrage admirable.

Quand ces patentes aussi furent lues à Amacao, on trouva qu'elles contenaient beaucoup d'autres choses ; car les Pères par autorité publique étaient appelés, afin de bâtir en cette ville deux maisons, la sacrée, & la privée. Chacun se réjouit de cela avec des grands applaudissements, & dedans & dehors la maison, comme d'une chose dès longtemps désirée. Mais le Père Visiteur assez incertain de ce qu'il devait faire en cette présente occasion demeurait tout court. Car il

voyait bien que le père Ruggierus n'était pas encore assez pourvu du secours qui était nécessaire à un si grand dessein. Il s'en fallut peu qu'il ne laissât échapper cette occasion, si le consentement de tous les autres Pères ne lui eût conseillé de la prendre au poil. Entre ceux de notre Compagnie qui étaient envoyés à la moisson du Japon était venu le père François Padius, que nous avons jà dit être venu d'Europe aux Indes dans les mêmes navires avec les Pères susdits dédiés aux affaires de la Chine. Le Père Visiteur élut celui-là seul sur tous autres, lequel semblait par les perfections dont son âme était douée pouvoir récompenser l'ignorance du langage. Il lui donna pour associé le père Ruggierus, & établit le père Matthieu Ricci pour présider aux catéchumènes du collège de Saint-Martin, pour le joindre après aux autres deux, si l'espérance venait à avoir bonne issue. Et pourtant que le temps de la navigation indienne approchait alors, avec laquelle le Visiteur faisait dessein de passer aux Indes avec ces siens quatre puissants barons japonais, il laissa par écrit que, si d'aventure les Pères étaient contraints de s'en retourner sans rien faire, que le père François Padius s'en allât en la mission du Japon, à laquelle il était jà destiné, & que les autres deux, attendant une autre occasion de bien conduire cette entreprise, poursuivissent néanmoins leurs premiers desseins.

Étant donc deux de notre Compagnie parvenus à Sciauquin près du vice-roi, ils lui offrirent l'horloge, auquel aussi était ajouté un verre triangulaire, auquel les objets étaient avec plaisir <sup>p.127</sup> représentés avec diverses couleurs. Cette chose aussi, qui semble extraordinaire aux Chinois, leur a longtemps fait croire que c'était une pierre précieuse. C'est merveille comme le vice-roi s'est réjoui de l'un & de l'autre, & avec combien de bienveillance il reçut ceux de la Compagnie. Il leur assigna aussi une demeure assez commode en un temple des idoles qui était aux faubourgs nommé *Thien nin zu*, où il envoyait souvent des provisions & diverses viandes, & recevait souvent les nôtres, s'allant acquitter du devoir de visite, dans son palais. Ayant séjourné environ quatre ou cinq mois en ce temple, ils étaient visités par divers mandarins & hommes principaux, & avaient déjà grande espérance que

cette demeure serait perpétuelle. Car ils avaient obtenu de celui qui était secrétaire du vice-roi, qu'il fût aussi permis au père Matthieu de venir. Et déjà il se préparait à bon escient au collège d'Amacao pour se mettre en chemin. Mais voici que par un soudain accident cet affaire renversé semblait plutôt ôter que différer toute espérance.

Car, cependant que la chose était ainsi acheminée, voici subitement venir un messager du vice-roi tout triste, qui rapporte aux nôtres qu'il était pour je ne sais quelle faute déposé de son office. Craignant donc que la demeure des étrangers fût moins agréable à son successeur, & que de là il lui arrivât davantage de mal, il mit tellement les nôtres hors de cette ville, qu'il les renvoyait néanmoins avec des patentes siennes en la métropolitaine, par lesquelles patentes était commandé aux magistrats d'assigner en cette ville principale une place pour l'église, & ensemble pour la maison. Les Chinois appellent cette ville Quam-cheu, mais les Portugais abusés par le nom de la province, l'ont appelé Canto.

Ces changements d'affaires ont certes fort affligé les nôtres, d'autant qu'on n'avait pas pu conduire cette entreprise à la perfection qu'on avait espérée. Car ils entendaient assez que les patentes d'un vice-roi déposé ne serviraient de rien ; pour toutefois ne laisser rien à éprouver, ils retournent par eau ayant le cours de la rivière favorable, en la métropolitaine, & ne leur arriva pas autrement qu'ils avaient estimé. L'amiral de la mer, que nous avons dit ci-dessus s'appeler hai tau, [de fortune](#)<sup>2</sup> était lors absent, auquel nommément les patentes s'adressaient ; & encore qu'il y fût été, n'ayant égard aucun aux patentes, il ne leur fut seulement pas permis par les gardes du rivage de descendre à terre. Ils retournèrent donc avec tristesse au collège d'Amacao. Le père Pasius en après selon le commandement du visiteur s'en alla au Japon, où ayant courageusement travaillé plusieurs p.128 années, enfin étant créé provincial, il a longtemps gouverné l'une & l'autre mission, savoir la chinoise & japonaise. Et, comme enfin ces deux missions furent appelées provinces par le Père général, icelui en étant déclaré visiteur, était venu au collège d'Amacao, pour principalement prendre soin des affaires chinois ; mais, venant dans

peu de mois à mourir, il fut fort regretté d'un chacun. Car depuis cette sienne première course, il avait toujours, je ne sais si avec plus d'amour, que d'expérience, tendu son esprit à avancer la foi en la Chine. Ce que certes il avait toujours soigneusement fait du Japon en hors, & fort à propos.

Voyons pourquoi les nôtres ont été pour la troisième fois sans aucun fruit ou utilité appelés en ce royaume. C'est une coutume observée entre les magistrats de la Chine, qu'on garde dans les archives un exemplaire de toutes les patentes qui s'écrivent, & qu'on écrit au bas ce qu'en suite d'icelles a été effectué, afin qu'à tous événements on sache ce qui a été commandé, & ce qui a été mis en exécution. Le vice-roi donc ayant été déposé, quand son successeur fut arrivé, & que d'aventure on feuilletait en sa présence le livre des patentes, on trouva les patentes que le vice-roi déposé avait commandé être baillées aux nôtres à leur [partement](#)<sup>1</sup> ; ce que n'ayant pu être effectué, il n'y avait rien écrit au bas. Le vice-roi donc commanda qu'on écrivît en la ville capitale à l'amiral de la mer, auquel ces patentes avaient été adressées. Icelui, pour avoir été absent ignorant tout, écrit au gouverneur de la ville, que les Portugais appellent *Ansan*, les Chinois *Hiam-xan*, d'autant que le port d'Amacao est aussi compris dans sa juridiction. Mais lui aussi n'en sachant rien écrit aux chefs des soldats commis aux gardes du port d'Amacao, qu'ils fassent aussi enquête de cela. Étant donc venu trouver l'évêque, ils furent renvoyés en notre collège, auxquels on montra les patentes signées comme elles étaient & garnies du sceau public. Ils demandaient fort qu'on les leur baillât, croyant que c'était chose indigne que les patentes de celui qui avait été leur vice-roi fussent entre les mains des étrangers. La chose étant mise en conseil par ceux de notre Compagnie, il arriva fort à propos en ce temps en l'absence du visiteur, qu'il y avait en notre maison plusieurs des principaux de notre Compagnie. Car Melchior Carnerus patriarche d'Éthiopie était présent, qui était resté après que l'expédition d'Éthiopie fut rompue, & ayant gouverné l'évêché d'Amacao en l'absence du pasteur, avait quelque temps été recteur du collège. Le père François

Capitalis aussi, supérieur de <sup>p.129</sup> la mission de la Chine, y était ; & semblablement s'y trouvait le père Pierre Gomezius qui avait été recteur du collège, & le père François Pasius n'était pas encore parti ; & y en avait plusieurs autres qui attendaient le proche départ des navires du Japon. L'avis de tous était qu'il ne fallait nullement rendre ces patentes à ces capitaines chinois, mais qu'il fallait tâcher que deux des nôtres les portassent eux-mêmes en la même principale ville à l'amiral, & en demandassent l'exécution. Pour cet effet furent nommés le père Ruggerius & le père Ricci, & ces capitaines mêmes ne le refusèrent pas, & parce qu'ils ne pouvaient rien plus, ils leur donnèrent permission de s'en aller par eau en la ville d'Ansan, & promirent que le gouverneur de cette ville-là qu'ils appellent *ci-hien* les enverrait plus outre en la métropolitaine.

Les nôtres étant parvenus à Ansan, ils eurent audience au présidial, mais avec tel succès que le gouverneur demanda qu'on lui délivrât les patentes, pour les envoyer en la ville capitale ; ce que les nôtres refusant de faire, il se mit en colère & prenant les patentes les jeta contre terre.

— Pensez-vous, dit-il, pouvoir avancer quelque chose avec les patentes d'un vice-roi déposé ?

Or il leur refusa entièrement de passer plus outre en la métropolitaine, mais leur commanda absolument de retourner vers les leurs. Nos deux députés s'en allèrent d'autant plus tristes, qu'ils voyaient que la porte leur était fermée sur le seuil. Étant donc retournés en leur hôtellerie, ils se résolurent à une entreprise en vérité bien hardie. Il y a tous les jours un bateau de charge, qui n'est pas des plus grands, qui va de cette ville en la principale de la province, dans lequel beaucoup de gens passent avec leur bagage. Ils arrêtaient, si on les voulait recevoir, de se mettre là-dedans sans aucune autre permission, & naviguer vers la métropolitaine [au desçu](#)<sup>2</sup> du gouverneur. Le pilote faisait difficulté du commencement de recevoir des étrangers, mais le truchement des Pères, jeune homme rusé, montrant les patentes du vice-roi en fit accroire au patron. Étant donc reçus dans le bateau avec leurs hardes,

comme ils pensaient faire voile on les jette dehors ; car les autres qui allaient au même bateau en la ville principale épouvantèrent tellement le maître du vaisseau que changeant de volonté il jeta les bougettes des Pères sur la rive & iceux par contrainte retournèrent en l'hôtellerie d'où ils étaient sortis.

En même temps on apporta des tristes nouvelles au gouverneur de la mort de son père, pour laquelle cause, au même instant, s'étant démis de son office, selon la coutume chinoise, il s'en retournait <sup>p.130</sup> en sa maison comme homme privé, pour le deuil de trois ans. Cela donna occasion aux nôtres, n'y ayant personne qui les empêchât de séjourner quelques jours en la ville, de chercher tous moyens pour passer en la métropolitaine. Enfin ils obtinrent cette permission en faisant présent de quelques écus à celui qui était substitué en la place du gouverneur, qui, avec l'aide d'un notaire, de peur qu'il ne leur arrivât quelque mal, donnèrent si bon prétexte à cette permission, qu'ils ne pouvaient être soupçonnés avoir reçu des présents, mais semblaient avoir fait cela pour le service & bien du public. Les nôtres donc sont emmenés (sans en rien savoir) comme captifs en la cour provinciale. Car on écrivait ainsi : Que ces prêtres étrangers avaient été trouvés à Ansan, pource qu'ils avaient je ne sais quelles patentes du vice-roi déposé adressées à l'amiral de mer auquel ils étaient envoyés.

Ils ne furent pas pour cela moins courtoisement reçus par l'amiral, & sans ouvrir leurs patentes, on leur demande ce qu'ils veulent. Ils baillèrent leur réponse par requête jà écrite, laquelle contenait qu'ils étaient hommes religieux qui par l'espace de tant de mers étaient venus de leur pays, alléchés de la renommée de l'empire chinois, afin de pouvoir demeurer en icelui jusqu'à la mort ; qu'ils ne demandaient rien autre chose, qu'un petite aire ou une place en laquelle ils feraient bâtir une église au Seigneur du ciel ; & qu'ils ne seraient en charge à aucun & se pourvoiraient de tout ce qu'il serait nécessaire à leur vie par les aumônes des leurs. On ne faisait en cette requête, ni en autre lieu au commencement, aucune mention de la publication de la loi chrétienne, de peur que cela n'empêchât la demeure nécessaire en ce

royaume. Car les Chinois n'ont pas si peu d'opinion d'eux-mêmes qu'ils puissent croire quelque jour pouvoir apprendre quelque chose des étrangers, qu'ils n'aient dans leurs livres avec déclaration plus exacte. Ils ont aussi merveilleusement horreur de la prédication d'une nouvelle loi, parce qu'ils ont expérimenté du temps passé que les tumultes & séditions civiles commençaient souvent par ceux qui sous le prétexte d'une loi nouvelle, assemblaient grand nombre de mutins conspirant ensemble à la rébellion, pour la ruine de la république.

L'amiral loua bien le désir des nôtres, mais il répondit toutefois que cela dépendait de la volonté du magistrat souverain, & que le seul visiteur de la province, qu'ils appellent *ciai-yuen*, ou le vice-roi le pouvaient permettre. Les nôtres prièrent l'amiral alléguant ces excuses de leur vouloir au moins permettre de demeurer quelque peu en cette ville, au palais des ambassadeurs du roi de Sian, où le père Ruggierius avait accoutumé de demeurer pendant <sup>p.131</sup> le temps des foires, jusqu'à ce que le temps de la foire des Portugais fût venu ; cependant qu'ils tâcheraient de faire que le vice-roi ou visiteur agréeraient cette demeure ; ce qu'il leur accorda bien en leur présence. Mais au même jour, il leur envoya retirer sa permission, car le Visiteur devait dans peu de jours faire la visite de sa province ; il disait en après qu'il craignait, que s'il les recevait en la capitale ville au temps que les marchands n'y sont pas, il ne s'en fâchât ; que la censure d'icelui était redoutable à tous les magistrats. Il commanda donc que sur-le-champ ils s'en retournassent à Amacao.

On peut aisément juger combien de douleur & d'affliction ce message si **inespéré** apporta à nos députés. Ils s'en allèrent enfin, quand, ayant employé toute leur industrie, ils ne virent plus rester aucune espérance de pouvoir demeurer. Ils revinrent à Ansan, & trouvèrent les affaires en pire état que devant. On lisait aux portes de la ville un édit du vice-roi nouveau surnommé Co ; par cet édit, outre plusieurs choses qui touchaient le bien de la province, ceci qui touchait nos affaires était ordonné de ceux d'Amacao. Premièrement, il se plaignait fort qu'à Amacao se commettaient divers abus & autres crimes

contre les lois, dont il rejetait toute la faute sur les Chinois interprètes des étrangers, par lesquels ces étrangers étaient sollicités & instruits à ce faire ; mais qu'outre tout le reste il était bien informé que les truchements des étrangers avaient persuadé quelques prêtres de dehors d'apprendre les lettres, & langage des Chinois, & qu'ils demandassent une place en la métropolitaine pour y bâtir une église, & une maison privée. Ce qu'il assurait être pernicieux à ce royaume, auquel il n'était pas profitable que les étrangers fussent reçus. Il menaçait finalement de faire mourir ces interprètes de mort cruelle, s'ils ne [se déportaient](#)<sup>2</sup> de ce que dessus.

Ayant entendu ceci & ouï nos députés, & su ce qui leur était arrivé pendant un mois entier que cet affaire avait traîné, & considérant la grande répugnance par laquelle les Chinois détestent les étrangers, notre Compagnie perdit presque toute espérance de pouvoir établir une demeure dans l'intérieur du royaume, principalement durant la magistrature de ce vice-roi. C'ar il ne semblait pas qu'il ferait lui-même ce qu'il avait tant réprouvé.

@

## CHAPITRE IV

### Les Pères sont appelés à Sciauquin & obtiennent permission de bâtir une église & y établir une demeure

@

p.132 Toutes choses étant ainsi désespérées, on pourra trouver assez admirable ce que je vais dire. Une semaine entière ne s'était pas encore écoulée depuis que les nôtres étaient de retour, quand un officier de la garde du vice-roi, venant de la ville vice-royale de Sciauquin aborde au port d'Amacao. Cet archer apportait des patentes de ce gouverneur, qui selon le devoir de sa charge commande à toute la contrée, les Chinois l'appellent *ci-fu*. Par ces lettres les Pères de la Compagnie par autorité du vice-roi étaient appelés à Sciauquin, pour recevoir du public une aire, où ils pussent bâtir une église & une maison. Ce changement certes doit être attribué à la dextre du Tout-Puissant, & non à l'industrie humaine ; qu'il ne nous advienne proférer ces paroles : NOTRE MAIN PUISSANTE, & NON LE SEIGNEUR A FAIT TOUTES CES CHOSES ; mais les nôtres plutôt doivent penser qu'aux travaux futurs, après les industries mortelles, il faut encore lever espoir sur espoir, & ne désespérer jamais de pouvoir rencontrer mieux. Le vice-roi certes l'autre jour réprouvait avec paroles très aigres par édit public ce dessein nôtre ; & le gouverneur de cette contrée n'avait pas seulement vu ceux de notre Compagnie ; mais il n'y a pas de conseil contre le Seigneur, qui tient les temps & les moments en sa puissance, auxquels il avait de toute éternité décrété d'éclairer ce peuple par sa lumière, & de sa main puissante & bras étendu ouvrir les portes de ce royaume par tant de siècles fermées aux prédicateurs de son Évangile. Car tout ce qu'on disait que les Pères avaient fait pour ce sujet, en faisant la supputation par raison humaine, ne servait du tout rien pour mener à fin une si grande entreprise, s'ils ne fussent été secourus par cette main qui a créé toutes choses de rien.

Car les Pères disaient qu'ayant pour la deuxième fois été reçus à Sciaquin, lorsqu'ils étaient renvoyés en la métropolitaine par le vice-roi déposé, y ayant plusieurs serviteurs des vice-rois présents, ils avaient promis une certaine somme d'argent à celui qui leur obtiendrait permission du nouveau vice-roi de pouvoir retourner.

p.133 L'un d'iceux, & icelui du moindre rang des soldats qui font la garde devant les portes du palais, à ce qu'on dit, présenta une requête au vice-roi, comme au nom du truchement des nôtres, par laquelle requête il demandait qu'on accordât dans la ville une demeure à notre Compagnie, & une place pour bâtir une maison, & église. Chose étrange ! Celui qui avait tant blâmé les prêtres étrangers, & leurs truchements par un édit si cruel, non seulement ne rejette pas la requête qu'un misérable soldat lui présente en leur faveur, mais encore il la renvoie pour être appointée au gouverneur de la province qui s'appelait *Guam puon* de la province de Cequiam, qui donna des lettres patentes au soldat, lesquelles lui-même apporta aux Pères à Amacao.

On ne saurait estimer avec combien d'allégresse les nôtres reçurent ces nouvelles. Et ce d'autant plus que les choses inopinées pénètrent plus avant dans les âmes, & les émeuvent du tout avec plus de force. Car il leur semblait qu'ils sentaient la main de Dieu, & un avis céleste qui surpassait le pouvoir des hommes. Les champions donc tant de fois dénommés de cette expédition commencèrent à préparer ce qui semblait être nécessaire à cet affaire. Et cela ne se pouvait faire sans peine, car toute cette entreprise dépendant de la libéralité des amis (car plusieurs d'iceux avaient donné tout ce qu'ils pouvaient en ces trois voyages qu'on avait fait en peu de mois), ils ne craignaient pas en vain que le fruit de ce voyage, comme les autres précédents, s'en allât en fumée. À ceci on ajoutait les naufrages advenus cette année sur la mer, & principalement du navire de charge du Japon en l'île Leuquiceo, dans lequel seul sont toutes les richesses de la ville, ce qui avait serré les mains à ceux qui autrefois étaient en volonté de les ouvrir à la libéralité.

Mais cette incommodité aussi par la providence divine fut ôtée. Il y avait alors à Amacao un marchand portugais renommé tant pour

acquérir des richesses que pour en [départir](#)<sup>1</sup> (il se nommait Gaspar Viegas). Celui-là qui avait toujours sur tout autre secouru cette expédition, ne la voulut aussi pas abandonner en ce temps misérable de la république. Car il donna pour aumône aux nôtres une telle somme d'argent qu'elle semblait être suffisante pour les commencements de cette entreprise. Et d'autant plus que le devoir m'a obligé de me ressouvenir de lui, j'ai cru que je ne devais pas oublier qu'il a fait bâtir la maison du noviciat de la Compagnie à Goa, & l'a renté de bonnes rentes annuelles ; & enfin, proche de la mort, demanda d'être reçu en notre Compagnie, ce qui lui fut accordé. Et non celui-là seul, mais encore plusieurs autres amis, & aussi le recteur du collège, le père François <sup>p.134</sup> Capral, donnèrent beaucoup de choses, dont étant pourvus ils partirent avec grande espérance, qu'il arriverait enfin maintenant que cet affaire aurait une issue désirée.

Ils trouvèrent à Canto (ville métropolitaine) des Espagnols cette fois, & lorsque premièrement ils avaient été renvoyés de Sciauquin. Car un certain navire de marchands allant des îles Philippines en Espagne, étant par la violence des vents poussé en une île de la province de Canto, qu'on nommait Nan tau. avait là fait naufrage. Or, étant tous échappés de la mer en terre, ils étaient gardés par les Chinois, jusqu'à ce que le vice-roi ordonnerait ce qu'il lui plairait qu'on en fît ; trois desquels seulement avaient été envoyés en la ville capitale pour rendre raison de leur venue. Mais maintenant ils y trouvèrent huit ou dix religieux de l'ordre de saint François, qui s'étaient acheminés des mêmes îles Philippines en un royaume proche de la Chine, nommé Cocincina, pource qu'ils avaient entendu que le roi d'icelui voulait édifier une église à la façon des chrétiens. Mais étant en après très mal traités, ils retournaient en leur pays ; en ce retour, ayant fait naufrage en une île de la Chine de la province de Canto, dite Hainan, étant pris prisonniers par les armées navales chinoises, dépouillés de tout ce qu'ils avaient & reconnus pour pirates, on les représentait devant les magistrats. La réjouissance de ces Pères fut grande, & celles des nôtres non moindre, quand ils se rencontraient pour même cause entre les

infidèles. Les nôtres pour autant qu'ils étaient en liberté traitèrent ces captifs avec toute sorte de courtoisie & d'officieux devoirs ; même ils moyennèrent que quelques-uns d'iceux célébrèrent le très saint sacrifice de la messe au palais des ambassadeurs de Sian, où les nôtres demeuraient ; ce que ne leur ayant de longtemps été permis, ils ressentirent une grande consolation céleste. Cette rencontre aussi servit de beaucoup pour la délivrance de tous, car voyant que les nôtres assuraient que c'était des hommes religieux, desquels mêmes il n'était permis penser ce de quoi on les accusait, & priaient qu'on les traitât avec moins de rigueur, & qu'on rendrait le tout avec usure à Amacao, il arriva en peu de temps que les pauvres & indigents avaient de reste, & que tous les captifs furent délivrés & envoyés en la ville d'Amacao. Ceci soit dit en passant.

Les nôtres étaient partis du collège au commencement du mois de septembre, & arrivèrent à Sciauquin sous la conduite de ce soldat sans qu'aucun les retardât par les chemins, le dixième jour du même mois. Aussitôt, étant menés au palais du gouverneur, il les reçut fort humainement séant en son siège, étant eux à genoux comme les <sup>p.135</sup> autres, & leur demanda qui ils étaient, d'où, & pourquoi ils venaient. Ils répondirent par leur truchement quasi en cette sorte :

« Qu'ils étaient hommes religieux adorant pour Dieu le seul Seigneur du ciel ; qu'ils étaient venus des dernières parties de l'Occident, par un chemin de trois ou quatre années, en ce royaume de la Chine, auquel ils avaient été attirés par la renommée d'icelui ; qu'ils désiraient qu'il leur fût permis de bâtir une petite maison pour leur demeure & une petite église pour adorer Dieu, en quelque lieu éloigné du bruit des marchands, & des empêchements des choses profanes (ce qu'ils avaient trouvé trop importun à Amacao) ; que c'était là le dessein qu'ils avaient arrêté de retenir jusqu'à leur mort.

Ils le suppliaient donc humblement de ne rejeter leurs prières, & qu'il les obligeât par ce bienfait si signalé à perpétuité, vu

principalement qu'ils promettaient de ne faire aucune fâcherie ou dépens à personne.

C'était un personnage fort débonnaire de nature, & disposé à bien faire. Il reçut donc aussitôt les nôtres en amitié, & les a toujours fort soigneusement favorisés en tout ce qu'il a pu. Il répondit donc quasi ainsi :

« Qu'il ne doutait point de leur probité ou **prud'homie** ni de ce qu'ils disaient ; que leur première vue l'émouvait à les prendre en sa protection ; qu'ils entrassent en la ville, vissent toutes les places, en choisissent une propre à leur désir ; qu'il ferait que le vice-roi accorderait leur requête.

En ce même temps, la contrée de Sciauquin avec une dépense royale faisait lever la taille sur le commun de ses onze villes pour bâtir une tour, de celles que l'ancienne superstition a fait accroire apporter la bonne fortune à toute la province. Et déjà le premier plancher, sur lequel il en fallait ériger neuf autres, était fait, & en un lieu très agréable sur la rive d'une grande rivière & commodément navigable, de laquelle le palais des vice-rois & gouverneurs de Sciauquin près les remparts de la ville est fort proprement arrosé ; la tour s'édifiait à un mille & un peu plus d'iceux ; mais jusques à là, & encore plus avant, les faubourgs sont aussi assez habités, & fait beau les voir pour la récréation des jardins & des autres plantes partout. En ce même champ, la tour étant jà édifiée, ils proposaient de bâtir un temple magnifique, auquel selon la coutume de cette nation ils élevaient une statue au gouverneur qui avait l'espace de six ans entiers bien mérité de toute la contrée, des gens de lettres, & du peuple.

Les nôtres furent menés en ce lieu par ce soldat qui les avait conduits, & autres amis qu'ils avaient acquis pendant le séjour de quelques mois passés. Cette place leur plut tant à tous qu'ils résolurent entièrement de ne voir ni demander autre chose, qu'une partie de ce p.136 champ, auquel la tour fleurie (ainsi appelée pour la variété de l'œuvre) s'élevait ; par quoi ils firent entendre le jour suivant ce leur désir au gouverneur. Il sembla qu'il ne pouvait rien avoir de plus agréable. Car toutes ces choses étant faites par son autorité, ou pour

l'amour de lui comme leur bienfaiteur, il avançait tous ces ouvrages comme chose sienne. Par quoi il lui sembla, que le lieu ne serait pas peu embelli, s'il était rendu plus honorable & respectable par la demeure des prêtres étrangers, chose jusqu'alors inconnue aux Chinois. Il les renvoya donc en leur maison, prenant sur soi la charge de dresser la requête pour présenter au vice-roi ou d'obtenir leur demande.

Non loin de ce temple auquel autres des nôtres avaient premièrement demeuré sous le vice-roi, demeurait un honnête jeune homme & de bon esprit surnommé Ciu, nommé Ni-co. Icelui pour être voisin avait familièrement fréquenté avec les nôtres, & contracté avec eux une particulière amitié, pource principalement que nos Pères, l'ayant assez bien instruit en la foi chrétienne, le sollicitaient d'embrasser notre religion ; mais le départ inopiné rompit tout ce dessein. À celui-ci toutefois ils avaient baillé en garde un autel, auquel ils avaient accoutumé tous les jours sacrifier à Dieu très grand & très puissant, parce que, n'y ayant point de nouveaux chrétiens, celui-ci qui n'était pas du tout éloigné de la religion chrétienne, leur sembla assez propre.

Comme donc à ce retour ils allèrent premièrement visiter celui-là, ils furent reçus de lui avec le contentement & réjouissance de toute la famille. Or il avait posé cet autel en une salle en un lieu fort propre, & dessus l'autel (parce qu'il n'avait point d'autre image) on lisait le nom de Dieu, écrit sur une table en deux grands caractères, comme s'ensuit : *Thien-chu, Au Dieu du Ciel*. Et sur le même autel il y avait sept ou huit cassolettes, ou encensoirs pleins de parfums odorants. Et lui-même allait à certains temps offrir des honneurs divins, & des prières ordinaires au Dieu qui ne lui était pas du tout inconnu. Cela remplit les Pères de la douceur d'une joie céleste, quand ils virent qu'enfin au moins, après tant de siècles d'ignorance, maintenant il s'en trouvait quelqu'un qui invoquait le nom du vrai Dieu. Or le jeune homme ne voulut pas que les nôtres sortissent de sa maison jusqu'à ce qu'ils eussent reçu la réponse du vice-roi par le gouverneur. Cela fut très commode aux Pères ; car pendant ces jours, ils célébrèrent sur l'autel le saint sacrifice de la messe pour l'heureux succès d'une si grande chose.

Et la réponse ne tarda guère : car le jour que l'Église célèbre la fête de l'exaltation de la croix, le gouverneur envoya quérir les <sup>p.137</sup> Pères, & les assura que le vice-roi avait accordé leur requête. Il leur commanda donc que le jour suivant ils se transportassent au lieu où se bâtissait la tour, & l'attendissent là ; qu'il leur assignerait une place pour bâtir leur église aussitôt qu'ils voudraient. Les Pères remercièrent le gouverneur pour le bien qu'il leur faisait, à la façon accoutumée de ce peuple, frappant légèrement la terre du front trois fois abaissé. De là étant de retour en la maison, ils se réjouirent en Dieu tout-puissant & très bon, reconnaissant plus amplement ses bienfaits, & ne cessant de lui rendre action de grâces, qu'alors enfin une chose de si grande importance, tant désirée, & **procurée** l'espace de tant d'années, semblait être accordée, comme ils espéraient pour sa gloire en ce très ample Orient, & pour le bien immortel de la république chinoise.

Le jour suivant donc les nôtres s'en allèrent en ce lieu. Le gouverneur aussi y était avec un de ses assesseurs, & on avait appelé un certain commis des bâtiments d'entre les bourgeois, qui après avoir aussi autre part administré la république, vivait alors en homme privé en sa maison, & était ensemble avec d'autres citoyens député pour avoir soin du bâtiment de la tour. Le dessein des Pères ne plaisait pas beaucoup à ceux-ci, & avaient déjà averti le gouverneur qu'il y avait danger que ceux-ci en après n'appelassent d'autres étrangers du port d'Amacao, desquels peut-être la ville pourrait recevoir un dommage public. Cela fut cause que le gouverneur avertit aussitôt les Pères de se garder de faire venir en leur demeure aucun autre de leurs compagnons étrangers, & qu'ils gardassent exactement les lois de la république chinoise. Nos Pères répondirent modestement qu'ils observeraient tout ce qui leur était commandé. On assigna donc un coin dans ce champ pour bâtir l'église, qui semblant être un peu trop étroit pour l'église & pour la maison, le truchement le fit savoir au gouverneur. Mais il répondit que le lieu qu'il leur avait marqué était seulement pour la demeure, que l'on donnait ordre à un temple grand & magnifique. Les Pères entendirent aussitôt que le gouverneur abusé pensait que les

nôtres voulussent présider en ce temple qu'on édifiait en son honneur ; par quoi il le fallut clairement instruire de nos coutumes. On répondit donc que les nôtres n'adoraient pas les idoles, mais tenaient le seul Seigneur du ciel pour Dieu. Le gouverneur s'arrêta quelque peu tout étonné, croyant peut-être qu'on ne trouvait pas d'autre manière d'adorer Dieu que celle qui était en usage parmi les Chinois. Après, ayant un peu parlé avec les autres, il leur dit :

— Il n'importe pas beaucoup, nous bâtirons le temple ; ils mettront après en icelui les images des dieux qu'ils voudront ;

& néanmoins <sup>p.138</sup> élargit aussi un peu le lieu qu'il avait assigné.

Il se fit alors une grande assemblée de peuple, comme en chose nouvelle & jusqu'à présent inouïe entre les Chinois, car tout ce champ où on édifiait la tour était si plein de la multitude de ceux qui désiraient voir les prêtres étrangers, que les gouverneurs mêmes ne pouvaient ni avec leur garde ni autorité passer à travers. Mais quand on leur présenta ce verre trigonal qu'on avait apporté pour présent au premier gouverneur & qu'ils virent une petite image de la Vierge, mère de Dieu, ils furent quasi confus d'étonnement. Et ceux qui le purent voir de près furent ravis en si grande admiration qu'ils en demeurèrent quasi **perclus**<sup>2</sup> de sens. Et principalement les mandarins qui étaient avec le gouverneur, tant plus ils louaient hautement tout, d'autant plus ils augmentaient le désir de la curieuse multitude. Le gouverneur pria qu'on lui permît les emporter en son palais, pour réjouir par cette nouveauté toute sa famille. Les Pères donc lui envoyèrent après tout ceci, & quelques autres choses, le priant de ne dédaigner pas de recevoir ces petits présents. Mais il rendit par après tout, même un mouchoir artistement travaillé à points coupés à la façon d'Europe, encore que l'une de ses femmes avait un extrême désir de l'avoir. Tant est grande la crainte plutôt que prud'homme des Chinois, qui les empêche de recevoir principalement en public des présents. Car il craignait que par le témoignage de toute la ville, il ne fût en après accusé d'avoir été induit par des dons précieux de recevoir des

sacrificateurs étrangers dans le royaume de la Chine, & leur avoir donné une demeure perpétuelle.

Et d'autant plus que les nôtres avaient entendu que leur résidence en ce lieu déplaisait à quelques-uns, ils furent d'opinion de se hâter, craignant que le délai ne donnât loisir & pouvoir à ceux-là de leur apporter quelque empêchement. Ils résolurent donc incontinent de jeter les fondements de leur maison, & afin qu'étant présents ils pussent autant qu'il serait possible diligenter leur œuvre, ils louèrent une petite maison proche de là, où ayant élevé un autel, ils célébraient le service divin les fêtes & dimanches. Aux autres jours, ils accommodèrent comme ils purent sur le lieu même une retraite avec les briques qu'ils avaient préparées pour leur bâtiment ; où aux autres travaux était ajouté un abord incroyable de toute sorte de gens, que la renommée des prêtres étrangers (qui avait publié même au-dessus de la vérité selon sa coutume, les traits relevés de leur visage, & non encore vus en ce pays, avec les autres nouveautés des choses européennes) avait attirés même des lieux assez éloignés. Il fallait <sup>p.139</sup> nécessairement contenter tous ceux-là, & les Pères rapportaient leur travail à cela seul, afin de s'acquérir par toute sorte de douceur & courtoisie la bienveillance d'un peuple de nature si ennemi des étrangers. Ils montraient donc à chacun qui le demandait le verre triangulaire, qu'ils appelaient pierre précieuse sans prix, nos livres, l'image de la mère de Dieu & autres choses que la nouveauté faisait trouver belles.

Cependant les bacheliers & autres lettrés, ceux-là principalement qui étaient commis au bâtiment de la tour fleurie, n'approuvaient pas beaucoup la venue des nôtres en leur ville, & étaient encore plus fâchés de ce qu'on avait assigné place en ce champ, pource peut-être qu'ils estimaient que les étrangers seraient témoins de ce qu'ils feraient. Ils murmuraient donc premièrement en la ville, en après aussi criaient séditieusement que les étrangers feraient ici ce qu'on savait bien qu'ils avaient fait au port d'Amacao, où premièrement quelque peu de marchands étaient venus, mais en venant tous les ans des nouveaux, qu'ils étaient crûs en si grand nombre qu'il ne semblait pas être

maintenant aisé de les détruire. Par ces propos & autres, ils obtinrent enfin que ce principal commis des bâtiments, que nous avons ci-dessus dit être venu avec le gouverneur, qui se nommait Tan-siuo hu, allât dire aux Pères qu'ils ne commençassent pas encore leur maison, alléguant que ce jour était en leurs calendriers réputé malheureux pour bâtir, qu'il en élitait après un autre plus fortuné, auquel ils pourraient commodément commencer leur édifice. Mais les nôtres se doutant de la ruse, répondirent qu'ils savaient bien que ce jour était aussi fortuné que les autres. Et néanmoins, empêchés par la pluie qui survint, il fallut, voulussent ou non, qu'ils **délayassent** leur ouvrage. Peut-être Dieu l'ordonnant ainsi, afin que les adversaires ne fissent quelque trouble, car ce différend par après s'accommoda, avec leur entier consentement, & secours, de sorte que tout nous **succéda**<sup>7</sup> plus commodément & du tout à souhait.

Car afin que les Pères ne semblassent mépriser les hommes de qualité, ne tenant compte de leur défense, le père Ruggerius avec son truchement alla trouver les auteurs de ce tumulte pour rendre raison de son dessein. Car il leur remontra qu'ils n'étaient pas là venus pour offenser une république, & nommément cette ville qui les avait obligés, ou pour entreprendre chose aucune préjudiciable. Par ces paroles & semblables, étant un peu adoucis, ne pouvant réprover la permission du gouverneur, enfin du consentement des parties, on entra en accord de ce différend. Ils voulaient donc que les nôtres quittassent la place qui leur était assignée, d'autant qu'ils disaient p.140 que cela portait préjudice, & ôtait beaucoup de grâce à la forme de leurs bâtiments. Ils offraient un autre lieu plus proche de la rue, où on pouvait faire la porte de notre maison hors de l'enclos de ce champ ; ce que les nôtres désiraient extrêmement ; & ainsi, ayant acheté quelques maisonnettes & assigné une bonne partie du champ, les nôtres consentirent à l'accord, & ainsi tout étant apaisé, & les esprits réconciliés, les nôtres furent aussi beaucoup aidés par ceux-là mêmes. Car comme on ne travaillait pas pendant ce temps à la tuilerie, ils prêtèrent plusieurs

milliers de briques, & un tas de bois à nos Pères, afin que leur œuvre derechef recommencée s'élevât & achevât tant plus tôt.

Nos Pères avaient tiré le dessin d'une petite, mais belle maisonnette à la façon d'Europe, qui s'élevait en deux étages, autrement que n'est la coutume chinoise, qui pose le toit sur un seul étage. Mais le mal commun principalement aux premiers commencements, la pauvreté, arrêta l'édifice par la nécessité. Car les misères de la ville d'Amacao, & les pertes passées leur avaient ôté le secours de cette ville. Et il semblait au recteur du collège, supérieur de cette mission, qu'il était meilleur, & plus sûr, de laisser ce bâtiment desseiné<sup>5</sup>, de peur que les habitants du pays, très prompts à entrer en soupçon, ne crussent qu'on voulait bâtir un château muni de forteresses. Et toutefois, afin que ce qui était jà commencé ne fût perdu, ils engagèrent le verre trigonal pour vingt écus d'or, avec lesquels ils firent couvrir la partie qui était jà bâtie ; cela fut assez pour la demeure des Pères, attendant qu'il leur vînt du secours espéré d'ailleurs.

Ayant ainsi achevé ceci, ils avisèrent de faire que leur résidence en ce lieu fut confirmée par l'autorité du magistrat. Premièrement donc, ils obtinrent des patentes très amples du vice-roi, pour attacher à leurs portes. En ces patentes étaient premièrement raconté comme les nôtres étaient parvenus au royaume de la Chine, & ce avec grande recommandation de leur vertu, & louange de leur vie ; en après il faisait savoir que, d'autorité vice-royale, il leur avait assigné un lieu pour y demeurer & vivre à leurs dépens ; finalement, sous peine de très griève punition, il était défendu qu'aucun n'entreprît d'apporter aux nôtres aucune fâcherie & que personne ne les troublerait impunément.

Un peu après, le même leur octroya deux autres lettres patentes, scellées du sceau de son office ; les unes contenaient la donation de cette aire, les autres leur permettaient d'aller en la métropolitaine, à Amacao & en tout autre lieu qu'ils voudraient par tout le royaume. Et le gouverneur même visitait souvent les Pères, & amenait avec soi des autres principaux magistrats, & les recommandait avec des paroles <sup>p.141</sup> pleines de louanges & de gravité en toute bonne compagnie. À chaque

nouvelle lune, nos Pères, selon la coutume, allaient souvent au présidial & lui rendaient l'honneur & les cérémonies coutumières, où réciproquement ils étaient reçus par lui avec beaucoup de témoignages de bienveillance. C'est pourquoi les nôtres ont toujours avoué lui avoir eu beaucoup d'obligation principalement en ces commencements. Et ils ont depuis montré la reconnaissance & souvenir de cette bonne volonté en leur endroit par divers petits présents. Et aussi l'autorité de ce personnage à l'endroit de tous, & son intégrité & prud'homie en l'administration de la république, a tant eu de pouvoir, que plusieurs n'ont osé depuis ouvrir la bouche pour parler de chasser les nôtres. Et non seulement celui-là entreprit de favoriser & protéger les nôtres, les autres magistrats étaient souvent visités d'iceux avec même événement<sup>3</sup>. Le seul vice-roi ne permit pas aux nôtres de venir en sa présence. Car les Pères étant venus pour lui rendre action de grâces (lui séant en son siège) de ce qu'il leur avait accordé de demeurer en ce lieu, & lui offrir quelques petits présents, il ne les voulut toucher ni permettre qu'ils entrassent ; il commanda toutefois qu'on leur dit, qu'il n'était pas besoin qu'on les laissât entrer, ni qu'ils se souciassent des présents ; qu'ils vécussent seulement contents au lieu qui leur était assigné.

@

## CHAPITRE V

### Les nôtres commencèrent peu à peu à traiter des points de notre loi avec les Chinois

@

En ces commencements, les nôtres, pour ne donner quelque ombrage de soupçon aux Chinois, par la nouveauté de notre religion, ne parlaient pas fort clairement d'icelle en leurs discours, mais plutôt ils employaient le temps qui leur restait, après avoir rendu les devoirs & compliments de civilité à ceux qui les venaient visiter, à apprendre le langage naturel de ce pays, & l'écriture & coutumes de ce peuple. Cependant ils s'efforçaient de tout leur pouvoir d'enseigner ces infidèles avec un moyen plus court, savoir par la sainteté de leur vie, & l'exemple des vertus, & ainsi s'acquérir la bienveillance des Chinois, & disposer peu à peu insensiblement leurs âmes à recevoir ce qu'ils ne leur pouvaient point encore persuader par paroles, sans <sup>p.142</sup> danger de renverser tout ce qui était commencé : soit à cause qu'ils ne savaient pas encore bien le langage, soit pour le naturel vicieux de ce peuple. Et se vêtait de l'habit aussi qui entre les Chinois est tenu pour le plus modeste, & n'était pas fort différent du nôtre : c'était une robe longue jusqu'aux talons à manches fort larges, ce que les Chinois approuvèrent fort.

Notre maison avait deux cellules à chaque côté, & au milieu était comme une salle : ils l'accommodèrent en forme d'oratoire, mettant l'autel au milieu, sur lequel ils posèrent l'image sacrée de la mère de Dieu, portant son fils, gage sacré, entre ses bras. Afin que les nôtres acquissent parmi ce peuple quelque autorité au Dieu que nous adorons, ils l'appelèrent *Thien-cui*, c'est-à-dire Seigneur du Ciel. Car n'ayant point de consonante *D*, ils ne lui purent donner un nom plus propre, qui semblait aux Chinois magnifique & divin. Et ce nom, qui a été imposé dès les premiers commencements, a été continué encore jusqu'aujourd'hui, soit qu'il arrive de nommer Dieu en discourant, soit en écrivant des livres ; encore qu'en après, pour plus grand

éclaircissement, on l'a aussi appelé de plusieurs autres noms, entre lesquels ceux-ci sont les plus renommés & usités : *Souverain modérateur de toutes choses, Premier commencement de toutes choses*, & autres semblables. Mais la sainte Vierge est appelée *Grande mère de Dieu*.

Or tous ceux qui venaient voir les Pères, soit qu'ils fussent du magistrat, ou signalés par les degrés des lettres, & aussi tout le peuple, voire même les sacrificateurs des idoles, avec les inclinations coutumières & courbures de genoux frappant la terre du front, à la façon de ce peuple, révéraient cette image de la mère de Dieu avec l'enfant Jésus posée sur l'autel, & certes religieusement. Mais ils ne cessaient jamais d'admirer la beauté & l'élégance de la peinture, les traits tirés au naturel, & la vivacité des couleurs. Encore que peu après on a trouvé bon qu'il serait plus propre pour des raisons très importantes d'ôter l'image de la Vierge sacrée de dessus le grand autel, & mettre en sa place le portrait de notre sauveur Jésus-Christ. Premièrement, afin qu'ils ne crussent, comme jà la renommée avait publié, que nous adorions une femme pour Dieu, en après pour leur enseigner plus commodément ce mystère relevé du Verbe incarné.

Depuis cela il en venait plusieurs volontairement pour entendre quelque chose des principaux points de notre foi ; car le plus souvent ce peuple qui a l'esprit vif, entre (et non sans sujet) en doute de la vanité de ses sectes. Pour cette raison, les nôtres mirent les commandements du décalogue en langue chinoise, & les firent imprimer, & en baillèrent à ceux qui en voulaient. Et y en avait plusieurs qui assuraient de les observer désormais, d'autant qu'ils voyaient qu'ils convenaient merveilleusement <sup>p.143</sup> avec la lumière & la loi que la nature même enseignait à l'homme. La révérence de notre sainte loi prit accroissement avec la bonne opinion qu'ils en avaient. Car plusieurs de leur propre mouvement apportaient des parfums pour le service divin. Et outre cela encore ils donnaient des aumônes pour la nourriture de nos Pères. Ils offraient aussi de l'huile, pour entretenir la lampe qui luisait devant l'autel. On pouvait fort facilement croire que

les nôtres eussent pu obtenir du magistrat quelques champs destinés au temple des idoles ; mais on estima qu'il valait mieux ne vendre pas la liberté chrétienne ; car par ce moyen les nôtres eussent été fort étroitement soumis à la puissance des magistrats. Et cela aussi ne servit pas peu pour exempter notre sainte religion de tout soupçon d'avarice & cupidité. Car c'est chose connue dès le commencement même entre les Chinois, que les trompettes de la loi divine ne recherchent pas le gain pour leur religion, & pour cela l'entrée des nôtres au palais des mandarins leur a toujours été plus facile, vu qu'ils savaient déjà assez, que les nôtres ne leur demandaient rien, ni avec importunité, ni autrement. Ce que font tous ceux qui sont familièrement reçus en leur compagnie.

Cette façon muette de publier la loi chrétienne, qui substituait les œuvres au lieu des paroles, n'eut pas moins de force pour épandre partout la nouveauté de notre très sainte loi. Car après plusieurs venaient, peut-être appelés par le désir des choses nouvelles, mais ils s'en retournaient tous touchés des aiguillons des choses divines. Car en après les Pères étant priés & sollicités par les Chinois mêmes, qui continuaient de s'enquêter des mœurs très saintes du monde des chrétiens, disputaient plus librement de tout, voire même de la vanité des idoles des Chinois. Et faisaient cela par leur truchement, ou par leur discours même, encore qu'empêchés par l'ignorance de la langue, car ils disaient non ce qu'ils voulaient, mais ce qu'ils pouvaient. Mais, principalement, ils continuaient de leur [remonter](#)<sup>5</sup> que notre sainte loi s'accordait très bien avec la lumière de nature ès hommes innée. Par laquelle lumière les plus anciens docteurs de la Chine, en leurs livres, avaient recommandé leur loi tant de siècles avant que la vanité des idoles fût introduite, & qu'ils n'abolissaient pas cette loi, mais l'accomplissaient, ajoutant ce qui y manquait, qu'ils avaient appris étant illuminés de la lumière surnaturelle, & enseignés de Dieu même s'étant fait homme.

Tout ceci quasi se disait avec plus d'applaudissement que de fruit. Car l'orgueil des Chinois ne s'était encore tant abaissé, qu'ils

semblaient pouvoir recevoir une religion étrangère, qu'aucun de leurs p.<sup>144</sup> concitoyens n'avait jamais embrassée. Le premier donc, qui au royaume de la Chine fit profession de la foi chrétienne, était du moindre ordre du peuple. Car DIEU A FAIT ÉLECTION DES CHOSES FAIBLES DU MONDE POUR CONFONDRE LES FORTES. Celui-là, travaillé d'une maladie incurable, & dont les médecins ne pouvaient rien espérer, ayant été par ses propres parents jeté hors de la maison, était couché par terre en un lieu public, parce que ses parents à peine se pouvaient nourrir eux-mêmes. Nos pères ayant entendu ceci, le vont trouver, & lui demandent s'il voulait recevoir une loi, laquelle, étant déjà le corps désespéré, guiderait son âme au port salutaire de la félicité éternelle. À ceci donc il répondit courageusement & joyeusement, que cette loi lui était du tout agréable, laquelle faisait faire aux siens de telles œuvres de miséricorde. Les Pères donc lui font par leurs serviteurs domestiques dresser une cabane rustique, mais toutefois nette, où ils lui fournissaient toute la dépense nécessaire, & ensemble lui enseignaient les points principaux de la foi chrétienne ; & aussitôt qu'il sembla être assez instruit, il reçut le premier le baptême au royaume de la Chine ; & afin qu'il ne perdît l'innocence qu'il avait reçue, comme étant les prémices du royaume chinois offertes à Dieu, peu de jours après, comme à bon droit on peut espérer, il s'envola au ciel. Le Seigneur commença principalement par ceci les fondements d'une si grande chose, afin qu'il retînt aussi avec cette Église la loi qu'il avait établie. Et afin que d'aventure ses serviteurs ne perdissent quelque partie du mérite par la louange d'une œuvre si pieuse, il permit aussi que cette action fut attaquée par les traits des médisants. Quelques-uns donc inventèrent que ces étrangers, par la physionomie du visage de cet homme, avaient connu qu'il avait une pierre fort précieuse cachée dans la tête, & que pour cela ils avaient fait tant de bien au vivant, afin que le corps du défunt fût en leur puissance pour en tirer cette pierre de grand prix.

La religion chrétienne, même en des commencements si stériles, s'acquerrait une grande réputation, non seulement par leur bonne vie, & la vérité ; mais encore se faisait estimer en des choses assez petites.

Ils voyaient en notre maison plusieurs livres d'Europe, & entre iceux certains grands volumes, savoir les livres du droit canon. Ils admiraient la beauté de l'impression, & aussi la forme bien agencée des couvertures dorées. Et encore qu'ils n'entendissent, ni lussent ce qu'ils contenaient, toutefois par l'ornement ils jugeaient assez bien d'une partie de ce que ce pouvait être, savoir qu'il fallait que le contenu de ces livres fût de grande importance, vu qu'on n'épargnait aucune dépense pour les embellir ; outre ce ils estimaient, par là, que les lettres & sciences se retrouvaient <sup>p.145</sup> en Europe, & étaient en estime, & que les Européens surpassaient non seulement toutes les autres nations, mais aussi les Chinois mêmes ; ce qu'auparavant ils n'eussent pas pu croire par le rapport d'aucun autre, s'ils ne l'eussent vu de leurs propres yeux. Ils voyaient bien aussi que les nôtres, ne se contentant pas des sciences d'Europe, s'adonnaient jour & nuit à feuilleter les livres des sciences de la Chine, qu'à cette fin ils tenaient en leur maison un certain lettré avec bons gages, qu'ils avaient aussi rempli leurs études<sup>11</sup> des livres de ce pays en langue chinoise, ce qui était cause qu'ils ne doutaient nullement que les Pères n'eussent acquis parmi les leurs une grande réputation de doctrine. C'est pourquoi plusieurs lettrés demandèrent de voir un peu plus de préceptes de notre foi, & des principaux points d'icelle, que ce qu'on portait partout en la table des dix commandements. Les Pères donc, étant par ces succès rendus un peu plus hardis & plus savants, ensemble avec un maître domestique des lettres chinoises, composèrent un volume de la doctrine chrétienne, fort propre & convenable à l'humeur de ce peuple. En ce volume quelques erreurs de la secte des idoles étaient réprochés. Et aussi y était traité des points qui principalement semblaient être faciles à persuader par les raisons tirées de la lumière de nature. Car les Pères réservaient le reste pour l'instruction particulière des catéchumènes, d'autant qu'ils pensaient ne les pouvoir pas encore assez dignement écrire, & craignaient que les Chinois n'en approuvassent pas la lecture. Eux-mêmes mirent ce volume en lumière en leurs propres imprimeries, & tous les doctes le reçurent avec un contentement admirable. Mais surtout le gouverneur ami des Pères admirait singulièrement le contenu

de ce volume, duquel un nombre presque infini d'exemplaires furent dispersés par tout le royaume, & épandirent la renommée de cette nouvelle loi par toute l'étendue de ce très grand empire, & passèrent d'autant plus aisément jusques aux lieux, où les auteurs après tant d'années n'ont pas encore pu pénétrer. Et même aussi en ce royaume les points principaux de notre foi se peuvent beaucoup mieux & plus proprement déclarer par écrit que par paroles : non seulement pour ce que les Chinois sont des vrais dévoreurs de livres, principalement s'ils contiennent quelque nouveauté, mais aussi parce que l'écriture chinoise exprimée par ces caractères hiéroglyphiques, a une certaine vigueur & majesté particulière de donner bien à entendre les conceptions.

Le gouverneur ayant pris garde à ceci, & trouvé les nôtres plus relevés en doctrine, & recommandables en prud'homie qu'il n'eût pensé, résolut aussi de les honorer d'une faveur fort estimée entre les Chinois. Car tous les souverains magistrats ont accoutumé, si quelquefois <sup>p.146</sup> ils veulent publiquement rendre témoignage de l'affection qu'ils portent à leurs amis, de leur envoyer avec grand appareil & magnificence une table élégamment ouvragée & embellie de couleurs. En cette table ils font graver une inscription en trois ou quatre grands caractères, par lesquels les louanges de celui qu'on veut honorer sont déclarées ; à côté, au-dessous de l'inscription, est écrit le nom & la dignité du magistrat qui honore son ami ; & à l'autre côté, on marque l'année de cette inscription, dont on fait le dénombrement entre les Chinois depuis le couronnement de celui qui règne.

Le gouverneur de Sciauquin donc voulut rendre nos Pères, qu'il avait entrepris de protéger & honorer, recommandables par cette cérémonie d'honneur public, parce qu'ils lui semblaient maintenant pour leurs vertueuses actions en être dignes ; & aussi afin que le peuple suivant son autorité les honorât & respectât davantage. Il envoya deux de ces tables avec ces inscriptions en notre maison, avec la pompe & parade accoutumée. Il voulut que l'une fut mise sur l'entrée de l'église, qui servait aussi à notre maison. Cette inscription était telle : *La maison de saints de la fleur*. Il voulait que l'autre fut mise en la salle où l'on reçoit

les visites des amis ; le sens d'icelle était tel : *Peuple sacré-saint de l'Occident*. Les tables étant mises en leur lieu, acquirent beaucoup d'autorité aux nôtres parmi toute sorte de gens. Car il n'y avait personne qui ne lût la première inscription en passant, & la dernière en devisant en notre salle. Ce qui était cause qu'aucun n'ignorait combien ils étaient estimés & honorés du plus grand mandarin de cette contrée, dont la réputation était incroyable en toute la province, non tant pour la majesté de son office & sa doctrine, que pour la renommée de sa vertu, & la bonne administration dont il avait obligé la république.

@

## CHAPITRE VI

### En l'absence du père Michel Ruggerius, le père Matthieu Ricci est délivré d'une grande calomnie, & ravit les Chinois en grande admiration avec quelques œuvres de mathématique

@

p.147 Les nôtres étaient dans la maison réduits à une si grande nécessité, à cause qu'il y avait longtemps qu'ils n'avaient eu aucun secours d'Amacao, qu'ils étaient déjà endettés en plusieurs lieux & ne pouvaient pas davantage entretenir leur famille<sup>8</sup> pourvue d'interprète & de serviteurs nécessaires ; & la même pauvreté, qui menaçait de jour en jour de plus grand mal, avait arrêté la continuation du bâtiment. Pour remédier à ceci, le père Ruggerius prit résolution de s'en aller jusqu'au port d'Amacao, afin d'exciter les amis réjouis par ce bon succès à *avancer*<sup>3</sup> cette expédition par tant d'années désirée. Il demande donc un bateau au gouverneur & en obtint un du tout magnifique, & tel que ceux dans lesquels les magistrats ont accoutumé être portés aux dépens du public, fourni aussi de plus de trente corsaires ; & lui fut accordé avec tant de promptitude & bienveillance, qu'il fut aisé de reconnaître son amitié envers les nôtres. Et parce qu'il avait ouï dire qu'en cette ville on faisait des horloges, il pria fort qu'on lui en fît faire un aux artisans de ce lieu, qu'il rendrait après amplement tout ce qu'il coûterait.

Quand le père Michel fut arrivé, il trouva que le temps était encore aussi triste, & la ville aussi désolée qu'auparavant. Car la nef marchande n'était pas encore de retour du Japon, en laquelle seule consistait la conservation de cette cité, & les richesses de tous les habitants : pour cette cause il fallut différer son retour pour l'année suivante, de peur que, retournant les mains vides, les créanciers ne crussent avoir tout perdu. Et les Portugais étant tous en grande crainte pour le retardement non coutumier de leurs vaisseaux, le collègue même

(qui jusqu'à présent n'a encore aucunes rentes annuelles) était aussi devenu en telle détresse de pauvreté, qu'on ne put du tout rien trouver pour pouvoir payer la dépense de l'horloge que le gouverneur avait recommandé. Et pour ce on trouva expédient d'envoyer le maître artisan même à Sciauquin au gouverneur. Icelui était Indoï du terroir de Goa (ils les <sup>p.148</sup> appellent *Canarins*), de couleur brune sombre obscure, que les Chinois admirent assez, comme chose nouvelle. Le navire donc retourna avec cette réponse & cet artisan, & le gouverneur montra avoir sa venue fort agréable, adouci principalement par un beau petit présent de nos raretés, qui avaient été envoyées du collège à l'autre Père. Aussitôt donc il bailla deux serviteurs à l'artisan pour l'aider, qui étaient les plus capables de toute la ville, par lesquels cet ouvrage a été commencé & parfait en notre maison.

La haine du peuple tempérerait ces faveurs des principaux magistrats. Car ils commencèrent de vouloir mal aux nôtres, & même de les persécuter. Je dirai généralement les causes de la haine, en après particulièrement celles de la calomnie. Nous avons souvent dit que les Chinois ont horreur des étrangers qu'ils redoutent, laquelle répugnance, née quant & ce peuple, s'est accrue par la désaccoutumance du commerce défendu avec les étrangers l'espace de quelques siècles. Cette occasion de malveillance saisit tous les Chinois, mais principalement le vulgaire, & même aussi les habitants de la province de Canto, qui étant moins civilisée que les autres provinces, a été autrefois ajoutée à l'empire chinois, & est encore aujourd'hui par ignominie nombrée des autres entre les contrées barbares. Et aussi toutes les autres provinces supérieures sont beaucoup plus civilisées, & contiennent beaucoup plus de gens doctes & promus aux degrés des lettres, qui sont honorés des principales magistratures. À l'humeur de ce peuple a encore aidé, que cette contrée voisine des nations étrangères par mer & par terre, ayant souvent eu les larrons sur terre, & les corsaires sur mer, a reçu beaucoup de grands dommages, & n'avait pas dernièrement été contente de la vue des Portugais, d'autant qu'il leur semblait que le mal les tînt déjà à la gorge, quelque grand

profit ou gain qu'en reçussent les trésors royaux, ou les marchands particuliers. Et se souciant peu du trésor public ou des marchands, qui viennent là de toutes les autres provinces, ils se plaignent que le prix de toutes choses leur est augmenté par ce commerce, & que les commodités en reviennent aux autres : pour cela ont-ils imposé un nom très odieux aux Portugais, témoin de leur haine. Car encore aujourd'hui même, ils ne les appellent quasi pas d'un autre nom que DIABLES ÉTRANGERS. Or à Sciauquin aussi les habitants se sont forgés des causes de haine. Car ils craignaient que les marchands portugais n'entrassent avec les nôtres au fond du royaume, & leur semblait qu'ils ne craignaient, ni conjecturaient pas ceci en vain, à cause de la libre conversation des nôtres avec ceux d'Amacao, & la faveur des magistrats, qu'ils enviaient & voyaient <sup>p.149</sup> s'augmenter de jour en jour. Mais rien ne les piquait tant qu'un bruit mensonger répandu partout : savoir que cette tour qu'ils élevaient avec tant de dépens & de travaux, était bâtie à la sollicitation des prêtres étrangers. Ces discours ne provenaient d'aucune autre cause, sinon que le bâtiment de cette tour était échu au même temps que les nôtres bâtissaient leurs maisons. Et ce faux bruit fut suffisant pour faire changer le nom à la tour qu'ils voulaient être appelée *fleurie*, car on l'appelait *la tour des étrangers*.

De là provenait qu'enflammés d'un extrême désir de chasser les nôtres, ne le pouvant pas, ils leur faisaient beaucoup d'injures toutes les fois que l'occasion s'en présentait, ou qu'ils en prenaient le prétexte. Or il n'y avait rien qui fût plus fâcheux que d'être tous les jours molestés de coups de pierres, qu'on jetait de la tour. Car comme tous les jours il y en venait plusieurs pour s'ébattre & jouer (les Chinois faisant même bâtir ces tours & masses de pierre à cette fin), on ne jetait aucun caillou de la tour voisine & haute sur notre toit, qui ne portât coup. Or ces pluies de pierres tombaient d'autant plus épaisses en ce temps principalement, qu'ils savaient qu'il n'était resté qu'un de nos Pères en la maison, & que la famille était diminuée. À ceci faut ajouter qu'ils étaient fort offensés de ce que les portes, qui pendant le bâtiment étaient ouvertes à chacun, maintenant, selon la règle de la

Compagnie, étaient fermées. Car ils voulaient faire de notre maison un temple d'idoles, qui est toujours ouvert à tout le monde, & admet les insolences des joueurs.

Or il arriva un jour, comme l'insolence était insupportable, qu'un de nos serviteurs domestiques sortant de la porte saisit un garçon auteur de cette lapidation, & le poussa dans la maison, menaçant de le mener aux magistrats. Quelques hommes de qualité qui étaient voisins accoururent aux cris du garçon, & ayant demandé qu'on pardonnât à l'enfant, l'obtinrent fort facilement, de sorte que le père Matthieu commanda qu'on le laissât aller en toute liberté. Deux de nos voisins, grands ennemis des nôtres, forgèrent une calomnie de cet accident, & ayant fait venir je ne sais quel parent de l'enfant, qui entendait les affaires de cour, ils lui conseillèrent de feindre que cet enfant ayant été enlevé par les Pères, avait été recelé l'espace de trois jours en leur maison, & par certaine drogue assez connue des Chinois empêché de parler, & crier ; que tout cela avait été fait à dessein pour être en après mené à Amacao, & vendu en perpétuelle servitude ; qu'étant appelés, ils serviraient de témoins à cette accusation. Il ne fut pas difficile de persuader ce qu'ils voulaient à cet homme, lequel savait qu'il ferait en cela chose <sup>p.150</sup> agréable à tous les habitants de la ville, qui s'étant rendus ennemis jurés des prêtres étrangers, avaient souvent recherché les moyens de les chasser.

Ayant donc instruit cet enfant, lequel il appelait son frère, de ce qu'il devait dire, il l'emmène avec soi par toutes les rues les plus habitées de la ville au tribunal du gouverneur, & afin qu'on ajoutât foi à la fable, l'un & l'autre ayant les cheveux épars se lamentaient pitoyablement, & conjuraient le ciel & les magistrats, de rue en rue, de vouloir faire punition de la méchanceté des diables étrangers. Étant arrivé devant le gouverneur, couvrant son accusation d'un artifice merveilleux, il se fit du tout croire, d'autant principalement qu'il disait qu'il avait des témoins de toute cette menée, auxquels on devait ajouter foi, pour être voisins & reconnus de tous pour gens de bien. Qu'eût pu faire le bon Père en un accident si soudain ? Il lui semblait ne pouvoir trouver autre

secours que celui qu'il espérait de l'invocation de Dieu. Le jour suivant comme ensemble avec ses amis il dressait sa requête, pour découvrir<sup>7</sup> la calomnie, l'huissier du gouverneur entra subitement en la maison, qui tira le Père avec tant de trouble au présidial, qu'il fut contraint d'y aller sans la requête, accompagné d'un jeune homme indoï qui parlait un peu mieux chinois que lui.

Étant en la présence du gouverneur, il lui parla comme celui qui avait jà donné les deux oreilles trop crédules à l'accusateur. Car il se plaignait que leur ayant tant fait de bien, & reçu dans le royaume de la Chine, ils lui rendaient & à ses citoyens cette récompense. Le truchement, qui n'était pas du tout ignorant de la façon de procéder des Chinois, avait rempli les manches larges de sa sotane de cailloux, & les déchargea en la présence du gouverneur, jeta les pierres au milieu de la salle, le conjurant qu'il lui plût faire enquête plus exacte de la fausseté de cette calomnie. En après tous deux, comme ils pouvaient, remontraient comme on les avait lapidés, que le garçon, ayant été pris, au même instant avait été renvoyé.

Une grande multitude de peuple était accourue au tribunal, curieuse de voir de quelle punition ce sacrificateur impie des étrangers, convaincu, comme personne ne doutait, d'un si grand crime, serait châtié. Mais le gouverneur, ayant ouï ce qu'on alléguait pour la défense de cette cause, ne fut pas plus difficile à reconnaître la vérité, qu'il avait été facile à recevoir le calomniateur. Il entendit donc aussitôt que tout ceci était une invention de l'accusateur. Mais comme icelui présent confirmait derechef tout, & assurait qu'il prouverait le fait par des témoins fort croyables, le gouverneur voulut être éclairci du fait (feignant d'être en doute) & découvrir l'imposture à toute p.151 l'assemblée, de peur que l'accusateur semblât être grevé par la faveur & le crédit que chacun savait que les nôtres avaient près de lui ; afin cependant de consoler le Père, il le déclara innocent, & remit toute la faute sur cet artisan canarin qui faisait l'horloge, & commanda qu'à l'heure même il fut renvoyé à Amacao, qu'il ne voulait pas à présent qu'on lui fît cet instrument. En après, il commanda qu'on fît venir trois

commis des bâtiments qui avaient ce jour-là été présents aux ouvrages de la tour. Mais l'accusateur y contrariait, parce qu'il voulait qu'on appelât ces voisins auteurs de la calomnie, lesquels il disait avoir entière connaissance de l'affaire. Et ayant congédié l'assemblée, il défendit qu'on laissât sortir le Père du palais, qui certes, pendant tout ce temps, se trouvant en grande peine, recommandait l'événement de cette accusation à Dieu & à tous les saints, & surtout à la sainte Vierge mère de Jésus.

Cependant l'accusateur étant renvoyé libre [cherchait](#)<sup>2</sup> ensemble avec les huissiers du gouverneur les commis des bâtiments, & par prières & par argent, tâchait aussi de leur faire confirmer son accusation par leur témoignage ; & fit aussi que ces mêmes huissiers appelèrent comme de la part du gouverneur ces deux voisins, chef de tout le mal. Le Père cependant ne faisait aucun doute que ces commissaires des œuvres aussi ne les accusassent & chargeassent de la haine du fait, auxquels il savait que notre venue & demeure avait toujours déplu, & que de là ils prendraient occasion de les chasser de leur maison. C'était ce qui affligeait davantage le Père, craignant que la présente calomnie ne renversât les travaux de tant d'années, & que pour ce même sujet la religion chrétienne (dont on devait désirer l'avancement au nom de Jésus) ne reçût grand dommage.

Mais toutefois il arriva tout autrement qu'on ne pensait, car trois vieillards certes vénérables ayant été appelés, le gouverneur rentra en son siège, devant lequel étant tous à genoux ils attendaient pour voir & de quoi & de qui le gouverneur s'enquêterait. Or icelui parlant au plus âgé de ces commissaires, lui demande si ce que l'accusateur disait était vrai ou non, que cet enfant fût été furtivement enlevé d'auprès de son père ? Le vieillard dit que non, au contraire il déposa qu'il avait vu que ce garçon avait souvent rué des pierres sur le toit de la maison des Pères étrangers, & que je ne sais qui des domestiques s'était subitement jeté sur lui & l'avait poussé dans la maison, par les cris duquel quelques hommes passant étant émus, prièrent le père de

laisser aller l'enfant & lui pardonner cette faute. Ce qu'icelui avait fait fort volontiers en leur faveur. Le gouverneur répliqua :

— Cet enfant <sup>p.152</sup> a-il été détenu trois jours entiers en leur maison ?

Mais lui souriant répondit selon la manière de parler des Chinois, comme les nôtres diraient de cette sorte :

Il n'a seulement pas été retenu autant de temps qu'il en faudrait pour réciter trois fois le [Symbole des apôtres](#)<sup>5</sup>.

Et le gouverneur, ne s'enquêtant pas davantage, se mit en colère contre l'accusateur, & avec des paroles fort ignominieuses, commanda qu'il fût rudement battu. Étant donc dépouillé par les sergents & étendu contre terre, il fut très cruellement fouetté avec des roseaux très durs, dont à la mode chinoise on lui frappait le derrière des cuisses. Et il ne lui servit de rien, que le Père abaissant souvent le front jusqu'à terre priât le gouverneur de lui vouloir pardonner & remettre la punition. Car icelui ne répondait autre chose sinon qu'un tel crime était indigne de pardon, & aggravait la grandeur de l'offense par plusieurs raisons, de ce qu'il avait imposé une forfaiture très griève à un homme très innocent, qu'il eût réduit aux dangers d'un extrême supplice. Et soudain ces trois commis avec le Père & l'interprète de la requête furent renvoyés en leur maison, leur disant qu'ils fissent leurs affaires, qu'il était maintenant assez bien informé de tout. Or ces voisins qui avaient tramé la fusée échappèrent, pource que le gouverneur ne les connaissant pas, ne sut pas aussi qu'ils fussent présents, car il ne les avait pas fait appeler. Iceux donc, voyant que leur monopole était mal réussi à l'accusateur, parmi ce tumulte, se coulant de pieds & de mains, de peur d'être aperçus, se retirèrent de la salle, & s'enfuirent de bonne heure.

Le père s'en retournait joyeux du succès de cet affaire, & rendait tacitement grâces à Dieu de ses bienfaits ; de quoi tous les habitants étant étonnés, ceux qui étaient hors de la porte, n'ayant pu entrer à cause de la multitude, demandaient au truchement quelle issue cette procédure avait eu, qui l'ayant souvent raconté, la fausseté controuvée

par l'accusateur fut bientôt connue par toutes les rues de la ville. Le jour d'après, le gouverneur envoya à la maison un placard fort grave pour l'attacher aux portes. En ce placard après avoir rendu raison de la venue & demeure des nôtres par la volonté du vice-roi, il disait qu'il avait su que quelques hommes méchants contre tout droit & raison troublaient les étrangers ; c'est pourquoi il défendait très sévèrement que personne à l'avenir ne fût si hardi que de leur donner aucune fâcherie. Que si quelqu'un venait à transgresser ce sien édit, il donnait pouvoir à l'interprète des nôtres de le prendre, & mener en sa présence : & que sans aucune rémission il en ferait faire une punition très exemplaire. Par cet édit la témérité des hommes insolents a été quelque peu réprimée.

Voilà de point en point la fin qu'a eu le <sup>p.153</sup> premier labeur, qui a été après suivi de beaucoup d'autres. Par lequel comme par les autres, je voudrais seulement qu'on remarquât ceci, que les nôtres ayant surmonté des semblables travaux (la providence divine conduisant ainsi tout) se sont toujours davantage affermis en leur demeure, quelque effort que les adversaires aient pu faire pour la renverser. Maintenant donc ce trouble étant passé parlons de choses plus agréables.

Dans la salle de la maison pendait attachée une description cosmographique en caractères européens. Les lettrés chinois la regardaient avec plaisir, & quand ils eurent entendu que le plan de tout le monde était vu & lu en cette description, ils prirent grand désir de la pouvoir lire en lettres chinoises. Car les Chinois, qui sur toute autre nation n'avaient jamais eu le moindre, & quasi nul commerce avec les peuples étrangers, étaient grossièrement ignorants des parties du monde. Car encore qu'ils eussent assez de semblables tables cosmographiques, qui portaient le titre de description universelle de tout le monde, ils réduisaient néanmoins l'étendue de toute la terre en ces leurs quinze provinces, & en la mer dépeinte à l'entour ils mêlaient quelques petites îles, ajoutant les noms des royaumes qu'ils avaient quelquefois oui nommer, tous lesquels royaumes assemblés en un à peine égalaient la moindre province de l'empire chinois. Qui est la

cause pour laquelle ils n'ont pas fait de difficulté d'orner leur empire du nom de tout l'univers, l'appelant *Thien hia*, comme si vous disiez : tout ce qui est sous le ciel. Quand donc ils entendirent & virent que leur Chine était confinée en un coin de l'Orient, ils admiraient comme chose à eux inouïe cette description à leur opinion si dissemblable à l'univers, & désiraient en pouvoir lire l'écriture, pour juger de la vérité d'icelle. Le gouverneur donc conseilla au père Matthieu Ricci de faire avec l'aide de son truchement que cette table parlât chinois, dont il pourrait acquérir beaucoup de crédit & de faveur à l'endroit d'un chacun.

Par quoi le père Ricci, bien versé ès disciplines de mathématique, lesquelles il avait appris du père Christophe Clavius docteur & prince des mathématiciens de son siècle, qu'il avait ouï quelques années à Rome, appliqua son esprit à cette description qui n'était pas malséante à son dessein de prêcher l'Évangile ; sachant bien qu'on ne s'est pas toujours servi d'un même moyen, ou entremise de même nation, pour, selon la disposition divine, attirer quelque peuple à la foi de Jésus-Christ. En vérité par cette amorce plusieurs entre les Chinois ont été amenés dans la nasse de l'Église. Il étendit donc cette description en un champ plus ample, afin qu'il pût aisément contenir les caractères chinois, qui sont plus grands que les nôtres, & ajouta <sup>p.154</sup> non les mêmes annotations, ains d'autres selon l'humeur des Chinois, & convenables à son intention ; car où il venait à propos en divers lieux traitant des coutumes & cérémonies de diverses nations, il discourait des mystères sacrés de notre très sainte foi jusqu'au temps présent inconnus aux Chinois, afin que sa renommée s'épandît en peu de temps par tout le monde.

Je n'oublierai pas aussi ce qu'il inventa pour gagner la bonne grâce des Chinois. Les Chinois croient bien que le ciel est rond, mais toutefois ils estiment que la Terre est carrée, au milieu de laquelle ils se font assurément accroire que leur empire est situé Par quoi ils portaient impatiemment que leur Chine fût par nos géographes rejetée en un coin de l'extrémité d'Orient. Et, pour autant qu'ils n'étaient pas encore assez capables d'entendre les démonstrations des mathématiques, par

lesquelles on prouverait facilement que la terre avec la mer fait un globe, & qu'au globe, par la nature de la figure circulaire, ne se trouve ni commencement ni fin, il changea un peu notre projet<sup>1</sup>, & rejetant le premier méridien des îles Fortunées aux marges de la description géographique à droite & à gauche, il fit que le royaume de la Chine se voyait au milieu de la description, à leur grand plaisir & contentement.

Véritablement, on n'eût pu en ce temps-là trouver une invention plus propre pour disposer ce peuple à recevoir les mystères de notre religion. Ce que, s'il semble être un paradoxe à quelqu'un, j'en déclarerai la cause, qui en après a été confirmée par le témoignage de l'expérience. À cause de l'ignorance de la grandeur du monde, les Chinois ont pris telle opinion d'eux-mêmes, que la Chine n'admire que soi seule, à leur croyance, unique en grandeur d'empire, administration de la république, ou gloire des lettres ; & tenait toutes les autres nations non seulement comme barbares, mais quasi au rang des bêtes, croyant qu'il n'y eût en aucun autre lieu nul roi, nulle république, nulles lettres. Mais, d'autant que l'ignorance avait enflé cet orgueil, la vérité en après connue l'a abaissé. Car ayant vu cette description, encore que quelques-uns des plus grossiers du commencement tournassent tout en risée & en brocards, les plus doctes toutefois ayant considéré la proportion des parallèles méridiens ensemble avec l'équateur, & les tropiques, ayant aussi entendu la symétrie des cinq zones, & lu les coutumes de tant de peuples & noms de tant de lieux, dont aussi plusieurs choses s'accordaient avec les anciennes descriptions des Chinois, crurent que cette table était la vraie & naturelle représentation & figure de tout le monde, ce qui fut cause qu'ils conçurent une grande opinion des Européens en toute sorte de disciplines & autres sciences.

p.155 Ceci produisit aussi un autre effet, qui n'était pas de moindre importance ; car on voyait par cette description de quel espace quasi démesuré de terres & de mers le royaume de la Chine était éloigné de l'Europe : qui fut cause qu'ils diminuèrent la crainte qu'ils avaient des nôtres, jugeant aisément qu'ils n'avaient aucun sujet d'avoir peur d'un

---

<sup>1</sup> Projection.

peuple que la nature avait séparé d'eux par de si grands intervalles. Chose laquelle si elle était également connue de tous les Chinois, ôterait un grand empêchement aux nôtres pour faire recevoir la foi chrétienne par tout le royaume. Car nous ne sommes par aucune chose tant empêchés que par ces ombrages de soupçon. Du depuis cet œuvre géographique, souvent revu & limé par le Père, a été donné pour être plusieurs fois imprimé & montré, voire avec égale admiration de l'une & l'autre cour, jusqu'à ce qu'enfin il fût porté dans le palais même du roi par son commandement. Mais nous parlerons de cela en après en son lieu.

À même temps que cet œuvre fut achevé, l'artisan aussi mit fin à l'horloge. Le père Matthieu présenta donc l'un & l'autre au gouverneur, avec un contentement incroyable, qu'il témoigna par paroles très gracieuses, & de plus par présents. Et aussitôt fit à ses dépens imprimer la table géographique <sup>1</sup> & en fit présent à ses amis dans la province & donna ordre que plusieurs autres exemplaires [fussent] distribués par les autres contrées. Mais n'ayant personne en sa maison qui sût conduire l'horloge, après quelques mois, il le rendit aux nôtres pour les usages de la maison, & la récréation des amis.

Mais maintenant ayant fait récit de ce qui s'est passé en l'absence du père Michel, revenons à parler de lui. Étant donc enfin un jour le navire marchand du Japon abordé au port d'Amacao, le Père n'a pas eu faute d'argent, que la libéralité des Portugais lui avait élargi pour aumône ; car la république même & autres amis le renvoyèrent à sa demeure avec des beaux présents. Avec ce secours, les dettes ont été payées, la maison achevée de bâtir, & garnie de meubles nécessaires ; laquelle, encore que petite, n'en était pas pour cela moins belle ; & les Chinois regardaient avec beaucoup de plaisir cet ouvrage européen qui paraissait différent de leurs bâtiments par les étages & le pavé, & auquel la disposition proportionnée des fenêtres ajoutait beaucoup de grâce. La beauté du bâtiment était aussi aidée par la situation du lieu

---

<sup>1</sup> [c.a. : une reproduction de la carte du père Ricci (édition de 1602) est disponible sur le [site de l'université du Minnesota](#).]

fort agréable, & délicieux. Car d'icelui on pouvait voir tous les bâtiments du long de la rivière, toute sorte de vaisseaux, & tout ce qui paraissait au-delà des montagnes & des bois. C'est pourquoi chacun croyait qu'il n'y avait en toute la ville aucun lieu plus plaisant, lequel <sup>p.156</sup> aussi était embelli de la nouveauté des choses d'Europe, qui attirait un chacun pour les voir. Par quoi notre maison était tous les jours fréquentée par les plus grands mandarins non seulement de la ville, mais aussi de la province, qui venaient souvent de l'une & l'autre province vers leur vice-roi, ce qui apportait de l'autorité aux nôtres, & aux Chinois du profit, & peu à peu du désir de connaître notre religion.

Le temps en après s'écoulant, quand le père Matthieu eut pris courage par l'heureux succès de la table géographique, il fit des sphères astrologiques de cuivre & de fer & plusieurs globes aussi qui exprimaient la forme du ciel, ou la représentation de la Terre en leur propre figure. Il fit aussi peindre des cadrans pour marquer les heures en la maison, ou les grava sur des lames de cuivre, & en fit présent aux magistrats amis ; voire le vice-roi même en eut sa part. Toutes lesquelles choses ayant très bien exposées, & agencées à leur propre usage, & démontré clairement la situation de la Terre au milieu de l'univers, l'auteur de ces œuvres acquit une si grande réputation parmi les hommes, qu'on le croyait le plus grand astrologue qui fût en tout le monde ; car ce peuple mesure toutes les autres nations à son aune, & croit que tous les autres peuples ignoraient aussi bien toutes ces choses qu'eux.

@

## CHAPITRE VII

### Les Pères obtiennent une ambassade vers le roi de la Chine au nom des Espagnols

@

Il arriva cependant en ce temps une chose fort à propos pour l'avancement de cette expédition : savoir que ce gouverneur protecteur des nôtres fut élevé à une plus grande dignité. Elle est appelée *lin-si-tau*, & a le gouvernement de deux ou trois contrées, & de leurs villes, & ne change pas son siège hors de ville de Sciau-quin. Et d'autant que tous les ethniques, & particulièrement ceux-ci, observent les augures, il crut superstitieusement que par l'amitié de ces étrangers, non seulement il ne lui était arrivé aucune infortune, ains au contraire qu'il éprouvait les prospérités d'une fortune plus favorable, dont étant fort joyeux, Dieu le disposant ainsi, il fut davantage confirmé en cette amitié qu'il portait aux nôtres, & fit paraître cette allégresse par une humanité plus qu'ordinaire, quand les Pères selon la coutume l'allèrent trouver, avec leur petit présent, pour le féliciter.

p.157 La renommée publia ces heureux commencements de la foi chrétienne en la Chine, & en porta les nouvelles non seulement à Amacao, mais aussi au Japon & plus loin aux îles Philippines, qui furent reçues avec la joie commune des nôtres, & de tous les autres, d'autant plus favorablement que l'on racontait que plusieurs ayant tant de fois vainement essayé l'espace de tant d'années d'entrer en ce royaume, avaient entièrement perdu leur peine, qui occasionnait chacun de croire la chose du tout désespérée. Le lieutenant du roi des îles Philippines ayant convoqué un conseil de l'archevêque de Monila, & de tout le Sénat, résolut aussi apporter de sa part quelque secours à cette entreprise, principalement parce qu'on espérait que par même moyen le commerce aussi pourrait être ouvert pour les Espagnols avec le peuple de la Chine, & non comme jusqu'à présent pour les seuls Portugais, obtenant un autre port pour exercer leur négociation en la

province de Canto. Pour ce sujet on envoya à Amacao Jean-Baptiste Romain receveur du roi en ces îles, homme signalé pour sa grande & longue expérience, & on lui bailla pour adjoint le père Alphonse Sance Espagnol. On donna à ceux-ci des lettres pour le recteur de notre collège à Amacao, & à nos Pères à Sciauquin, qui étaient quasi de cette teneur. Ils les félicitaient premièrement de l'heureuse entrée au royaume de la Chine, chose que le Roi Catholique & tout le monde chrétien avait par tant d'années désirée ; que pour cette occasion émus du respect de la religion catholique, dont ils faisaient profession, ils avaient résolu d'aider aussi à leur possible à cette expédition. Or ils envoyaient aussi un secours d'argent, & quelques autres présents pour aumône, mais surtout une montre d'horloge très élégante, qui mesurait & montrait les heures par le mouvement des roues seules, sans aucun poids. On faisait aussi entendre que les années passées le Roi Catholique avait ordonné des présents très magnifiques pour le roi de la Chine, qu'on savait être arrivés à la Mecque ; ils priaient donc que les nôtres obtinssent du vice-roi de Canto une ambassade à la cour royale de la Chine, qui leur serait aussi une occasion pour passer eux-mêmes à la ville royale ; & peut-être ils obtiendraient par ce moyen permission du roi pour publier la foi chrétienne par tout le royaume. Or on écrivait que le receveur du Roi Catholique qu'on envoyait ferait tous les frais.

Voilà le contenu des lettres. Mais le père Alphonse & ce receveur sollicitaient qu'on obtînt pour eux la permission d'aller vers le roi & de traiter cet affaire. Le père François Capralis recteur du collège écrivit aux Pères de Sciauquin qu'ils conduisissent cet affaire de sorte, que l'expédition commencée n'en reçut aucun dommage. Ils firent ce que le supérieur leur <sup>p.158</sup> commandait (car en ces commencements la mission de la Chine était encore dépendante du collège d'Amacao), & avec l'assistance d'un certain courtisan du palais du vice-roi composèrent une requête, en laquelle ils ne mirent ni leur nom, ni celui d'aucun de leurs domestiques. Mais, devant que présenter cette requête au vice-roi, ils la portèrent à ce leur protecteur nouvellement promu à une plus grande dignité, afin de reconnaître quel serait son avis en une chose si

douteuse & pleine de périls. C'est merveille combien cette chose lui a été plus qu'on n'espérait agréable, & combien il a approuvé la requête, à laquelle aussi par son conseil on mit le nom de son interprète. Étant donc selon la coutume porté sur une selle à bras, il alla trouver le magistrat, auquel il appartient de présenter les requêtes au vice-roi ou les rejeter comme il lui plaît. Il lui présenta la requête, & commanda que sans aucun délai il la présentât au vice-roi, qu'en icelle était contenue une chose non moins utile à la république chinoise qu'honorable. Et elle ne déplut pas aussi au vice-roi, car il l'envoya selon la coutume au grand amiral de la mer, que j'ai dit ci-dessus s'appeler hai-tau, en la ville métropolitaine, avec commandement de faire enquête du contenu d'icelle (car j'ai ci-dessus averti que les affaires des étrangers sont de sa connaissance) & qu'il lui renvoyât son avis. Quand cela se fait, c'est signe que la requête n'a pas été désagréable au vice-roi, si ce n'est que par après arrivât quelque incommodité ; car quand la requête est rejetée, on la supprime honteusement sans réponse, & n'a jamais accoutumé de sortir plus de la cour.

Les nôtres avaient jà avancé l'affaire, quand des nouveaux commandements contraires aux premiers vinrent d'Amacao. Car cependant que ceci se procurait à Sciauquin par nos Pères, les principaux de la ville d'Amacao entendirent que les Espagnols en cette ambassade avaient principalement intention de pouvoir trafiquer avec les Chinois en la même province, ce que les Portugais croyaient être la ruine assurée de leur ville & de leur commerce. Car il y avait ès îles Philippines une grande quantité d'argent qui venait tous les ans de la Nouvelle Espagne & de la province du Pérou, laquelle s'ils employaient en la province de Canto pour acheter les marchandises des Chinois, que tout serait plus cher en l'achetant & à meilleur marché quand on le vendrait dehors. C'est pourquoi les nôtres furent avertis par lettres publiques de ne passer pas plus avant en cet affaire : non seulement pource que cela apporterait une entière ruine à la ville, laquelle ayant tant de fois par tant de bienfaits obligé les Pères, on s'assurait qu'ils ne voudraient procurer ; mais, parce qu'il n'était nullement raisonnable

que p.159 l'ambassade au roi de la Chine fût dressée par les Espagnols, que c'était un honneur dû aux Portugais, auxquels le commerce de la Chine avait été adjugé jà passé longtemps, pendant le différend qu'avait décidé le pape Alexandre sixième entre les rois d'Espagne & de Portugal. Car encore que maintenant ces deux royaumes soient unis sous une couronne, toutefois chaque nation, par la volonté du Roi Catholique leur commun maître, retenait le sien, & était défendu de mêler les droits & privilèges anciens. Quant aux présents autrefois envoyés pour dresser cette légation, on savait assez qu'ayant été distribués en divers lieux, il serait maintenant bien difficile les rassembler en un. Car l'entrée du royaume de la Chine du passé souventes fois éprouvée ayant rendu tout effort inutile, on croyait aussi que cette ambassade était impossible ; & ceux à qui il touchait en avaient maintenant dissipé l'appareil. Ceci fut signifié aux nôtres par le magistrat d'Amacao, par l'autorité duquel aussi le recteur du collège manda de ne poursuivre plus outre cet affaire.

Tout ceci tenait les nôtres en grand-peine ; car les choses étant si avancées, on ne voyait quasi aucun moyen assuré pour retourner en arrière ; toutefois ils conclurent de ne rien plus remuer ; peut-être que la chose s'assoupirait de soi-même, sans qu'aucun s'en mêlât. Toutefois l'affaire eut telle issue. Le grand amiral de Canto, ayant reçu la requête avec les commandements du vice-roi, s'arrêta quelques jours, jusqu'à ce que l'auteur de la requête, que j'ai dit avoir été écrite au nom du truchement, comparût. Mais, n'entendant rien de lui, car les nôtres ne se mêlaient plus de rien, il écrivit au gouverneur de la ville d'Ansan, sous la juridiction duquel le port d'Amacao est aussi compris, qu'il reconnût si quelque ambassadeur, qui se disait apporter des présents au roi de la Chine, était arrivé à ce port. Le gouverneur envoya des gens pour informer de ce fait. Iceux ayant été honorablement reçus, & chargés de présents par le receveur espagnol, firent leur rapport assez favorable pour ce dont il s'agissait, auquel aussi la vérité de la requête se rapportait. Mais le magistrat d'Amacao avertit aussi le gouverneur de tout le différend, & assurait tout autre chose, que ce que les

commissaires de l'enquête avaient rapporté. Car ils disaient que cette nation était différente de la portugaise, & qu'il n'était pas expédient de recevoir la légation de ce peuple pour diverses inimitiés qui pouvaient provenir de cela entre les étrangers de deux royaumes.

Ces raisons étant d'une part & d'autre portées à l'amiral, il publia pour ce sujet un placard assez ample, qu'il bailla pour être lu aux p.160 portes de la ville capitale. En voici l'abrégé.

Il racontait premièrement les commencements & le succès de cette poursuite ; en après, il faisait le récit des raisons contraires qui lui avaient été présentées d'une part & d'autre. En après, se plaignant grièvement de l'interprète de la requête, parce qu'il n'avait daigné se représenter à son siège, il prononçait sa sentence en cette façon :

SI L'AMBASSADE QUI SE PRÉPARE EST D'UN PEUPLE QUI N'A JAMAIS ÉTÉ REÇU À FAIRE AMBASSADE, IL NE DOIT PAS SE PEINER DAVANTAGE, D'AUTANT QU'ON NE LUI DONNAIT AUCUNE PERMISSION DE FAIRE SA LÉGATION, SOIT QU'IL FÛT DE MÊME NATION AVEC CEUX D'AMACAO, SOIT QU'IL FÛT DIFFÉRENT ; MAIS S'IL AVAIT QUELQUES PATENTES D'AMBASSADE AUTREFOIS EXPLOITÉES EN CE ROYAUME, QU'IL N'ÉTAIT PAS DÉBOUTÉ DE SA LÉGATION.

Finalement il avertissait le gouverneur d'Ansan par son placard, QU'IL NE PERMÎT PAS QUE TELLES GENS PASSASSENT PLUS OUTRE VERS LE ROI ; MAIS PLUTÔT QU'IL PUNÎT GRIÈVEMENT CEUX QUI L'ENTREPRENDRAIENT.

Et ainsi par ce moyen tout a été assoupi sans la ruine de l'expédition qui pouvait arriver, parce qu'ils avaient quelque chose de commun avec les étrangers hors des limites du royaume, contre les lois de l'empire chinois.

Enfin cette crainte étant ôtée, le père François Capral recteur du collège d'Amacao, & supérieur de la mission de la Chine, délibéra d'aller voir la maison de Sciauquin, afin de pouvoir écrire au visiteur ès Indes, & au général à Rome, ce qu'il aurait vu de ses propres yeux. Cela fut

assez facile par la faveur du lin-si-tau ; car comme il était souvent en notre maison, aussitôt qu'on lui eut demandé, il lui donna permission de venir, principalement pource qu'il disait vouloir seulement venir voir les nôtres, & non demeurer. Il vint donc sans qu'aucun l'empêchât à Sciauquin, & visita le lin-si-tau, & lui offrit des présents, & en reçut réciproquement de lui. Et, en après, il considéra librement toutes choses, & dedans la ville & dehors, & trouva que l'état de cette demeure était encore meilleur qu'il n'avait pensé. Il lava aussi par le baptême les premiers convertis qui reçurent solennellement les eaux salutaires dans l'église. Ceux-ci furent deux : l'un lettré de la province de Fuquian, qui lisait en la maison les livres des Chinois aux Pères, & icelui reçut le nom de PAUL au baptême ; l'autre fut ce jeune homme qui, après le renvoi des Pères, avait gardé l'autel sacré, & à leur retour les avait logés dans sa maison ; Celui-ci fut appelé JEAN. Cette cérémonie ne se fit pas secrètement, ains publiquement, & toutefois ne fut pas trouvée mauvaise par les Chinois ; au contraire les amis félicitaient les nôtres de ce <sup>p.161</sup> qu'ils s'étaient acquis ces disciples. Plusieurs autres suivirent l'exemple de ceux-ci, lesquels se résignaient à nos Pères pour être instruits en la loi, & en après aussi nettoyés par les eaux sacrées. Cette visite du supérieur n'apporta pas peu d'utilité à l'expédition. Car le Visiteur & le général, en étant avertis, apportèrent prudemment tout le soin & diligence qu'ils purent, pour envoyer ce qui était nécessaire à l'établissement de cette résidence.

@

## CHAPITRE VIII

On désigne autres deux de la Compagnie à cette expédition, & sont reçus dans le royaume ; en après les nôtres font une course en la province de Cequian

@

Le père Alexandre Valignanus tâcha toujours d'avancer l'expédition chrétienne qu'il avait dressée en la Chine. C'est pourquoi, n'étant pas comme il avait proposé passé en Europe avec les ambassadeurs du Japon, parce qu'il avait été déclaré provincial de toutes les Indes, il s'adonna à établir les affaires de la Chine. Et, parce que par longue expérience il avait longtemps partout gouverné l'état de la religion chrétienne, il maintenait aussi tout avec des statuts & préceptes très propres. Ayant donc entendu ces joyeux commencements de l'expédition chinoise, savoir l'entrée heureuse, la demeure perpétuelle, la maison bâtie, & la grande autorité qu'avaient acquise les trompettes de l'Évangile, il rendit actions de grâces à Dieu, de la bonté duquel proviennent tous biens, & procura ce que s'ensuit pour le bien de cette mission.

Il nomma donc le père Édouard Sande Portugais, homme signalé pour la prudence jointe aux autres belles qualités de son esprit, pour supérieur de cette mission, lequel il exemptait du commandement du collège d'Amacao, & soumettait à lui seul, & au provincial du Japon. Icelui était venu de Portugal ès Indes dans les mêmes navires, où étaient ceux de notre Compagnie, qui jusqu'à présent avaient procuré les affaires de la Chine, & avait jà vécu plusieurs années en la Compagnie. Il lui bailla pour adjoint le père Antoine Almeida aussi Portugais, qui cette même année était venu de Portugal aux Indes, jeune homme excellent en tout, mais principalement doué de rare vertu, & zèle pieux d'une âme ardente de charité. Il obtint aussi une pension annuelle au nom du Roi Catholique d'Édouard Menesius, vice-roi des Indes, pour aider les nôtres en cette mission ; on octroya que cette pension se payât à la banque de Malaca, qui était la p.162 plus

proche de la Chine. Après, ayant instruit ces Pères avec divers préceptes, & bonnes ordonnances, il les envoya en la Chine, & il écrivit à ceux qui demeuraient déjà à Sciauquin, qu'ils procurassent fort soigneusement leur entrée, mais sans en façon quelconque rien hasarder du général de cet affaire ; cependant qu'ils attendraient au collègue d'Amacao le temps propre à naviguer, & qu'ils pourvoiraient les Pères de Sciauquin de choses nécessaires, afin qu'ils n'allassent si souvent à Amacao, & augmentassent le soupçon des Chinois. Ils arrivèrent donc en la Chine au port d'Amacao sur la fin de juillet, l'an de notre salut 1585. Voilà principalement ce que le Visiteur écrivait des Indes, qui par après, persévérant toujours en son dessein, témoignait par lettres & admonitions fréquentes l'affection qu'il portait à ces Pères, & les encourageait d'avancer allègrement & généreusement une chose si difficile. Tout ceci se garde dans les archives pour servir de mémoire à la postérité ; mais de raconter tout ceci serait chose trop longue, & peut-être peu convenable à la brièveté que je me suis proposée en cette narration.

Les nôtres ayant reçus les lettres du Visiteur, prièrent leur protecteur lin-si-tau de vouloir au moins donner permission à l'un des deux de demeurer avec eux ; mais icelui ayant crainte pour la présence du vice-roi, permit seulement qu'il les vînt visiter, & puis après quelques jours s'en retournât à Amacao. Et à même temps arriva fort à propos que le vice-roi reçut des lettres de la cour, afin qu'il achetât quelques plumes élégantes des marchands d'Amacao, & les envoyât aussitôt au roi.

Il envoya donc un vaisseau assez grand à Amacao & en icelui le père Michel Ruggerius pour acheter ce que le vice-roi désirait ; ce qu'ayant fait selon leur désir, le père Édouard Sande vint en compagnie du père Michel. Quand ils furent arrivés à Sciauquin, le nouvel hôte alla saluer le lin-si-tau, & pour gagner sa bonne grâce & obtenir permission de demeurer, lui offrit un assez beau présent des choses d'Europe ; mais rien ne lui plut tant que ce verre trigonal, duquel nous avons souvent

parlé, car il avait grand désir de l'avoir. Il demanda au père quand il voulait retourner à Amacao, auquel le Père répondit :

— Je désirerais certes bien de pouvoir demeurer ici avec mes compagnons, mais s'il ne vous plaît de me le permettre, je retournerai aussitôt que vous me le commanderez.

Mais icelui répondit :

— Présentez une requête au vice-roi, il me la renvoiera pour l'appointer & je ferai ce que vous désirez.

La requête a bien été dressée, mais non rendue, n'ayant pu savoir si le magistrat, auquel appartient de reconnaître les requêtes présentées au vice-roi, l'a retenue, ou si elle a été supprimée par le vice-roi <sup>p.163</sup> même. De quoi ce continuel protecteur des nôtres étant averti, il lui permit de demeurer avec les deux autres, mais à condition qu'ils se garderaient bien à l'avenir, de n'appeler aucun autre en leur compagnie. Or le vice-roi, les marchandises ayant été achetées comme il désirait, outre le prix que les habitants d'Amacao écrivaient qu'ils donnaient, il fit aussi présent aux nôtres de quelques onces d'argent, afin de les récompenser par ce moyen de leur peine.

Parmi cette allégresse de nos Pères, au comble entier de leurs désirs manquait la présence du père Antoine Almeida, qu'on savait tristement soupirer à Amacao après la demeure destinée. La bonté divine rendit son entrée plus facile qu'on n'espérait par ce moyen. Celui qui avait été mis en la place du premier gouverneur, élevé comme nous avons dit, à plus haute dignité, était aussi de Cequian, & de même semblable à son concitoyen, grand protecteur des nôtres. Il fallait à cause de son office qu'il s'en allât à la cour de Pequin, pour rendre les soumissions dues au roi coutumièrement tous les trois ans. Il fut convié en notre maison à un festin solennel (car les magistrats se trouvaient ainsi souvent parmi nos Pères). En ce banquet, le gouverneur fit paraître qu'il n'aurait pas désagréable, si quelqu'un des nôtres l'accompagnait en ce voyage jusqu'à Pequin ; & encore que les siens en après lui remontrassent que ce n'était pas chose trop

assurée, d'introduire en ce temps des étrangers en la ville royale, où les magistrats plus puissants arrivent tous les jours ensemblement de tout le royaume, & que pour ce il changeât de volonté, il dit toutefois que rien ne les empêchait (s'ils voulaient) de passer sous son autorité jusqu'à la province de Cequian sa patrie.

Ceci arriva aux Pères à souhait ; car ils avaient commandement du Visiteur, aussitôt qu'il leur serait possible, d'établir une nouvelle demeure, afin que plus de personnes, avec moins de danger de soupçon, pussent résider en ce royaume ; & si quelque accident venait à renverser l'une des demeures, pour cela ne détruisît ensemble toute l'expédition acquise avec tant de travaux, & qu'il faudrait en après renouveler avec des plus grands. Ils reçurent donc la bonne volonté du nouveau gouverneur, & à cette fin le supérieur nomma le père Michel Ruggerius, lui baillant le père Antoine Almeida pour associé. Le quatrième assesseur, qui est substitué en l'absence du gouverneur, par le commandement d'icelui, bailla donc des lettres au Père, par lesquelles il lui était permis de passer ès provinces de Cequian & Huquan, & autres lieux voisins. De là le père Michel Ruggerius aussitôt alla en la ville de Canto, pour acheter tout ce qui serait nécessaire à p.164 ce voyage, qui était de deux mois, & appeler son compagnon du lieu prochain. Il y avait d'aventure alors des marchands portugais pendant le temps coutumier des foires, & avec eux était venu le père Antoine Almeida, qui n'avait plus la patience d'attendre, pour considérer de plus près s'il ne découvrirait aucune occasion d'entrer. Comme donc il entendit qu'il était appelé, & qu'on le voulait emmener bien avant dans le royaume pour y établir une nouvelle demeure, il tressaillit de joie.

Et aussi ne manqua pas une autre commodité de naviguer sûrement & quasi sans dépens. Car le frère de notre ancien ami lin-si-tau, était venu aux foires de Canto. Icelui avait amené de son pays grande quantité de draps & filets de soie (car elle se fait quasi en toute la province de Cequian) pour être vendus à la foire. Il eût bien voulu s'en retourner incontinent en son pays, mais n'ayant pas encore accordé du

prix, il était plus retardé qu'il n'avait proposé. Mais par le moyen de nos Pères, les Portugais achetèrent ses marchandises au prix qu'il demandait. Car toutes les fois qu'il s'agit de l'avancement de la religion, certes les Portugais ne craignent aucunement de prodiguer leurs biens, & retrancher leurs gains. Obligé donc par ce nouveau bienfait, & ému par l'amitié de son frère, ayant reçu nos Pères dans son bateau, il les mena sûrement & sans empêchement de personne jusques dans la province de Cequian, & sa propre ville. Cette ville s'appelle Sciau-hin, de nom quasi semblable à la première demeure (mais entre les Chinois peu de chose apporte souvent grande différence des noms), & cette ville est le pays paternel du premier, & du nouveau gouverneur.

Mais devant que nos Pères se séparassent les uns des autres, entre plusieurs choses qu'ils ordonnèrent j'en dirai une qui fut lors premièrement mise en coutume. Les Chinois, comme j'ai dit au livre précédent, ont accoutumé être nommés de plusieurs noms, & personne ne les appelle de leur nom propre, si ce n'est celui même qui se nomme ou se soussigne, ou si c'est quelque supérieur. Si on passe cette loi c'est faire injure à celui à qui on parle. C'est pourquoi chacun s'attribue un nom plus relevé, duquel par honneur ils puissent être nommés des autres. Jusqu'à présent les Pères n'en avaient emprunté aucun autre que le leur propre, & étaient ainsi aussi appelés par leurs serviteurs domestiques, ce qui semblait (afin de le dire en peu de mots) barbare aux Chinois (car chacun trouve le sien beau). Les nôtres donc, afin de se faire tout à tous, pour gagner un chacun à Jésus-Christ, prirent aussi ce nom d'honneur du tout nécessaire pour maintenir leur <sup>p.165</sup> autorité parmi des infidèles, qui étaient tous ignorants de l'humilité chrétienne. Depuis, tous ceux qui entrent au royaume prennent aussi ce nouveau nom, afin qu'ils ne semblent ne l'avoir pas autrefois eu. Mais revenons à nos Pères.

Les nôtres donc étant arrivés en la ville de Sciau hin de la province de Cequian furent reçus & logés par la famille du lin-si-tau, & mis au temple de cette famille tout joignant leur maison, où certes ils demeuraient commodément. Car il y avait une porte commune pour

entrer en la maison, ou venir en ce temple, par laquelle la famille pouvait entrer. Grande assemblée de peuple de tous ordres, des principaux, des lettrés, du vulgaire, accourait de tous côtés pour voir les étrangers en ce temple. Et la ville, encore qu'elle ne soit la métropolitaine, est toutefois nombrée entre les principales de la province : noble de commerce, noble de situation, savoir au milieu d'un lac d'eau douce, de sorte qu'elle ressemble à la ville de Venise, noble finalement de beaux esprits, & peuplée de grand nombre de gens doctes. En ces conférences on parla de notre sainte foi, mais sans aucun fruit. Car l'un des Pères était contraint de se taire, l'autre à peine pouvait bégayer, & avait un interprète assez empêché, un vieillard de peu d'esprit ; néanmoins le Père chenu du lin-si-tau reçut la foi & le baptême, & autres deux ou trois petits enfants, rendant l'âme, ont été lavés des eaux sacrées & portés au ciel sans le savoir. Toute la ville approuve la demeure des nôtres en cette cité, & sur tous le gouverneur même de cette contrée, qui avait contracté une amitié fort étroite avec le père Michel. Ce que le lin-si-tau même, séant en son siège, dit publiquement à nos Pères, & les remplit de grande joie, croyant déjà une autre demeure toute assurée & établie pour notre Compagnie dans l'intérieur du royaume de la Chine.

@

## CHAPITRE IX

### Ils sont mis dehors de la nouvelle demeure ; le père Michel Ruggerius fait une course en la province de Quam-si

@

p.166 Les nouvelles de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine étaient déjà passées des Indes en Europe, & par tout le monde chrétien, & avaient été reçues avec les ressentiments d'allégresse que la piété chrétienne a accoutumé de montrer en semblables occasions. Notre très saint Père Sixte cinquième concéda un jubilé très ample à toute la Compagnie, afin principalement qu'ils recommandassent tous très instamment cette expédition chrétienne du Japon, & de la Chine au Seigneur ; & la piété de la Compagnie ne manqua pas aussi à la volonté du Saint-Père, duquel ils avaient reçu ces salutaires indulgences avec la dévotion requise. Le père Claude Aquaviva, général de notre Compagnie, envoya aussi des lettres aux nôtres pour témoignage de son affection paternelle, lesquels il exhortait en notre Seigneur, qu'ils poursuivissent ce qu'ils avaient commencé & ne se laissassent épouvanter ou surmonter par la difficulté de l'entreprise ; & de sa part il promettait tout secours ou d'oraisons, qu'il distribuait à toute la Compagnie, ou d'hommes de notre ordre qu'il envoya par après. Il donna aussi des autres choses qui ne servirent pas de peu & entre icelles une image du Sauveur Jésus-Christ, tirée par un peintre fort fameux de Rome, quatre horloges aussi très artistement travaillées, trois pour pendre au col, dignes d'être vues pour la subtilité de leurs roues ; mais la quatrième encore qu'elle fût plus grande & dût être posée sur une table, surpassait néanmoins toutes les autres par l'excellence de l'ouvrage : car elle gouvernait les heures par le seul tournoiement des roues, & sans aucun contrepoids, voire même sonnait aussi les demies & quarts d'heures avec trois clochettes. Cet instrument ravit de son temps tout le royaume de la

Chine en admiration, & fit tant de fruit (le Seigneur conduisant ainsi tout) qu'on le ressent encore aujourd'hui ; mais tout ceci se dira en son lieu. Le père Gaspar Coelius provincial du Japon, envoya une autre image du Sauveur Jésus-Christ plus grande, ouvrage certes élégant du père Jean Nicolas, qui a été le premier maître sous lequel les Japans & Chinois ont au grand bien de l'une & l'autre Église appris l'art de peindre à la <sup>p.167</sup> façon d'Europe. Un prêtre religieux des îles Philippines envoya en don un portrait très beau de la mère de Dieu, portant le petit enfant JÉSUS entre ses bras, que le saint Précurseur adorait aussi dévotieusement. Cette pièce était apportée d'Espagne, en vérité agréable à la vue, pour la naïveté des couleurs naturelles & des traits presque vivants. Cette image fut par le recteur du collège d'Amacao dédiée à cette mission. Ainsi on envoyait de divers endroits des témoignages de réjouissance & des effets de libéralité.

Par ces commencements heureusement avancés, les autres familles aussi des ordres religieux des saints Augustin, Dominique & François, furent aussi incitées ; mais, pour autant qu'il ne leur était permis d'entrer au royaume de la Chine, ils élevèrent des monastères au port d'Amacao & employèrent leur soin utile aux îles Philippines, à l'instruction des nouveaux convertis.

Or à Sciauquin les Pères, ayant jà établi leur demeure, commencèrent à s'adonner plus librement à la conversion des gentils. Car à jour ordonné, ils prêchaient des mystères de notre foi, ils en baptisaient plusieurs, les ayant retirés de la vaine superstition des faux dieux ; d'où se fit que l'assemblée du peuple ès jours de fête était plus grande. Le temps qui restait était utilement tout employé à feuilleter les livres chinois, avec l'aide d'un précepteur ; & s'acquéraient même parmi les Chinois, qui aiment les hommes lettrés, une grande autorité, mais encore plus par leurs paroles, & leurs actions.

Les commencements des Pères de Cequian eurent une autre issue. Car les parents du lin-si-tau craignant de se procurer quelque mal par la fréquentation de ceux qui venaient voir les nôtres, contrefirent des lettres, par lesquelles ils étaient rappelés vers nos Pères de Sciauquin,

constitués en danger en l'absence du père Ruggerius ; mais, ayant prévu la fraude, ils se continrent jusqu'à ce que le gouverneur de Sciauquin, ami des nôtres, mal informé, & contre son gré leur commanda de se retirer, auquel enfin ils obéirent, & le père Ruggerius s'en retourna aux nôtres à Sciauquin.

Par cet événement & lettres de ses parents, le lin-si-tau même, auparavant grand protecteur des nôtres, retrancha beaucoup de son amitié & enfin se retira du tout. Il les avertit aussi de n'aller, comme ils avaient accoutumé, à son siège au temps des nouvelles lunes. Il commanda aussi qu'on ôtât son nom de ces deux inscriptions honorables qu'il avait envoyées, pour la porte & pour la salle, & fit le même de cette table géographique du père Matthieu en laquelle son nom se lisait. Finalement en toute assemblée, si quelquefois <sup>p.168</sup> il les rencontrait, il diminua cette courtoisie accoutumée, & leur montrait mauvais visage, mais toutefois il ne remua encore rien touchant la demeure des nôtres.

Toutefois quasi en cette bonasse d'affaires, nos Pères de rien plus lâches, ne laissaient pas de tâcher par tous moyens d'aller plus avant. Au contraire ayant encore plus de soin de tout, ils craignaient assez, que cette demeure battue de plus grande tempête de persécutions ne fût un jour ébranlée. Et pour cette occasion s'efforçaient davantage à dresser une nouvelle station autre part. Le lin-si-tau était ami familier d'un citoyen de Sciauquin, premier commis du bâtiment de la tour ; il s'appelait Tan-siao-hu, il accommodait cette amitié, comme ont accoutumé les Chinois, à son propre profit. Par quoi ayant délibéré de tirer quelque chose des nôtres, un jour de propos délibéré il vint à parler en présence des Pères d'un certain mont en la province de Hu-quam, que ceux du pays appellent Vu-tan, auquel on disait que plusieurs allaient en pèlerinage. Il demanda au père Ruggerius pourquoi il n'avait pas encore été jusque-là. Le père répondit qu'il ne savait pas si cela lui serait permis par le magistrat.

— Je ferai, dit celui-là, qu'il vous soit permis avec le congé du lin-si-tau.

Cette course ne semblait pas être assez assurée ni promettre beaucoup, mais toutefois, afin qu'ils ne laissassent rien à éprouver, le père Ruggierius avec permission du supérieur l'entreprit avec un truchement qui pût bien prendre garde à tout.

En chemin donc, le Père rencontra la métropolitaine de la province Quam-si, voisine de celle de Canto. Le père se jeta en icelle. Un roitelet du sang royal demeurait ici, mais toutefois, selon les lois, il n'avait aucun office en la république. Le Père tâcha par tous moyens de l'aller voir, croyant que peut-être par sa faveur il pourrait obtenir ce qu'il désirait ; car les nôtres ne savaient pas encore les statuts de la république chinoise, & jugeaient beaucoup de choses à la coutume d'Europe. Il ne fut pas reçu de lui, mais rejeté avec cette réponse : Qu'il s'en allât incontinent visiter le vice-roi & les autres magistrats & en après qu'il revînt à lui. Le vice-roi demeurait en la même ville. Et le Père n'en fit pas de refus, mais hardiment certes, un prêtre étranger, sans guide de personne, alla voir le vice-roi & les autres mandarins. Il fut reçu de tous avec peu de courtoisie, mais sans injure, averti de poursuivre quand & quand son voyage commencé, sans faire aucun arrêt en cette cité. Devant que partir, n'ayant pas encore perdu toute espérance, il demanda de pouvoir parler au roitelet ; mais il fut encore refusé, & lui ayant rendu ses présents, commandé de sortir à l'heure même de la ville. Ce <sup>p.169</sup> qui fut fait par plusieurs édits publiés par toute la ville contre le Père. Et aussi les commis de la rue où le Père avait retardé furent en danger, parce qu'ils avaient reçu un étranger dans la ville sans permission des magistrats. Enfin ils n'eurent aucun repos qu'ils ne l'eussent mis hors de l'enclos de la ville, comme si en cela seul eût consisté tout le salut du peuple.

Il se trouva néanmoins quelqu'un de la famille du roitelet qui s'attristait de l'infortune du Père. Car un de ses principaux eunuques, accusant l'inhospitalité du vice-roi, le consolait avec des paroles douces & amiables, & lui bailla des lettres au receveur de certaine ville de la province de Huquam, aux frontières de la province de Quam-si, laquelle on appelait Pa-sciui, par lesquelles lettres il était permis au père de

demeurer en la maison du receveur si longtemps qu'il voudrait, car il était sujet de ce roitelet. Et il promettait après le départ de ce vice-roi, de faire en sorte qu'il serait rappelé par la volonté du magistrat en la métropolitaine, d'où il était maintenant chassé. Le père Édouard supérieur, étant par lettres averti de tout ceci, appelle le père Ruggerius à Sciauquin près de soi ; car il n'y avait pas d'apparence de pouvoir rien effectuer de ce qu'on désirait, mais plutôt il semblait y avoir quelque péril pour les choses non encore assez affermies en cette saison.

@

## CHAPITRE X

### Le père Édouard supérieur est renvoyé à Amacao, & les nôtres tourmentés, & en après délivrés d'une grande calomnie

@

Après le retour du père Ruggerius, le lin-si-tau sut tout le succès de ce voyage : voire même, comme c'est chose coutumière, la renommée y ajouta quelque chose du sien. Car on dit qu'on lui écrivit de cette province que le Père n'avait pas été reçu du vice-roi, & même qu'il avait été mal traité par le général de l'armée, avec paroles injurieuses, & qu'il avait failli d'être mis en prison. Le gouverneur assemblant tout ceci ensemble avec la crainte de Cequian & le conseil des magistrats de Canto, qui présageaient quelque grand mal à la république chinoise par la demeure des nôtres, d'autant qu'ils étaient venus d'Amacao & ne laissaient pas encore de fréquenter & négocier avec les <sup>p.170</sup> habitants de ce lieu, tout cela, dis-je, assemblé en un, il n'était pas peu en peine, tâchant de trouver quelque moyen de se décharger de ce fait, renvoyant nos Pères vers leurs compatriotes.

Et l'occasion ne manqua pas. Car en ce temps on lui dit que le vice-roi était élevé à une autre dignité en la ville royale de Nanquin, & que celui qui était vice-roi en la province de Quam-si, par lequel on disait que le père Ruggerius avait été honteusement déchassé, était pourvu de son office. Prenant l'occasion de cet événement, il commande d'aller dire aux Pères de s'en retourner tous vers les leurs, d'où ils étaient venus. Qu'il craignait que le vice-roi nouveau ne se fâchât de la demeure des étrangers en sa ville présidiale même. Qu'il rendrait le prix des maisons qu'ils avaient bâties, & s'il arrivait que le vice-roi eût leur demeure agréable, il les rappellerait aussitôt. Ce message certes étonna les nôtres d'une crainte soudaine, de peur d'être chassés de leur station, la renommée de laquelle s'était jà épandue avec tant d'applaudissement de toute la

chrétienté. Et il leur semblait, s'ils s'en allaient une fois, qu'ils ne seraient pas facilement une autre fois rappelés.

À l'instant donc deux des nôtres, qui les premiers avaient habité cette demeure, se transportèrent à son présidial. Là, présentant une requête qu'ils avaient aussi arrosée de leurs larmes, ils racontaient au long comme ayant traversé tant de mers, ils étaient enfin abordés en ce royaume, auquel, sans faire tort à personne, & ayant aussi consumé de grands dépens, ils avaient jà séjourné tant d'années, que pour cette cause ils ne pouvaient du tout pas demeurer à Amacao, ni retourner en leur pays par tant de mers, que la pitié donc des étrangers qu'il avait jusqu'à présent favorisés le touchât. Quant à ce qui touchait le vice-roi, qu'ils lui rendraient raison de leur demeure sans mettre personne en danger. Or, s'il lui semblait qu'ils étaient davantage que du commencement, qu'il en renvoyât un ou deux, & permît que les autres qui avaient été une fois reçus par le vice-roi, demeurassent en leur maison.

À ceci il répondit en vérité très courtoisement : qu'il n'avait jamais eu aucune mauvaise opinion de nos Pères, & n'avait conçu contre eux pour aucune cause que ce soit aucune indignation, mais qu'il avait été souvent averti par les lettres des mandarins de la métropolitaine de Canto, qu'on craignait que quelque mal arrivât à la république chinoise. À ceci il ajoutait la haine de tous les citoyens, qui portaient impatiemment que la louange du bâtiment qu'on élevait, par fausse renommée était attribuée à des étrangers ; que les <sup>p.171</sup> seuls dépens & le travail leur était resté. Il accusait aussi le père Ruggierus de ce qu'il était entré en la capitale de Quam-si, où on disait qu'ayant été débouté par le vice-roi, il avait aussi été maltraité de tous les magistrats. Nos Pères répondaient, & excusaient tout ceci le mieux qu'il leur était possible, de sorte qu'enfin il dit qu'il délibérerait plus mûrement de tout l'affaire. Par quoi il envoya notre requête au *tan-sçao-hu* commis principal des bâtiments, car la [plupart](#)<sup>5</sup> il prenait conseil avec lui de ce qui touchait nos affaires ; il fit ceci afin de lui moyenner quelque gain pour avoir [contribué](#) sa faveur. Car une main gratte l'autre, & cela ne lui manqua pas. Car sans conter plusieurs autres menutés, on lui donna

vingt écus d'or, quand on eut obtenu permission de demeurer encore, comme on lui avait promis. Mais premièrement, afin qu'ils pussent plus facilement achever cet affaire, ils furent d'avis qu'il était meilleur que le père Édouard supérieur, s'en retournât de son propre mouvement à Amacao, devant que d'être renvoyé, & que là il attendît l'issue de tout, principalement aussi pource que cette année le navire marchand des Indes leur avait manqué, & n'étaient venus aucunes lettres ou secours de la part du Visiteur ; pour à quoi donner ordre son départ semblait n'être pas inutile.

Un peu après, ce magistrat même fit un édit en notre faveur, lequel ils commandèrent être affiché en la rue où nos Pères demeuraient. Le contenu était tel :

Que notre maison avait été bâtie aux dépens & par le travail des prêtres étrangers ; mais la tour avait été édiflée par la cour de Sciauquin aux dépens du commun, pour attirer selon la coutume, une plus heureuse & favorable fortune à la province, & que les prêtres étrangers n'y avaient du tout rien apporté du leur.

Or ceux qui avaient été reçus par le vice-roi en avaient fait venir d'autres, pour demeurer avec eux, qui était cause que pour le devoir de son office, il leur avait fait commandement de s'en aller tous ; mais qu'ils s'étaient venus présenter à lui devant son siège, opposant leurs cris & leurs larmes ; qu'ils avaient aussi remontré que le chemin jusqu'en leurs pays était démesurément long, allégué les dépens à eux presque insupportables qu'ils avaient faits, mis en avant que les vice-rois les avaient reçus, qu'ils n'avaient fait de tort à personne, jamais violé les lois du royaume, & autres semblables ; ce qu'il confessait avoir trouvé être fort véritable ; & disait qu'ému de compassion, d'autant qu'il constait que c'étaient hommes religieux & adonnés à la vertu, il leur avait permis qu'un ou deux d'iceux retinssent la demeure qui leur avait été accordée <sup>p.172</sup> par le vice-roi ; que tous les autres autant qu'ils

étaient fussent renvoyés, & qu'ils se gardassent bien à l'avenir d'en appeler aucun autre : car sans doute s'ils le faisaient, qu'ils seraient tous chassés. Car ils feraient voir par ce moyen qu'ils trameraient quelque nouveauté, & procureraient quelque grand mal au royaume de la Chine.

Il ajouta encore un autre édit, adressant aux chefs des rues, par lequel il leur commandait fort expressément de prendre soigneusement garde si les prêtres étrangers observaient ce sien édit, & qu'ils avertissent les magistrats de tout.

Cet édit remit un peu les nôtres en haleine, mais le repos ne fut pas long, la fin d'un travail était quasi le commencement de l'autre. Car outre ce qu'ils furent trois ou quatre fois troublés par les larrons de nuit, & aussi qu'on leur déroba quelques choses, ils furent affligés d'une très grande fâcherie, & en après aussi chargés d'une très griève calomnie, mais enfin délivrés avec l'aide du bon Dieu.

Un certain nouveau converti, nommé Martin, avait reçu la foi de Jésus-Christ en la ville d'Amacao, mais étant indigne de sa profession, & de son nom, il procura un très grand mal à nos Pères. Il était venu à Sciauquin de la ville de Canto sa patrie, pour voir les Pères, ou plutôt pour tirer quelque lippée<sup>3</sup> d'eux. Le père Ruggerius le favorisait de toute sorte d'offices & devoirs, de peur qu'en ce petit nombre de convertis il ne quittât la religion chrétienne, dont il semblait trop froidement faire profession. De cette familiarité des Pères il prit occasion de tromper quelques autres nouveaux convertis de Sciauquin. J'ai donné avis au livre précédent, qu'il y a plusieurs Chinois qui recherchent les secrets de l'alchimie, jusques à en devenir fous. Car ils croient que l'argent vif<sup>5</sup> par le moyen de quelque certaine herbe se peut transmuier en vrai argent, laquelle herbe ne se trouve que parmi les nations étrangères, & que les nôtres l'ont apportée avec eux, & qu'ils savent la perfection de cet art : ce qu'ils prouvent par les Portugais qu'ils voient emporter grande quantité d'argent vif, acheté des Chinois à prix excessif, qu'ils transportent aux Japons, & après s'en retournent chargés de pièces d'argent en leur pays. Ils font même jugement des nôtres qu'ils voient

vivre honnêtement, sans demander aucune aumône, & sans faire aucun trafic, & croient qu'ils font de l'argent par la force de cette herbe. Car ils ne peuvent se persuader qu'il se puisse trouver tant de fidélité en aucune part du monde pour porter fidèlement de l'argent par tant de mers & tant d'espaces de terre, & n'estiment pas aussi qu'il puisse y avoir tant de charité, que de vouloir enseigner autrui à ses propres dépens. Encore qu'aucun n'ait jamais trouvé cet art, il n'y a pas <sup>p.173</sup> faute d'imposteurs, qui avec des artifices merveilleux, entretiennent ce mal, & il ne s'en trouve pas un qui le guérisse.

Entre les nouveaux chrétiens de Sciauquin y en avait deux, le père & le fils, qui autrefois, devant qu'avoir reçu la foi avaient soufflé tous leurs moyens aux fournaies de l'alchimie, sans toutefois s'être encore retiré de cet art, ou plutôt erreur. Ils demandèrent à ce Martin imposteur si les Pères savaient par cet art faire de l'argent ou non. Icelui pour les tromper dit que oui, & que le père Ruggerius lui avait promis de lui en enseigner les préceptes, mais à condition qu'il ne les communiquerait à personne. Les pauvrets crurent ce que l'imposteur leur avait assuré, & commencèrent de rechercher son amitié par toute sorte de devoirs. Martin était nécessaire & très pauvre. Ils lui firent donc un habit neuf, & l'ayant retiré en leur maison, lui faisaient la meilleure chère qu'ils pouvaient. Que dirai-je plus ? Ils lui achetèrent une femme de leur propre argent (car le commun en fait souvent ainsi), afin de l'obliger tant plus étroitement à découvrir ce secret : ce qu'enfin il promit, toutefois avec difficulté, mais il les obligeait à la même condition avec laquelle il devait recevoir ce secret, qu'ils se prissent principalement garde qu'aucun des Pères en ressentît quelque chose, de peur que d'aventure ils ne se dédisent de leur promesse, s'ils prenaient opinion qu'il eût publié ce secret. Et déjà cette menée avait été tenue trois ou quatre mois sous silence ; mais ne lui étant désormais plus possible de tirer sa promesse en longueur, il donna jour à ses hôtes, auquel le père Ruggerius lui devait révéler ce secret ; ce qu'étant fait il promettait aussi leur donner **quand & quand**<sup>7</sup>. Mais cependant, ayant pour le jour nommé obtenu le verre triangulaire, il

prit la fuite s'en retournant en la ville métropolitaine, croyant d'emporter une pierre de prix inestimable. Les nouveaux chrétiens trompés, ayant ressenti la fuite, vinrent en notre maison, se plaignant de beaucoup de choses, & découvrant la fraude de l'imposteur, ils assuraient aussi qu'il leur avait emporté beaucoup d'argent qu'ils lui avaient prêté ou payé pour lui ; ils demandaient donc conseil aux Pères. Le père Ruggerius fit pour ce sujet deux voyages en la métropolitaine, & n'y fit autre chose, qu'apprendre qu'il demeurait là, & avait le verre trigonal. Ce que les nouveaux chrétiens abusés ayant su, retirèrent avec grande finesse ce verre de ses mains, par des fausses lettres supposées, comme si elles étaient obtenues du lin-si-tau, estimant que les Pères rendraient facilement l'argent que Martin leur devait, afin de recouvrer ce joyau de prix inestimable.

Pendant que ceci se faisait, un certain jour le gouverneur <sup>p.174</sup> accompagné d'autres mandarins vinrent en notre maison, pour se récréer ; il demanda qu'on lui baillât le verre trigonal, pour par son moyen voir avec plaisir les montagnes, fleuves & navires. La chose ne put plus demeurer cachée. Les Pères répondirent que ce larron de Martin le leur avait dérobé. Le gouverneur se courrouça alors, & ayant écrit des lettres, envoya un officier en la métropolitaine pour le prendre & le lui amener. Et les prières des Pères n'y servirent de rien, bien qu'ils assurassent que ce verre n'était pas de si grand prix qu'on croyait communément, & qu'ils ne se souciaient pas beaucoup de le r'avoir. Mais il répondit qu'il n'était pas maintenant aux Pères, ains aux magistrats de toute la ville, qui venaient souvent en la maison pour le voir à leur grand contentement. On envoya donc un huissier en la ville principale qui était concitoyen de Martin, lequel, entendant aussitôt qu'il était caché, arrêta le frère d'icelui prisonnier, l'assurant qu'il l'emmènerait au lieu de son frère, s'il ne disait où il était, & ne le lui livrait ; & au moins qu'il faudrait qu'il rendît le verre, au prix duquel il ne pourrait satisfaire avec tous ses biens. Celui-là donc, pour éviter le mal qu'il voyait, livra son frère, lequel l'huissier mena attaché & lié à Sciauquin.

L'imposteur Martin est donc mené chargé de liens à Sciauquin, & entasse calomnie sur calomnie : car semant des billets par tous les carrefours, il accuse impudemment le Père d'adultère. Le mari de l'adultère, qui avait aussi ourdi l'imposture, un peu après présente une requête au lin-si-tau même. Par cette requête, il assurait que revenant en la ville je ne sais d'où, il avait trouvé ces billets épandus partout, qu'étant de retour en la maison il avait à force de coups arraché la vérité de sa femme. Il demandait donc que l'auteur du crime fût puni. Il commit cet affaire au gouverneur qui avait commandé que Martin fût constitué prisonnier. Par quoi on commença de traiter ce différend juridiquement. Mais il fut aisé au père de renverser cette calomnie, car le jour qu'on disait l'adultère avoir été commis, le père Ruggerius était absent en la province de Quam-si, où il n'y a pas moins de deux mois de chemin, & cela était amplement connu de tous les magistrats, qui en étaient bien informés. Enfin on reconnut que tout ceci était inventé par Martin, & l'accusateur était très pauvre, & avait espéré qu'on lui donnerait quelque chose pour le faire taire ; mais les Pères en étant même conseillés en firent refus, de peur qu'il ne leur restât quelque tache de ce crime, si on venait à savoir qu'ils <sup>p.175</sup> auraient jeté quelque os en la gueule de ce chien aboyant pour lui imposer silence. Enfin celui qui avait espéré un gain pernicieux, craignant finalement qu'il ne lui arrivât du mal, s'assura par sa fuite. Étant donc appelé au présidial, pour plaider sa cause, on rapporta au juge que la maison était vide & que le mari & la femme s'en étaient enfuis.

Le gouverneur déclara donc amplement que le Père était exempt de cette calomnie, & que Martin était l'inventeur de tout le mal, & commanda qu'il fut mené en sa présence, & l'ayant fait cruellement battre de vingt coups de cannes en la présence du Père, il le condamna à l'amende de quelque argent, & enfin aux galères, le renvoyant au lin-si-tau, afin que celui qui le lui avait commis approuvât la sentence. Icelui sachant la vérité de tout le fait, commanda qu'on ajoutât autres soixante coups aussi rudes aux premiers ; en après, il fut remis aux fers, & réduit à une extrême nécessité, étant abandonné de tous ses

parents & amis. Mais les Pères encore qu'offensés l'aidèrent de tout ce qu'ils purent, jusqu'à tant que par la rigueur des plaies il mourut dans peu de jours. Et ainsi il fut puni de ses méchancetés pour servir d'exemple aux autres. Or ce nouveau converti, qui avait ôté le verre à Martin, ayant su qu'il était emprisonné, rendit de son propre mouvement le verre aux nôtres, craignant que si les officiers de la cour savaient qu'il était en sa maison, il ne fut aussi accusé du même crime, & par ce moyen principalement Dieu délivra nos Pères d'une grande affliction ou calomnie.

@

## CHAPITRE XI

### Le père Ruggerius va à Amacao, & est là retenu ; le père Édouard retourne à Sciauquin, & les nôtres sont molestés par une fureur populaire

@

Par la coutume d'avancer les magistrats, le lin-si-tau devait déjà être monté à un plus haut degré d'honneur, & toutefois on n'en avait encore eu aucunes nouvelles de la cour. Cela véritablement le tenait triste, & douteux ; car il craignait que, pour avoir trop favorisé les étrangers on laissait de l'avancer à plus grande dignité. Mais toutefois enfin Dieu l'ôta (et plusieurs autres), de cette crainte, & les nôtres de grand péril. Car on écrivit de la cour qu'il était pourvu d'une grande dignité en la province de Huquam, au p.176 présidial de Pucin-cu, dont il fit paraître son ancienne allégresse. La contrée de Sciauquin, comme j'ai dit ci-dessus, lui avait dédié un temple en l'aire de la tour, & lui avait déjà bâti, comme à un homme saint, & qui par tant d'années avait bien mérité de leur république. On voyait en ce temple sur un autel sa statue, & devant l'autel un grand foyer pour brûler des parfums. On y avait aussi mis des chandeliers magnifiquement élaborés. En ce temple donc, comme il se préparait jà au départ, tous les citoyens l'allèrent visiter, & le félicitant de sa nouvelle dignité, lui firent un honneur inconnu entre les Européens, mais coutumier aux Chinois. Car lui ayant ôté ses vieux brodequins (or les brodequins sont nombrés entre les marques honorables des magistrats), ils lui en chaussèrent des nouveaux ; & ayant serré les vieux dans un beau coffret fermé à clé, les gardèrent en un lieu public, pour servir à la ville de mémoire perpétuelle d'un homme leur bienfaiteur. Toute cette cérémonie est civile, & n'a rien de superstitieux. Car on a accoutumé la rendre aux personnages bien méritants, pour témoignage de leur vertu. Le vice-roi nouveau vint aussi de la province de Quam-si. Les Pères l'allèrent visiter, toutefois avec assez de crainte. Il les reçut néanmoins officieusement, & plus humainement qu'il n'avait

accoutumé ni eux espéré. Même il reconnut le père Ruggerius, & se ressouvint de lui avoir parlé, disant même qu'il le connaissait ; mais toutefois on ne put pas longtemps jouir de ce vice-roi. Car étant jà fort âgé, & cédant à la vieillesse, il mourut dans peu de mois. Celui aussi qui avait été mis en la place du lin-si-tau était aussi familier des nôtres. Car il était monté à cette dignité du gouvernement d'une contrée voisine, & autrefois venant souvent vers le vice-roi pour traiter d'affaires, il avait familièrement visité les nôtres dans leur maison.

Tout étant donc par ce moyen paisible & tellement disposé, que nos Pères espéraient de pouvoir être un peu en repos, le père Ruggerius s'en va à Amacao, tant pour autres affaires comme principalement pour traiter du retour du père Édouard supérieur, selon l'avis des nôtres d'Amacao, qui trouvèrent bon que le père Michel Ruggerius arrêât quelque peu à Amacao, attendant que le père Valignanus qu'on attendait vînt. Car icelui, étant derechef déclaré Visiteur de tout l'Orient, retournait au Japon, ensemble avec ces ambassadeurs qui, étant de retour d'Europe, étaient déjà heureusement abordés aux Indes. Cependant, le père Matthieu obtint permission du père Édouard de retourner à Sciauquin, ce qu'il fit à dessein d'apporter pendant ce repos quelque soulagement aux affaires <sup>p.177</sup> affligés, & qu'il avançât cette expédition par quelque conseil salutaire.

Mais encore des nouveaux orages suscitérent de divers endroits des vents de persécution. Car ces nouveaux chrétiens tristes d'avoir perdu leur argent par la mort de Martin, tâchèrent en plusieurs façons de troubler les nôtres, qui ne savaient rien de ce qu'ils avaient contracté avec Martin. On voyait par toutes les rues de la ville des billets qu'ils y avaient éparés. En iceux le père Édouard était accusé d'être revenu à Sciauquin contre les édits des magistrats : ils le menaçaient aussi, que si dans certain temps il ne s'en allait, que tous les bacheliers conjurant ensemble présenteraient une requête aux mandarins. Ils y mêlaient beaucoup de choses semblables, par lesquelles les nôtres étaient assez empêchés de savoir quel conseil ils devaient prendre en chose si douteuse.

Mais nos afflictions ne furent pas encore arrêtées par ces maux. Il arriva par après un accident qui renversa quasi toute la maison de fond en comble. La ville de Sciauquin est bâtie sur la rive d'un fleuve renommé, qui coulant par la province de Quam-si, en deux ou trois journées de navigation, se vient rendre dans la mer, en la même ville métropolitaine. Cette rivière l'an passé s'étant débordée avait par la force de ses vagues renversé beaucoup de choses ès bourgs & villages, & avait ou rompu ou surpassé par son débordement les levées dressées pour la retenir, & arrêter en son cours. Notre maison toutefois, par le bénéfice de Dieu, bien que bâtie sur la levée même, était demeurée ferme, encore que toutes les caves d'en bas fussent pleines d'eau. Quand enfin les eaux étant abaissées, la rivière fut remise en son canal, un nombre infini d'hommes **contribuèrent** leur travail pour réparer les levées. Mais le débordement de cette année ayant été plus grand que le précédent, rompit aisément les levées neuves. Les magistrats donc, pour remédier à ce mal permirent par édit public, que pour obvier à ce débord d'eaux, l'on pourrait couper les arbres non portant fruits partout où on les trouverait. Les hommes méchants abusant de cette liberté, vagabondant par les jardins voisins, détruisaient insolemment tout, & n'y avait personne qui pût réprimer l'insolence populaire armée de l'autorité du magistrat.

Or, étant avec même fureur entrés au jardin de notre maison, ils trouvèrent un Éthiopien, qui le gardait, de couleur noire, tels que sont les Africains après que venant d'Europe on a passé le cap de Bonne-Espérance : les Portugais les appellent *Cafres*. Ce sont hommes robustes de nature, & sans crainte : par quoi il chassa tout seul cette multitude enragée. Car les Chinois, outre ce qu'ils sont couards sur <sup>p.178</sup> tous autres peuples, comme je crois, ont horreur aussi de la vue des Éthiopiens, comme si c'étaient diables, ou spectres. Étant mis en fuite, & blâmant leur poltronnerie, ils se rassemblèrent, & de loin rompaient toute notre maison à coups de pierres. Il eût été facile aux nôtres de repousser la force par la force, principalement par ce que quasi tous les domestiques étaient Indoïs, & non de beaucoup plus blancs que cet

Éthiopien. Et la maison étant haute & forte eût assez commodément servi aux nôtres d'un bon corps de garde pour se défendre. Mais les nôtres trouvèrent bon de se retenir, afin de ne donner à aucun sujet de calomnie. Par quoi, comme ils ruaiet au commencement plus craintivement des cailloux, & voyant qu'on ne leur résistait pas, étant par la modestie des nôtres rendus plus impudents, toute une troupe d'enragés, se serrant en un se jette dans notre maison, & avec tel effort, qu'ils rompirent misérablement en un moment la porte, les fenêtres, les meubles, & le toit même. Et, afin que l'entrée fût plus libre abattirent la muraille qui séparait la basse cour d'avec la rue. Le père Édouard avec le truchement était sorti par l'autre porte pour avertir les magistrats. Le père Matthieu seul les pria très humblement qu'ils s'abstinsent enfin de tout gêner, qu'ils emportassent de la maison ce qui leur plaisait le plus. Mais aussitôt qu'il sortait la tête de quelque lieu, on le saluait tellement d'une épaisse pluie de pierres, qu'il sembla quasi avoir été en extrême danger. Enfin je ne sais de quel mouvement poussé, il lia ensemble un faisceau de cannes qui étaient restées de la haie du jardin, qui avaient échappé à la fureur de ces maniaques, & l'ayant chargé sur ses épaules, s'en alla où la presse était plus grande, & les pria à genoux qu'ils emportassent ce faisceau & autant d'autres qu'ils voudraient pour fermer les levées, & qu'ils ne brisassent pas davantage follement & furieusement toute la maison. Ces barbares furent tellement émus de cette action qu'ils cessèrent à l'instant de lapider les nôtres & s'en allèrent, n'emportant rien de la maison que quelque peu de bois qui était dans la basse cour ; mais ils se réjouissaient tumultuairement au son triomphant des cymbales, se félicitant les uns les autres de la victoire, & la nuit étant jà proche, s'en allèrent tous en leur maison.

Au commencement de la nuit en après un des magistrats communs vint à leur secours, & ayant considéré l'état misérable de toute la maison, témoigna être touché de compassion, & ayant fait appeler des soldats, il leur commanda de faire garde ès portes toute la nuit, de peur que les enragés mêmes, ou autres larrons entrant par les ruines

n'emportassent le reste, ou ne fissent quelque chose de pis. Mais <sup>p.179</sup> celui-là même le jour suivant, étant sans doute corrompu par présents, fit son rapport de tout comme il lui plut aux premiers mandarins. Ce que les nôtres ayant su, le père Matthieu s'en alla vers le gouverneur, & aggravant l'indignité de l'injure, le pria de cesser d'en faire plus ample information, que c'était une fureur d'une multitude confuse, qu'il est difficile de châtier, & que par cette punition rien ne provenait aux pauvres étrangers que de l'ennui ; seulement qu'il lui plût prononcer un édit, menaçant ceux qui à l'avenir attenteraient de leur faire aucune injure. Le gouverneur trouva merveilleusement bon le conseil du Père, admirant sa patience & sa modestie, & ayant fait publier l'édit, tout cela fut enveloppé de silence. Le père Édouard ayant perdu espérance de faire aucun fruit retourna à Amacao, & déclara tout l'affaire au Visiteur, afin qu'il donnât aussi son conseil.

@

## CHAPITRE XII

Le Visiteur envoie le père Michel à Rome, pour obtenir une ambassade du pape au roi de la Chine. Le père Antoine Almeida va à Sciauquin, & cette demeure est troublée par des nouveaux travaux suscités de la ville capitale

@

Le Visiteur, étant averti par des témoins oculaires de l'état assez turbulent auquel les nôtres jusqu'à présent avaient été, rapportait principalement tout son soin à trouver quelque moyen d'acquérir quelque autorité aux nôtres dans le royaume de la Chine. Car il semblait qu'elle était tellement nécessaire aux trompettes de l'Évangile pour parvenir à leur dessein, que sans icelle on croyait que tout autre travail serait vain. Or elle serait principalement approuvée, si avec la permission du roi notre résidence était établie dans le royaume, sans laquelle il y avait apparence qu'elle ne serait ni sûre, ni de durée. Après donc une grande délibération de toutes les raisons qui furent alléguées, celle-ci sembla la plus propre, savoir qu'on obtînt une légation apostolique par un des nôtres au roi de la Chine, & que par cette ambassade, & envoi de présents, les nôtres <sup>p.180</sup> pussent avec lettres du pape établir & confirmer leur demeure dans la Chine.

Pour procurer cela il nomma le père Ruggerius, parce qu'il avait le premier commencé cette expédition, & avait vu beaucoup de choses de ses propres yeux. Le Visiteur donc commanda que le père Matthieu avec l'aide d'un homme éloquent entre les Chinois, écrivît des lettres, qu'il fallait que le pape adressât au roi de la Chine, & voulut qu'on en ajoutât d'autres au vice-roi de Canto, des lettres patentes aussi, qu'il faudrait que le pape baillât aux ambassadeurs. On commanda que tout cela fût écrit en chinois, afin qu'étant envoyé de l'Europe élégamment écrit en caractères magnifiques, il fût lu avec plaisir par les Chinois. Et le Visiteur aussi écrivit plusieurs lettres au pape, & au Roi Catholique,

au Père général & à d'autres, pour avancer l'affaire. Il ajouta aussi quelques nouveautés du royaume de la Chine, pour être données à ceux-là mêmes, ou vues de tous. Entre ces choses était une description de ce royaume de la Chine dépeinte en une table particulière de cet Orient. Car ils font des battants pliables d'un artifice du tout élégant, qui se plient les uns dans les autres, qui après, étant étendus, remplissent toute une salle & se rendent agréables aux yeux, se tenant droit sans aide de chose aucune. Ils appellent cela d'un mot du pays *gueipim*. On dit que cette description plut sur tous au pape, & au Roi Catholique. Le même Père portait les ornements de l'habit & couronne royale, & quasi de tous les autres magistrats.

Il leva donc l'ancre, & navigant autant qu'il put, arriva en Europe. Mais il fit quasi naufrage au port ès îles qu'on appelle Terceras, duquel naufrage ayant sauvé le mieux qu'il put ce qu'il portait, il descendit à Lisbonne, & s'en alla à Madrid pour voir Philippe second, roi des Espagnes, duquel il fut reçu avec des devoirs d'humanité non coutumiers à un si grand prince. Il prit aussi à sa charge d'avancer par son autorité cette ambassade vers le pape, & d'aider les affaires de la Chine de secours convenable ; mais étant arrivé à Rome, l'affaire fut retardé par le décès de deux ou trois papes & le père Ruggerius, cassé de tant de travaux, passa le reste de sa vie à Salerne au royaume de Naples.

Cependant le père Ricci demeura plusieurs mois tout seul, étant extraordinairement visité d'une multitude de toute sorte de gens, que la nouveauté des choses européennes incitait à l'aller voir ; mais ils n'admiraient rien tant qu'un grand horloge, que le Père avait tellement accommodé aux usages de la maison, & de tout le voisinage, qu'il montrait avec une main de fer l'heure aux passants, & avec une cloche assez grande faisait aussi savoir aux absents avec étonnement d'un chacun <sup>p.181</sup> quelle heure il était, pource principalement que, sans qu'aucun le sonnât, il sonnait de soi-même. Les choses étant donc ainsi paisibles, le Visiteur trouva bon d'envoyer le père Antoine Almeida pour associé au père Matthieu, lequel avait autrefois déjà de profession

expresse été destiné à cette expédition, & résolut de l'envoyer sans obtenir, voire sans demander permission.

À peine était-il arrivé, que voici qu'on rapporte de la métropolitaine qu'on avait dressé une griève accusation contre les nôtres par devant le Visiteur provincial nommé *ciai yuen*. Icelle fut de cette sorte. Il y a entre les Chinois des vieillards vénérables non tant pour l'âge & vieillesse, que pour la renommée de leur bonne vie passée, pource principalement que durant toute leur vie ils n'ont accusé personne d'aucun crime, ni été accusés de personne devant les magistrats. À ceux-ci tous les ans les mandarins dressent un banquet solennel aux dépens du public avec divers compliments pour les honorer. Ils ont plusieurs autres privilèges, & signalés par une façon d'habits particulière, sont reçus en toutes les cours des magistrats, pource principalement qu'ils font profession d'avoir soin du public sans aucune espérance de gain.

Ces anciens donc émus par les bruits, qui de la métropolitaine de Canto étaient opiniâtrement semés partout, touchant ces étrangers qu'on disait édifier la tour de Sciauquin, crurent entièrement qu'une si grande dépense de quatre ou cinq mille écus d'or prodigués en cette tour venait de l'invention des Portugais d'Amacao, par lesquels les nôtres étaient entretenus en cette ville, afin de faire naître quelque grand malheur à la république chinoise. Ils jugèrent donc qu'on devait donner avis de cela au Visiteur de la province. Et d'autant que cette accusation était très élégamment couchée par écrit, & très propre pour persuader, selon les préceptes de l'éloquence chinoise, je la rapporterai ici, la rendant le mieux que je pourrai de mot à mot, encore que je sache assez qu'étant revêtue d'un habit étranger elle perdra beaucoup de sa force & de sa grâce naturelle.

Vu qu'il est permis par les lois du royaume à chaque sujet d'avertir les supérieurs, si on juge qu'il y ait chose qui puisse apporter dommage à la république, nous les anciens de la ville de Canto avons observé quelques choses, desquelles nous avons estimé qu'il fallait que vous Visiteur provincial,

fussiez averti, afin que par votre entremise on y oppose des remèdes convenables.

Et premièrement vous devez être averti des hommes étrangers qui demeurent en la cité principale de la contrée de Sciauquin, qu'il est venu des nations étrangères pour habiter le royaume chinois : nous craignons fort que cette chose ne couvre des choses nouvelles, & que quelque grand mal se prépare à la république de la Chine. L'exemple de cela éclate aux yeux de <sup>p.182</sup> tous, par lequel ce que nous avons dit n'est que trop éclairci.

Un grand amas d'étrangers des royaumes barbares est abordé au port d'Amacao, aux confins de la ville d'Ansan, & fit semblant de dresser une ambassade au roi, afin que sous ce prétexte ils s'ouvrissent le chemin en notre royaume chinois, & ensemble afin qu'ils trafiquassent avec les nôtres, & mêlassent le commerce des choses communes à l'un & l'autre, de part & d'autre. Et, encore que toutefois ils n'aient obtenu permission de ce faire, ni ont été reçus à faire ambassade, néanmoins ils sont demeurés pêle-mêle en ce port que j'ai dit ; & les années passées sortant de leurs navires, ils négociaient & trafiquaient avec nous, & étaient empêchés d'entrer en la terre chinoise ; & ainsi les foires étant finies, ils faisaient voile, & s'en retournaient en leurs pays.

Mais maintenant ils ont bâti des maisons, & les ont élevées en plusieurs étages, & là les uns survenant aux autres, ils s'assemblent comme abeilles & fourmis. Il n'y a certes personne en toute la province, auquel ayant vu cela, les cheveux ne dressent, & le cœur ne tremble, & principalement pource qu'on remarque que ces étrangers par nouveaux artifices, & ruses pleines de tromperies attendent tous les jours quelque chose de plus. Car ils ont fourni les dépens pour bâtir une tour, afin que par cet artifice ils se moyennassent l'entrée en la ville de Sciauquin, & y amenassent avec eux des autres

hommes méchants, qui sans cesse aucune vont & viennent par eau. D'où nous craignons, non sans cause, que ceux-là soient espions des autres qui tâchent de savoir nos secrets. En après nous craignons aussi, qu'après un long temps étant ligués avec ceux de notre même nation qui sont amateurs de nouveauté, ils ne procurent quelque grand mal & calamité à la république chinoise, & qu'ils n'épandent notre peuple par la grande étendue des mers, comme poissons & marsouins.

C'est peut-être cela que nos livres prédisent, vous avez semé des épines & des orties en une terre douce, vous avez introduit en vos maisons des serpents & des dragons. Et certes le danger d'Amacao nous semble semblable à un ulcère qui est sorti aux mains ou aux pieds. Il n'y a pas grand péril, si on y remédie à temps. Mais le mal de Sciauquin est un ulcère, duquel la poitrine & le cœur même est occupé. La raison veut qu'on y remédie tout aussitôt. Cela est cause, Visiteur provincial, que nous avons jugé qu'il vous fallait prier que vous commandiez aux magistrats de Sciauquin qu'ils chassent au plus tôt ces étrangers, & qu'ils les renvoient tous aux leurs à Amacao, aux périls de laquelle aussi lorsqu'il sera de saison, il sera par vous pourvu avec le cours du temps. Ce que si vous faites, vous rendrez plus que la vie à toute la province, qui confesse publiquement qu'elle recevra par cela un très grand bienfait.

Jusqu'ici les anciens.

Le Visiteur provincial de ce temps, surnommé Ciaï, se vantait & faisait profession d'être sur tous grand & rigoureux observateur du droit, ce qui le faisait craindre, & rendait redoutable à chacun. Il jugea que cet affaire devait être soigneusement examiné, ce qu'il commet au grand amiral de mer de la province de Canto. Cet office est appelé *haitau* par les Chinois, parce que les affaires des étrangers lui sont par droit de <sup>p.183</sup> son office rapportés. Mais celui-là renvoya aussi l'affaire autre part, savoir au gouverneur de la métropolitaine de Canto, qui

envoyant des patentes signées du nom du Visiteur, commanda au gouverneur de Sciauquin de faire aussitôt enquête juridique du sujet de toute cette accusation, & l'envoyer en la métropolitaine. Ceci fut su par le moyen de quelques notaires, & le père Matthieu Ricci fut averti deux jours devant qu'être appelé au présidial du gouverneur. Par ces mêmes notaires, il reçut une copie de l'accusation dressée par les vieillards, & des patentes reçues. Le gouverneur d'aventure était lors absent, car il était allé à la cour de Pequin, afin de rendre au roi les devoirs de servitude coutumiers d'être faits tous les trois ans. Un certain assesseur du gouverneur, surnommé Phan, était son lieutenant en son absence, & ce même était fort ami des Pères, & d'un naturel facile & bénin. Ayant donc envoyé quérir le père Matthieu, il l'avertit que le Visiteur de la province faisait informer contre lui & les siens. Le Père, sachant jà tout, réprouvait fort & ferme cette accusation, aggravant quelques choses, & en niant aussi plusieurs, & principalement que les dépens faits pour la tour était une calomnie non supportable, que toute la ville témoignerait être fausse quand il serait besoin.

À cela le lieutenant du gouverneur répondit, qu'il avait assez bonne connaissance de la vertu ou de l'innocence des Pères, que l'expérience de quelques années avait assez fait voir ; il était aussi indigné que ces importuns vieillards se mêlaient des affaires d'autrui touchant des affaires de Sciauquin, dont on savait qu'ils n'avaient aucune connaissance. Il commanda donc que le père Matthieu se justifiât soi-même & les siens des calomnies de ses accusateurs par un libelle en forme de requête ; qu'il le prendrait en sa protection, & ferait fidèlement rapport de ce que la raison & la vérité requéraient, & lui ayant commandé d'avoir bon courage, le renvoya de son siège.

Le jour suivant, celui que nous avons plusieurs fois appelé *lin-si-tau*, ayant dépêché ses affaires de dehors, était revenu en la ville, ne sachant du tout rien de l'accusation. Aussitôt le père Matthieu, avec son associé le père Almeida, pour s'acquitter de son devoir, l'alla visiter séant en son siège, & afin qu'en ce trouble d'affaires il le pût avoir favorable, il lui donna ce verre trigonal, auquel avec récréation on

voyait plusieurs couleurs, & lequel il désirait sur tout. Il montra être fort réjoui de ce présent, principalement quand ayant demandé combien il s'achetait en Europe, il entendit qu'on l'estimait peu d'argent. Ce que pensant que les nôtres disaient afin qu'il le reçût plus facilement, il ne pouvait croire ce qu'on disait, disant que cette chose devait être par chacun estimée de grand prix. Par quoi afin qu'on ne l'accusât d'avoir reçu <sup>p.184</sup> un présent, il aima mieux sembler l'avoir acheté, qu'accepté en don. Il commanda donc qu'on lui baillât deux écus d'or, qu'il eût été incivil de refuser. Voilà comme les magistrats de la Chine craignent d'être accusés, principalement de cette tache d'avarice. Par cette visite on acquit quasi la bienveillance du plus grand mandarin & la demeure de notre père Almeida fut confirmée.

En après, le père Matthieu se mit à dresser sa requête. En icelle il racontait que, depuis huit ans au plus, il était venu d'Europe avec ses compagnons, & qu'alléché par la renommée de l'empire chinois il avait fait plus de vingt mille lieues sur mer, & qu'il était homme pauvre & religieux, qui ne faisait autre profession que de bien servir la suprême déité. Or, qu'il avait jusqu'à présent tâché à son possible de ne molester personne, & de garder de point en point les lois de la république chinoise, à quoi l'accusation inopinée des anciens de Canto l'ayant trouvé occupé, il serait à bon droit en grande peine & souci, s'il n'avait pour juge celui que chacun tient avoir été grand observateur du droit & administrateur de la justice, par le moyen duquel il ne doutait aucunement de voir son innocence, & des siens vengée de la calomnie qu'on lui imposait. Qu'il le pria donc de s'enquêter rigoureusement des crimes dont on les accusait, & qu'il renvoyât en après tout ce qu'il aurait découvert avec fidélité au Visiteur provincial.

Le lieutenant du gouverneur ayant reçu cette requête, forma juridiquement le procès, mais en toute la suite de l'enquête il avait principalement égard d'exempter les accusés de cette calomnie. Car il prouvait entièrement que tout ce qui avait été objecté était contraire à la vérité. Il porta les procédures de cette cause au lin-si-tau, afin aussi que par son avis elles eussent plus d'autorité. Le lin-si-tau fit ce que les

nôtres désiraient, confirmant tout ce qu'il avait lu ; mais il fit encore plus qu'on n'avait espéré, ajoutant des grandes louanges des nôtres. À la fin de ce procès, il ajouta une ordonnance, par laquelle il commandait que cette requête, & toute la cause, fût renvoyée, non au gouverneur de Canto, duquel les patentes étaient venues, mais qu'on les portât droit entre les mains du Visiteur provincial, ce qui était un effet de grande bienveillance, & qui mit heureusement la dernière fin à une calomnie très dangereuse.

Le père Alexandre Valignanus, étant dès le commencement du procès averti de tout, commanda qu'on célébrât plusieurs messes à cette intention, & pria continuellement Dieu, afin qu'il lui plût délivrer ses serviteurs de ce danger. Et ainsi, quand il reçut les lettres triomphantes de cet heureux événement, après avoir rendu actions de grâces au Seigneur Dieu tout bon & tout puissant, il témoigna aux nôtres la réjouissance qu'il avait d'un si <sup>p.185</sup> bon succès. Et pour faire dépit au diable qui avait entrepris de chasser les Pères, il en destina encore un autre (c'était le père François de Pétris) à cette expédition. Je ne puis oublier un témoignage signalé de la vocation divine de celui-ci. Car il était nouvellement venu de Rome avec les ambassadeurs du Japon, qui avaient été envoyés au pape, & étant nommé pour l'expédition du Japon, encore que surtout, ses vœux fussent portés à la vigne de la Chine, il ne voulut néanmoins jamais déclarer ce sien désir aux supérieurs, s'assurant assez que Dieu même (si au moins ses désirs venaient de sa volonté) conduirait de sorte tout, qu'il en aurait une heureuse fin. Étant donc dénommé, il fut rempli d'une joie incroyable, ne doutant nullement d'être appelé à cette moisson par le seul bon plaisir de Dieu. Par quoi aussitôt par le moyen du père Édouard, il commença au collège d'Amacao de se peiner d'apprendre le langage & les caractères chinois. C'était un personnage fort vertueux & qui était fort adroit à manier les hommes. Mais il fut seulement montré aux Chinois ; car étant bientôt consumé, il accomplit beaucoup d'âge, comme nous dirons ci-bas en son lieu.

## CHAPITRE XIII

### Avec combien de fruit les nôtres en ce temps travaillent en la résidence de Sciauquin

@

La situation de la résidence de Sciauquin était très commode à nos usages, & devoirs. Car elle n'était pas élevée dans l'enclos de la ville, où les exercices de la foi chrétienne parmi les bruits du peuple & les opinions de plusieurs n'eussent pu avoir si librement leur cours ; & aussi n'était pas tant éloignée de la ville qu'elle fût cachée hors des faubourgs en quelque lieu désert, & exposé aux larrons. Elle se voyait au-dessous de la ville, au milieu du côté d'occident. À ceci faut ajouter un rivage fort commode de la rivière, qui arrosait quasi le seuil de la maison, fréquentée selon la coutume d'un nombre infini de navires, qui était une occasion fort commode aux nôtres pour faire tous les ans une course jusqu'à la présidiale de Canto, où il fallait que les nôtres allassent souvent pour avoir la pension de la maison, qu'on envoyait du collègue d'Amacao, toutes les fois qu'on laissait là passer les marchands portugais, pour porter & acheter des marchandises aux foires. Alors aussi ils apportaient des lettres d'Europe & de divers autres <sup>p.186</sup> lieux, avec plusieurs petits présents ; & si quelquefois les affaires les appelaient au collègue d'Amacao, ils y étaient portés sur le même fleuve avec le courant de l'eau. La même demeure aussi donnait moyen de passer de delà l'eau aux villages voisins, pour y avancer le christianisme. Cette rivière étant en quelques endroits large du tiers d'une lieue, est fort agréable à la vue.

Le renom aussi de l'église bâtie près de nous attirait la multitude du peuple, & des principaux de la ville ; car les magistrats revêtaient leur visite de cette couleur, sous prétexte de ce bâtiment, auxquels autrement il ne fût pas été bienséant d'abaisser tant leur majesté en visitant des personnes privées, & encore des étrangers. Et la cour vice-royale de deux provinces faisait continuellement venir des assemblées

de mandarins, soit quand premièrement ils étaient admis à la magistrature, ou élevés à une dignité plus haute, soit quand les solennités publiques, ou le jour de la naissance du roi requéraient les devoirs coutumiers de visite. Et beaucoup d'autres affaires, & autres événements n'en amenaient pas moins. La renommée qui avait publié l'arrivée des nôtres, & des choses européennes même avec louange, attirait tous ceux-là dans notre maison. Et y en avait plusieurs qui prenaient soin de voir notre demeure, devant que de visiter le vice-roi. Et cet horloge plus grand qui regardait sur la rue, & les autres plus petits en attiraient quelques-uns, les autres se plaisaient de voir les peintures ou les images, & quelques-uns aussi les tables géographiques. Les livres aussi encore qu'en langage étranger, à cause de la propriété de leurs couverts, & splendeur des dorures inusitée en leurs livres, les remplissaient d'étonnement. Mais, si on leur montrait quelques volumes qui représentassent les tables chorographiques, ou l'architecture des bâtiments embellis de peintures, alors principalement ils étaient tous ravis, de ce qu'en si petit volume, & si proprement, ils voyaient les royaumes, villes, palais, masses de tours, arches des ponts & majesté des bâtiments, éloignés de si grands intervalles de terres & de mers, qu'ils voyaient, dis-je, quasi tout cela dans leurs propres maisons avec très grand contentement. En même rang étaient les instruments de musique, la douceur desquels ne leur plaisait pas moins que la nouveauté. Pour ces causes & autres, & les discours des nôtres toujours à propos, & convenables à la raison, ils prirent peu à peu fort bonne opinion de l'Europe. Car ils considéraient que les fondements de nos sciences étaient beaucoup plus solides que les leurs, & que toute la nation, & particulièrement les lettrés étaient fort éloignés de ce que jusqu'alors ils avaient cru des autres étrangers, qu'ils appelaient tous d'une <sup>p.187</sup> voix BARBARES, comme ils le croyaient. La différence donc qui véritablement est entre l'un & l'autre peuple commença de paraître.

Les nôtres, tendant à leur fin principale, recherchaient cette réputation, non par vaine ostentation, mais pour confirmer l'autorité de notre sainte loi ; par quoi ils commencèrent fort à propos de mêler

souvent leurs discours de quelque point d'icelle. Et encore que les principaux ne reçussent pas fort aisément la religion des étrangers, néanmoins plusieurs d'iceux ne laissaient de publier la vérité reconnue & plusieurs l'admiraient. Mais la vérité ne se faisait pas seulement voir soi-même par sa lumière ; mais aussi la sainteté de la religion reluisait, comme ils disaient, en la vertu des nôtres ; car les Chinois non seulement recherchent diligemment la vérité, mais aussi ils sont grands admirateurs de la sainteté.

Tous ceux qui venaient souvent pour visiter les Pères rendaient le devoir avec les cérémonies coutumières, & se faisaient remarquer par leurs présents. Ce qui n'est pas coutumier principalement aux lettrés venant visiter des prêtres, afin que je ne dise étrangers. Or les nôtres se revanchaient de ces courtoisies par des petits présents des choses de nos provinces, lesquels ils recevaient avec beaucoup de contentement, comme étant de plus grand prix, que les leurs (car la nouveauté augmente la valeur des choses). Il y en avait aussi quelques-uns parmi ceux-là que non la curiosité des choses nouvelles, mais l'utilité du soin de leur salut appelait. Notre maison donc était tous les jours pleine de visitants, les rues voisines de litières, & la rivière de gondoles ou de bateaux de mandarins qui sont fort commodes pour leur grandeur & semblent flatter la vue des regardants par leur ornement.

À cause de cette si grande fréquentation de magistrats & de lettrés, la renommée de notre très sainte foi, & réputation de ses trompettes sortant les confins de Sciauquin, voire même les limites des provinces de Canto & Quam-si, commença de s'étendre par tout le royaume. Car les magistrats étant toujours appelés des autres provinces pour le gouvernement de la république, & étant changés de trois en trois ans, il arrivait en peu de temps que ceux qui avaient quelque connaissance de nos affaires les portaient bien au long & au large avec eux. Ce qui préparait peu à peu insensiblement le chemin aux prédicateurs qui devaient en après aller prêcher l'Évangile ès autres provinces du royaume. Ici commença d'être connu ce *Sciutagim*, qui en après eut une charge très honorable en la royale de Nanquin (qu'on appelle

*scilan*), quand ici il était du présidial militaire (nommé *pimpitau*). Ici aussi commença familièrement de converser avec les nôtres ce *Theno*, quand il <sup>p.188</sup> avait un office de [à] Pucimsi, que depuis nous avons vu vice-roi à Nanquin. Ici un autre leur fut connu qui depuis a gouverné la province de Hoiceu pour le roi. Ici aussi se rendit KIUTAISO cet ami si souvent célébré en nos annales, lequel, après plusieurs bienfaits à la foi & à notre ordre, le Seigneur l'ayant éclairé de la lumière de l'Évangile, attira à la foi. Ici dis-je IGNACE (car il voulut ainsi être appelé au baptême) commença de connaître & d'honorer les nôtres. Il n'y aurait pas de fin si je voulais nombrer tous ceux de la province de Canto qui sont parvenus aux suprêmes degrés des magistratures, par lesquels la religion chrétienne en après a partout été fort affermie. Il est bien vrai que ce fruit, pour lors, était caché dans les racines, mais il s'est éclo en après avec un nombre agréable de faveur.

Mais non seulement l'espérance, ains aussi le fruit de ces premières années ne s'arrêta pas ici. Car la moisson nouvelle commençait de jour en jour à paraître plus belle. Car les nouveaux convertis passaient déjà les jours des fêtes solennelles dans notre église en bon nombre jusques aux coins de l'autel, la multitude débattant maintenant avec la petitesse du lieu. Le sacrifice étant achevé on leur faisait quelques discours convenables des points de la foi, & au dernier appareil du baptême, il y en eut dix-huit qui furent baptisés, & souvent Dieu éveillait & excitait les âmes des peuples voisins par des visions & démonstrations de choses admirables.

À l'autre rive du fleuve demeurait je ne sais qui, & soit que quelque terreur panique, ou le diable l'eût saisi, il sembla être resté démoniaque. Ses parents employèrent les sacrificateurs des idoles pour le délivrer d'un méchant hôte & importun, lesquels ne laissèrent rien à éprouver avec des exorcismes profanes, & des peintures monstrueuses de leurs démons, desquelles ils avaient rempli toute la maison ; mais le diable ne voulut fâcher le diable, afin sans doute que la lumière chrétienne s'épandît en ce lieu. Car un certain néophyte avertit le Père qu'il y avait au Dieu & en la loi des prêtres européens une force très

assurée contre semblables démons. L'un des nôtres étant appelé, est prié vouloir apporter du remède au salut désespéré de son fils. Mais le nôtre ne crut pas aisément que le jeune homme fût possédé du diable : c'est pourquoi il ne fit aucun exorcisme ecclésiastique, il ordonna toutefois qu'on brûlât au feu toutes ces figures de monstres attachées, & ayant récité quelques prières, & suspendu à son col un reliquaire sacré, il s'en alla ; à peine était-il sorti, que le jeune homme secouant le diable, se porta bien, & étant par son père amené à l'église, il apprit à passer sous la puissance & juridiction du souverain Dieu, & non lui seulement, mais toute la famille, attirée par ce bienfait, reçut la foi chrétienne, p.189 & le père épandit partout le bruit que son fils avait été délivré du diable par l'autorité du Dieu des chrétiens.

Un autre constitué en charge publique, mais quasi du moindre ordre, surnommé Leam, n'ayant jusqu'alors eu aucun enfant, par le conseil des nôtres invoqua Dieu, & après il obtint deux petits fils, de quoi étant ému, il commença à adorer le Dieu dont il avait reçu tant de grâce, & fit profession de la foi chrétienne, & rendit les enfants à celui même qui les lui avait accordés, pour être nettoyés du péché originel par les eaux salutaires du baptême. C'est merveille combien tout ceci parmi tant d'adversités a réjoui nos Pères, vu que non seulement ils espéraient, mais touchaient les fruits de leurs travaux. Car outre ces néophytes dont j'ai fait récit, qui recevaient tous les jours plus profondément dans leurs oreilles & leurs âmes les préceptes chrétiens, plusieurs enfants, aussi lavés des eaux sacrées, étaient enrôlés au ciel, pour être les avocats de leur nation envers Dieu.

Et aussi la demeure de Sciauquin ne fut pas inutile à la ville d'Amacao. Car quand en après les Portugais venaient au vice-roi pour traiter de quelque affaire, ils étaient aidés par nos Pères ; des autres aussi, qui avaient fait naufrage ès sables de la mer de Canto, étant amenés au vice-roi, furent délivrés par le moyen des nôtres. Mais cette station fut encore beaucoup plus commode pour aider aux esclaves fugitifs. Car tous les ans quelques-uns de la ville d'Amacao secouant le joug de servitude, cherchaient la liberté entre les Chinois, plutôt qu'ils

ne la trouvaient. Car la plupart étaient retenus par les capitaines des soldats parce qu'ils les connaissaient être plus courageux, & comme sont coutumièrement les Portugais, plus adroits aux armes que leurs soldats ; car ceux-là étaient quasi ou Japonois, la terreur du royaume chinois, ou Éthiopiens d'Afrique (on les appelle communément Cafres), ou des hommes des îles de Java mineure & majeure, & autres semblables que la nature farouche & barbare rend supérieurs en armes aux Chinois. Iceux, venant souvent avec leurs capitaines vers le vice-roi, étaient admonestés de ne chasser pas de leur mémoire la foi chrétienne ; ils conseillèrent aussi à plusieurs de s'en retourner vers leurs maîtres, & leur obtinrent pardon ou de leurs fautes ou de leur fuite. Et, pource que leur servitude n'était de rien plus douce auprès des capitaines chinois qu'auprès des Portugais, on n'avait pas beaucoup de peine à leur persuader de retourner, mais davantage à leur en procurer les moyens. En quoi on profitait non seulement pour les âmes, mais aussi pour les familles des Portugais, leur faisant recouvrer leurs serviteurs, par le moyen desquels ils augmentaient leurs richesses.

p.190 En ce temps aussi des ambassadeurs du royaume de Caucincina tributaire de la Chine, comme ils font tous les trois ans, étant chemin faisant venu voir le vice-roi, pour être par lui en après envoyés au roi, vinrent visiter les nôtres plusieurs fois ; en quoi ils démontrèrent toujours une grande bienveillance, qu'ils firent paraître avec grand appareil. Les nôtres leur firent présent de plusieurs de nos livres traitant de notre foi, & principalement d'un catéchisme imprimé en caractères chinois, qui sont aussi communs à ceux-ci, encore que de langage ils soient entièrement différents. Cela a été fait sous espoir que, si quelque jour l'entrée de ce royaume est ouverte aux nôtres, ils trouvent déjà les esprits disposés par ces livres. Or l'entrée sera toujours ouverte toutes les fois que l'abondance des ouvriers le permettra, & que la nécessité domestique ne l'empêchera.

@

## CHAPITRE XIV

### Dernier travail de la demeure de Sciauquin & déchassement des nôtres

@

L'ennemi du genre humain vit, & envia ces progrès si grands de la religion chrétienne au terroir de Sciauquin, & l'espérance certaine qu'il y avait de recueillir à l'avenir une plus grande moisson. Par quoi tous les jours, par nouveaux artifices & nouvelles inventions de nuire (que je ne puis, & quand je pourrais, ne veux raconter par le menu) il troublait les pieux travaux des nôtres, & ce qu'il ne pouvait de soi-même, il le recommandait à ses ministres pour en prendre un soin particulier. Pour ce faire il trouva des habitants de Sciauquin & des lettrés très propres à son dessein, auxquels cette si fréquente familiarité des magistrats, d'autant qu'elle donnait de la gloire & de l'autorité aux nôtres, leur donna aussi de l'envie. Ils tâchaient donc de faire que, par la venue du nouveau vice-roi, ils chassassent aussi les nôtres de leur résidence.

Le roi établit en la place du défunt, le vice-roi de la province voisine de Quam-si, lequel était natif de la province de Nanquin, surnommé Leu ; & ne voulut venir au palais du défunt, la superstition lui augmentant la crainte, que premièrement il ne fût abattu jusqu'aux fondements, & un nouveau bâtiment élevé aux grands dépens du trésor du vice-roi. Car il estimait que tout lui tournerait à malheur, en un lieu qui <sup>p.191</sup> était maintenant en deuil. Et cependant il se retira en une ville voisine & frontière de la province de Canto. Aussitôt tous les magistrats s'en allèrent en ce lieu pour le visiter selon la coutume. Un chef & capitaine des citoyens de Sciauquin, nommé *Tan-siaohu* voulut être du nombre de ceux-là, dont on pourrait douter s'il a plus désiré sembler être notre ami que voulu être notre ennemi. On vint à parler avec le vice-roi nouveau de la tour fraîchement bâtie, & du temple qu'ils avaient l'autre jour élevé au mandarin bien méritant d'eux, dont nous avons parlé ci-dessus. Et, pour autant qu'il n'y avait pas longtemps

qu'ils en avaient fait autant à un des vice-rois sortant de magistrature, celui-ci, qui était ambitieux d'honneur, crut aisément qu'il pouvait bien espérer le même des habitants de Sciauquin. Or c'est chose vraisemblable, qu'étant lors amiablement ennemi des nôtres, il désigna un lieu commode en notre maison pour son temple futur. C'est pourquoi il nous déchassa de Sciauquin, selon les souhaits de ses citoyens. On a pu aisément tirer avec vérité cette conjecture, par ce qui arriva à son retour : car le vice-roi envoya des patentes au lin-si-tau, dont voici la teneur : Qu'il savait depuis quelque temps qu'il était venu plusieurs sacrificateurs étrangers d'Amacao à Sciauquin, que ceux-là communiquent tout ce qui se fait en notre royaume aux Portugais, qu'ils inventent tous les jours des nouveaux artifices, qu'ils attirent le simple peuple par leurs discours & leurs livres, voire qu'ils ont une cloche exposée en public, qui montre les heures sans que personne la touche ; qu'il commandait donc qu'ayant bien juridiquement reconnu le tout, il les renvoyât aussitôt à Amacao vers les leurs, ou qu'ils les relégât ès confins de la ville de Xaucea <sup>1</sup>, au temple qu'on appelle *Nanho*a. On dit qu'en ce temple demeurent plus de mille sacrificateurs des idoles.

Le lin-si-tau, ayant reçu ces lettres patentes, commande au lieutenant du gouverneur de la ville d'avertir les Pères de s'en aller par son conseil, en ce temple, qu'en après, quand le vice-roi aurait accompli le terme de sa magistrature, il les rappellerait en leur ancienne maison. Mais les Pères priaient instamment qu'il examinât ce qu'on leur objectait, & renvoyât après le tout fidèlement au vice-roi. Auxquels il répondit ainsi : qu'il n'était que trop assuré de l'innocence des nôtres, & qu'il n'avait pas maintenant moins de volonté de les défendre, que quand l'autre jour ils étaient attaqués par les anciens de Canto ; mais qu'il savait assurément la volonté irrévocable du vice-roi, touchant cet affaire, pour auquel résister on perdrait plus de peine, qu'on ne recevrait de fruit.

Le père Matthieu au même temps envoya en toute diligence un messenger à Amacao au Visiteur, & lui donna sa part de ce nouveau p.192

---

<sup>1</sup> [c.a. : Xaucea, Chao-tcheou, Shaoguan.]

travail, sinon en pâtissant, du moins en compatissant avec eux. Il ajoutait ensemble son avis, qu'il lui semblait certes qu'il fallait maintenant céder au temps, & changer la demeure ou en ce temple susdit, ou en quelque autre lieu, selon la volonté du vice-roi, & qu'il ne fallait pas irriter ce vice-roi, de la bonne grâce duquel, s'ils n'en étaient maintenant du tout privés, ils pourraient encore espérer d'obtenir en autre lieu une demeure commode, & en après permission de venir revoir les néophytes, & les instruire ; en après qu'il leur resterait encore quelque espoir de recouvrer leur demeure première.

Pour tout cela le Visiteur ne put être induit à confirmer cette opinion. Il commanda donc qu'ils n'acceptassent en aucune façon une autre résidence, tant s'en faut que les nôtres la dussent demander ; mais qu'ils défendissent jusqu'au bout leur première habitation, & quand ils ne pourraient, qu'ils revinssent à Amacao ; qu'il y aura encore autre part assez de champs pour égayer leur industrie avec plus de liberté & d'utilité. Le père Matthieu, commençant la défense de sa cause selon ce commandement des supérieurs, fit soigneusement dresser ses requêtes. Les magistrats avaient compassion de l'infortune de nos Pères, blâmant l'injustice du vice-roi. Mais il n'y avait personne qui pût ou voulût résister à un si puissant adversaire.

À peine le vice-roi était entré en charge qu'il commença (homme avare) à troubler ceux du peuple, desquels il pensait pouvoir arracher quelque chose. Entre iceux furent des marchands de la métropolitaine de Canto, qui trafiquaient avec les Portugais. Il y avait aussi un autre capitaine de pirates, qui passé peu d'années, ayant obtenu son pardon des magistrats supérieurs, s'était retiré en sa maison, & sans faire tort à personne, menait maintenant une vie digne d'un homme de bien ; ayant commencé à l'épouvanter par nouvelles enquêtes, il fut cause que s'étant associé quelques compagnons de larcin, il retourna à son vieil métier, désespérant plutôt, que se fâchant du repos. Outre ceci, il fut si hardi que de pêcher des perles en l'île de Hainan vers le midi, contre la volonté expresse du roi.

Le père Matthieu se préparait de l'aller trouver <sup>1</sup>, dès lors même qu'il demeurait, comme j'ai dit, en la ville frontière. Mais icelui, ayant entendu que les flottes des écumeurs de mer troublaient tout en tout lieu, il revint en la présidiale de Canto pour se préparer à la guerre. Plusieurs mandarins lui allèrent au devant, lorsqu'il vint à Sciauquin, qui en vérité recommandèrent fort affectueusement la cause des nôtres : & encore qu'il répondît en sorte qu'il ne semblait pas avoir conçu fort mauvaise opinion de nos Pères, il n'y eut toutefois pas moyen de le porter à <sup>p.193</sup> les laisser demeurer en leur résidence ordinaire. Car le dessein de ce temple avait déjà trop avant préoccupé son esprit, pour pouvoir, étant si immodérément enflammé du désir ambitieux d'honneur, changer son intention.

À peine saurait-on dire combien en toute la suite de cet affaire tous les magistrats, unanimement joints ensemble, apportèrent de faveur. Pendant ce temps, quelques mandarins de la cour royale de Pequin avaient écrit au lin-si-tau qu'on leur achetât quelques draps de pourpre des marchands portugais & qu'on les leur envoyât. Les magistrats, pour ne perdre aucune occasion de bien faire, & obliger par toute sorte de services le vice-roi, nommèrent le père Matthieu Ricci, qu'ils disaient être plus propre pour traiter ce négoce avec les marchands portugais, parmi lesquels il était aimé & avait de l'autorité. Le vice-roi donc voulut qu'il fût porté dans un grand vaisseau à plusieurs rames ensemble avec un certain capitaine, & autres siens courtisans. Étant arrivé à Amacao, il fut reçu de tous avec grande démonstration d'affection, d'autant qu'ils savaient combien de travaux il avait surmonté avec le reste des nôtres. Ce fut une course favorable pour résoudre beaucoup de choses qui ne se pouvaient pas bien traiter par l'entremise muette des lettres. Car on conclut au contraire de ce qui avait auparavant été arrêté qu'on devait chercher les moyens d'établir la demeure en quelque autre lieu, si on ne pouvait retenir celle de Sciauquin.

Le père Ricci ayant achevé selon son désir ce pourquoi le magistrat l'avait envoyé, s'en retourna aussi vite qu'il put à sa station, ayant

---

<sup>1</sup> [c.a. : le vice-roi.]

comme repris force & courage pour des nouveaux labeurs. Les magistrats à son retour le reçurent fort bénévolement, & adoucis par ce nouveau bienfait, entreprirent de le défendre par nouvelles faveurs.

Maintenant le bâtiment du palais du vice-roi était en état de pouvoir être habité, mais, devant qu'il y vînt demeurer, il commanda quelquefois aux magistrats d'envoyer entièrement les nôtres hors de la ville. Mais iceux espérant quelque meilleure issue, attendaient son arrivée. Il vint donc enfin à Sciauquin, & ne perdit pas la volonté de chasser les nôtres. Mais les magistrats lui remontrèrent que ces étrangers avaient dépensé plus de six cents écus (qui est une somme assez grande entre les Chinois) pour bâtir leurs maisons. Par quoi on dit que le vice-roi demeura un peu douteux, car il considérait qu'on lui imputerait une si grande injure à l'endroit d'innocents, que tous les magistrats, d'une voix, assuraient n'avoir jamais rien commis contre les lois ; & il n'avait pas beaucoup agréable de rendre cette somme aux nôtres qu'il savait bien être plus que suffisante pour se faire édifier un temple <sup>p.194</sup> tout nouveau. Enfin il ordonna qu'après avoir donné cinquante, ou au plus, soixante écus aux Pères, ils fussent renvoyés à Amacao.

Le lieutenant du gouverneur offrit cette somme au père Matthieu, qui répondit du tout librement, qu'il ne voulait pas vendre une maison dédiée à Dieu, & qu'il ne voulait pas sembler aux siens avoir tellement dissipé le bien de la maison, qu'on pût dire qu'il avait même mangé l'église. En après, qui n'estimerait le marchand bien sot, qui changerait six cents écus pour cinquante ? Par quoi le bon Père, par inspiration divine, résolut du tout de ne rien prendre du vice-roi pour le change des maisons, non tant pour en être retenu par l'inégalité du prix, mais beaucoup plus pour ne perdre entièrement le droit de son action, pour tâcher quelque jour de recouvrer sa demeure. L'événement suivant a fait voir que cet avis était très bon, pour conserver, ou plutôt pour remettre sus cette expédition.

Le père Matthieu vint encore pour la troisième fois au siège du vice-roi, afin de réfuter de vive voix en sa présence, & aussi par écrit les

calomnies qu'on lui mettait en avant, & pour rendre raison de la loi qu'on disait qu'il publiait ; mais il fut toujours débouté avec cette réponse du vice-roi : que celui-là semblait être indigne de la présence du vice-roi qui avait méprisé ses dons. Ayant donc perdu tout espoir de conserver la demeure de Sciauquin, il commença de changer ses requêtes, & solliciter les magistrats à ce qu'il ne fût chassé du royaume de la Chine, mais qu'on lui permît faire sa résidence en quelque autre lieu que ce fût. Il demandait tantôt la province de Quam-si, tantôt celle de Chiansi, ou quelque autre qu'on voudrait. Mais le vice-roi, étant maintenant rendu plus farouche, commandait qu'ils fussent renvoyés à Amacao, & ne voulait plus ouïr parler de cet affaire.

Les Visiteurs provinciaux ont accoutumé, après avoir fait revue des causes de la province & enquête des mœurs & déportements des mandarins, quand ils retournent à la cour de Pequin pour avertir le roi de tout, ils ont, dis-je, lors accoutumé, avec grande pompe & parade, étant bien accompagnés, de saluer en passant le vice-roi de la province visitée. Le vice-roi n'étant pas ignorant des mauvais rapports qu'à bon droit on lui avait fait de lui, prit résolution de l'obliger à Sciauquin par toute sorte de devoirs. Par quoi, sur son départ, il le voulut accompagner bien loin hors de la ville, au montant de la rivière. Tous les mandarins de la ville & les lettrés, & aussi tous les soldats de la garnison, l'accompagnaient, desquels, comme aussi de nacelles, toute la rivière était pleine, & le rivage de spectateurs. Le son aussi de divers instruments de musique, par leur accord discordant, ne récréait pas moins les oreilles que les <sup>p.195</sup> yeux des regardants. Nos Pères & quelques amis regardaient tout ce triomphe des fenêtres de la maison, quand subitement voici qu'ils tournent la proue, se remettant au descendant de l'eau, non sans étonnement des spectateurs qui ne savaient pas encore bien où ils s'en allaient ayant si promptement changé d'avis. Qu'entendez-vous ? Ils descendent à l'endroit de notre maison, dans laquelle ils entrent, tous autant qu'ils étaient. Nos Pères tout étonnés étant sortis de la maison pour les recevoir, leur firent les compliments ordinaires de civilité. Ils regardèrent toute la maison, les

peintures, les horloges, les verres & plusieurs autres choses semblables. Mais rien ne leur plut tant que l'étude du père Ricci, pour ce principalement qu'il l'avait rempli de livres d'Europe & de la Chine. Ayant vu tout cela, ils s'assirent ensemble en une galerie qui regardait sur la rivière, s'enquêtant de beaucoup de choses de notre Europe, à quoi on répondit de sorte que l'un & l'autre témoigna gracieusement être fort satisfait de tout. Étant partis de là, le Visiteur s'en alla en la métropolitaine & le vice-roi en son palais.

Par cette si grande faveur de si grands personnages, non seulement les nôtres & leurs amis, mais aussi les ennemis estimèrent que le dessein de chasser les nôtres était changé. Par quoi se croyant maintenant plus assurés que jamais, ils avaient déposé toute crainte, pource principalement que tous les magistrats de la ville envoyèrent aussi féliciter nos Pères, les admonestant de ne rien plus remuer en leur cause, jusqu'à ce que le vice-roi prononçât sa dernière sentence, d'autant qu'il leur semblait que tout était maintenant assuré. Mais le vice-roi, étant devenu plus hardi par le départ du Visiteur, quasi au commencement d'août prononça cette sentence, plutôt selon sa fantaisie, que selon droit & équité, & la fit écrire à la fin de tout ce procès. Par icelle il commandait aux magistrats de la ville de chasser incontinent les nôtres de leur cité, & de les renvoyer en leur pays, & que pour le prix des maisons, on leur donnât soixante écus pour les frais de leur voyage.

C'était le devoir du lieutenant du gouverneur de mettre cet arrêt à exécution. Icelui ému de pitié, dilayant autant qu'il était possible, n'avait pas le courage de rapporter des si tristes nouvelles aux Pères ; mais étant je ne sais quel jour venu vers le vice-roi, il lui demanda si la sentence donnée contre les nôtres avait été exécutée. Et, comme il lui eut dit que non, le vice-roi entra en colère ; par quoi étant parti d'auprès du vice-roi, il appela deux capitaines de ses gardes, & comme c'est la coutume en semblable affaire, décrivit un édit sur une table assez grande par lequel il commandait que l'arrêt du vice-roi fût signifié aux étrangers & leur donnait trois jours pour sortir des terres de Sciauquin.

p.196 Le père Ricci, troublé par cette nouvelle inopinée, aussitôt s'en alla à son présidial. Là le lieutenant du gouverneur montra fort courtoisement toute la procédure de cette cause au Père, comme elle était écrite, voire lui donna une copie où l'on pouvait voir par ordre tout le succès de cet affaire. On y voyait les requêtes des nôtres, les réponses des magistrats, qui étaient si favorables aux nôtres, qu'on s'en pouvait émerveiller ; enfin on voyait aussi la dernière sentence du vice-roi en ce sens.

ENCORE QUE MATTHIEU RICCI NE SOIT ENTRÉ AU ROYAUME DE LA CHINE À AUCUNE MAUVAISE INTENTION, & COMME TÉMOIGNENT LES INFORMATIONS, N'AIT RIEN COMMIS CONTRE LES LOIS, IL NE FALLAIT PAS TOUTEFOIS QU'IL MÎT TANT SON PAYS EN OUBLI, VU PRINCIPALEMENT QU'ON PEUT VIVRE RELIGIEUSEMENT EN TOUT LIEU. OR IL N'EST NULLEMENT CONVENABLE QUE LES ÉTRANGERS DEMEURENT LONGTEMPS EN LA VILLE PRÉSIDIALE DU VICE-ROI. PAR QUOI IL NE DOIT SEMBLER DESHONNÊTE OU INJUSTE DE LE RENVOYER EN SON PAYS. OR QUANT À CE QUI REGARDE LA DÉPENSE QU'IL A FAITE POUR BÂTIR DES MAISONS, ON NE PEUT PAS NIER QUE CE NE SOIT UNE SOMME NOTABLE D'ARGENT. MAIS, PUISQU'IL LEUR A ÉTÉ DONNÉ POUR AUMÔNE, IL NE PEUT PAS DIRE DE DROIT QUE CELA SOIT SIEN. PAR QUOI JE COMMANDE, OUTRE LA SOMME QUE LE MAGISTRAT LUI BAILLE POUR LES FRAIS DE SON VOYAGE, QU'ON LUI DONNE ENCORE QUINZE ÉCUS DU MIEN PROPRE & AINSI QU'ON LUI DÉLIVRE EN TOUT SOIXANTE ÉCUS, & SOIT COMME CELA RENVOYÉ EN SON PAYS.

Le père répondit ainsi à la sentence du lieutenant :

quant aux soixante écus, qu'il les remerciait tous, & aussi qu'il n'en avait pas affaire étant relégué vers les siens, & qu'il ne voulait du tout rien prendre pour prix des maisons.

À ceci le lieutenant ne fit pas grande instance. Le Père en après demanda, s'il se pourrait faire ou non, qu'il fût renvoyé en un autre lieu ou province, & qu'il lui fût permis par le moyen d'icelui de laisser son compagnon caché à Sciauquin avec les meubles de la maison. Le gouverneur lui promit cela plus aisément qu'il ne se pouvait faire. Par

quoi espérant que cela se ferait, il divisa les meubles en deux parts, pour en laisser l'une à Sciauquin, & emporter l'autre avec soi : ce soin p.197 donna plus de peine que de fruit. Car aussi les capitaines des gardes pressaient de faire tout sortir de la maison, & les bateaux que les magistrats leur baillaient pour s'en aller, étaient seulement envoyés jusqu'à la provinciale de Canto. Étant donc retourné vers le lieutenant, il entendit, qu'il ne pouvait rien faire autre chose que ce que le vice-roi avait commandé & qu'on ne le pouvait changer. Par quoi nos deux Pères pensèrent à l'avenir de s'en retourner à Amacao.

Rien en tout ceci n'affligeait tant les bons pasteurs que de laisser leurs brebis nourries & élevées par eux avec tant de travaux, entre les loups. L'assemblée des nouveaux chrétiens accourant de tous côtés augmenta la douleur, avec les lamentations des pleurants, qui furent telles que celles des enfants au deuil de leur père, qu'ils voient mourir devant leurs yeux. Ils pleuraient amèrement d'être délaissés sans docteur, duquel ils pussent entendre les préceptes de la vraie foi, sans pasteur qui leur donnât la pâture des sacrements. Auxquels les nôtres, encore qu'ils avaient besoin de consolation eux-mêmes, dissimulant leur douleur, donnaient courage, & les consolait, les priant d'espérer mieux. Ils les exhortaient aussi de retenir la foi chrétienne au milieu d'une nation perverse. Qu'ils se ressouvinsent de ce qu'ils avaient appris l'espace de sept ans entiers. Ils promettaient aussi de revenir bientôt, quand les choses seraient plus paisibles, & viendraient demeurer en leur habitation délaissée. Cependant, ils laissèrent à ces néophytes l'image du Sauveur Jésus-Christ, à laquelle colloquée dans la maison de quelqu'un des leurs, les troupes sacrées s'assemblaient les jours de fête (car le père Ricci a exactement accommodé nos calendriers à ceux des Chinois, qui coulent selon le mois lunaire). En ces assemblées, on les exhortait de prier Dieu, discourir des choses divines, & faire souvent quelques autres devoirs de piété chrétienne. En après les ayant priés d'avoir bon courage, & fait entendre que c'était le propre des Églises naissantes, de ne s'élever qu'avec des grands

labeurs, il les envoya en un certain lieu hors de la ville, sur le bord de la rivière, pour leur dire là le dernier adieu.

En ce départ, nos Pères avaient sur tout soin de ceci, savoir (d'autant que durant toute leur vie ils tâcheraient de pouvoir revenir) qu'ils ne laissassent personne offensé, & tout le monde ami ; & ainsi non seulement ils ne se sont plaints d'aucun, ou usé d'aucune menace, mais plutôt ils demandaient pardon à tous, si d'aventure ils en avaient inconsidérément offensé quelqu'un. Et peut-être les menaces n'eussent pas été inutiles. Car les plus avisés craignaient, que des hommes de cette qualité chassés avec plus grande injustice, n'abusassent de <sup>p.198</sup> la connaissance, qu'ils avaient maintenant du royaume de la Chine, pour le ruiner. Mais, quand ils virent qu'après tant d'injures ils s'en allaient avec un esprit tranquille, nos ennemis mêmes, furent ravis en admiration, & tendrement émus à compassion. Les seuls capitaines des gardes tâchèrent d'enlever par force quelques choses qui n'étaient pas de petit prix. Mais le père Matthieu leur arracha des mains, menaçant qu'il en avertirait le magistrat, de quoi étant épouvantés de peur d'être accusés, ils cessèrent de plus faire aucun tort. Il donna aussi aux convertis quelques petits présents des meubles domestiques, qu'il lui sembla ne devoir emporter. Il déposa aussi quelques autres choses entre les mains de quelques autres pour les garder.

Tout étant donc empaqueté, & porté dans les bateaux, les nôtres s'en allèrent au lieu où les néophytes les attendaient. Là le père Matthieu, ayant commandé qu'on arrêta un peu le vaisseau, s'en alla vers le lieutenant du gouverneur, & lui bailla plusieurs clés, lui rendant grâces de l'amitié, qu'il lui avait témoignée en cette cause, & souvent en plusieurs autres, qu'aucun oubli n'effacerait jamais de son âme. Icelui lui présenta derechef cet argent ; mais il le refusa avec la même constance qu'auparavant. Alors le lieutenant pria le Père de vouloir témoigner par un écrit signé de sa propre main, qu'il avait refusé prendre les soixante écus qu'il lui avait présentés. Ce que le Père fit, & remercia le vice-roi, & le pria de ne vouloir permettre que cette maison, qui était consacrée à Dieu, fut profanée par des usages indignes.

Or le père Ricci demanda aussi réciproquement au lieutenant de vouloir témoigner par une attestation scellée de son sceau, que lui & ses compagnons n'étaient chassés du royaume de Chine pour aucune faute commise, & qu'ils avaient vécu religieusement, afin que par ce témoignage ils puissent éviter l'ignominie du bannissement, si quelquefois à l'endroit de quelques-uns ils en avaient besoin. Cela fut par icelui fait amplement & magnifiquement, & de plus, il ajouta des grandes louanges des nôtres. Il leur donna encore des autres lettres patentes de son propre mouvement, par lesquelles patentes il défendait très expressément qu'aucun par le chemin n'attentât d'offenser les nôtres, ou les traiter incivilement ou injurieusement. En après, il commandait au grand amiral de Canto, au nom du vice-roi de leur bailler des bateaux & des soldats jusques à Amacao.

Tout cela étant ainsi achevé, le père Matthieu s'en retourna au lieu où son compagnon & les néophytes l'attendaient. Ici les pleurs & gémissements furent renouvelés & les désirs recommencés ; p.199 mais, tout étant adouci & apaisé par une brève exhortation, les Pères, les ayant recommandés à Dieu, s'en allèrent.

Quand l'on arriva en la métropolitaine, Dieu disposant ainsi les affaires, l'amiral était absent ; lequel pendant qu'ils attendent dans deux jours, ils achetèrent du drap pour faire des habits à ceux de notre Compagnie, & écrivirent à Amacao au Visiteur & aux autres Pères, qu'étant chassés de Sciauquin par le vice-roi, ils viendraient dans deux ou trois jours, & leur conteraient tout le succès de cet affaire en présence & amplement, & au long.

@

LIVRE TROISIÈME

DE L'HISTOIRE

DU ROYAUME DE LA CHINE

## CHAPITRE I

### L'expédition chrétienne de la Chine est restaurée, & une nouvelle résidence dressée à Xaucea

@

p.200 Notre petite Compagnie, avec des travaux quasi extraordinaires, & continuels, avait conduit cette expédition à la grandeur que nous avons vue, quand elle se vit encore réduite au recommencer. Comme celui qui, ayant roulé quelque grand rocher au-dessus d'une haute montagne, lorsqu'il a quasi atteint le sommet, voilà que la pierre lui échappe inopinément des mains & se retrouve au pied du mont, d'où premièrement elle avait été élevée, avec très grand regret & défiance de celui qui y avait pris tant de peine. Mais, aussitôt qu'il a été permis aux nôtres d'élever encore leurs désirs, & dresser leurs efforts à leur premier dessein (encore qu'il fallût derechef reprendre tout dès le fin commencement avec autant de labeur), néanmoins l'espérance de deux de nos Pères qui avaient la charge de cet affaire fut si grande, qu'elle effaça toute la mémoire des peines passées. Ayant donc (comme il appartenait) rendu grâces à Dieu, ils se préparèrent à des nouveaux travaux. Je dirai maintenant comme cela est arrivé.

Cependant que les nôtres attendent la venue de l'amiral dans les bateaux qui les avaient portés de Sciauquin à Canto, voici que, le lendemain qu'ils étaient abordés, un brigantin s'avançant à force de rames commence à paraître, qui tournant la proue au vaisseau des Pères, p.201 donna d'abord de l'admiration à chacun, & en après de l'étonnement ; car on leur venait dire de la part du vice-roi de retourner incontinent à Sciauquin : & n'y avait personne de cette frégate qui pût dire, ou qui sût la cause de ce rappel. Les Pères, ayant bonne opinion de ce message, embrassèrent promptement cette occasion, parce qu'ils voyaient assez que, s'ils s'en allaient une fois à Amacao, ils ne pourraient pas facilement retourner au royaume de la Chine. Et en

vérité, s'il fallait juger de cet affaire par les raisons humaines, il semblait être du tout impossible de pouvoir une autre fois obtenir permission d'y revenir, tant a pénétré avant dans les âmes des Chinois la crainte qu'ils ont des étrangers. Par quoi sans aucun délai ils s'en retournèrent joyeusement à Sciauquin, avec ceux qui les étaient venu quérir. Ils trouvèrent que la renommée avait là semé divers bruits de leur retour. Quelques-uns disaient que la femme du vice-roi, superstitieusement adonnée à l'adoration des idoles, avait songé je ne sais quoi, qui était cause qu'on rappelait les prêtres étrangers. Les autres soupçonnaient que le vice-roi se repentant, avait eu peur que les étrangers chassés à tort n'essayassent avec le secours des Portugais de venger leur injure. Quoi que ce soit été, le père Matthieu étant mené au gouverneur entendit que le jour d'après leur départ, il l'avait fait savoir au vice-roi, & qu'il avait mis à exécution son arrêt contre les prêtres étrangers, mais qu'on ne les avait par aucune raison pu induire à recevoir l'argent qu'on leur avait présenté, ce qui se voyait par le propre écrit de Matthieu. Le vice-roi ayant entendu ceci fut étonné, & fit connaître à son visage qu'il en était fâché. Car ayant déjà fait dessein de se faire ériger un temple de notre maison, il craignait à bon droit d'être blâmé d'injustice, comme s'il eût voulu faussement couvrir le prétexte de nous prendre notre maison sous l'apparence fardée du bien public, chassant les étrangers que quelques autres vice-rois avaient très courtoisement reçus & humainement traités auparavant.

Dieu donc disposant ainsi tout, le vice-roi commande au lieutenant du gouverneur, qu'à même instant il apprête une frégate fort légère garnie de plusieurs rames, pour aller rappeler en toute diligence les étrangers chassés, lesquels étant retournés, il voulait qu'on les portât entièrement à ne refuser les soixante écus qu'on leur avait offerts. Car il voulait (comme il a fait depuis) faire graver sur un marbre qu'il avait payé le prix de nos maisons, & il fit mettre ce marbre au devant d'icelles. Le lieutenant donc admonestait & exhortait le Père de prendre cet argent, que le trop d'opiniâtreté pourrait lui apporter quelque grand mal, mais il en fit encore alors refus, assurant pour les raisons susdites

qu'il ne devait le recevoir ; par quoi il était assuré de refuser p.202 constamment, & non opiniâtrement, ce qui n'était pas convenable. Le lieutenant répliqua :

— Il vous faudra donc aller au présidial du vice-roi.

Le père fut fort joyeux de cette assignation ; toutefois il la reçut avec un peu de crainte de ce qu'humainement en pouvait arriver.

Il fut donc admis en la présence du vice-roi, séant en son siège de justice, qui par l'ostentation de sa majesté a accoutumé être épouvantable à plusieurs. Un certain Chinois l'accompagnait au lieu d'interprète, mais du tout ignorant de la langue portugaise ; aussi n'avait-il pas alors beaucoup affaire de truchement, & il le menait plutôt par honneur que pour besoin qu'il en eût. Ayant donc d'assez loin fléchi les genoux (ce que par honneur on a accoutumé de faire aux souverains magistrats), le vice-roi commanda au Père de s'approcher plus près de son trône, & avec un visage joyeux & paroles gracieuses, lui demanda pourquoi il était parti sans avoir voulu recevoir l'argent qu'il lui avait de si bon cœur fait présenter, pour aider aux frais de son voyage ; même qu'il pouvait connaître sa bonne volonté en son endroit à ce qu'il l'avait fait rappeler du chemin, pour le lui offrir de sa main propre, & qu'il n'avait voulu permettre qu'il s'en allât sans avoir reçu quelque présent.

Le père Matthieu répondit ainsi à tout cela : qu'il rendait pour tant de bienveillance des grandes actions de grâces, mais, quant à ce qui touchait l'argent, qu'il n'en avait aucun besoin, car retournant en son pays vers les siens, il était assuré de rencontrer ou de ses compagnons ou de ses amis par les chemins, qui lui donneraient fort libéralement tout ce qui leur serait nécessaire.

— Mais, répond le vice-roi, quoi qu'il en soit, c'est chose malséante de refuser les présents du vice-roi.

À ceci le père Ricci répliqua :

— Vu que vous m'avez chassé de cette demeure en laquelle, sans offenser personne, j'avais vécu tant d'années, comme si

j'étais un méchant homme, il me semble n'être pas raisonnable que je reçoive vos présents ou que, les refusant, je sois estimé être incivil.

À ces mots le vice-roi se mit en colère & se levant sur pied commença confusément à crier :

— Se pourra-il faire que le vice-roi commande quelque chose & qu'il ne soit pas obéi ?

En après, se retournant vers le truchement :

— Cet [affronteur](#), dit-il, qui a donné avis à celui de ce faire, est cause de tout le mal.

Il commanda en après tout troublé qu'on apportât des chaînes de fer pour les jeter au col du truchement. L'interprète prosterné en terre s'excusait, assurant que le père Matthieu affligé pour la perte de sa maison s'était ainsi rendu opiniâtre ; & icelui assurait le même, & déchargeant entièrement le truchement, prenait toute la faute sur soi. Et alors il admonesta le vice-roi ne se mettre pas en colère sans cause ; car s'il lui était si affectionné, qu'il en faisait le <sup>p.203</sup> semblant, qu'il ne le fît pas paraître en quelques petites pièces d'argent, mais qu'il ne devait pas être contraint de s'exposer derechef, sans aucun sujet, à des nouveaux périls sur l'étendue de la mer ; que si d'aventure il n'avait agréable de lui permettre de demeurer en la ville vice-royale, qu'il l'envoyât en quelque autre lieu qui plus lui plairait. Le vice-roi n'avait pas bien entendu la réponse du Père, mais un capitaine, qui était à son côté, lui fit fidèlement entendre ce qu'il disait.

Le vice-roi, étant par cela ému à pitié, répondit ainsi : que sa première intention n'avait pas été de le chasser hors du royaume de la Chine, mais de l'envoyer autre part, ce qu'il n'avait pas voulu. Alors le Père demanda qu'on le laissât aller ès provinces de Quam-si ou Quiamsi. Mais le vice-roi ne le voulut pas, à cause que ces provinces étaient hors de sa juridiction, mais qu'il choisît une ville en la province de Canto qui lui serait la plus agréable, excepté Sciauquin, siège des vice-rois & la capitale de la province, dans lesquelles villes il n'était

aucunement convenable que des étrangers demeuraient. Le père élu Nanhiu, ville frontière de la province Quiamsi. Le vice-roi ne le refusa pas, mais il lui conseilla toutefois de se retirer premièrement au cloître de Nanhoa, dont est ci-dessus faite mention, & de là en la ville de Xaucea, & après si ces lieux ne lui plaisaient, qu'il s'arrêtât à Nanhiu. Lors le Père adoucit entièrement le vice-roi, lui rendant grâces à la façon chinoise, baissant le front jusqu'en terre. Car icelui, joyeux de cet événement, fit apporter un paquet de livres & en fit présent au Père en témoignage d'amitié. Ces livres contenaient les guerres faites contre un corsaire, & quelques autres séditions qu'il avait apaisées. [De fortune](#)<sup>2</sup> était là présent l'assesseur du gouverneur de Xaucea, qui était venu pour saluer le vice-roi, qui lui recommanda nos Pères, l'assurant qu'il les envoyait là demeurer.

Or le lieutenant de Sciauquin joyeux de ce succès, savoir que les nôtres étaient retenus dans le royaume de la Chine, & envoyés en la ville de Xaucea, leur fit bailler des patentes bien amples, & mettre dans des bateaux qu'il leur fit apprêter, & les envoya courtoisement à Xaucea ; voire même, il les recommanda lui-même au lieutenant du gouverneur de Xaucea, & lui mena le père Ricci. Lequel ayant vu, il demeura tout étonné, & ayant la parole empêchée, resta quelque temps sans parler ; puis, étant revenu à soi, il dit quasi ces mêmes paroles au lieutenant de Sciauquin :

— Que veut dire ceci ? Car il m'a cette même nuit en songe semblé voir quelques dieux étrangers, & tels que nous n'avons accoutumé de voir sur nos autels. Sans doute cette vision voulait dénoter ces prêtres étrangers.

En après, se tournant vers le Père, il lui parla fort courtoisement, & du depuis, toutes <sup>p.204</sup> les fois que l'occasion s'est présentée, a toujours été de bon cœur fort favorable à nos affaires en la ville de Xaucea. Car sans d'autres bienfaits, toutes les fois qu'ils allaient à son présidial (et ils y allaient souvent), il leur faisait de sa maison porter de la viande pour ce jour ; & alors aussi il les voulut conduire dans son propre bateau ; mais pource que les Pères séjournèrent encore un jour à Sciauquin, pour

recevoir les soixante écus & les patentes nécessaires, & qu'il ne pouvait pas différer son départ, il s'en alla devant & aborda un jour ou deux devant que les Pères descendissent à terre.

Le père Matthieu, ayant disposé tout selon son désir, s'en alla visiter tous les mandarins de la ville, & aussi alla derechef voir le vice-roi, pour le remercier de ses nouveaux bienfaits, duquel il fut très aimablement reçu, & leur dit qu'ils s'en allassent allègrement, qu'il les avait sérieusement recommandées au gouverneur de Xaucea, & aussi commandé de les pourvoir d'un lieu commode pour leur demeure, & qu'il avait soigneusement mis ordre que personne ne leur donnât aucun trouble & empêchement.

J'ai dit ci-dessus qu'il était resté quelques meubles de la maison chez les nouveaux chrétiens, qui venaient féliciter les Pères pour la bonne volonté du vice-roi en leur endroit. Or, comme les nôtres s'en allaient, les envieux avaient accusé ceux-là, comme s'ils eussent dérobé ce qu'ils gardaient ; mais le vice-roi voulut que tout fût mis par écrit, & que l'inventaire des meubles fût gardé dans les archives, afin que rien ne se perdît, ou qu'on ne calomniât les néophytes. Tout cela donc a été fidèlement rendu. Ils partirent donc de Sciauquin le jour de l'assomption Notre-Dame, l'an de notre salut 1589, & tournant la proue vers la ville de Xaucea, ils parvinrent au lieu où la rivière de Xaucea coulant du côté de la bise, entre en un grand fleuve ; on appelle ce lieu SANCUI, comme qui dirait trois eaux. On a accoutumé changer là de vaisseau, qui sont autrement façonnés, pour pouvoir naviguer contre le cours de la rivière.

Pendant ce changement de bateaux, les nôtres avertirent par lettres le Visiteur, qui pour lors se tenait à Amacao, de l'événement<sup>3</sup> de tout cet affaire.

En tout ce chemin, ils ne reçurent aucune fâcherie de personne. Toutefois ils eurent quelque crainte à cause d'un brigantin de guerre, qui côtoyait toujours notre vaisseau sans s'en éloigner ni jour ni nuit ; car tous croyaient que c'était un brigantin de pirates : mais étant arrivé à Xaucea, ils surent assurément que l'amiral l'avait envoyé de la ville

de Canto, pour accompagner les nôtres jusques à là, par le commandement du vice-roi, tant qu'ils eussent mis pied à terre.

p.205 Nos Pères ayant navigué huit jours vers le septentrion, parvinrent en ce lieu, d'où en peu de chemin on arrive au temple de Nanhoa. Un serviteur domestique du lieutenant de Xaucea attendait là la venue des nôtres, ayant charge de les mener dans ce temple, & de commander qu'on leur donnât un lieu propre pour mettre leurs meubles. Mais les Pères, qui ne désiraient pas demeurer en quelque temple hors de la ville mais dans les villes mêmes, pour prêcher l'Évangile, firent refus de tirer leurs meubles hors du bateau, assurant qu'ils voulaient premièrement parler au lieutenant, qu'ils seraient toutefois bien aises de voir ce lieu si renommé partout. S'y étant donc acheminés, ils trouvèrent ce cloître situé en une belle plaine, environnée de tous côtés d'agréables collines lesquelles, par-dessus les ornements de la nature, l'art avait tellement revêtues d'arbres fruitiers qu'il semblait ne se pouvoir rien présenter de plus délectable aux yeux, principalement pource que la douceur de l'air, & la bénignité du climat les exemptait de la rigueur de l'hiver, ne les voyant jamais dépouillés de feuilles. Et cette plaine aussi produisait du riz, & autres légumes ensemblement semés, principalement par le moyen d'un ruisseau d'eau vive qui arrosait le milieu de la campagne. Ce temple qui est très grand, se voit sur une certaine colline délicieuse sur toutes les autres, qu'une fontaine d'eau douce, & de grandeur admirable, arrose partout ; auprès d'icelui est ce cloître, dans lequel on dit, que demeurent mille sacrificateurs des idoles, que le bienfait & piété impieuse des ancêtres a rendu seigneurs de ce terroir. Cette maison a eu son origine d'un certain homme nommé *Lusu*, passé environ huit cents ans. Ils disent qu'il florissait en ce lieu en grande réputation de sainteté, qu'une manière de vivre très austère lui avait acquise. Car on raconte qu'il était toujours ceint d'une chaîne de fer sur la chair nue, ayant accoutumé de froisser, à leur façon, légèrement du riz, & puis le cribler tant qu'il suffisait pour le vivre journalier de mille conventuels, ou templiers ; à cause de cette chaîne sa chair était tellement pourrie, qu'il

s'y engendrait quantité de vers, desquels si par hasard aucuns tombaient en terre, il les remettait, disant :

— Te défaut-il quelque chose à ronger ? Pourquoi te prend-il envie de fuir ?

Le corps donc du défunt est gardé en ce lieu, & pour l'honorer, on lui a bâti ce temple magnifique, auquel on accourt en pèlerinage de tous les endroits du royaume. Car il est avec tout ce qui lui appartient fort respecté d'un chacun. Ces ministrots des diables sont divisés en douze demeures, & à chacune y a un chef, outre celui qui préside avec puissance absolue à tout le cloître.

Sitôt donc que les nôtres furent arrivés en ce lieu, & qu'on eut entendu qu'ils venaient de la part du vice-roi pour y demeurer (d'autant p.206 que la renommée du père Matthieu Ricci était parvenue jusqu'à là), ils crurent qu'il était dénommé supérieur de cette maison, pour réformer leurs mœurs dissolues à la règle & forme de vivre des templiers. Car plusieurs d'iceux vivaient de sorte, que non seulement ils étaient enveloppés dans les ordures d'une sale paillardise, & avaient plusieurs enfants, mais encore, ce qui est plus méchant, plusieurs d'iceux rendaient les chemins mal assurés par leurs brigandages. Or tous les sacrificateurs des idoles de tout le royaume sont sujets aux magistrats, ni plus ni moins que le reste du peuple, pource peut-être que la secte des lettrés n'adore pas les idoles, & ne reconnaît pas leurs ministres pour siens. Ayant donc tenu conseil des supérieurs, ils arrêterent de ne montrer aucun lieu aux Pères, qui pût sembler propre pour leur demeure ; néanmoins avec la dissimulation propre aux Chinois, ils allèrent tous au devant du Père, pompeusement revêtus de leurs habits de sacrificature, & firent semblant d'être extrêmement réjouis de sa venue, & lui offrirent courtoisement tout le temple, & que tout ce qui en dépendait était à son service. Or le père Matthieu fut reçu au palais, & au quartier où ils ont accoutumé de recevoir les plus grands mandarins, si quelquefois ils arrivent là ; & dès le premier jour de son arrivée il fut festoyé d'un banquet somptueux, & en après on lui montra les lieux plus remarquables du temple. Icelui était quasi plein

de très grandes idoles, lesquelles étaient faites de cuivre, & autre tel métal, ou de bois, & excellemment enrichies de dorures. Et certes en un seul quartier on en pouvait nombrer jusqu'à cinq cents ; on y voyait aussi plusieurs tours, & dans les tours des cloches d'airain, & en l'une d'icelles y en avait une de fonte, en vérité telle, que tous les nôtres ne se souvenaient pas en avoir vu de semblable en Europe.

On leur montra aussi le corps du templier Lusu, enduit de ce betume luisant des Chinois. Il y en a plusieurs qui nient que ce soit le corps même du défunt, toutefois le commun peuple le croit ainsi, & on le garde en grande révérence. Car au milieu du temple, il y a un lieu relevé auquel on monte avec une échelle fort artificiellement faite, on voit là environ cinquante lampes pendues, mais qui ne sont allumées qu'à certains jours ordonnés.

Nos Pères regardaient tout cela, mais ils étaient regardés aussi. Or rien ne semblait si étrange à ces templiers, que ce qu'ils voyaient nos Pères ne faire aucun honneur à leurs idoles. Car bien que les Chinois n'ajoutent aucune foi aux idoles, ils ne les réprouvent pas pourtant, & ne croient pas que ce soit impiété de s'incliner à iceux. Les nôtres furent bien d'accord avec les supérieurs de ce temple, car ils <sup>p.207</sup> craignaient que la beauté du lieu ne fût trop agréable aux Pères, & les nôtres étaient venus avec entière résolution de refuser tout. Étant donc parvenus au pied de la montagnette, où on voit un bourg fort peuplé de maisons, ils assurent les autres que, s'ils voulaient demeurer en ce lieu, qu'ils choisiraient plutôt leur résidence au bourg que dans le temple.

Enfin les Pères continuant leur chemin vers la ville de Xaucea, le père Almeida ayant mis tout le bagage dans un navire entra dedans ; mais le père Ricci prit le chemin de terre qui était plus court, & marcha avec le serviteur du gouverneur vers la ville ; & le grand maître du temple avec deux autres les accompagna, ou par honneur, ou pour apprendre du gouverneur quel était le commandement du vice-roi.

Étant donc arrivés en la ville, ils vont voir le lieutenant, auquel le père Matthieu rapporta que ce temple ne lui semblait nullement propre pour leur demeure, car il était éloigné de la ville, des lettrés, & des

magistrats, avec lesquels, comme avec leurs semblables, ils avaient accoutumé de vivre. Ces templiers aussi avaient la réputation d'être hommes méchants, auprès desquels il n'estimait pas pouvoir demeurer en sûreté. Il ajouta encore que leur loi, & les livres d'icelle, était toute différente, & qu'ils n'adoraient pas les idoles, mais le seul Seigneur du ciel & de la terre. Le lieutenant à ses paroles resta tout étonné, car il croyait fermement qu'il n'y avait en tout le monde aucune autre loi, ni aucuns caractères pour tout, que ceux dont on se servait en la Chine, & défendait si opiniâtrement cette opinion, qu'il ne pouvait en façon du monde être persuadé du contraire, jusqu'à ce que le père Matthieu tira des heures<sup>7</sup> de sa manche & lui dit, que c'étaient là nos prières, ou nos lettres. Ce qu'ayant vu, il confessa être vaincu. Pendant ceci le maître du temple qui l'avait accompagné survint, & confirma par son rapport toutes les mêmes choses, assurant que le jour de devant le père Matthieu, ayant été par tous les lieux où ils reposaient leurs idoles, n'avait rendu honneur à aucune d'iceux, non pas même à Lusu. Finalement, le lieutenant fut aussi de l'opinion du Père, que les Chinois anciennement n'adoraient aucun idole, que cette sorte avait été introduite ès derniers temps, auquel le grand maître templier non seulement n'osa pas contredire, mais accorda encore plus qu'on ne lui demandait ; savoir que les idoles étaient indignes de tout honneur, mais que les sages du temps passé avaient pris garde que difficilement le peuple pouvait retenir la religion sans images, & pour cela leur avaient présenté ces simulacres à adorer. Ceci ayant véritablement été dit bien à propos par le grand maître, le p.208 gouverneur résolut qu'il fallait rechercher dans la ville une autre demeure pour les nôtres. Ce que les Pères ayant entendu, ils aimèrent mieux affermir les choses encore douteuses par la faveur présente, que de parler de faire leur résidence en la ville de Nanhiu. Cependant, par le conseil du gouverneur, les nôtres visitèrent tous les magistrats de la ville, qui témoignèrent à la vérité en leur endroit plus de courtoisie que ceux de Sciauquin, ou pource qu'ils savaient que le lieutenant le désirait ainsi, ou peut-être pource que les nôtres, étant maintenant plus entendus ès coutumes & cérémonies chinoises, se surpassaient eux-mêmes.

Or, cependant qu'on fait choix d'un lieu pour bâtir les maisons, on leur commanda de se retirer avec tout leur équipage en un autre temple, nommé Quamhiao, de l'autre côté de la rivière vers l'occident. La ville de Xaucea se voit entre deux fleuves navigables qui coulent ici en un. L'un qui arrose la ville de Nanhiu du côté d'orient, l'autre qui vient de la province d'Uquam regarde la ville vers l'occident. Or les murailles de la ville, & les maisons des habitants sont bâties dans le champ que les rivières laissent au milieu. Ce qui est cause qu'ils ne se peuvent pas étendre trop au large, & que de chaque côté ils cherchent à l'autre bord de la rivière des lieux pour bâtir le reste de leurs demeures. Et d'autant que la rive occidentale est plus habitée, il y a un pont de bateaux attachés ensemble. On fait en cette ville le dénombrement de cinq mille familles, & le terroir est principalement fertile en riz, & en fruits ; il y a aussi force poissons, chairs & herbages, mais l'air y est malsain, & le ciel peu bénin. Car tous les ans depuis la mi-octobre jusqu'en décembre, quasi le tiers ou le quart des habitants sont saisis de fièvre tierce, desquels la violence de la maladie emporte plusieurs ; & ceux qui réchappent témoignent longtemps après par leur pâleur quel était le danger du mal ; & l'air n'est pas plus salubre aux étrangers qu'aux naturels du pays. Car bien souvent ceux qui viennent là pour leur négoce meurent dans peu de jours.

Du côté du temple susnommé il y avait un champ fort ample, & où personne n'habitait, qui était assez propre à nos usages. Les courtisans même du lieutenant conseillèrent aux nôtres de le lui demander ; car ce champ était des appartenances du temple, & ainsi au pouvoir des magistrats. Étant donc le lendemain venu au temple pour visiter les nôtres, & traiter de choisir une aire pour leur résidence, ils lui montrèrent ce champ, ce que le lieutenant trouva merveilleusement bon, encore que les supérieurs de ce temple & ceux qui y demeuraient alléguassent beaucoup de raisons, pour n'être pas privés de leur possession, ou n'avoir si proche d'eux des hommes qui annonçaient une loi <sup>p.209</sup> étrangère. Mais tous leurs refus & allégations servirent fort peu, car le lieutenant avertit par écrit le vice-roi que les prêtres étrangers

n'avaient pas voulu demeurer au temple de Nanhoa, & qu'ils demandaient un champ vide du côté du temple de Xaucea, qui est en un terroir hors de la ville du côté du fleuve & de la cité qui regarde l'occident. Cependant, attendant la réponse, le lieutenant voulut que le tout se passât sans faire tort à aucun, & que les nôtres achetassent ce champ autant qu'il serait estimé par les chefs des rues de ces faubourgs, qui furent si malicieux de demander quatre-vingts écus d'or de ce qu'on eût dû avoir pour huit ou dix ; car ils avaient été corrompus par ces sacrificateurs impies par la moitié du prix, qu'ils avaient promis de partager entre eux.

Cependant, la renommée des prêtres étrangers attirait tous les principaux hors de la ville, qu'ils trouvèrent de beaucoup plus débonnaires & courtois que ceux de Sciauquin, & ainsi contractèrent amitié avec plusieurs. Mais, à cause du trop grand abord des visitants, & pour les fâcheries passées, étant venus des jours de mauvais temps, ils tombèrent tous deux en une maladie mortelle, abandonnés quasi de tout secours & sans qu'aucun les servît ou administrât les choses nécessaires à la cure de leur mal. Mais comme ils étaient préparés à la mort, ayant leurs pensées entièrement arrêtées à la fin de leurs travaux, voilà que pour restaurer l'expédition chrétienne du royaume de la Chine, ils sont par la seule volonté de Dieu, & sans aucun autre remède que celui qui leur fut donné du ciel, remis en entière santé, au même temps que l'ordonnance du vice-roi fut apportée par laquelle ce lieu était adjudgé aux nôtres. Et ainsi le lieutenant les mit en possession de ce champ, autorisant l'acquisition d'icelui avec des patentes bien amples. En après, ayant un peu repris les forces affaiblies par la maladie passée, ils commencèrent le bâtiment de leur maison, sans rien payer à ces templiers profanes, d'autant qu'ils avaient excédé les bornes de justice, & de raison, en demandant un prix excessif.

## CHAPITRE II

### On entend à Amacao le retour des Pères. Le Visiteur s'efforce d'établir la résidence de la Chine

@

p.210 Les Pères du collège d'Amacao avaient entendu ce que j'ai raconté ci-dessus par les lettres que le père Matthieu leur avait écrites de la métropolitaine, & que les nôtres, chassés de Sciauquin, devaient arriver dans deux ou trois jours ; & ainsi les voyant harassés de tant de fâcheries & travaux, ils avaient apprêté des chambres & des lits, pour les délasser & récréer religieusement, & les attendaient de jour en jour. Il se trouva néanmoins un prêtre entre tous les autres, le père Ferdinand Martines Portugais, homme de tout temps réputé de sainte vie, & qui portait une singulière affection à l'avancement de la foi en la Chine, aidant de tout son possible ceux de notre Compagnie qui cultivaient cette vigne. Icelui assurait constamment (quoi que les autres disent, ou jugeassent des nôtres chassés de Sciauquin) qu'il n'était pas possible qu'ils retournassent à Amacao ; & même le père François lui demandant la raison pourquoi ils ne viendraient pas, il répondit :

— Et quoi ! Voulez-vous aussi être autant incrédule que tous les autres ? Vous ne verrez certes pas maintenant le père Matthieu.

C'est pourquoi il remplit d'étonnement celui qui l'interrogeait, ne doutant maintenant plus que Dieu ne lui eût révélé quelque chose d'assuré.

Le supérieur, pour éclaircir ceci, envoya un serviteur domestique avec des lettres, qui avait premièrement servi les nôtres à Sciauquin. Il s'en alla en la ville capitale, voire jusqu'à Sciauquin, & ne sut rien apprendre des Pères, sinon qu'étant chassés par le vice-roi, ils avaient navigué vers Canto. Et s'enquêtant par tout le chemin, il n'entendit autre chose & ainsi s'en retourna à Amacao sans rien avancer. Ceci commença à tenir les Pères en doute, craignant qu'il ne leur fût arrivé quelque mal ou par fortune, ou par malveillance. Ils envoient donc un

autre plus avisé, lui commandant de ne retourner pas à Amacao, qu'avec les Pères ou des nouvelles assurées d'iceux. Icelui, étant aussi arrivé à Sciauquin, ne peut entendre autre chose. S'enquêtant donc soigneusement partout & de tous, par fortune, ou plutôt par le bon plaisir de Dieu, il rencontra le même patron du navire, qui étant <sup>p.211</sup> chassés, les avait portés en la provinciale, & étant rappelés à Sciauquin & en après, les avait rendus à Xaucea ; celui-là non seulement lui dit des nouvelles certaines des Pères, mais aussi lui bailla les lettres que les nôtres lui avaient baillées pour porter à Amacao, lesquelles ayant reçues, il s'en retourna fort content d'où il était venu.

Ceux d'Amacao, ayant entendu par ces lettres que les nôtres étaient rétablis en leur nouvelle résidence, ils se mirent tous de cœur & d'âme à s'entreféliciter, & rendre grâces à Dieu. Et le Visiteur, ayant envoyé homme exprès pour consoler les nôtres avec des lettres paternelles, enflamma derechef leurs courages des feux zélés d'un saint désir d'entreprendre des nouveaux labeurs, & les avertit qu'en quelque façon qu'ils pussent, ils établissent leur résidence autre part & ne quittassent pas celle dont la renommée avait navigué déjà en Europe vers le souverain pontife & le roi d'Espagne, & tout le reste du monde chrétien ; l'attente desquels, s'il était possible, il ne fallait pas tromper ; car il lui semblait, selon le cours ordinaire des choses divines, qu'après la stérilité & les peines souffertes de Sciauquin, à l'avenir ils pourraient recueillir avec plus de repos une abondante moisson.

Un peu après notre Visiteur envoya aux Pères deux jeunes hommes nourris & instruits en nos écoles d'Amacao, à leur très grand contentement. L'un s'appelait Sébastien Ferdinand, qui est encore aujourd'hui vivant, l'autre était François Martines, de l'heureuse mort duquel, quasi pour le soutien de la foi, nous parlerons davantage ci-après. Iceux peu après étant reçus en notre Compagnie furent les prémices des religieux de la Chine adoptés en notre famille, & firent leurs ans de probation & exercices pieux en la ville de Xaucea. Les nôtres furent après généreusement secourus par ceux-ci, & surmontèrent avec eux plusieurs travaux, comme on peut apprendre par le discours suivant.

Le même Visiteur fit venir des Indes deux prêtres européens, tous deux portugais, qui, étudiant à Amacao en l'écriture & caractères chinois, attendaient la marée, c'est-à-dire, le vent favorable de la clémence divine, pour le progrès de la religion chrétienne en la Chine. Ceux-là (que je nommerai en quelque autre endroit plus à propos) étant du depuis après quelques années entrés en leur moisson, travaillèrent vaillamment. Or le même Visiteur en même temps donna tel ordre à la provision de la famille, que rien ne semblait maintenant manquer de ce qui y était nécessaire. Cependant, les Pères continuaient leur bâtiment, & à cause des incommodités qu'ils souffraient dans le temple, pressaient l'œuvre tant qu'ils pouvaient. Mais afin de ne donner sujet à aucun de mal parler, ou pour ne laisser <sup>p.212</sup> occasion aux magistrats de dresser leurs banquets en notre maison, ce qu'ils ont accoutumé de faire aux autres cloîtres, ils ne firent au bâtiment de notre maison qu'un étage, & désignèrent quasi l'édifice à la façon des Chinois ; toutefois auprès de la maison ils dressèrent une église en plus grande & meilleure forme. Car ils espéraient bientôt assembler là plusieurs néophytes ; ils ne retinrent pas aussi de truchement dans la maison, parce qu'ils étaient peu fidèlement servis d'iceux. Car ils observaient malicieusement leurs actions, & puis rapportaient tout ce qui se faisait en la maison à ceux de dehors ; l'expérience aussi leur avait fait connaître qu'ils troublaient tous leurs affaires.

Ayant ainsi disposé toutes ces choses & autres semblables que l'usage du passé leur avait apprises, les Pères en peu de temps firent tel avancement qu'ils avaient occasion de croire de n'avoir rien perdu par le départ de Sciauquin ; au contraire ils se réjouissaient d'avoir beaucoup gagné en ce changement, en quoi ils reconnurent que Dieu leur avait suscité les fâcheries & peines passées pour la plus grande gloire de son nom & le bien de l'expédition chrétienne. Cependant notre Visiteur se préparait au voyage du Japon avec les ambassadeurs japonais qui étaient revenus d'Europe. Car les affaires des chrétiens étant là en trouble, à cause de la persécution de l'empereur, requéraient sa présence. Car cet empereur, qu'on appelait Cambaco,

étant indigné contre la religion chrétienne & en après contre les nôtres, les bannissait tous de tout le Japon, les persécutant furieusement, en prenant leurs maisons & renversant leurs églises. Ce qui faisait hâter le Visiteur de retourner au Japon : en partant, il établit le père Édouard recteur du collège d'Amacao, pource principalement qu'il entendait les affaires de la Chine, dont en ce temps la conduite appartenait encore au supérieur d'Amacao. En après il semblait être seul sur tous les autres propre pour bien gouverner, donner ordre aux provisions nécessaires, & avancer cette entreprise.

@

### CHAPITRE III

#### Un fils d'un noble magistrat nommé Kiutaisò, se rend disciple du père Matthieu, & avec lui fait une revue jusqu'en la prochaine ville

@

p.213 Kiutaisò, qu'il nous faudra dorénavant souvent nommer, était fils d'un noble du second ordre des magistrats, qu'on appelle *sciansciu*, natif de la ville de Suceu, & il était aussi lettré. Son père était renommé non seulement pour sa dignité, mais aussi pour avoir été dénommé le premier de trois cents en l'examen des docteurs, qu'on a accoutumé faire tous les trois ans, ce qui en ce royaume apporte non seulement de l'honneur, mais aussi une grande autorité en la république. Icelui depuis, par la subtilité de son bel esprit, & l'intégrité de sa vie, acquit une très grande réputation entre les lettrés de tout le royaume, & ses livres étaient lus de tous avec grande admiration. Ce sien fils dont nous parlons, surpassait aussi tous ses frères en jugement, & s'il eût continué le cours de ses études, sans doute il fût parvenu au suprême degré des sciences ; mais, en la fleur de son âge ayant secoué le joug paternel, par la mort d'icelui étant gâté & corrompu par mauvaises compagnies, il se jette en des précipices divers de vices : & entre autres maladies d'esprit, étant saisi de la manie d'alchimie, donna l'héritage paternel, qui était certes grand & riche, à consumer aux feux, par lesquels mêmes il espérait se forger des grandes richesses ; & ainsi ne pouvant souffrir la pauvreté dans son pays, s'en allait vagabondant par tout le royaume avec sa femme & ses serviteurs, pour aller de tous côtés voir les amis de son père, desquels il assemblait pour reconnaissance de la mémoire du défunt, des présents. D'autres aussi afin d'obtenir des magistrats qui lui étaient amis ce qu'ils espéraient, le sollicitaient par dons de procurer pour eux, & la pauvreté qui chasse volontiers la honte ne l'empêchait pas de les recevoir. Il y en a

quelques-uns entre les Chinois, qui vivent & s'entretiennent par ce moyen, non sans dommage du droit & de la justice.

Il vint donc à Sciauquin vers le vice-roi & le lin-si-tau, celui-là son ami, celui-ci son concitoyen, tous deux souverains magistrats. Mais il fut froidement reçu par iceux. Il fit donc premièrement rencontre des nôtres à Sciauquin ; mais, comme c'était au temps qu'on <sup>p.214</sup> traitait de les chasser, ils eurent peu de fréquentation ensemble. Or, ayant entendu qu'ils s'étaient arrêtés à Xaucea, il se transporta vers eux au temple que j'ai dit, & par la faveur du lieutenant obtint une chambre dans le même cloître, pour plus commodément conférer avec nos Pères.

Un certain jour donc avec un appareil solennel selon la coutume des Chinois, étant garni de dons précieux, il vint vers le père Matthieu, afin de l'élire selon la façon du pays pour son maître. Cela a accoutumé se faire de la manière que nous avons dit au premier livre parlant des coutumes & cérémonies. Le jour suivant, l'ayant invité au festin, il le reçut en sa cellule, & le Père ne put rien refuser de tout cela, non pas même le présent, qui était la plus part de draps de soie ; mais il le récompensa amplement par autres choses de l'Europe, afin qu'il n'estimât que les Pères étaient attirés à enseigner les hommes par avarice. Son principal dessein, encore que du commencement il le tint fort secret, tendait à l'alchimie. Car cette opinion par laquelle on estimait que les nôtres fissent de l'argent, n'était pas encore du tout ôtée de l'esprit des hommes. Mais celui-ci, étant désabusé de cette erreur par la fréquentation ordinaire des nôtres, appliqua son esprit à des sciences plus relevées & plus sérieuses. Il commença par l'arithmétique, qui en méthode & facilité surpasse de beaucoup la chinoise ; car icelle consiste toute en certain instrument de bois auquel des grains ronds enfilés de [fil d'archal](#) sont changés çà & là, pour marquer les nombres. Ce qu'encore que véritablement il soit assuré, est sujet à recevoir facilement de l'abus, & réduit à peu d'espèces d'une science très ample. Il ouït en après la sphère de [Christophe Clavius](#), & les éléments d'Euclide, ce que seulement est contenu au premier livre ; sur la fin il apprit à peindre quasi toutes sortes de figures de cadrans

pour marquer les heures. Il acquit aussi la connaissance des hauteurs des choses par les règles & mesures de la géométrie. Et, pour autant, comme j'ai dit, qu'il était homme d'esprit, & fort expert en l'écriture, il réduisit tout ceci en commentaires d'un langage fort net & élégant, lesquels venant par après à montrer aux mandarins ses amis, à peine pourrait-on croire quelle réputation cela acquit tant à lui qu'à nos Pères, desquels il confessait avoir tout appris. Car tout ce qui lui avait été enseigné ravissait par sa nouveauté tous les Chinois en admiration, de façon qu'il semblait que lui-même ne pouvait en aucune sorte se saouler & contenter d'apprendre. Car il répétait jour & nuit ce qu'il avait ouï, ou ornait ses commencements de figures si belles, qu'ils ne cédaient en rien à ceux de notre <sup>p.215</sup> Europe. Il fit aussi plusieurs instruments, des sphères, astrolabes, cadrans, boîtes d'aimants, instruments de mathématiques, & autres semblables fort élégamment & artistement dressés. Et la matière aussi n'était de rien inférieure à l'œuvre, car ne se contentant pas du bois & du cuivre, il en fit plusieurs d'argent.

Or l'événement montra en après que tout ce travail n'avait pas été mal employé par le père Ricci. Car plusieurs savaient que cet homme noble, qui désirait acquérir la maîtrise par-dessus tous les autres, s'était rendu disciple d'un prêtre étranger, principalement parce qu'il louait magnifiquement toutes les choses d'Europe, soit la loi, soit les sciences ; & non seulement à Xaucea qui n'était quasi qu'un coin du royaume chinois, mais en quelque lieu que ce fût que la fortune le fît voyager, il ne faisait jamais aucune fin de parler de ces choses, ou de les publier avec louanges.

Or quant à ce qui touche la foi chrétienne, où les nôtres principalement visaient, on en traitait tous les jours, mais, afin qu'il pût mieux vaquer à cela, les leçons profanes furent pour quelques jours délaissées, pendant lesquels, comme il désirait, on s'occupa aux discours de la religion ; & afin que vous voyiez avec combien de soin les Chinois traitent de la foi, il vous faut entendre ce qui suit. Il avait réduit en commentaires tous les doutes des conférences passées contre la religion

chrétienne, dont il se ressouvenait, & avait laissé des espaces vides pour écrire les réponses, & ce si proprement, que le père Matthieu en fut à bon droit émerveillé. Car en ces commentaires les principales difficultés & nœuds plus confus des théologiens étaient débattus, mais l'étonnement fut réciproque. Car voyant tous les nœuds déliés, desquels il avait cru qu'aucun seulement ne pourrait être éclairci, il ne savait ce qu'il devait le plus admirer : ou la validité des réponses en des choses très difficiles, ou la facilité qui les rendait si claires & intelligibles. Étant donc convaincu, il tendit alors les mains à la vérité, mais il ne fut pas alors, comme il désirait, reçu au troupeau de Jésus-Christ : d'autant que sa femme légitime étant morte, il tenait en sa place une concubine, laquelle il ne voulait pas renvoyer, parce qu'il n'avait pas d'enfants, ni épouser, parce qu'elle n'était pas de sa qualité. Voilà pourquoi on différa son baptême jusqu'à tant qu'il eût autant de force pour embrasser la vérité, qu'il avait eu de lumière pour la connaître. Mais il ne fut toutefois pas perdu, car après quelques années, ayant eu deux fils d'icelle, il ne douta pas de faire plus d'estime de la fécondité que du sang, & d'appeler la mère de ses enfants sa légitime épouse.

Par le moyen de ce disciple, nos Pères contractèrent une étroite <sup>p.216</sup> amitié avec un des principaux chefs de guerre, que les Chinois appellent *pimpitau*, & avec le gouverneur de la province de Xaucea, son concitoyen, qui était nouvellement venu. Ils commencèrent aussi la même amitié avec ses assesseurs, & le gouverneur de la ville même, & sortant aussi des confins de la ville, ils se rendirent le gouverneur de Nanhiu ami, lequel il avait autrefois eu pour maître d'école domestique. Par le moyen de ces protecteurs principalement, le bon succès de nos affaires prenait accroissement & le mauvais était réparé & tenu en état. Il y a une ville voisine qu'on appelle Inté ; le gouverneur d'icelle sur tous autres voulut être ami des nôtres ; toutes les fois qu'il arrivait qu'il venait en la métropolitaine, il venait voir les nôtres avec grande ostentation & une longue suite de gardes, selon la coutume des magistrats, & les invita souvent fort humainement de l'aller voir en son gouvernement, qui était éloigné de trois ou quatre journées. Mais les

nôtres s'excusaient, alléguant le peu d'affection que le vice-roi leur portait, par le commandement duquel ils s'étaient retirés aux terres de Xaucea. Qu'il leur était donc avis que, pendant qu'il gouvernerait la province, ils ne devaient pas sortir de là ; mais toutefois l'importunité gagna le dessus, quand elle fut jointe à la nécessité. Car les étant venu voir plus courtoisement que de coutume, il les pria instamment de ne dédaigner au moins pas d'aller voir son père, qui avait septante & deux ans, afin de l'instruire.

Et afin qu'il leur persuadât de ce faire, il ajouta certes une chose admirable, de laquelle on peut avec étonnement juger d'une élection divine. Car un certain devin avait dit à ce vieillard quand il était encore enfant, que quand il serait parvenu à l'âge de soixante ans, il épouserait une autre femme, mais qu'en l'an septante-deuxième il serait rencontré d'un étranger, duquel dépendait tout son bonheur & entière félicité. Il avait donc vécu (se contentant d'une seule femme) jusqu'à l'âge soixantième ; icelle étant morte, il s'était remarié pour la seconde fois. Et, étant ensemble avec son fils, qui devait gouverner la ville venu en ces contrées, savoir ce même septante-deuxième an de son âge, il entendit faire tant d'estime de la réputation du prêtre étranger, qu'il ne douta nullement que ce fût le même, que le devin avait dit devoir tenir en sa puissance sa bonne ou mauvaise fortune. C'est pourquoi il avait fort particulièrement recommandé à son fils, de faire en sorte que le prêtre étranger daignât le venir voir, d'autant qu'il était non seulement à cause de son âge, mais aussi par les lois du royaume, enfermé dans l'enclos du palais de son fils, aussi longtemps qu'il gouvernerait la ville, ce qu'on peut voir au premier livre.

p.217 Ici le père Matthieu crut qu'il ne fallait pas résister davantage, & se réjouit en Dieu de ce que peut-être c'était une occasion pour convertir ce vieillard à la foi chrétienne. Lui ayant donc accordé, le gouverneur voulut aller devant, pour ne tenir plus longtemps le désir de son père en suspens. Puis il fit apprêter un bateau fort léger, équipé de toutes choses nécessaires au voyage, pour y recevoir notre Père. Il prit un autre des nôtres avec soi, & Kiutaisò aussi l'accompagna pour

n'interrompre ses études commencées. Ils furent reçus en des chambrettes qu'on avait préparées exprès dans le temple des idoles, toute la ville quasi accourant pour les voir. Les nôtres furent en ce lieu visités par icelui, & solennellement festinés avec plus d'appareil qu'à Xaucea (car c'était le siège de sa propre juridiction), & le lendemain le père Matthieu lui alla rendre les devoirs de visite dans le palais du gouverneur de la ville. Là il rencontra ce vénérable vieillard plein de courtoisie, par lequel il fut reçu comme s'il fût descendu du ciel pour son entière félicité, & ne le voulut laisser de trois jours sortir du palais. Pendant ce temps, quand celui-ci vint à parler de ce qu'il désirait, à savoir de la prédiction de ce devin, le père Ricci lui répondit ainsi :

— Il me semble véritablement que si celui-là a prédit quelque chose de certain, on doit croire par inspiration divine cela s'entendre de notre très sainte religion, pour laquelle annoncer il était venu d'un autre monde.

Par quoi, s'il voulait l'embrasser, il trouverait qu'il n'y avait pas de félicité semblable ; & pource que le vieillard donna à connaître être désireux d'entendre quelle elle était, il commença de lui expliquer les mystères & secrets de la foi chrétienne, dont il fut si ravi, qu'il eût pu à l'instant même être lavé des eaux salutaires du baptême, s'il eût été lors permis à nos Pères de complaire à son désir. Mais ce bon vieillard ne recouvra jamais du depuis ce qui ne lui fut alors accordé : car en après, étant âgé de quatre-vingts ans, il mourut en la province de Nanquin près des siens, sans baptême. Encore qu'on dit qu'il invoqua à sa mort le nom de Dieu & se mit une petite image de notre Sauveur Jésus-Christ sur le cœur, laquelle était de cuivre, que le Père lui avait donnée. Dieu veuille, par sa grâce, que ce qu'il avait entendu lui ait pu profiter en cette angoisse du trépas.

Il avait déjà demeuré quelques jours en la ville, quand le gouverneur par récréation le voulut mener voir une grotte très plaisante. Elle est située dans l'enclos de la ville, & s'appelle *Pelotum*, fort célèbre & renommée, & non sans cause. C'est chose produite de nature, & non faite par art, pleine d'eau, qui a là sa source au

milieu d'une montagne. Car cette caverne est éloignée d'une lieue de la rivière, & est fort abondante en poissons. Quand ils furent venus en ce lieu, le second assesseur de la ville de Nanhiu arriva aussi, mais élevé à une nouvelle dignité. Car il faisait enquête par toute cette contrée avec autorité de Visiteur provincial ; par quoi le gouverneur lui dressa un banquet, selon la coutume, qui dura jusqu'au point du jour, avec musique, bal & aussi comédie, qui prit fin avec le festin. Et, le jour suivant, il s'en retourna à Xaucea avec le même substitut du Visiteur qui le reçut dans son bateau.

Nos affaires, principalement par ces faveurs des magistrats, allaient de bien en mieux & aucun des mandarins de Sciauquin ne venait en cette ville qui ne crût être de son devoir de visiter les Pères ; entre lesquels sur tous autres, le cinquième fils du vice-roi, & le neveu du même, qui passèrent par ce lieu, donnèrent de l'admiration au peuple, d'autant qu'ayant été officieusement salués par les magistrats de la ville, ils ne daignèrent pas descendre pour rendre les compliments de courtoisie, & toutefois mirent pied à terre, avec toute leur suite & équipage, & des grands présents, pour visiter les nôtres. Ce qui surtout fut cause que les habitants de Xaucea entendirent que les nôtres avaient été envoyés & non chassés de là, vu qu'on voyait que les magistrats & la famille du vice-roi les honoraient avec tant d'affection & les visitaient si gracieusement.

@

## CHAPITRE IV

### Le premier trouble & labeur de la résidence de Xaucea, & la venue du père Édouard en cette ville

@

Pendant ce temps l'état de nos affaires était jusqu'alors paisible, principalement par la bienveillance du nouveau gouverneur, qui avec l'aide de notre ami Kiutaisò avait certes écrit un édit fort ample, par lequel il se déclarait le défenseur & protecteur des nôtres. Il voulut qu'on affichât cet édit sur la porte de <sup>p.219</sup> notre maison pour être lu de tous. Mais Dieu ne voulut pas que ce repos fût de durée, afin que cette Église naissante, harassée de peines & travaux, plantât plus profondément ses racines. Car il arriva qu'en ce temps le père Almeida fut affligé d'une grave & dangereuse maladie, de sorte que le père Matthieu trouva bon de le renvoyer à Amacao sous la conduite de l'un des coadjuteurs, pour voir si les médicaments & viandes de notre Europe, qui leur manquaient en ce lieu, pourraient en rien le soulager. L'ayant envoyé, il voulut aussi essayer si par le consentement du gouverneur il ne pourrait subvenir à sa solitude en faisant venir un autre compagnon, tant pour donner loisir au malade de recouvrer la santé & les forces, que principalement aussi pour faire entrer un tiers dans le royaume : car il faisait dessein d'établir encore une autre demeure autre part, afin de rendre la résidence des nôtres plus assurée dans la Chine, quand toute cette expédition ne dépendrait du succès d'une seule maison. Il employa pour ce sujet ce disciple son ami, afin que quand il rencontrerait occasion de parler au gouverneur, lors il verrait être à propos, il tâchât d'obtenir cette grâce.

À peine le Père malade était parti, que voilà le premier orage de la ville de Xaucea qui commence à s'élever. Car comme le père Matthieu voulait enflammer les courages des habitants du feu que Jésus-Christ a envoyé en terre, il résolut au nouvel an, selon la supputation des calendriers chinois, d'exposer quelque chose de nouveau en vue au

peuple pendant les fêtes. Il avait une belle image qu'on lui avait envoyée en don de la Nouvelle Espagne, de laquelle nous avons parlé ci-dessus, qui, ayant été jusqu'à présent enfermée dans l'enclos d'une chapelle, n'avait pas encore été vue de tout le peuple. Il la mit donc dans l'église sur l'autel orné d'images, lampes, & cierges, ce qu'on pouvait voir avec piété & récréation. Sitôt que le peuple en fut averti, ils commencèrent d'accourir de tous côtés, se rendant spectateurs ensemble & admirateurs. Mais le voisinage ingrat récompensa mal la joie & allégresse de cette fête. Car la nuit, il rompirent tout le toit à force de pierres, qu'ils ne cessaient de jeter ; puis, se cachant dans la rue, ils y demeuraient si longtemps couverts du voile de l'obscurité que les nôtres étant sortis pour empêcher cette injure & personne ne comparaisant, ils se rassemblaient & recommençaient leur lapidation plus forte que devant. Ce qui occasionna les serviteurs domestiques, ayant maintenant découvert leurs cachots, de <sup>p.220</sup> se ruer sur eux, pour les chasser. Mais étant accablés de la multitude qui les avait resserrés ensemble au milieu des assaillants, ils les accourèrent très mal, & même en dépouillèrent quelques-uns de leurs habits. Or les nôtres, étant excités par les cris, étaient venus au secours, mais à peine se retirant de bonne heure purent-ils éviter d'être grièvement offensés.

Notre ami Kiutaisò ayant entendu ceci, fut entièrement d'avis, qu'il en fallait avertir le gouverneur. Mais d'autant que le Père désirait d'appeler un autre associé, il ne voulut pas importuner le gouverneur de deux requêtes à la fois, craignant que l'une n'empêchât l'autre. Toutefois l'opinion de notre ami emporta le dessus, auquel il semblait être du tout nécessaire d'étouffer par la punition de cette insolence, celles que l'impunité pourrait provoquer à l'avenir ; autrement, qu'on ne cesserait tous les jours de les molester encore plus grièvement.

Il s'en alla donc le jour suivant voir le gouverneur, & lui dit qu'il demeurerait tous ces jours avec les nôtres, ce qu'il disait afin d'induire le gouverneur de le venir visiter en notre maison, où on pourrait plus commodément traiter de l'une & de l'autre affaire. Et son espérance ne fut pas vaine, car dans peu de jours il vint pour voir notre ami. Or le

gouverneur s'enquêtant comme les affaires se portaient, notre ami lui fit ample récit de l'injure susdite, & ajouta que le père Matthieu, injurieusement traité par cette insolence, n'avait néanmoins pas voulu qu'on en avertît le gouverneur, mais avait résolu de passer patiemment le tout sous silence. Le gouverneur entendant ceci demeura un peu sans parler, car il était plus en colère contre les auteurs de cette offense qu'on ne pourrait penser ; mais, ayant fait appeler tous les domestiques, & les voyant tous blessés, il redoubla aussi son courroux. Ayant donc publié un édit, il commande qu'on lui mène tous les chefs des rues, & leur demande qui était celui qui avait si gravement offensé les étrangers, qu'ils savaient bien être sous sa protection. Comme ils disaient n'en savoir rien, il s'en fallut peu qu'ils ne fussent fouettés sur le même lieu. Mais leur ayant parlé fort rudement, & les ayant aigrement repris, leur faisant selon la coutume jeter des chaînes de fer au col, il les envoya chercher ceux qui avaient commis cette faute, avec commandement de les représenter sans aucun délai à son présidial, pour y être punis selon leur mérite.

Ceci étant ainsi ordonné, il demanda si l'autre Père était guéri de sa maladie ou non. À ce propos, le disciple du père Ricci prit <sup>p.221</sup> occasion de parler, d'appeler un autre des nôtres. Il répondit donc qu'il avait eu recours autre part à des meilleurs médecins & médicaments, & que le père Matthieu pour être seul était plus triste que de coutume ; qu'il avait bien désiré appeler un autre compagnon en sa place, mais, pour le respect qu'il lui portait, il n'avait voulu le faire sans son commandement. Le gouverneur non seulement eut ces propos agréables, mais encore témoigna qu'il serait fort content qu'on en appelât un autre.

Mais revenons aux gardes des rues, que le commandement du gouverneur tenait en grande peine. Car ils savaient bien que ces importuns lapideurs étaient enfants des principaux du quartier de la rivière, qui les avaient jà menacés, s'ils découvraient leur fils, de s'en venger une autre fois sur ceux qui les accuseraient. D'autre part la crainte du gouverneur les pressait ; car c'était chose assurée qu'ils

porteraient la punition du crime, s'ils n'amenaient les vrais auteurs. Cependant, deux de nos domestiques, étant sortis de la maison au désu <sup>1</sup> du Père, attendaient (je ne sais pourquoi) près du pont sur le bord de la rivière, quand voilà deux jeunes hommes de ces lapideurs de nuit qui tombent en leurs mains, lesquels ayant bien reconnus ils saisirent, & les menèrent aux gardes, pour les représenter au gouverneur. De quoi ils furent plus joyeux que les pères des prisonniers, qu'on savait assurément devoir être punis, & que les autres seraient découverts par la rigueur des tortures, d'autant qu'ainsi ils s'exemptaient de la haine qu'ils eussent pu encourir s'ils les eussent accusés eux-mêmes. C'est pourquoi ne pouvant pour lors avoir aucun plus prompt secours, ils vinrent la nuit au père Matthieu & le prièrent humblement avec grandes soumissions de vouloir pardonner à leurs enfants, s'excusant sur la jeunesse, & le suppliaient instamment de ne vouloir passer plus outre. Le père Matthieu après s'être modestement plaint du tort qu'ils lui avaient fait, ajouta qu'il n'avait pas eu envie d'en accuser aucun, ou le faire châtier, mais que cela était venu par autre voie à la connaissance du gouverneur, & qu'il ne savait pas que les serviteurs fussent sortis de la maison, & encore moins qui avait fait prendre ces jeunes hommes au pont, & livrer aux inquisiteurs ; qu'ils procurassent que le tout fût apaisé ; quant à son regard qu'il ne ferait aussi aucune poursuite ; mais s'il était besoin, il intercéderait plutôt pour eux. L'ayant humblement remercié, ils firent tant que les gardes retournèrent au présidial, pour dire que les criminels avaient tellement caché leur offense sous l'obscurité de la nuit que personne n'en avait aucune connaissance. Le gouverneur à ces mots s'enflamma de colère & commanda que l'un fut rudement <sup>p.222</sup> battu & l'autre jeté en prison, dont il n'y avait aucun espoir de sortir, si premièrement ils ne découvraient ceux qui avaient fait le mal, ce qu'enfin, forcés par la peine, ils firent, en nommant sur-le-champ deux qu'on savait avoir été auteurs de l'injure. Ce qui étonna tous les autres, [qui] s'enfuyant çà & là, tachèrent de se sauver. Cependant leurs parents venaient souvent

---

<sup>1</sup> [c.a. : à l'insu.]

en notre maison, pressant à force de prières le père Matthieu de vouloir maintenant apporter quelque secours à la chose presque désespérée. Ce qu'il fit très volontiers, ou ému par sa profession religieuse, ou pour faire voir aux ethniques, auxquels ce fait touchait, que les chrétiens ne rendent pas injure pour injure, ains encore que leur loi enseigne de s'accoutumer à secourir & assister, s'il en est besoin, ceux desquels ils ont reçu outrage. Il fit donc que son disciple ou ami écrivît une requête en son nom, pour par icelle émouvoir le gouverneur à la clémence, & lui-même alla deux ou trois fois au présidial, pour demander grâce, ce qu'enfin, bien qu'à grande peine, il obtint. Mais il fit publier un édit plus rigoureux que le premier, par lequel ayant fait récit de tout le succès de cet affaire, il défendait très expressément & sous grièves peines que personne n'eût à tirer cette impunité en exemple ; car si quelque autre attentait à l'avenir le semblable, il pouvait s'assurer qu'il n'y aurait faveur ou intercession aucune qui le pût exempter du supplice.

Or ayant ceux d'Amacao entendu qu'on permettait à un autre père d'entrer au royaume, le recteur du collège voulut se servir de cette permission, non pour demeurer toujours avec le père Ricci, mais pour être avec cette occasion Visiteur de cette expédition, ce qu'il fit sans qu'aucun lui donnât empêchement, au grand soulagement de tous les deux, & non moindre avancement de la foi chrétienne. Et, quand il fut de retour, encore que le père Almeida ne fut pas encore du tout guéri de sa fièvre, toutefois son zèle & son désir de retourner en sa résidence délaissée était si grand qu'il obtint avec importunité permission d'y aller, pour l'espérance qu'on avait (lui accordant son désir) de le voir plus tôt recouvrer force & santé, pour la joie qu'il en recevrait.

Mais il ne faut pas oublier ce qui au retour est arrivé au recteur du collège d'Amacao. Car étant abordé à Ansan (c'est une ville éloignée d'une lieue d'Amacao) il fut décelé au gouverneur, d'autant qu'étant homme étranger il était entré au royaume de la Chine sans aucune permission des magistrats. Il est donc pris, & retenu quelques jours, jusqu'à ce que ceux de Xaucea & d'Amacao étant avertis le secoururent d'une part & d'autre ; car le père Matthieu obtint une attestation

publique, par laquelle était déclaré qu'il était venu à Xaucea avec p.223 permission des magistrats, & qu'il était innocent, & que rien ne devait l'empêcher de retourner aux siens à Amacao. Mais, devant que cet écrit fût été rapporté, les magistrats d'Amacao, qui gouvernent les Chinois mêlés parmi les Portugais, avaient attesté le même, & fait que le gouverneur laissât aller le Père. Mais, comme il était d'un naturel farouche & ennemi des Européens, il bailla un serviteur pour accompagner le Père, & en ayant fait cruellement battre deux autres devant son siège, il les renvoya à Xaucea avec un sergent, & ne fut jamais possible de l'induire à les laisser aller à Amacao.

@

## CHAPITRE V

### Le père Antoine Almeida meurt, le père François de Petris est mis en sa place

@

Le père Antoine Almeida, outre la faible complexion de son corps, n'avait pas encore entièrement recouvert les forces débilitées de la précédente maladie. C'est pourquoi au mois d'octobre il retomba si subitement & si grièvement malade, qu'il n'y eut aucun moyen de le renvoyer au collège d'Amacao. Par quoi il mourut dans le 8<sup>e</sup> jour, le 17 d'octobre.

Il faut que je me console au deuil de ce laboureur de la vigne du Seigneur en faisant un bref récit de la sainteté de ce personnage. Il était Portugais, d'un lieu nommé Francoso, & était parvenu environ jusqu'au trente-cinquième de son âge, la plus grand'part desquelles années il avait employée en notre ordre. Et en vérité, dès son noviciat, il donna des grands témoignages de son zèle, & des exemples signalés de sa vertu. Ce qui fut cause qu'il acquit une grande réputation de sainteté à l'endroit d'un chacun, & avait grand crédit partout où les supérieurs l'envoyaient. Il obtint en Portugal avec grande instance d'être envoyé aux Indes, afin de satisfaire aux désirs dont il brûlait d'agir, ou de patir. Or, étant arrivé à Goa, il déclara aux supérieurs combien il était désireux d'être employé à quelque difficile expédition chrétienne, car il croyait être trop à son aise & trop bien nourri dans les collèges, & appelait la sobriété religieuse, délices. Et son espoir ne le trompa pas ; car ses supérieurs ayant remarqué en lui autant de belles qualités d'esprit, que d'ardents désirs, notre Visiteur l'appela à des grandes espérances (j'appelle ainsi avec raison l'expédition chinoise) & le donna pour compagnon au père Édouard, qui en ce même temps <sup>p.224</sup> gouvernait le collège d'Amacao. Il fut plus qu'on n'eût pu croire tellement réjoui de cette élection, qu'il semble que nul autre que lui-même ne le saurait bien exprimer par paroles, qui a écrit une lettre fort

digne & élégante sur ce sujet à ceux de la Compagnie. On ne doit toutefois passer sous silence le dire remarquable d'icelui touchant cette chose. Car comme ceux de notre Compagnie traitaient à Amacao des moyens de le faire entrer dans le royaume de la Chine (car en ce temps qu'on ne savait encore pas bien leurs coutumes & lettres l'entrée était plus difficile), il donna avis du moyen que le zèle lui enseignait, pour ne sembler extravagant. Car il pria qu'on le livrât en servitude à quelque magistrat, ce que certes il aurait fait, si les supérieurs lui eussent permis. Et, au voyage qu'il fit avec le père Ruggerius en la province de Cechian, voyant qu'il n'était pas réussi selon leur désir, à grand-peine lui pouvait-on persuader de s'en retourner. C'est pourquoi il demandait & pria de toute son affection qu'on le laissât demeurer seul en cette province, qu'il trouverait le moyen d'y demeurer caché en sûreté, & ne voulut jamais sortir que par le commandement exprès qu'on lui en fit par l'autorité de l'obédience.

Il était si assidu à prier Dieu, & âpre à châtier son faible corps, qu'il fallait toujours que le supérieur prît garde qu'il n'excédât les bornes de la prudence. Le supérieur, certain jour, lui demanda quelles prières il récitait, & il trouva qu'outre l'office sacerdotal ordinaire, il ajoutait quasi toutes les prières qui sont contenues dans le bréviaire, sans plusieurs autres indices de piété qu'on remarquait journellement en lui ; dont on pourrait s'étonner du peu de temps qui lui restait pour l'étude. On lui commanda donc que, se contentant de l'office ordinaire, il donnât le reste du temps aux études ; mais il obtint par une sainte opiniâtreté qu'au moins il ne lui fût défendu d'ajouter à la forme des prières ecclésiastiques l'office de Notre-Dame, qu'il avait accoutumé de réciter dès son enfance.

Tous ses discours étaient de Dieu & des choses pieuses, en quoi il était si vif que tous ceux qui l'entendaient, n'en étaient pas moins émus que lui-même. Il a toujours porté une très grande dévotion & révérence au très saint sacrement, & devant qu'il reçût les ordres sacrés, toutes les fois qu'il pouvait, ayant eu permission, il se repaissait de ce pain céleste, ne se contentant pas de ce que les règles & statuts de la

Compagnie exigent de chacun. Étant ès collèges, on ne pouvait le retirer de l'autel sur lequel on garde cette nourriture sacrée des âmes. Il se plaisait extrêmement & faisait délices de servir à celui qui célébrait, & entendait tout autant d'autres messes qu'il pouvait, même aussi pendant qu'il séjournait <sup>p.225</sup> en ce royaume.

Il a principalement montré cette sienne dévotion pendant cette maladie, car il avait accoutumé, toutes les fois qu'il arrivait à son faible corps quelque accident plus dangereux & extraordinaire, sur la fin de la sainte messe, de dire tendrement adieu à son Seigneur, comme s'il n'eût jamais plus dû sacrifier. En cette soudaine rechute de maladie il n'avait pu ce faire, c'est pourquoi il était assez en peine ; car ayant grand soin de pouvoir recevoir le viatique d'un tel voyage, il le désira & demanda très affectionnément la nuit même qu'il mourut. Mais, en ce temps, ce gage sacré ne se gardait pas encore en notre église. Il fallait donc attendre le matin, lorsque son associé pourrait célébrer le saint sacrifice. Et ainsi toutes les pensées du malade tendaient à ce bien qu'il attendait ; maintenant (encore qu'il ne put quasi plus parler) il pria son associé de lui apporter le viatique qu'il avait demandé, ayant encore les sens entiers, maintenant il le faisait ressouvenir que par l'autorité des docteurs il était permis de tellement prévenir le point du jour, que la messe s'achevât au commencement d'icelui. Mais le Seigneur aima mieux se faire entièrement voir à lui tel qu'il est, que comme en un miroir ou énigme (afin que je parle ainsi) sous le voile d'un petit pain. Car il est mort devant que de pouvoir (à cause de la nuit) être repu de ce pain salutaire. Ce que voyant bien lui-même, il voulut qu'on le couchât par terre, où discourant doucement avec Jésus-Christ crucifié, il passa de cette vie à l'autre.

Après qu'il fut saintement trépassé, on trouva dans son coffret quelques petits commentaires écrits de sa propre main, dans lesquels il réduisait tout ce que pendant tout le jour il avait conçu de bon ou de mauvais dans l'âme ; là on lisait les suggestions mauvaises du diable & là aussi on voyait ses conceptions spirituelles, afin qu'il pût fidèlement rapporter le tout à son supérieur ou à son confesseur. Et certes on

pourrait dignement tirer de ces livrets plusieurs beaux préceptes de la vie religieuse, pour le bien & instruction des autres. On voit aussi par ceci avec quelle étude infatigable ce serviteur de Dieu aspirait au comble d'une vie plus parfaite.

Les nôtres ont longtemps pleuré sa mort, regrettant la perte d'un si bon Père & si soigneux laboureur du champ de l'Église ; mais enfin, se consolant eux-mêmes par l'espérance certaine qu'on doit avoir qu'il procure au ciel pour le bien de cette expédition chrétienne, l'avancement des affaires de la Chine, leur douleur s'est adoucie. Les amis certes accoururent amicalement pour le pleurer selon la coutume, mais ils ne trouvaient pas bon que les nôtres ne témoignaient leur tristesse en aucun temps par l'habit de deuil. Mais sitôt qu'ils eurent entendu que nos religieux, <sup>p.226</sup> dès qu'ils se sont dédiés au service divin, sont tenus pour morts, & qu'ils méprisent cette mort qui est la porte d'une meilleure vie, alors, selon la facilité de l'esprit chinois, ils restèrent contents. Toutefois on donna ordre que cependant les serviteurs domestiques marchassent revêtus de l'habit blanc de deuil, comme ils ont accoutumé, jusques à ce que les visites de ses amis fussent cessées. Or parce que les Chinois ont accoutumé d'honorer les défunts d'un cercueil précieux, on fit en sorte que ni le peu d'ornement offensât le peuple ni la modestie religieuse fût offensée.

Mais d'autant que ce n'est pas la coutume d'enterrer les corps morts dans les églises, d'autant que par après chacun se retiendrait d'y entrer, & qu'aussi les nôtres ne voulaient pas à la façon chinoise élire leur sépulture en quelque montagne voisine, le corps mort fut gardé dans notre maison en un cercueil enduit de betume chinois, jusqu'à ce qu'on résolût ce que le recteur d'Amacao voudrait être fait de ceci. Qui, ayant entendu le trépas heureux de ce Père, substitua aussitôt en la place du défunt le père François de Pétris, quasi semblable en toutes choses au premier, si ce n'est qu'il était plus fort & vigoureux. Et, pour le faire entrer, la permission ne fut ni attendue ni demandée. Car il arriva au temps que, tous les esprits étant occupés, personne n'y apporta de la résistance. Car ce vice-roi, qui avait chassé les nôtres,

passait pendant ce temps par Xaucea, étant appelé en cour pour être élevé à plus grande dignité. Le père Matthieu, l'allant visiter, mena quant & soi son compagnon venu de nouveau, & ceci se faisant publiquement à la vue de toute la cité, le peuple crut que son associé était connu du vice-roi, parce qu'il le visitait avec lui.

Le vice-roi reçut le père Matthieu fort humainement, & lui demanda amiablement comme il se trouvait à Xaucea, & pourquoi il n'avait pas trouvé bon de demeurer au temple renommé de Nanhoa. Il lui donna aussi des livres qu'il avait mis en lumière en présence de tout le peuple : toutes lesquelles choses ne servirent pas de peu pour l'avancement du christianisme. Car nous rapportons en tout lieu à cette fin l'amitié des magistrats. Ce vice-roi avait été par l'entremise de ses amis à force de présents, & autres ruses & tromperies élevé plus haut. Mais enfin, le Visiteur provincial ayant découvert plusieurs de ses mauvais [déportements](#)<sup>2</sup> & injustices, étant jà à mi-chemin, il fut averti qu'il était débouté de tout office, & mis à l'amende de quarante mille écus payables au trésor du roi, pour satisfaire ses larcins publics ; & ainsi tout ce qu'il portait avec soi fut confisqué, & tant lui, que ses enfants furent réduits à une extrême pauvreté. Mais la main vengeresse de Dieu ne s'arrêta pas encore ici, car à même temps, un ulcère très sale parut en son <sup>p.227</sup> corps, auquel l'âge penchant déjà à la vieillesse ne put résister ; & ainsi en l'extrême agonie débattant avec la mort, il demanda un verre d'eau, qu'il n'obtint jamais de ses enfants, ni de ses serviteurs [empêchés](#)<sup>4</sup> à piller les meubles domestiques. Et ainsi, proférant souvent à haut cri ces paroles *labeurs, labeurs*, il mourut. Par cette mort Dieu semble avoir en cette vie aussi bien vengé les autres injures rendues à plusieurs, comme le tort fait à ses serviteurs, ès maisons & églises desquels il avait élevé plusieurs simulacres des diables, & fait tailler une inscription en un marbre par laquelle on voit l'origine de cette église, & ce qu'il avait délibéré d'en faire ; & non loin d'icelle il s'est fait bâtir un temple, dans lequel il pût selon la coutume mettre sa statue.

Et, pour autant que nous avons encore fait mention de Sciauquin, je dirai la cause que la renommée avait publiée de notre bannissement, laquelle peut-être à grand-peine les siècles à venir pourront éteindre. Car on racontait une fable signalée, laquelle est portée partout pour la même vérité. Car ils disent que les nôtres étant appelés par le vice-roi, ne voulurent jamais par contrainte aucune déclarer les règles & secrets de l'alchimie, assurant qu'une chose de si grand prix ne devait pas être enseignée par force ; de quoi le vice-roi étant indigné, les avait chassés de leurs maisons, ce qu'ils disent être une grande injustice au vice-roi, déclarant les nôtres innocents de toute coulpe. Ces opinions & autres semblables mensonges touchant les prêtres européens non seulement avec rumeurs incertaines courent par tout le royaume, mais encore sont recommandés à la mémoire de tous les siècles à venir par livres imprimés, & avec tant d'autorité, & réputation de vérité entre le peuple, qu'à peine semble-il qu'on les puisse désormais tenir pour mensonges ; ce que, bien qu'il soit entièrement éloigné de notre profession, n'est toutefois pas écrit par les Chinois pour nous blâmer, mais plutôt ils égalent en cela les nôtres à leurs ancêtres qu'ils ont mis au rang des saints.

@

## CHAPITRE VI

### Le père Matthieu fait une course en la ville de Nanhiu, où il en gagne quelques-uns à Jésus-Christ

@

p.228 Un certain marchand de la ville de Taicho, en la province de Chiansi, demeurait en la ville de Nanhiu, lequel s'appelait *Cosunhoa*, & entretenait une grande famille pour les affaires de son trafic, quasi de quarante personnes. Or il était très adonné au culte des idoles des faux dieux, au service desquels il consumait sa vie, macérant son corps par l'abstinence chinoise, c'est-à-dire s'abstenant de manger de la chair, poissons, œufs & lait, se nourrissant seulement d'herbes, légumes, riz & autres gâteaux de farine ; à cette grande austérité de jeûnes il ajoutait un très grand soin de pouvoir acquérir le salut qu'il espérait en l'autre vie, & jusqu'à lors n'avait pu trouver parmi la multitude des sectes des Chinois aucune religion qui lui semblât être vraie. Icelui donc (je ne sais pour quel affaire) vint à se rencontrer à Nanhiu avec notre ami Kiutaisò, qui lors demeurait quasi le plus souvent en cette ville, & y tenait sa concubine. Étant donc certain jour tombé en propos de religion, il apprit d'icelui qu'il y avait à Xaucea des prêtres étrangers du Grand Occident (car les Chinois appellent ainsi aujourd'hui l'Europe) ; qu'iceux montraient le vrai chemin d'acquérir au ciel une félicité éternelle ; il l'admonestait aussi de se transporter jusqu'en ce lieu, que son âge de soixante ans requérait maintenant qu'il pensât à l'autre vie. Étant particulièrement instruit de nos affaires, il vint à Xaucea, & fut reçu par les nôtres dans la maison avec beaucoup d'affection & bienveillance, tant pour sa considération que pour l'amour de l'ami qui l'avait envoyé. Quand donc il eut déclaré au père Matthieu pourquoi il était envoyé, il trouva encore plus qu'il n'espérait. Car étant illuminé de la lumière divine, il recevait avec un ressentiment merveilleux de piété tout ce qu'on lui disait plus avant dans l'âme que dans les oreilles, & toutes les fois qu'il entendait du Père quelque chose qui lui plaisait, il se

levait, puis courbant les genoux, le remerciant, il portait le front jusqu'en terre ; & d'autant qu'il était d'un naturel fort doux & débonnaire, & du tout affable, il s'était très étroitement acquis l'amitié de tous les domestiques. Étant donc suffisamment informé des mystères de notre foi, il <sup>p.229</sup> effaça les taches de sa vie passée par les eaux sacrées du baptême, & fut appelé Joseph. Et pour autant qu'en la secte des idoles il s'était souvent adonné aux exercices profanes dont elle use, il demanda au Père quelle sorte d'exercice religieux notre foi proposait. À cette occasion le père Matthieu le fit exercer ès méditations de la première semaine, tirées d'un livret du bienheureux père Ignace, si heureusement qu'il semblait maintenant n'être plus novice, mais ancien religieux. Il demeura un mois près de nous & voulait y demeurer davantage, s'il n'eût été rappelé en sa maison pour la nécessité de ses affaires ; il s'en alla enfin, mais bien instruit, & en après, revenant à Xaucea, il remettait de plus en plus en mémoire tout ce qu'il avait appris, & réformait sa vie par nouvelles institutions.

L'an de notre salut mille cinq cent nonante-deux, pendant les jours des jeûnes accoutumés, auxquels le nouvel an des Chinois était échu, les nôtres selon la coutume envoyèrent un présent à leur ami Kiutaisò, duquel il fut si réjoui, qu'il ne fit aucune difficulté de venir lui-même avec un autre présent à Xaucea. Le père Matthieu se servit de cette occasion pour faire un voyage jusqu'au lieu, auquel il avait jà passé longtemps, désiré faire une course. Car il y avait en cette ville de Nanhiu une banque de la province de Canto, en la province de Chiansi, & le lieutenant du gouverneur qui commandait à la ville, duquel les Pères avaient été aidés à Xaucea, semblait favoriser à ce voyage. De plus le Père désirait d'assembler au giron de l'Église la famille de Joseph. Kiutaisò voulut aller devant pour avertir le gouverneur & faire savoir à plusieurs autres qui désiraient de voir les nôtres, leur venue. Peu après donc, comme le Père suivait Kiutaisò, Joseph & plusieurs autres lui allant au devant le reçurent en chemin, étant encore fort éloigné de la ville. Il avait jà préparé la demeure du Père dans sa maison, mais Kiutaisò emporta le dessus, pource principalement que

les mandarins & lettrés viendraient plus volontiers dans sa maison qu'en celle d'un marchand. Enfin on arriva en la ville & le père Matthieu s'en alla vers le lieutenant du gouverneur, duquel étant fort courtoisement reçu dans l'intérieur du palais, il discourut longtemps avec lui de diverses choses. Ce même jour, le magistrat rendit le devoir de visite au Père avec l'appareil & cérémonies dont les magistrats ont accoutumé user en leurs juridictions en visitant les lettrés. Kiutaisò avait apprêté un banquet somptueux pour le recevoir. Tous les plus grands & qualifiés de la ville suivirent l'exemple du gouverneur, de sorte qu'on ne put croire que quasi aucun y manquât. Lorsque le père Matthieu selon la coutume allait <sup>p.230</sup> rendre à chacun le même devoir, non seulement toute la famille, mais encore tout le voisinage accourut pour le voir, & la presse de ceux qui accouraient au spectacle fut si grande, qu'il fallut le porter couvert sur une selle à bras aussi longtemps qu'il séjourna en cette ville. Car autrement il n'y avait aucun moyen d'avoir place pour passer. Mais cela aussi ne fut pas assez, car les uns ouvraient doucement la courtine de la litière, les autres suivaient afin de le voir sortant de la selle.

Les compliments & officieux devoirs avec les festins des amis avaient quelques jours à regret détenu le Père occupé, mais le tumulte de la nouveauté étant jà un peu apaisé, il alla de la maison de Kiutaisò au logis de Joseph, où il séjourna plus volontiers, & avec plus d'utilité, en cette maison, encore que l'affluence du peuple fût aussi grande : bien que moindre en dignité, elle surpassait toutefois au soin de son salut & au désir d'entendre parler des choses divines. Car le père Matthieu employait en cela les jours entiers, de sorte qu'à peine lui restait-il du temps, pour la réfection nécessaire, & pour l'office divin. Et même la nuit il ne manquait pas d'auditeurs, jusqu'à heure bien haute, & fallait même qu'ils passassent la nuit dans la maison de Joseph.

En cet endroit de la maison où notre père était logé, outre les chambres y avait aussi une certaine salle ; en icelle on avait dressé un autel, sur lequel on sacrifiait environ le point du jour, & en après, en ce même lieu, on discourait des choses divines, ayant premièrement rendu

au père les compliments d'honneur qu'on tient être les plus grands entre la civilité chinoise. Et en vérité déjà Joseph de nouveau converti, étant devenu trompette de la parole de Dieu, avait publié beaucoup de choses pour la recommandation de notre foi. De tout le nombre des auditeurs, il n'y eut que six choisis pour être reçus au nombre des chrétiens, étant assez instruits aux mystères de notre foi ; les autres, qui se trouvèrent de bonne volonté mis au rang des catéchumènes, différèrent à un autre temps leur entrée en la religion chrétienne. À ceux-ci furent ajoutés quatre fils de Joseph. Ce champ nouvellement cultivé promettait une plus grande moisson, si le père Matthieu eût pu être plus longtemps absent de la maison. Ceci néanmoins arriva fort commodément pour beaucoup de considérations. Car quand les nôtres en après passaient plus avant dans le royaume, ils trouvèrent toujours beaucoup de secours en ces convertis, pour passer cette montagne qui est entre deux rivières. Mais laissant ce voyage, revenons aux affaires de Xaucea.

Le terroir de Xaucea donna aussi quelques fruits, car pendant ce temps <sup>p.231</sup> quelques convertis passèrent de la tyrannie des faux dieux au camp de Jésus-Christ ; & ceux-là principalement auxquels fut permis de demeurer près de nous montrèrent un grand zèle à son service. En vérité on sait assurément que l'un d'iceux, ayant été rudement battu par son père, ne put toutefois jamais être porté à rendre honneur aux simulacres prodigieux des démons, ce qu'il faisait auparavant. Les autres, entrant secrètement dans les temples, coupaient les pieds & les mains aux idoles. Le père Matthieu ayant été averti de cela, le défendit sévèrement, de peur que, si la chose venait par quelque indice à être découverte, elle n'excitât quelque tumulte. Mais cela aussi ne fut pas suffisant pour les retenir ; car un petit enfant de nos serviteurs domestiques naguère régénéré à la sainte fontaine du baptême, déroba un idole dans le temple & l'emporta à la maison, sans que personne qui soit en sût rien ; mais, pource qu'il craignait d'être battu, se ressouvenant de la défense naguère faite qu'il avait transgressée, quand tous les autres se furent retirés pour aller dormir, il le jeta

secrètement dans le foyer de la cuisine : mais d'autant qu'il était d'un bois odorant, l'odeur qui en provenait le découvrit. Par quoi un de nos Frères qui avait soin du ménage & faisait à ces heures une revue par la maison, suivant la senteur, trouva que le misérable dieu ardaient en terre de flammes plus douces que ne sont celles dont il est brûlé ès enfers. Cela fut rapporté au Père & le petit larron reconnu, mais non puni. Car le Père, pardonnant à son âge ou à son zèle, ne disait mot & ne faisait pas semblant de l'avoir su. Un autre des serviteurs domestiques non encore converti, mais toutefois catéchumène, étant allé avec les autres promener en la proche montagne, ils trouvèrent un temple en un lieu désert ; un des chrétiens, prenant un idole le tira hors du temple, & se tournant vers le catéchumène :

— Or sus, dit-il, adorez aussi ce votre dieu.

Icelui, confus de honte, au lieu de l'honorer creusa une fosse & ensevelit là cette déité muette, pour être mangée des vers.

Il est arrivé beaucoup d'autres choses, mais je les laisse, pource qu'elles sont quasi de semblable sujet. Ceci suffise pour faire voir le zèle des nouveaux chrétiens, & la haine qu'ils portent aux faux dieux que naguère ils adoraient.

@

## CHAPITRE VII

Les larrons entrent de nuit dans la maison, blessent les deux Pères, & étant condamnés par les juges, sont délivrés par le secours des nôtres

@

p.232 Au mois de juillet, certaine nuit qu'on faisait noces, les larrons entrèrent avec armes dans notre maison : les coadjuteurs & domestiques étant éveillés au bruit crurent que quelques larronneaux sans armes s'étaient coulés dans la basse-cour ; par quoi ils ouvrirent indiscrètement les portes de dedans la maison, croyant qu'ils s'enfuiraient à la seule vue des nôtres. Et voilà que, trompés par l'obscurité de la nuit, ils entrent au milieu des larrons, pensant que ce fussent serviteurs de la maison ; & d'autant qu'ils étaient supérieurs en armes & en nombre, ils blessèrent fort deux ou trois des serviteurs & non eux seulement, mais aussi le père François reçut une grande blessure en la tête, d'une hache moyenne. Le père Matthieu, ayant fait allumer des torches, voyant que peu de gens sans armes ne pouvaient pas résister à grand nombre d'hommes armés, tâcha de se retirer avec les siens dans la maison, mais les voleurs s'en prirent garde & jetèrent leurs javelots au travers de la porte, afin qu'on ne la pût fermer. Or les autres avaient si mal pourvu toute la maison qu'ils n'y purent pas seulement en ce tumulte trouver un bâton. Le Père donc, défendant l'entrée comme il pouvait, repoussait ceux qui voulaient entrer plutôt par menaces que des mains ; mais toutefois il fut aussi blessé en l'une des mains, ce qui fut cause que chacun se retira de bonne heure en sa chambrette. Étant donc entrés dans l'intérieur de la maison, ils dressèrent aussi leurs efforts contre ces cellules, mais ils furent arrêtés dehors par les portes fermées à bonnes serrures.

Cependant, un certain jeune homme qui étudiait en notre maison monta au second étage, duquel il jetait des tables & du bois sur les larrons. Mais le père Matthieu, sautant d'une fenêtre dans un petit

jardin de la maison, se démit le pied de telle sorte qu'il lui fut impossible de passer en la rue pour appeler les gardes ; il commença toutefois à crier hautement de ce lieu & appeler le secours des voisins. Mais ces voisins mêmes, coupables de tout ce fait, avaient conspiré ensemble avec les larrons. Et néanmoins cela épouvanta <sup>p.233</sup> ces voleurs, & non moins la grêle du bois qui tombait sur leurs têtes. Et ainsi s'en allèrent sans avoir rien dérobé & se retirèrent au cloître du temple voisin, d'où aussi l'on disait qu'ils étaient sortis.

Cette insolence sembla aux nôtres être intolérable. Par quoi ils avertirent le matin le quatrième assesseur du gouverneur, qui pour lors gouvernait la ville, de ce que par force on avait attenté contre eux. Ce mandarin étant gravement indigné, que principalement au temps de son gouvernement les voleurs avaient osé attenter un tel effort sous les murailles de la ville, commença à penser par quel moyen il pourrait découvrir les coupables. Or, d'autant que les voisins n'avaient pas daigné accourir au bruit, il tira de là (non sans raison) des conjectures qu'il fallait que les larrons fussent sortis du voisinage. Il en fit donc appeler quelques-uns d'iceux, & en mit un qui était plus proche sur la gêne, promettant de lui pardonner s'il déclarait les criminels. Celui-là donc s'accusa soi-même, & tous ses complices, qu'on reconnut tous être berlandiers <sup>1</sup> & quelques-uns aussi de ces lapideurs de l'an passé. Par la confession de ce crime eux & leurs parents furent saisis de grande crainte, & confus de honte ; car il y en avait quelques-uns dénommés qui n'étaient pas des moindres familles.

Le lieutenant donc du gouverneur, ayant su le tout commanda que nos Pères accusassent les criminels à la façon accoutumée, ce qu'ils firent à regret, mais si légèrement, que même ils confessaient qu'ils n'avaient rien dérobé ; sur la fin aussi de leur accusation, ils priaient le gouverneur qu'il lui plût ou leur pardonner, ou les punir doucement. En quoi ils étaient du tout différents de l'humeur des Chinois en leurs procédures. Car les accusateurs non seulement augmentent le forfait, mais encore en cas semblable se plaignent contre la vérité beaucoup de

---

<sup>1</sup> [c.a. : ici, fauteur de trouble, plus que [tenancier de tripot](#).]

choses leur avoir été dérobées, voulant tirer du gain de leur accusation. Le lieutenant voyant cette requête, & approuvant grandement la vertu des Pères, resta tout étonné ; mais néanmoins ne fut pas peut-être pour cela moins irrité contre les larrons, car il ne pouvait souffrir que des hommes si modestes fussent troublés & injuriés. Par quoi il commanda qu'on les amenât tous liés devant son siège présidial : car remettant tout leur espoir en la forme légère de l'accusation & aux promesses que les Pères avaient accordées aux prières de leurs parents, ils n'avaient pas pris la fuite. Deux ou trois d'iceux étant mis à la question, au premier tour de gêne, confessèrent tout. Par hasard le chapeau de l'un de ces larrons était tombé lorsqu'ils forçaient la maison ; les nôtres à la première accusation l'avaient baillé au lieutenant. Par quoi en jugement on l'éprouva sur toutes les têtes des p.<sup>234</sup> coupables, & fut trouvé qu'il était du tout propre & bien séant à l'un d'iceux, car les chapeaux des Chinois étant assez étroits sont mis par force sur la tête & ne conviennent pas aisément à la tête d'un autre. Ainsi donc le criminel fut reconnu par son chapeau, & aussi par mille autres indices ; & par la confession propre des accusés tout fut découvert. Il donna donc cet arrêt contre eux : que celui qui avait été chef & auteur de ce crime mourrait, & commanda que les autres fussent envoyés en galère, ou réduits en servitude parmi les esclaves du roi, ordonnant ainsi la punition selon la faute d'un chacun.

Nos Pères furent attristés de cette procédure & condamnation : car c'est chose odieuse de punir des citoyens à l'occasion des étrangers. Et était chose dangereuse de se rendre leurs parents ennemis ; & encore il semblait être ignominieux que les habitants de delà la rivière fussent appelés larrons par ceux qui demeuraient deçà. Mais outre tout ceci il était encore plus fâcheux aux nôtres de courir avec les coupables de présidial en présidial ; car ce jugement ne dépendait pas du seul lieutenant, ains il fallait que plusieurs magistrats examinassent ce fait & confirmassent la sentence. Et encore cela était plus incommode, que les plaies n'étaient pas encore guéries. Et cela seul vint bien à propos, qu'il fallut que le Père à cette occasion fît un voyage à Sciauquin, afin que

l'arrêt donné à Xaucea fût confirmé en la ville vice-royale par quelque souverain magistrat. Ce qu'il fit volontiers, afin que tout fût vu être confessé, prouvé & éclairci. Ce voyage, dis-je, ne vint pas mal à propos pour visiter ces nouveaux convertis orphelins de leurs docteurs & pères spirituels, ce qui n'arriva pas sans fruit. Car encore que plusieurs d'iceux étaient venus à Xaucea & à Amacao pour voir les nôtres, & se confirmer d'autant plus eux-mêmes en la foi qu'ils avaient reçue, les autres toutefois, restant la plupart sans culture, devenaient sauvages. Quelques enfants de ces nouveaux chrétiens effacèrent la coulpe originelle, par le saint sacrement de baptême. Et, étant tous encouragés de demeurer constants en la foi, ils reprirent des nouvelles forces accompagnées de beaucoup de consolation spirituelle.

Comme il était à Sciauquin on écrivit que notre Visiteur était revenu du Japon. Car (comme j'ai dit ci-dessus), l'empereur ayant banni les nôtres, après que le Visiteur eut donné quelque ordre aux affaires, on trouva bon qu'il sortît du Japon, de peur qu'il ne donnât sujet de nouvelle furie à cet outrageux tyran, s'il venait à savoir qu'au même temps qu'il bannissait les nôtres, d'autres nouveaux naviguaient encore là. Par quoi se remettant à l'avis général <sup>p.235</sup> des Pères, il se retira à Amacao. Icelui, ayant entendu l'accident de Xaucea, récrivit au Père qu'il désirait (si néanmoins c'était chose possible) conférer avec lui de plusieurs choses qui touchaient cette expédition. Et ensemble il trouvait bon d'éprouver si les chirurgiens d'Amacao pourraient apporter quelque remède à la foulure de son pied, qui n'était pas encore bien remis, afin qu'il ne restât boiteux tout le temps de sa vie. Par quoi, ayant renvoyé ses compagnons à Xaucea, il se mit à naviguer par Sciauquin, comme étant le plus court, à Amacao. Beaucoup de choses certes furent là fort utilement résolues. Mais ils ne trouvèrent pas à propos d'irriter le mal du pied, vu qu'il marchait assez bien, & que la douleur ne se renouvelait que lorsqu'il faisait des longs voyages.

Enfin il revint à Xaucea, où il trouva les criminels chargés de fers ; les parents desquels, qui sollicitaient leur procès, ne se trouvaient jamais au présidial, & ne s'y acheminaient qu'en la compagnie du père Matthieu,

croyant n'avoir pas de meilleur avocat que celui qui devait être partie adverse. Entre les magistrats chinois, il y en a un lequel retient son nom de la commisération des peines. Icelui au nom de la reine, qui en la Chine est la mère du roi, est envoyé du présidial des juges auxquels appartient de punir les crimes dans chaque province, l'une desquelles est assignée à l'un d'iceux. Le devoir de ceux-là est de visiter les prisons des criminels, lesquelles ils en délivrent quelques-uns des moins coupables & modèrent les jugements. À cette occasion les magistrats les honorent, & respectent aussi longtemps qu'ils sont dans leur juridiction. Les accusés avaient remis toute leur espérance en celui-là quand il fut arrivé à Xaucea, mais en vain. Car ils ne purent rien obtenir, encore que les nôtres sollicitassent avec eux. Il n'y avait plus que le seul jugement du Visiteur provincial, qui est le dernier qui fait revision de toutes les causes, qui manquât à la confirmation de cet arrêt.

Icelui donc, étant arrivé en la ville de Xaucea, les criminels furent à bon escient remplis de crainte. Car à peine pouvait-on espérer qu'il rétracterait les arrêts de sept ou huit magistrats. Les parents donc des accusés prenant conseil ou plutôt vengeance du désespoir, s'assemblèrent quasi au nombre de cinquante, & par un sacrifice impie, que dans certain temple ils offrirent aux idoles, conjurèrent ensemble de procurer que les nôtres fussent chassés hors de Xaucea. Pour à quoi parvenir ils formèrent une accusation contre eux en cette sorte. Ils disaient par icelle que les nôtres, sortant d'Amacao & de Sciauquin, négociaient continuellement avec les royaumes étrangers, ce qui était contre les lois & statuts des Chinois ; qu'ils avaient ici plutôt fait une citadelle qu'une maison ; qu'ils tenaient là-dedans plus de quarante étrangers qu'ils <sup>p.236</sup> avaient fait venir d'Amacao en garnison ; qu'ils étaient cause que les magistrats chargeaient de graves peines les naturels habitants du pays, bien qu'innocents, qu'ils étaient donc pernicious au royaume & à la ville & qu'eux étant émus par la considération du bien public, l'avertissaient & priaient de les chasser. Et, afin de s'acquérir la bienveillance des magistrats de la ville, ils leur envoyèrent premièrement une requête, les priant de leur vouloir être

favorables, car le Visiteur de la province a accoutumé de recommander semblables requêtes aux magistrats de la ville pour être examinées. Mais il ne s'en trouva aucun entre iceux qui la voulut recevoir ; les autres aussi leur conseillaient de laisser cette procédure, les avertissant qu'elle aurait une issue dommageable. Il n'y eut que le deuxième assesseur du gouverneur qui accepta la requête, & promit de les favoriser, approuvant leur dessein, afin de faire dépit au lieutenant du gouverneur, qu'il savait être favorable à nos Pères.

Le père Matthieu sut par icelui la présentation de la requête, lequel, ayant fait appeler quelques amis des accusateurs, les avertit de prendre bien soigneusement garde à ce qu'ils faisaient, que les criminels n'étaient pas encore hors de danger, qu'ils ne devaient pas irriter leurs intercesseurs, de peur que tout à coup ils ne se rendissent parties devant le Visiteur ; car ils ne devaient pas croire qu'ayant été assaillis avec des flambeaux ardents, il fût tellement aveugle qu'il ne reconnût les assaillants. Étant donc épouvantés de ce message, ils laissèrent leur entreprise, & ayant recours aux prières, suppliaient très humblement de pardonner aux coupables, & leur vouloir servir d'avocat devant le Visiteur.

Le Père donc étant appelé en jugement devant le Visiteur, pour l'éclaircir du succès de tout cet affaire, leur fut si favorable que même il fit plus qu'on ne lui avait demandé ou espéré. Car il requérait qu'en une chose douteuse il voulût pencher du côté de la clémence. Ce que le Visiteur entendant, & voyant que cette cause n'avait personne pour partie, qui pût à l'avenir lui apporter quelque préjudice, il aima mieux s'obliger plusieurs des principaux de la ville, que les parents des accusés avaient employés pour intercéder pour eux, que de les émouvoir par la rigueur de la justice. Il déclara donc par son arrêt qu'il fallait appeler ceux-ci berlandiers, mais non larrons, lesquels pour punition il commanda être battus chacun de vingt coups de cannes & puis qu'on les remît en liberté. Les parents des coupables furent fort réjouis de cet arrêt, & les coupables aussi moins joyeux mais bien aises toutefois de ce qu'ils étaient plus légèrement punis qu'ils n'avaient mérité, & délivrés de

p.237 l'infamie très grande dont le nom de larron les eût entachés, qui eût marqué d'une éternelle ignominie, & eux, & tous leurs parents & alliés. Et aussi l'arrêt fut agréable à nos Pères, qui principalement désiraient que ces hommes ethniques connussent la douceur de la piété chrétienne, laquelle non seulement ne procure pas de prendre vengeance de ses ennemis, mais encore la fuit tant qu'elle peut.

Mais ces misérables, les plus ingrats de tous les mortels, récompensèrent par une impiété païenne ce témoignage de la piété chrétienne. Le lendemain donc que les prisonniers furent sortis, n'ayant maintenant plus de crainte, les conjurés reprirent l'accusation qu'ils avaient délaissée. Car plus de deux cents hommes, furieusement portés d'une sédition populaire avec des cris tumultueux, appelaient le Visiteur provincial qui s'en allait de l'autre côté de la rivière, demandant d'être ouïs sur ce qu'ils avaient à dire pour le bien commun de la république. Avec iceux marchait le second assesseur du gouverneur, qui n'était pas moins notre ennemi que du lieutenant, & qui certes voulait être reconnu pour boutefeu & instigateur de cette folle multitude.

Mais le Visiteur provincial, soit que déjà il sût ce que ces mutins demandaient, & qu'il ne voulût souffrir cette indignité, ou soit en effet qu'il ne voulût en ce temps traiter une chose sérieuse, principalement pour être proposée par un peuple séditieux, répondit ainsi : Il ne fallait pas différer vos demandes touchant le bien public jusqu'à mon départ, mais il fallait me les représenter soudain à mon arrivée. Et ainsi il les renvoya ; & n'y eut seulement pas moyen de l'induire à recevoir la requête. Les nôtres eurent autant de contentement en la maison du refus du Visiteur, comme ces ingrats en reçurent de honte. Car en ce même temps nos Pères se recommandaient avec le succès de leurs affaires au Seigneur, attendant leur secours de sa seule bonté, & en cet accident ils remarquèrent principalement que Dieu tout-puissant tenait les nôtres en sa sainte protection, vu que les habitants naturels du pays ne purent rien obtenir devant leur propre juge à rencontre de deux pauvres religieux étrangers.

En ce même temps, le président de la cour des cérémonies du second ordre des magistrats (que les Chinois appellent *sciam ciu*) vint de la cour de Pequin à Xaucea. Icelui, avec permission du roi naviguait (à cause de très importante affaire) vers l'île de Hainam sa patrie, située du côté de la mer australe en la province de Canto, & ramenait avec grande pompe sa femme & ses enfants. Il avait (je ne sais par le rapport de qui) entendu raconter merveilles des prêtres étrangers, & encore qu'il ne descendît <sup>p.238</sup> jamais à terre pour rendre la visite à ceux qui l'étaient allés saluer dans son vaisseau, il voulut toutefois venir vers les nôtres, ce qu'il fit avec des grands témoignages de bienveillance & des présents fort précieux. Il passa donc toute la journée avec nos Pères, s'entretenant de divers discours. Mais rien ne lui fut si agréable, que les propos mis en avant touchant la mathématique, de laquelle, au rapport de la renommée, il avait déjà à Pequin entendu beaucoup de choses. Il promit donc que, quand il reviendrait de son pays à la cour, il mènerait le père Matthieu avec soi dans la ville royale, afin qu'il corrigeât les fautes des calendriers chinois, qu'eux-mêmes ne niaient pas, en quoi il se pourrait acquérir une grande réputation, pour se rendre l'auteur d'une chose si importante.

Quand, pour lui rendre les compliments & devoirs de visite, le père Matthieu se fut aussi transporté en son vaisseau, qui était très beau & très grand, il fut encore reçu d'icelui avec plus de courtoisie & d'humanité, & les discours continués jusques bien avant en la nuit. Il racontait au Père que le lieutenant lui avait dit qu'ils avaient été de nuit assaillis par des voleurs, & qu'ayant quasi tous été blessés, ils n'en avaient pas poursuivie la vengeance ; qu'au contraire, à force de continuelles & importunes prières, ils avaient tant fait, que les criminels avaient été délivrés de mort, de galère & de perpétuelle servitude. En quoi il admirait & louait merveilleusement la perfection entière de la loi chrétienne.

@

## CHAPITRE VIII

### Le père François de Pétris meurt. Le père Lazarus Cataneus est mis en sa place

@

Le procès intenté par les nôtres à cause des larcins était à peine à demi avancé, quand soudainement l'an de notre salut mille cinq cent nonante-quatre, le cinquième de novembre, le père François de Pétris, appelé de ce monde mortel à la vie immortelle, comme nous espérons, paracheva en peu de temps plusieurs années ; car une fièvre aiguë l'emporta en peu de jours.

Il était du terroir romain de l'abbaye de Farsa. Il fut envoyé étant encore enfant à Rome pour achever le cours de ses études dans notre collège de Rome, où il exerça continuellement les vertus de sa première jeunesse en la congrégation de Notre-Dame. Lorsqu'il demanda d'être reçu en <sup>p.239</sup> notre Compagnie, il fut admis au noviciat après avoir achevé son cours en philosophie, & soutenu une dispute des parties de la même philosophie avec approbation, & applaudissement d'un chacun. Les étrangers aussi bien que les domestiques ont toujours extrêmement admiré son esprit & sa prudence. Il vint (comme j'ai dit) avec les ambassadeurs du Japon d'Italie, & ayant [dressé](#)<sup>5</sup> sa course du Japon en la Chine, étant dénommé en cette mission par le Visiteur, ne s'épouvantant aucunement des tumultes de Sciauquin, ou du peu d'espoir qu'il y avait de recueillir quelque fruit, ni aussi de la mauvaise température du ciel, non plus que de la mort de celui auquel il était subrogé, ains plutôt méprisant ou dissimulant constamment sa crainte, il tâcha en toute diligence de se transporter en la résidence qui lui était assignée.

L'humilité principalement reluisait en lui. Peu de jours avant son trépas, [enhortant](#)<sup>b</sup> un de nos Frères coadjuteurs à demeurer constant en la religion, il disait qu'il avait entendu la voix de la mère de Dieu qui lui parlait & disait ces paroles : Courage, entrez en la Compagnie de mon fils & persévérez en cette vocation ; & comme il se retournait pour

voir d'où lui venait cet oracle, qu'il n'avait rien vu que l'image de la mère de Dieu. C'est ce qu'il disait. Or pendant cette maladie mortelle il commanda qu'on attachât un hymne fait à l'honneur de la bienheureuse Vierge à côté de son lit, afin de le réciter plus souvent.

Il semble aussi qu'on ne peut pas douter qu'il n'ait longtemps auparavant prévu sa mort. Car on avait apprêté dans la maison je ne sais quel salé, lequel icelui ayant vu, étant encore bien sain, il prédit clairement qu'il ne serait pas si longtemps en vie que cette chair durerait. Ce que les nôtres, à cause qu'il était d'une conversation allègre & joviale, tournèrent en raillerie. Et, comme il n'avait pas encore commencé d'être malade, quelqu'un lui dit :

— La chair est maintenant faillie & vous êtes aussi encore à présent en vie.

Il le nia & nomma le lieu où il y en avait encore une pièce. Cependant, les nôtres se prenant garde que ce salé n'était pas encore achevé, il tombe en une grave maladie, de laquelle bientôt il mourut. Finalement, au commencement de cette maladie, comme les nôtres jugeaient par la constitution forte & robuste du corps que sa vie n'était pas encore en danger, étant assis sur son lit, il se confessa de ses péchés plus exactement que de coutume au père Matthieu, puis, s'étant levé debout, il embrasse son compagnon, qui était en doute si d'aventure il resuait. Le père Matthieu l'enhorta de se tenir en repos & d'avoir bon courage ; mais icelui, ayant laissé couler quelques larmes, rompit son silence entremêlé de soupirs par ces paroles :

— Je reconnais ma <sup>p.240</sup> maladie, & que je mourrai d'icelle.

Le père Matthieu répliqua :

— Gardez-vous bien de faire cela, & ne redoublez pas ma peine pour emporter votre corps, & vous appeler un successeur.

Il disait cela d'autant que le corps du père Almeida n'était pas encore hors de la maison. Car les nôtres ne savaient quel conseil prendre en cet accident nouveau, & avaient des vaines appréhensions en une chose non difficile. Le malade lui répondit ainsi :

— Vous n'aurez aucune fâcherie d'emporter mon corps ni d'appeler un autre qui me succède, quand je serai mort.

Et il arriva du tout ainsi ; car à peine avait-on entendu sa mort à Amacao, quand un de nos coadjuteurs amena une barque de la métropolitaine à Xaucea, dans laquelle on emporta ces deux corps au sépulcre commun du collège, lesquels étant abordés au rivage d'Amacao, grande multitude de peuple accourut de toute la ville & se joignit aux nôtres pour accompagner le deuil jusqu'au tombeau. Le père Édouard recteur, fit une oraison funèbre à la louange des défunts, par laquelle il encouragea plusieurs à la même expédition, assurant que de cette même mort on pouvait reconnaître l'avancement de cette Église militante qui, comme sœur envoyait en la cour céleste à l'Église triomphante, sa sœur, des intercesseurs pour solliciter ses affaires.

Ces deux étant passés de cette vie en l'autre, en l'espace de demi an, avaient tellement profité ès livres de la philosophie chinoise par les leçons du père Matthieu, qu'ils avaient maintenant du temps de reste pour vaquer à l'écriture. Ce qui était maintenant plus facile, ayant surmonté les difficultés qui se rencontrent ès commencements. Et ainsi nous avons perdu deux laboureurs de ce nouveau champ déjà tout instruits & dressés au travail, lorsqu'ils nous pouvaient beaucoup aider : Dieu a peut-être permis cela à cause de la malice & méchanceté de ce peuple.

Mais maintenant, ayant enseveli les nôtres, faisons venir leur successeur. Ce fut le père Lazarus Cataneus Italien, qui aussi depuis l'Europe avait accompagné les ambassadeurs du Japon & s'était jusqu'alors arrêté aux Indes, ayant été par l'autorité du recteur commis pour présider en la frontière de Piscare, & après le trépas inopiné du père François aussi envoyé en la Chine. Car encore qu'il y eût deux autres des nôtres désignés à cette mission, toutefois ils étaient encore occupés à l'étude de la théologie. Celui-ci ne voulut pas sembler avoir peu ajouté à la bienveillance & bonté des autres. Par quoi les nôtres demeurèrent maintenant en leur résidence en toute sûreté, encore que le repos ne fut pas longtemps sans être interrompu de crainte ; & toutefois la peur seule ne fut pas le plus grand mal.

p.241 Or le gouverneur, qui était nouvellement venu, & qui avait reçu le père François de Pétris comme celui qui avait été appelé par son prédécesseur, au commencement de sa magistrature échut en cette année des trois qu'il fallait qu'il s'en allât à la cour royale pour offrir solennellement, selon son devoir & la coutume, ses services & fidélité au roi. Il fallait que cet autre assesseur, grand ennemi des nôtres, tînt sa place en son absence, & chacun s'assurait ou qu'il tourmenterait les nôtres, ou qu'il les chasserait. On s'en assurait, dis-je, non moins à cause de l'émotion susdite que pour les menaces qui plusieurs fois lui étaient échappées. Toutefois le bon Dieu voulut miraculeusement délivrer les nôtres de cette crainte & de ce péril. Car comme il devait dans deux ou trois jours prendre possession de cette charge, étant le matin allé en son siège ordinaire de second assesseur, il mourut d'une mort subite devant que de pouvoir être rapporté en sa maison, par la mort duquel cet office revenait au quatrième assesseur, ami ou plutôt protecteur des nôtres. Par quoi cette crainte étant ôtée, cet accident fit voir aux Pères & à plusieurs autres que Dieu tenait les prédicateurs de son Évangile sous la défense & protection de sa divinité, & qu'il détourne les dangers qu'on leur procure ou qu'il les tourne toujours en bien.

@

## CHAPITRE IX

### Le père Matthieu s'achemine en la cour royale de Nanquin

@

Le Visiteur étant retourné du Japon, le père Matthieu prit occasion d'établir cette expédition, de sorte qu'elle fut plus assurée & plus ample pour la majesté de l'Évangile. Car encore qu'il eût banni de la maison le nom abject des ministrots qu'on attribuait aux nôtres, pource néanmoins qu'ils rasiaient leur barbe à la façon des prêtres portugais, se tondaient les cheveux, gardaient le célibat, avaient un temple, récitaient des prières à heures ordonnées, ils ne pouvaient s'exempter parmi le commun de ce nom infâme, & du tout inepte pour effectuer des choses grandes. Car la ressemblance des fonctions faisait appeler de même nom des choses autrement très différentes. Par quoi il donna avis au Visiteur qu'il lui semblait être à propos pour l'avancement de la foi chrétienne, qu'ils <sup>p.242</sup> laissassent croître leur barbe & leurs cheveux, afin qu'on ne les prît pour adorateurs des idoles, & qui est pis, pour sacrificateurs d'iceux, dont la barbe rase & poil tondu selon leur expresse institution sont des indices assurés. Il l'avertit aussi que l'expérience leur faisait connaître qu'il était nécessaire que les nôtres en leurs habits & ornements imitassent les lettrés, & eussent chacun un habit de soie, lequel ils vêtissent, quand ils iraient visiter les magistrats, & sans lequel on n'a pas accoutumé entre les Chinois de se trouver du pair entre les lettrés ou mandarins. Il lui fit finalement savoir qu'il fallait qu'il partît au premier jour, pour tâcher d'établir une autre résidence ou pour éviter l'intempérie de l'air de Xaucea, qui avait en peu de temps enlevé deux des nôtres, ou, si cette raison ne lui semblait suffisante, afin que la résidence des nôtres divisée en deux demeures fût plus assurée, & que le bonheur de toute l'expédition ne consistât au malheur d'une seule maison.

Le Visiteur trouva toutes ces choses si raisonnables qu'il permit de faire ce qu'on demandait, & prit la charge d'avertir lui-même de tout le Révérend Père général, & le pape. Et ainsi les Pères de Xaucea peu à peu s'accoutumaient à tout au grand contentement des amis, qui étaient aussi bien aises que selon leurs coutumes il leur était permis de s'habituer à leur façon, & conférer avec les nôtres également, ce qui n'a pas accoutumé leur être permis avec leurs sacrificateurs. Car encore que les magistrats & les lettrés portassent toujours plus d'honneur aux nôtres, incités à ce faire par l'opinion qu'ils ont de leur vertu ou de leur doctrine, qui sont deux choses principales dont les templiers des idoles manquent, le vulgaire néanmoins, qui a les yeux trop hébétés pour entrer en ces considérations, pensait qu'ils n'étaient en rien différents des autres, & ainsi par notre faute les grands ne pouvaient nous traiter avec égalité, de peur d'outrepasser les bornes de la civilité & bienséance, à cause de l'habit profane que nous prenions de nous-mêmes contre la coutume du pays. Quand donc ils allaient aux palais des magistrats, & demandaient les compliments de visite selon la coutume des lettrés (qui est différente du vulgaire), ils invitaient par ce moyen les magistrats à leur rendre le même. Mais il faut que j'efface ici l'abus de plusieurs personnes d'Europe, qui croient que les nôtres tâchent d'acquérir les degrés des lettrés de ce royaume. Car les nôtres ne se disent pas lettrés chinois, mais européens. Or tous les Chinois ont agréable que des hommes lettrés, quels qu'ils soient, se comportent en lettrés partout où ils se trouvent, se vêtant & habillant selon la coutume du pays.

p.243 Encore que les nôtres n'aient encore pu abolir le nom ignominieux de sacrificateurs en la province de Canto, toutefois ils ont ès autres provinces dès le commencement heureusement & utilement acquis le nom & la réputation de lettrés.

Or, quant à l'établissement d'une autre demeure, l'année suivante, qui était mille cinq cent nonante-cinq, au mois de mai, il s'en offrit une occasion assez commode, laquelle le père Matthieu prenant au poil, il s'achemina en toute diligence à Nanquin. Le premier assesseur du

sénat militaire, que les Chinois appellent *scilan*, après plusieurs dignités possédées en ce royaume, s'était retiré en sa maison comme homme privé, & était fort renommé d'un chacun en la province de Quam-si. En ce temps on disait que Cabacondono empereur souverain de tout le Japon, attaquait à force d'armes le royaume de Coria, voisin & tributaire de la Chine, lequel le roi de la Chine avait résolu de secourir avec une armée de plus de quatre-vingt mille hommes. Il faisait à cet effet rechercher ceux qui étaient signalés & renommés en fait de guerre, entre lesquels il rappela celui-ci en la ville royale avec le même office, qui devance de beaucoup la dignité des vice-rois. Celui-ci avait un fils, lequel était tombé en quelque manie, de honte & de regret d'avoir été forclos du premier rang des lettrés en l'examen. Le père avait éprouvé toute chose pour le remettre en son bon sens, mais sans rien profiter : & parce qu'il l'aimait uniquement, il le menait de son pays, qui était proche de Sciauquin, à la cour avec soi, où il lui vint en pensée que peut-être son fils pourrait être remis en sa première santé par la prière des Pères, d'autant qu'ils adoraient le seul Dieu du ciel. Ce général de l'armée envoya donc un bateau quérir les Pères ; il les reçut avec tant d'honneur que tous les mandarins qui étaient présents en furent étonnés. Après les compliments officieux de salutations, il s'enquit de plusieurs choses de notre Europe & de la religion chrétienne ; & de propos en propos un discours amenant l'autre, il vint à parler de son fils, le priant & conjurant, s'il pouvait apporter quelque remède à cet accident, qu'il lui plût le faire. Le père Matthieu répondit que cela ne se pouvait faire en si peu de temps ; mais qu'il désirait faire avec son fils un voyage en la province de Chiansi, & qu'il espérait qu'il serait là remis en son bon sens. Cela fut agréable au père, & il commanda aussitôt au gouverneur de Xaucea de bailler des patentes scellées de son sceau au père Matthieu, pour faire son voyage, lui permettant amplement par icelles d'aller en la province de Chiansi. Quant à lui, il s'en alla devant ; & le Père le <sup>p.244</sup> suivit le lendemain avec deux jeunes hommes d'Amacao, novices de notre Compagnie, & deux serviteurs domestiques, & l'attendit en la première ville de la province de Chiansi, qu'on appelle Nangan. Les nouveaux chrétiens de

Nanhiu l'aidèrent beaucoup pour passer la montagne avec leurs hardes. Ce mont s'appelle Muilin, situé entre deux fleuves, & servant de limite aux deux provinces, qu'on peut commodément passer en un jour, & est peut-être le passage plus fameux de tout le royaume. Car au pied d'icelui vers le midi, la rivière commence d'être navigable à Nanhiu, d'où on descend en la métropolitaine de Canto & de là en la mer Méridionale. Mais, de l'autre côté de la montagne, en la ville de Nangan sort un autre fleuve, qui passe par les provinces de Chiansi, & Nanquin, & plusieurs autres villes, tant qu'il se rende en la mer du côté d'orient ; d'où on porte de plusieurs provinces ici pour passer delà le mont, & réciproquement de delà pour passer en çà, plusieurs balles de marchandises. Et aussi tout ce qui vient à Canto des royaumes étrangers est porté dans le royaume par le même chemin, & les voyageurs sont portés à cheval ou dans des selles à bras par les portefaix dont il y a quasi une multitude innombrable, & le reste des marchandises aussi est tous les jours porté de même en si grand nombre qu'on pourrait à bon droit s'en étonner. Et ainsi ces deux villes sont très marchandes, & néanmoins il y a si bon ordre qu'en fort peu de temps on passe d'un côté à l'autre un très grand nombre de peuple avec tout leur bagage. La montagne est commune à l'une & l'autre province, qui sont limitées par une grande porte bâtie entre deux grands précipices de rochers. Elle était anciennement inaccessible & sans aucun passage, mais l'art & la force en ont facilité le chemin. Tout le chemin est rempli de pierres, & couvert d'arbres, & y a tant d'hôtelleries qu'on peut aussi bien la nuit que le jour passer commodément & sûrement ; car les gardes des soldats, & la multitude des voyageurs empêche tous larcins, & les pluies semblablement ne ferment jamais les chemins par inondations de torrents. Il y a au sommet de la montagne une fontaine d'eau douce, & au même lieu, un temple très magnifique, & dans le temple, une garnison de soldats ; de là on peut étendre la vue au long & au large en l'une & l'autre province.

Mais, ayant passé la montagne, reposons-nous un peu en la Retraite du midi (car *Nanghan* s'interprète ainsi). Le père Matthieu eut ici grand nombre de spectateurs, & plusieurs que la renommée épandue de

Xaucea avait attirés hors de la ville, accoururent pour le voir ; & le peuple sut que le souverain magistrat l'avait fait appeler pour <sup>p.245</sup> l'accompagner en ce voyage, par le commandement duquel il fut mis en l'un de ses vaisseaux, jusqu'à ce qu'on arrivât en la ville de CANCEU. Pendant tout ce voyage, il allait souvent dans son navire même, où on tenait des longs discours des mœurs & sciences de l'Europe, dont il montrait être fort satisfait, & se plaire extrêmement en la compagnie du Père, & le recevait souvent familièrement à sa table. Mais l'assemblée des magistrats qui lui venaient au devant, & de la visite desquels il était presque accablé, était si grande que pendant tout ce voyage il ne put jamais avoir aucun loisir de parler à son fils. Cela donc fut différé par le commandement de son père ; & non seulement fut contractée avec lui seul une étroite amitié, mais encore avec tous les principaux de la famille. Ce qui avançait beaucoup l'heureux succès de ce voyage.

En cette ville de Canceu demeure ordinairement un vice-roi, plus puissant en autorité que le vice-roi de la province. Il est appelé le vice-roi de quatre provinces, savoir de Chiansi, Fuchien, Canto & Uquam. Non que ces dites provinces lui obéissent entièrement, mais parce qu'il gouverne deux contrées, c'est-à-dire petites provinces de chacune d'icelles. La cause de la création de ce vice-roi outre l'ordre établi en ce royaume est celle-ci. Ce pays était anciennement troublé de larcins, & les larrons ayant moyen de s'enfuir en diverses provinces, il n'était pas si aisé de les prendre & châtier : car on voit rarement que plusieurs consentent à une même chose. C'est pourquoi on ôta à chaque vice-roi deux contrées, dans lesquelles les larrons faisaient leur refuge, & on les donna à un seul qui, disposant prudemment & avec bonne & mûre délibération des gardes, & nombre suffisant de soldats où il était nécessaire, a empêché la continuation des larcins. Et pour autant que les magistrats qui commandent aux gens de guerre dépendent tous du conseil de guerre de Pequin, celui-ci, qui est assesseur de ce présidial, fut reçu avec appareil magnifique. Car on lui envoya plus de trois mille hommes au devant, lesquels, encore qu'il fût encore à une lieue de la

ville, marchaient en ordre revêtus de leurs livrées & armes, conduits par leurs capitaines, entre lesquels y avait plusieurs arquebusiers, qui témoignaient la joie publique par une salve d'arquebusade, comme il passait, & faisaient une superbe & magnifique parade de l'un & l'autre côté de la rivière, qui en cet endroit ne s'étend pas encore en sa plus grande largeur. Quand il fut arrivé en la ville, le vice-roi même avec tous les autres magistrats de la ville le visitèrent, offrirent des présents, envoyèrent des provisions, & festinèrent avec le plus d'honneur qu'il leur fut possible. La nuit on renforça les gardes des navires de quelque recrue de soldats. Mais vous <sup>p.246</sup> devez savoir que ce que ceux-ci firent avec plus de curiosité, fut semblablement fait en tout autre lieu où il passa, tant est grand le respect que les sujets entre les Chinois rendent à semblables magistrats. Il y a sur cette rivière un pont de barquettes attachées les unes aux autres, & on ne donne qu'une fois le jour passage aux navires deçà & delà, quand ils ont payé le péage. Ici le père Matthieu pour passer plus librement prit une gondole expressément pour soi, & suivit les autres bateaux. Après qu'on a passé cette ville, une autre rivière se rend en ce fleuve, qui l'agrandit de beaucoup ; de là on arrive en un lieu qui a quasi trente lieues d'étendue & où plusieurs écueils épars deçà & delà en divers endroits de la rivière rendent cet abord redoutable & décrié, à cause des naufrages qui y sont fréquents. Car il y a des gouffres d'eaux si impétueux que, si les vaisseaux n'ont des pilotes bien expérimentés, ils sont par la violence du fleuve emportés à la merci des eaux, & brisés contre les écueils avec perte de tout le bagage, & la mort des voyageurs noyés en ces rencontres. Ce lieu à cause de 18 torrents qui s'y rendent est appelé *Scie pathan*. Chose du tout admirable, qu'au milieu de terre ferme se puisse trouver une rivière guéable en tant d'endroits, & remplie de tant d'écueils, qui semblent avoir été expressément posés çà & là.

À l'entrée de ce fleuve guéable en plusieurs lieux, il y a un temple d'idoles dans lequel les bateliers & voyageurs ont accoutumé recommander l'heureux succès de leur navigation. Ce général *sceilan* fit aussi là cette superstition, mais du tout en vain. Car encore que son

navire par la multitude des patrons, & l'industrie des bateliers évitât les écueils, l'autre néanmoins, dans lequel sa femme & ses enfants étaient portés, heurtant contre un écueil, sauta en pièces, sans toutefois que personne pérît, d'autant que les sables élevés rendaient le fleuve plus haut que le navire vers la partie plus élevée, où ils se retirent tous ; & d'autant que le nombre de femmes & des enfants timides était grand, on entendait retentir les cris misérables de ceux qui faisaient naufrage, bien qu'ils ne fussent pas encore en extrême danger. Le père Matthieu d'aventure entendit le premier de toute la multitude les cris lamentables de ces gens, & se hâtant de les approcher les reçut tous dans sa frégate, & lui descendant se mit dans un petit esquif, qui naviguait devant pour sonder le chemin.

Le général, épouvanté par cette infortune, envoya soudain à Canceu pour faire amener un autre vaisseau plus grand pour sa femme & ses enfants. Et il n'oublia pas de remercier grandement le père Matthieu, & cependant le fit entrer dans le vaisseau de son bagage, attendant qu'il en vint un autre de Canceu, qui ne tarda guère ; mais, d'autant qu'il était venu de <sup>p.247</sup> jour, il fallut attendre la nuit pour l'entrée des femmes.

Or ce ne fut pas là tout le malheur. Car le père Ricci aussi en eut sa bonne part. Car son navire étant porté dans un profond canal hors des écueils fut rudement secoué par la force des vents, auxquels ne pouvant assez subitement lâcher les voiles, il fut enfin surmonté, & penchant d'un côté, les jeta tous tant qu'ils étaient dans la rivière. Le père Matthieu fut enfin porté jusqu'au canal, où étant parvenu, il s'arrêta pour ne savoir nager, & lors se recommanda à Dieu, assez joyeux de mourir en une telle occasion. Et comme il était en prière, la corde de son bateau (je ne sais d'où) lui vint en main, de laquelle se saisissant il commença de s'élever, & peu à peu tira la tête hors de l'eau. En après, montant sur certain bois qui flottait, nageant ainsi sur l'eau, il trouva son coffre que l'eau emportait ; & pource que le bateau était haut, l'un des côtés était élevé hors de l'eau, sur lequel lui & plusieurs autres montèrent. Ils avaient en leur compagnie un jeune homme nommé Jean Barradas, du nombre de ceux dont j'ai parlé ci-devant. Celui-là étant plus infortuné

que les autres, ne se put jamais tirer hors de l'eau ; peut-être avait-il été retenu dans le canal par je ne sais quel empêchement ; car même les petits garçons, voire les enfants attachés aux mamelles de leurs mères furent sauvés avec les autres. Le Père perdit tellement courage par la perte de ce sien compagnon, qui donnait beaucoup d'espérance de rare vertu, qu'il douta à bon escient s'il devait passer outre ou non. Mais, ayant repris cœur, & espérant quelque chose de meilleur de la divine bonté, il se mit à parachever son voyage.

Ce mandarin qui menait le Père perdit presque tout son équipage au naufrage de deux vaisseaux ; & ce que les plongeurs tirèrent du canal, étant jà corrompu ou gâté par l'eau, ne valait pas la peine de l'avoir cherché. Et toutefois en ces infortunes, il n'oublia pas d'écrire des lettres consolatoires au Père, touchant la mort du jeune homme qui l'accompagnait, auquel aussi il envoya un présent d'argent pour faire faire les funérailles. Ils poursuivirent donc leur chemin vers la ville de Chiengan, noble à la vérité & fort peuplée, où le vent s'éleva la nuit, & les poussa avec tant d'impétuosité qu'il écarta tous les vaisseaux & y eut ici encore danger d'un autre naufrage. Étant donc épouvanté de ces sinistres accidents, il se résolut de laisser la navigation & d'aller à Pequín par terre. Car ce voyage ne devait pas être fait à ses dépens : mais, selon la coutume, aux dépens du roi. Car il devait trouver en certains lieux ordonnés des chevaux, litières, portefaix, provisions & autres choses nécessaires. En cette délibération, il pensa de renvoyer le Père à Xaucea, de peur de s'exposer soi-même à calomnie, <sup>p.248</sup> pource que, pendant les bruits & dangers de la guerre, il aurait amené un homme étranger en la ville royale.

Sitôt que le Père entendit ceci, il fit appeler deux domestiques du général & montre un verre trigonal, dans lequel on voyait la représentation de couleurs diverses sur l'un & l'autre bord de la rivière, & au-devant de la ville, avec grand plaisir. Il leur dit donc qu'il désirait donner cela à son seigneur ; mais qu'il désirait premièrement de savoir si on le laisserait aller avec lui jusqu'à Pequín, autrement qu'il ne s'en retournerait pas à Xaucea sans son verre. Il leur disait cela afin de

savoir d'iceux la volonté de leur maître, lesquels, encore qu'ils sussent bien ce qu'il avait résolu, estimant néanmoins que ce verre était une pierre précieuse de valeur inestimable, jugèrent qu'il l'en fallait avertir. Le jour de devant qu'il partît, il envoya dire au Père par ceux mêmes qui avaient vu le verre, qu'il envoyait partie de son bagage avec quelques-uns de ses domestiques par eau, qu'il pouvait, s'il voulait, aller avec eux jusqu'à Nanquin. Et le Père ne le refusa pas, pourvu que cela lui fût permis avec son bon congé, & des patentes de sa part. Par quoi, l'allant visiter, il lui donna le verre trigonal & le lui fit quasi prendre par force, de quoi il publiait être fort obligé aux nôtres, & ne cessait jamais de les en remercier. Puis après, comme ils discouraient du lieu où les nôtres devaient descendre, il conseilla au Père de s'acheminer à la ville capitale de la province de Chiansi, qu'il avait en ce lieu-là beaucoup d'amis, parce qu'autrefois il y avait tenu rang de premier magistrat. Mais le Père continua modestement de le prier qu'il lui permît d'aller à Nanquin, tant qu'enfin il lui accorda. Par quoi il commanda au gouverneur de la ville de Chiengan de donner des patentes publiques au père Matthieu pour son voyage, ce qu'il fit certes amplement. Car il faisait récit du long temps qu'il avait demeuré dans le royaume de la Chine, des lieux où il s'était arrêté, & lui donnait permission de voir les provinces de Nanquin, & Cechian, & avertissait tous les magistrats de ne permettre qu'on leur apportât aucun trouble ou empêchement.

Il s'en alla donc en toute sûreté vers Nanquin, & souvent accompagné d'une troupe de soldats ; car il était porté en un même vaisseau avec deux domestiques du *sceilan* ; & de tous côtés il y avait des capitaines & soldats qui leur venaient au devant, croyant que si dans ce vaisseau n'était porté le général même, qu'au moins y avait quelqu'un de ses enfants. Le père Matthieu descendit fort peu à terre pendant tout ce voyage, de peur de rencontrer quelque empêchement. Mais, étant arrivé en la capitale de la susdite province, qui est située vers les derniers confins du côté du septentrion, au 29<sup>e</sup> degré du pôle élevé sur l'horizon, il mit pied à terre & se disait être domestique du

p.249 *sceilan* ; & comme il était en doute du lieu où il se pourrait retirer (car il ne savait pas en quel endroit de la ville demeuraient quelques amis auxquels il portait des lettres), il entra dans un temple renommé qu'on appelle de la colonne de fer. Car ils content qu'un certain personnage qu'ils nomment Huiunsin, a fait, passé plusieurs centaines d'années, des grands dons à ce peuple, d'autant qu'il avait transmué grande quantité d'argent vif en très bon & fin argent, & qu'il a par des autres moyens du tout miraculeux, délivré cette ville d'un cruel dragon, & que l'ayant couvert de terre, il l'attacha là à une colonne de fer, qu'on voit en ce lieu, & en après qu'il s'en est envolé au ciel avec toute sa famille, voire même les murailles de la maison, sans y rien rester. La grandeur de ce bâtiment est digne d'être vue, devant lequel il y a toujours des marchés francs ou foires, esquelles on trouve tout ce qu'on pourrait souhaiter, & les ministres de ce temple sont ces sacrificateurs que j'ai au premier livre appelés *thausu*. Ceux-là nourrissent leur barbe & chevelure.

Le père Matthieu entrant en ce temple, plusieurs accourent pour le voir, qui ayant commencé dès qu'il sortit de son bateau, le nombre continuant toujours, s'accrut de beaucoup, devant qu'il fût au temple. Ces gens croyaient que c'était chose sacrée de voir un étranger en cette ville ; ils estimaient tous qu'il avait été ému par la réputation de ce fameux idole de venir des pays éloignés en ce lieu. Mais quand on se prit garde qu'il ne faisait aucune révérence à cet idole, ceux qui étaient présents l'avertirent de ne dédaigner pas de lui faire honneur, vu que les plus nobles mandarins le faisaient. Mais, comme ils virent qu'il ne s'émouvait pas pour cet avertissement, ils tâchèrent de l'intimider, l'assurant qu'il lui arriverait quelque grand malheur à cause de son opiniâtreté. Mais, le voyant aussi sourd à ces paroles, ils se préparaient de le traîner par force, n'eût été que je ne sais qui du même navire dit à la multitude séditieuse, que cet étranger n'adorait aucun idole ; ce qu'ayant entendu ils s'apaisèrent. Car les Chinois n'usent d'aucune force ou contrainte à l'endroit d'aucun pour cause de religion & principalement s'il est étranger ; mais il y a en cela une très grande

liberté, ou plutôt mélange confus de sectes. Ce qui néanmoins vient bien à propos pour l'avancement de nos affaires. Le père Matthieu donc, voyant qu'il attirait sans aucun fruit de plus en plus toujours davantage de peuple, se retira dans son bateau. Il déclara toutefois à ceux qui l'accompagnaient plus courtoisement, qu'il était venu avec l'assesseur du conseil de guerre, que tous ceux de cette ville-là connaissaient bien. Ses domestiques allèrent visiter les amis de leur maître, mais personne ne leur rendit tant d'officieux devoirs que le médecin du vice-roi, qui devant leur départ, leur fit plusieurs présents.

p.250 À peine est-on hors de la métropolitaine, que les voyageurs rencontrent un lac digne de remarque, tant pour sa grandeur que pour plusieurs autres raretés. Tout à l'entour du rivage, autant que les yeux peuvent voir, il y a en rondeur une infinité de villes, bourgs, villages, châteaux ; de là on passe en la province de Fuchien, & puis en la mer vers l'orient. Entre autres cités, il y a une ville nommée Nangan, au pied d'une montagne appelée Liu. Sur cette montagne, il y a plusieurs anachorètes, qui prennent peine chacun en leur cellule, principalement de châtier son corps. On dit que ces maisonnettes sont en aussi grand nombre qu'il y a de jours en l'an ; & tiennent pour chose prodigieuse que le ciel étant partout beau & serein, cette montagne néanmoins est toujours couverte de brouillards ; & ainsi bien que proche, elle ne peut jamais être vue.

Depuis le lac le cours de ce fleuve coule bien & descend ici favorablement pour ceux qui naviguent vers Nanquin ; mais en cette large étendue il coule si lentement qu'à peine s'en peut-on apercevoir. D'où provient qu'il est fort aisé aux voiles enflées du vent, de porter les bateaux telle part qu'on veut. Quand on est sorti du lac, on voit rouler une grande rivière de la province d'Uquam qui, perdant son nom vient mêler ses eaux ignobles dans ce même fleuve. C'est pourquoi à cause de sa grande largeur on l'appelle Yamsu, qui signifie fils de la mer ; & en plusieurs endroits, la largeur s'étend à trois ou quatre lieues. Cette navigation n'est pas sans péril ; car il imite la mer sa mère par ses tempêtes, & on dit que ceux qui tombent dans ce fleuve sont tellement

emportés par les mouvements des ondes agitées, qu'il sert à bien peu de savoir nager pour se sauver. Cela est cause que les Chinois redoutent de s'y embarquer, & y font souvent naufrage. On voit des très grands bateaux naviguer sur icelui, & peut-être des navires moyens & nos galères pourraient passer de la mer jusqu'ici. Il est en après augmenté de plusieurs autres petites rivières, & on n'y voyage pas la nuit, ains on se retire en quelque port, ce qu'aussi on peut faire aisément toutes les fois qu'il survient quelque tempête. La marée, en temps de pleine & nouvelle lune, parvient jusqu'à ce lac, mais les autres jours on n'en peut rien connaître ; toutefois à Nanquin on la sent tous les jours, encore que l'eau douce ôte le goût salé de la mer.

Étant arrivé à Nanquin, il descendit en certaine hôtellerie des faubourgs, où les serviteurs de l'assesseur le laissèrent.

@

## CHAPITRE X

### Le père Matthieu Ricci étant honteusement chassé hors de Nanquin, se retire en la ville capitale de la province de Chiansi

@

p.251 Cette ville métropolitaine s'appelle Nanquin, encore que les Portugais, qui ont ouï la renommée de cette ville très noble des habitants de la province de Fuquiam, la nomment *Lanchin*. Car en cette province on a accoutumé changer la lettre N, en L. Autrement, d'autant que c'est une contrée, on la nomme du nom commun *Intienfu*, parce que le gouverneur de la province fait là sa demeure. C'est ici cette fameuse ville, laquelle au jugement des Chinois passe en beauté & grandeur toutes les autres villes du monde. Et certes elle ne peut être estimée inférieure à beaucoup d'autres. Car elle est pleine de très grands palais, temples, tours & ponts, ce qui toutefois en semblable chose est entièrement surmonté par notre Europe. Mais elle surpasse plus les nôtres en d'autres choses. La température de l'air y est aussi plus excellente, comme la fertilité du terroir, bonté des esprits, douceur des mœurs, élégance du langage, multitude d'habitants de toute qualité, du vulgaire, des lettrés & des magistrats, dont les derniers sont comparés à ceux de Pequin en nombre & dignité, encore que par l'absence du roi cette égalité est rendue inégale. Et ainsi, tout le royaume de la Chine & les royaumes voisins étant vulgairement compris en un, on estime que cette ville est la première de toutes.

Cette ville est aussi environnée du circuit de trois murailles. Le premier est du palais royal, en vérité très magnifique. Ce palais est aussi environné de trois murs en forme de citadelle, & de fossés creusés en rond, que l'eau remplit tous. Il s'étend en rondeur à quatre ou cinq milles d'Italie de circuit. Et certes j'ose dire, qu'il n'y a roi, qui ait en aucune part du monde un plus beau palais, non seulement conférant chaque chose l'une avec l'autre, mais encore faisant

comparaison du tout au tout. L'autre muraille environne derechef ce même palais, & la plus grande & principale partie de la ville ; elle est entrouverte de douze portes, lesquelles sont garnies de barres de fer, & munies de canons placés dans la ville à l'opposite d'icelles. Cette muraille comprend encore en son circuit dix-huit milles d'Italie. Le troisième <sup>p.252</sup> mur extérieur n'est pas continuel partout, mais aux endroits auxquels on a jugé y avoir quelque danger l'art a réparé les défauts des défenses de nature. À peine peut-on savoir combien il a de circuit. Les habitants néanmoins du pays disent qu'autrefois, deux hommes montant à cheval, l'un passa d'un côté, l'autre de l'autre & tous deux se rencontrèrent au soleil couchant. D'où chacun pourra juger de l'étendue prodigieuse de cette ville, principalement pource que la figure ronde contenant ordinairement plus d'espace qu'aucune autre, rend le champ du dedans plus ample. Encore qu'en l'enclos de ce mur il y ait de grands entre-deux de jardins, montagnes, bois & lacs, la plus grande partie néanmoins d'icelui est très peuplée.

Il y a dans cette seule ville quarante mille soldats de garnison ordinaire. Ce qu'à peine on pourrait croire si des témoins oculaires ne l'assuraient. Elle a le pôle au trente-deuxième degré de l'horizon : & ainsi, si on a égard à la latitude selon les règles des mathématiques, elle est quasi constituée au milieu du royaume. Le fleuve susdit coule vers la partie occidentale d'icelle, & on pourrait douter si l'utilité qu'il apporte remplit davantage la ville, que la récréation & le plaisir qu'on en tire ne lui donnent de beauté. Et non seulement il passe du long des murs, mais encore plusieurs canaux que leurs ancêtres ont avec grand travail artificiellement creusés, sont conduits d'icelui en la ville, & donnent dans icelle entrée à plusieurs grands bateaux. C'est pourquoi anciennement elle a été appelée la capitale de tout le royaume, & pendant plusieurs siècles le siège très commode des anciens rois. Et, encore que pour les causes que j'ai rapportées au premier livre, il ait changé sa demeure à Pequin vers le septentrion, cette ville néanmoins n'a rien perdu de sa splendeur ou fréquentation ; ou, s'il lui manque

quelque chose, on peut de là juger qu'elle a autrefois encore été plus somptueuse & digne d'admiration.

Le père Matthieu étant donc abordé aux faubourgs descendit à terre. Ces faubourgs ont une grande & ample étendue au dehors de l'enclos de ces trois murs, & sont si peuplés en tous endroits, qu'on pourrait bien les appeler une autre bien grande ville. Il fut vu par un certain médecin ami de l'un des fils du vice-roi qui avait chassé les nôtres de Sciauquin, qui dit soudain :

— Celui-ci est ami de Quintus Leu

(car Quintus était le nom du fils, & Leu le surnom du vice-roi son père). Après avoir donc loué une maisonnette, il envoya vers le médecin, pour savoir si le fils du vice-roi était à Nanquin, parce qu'il pouvait espérer quelque faveur d'icelui pour conduire ses affaires à bonne fin. Ayant entendu qu'il était résident en cette ville, il l'alla voir au grand contentement de l'un & de l'autre, & principalement à la requête d'icelui. Il <sup>p.253</sup> contracta aussi amitié avec plusieurs des principaux de ce lieu, qui le faisaient souvent convier aux banquets, & l'honoraient, & lui rendaient toutes sortes de bons offices & devoirs. Il entra souvent en la ville, mais couvert dans une selle portative, tant pour n'exciter quelque tumulte, que pour garder la réputation de quelque bienséance & majesté nécessaire entre les ethniques ; outre que bien souvent le chemin aux maisons des amis est si long, qu'il faut être de complexion bien robuste pour y pouvoir marcher à pied. Se confiant au secours de ses amis, il commença de chercher les moyens d'établir là une résidence. À cette fin il racontait, qu'il y avait fort longtemps qu'entendant en la province de Canto la renommée de cette très noble ville, il avait désiré y faire sa demeure, & y passer en repos le reste de sa vie. Car il cachait toujours au commencement la volonté qu'il avait de publier notre très sainte foi. Les amis étaient portés d'un même désir, & ne trouvaient aucune difficulté en cela. Ils promettaient aussi qu'ils y rapporteraient, & les leurs, tout le secours & faveur qu'ils pourraient. Or, cependant qu'on délibère de divers moyens d'établir là une résidence assurée, on rapporta au père Matthieu, qu'il y avait à

Nanquin un sien familier ami qu'il avait connu en la province de Canto, nommé *Sciutagim*, qui tenait une des principales magistratures de cette cour ; il avait autrefois donné à celui-ci, lorsqu'il était en moindre dignité, une sphère ou globe céleste & un cadran de sable ou d'eau, que les Chinois estiment beaucoup aujourd'hui, & avait reçu d'icelui plusieurs preuves de vraie amitié ; & passé deux ans, comme il passait par Xaucea pour venir prendre possession de cette charge, il avait voulu amener le Père avec soi à Nanquin ; mais en ce temps les affaires de Xaucea ne pouvaient lui donner le loisir de faire ce voyage. Après avoir entendu & communiqué ceci au fils du vice-roi, il tressaillit de joie, croyant avoir **impétre** de Dieu ce qu'alors & longtemps auparavant il lui demandait tous les jours en ses sacrifices. Il alla donc vers lui revêtu de l'habit coutumier des lettrés, & non les mains vides, ce que plusieurs souvent regardent le premier.

Celui-ci dont nous parlons est si avare, que non seulement il vit mécaniquement en sa maison, mais encore tient quasi une vie de mendiant, & n'a autre souci que d'acquérir dignité après dignité. Dont aussi depuis il exerça à Nanquin l'office d'assesseur sceilan, c'est-à-dire il fut assesseur du premier président d'une cour souveraine. Celui-là dis-je, à la première rencontre du Père s'arrêta tout étonné pour la venue inopinée d'icelui : mais le désir attrayant de quelque présent effaça cet étonnement. Il le reçoit donc joyeusement, & l'ayant fait entrer, le fait aussi asseoir auprès de lui, lui demande la cause de sa venue, & comme il se porte. <sup>p.254</sup> Le père Matthieu pour le flatter répondit qu'il était venu exprès pour le voir & qu'à cette fin il avait obtenu des lettres, pour venir jusqu'à Nanquin, de l'assesseur du conseil de guerre. Au reste qu'il désirait établir sa demeure à Nanquin sous l'ombre de sa protection. À ces paroles une si grande crainte saisit ce misérable qu'il commença soudain à soupirer même à haute voix. Il lui disait qu'il avait été mal conseillé pour soi, d'être venu à Nanquin ; que ce n'était pas une ville en laquelle on pût permettre aux étrangers de demeurer, qu'il pouvait de là arriver un grand tumulte ; qu'il avait fait une grande faute d'être venu pour le visiter, d'autant que les autres magistrats prendraient de là

occasion de lui imputer un grand crime, comme s'il avait fait venir des étrangers à Nanquin. Le père Matthieu lui montra les lettres patentes de l'assesseur de Pequin, qui le surpassait de beaucoup en dignité, mais il n'y eut aucun moyen de l'apaiser, d'autant qu'il n'admettait aucune raison pour satisfaction. Il renvoya donc le Père, alléguant plusieurs raisons pour lesquelles il disait ne pouvoir le secourir : il lui conseillait aussi de sortir aussitôt de Nanquin, & qu'il se transportât en quelque autre lieu ; en après, il fit appeler le maître de la maison en laquelle le Père s'était retiré devant soi. Il n'était pas encore de retour en sa maison, & jà les sergents de cet ami infidèle l'avaient devancé. C'est pourquoi le Père le trouva tout troublé, & épouvanté, d'autant que ces huissiers, pour arracher quelque lippée, avaient augmenté la peur, assurant que leur maître était fort indigné contre le Père, de ce qu'il était arrivé à Nanquin ; & certes le père Matthieu même aussi craignait que l'innocent ne reçut du déplaisir à son occasion.

Étant donc encouragé par le Père, & dissimulant sa crainte, il s'en va au présidial, diversement agité de peur & d'espérance. Le magistrat Sciutagin le voyant entra quasi en furie ; il l'accusait d'avoir négocié avec les étrangers, qui était un crime de lèse-majesté entre les Chinois. L'hôte alléguait que les domestiques de l'assesseur de Pequin avaient amené cet étranger en sa maison, lui avait montré des lettres patentes de sa part ; ce que pour n'offenser l'assesseur, il ne voulut pas croire ou fit semblant que cela lui semblait incroyable, menaçant de faire mettre ce pauvre homme à la question, comme pour lui faire confesser par la gêne ce qu'il avait eu affaire avec les étrangers. Mais auparavant il fait appeler devant soi un notaire public de sa cour, & lui demande s'il connaît cet étranger qui naguère était venu vers lui. Il avait sans doute auparavant convenu avec ce notaire qui était de Sciauquin en la province de Canto. Il répond donc qu'il le connaît fort bien, que <sup>p.255</sup> les années passées ce même avait été chassé de Sciauquin par le vice-roi, d'autant qu'on le réputait pour un séditieux, & qu'il ourdissait quelque mal au royaume de la Chine. Ici ce cauteleux dissimulé, comme entendant une chose nouvelle, commence derechef à crier :

— Tu es (dit-il) entièrement digne de mort d'avoir reçu un tel étranger en ta maison ;

mais qu'il ferait une sévère enquête d'une chose si importante.

À cette menace le pauvre eut si grand-peur que tout le corps lui trembla. Mais il commença peu à peu à s'adoucir ; car toute cette furie ne tendait à autre fin que pour faire que personne ne pensât qu'il eût fait venir cet étranger. Par quoi il lui commanda de ramener cet étranger qu'il avait logé jusques à Canto & qu'il prît attestation des magistrats de la province de Chiansi, par laquelle il parût qu'il l'avait conduit en la province de Canto. Mais, comme il alléguait sa pauvreté & qu'il ne pouvait s'absenter de sa maison, le Sciutagin s'apaisa. Il lui fit toutefois le commandement, & tira promesse par écrit signé de sa main qu'il chasserait cet étranger de sa maison, & qu'il en prenait toute la charge sur soi, étant résolu le mettre en un brigantin pour le renvoyer promptement. Ce qu'il fit, afin de s'acquitter de la promesse qu'il avait écrite, & en prit attestation de ceux qui le lendemain avaient charge des vaisseaux qui partaient du port.

Le père ne fut pas peu affligé de ce malheur inespéré, encore que les amis l'hortassent de ne faire pas d'état des commandements de Sciutagin & qu'il demeurât à Nanquin en un autre endroit de la ville ou se retirât en quelque autre lieu voisin ; car il craignait pis, s'il s'engageait contre la volonté des magistrats. Il crut donc que telle n'était pas encore la volonté de Dieu, sans le consentement duquel ceci ne lui fût pas arrivé contre son gré. Il tourne donc la proue vers la province de Chiansi, & recommença de ramer non moins contre le cours de la rivière, que contre son désir. Car ainsi il pensait de la capitale de cette province, qui n'est pas fort éloignée, pouvoir disposer les affaires de Nanquin, & épier toutes les occasions de bien conduire ce dessein, s'aidant principalement des amis qu'il avait acquis, par lesquels il pourrait être averti & appelé, quand tout serait bien disposé. Le bon Père s'en allait bien triste pendant tout ce voyage, se remettant en mémoire tant de travaux qu'il avait soufferts, & tant de dangers auxquels avec les siens il s'était exposé, & le tout sans aucun fruit, vu que tous ses désirs & efforts avaient été vains,

& inutiles. Il n'était pas fort éloigné de la capitale de Chiansi, & avait passé tout une journée à penser ce qu'il devait faire, quand, étant las de ces pensées, il s'endormit.

En cet assoupissement il lui sembla voir un homme inconnu, de qui p.256 il pensait ouïr ces paroles :

— Est-ce ainsi que tu vas vagabond par ce royaume afin d'abolir la religion ancienne, & en introduire une nouvelle ?

Le père Matthieu, qui (comme naguère) ne découvrait jamais au commencement son dessein, répondit :

— Il faut que tu sois un démon, ou Dieu, puisque tu as connaissance de ces choses que je ne déclare à personne.

— Je ne suis pas un démon, je suis Dieu, dit celui qu'il pensait voir.

Et le père Matthieu (comme celui qui avait trouvé celui qu'il cherchait) se jette à ses pieds, & se lamentant lui tient ses paroles :

— Seigneur, si vous connaissez ce mien désir, pourquoi ne me prêtez-vous votre main secourable en des si grands affaires ?

Et ayant dit cela prosterné à ses pieds, il l'arraisonnait plus avec les larmes, qu'avec les paroles. Alors le Seigneur le consolant lui dit :

— Je vous aiderai en l'une & l'autre cour royale, avec quasi autant de paroles, qu'autrefois à Rome Dieu avait promis à notre bienheureux père Ignace de l'assister.

En après, il lui sembla qu'il entra sans qu'aucun lui donna empêchement, & en toute sûreté & liberté, en la ville royale. Étant éveillé, & encore mouillé de larmes, il raconte ce qu'il avait vu à son compagnon, qui était aussi triste que lui, pour le consoler. Car il lui semblait que ce songe avait quelque chose de divin. Et en vérité l'événement a été du tout semblable à la prédiction. Car étant les années suivantes retourné de Pequin sans rien avancer, il descendit en cet endroit de la ville de Nanquin, qu'il se ressouvenait avoir vu en songe, & établit si librement sa demeure en cette ville, que ce succès

semble pouvoir être mis entre les miracles plus remarquables. Mais je ne dirai rien ici de la résidence de Pequin, que depuis il érigea miraculeusement & heureusement, afin que je ne semble ôter quelque chose à la nouveauté de ce qui s'ensuit.

En ce même voyage, il trouva un ami, bourgeois de cette ville, qui lui assigna une maison à louer d'un sien familier ami, dans laquelle il put aller loger. Celui-là donc descendit là premier, & ayant envoyé des portefaix, fit porter les [hardes](#) du père en cette maison. Il lui envoya aussi lorsqu'il voulut sortir du bateau, une selle à bras ; & le lendemain, qui était la fête du prince des apôtres, il célébra la messe en cette même maison, ce qu'il avait désiré de toute son affection, afin de les avoir pour intercesseurs & protecteurs en l'affaire qu'il traitait.

@

## CHAPITRE XI

### On établit une nouvelle résidence en la métropolitaine de Chiansi

@

p.257 La capitale de cette province s'appelle Nancian, non de ces grandes & prodigieuses villes, mais renommée par tout le royaume à cause de la multitude des lettrés, qui d'icelle sont élevés à plusieurs dignités du royaume. Elle n'a toutefois pas moins de circuit que la ville de Canto, mais elle n'est pas à beaucoup près si marchande. C'est un peuple ménager, & accoutumé de vivre sobrement. Encore qu'il soit adonné à une fausse religion, plusieurs observent le jeûne des Chinois. Et il y a une certaine confrérie ou congrégation de ces lettrés, en laquelle certains jours à ce ordonnés, chaque plus docte d'entre eux discourt de l'acquisition des vertus ; & si vous avez égard à l'extérieur, on jugerait qu'il ne leur manque rien à une honnête façon de vivre ; mais d'autant qu'ils n'ont pas la lumière de la vraie foi, ils errent en ce même chemin de la vertu, comme des brebis qui n'ont pas de pasteur.

Le père Matthieu ayant pris terre en cette ville se retint quelques jours en la maison, recommandant affectionnément son entreprise à Dieu ; & ne trouvant personne pour employer à ses affaires, quand il était besoin, il résolut d'aller visiter ce médecin dont nous avons parlé ci-dessus. Celui-là était de grande réputation pour son art de médecine, & aimé des magistrats de la ville, & principalement du vice-roi. Car outre la nécessité de son art, il avait une particulière grâce & bienséance en sa conversation. Icelui, entendant qu'un certain étranger, qui était venu avec son ami l'assesseur de Pequin, venait pour le saluer & visiter, fut merveilleusement joyeux ; mais quand il l'eut vu, il admira aussi les traits de son visage être tout différents des Chinois, prenant néanmoins garde qu'il était du tout bien dressé aux coutumes & cérémonies du pays, & pourvu de livres chinois.

Le père Matthieu avait maintenant reconnu par expérience combien il lui était peu profitable de se trop abaisser par l'habit & déportement étranger. Il prit donc soin qu'entrant en cette ville il représentât une modeste majesté. Il se fit à cet effet vêtir de l'habit de soie de civilité, pour s'acquitter des devoirs de visite, & prit le bonnet qu'ont accoutumé porter les lettrés, lequel n'est pas beaucoup <sup>p.258</sup> différent de celui dont les prêtres espagnols se servent, sinon qu'il est un peu plus haut. Il menait aussi deux serviteurs domestiques revêtus de sotanes de coton avec soi, lesquels étaient portés sur les portefaix dans une selle portative, lorsqu'il allait faire ses visites. Ce qu'encore qu'il soit visité par les pauvres lettrés, toutefois si vous ne marchez de cette façon, il est impossible que vous soyez tenu pour lettré, tant l'apparence extérieure, étant passée en coutume, est estimée être la chose même qu'elle représente. Or, quand je parle des lettrés, je n'entends pas (comme aucuns croient) parler des magistrats. Car ceux-là marchent en public avec beaucoup plus de parade ; & tous les magistrats sont à la vérité bien lettrés, mais non tous les lettrés magistrats.

Il estima donc devoir aller visiter ce médecin son ami avec cet habit qui l'avait exempté du nom infâme de sacrificateur, lequel ayant eu un petit présent de petites hardes d'Europe du Père, eut assez en le montrant, de quoi faire étonner ses amis par cette nouveauté. Ceux-là firent savoir par toute la ville qu'il était arrivé un homme du tout digne d'être vu pour les traits de son visage. Le médecin donc pour remercier le Père le convia à un festin avec les cérémonies accoutumées dont est faite mention au premier livre : & ensemble avec lui quelques lettrés, & quelques seigneurs extraits du sang royal, dont il y a grand nombre en cette ville, & desquels nous pourrons ci-après parler plus amplement. Se réjouissant tous de la vue & conversation du Père, ils lui donnèrent occasion, les voyant disposés à quelque bienveillance, de leur tenir quelques propos de sa demeure. Il leur donna donc à connaître qu'il ne serait pas marri d'avoir quelque moyen de demeurer en cette ville. Cela fut agréable à tous, mais principalement ce médecin le désira si passionnément qu'à peine pouvait-il croire qu'il eût parlé à bon escient,

& selon son désir. Et aussi, pour rendre la chose plus facile (car les Chinois couvrent le mensonge du voile spécieux de la prudence), il fit, dis-je, semblant qu'il avait reçu des lettres de cet assesseur de Pequin, par lesquelles il recommandait fort le Père & le priaît qu'il tachât de le retenir en cette ville provinciale, pource principalement qu'il ne se portait pas bien de sa santé en la province de Canto.

Il n'employa pas seulement ce trait pour obtenir là une résidence, mais il s'efforçait par divers moyens de s'acquérir la bienveillance des habitants. Il proposait donc à plusieurs de ceux qui le venaient voir quelques démonstrations tirées des préceptes des mathématiques, au grand contentement des auditeurs ; & leur faisait des montres, & cadrans pour marquer les heures. Mais rien ne leur donna <sup>p.259</sup> tant d'admiration, que la preuve qu'il leur fit voir de cette mémoire qu'on appelle artificielle. Cela était très agréable à ceux qui étudiaient ès lettres chinoises. Car plus qu'aucune autre nation ils rendent un travail infatigable à apprendre des livres entiers, & pour dire vrai les premières années de leurs études ils ne s'occupent à aucune autre chose. Ils écrivaient plusieurs de leurs caractères sans aucun ordre, lesquels le père Matthieu redisait avec même ordre qu'ils étaient écrits ; & ce qui les étonnait davantage, il les récitait aussi à rebours. Plusieurs désiraient d'apprendre cet art ; il le montrait comme avec difficulté à quelques-uns : ainsi il se faisait tout à tous, pour les acquérir tous à Jésus-Christ.

Pendant que ceci se passait il rencontra un certain personnage de qualité, qui avait administré une noble magistrature à Xaucea, & lui avait été aucunement familier. Il résolut donc d'employer celui-ci, qui l'avait courtoisement reçu, pour avoir permission de demeurer, & lui promit bien de procurer que quelqu'un des premiers magistrats de la ville entreprît cet affaire, qu'il fallait traiter avec le vice-roi ; mais il ne se trouva personne qui voulût se mêler des affaires des étrangers. Cependant, celui-là s'en alla pour prendre possession de quelque office en la province de Pequin ; en partant il recommanda le père Matthieu à quelque lettré de ses amis. Le Père, croyant qu'il devait plus se fier en

celui-ci qu'au médecin, ajoutait foi aux conseils qu'il lui donnait. Il lui conseilla donc de demeurer en la ville sans demander permission aux magistrats. Pour cette occasion il se changea de la maison où il demeurait, qui était au milieu de la ville, en une autre, qui était au dehors des murailles non trop éloignée de la sienne. La réputation du père Matthieu était déjà grande par toute la ville. Ayant donc changé de maison, la multitude des visitants ne le pouvait pas trouver : cela fut cause que divers soupçons & vaines craintes s'épandirent parmi le commun, de peur que la république ne reçût quelque dommage d'un étranger. Cette rumeur s'épandit des carrefours & du vulgaire jusques aux magistrats. Par quoi on commença à faire enquête fort exacte de la retraite de cet homme étranger, d'où, & pourquoi il était venu.

Le vice-roi, qu'on surnommait Lò, avait été (je ne sais d'où) fort bien informé du père Matthieu : par quoi entendant parler d'un étranger, il entra en soupçon que c'était celui-là même & non autre ; par quoi il fit appeler le colonel des soldats, qui était général des garnisons de cette contrée, en laquelle on disait que cet étranger faisait sa demeure. Il lui commande de s'informer qui était cet étranger, & p.260 d'où il était venu ; il l'admonesta toutefois de le traiter gracieusement & humainement ; & qu'il se gardât bien de lui donner aucune fâcherie, & que le jour suivant il lui fit rapport de tout ce qu'il aurait trouvé. Icelui donc envoya, selon la coutume, un cartel de visite au père Matthieu, & commanda à un serviteur domestique de lui faire savoir ce que le vice-roi lui avait commandé ; pour son particulier, qu'il avait désiré le venir visiter, mais qu'étant empêché de certains affaires, il n'avait pu, qu'il le priait ne dédaigner pas de l'aller voir quand il en aurait la commodité. Le père Matthieu y alla avec l'appareil qu'il avait accoutumé, & bailla par écrit ce que le vice-roi demandait. Par cet écrit, il racontait qu'il avait demeuré plusieurs années à Sciauquin & à Xaucea ; mais que, depuis demi-an, il était venu avec l'assesseur du conseil de guerre qu'il nommait ; que par sa permission il s'était acheminé à Nanquin, & s'en retournant, qu'il était descendu en cette

ville pour se récréer & reprendre un peu de force, jusqu'à ce qu'il s'en retournât en la province de Canto.

Quand ce lettré son voisin, & le maître de la maison entendirent que le vice-roi faisait enquête des affaires des Pères, ils furent saisis de grande crainte, & le pressaient non moins incivilement qu'inhumainement de s'en aller cette même nuit. Voire même ils le forçaient quasi de se retirer, lui jetant son bagage au milieu de la rue ; & même ils ne lui permettaient pas d'avertir le capitaine des gardes qui avait fait cette enquête ; & enfin la chose vint si avant, que si les nôtres ne se fussent mis en devoir de repousser la force par la force, ils fussent été chassés.

Le vice-roi, ayant vu l'écrit du père Matthieu, reconnut que c'était celui-là même qu'il avait pensé, & joyeux de cet événement, mande au général de la garnison d'amener cet homme devant son siège. Le Père marchait assez douteux, & était en peine de l'excuse qu'il prendrait d'avoir tant arrêté en cette ville, & ne pensait à rien moins qu'à ce qui arriva en après. Étant entré au palais, il rencontra le vice-roi au milieu de la salle, car il était descendu de son siège pour le recevoir. Le père Matthieu se voulait jeter à ses pieds pour lui rendre l'honneur accoutumé & dû aux magistrats séant en justice ; mais le vice-roi ne le voulut permettre, & le fit approcher. Ce même vice-roi lui parla donc le premier de cette sorte :

— J'ai certes passé longtemps désiré de vous voir, vous connaissant par la réputation de vos vertus & de vos lettres, que j'avais ouï estimer, & maintenant, je ne doute aucunement de cette renommée (car je connais bien à votre physionomie & disposition de votre corps qu'on ne m'a pas menti), car la vertu reluit assez de soi-même <sup>p.261</sup> en vous.

Le père Matthieu, entendant ce discours, & cet événement inespéré, à peine se pouvait contenir, & encore qu'il reconnaissait bien qu'il était indigne de tant de louanges, il était néanmoins très joyeux qu'un homme de cette qualité eût pris telle opinion de lui, & rapportait tout à Dieu, duquel la doux-forçante providence maintenant s'abaissait, maintenant s'élevait pour atteindre tout d'un bout à l'autre, selon que sa sagesse

infinie en avait disposé. Il ne répondait donc rien au vice-roi, si ce n'est à la façon commune des Chinois : « Comment pourrai-je supporter tant d'honneur ? » Lesquelles paroles ayant souvent réitérées & témoigné modestement sa honte par la rougeur qui lui montait au visage, le vice-roi fut extrêmement confirmé en l'opinion qu'il avait conçue de sa vertu. S'étant après enquêté de plusieurs choses touchant son voyage avec l'assesseur, il trouva que tout ce qu'il lui disait se rapportait à ce qu'il avait ouï dire à plusieurs de ses infortunes. Il lui demanda aussi à quel magistrat il avait parlé à Nanquin. Le Père nomma celui qui l'avait honteusement chassé, mais toutefois il n'en dit pas davantage. Le vice-roi était son ami, & assura qu'il était joyeux, qu'il avait traité avec celui qui était estimé pour sa prud'homie. Et ainsi, un propos amenant l'autre, ils parlèrent bien une heure entière ensemble. Sur la fin de leurs discours, le vice-roi lui demanda finalement où il désirait désormais s'acheminer. Le père Matthieu répondit, qu'il s'en retournait en la province de Canto. Auquel le vice-roi demanda :

— Pourquoi ne demeurez-vous près de nous, principalement en une ville très fameuse ?

Le père répliqua :

— Véritablement, s'il vous plaisait de me le permettre, j'y demeurerais plus volontiers qu'en aucune autre part.

Et le vice-roi lui dit :

— Demeurez-y donc s'il vous plaît, car quant à moi je vous le permets.

Et ainsi le Père partant d'avec lui tressaillait de joie.

À peine était-il parti d'avec lui quand le médecin, qui lui était familier, entre selon sa coutume chez le vice-roi, & venant à parler du père Matthieu, il augmenta encore le désir du vice-roi : car il lui raconta que sans aucune erreur il marquait avec des instruments de mathématiques les heures, les signes du zodiaque & plusieurs autres particularités. De plus, qu'il savait un art, par le moyen duquel, quasi à la première vue, il pouvait fidèlement se ressouvenir du chapitre entier d'un livre. Il

racontait des choses dignes d'étonnement du verre trigonal, & des merveilles des livres d'Europe, & enfin il racontait mille nouveautés de chaque chose. Le vice-roi donc voulut qu'on lui fit une montre d'heures, & qu'on lui écrivit en langue chinoise les préceptes de la mémoire artificielle, afin de <sup>p.262</sup> les bailler à ses enfants. Il désira aussi qu'on lui fît voir & à toute sa famille le verre trigonal, mais il ne voulut jamais l'accepter, encore que le père Matthieu le lui offrît quasi par force, ni même par les persuasions du médecin, qui l'assurait que le père Matthieu le lui offrait de bon cœur ; ains plutôt il alléqua pour ce sujet une histoire tirée à propos de leurs annales. Il y avait (dit-il) autrefois un homme religieux qui avait une pierre de grand prix. Un homme de qualité & vertueux l'étant allé visiter, ce religieux lui offrit cette pierre précieuse, laquelle ayant acceptée, il rendit aussitôt, disant :

— Cette pierre précieuse sera toujours vôtre : car vous ne la donnerez jamais à aucun qu'à celui qui fera profession d'être vertueux. Et celui qui voudra être estimé vertueux, sans doute ne l'acceptera jamais, & ainsi elle vous demeurera toujours. Je dis & confesse le même de vous & de moi, Matthieu, car nous suivons tous deux les sentiers de la vertu.

Étant par ce moyen parti d'avec le vice-roi, il se mit à aller visiter les autres mandarins de la ville, & entre iceux en trouva quelques-uns qu'il avait connu en la province de Canto, qui recommandaient le Père à tous les autres. Il s'acquit aussi par des nouveaux présents l'amitié de ce médecin qu'il voyait être ami du vice-roi, & l'obligea tellement qu'il ne cessait jamais de louer & recommander le Père à tous les magistrats qui le recevaient en leur compagnie ; & ainsi la renommée ayant publié l'affection que le vice-roi lui portait, dans peu de temps il ne se trouva aucun homme de qualité dans la ville, qui n'estimât devoir aller courtoisement visiter le père Matthieu.

## CHAPITRE XII

### Le père Matthieu contracte familiarité avec les parents du roi, & avec quelques autres qui se nommaient prédicateurs

@

En cette ville métropolitaine de Nancian, il y a de tout temps plusieurs seigneurs du sang royal, & entre iceux y en avait deux qui avaient le nom & le train de roi ; & si vous désirez entendre cette coutume, voyez le premier livre. Ceux-là (car je ne parle pas des moindres) ne firent aussi pas de difficulté d'avoir un étranger pour ami. L'un d'iceux s'appelait le roitelet Chiengan, & l'autre Longan. Et, <sup>p.263</sup> d'autant qu'ils ne daignent pas visiter aucun, non pas mêmes le magistrat, ils envoyèrent tous deux les principaux courtisans de leur suite avec des précieux présents, pour convier le père Matthieu de venir en leur palais, lequel est digne de la majesté d'un roi, soit pour sa grandeur, splendeur des bâtiments, beauté des jardins, ou autre appareil de meubles & de suivants.

Le roitelet Chiengan fut le premier qui invita le Père & qui le traita plus courtoisement. Il le reçut dans la salle royale orné d'habits & de vêtements royaux. Il lui fut commandé de s'asseoir, & Chiengan lui fit présenter la collation, pour témoignage usité de courtoisie & humanité, dont a souvent été parlé ci-dessus : car il n'est pas besoin d'interrompre partout le fil de notre discours. Le Père lui fit des présents d'Europe qu'ils estiment beaucoup, avec un horloge selon leur climat, où les signes du zodiaque étaient gravés dans un marbre noir, qui se retrouve en la Chine, & la longueur des jours & des nuits, le lever & coucher du soleil chaque mois, & les heures aussi étaient décrites au commencement & au milieu des dits mois. J'ai dit au commencement & milieu : car les Chinois comptent vingt & quatre signes du zodiaque. Ce qui en ce royaume était trouvé très beau & agréable, comme chose jusqu'à présent inconnue. Car ils n'avaient

connaissance d'aucun autre instrument de mathématique, que de celui qui retient son nom de l'équateur. Et même ils n'en savaient pas bien user, ni poser autrement qu'en l'élévation du trente-sixième degré du pôle. Il ajouta aussi un globe universel, compassé des lignes célestes, une sphère, des images, des verres & autres semblables ouvrages d'Europe. Mais le roitelet ne voulait pas être surmonté par ces présents, car il récompensait abondamment les dons des nôtres par des draps de soie, certain poids d'argent, diverses provisions de vivres, & accompagnait tout cela de cérémonies & pompe royale. Il n'estima toutefois rien tant que deux volumes reliés à la façon d'Europe, mais de papier du Japon, qui certes est léger, & si dur qu'on pourrait douter lequel des deux doit plus être admiré. L'un de ces deux volumes avait quelques tables géographiques, voire même les neuf circuits des cieus, la combinaison des quatre éléments, & semblables, tirés des mathématiques ; en outre on y voyait l'explication des choses susdites en leur langage. L'autre livre contenait un bref traité de l'amitié en caractères chinois. En icelui le père Matthieu feignait (ce qu'autrefois avait fait Cicéron en son *Lelius*) que le roi lui avait demandé quelle opinion les Européens avaient de l'amitié, & ainsi il réduisit en un petit dialogue ce qu'il pouvait avoir recueilli parmi un si grand défaut de nos livres, de divers philosophes, p.264 des docteurs sacrés, & des autres auteurs approuvés. Cet œuvre est encore jusques à présent lu avec étonnement, & recommandé pour l'approbation de ceux qui le lisent. Ce livre écrit en lettres européennes & chinoises ensemble, était encore plus agréable ; mais peu après il fut imprimé à la façon chinoise par le soin d'un certain gouverneur d'une ville de la contrée de Canciam, & depuis a souvent été remis sur la presse en la province de Pequin, Cechian & plusieurs autres, & toujours avec le même applaudissement des lettrés ; voire même, il est souvent allégué en divers autres livres par des auteurs très graves, tant il a acquis d'autorité en peu de temps. Et c'est là le premier des livres que le père Matthieu a écrit en chinois, par lequel il s'est acquis l'amitié de plusieurs, & a commencé d'être estimé & prisé d'un chacun.

Voilà à peu près ce qui a été fait avec ces roitelets. Mais Chiengan a persévéré plus longtemps en son amitié, ou plutôt jusqu'à la mort ; & qui plus est, il l'a rendue comme héréditaire à son fils. Et certes, aussi longtemps que le Père a vécu, il faisait souvent appeler le père Matthieu ; & toutes les fois qu'il le venait voir, il le banquetait, payait aux portefaix le louage de la selle où il était porté, donnait de l'argent aux serviteurs du père Matthieu. Car par ces témoignages d'amitié, ils ont accoutumé de faire paraître le grand contentement qu'ils ont de la venue de quelqu'un.

Mais la conversation familière d'une autre sorte de personnes ne lui acquit pas moins, ains aussi davantage d'autorité. Ceux-là sont comme les satrapes des lettrés de cette ville, qui font profession d'expliquer la vraie loi en leur congrégation. En ce temps un homme de septante ans, nommé Ciam, était chef de cette compagnie. Icelui avec ses confrères avait ouï beaucoup de choses du père Matthieu par notre ami Kiutaisò qui avait séjourné quelque temps en cette ville, & venant à parler des nôtres, les avait recommandés avec tant de passion, que le père Matthieu craignait à bon droit qu'on ne trouvât pas en lui tout ce qu'ils avaient estimé. Ceux-là donc qui méprisent fièrement tous les autres, vinrent avec humilité & respect voir le Père, & furent fort satisfaits de l'entendre pertinemment discourir des livres des Chinois, & défendre ce qu'il disait avec des armes domestiques. Et il arriva en après une chose à la vérité petite, mais qui n'acquit pas une petite réputation. Le père Matthieu était tellement travaillé de l'importunité fréquente des visitants, & des devoirs réciproques qu'il fallait nécessairement leur rendre, qu'il ne s'en fallut guère qu'il ne fût malade. Il se plaignit de cela à un ami, chef de cette troupe. Celui-là lui conseilla de faire quelquefois dire par le portier qu'il n'était pas en la maison. Le Père répondit que cela était défendu à un <sup>p.265</sup> homme qui faisait profession de vertu, d'autant que ce serait un mensonge. Le philosophe gentil se mit à rire, auquel le père Matthieu montra que non seulement le mensonge qui nuisait à un autre, mais encore celui qui échappait ou en complaisant, ou en jouant, était défendu par la loi chrétienne ; qu'en

Europe, tous, mais principalement les religieux, & ceux qui veulent enseigner autrui, sont obligés de garder cette loi : voire même que souvent des hommes de plus grande autorité en ont horreur comme d'une chose indigne. Cet homme alors resta tout étonné de la sainteté de notre foi, & de l'étonnement il passa avec affection aux louanges ; car comme il était d'un esprit subtil & fort judicieux, il jugea facilement par cette seule chose de la pureté de notre très sainte foi. En après celui-ci le racontant à d'autres, plusieurs vinrent à le savoir, & une chose de soi assez petite, était racontée comme un miracle, savoir que le père Matthieu par les coutumes de son pays, & les lois de sa religion, ne voulait pas mentir. Même venant à parler de cela en leur congrégation, celui qui l'avait entendu dit :

— Ce sera certes assez, si nous avons honte de mentir ; car je crois qu'à peine pourrait-on nous persuader de nous en abstenir du tout.

@

## CHAPITRE XIII

### On envoie un associé au père Matthieu à Nancian, & les nôtres y achètent une maison particulière

@

Le père Matthieu, se réjouissant de l'heureux succès de cette nouvelle demeure, voulut aussi rendre les siens participants de ses joies, mais surtout le père Édouard recteur du collège d'Amacao, duquel comme de son supérieur, il demandait du secours d'hommes, & de dépens. Icelui donc envoya à Nancian le père Jean Soërius Portugais, & avec lui destina François Martinez un autre de nos Frères, pour Xaucea. Mais quant à la dépense on ne put (à cause de la pauvreté de la maison) lui envoyer autre chose, que ce qui était nécessaire pour acheter une maison, & fournir aux frais de cette année. Cependant, il avait obtenu des patentes d'un certain magistrat de Nancian, pour faire venir un compagnon de la province de Canto, par le moyen desquelles ils sont venus sans aucun empêchement à Nancian, & furent secourus par les convertis de Nanhiu, pour passer la montagne dont <sup>p.266</sup> est ci-dessus faite mention, qui aussi avec cette occasion furent visités par les passants. L'arrivée des nôtres combla de liesse la fête de la nativité du Seigneur de l'an 1595.

On entendit quelque émotion par la ville à cause de la venue de ce Père (car ils disaient & soupçonnaient tout ce qu'il leur plaisait des étrangers), à savoir qu'ils tramaient quelque méchanceté au pays, que le susdit médecin favorisait les nôtres, parce qu'ils lui avaient enseigné les folies de l'alchimie ; mais ces murmures s'arrêtèrent dans l'enclos des maisons, sans qu'il en arrivât aucun tumulte public.

Cependant le père Matthieu crut, tandis que le vice-roi lui voulait du bien, devoir par son autorité établir sa demeure. Ayant donc assemblé des présents quasi semblables à ceux que j'ai dit qu'il donna aux roitelets, pour adoucir le vice-roi, il s'en alla vers lui avec une requête par laquelle il demandait qu'il lui plût leur accorder des patentes, au moyen desquelles

leur fût permis de demeurer en la ville, & y acheter une maison. Le vice-roi, ayant reçu les présents, les récompensa par autres témoignages de bienveillance. Touchant les patentes il ordonna que le gouverneur s'informât de cet affaire, & l'avertît de tout. Icelui s'appelait Guam, homme assez débonnaire, mais trop craintif, ayant peur de se procurer quelque mal. Il essaya donc s'il pourrait reléguer les nôtres de leur bon gré aux faubourgs de la ville, & leur assignait un lieu dans le temple des sacrificateurs profanes ; mais les nôtres refusèrent d'habiter en ce lieu, pour ne se souiller encore d'un nom vil & abject, & arrêter par ce moyen le cours de l'Évangile : qui fut cause que le gouverneur fit une assez froide réponse à la requête des nôtres ; & depuis, en ayant souvent été prié, il fit toujours refus de leur accorder les patentes. Et en un moment rompit les faveurs précédentes de toute la ville, & renversa quasi la demeure, tant l'exemple des plus grands & supérieurs a de force, pour tourner le peuple à tous côtés. Finalement, ayant employé des intercesseurs, il leur permit de demeurer dans la ville comme ils voudraient, mais qu'ils n'espérassent aucunes patentes de son présidial. Et il contenta aisément par paroles, & non par écrit, le vice-roi son concitoyen & ami.

Mais l'industrie & le soin du père Matthieu ne s'arrêta pas là. Car ayant fait un petit commentaire de la mémoire locale dédié aux fils du vice-roi, il le porta à leur père. Ce commentaire, étant en après divulgué par tout le royaume, était mis en usage par plusieurs ; il ajouta un horloge approprié au pôle arctique. Le vice-roi le reçut encore plus courtoisement que de coutume, & quant aux patentes pour pouvoir acheter une maison, il répondit, qu'il ne les avait pas encore <sup>p.267</sup> reçues du gouverneur, mais qu'il ferait qu'on les expédierait dans peu de jours ; & véritablement il en traita fort sérieusement avec le gouverneur, auquel il sembla n'être pas besoin de patentes, ains que c'était assez de leur accorder de vive voix. Il fit donc avertir le Père qu'il achetât une maison, & des terres à son plaisir, qu'il n'était besoin avoir aucunes patentes, qu'il n'y aurait personne qui lui donnât empêchement. Le Père eut la même réponse du gouverneur, qui ajouta, qu'il serait son protecteur ; il lui demanda aussi deux cadrans,

l'un pour envoyer en son pays, savoir la province de Cechian, l'autre pour ses usages journaliers. Les ayant en peu de temps achevés il les lui porta ; & en échange de ce présent, il lui envoya une somme d'argent, beaucoup plus grande que n'avait été la dépense ; ce que le père Matthieu ne pouvait renvoyer sans se montrer incivil. Car les présents des supérieurs ne se renvoient jamais.

Ayant obtenu cette permission du magistrat, il sembla aux nôtres qu'ils pouvaient bien se tenir en repos, & il semblait aussi (peut-être avec raison) à quelques-uns que ce moyen était plus assuré : car celui qui avait fait expédier des patentes, étant épouvanté de la moindre crainte ou remuement, se rendait aussi vigoureux poursuivant des nôtres pour les renvoyer, pour autant qu'il était réputé auteur de tout, & qu'on remettait toute la faute sur lui. Or tous les magistrats qui ne leur avaient octroyé aucunes patentes par écrit, leur pouvaient sans aucun danger favoriser, ce qu'ils ont plusieurs fois fait à Sciauquin ; & les nôtres mêmes, considérant leurs trop grandes poursuites à obtenir ces dites patentes, s'accusaient eux-mêmes de crainte & de défiance, vu que tout bien considéré, il était plus sûr après avoir par tant d'années été au royaume, se comporter assurément en naturels habitants du pays, & non en étrangers.

Ayant donc mis fin à cet affaire, ils étaient en souci d'un autre. Car on ne pouvait pas commodément louer une maison, & ils n'avaient pas assez d'argent pour en acheter une ; & néanmoins on jugeait qu'il fallait se servir du temps & de l'occasion, de peur que la bienveillance des magistrats venant à se refroidir, il ne survînt quelque empêchement. Et il y avait une maison à vendre assez propre pour le temps, & l'usage, & en un lieu très commode, non guère loin du palais du gouverneur ; on disait aussi que le prix était modéré. Car il y avait apparence de pouvoir fermer le marché pour soixante écus d'or, & ils en avaient reçu 50 du supérieur pour en louer une. On trouva donc meilleur d'en acheter une, encore que plus petite, que d'en louer une plus grande pour une année seule. Que cela n'empêcherait pas d'en chercher après, si <sup>p.268</sup> besoin était, une plus grande. Cela fut fait comme il avait été délibéré ; & au même temps on changea de demeure, puis on l'accommoda à nos

usages, autant que la commodité du lieu le put permettre ; & afin que d'aventure il ne s'élevât quelque tumulte, tout fut fait si secrètement, que le voisinage sut que les nôtres étaient venus, devant qu'avoir entendu qu'ils avaient la volonté d'y venir ; & ainsi on ôta à quelques-uns le moyen d'inventer quelque calomnie.

Néanmoins les capitaines des rues rapportèrent le tout au gouverneur, & se plaignaient que des hommes étrangers étaient venus demeurer en leur voisinage. Le gouverneur leur répondit de sorte, qu'ils y consentirent : car il disait qu'en ayant fait enquête par le commandement du vice-roi, il avait appris que le père Matthieu (il y ajoutait un peu) avait l'espace de plus de vingt ans tellement vécu en la province de Canto, qu'il n'avait donné aucune fâcherie à personne, qu'il savait que c'était un homme de bien, lequel ils chasseraient sans cause, vu principalement que le vice-roi lui avait donné permission de demeurer en cette ville, & d'y acheter une maison. Étant ainsi apaisés, ils en firent le rapport aux voisins.

Le père Matthieu ayant maintenant acheté une maison, alla visiter tous les magistrats de la ville, & leur donna à chacun un petit présent de ce qu'on avait envoyé d'Amacao : mais tellement toutefois qu'ils ne fissent coutume à l'avenir de donner plus qu'ils ne pourraient, ou devraient. Finalement les nôtres, que l'expérience avait rendus plus sages, mirent en cette ville ordre à leur résidence, & plus à propos, pour l'avancement du christianisme, qu'ils n'avaient fait en la province de Canto. En ce même temps, le père Matthieu revit son catéchisme, l'augmenta, & disposa de sorte, qu'on le jugeait avoir été composé par des hommes lettrés. Et les lecteurs, comme auparavant, ne se dégoûtaient pas du nom odieux de sacrificateur ni du culte divin contenu en ce livre ; & ainsi, ayant brisé les premières tables <sup>1</sup> on mit celui de la nouvelle impression en usage.

@

---

<sup>1</sup> [c.a. : Les planches d'une édition précédente, qu'on garde avec soi pour une nouvelle édition.]

## CHAPITRE XIV

### Le père Lazarus Cataneus est à Xaucea grièvement persécuté, & on appelle deux autres des nôtres

@

p.269 Voilà ce qui avec divers événements se faisait à Nancian. Cependant le père Cataneus étudiait à Xaucea ès lettres chinoises & tâchait d'avancer la religion chrétienne à l'imitation du père Matthieu, ayant pris l'habit nouveau de lettré. Il allait en cet habit visiter les mandarins & cela succédait selon son désir, tellement que le cours de la foi chrétienne allait à l'ordinaire. Mais quelques petits magistrats de l'ordre des lettrés d'une ville voisine, toutefois de la province de Xaucea, peuple rude, & entre tous les habitants de Canto, barbare (car tous les habitants de Canto sont ainsi appelés par tout le reste du royaume), ce peuple incivil dis-je interrompit ce cours ordinaire de notre mission. Car sur le soir, comme ils étaient à demi ivres, & voulaient entrer en notre maison, ayant été empêchés, ils se mirent en devoir de nous forcer, attaquant à grands coups de pierres la porte & la maison. Les domestiques étant sortis repoussèrent la force par la force, & les rangèrent dans leurs nacelles au bord de la rivière à l'opposite de notre maison. Ayant là appelé leurs amis & concitoyens au secours, ils se ruèrent avec encore plus d'effort contre notre maison, auxquels nos domestiques ne voulurent ni céder, ni purent résister. Quelques-uns blessés, après que le Père eut avec peine apaisé le tumulte, rentrèrent dans la maison ; mais les autres aussi ne s'en retournèrent pas sans avoir leur part.

Le jour suivant étant ou émus de colère, ou épouvantés de la crainte d'avoir entrepris cet attentat, ils coururent les premiers tous ensemble pour nous accuser au gouverneur. Une grande multitude assemblée en corps, criait confusément devant lui, que les nôtres les avaient injuriés & blessés, & se comportant ainsi comme en furie par les rues plus fréquentées de la ville, imploraient le secours des magistrats qu'ils

rencontraient ; desquels les deux premiers, qu'ils étaient venu trouver en leur siège, rejetèrent leur libelle accusatoire, assurant qu'ils savaient bien que ces étrangers ne faisaient tort à personne, & s'ils avaient reçu quelque déplaisir d'eux, qu'ils s'assuraient que cela n'avait pas été sans juste cause. Il y eut toutefois un <sup>p.270</sup> troisième, à savoir l'assesseur du gouverneur, qui ne douta pas de venger l'injure particulière qu'il croyait avoir reçue des nôtres, par autorité publique. Car il se plaignait que les nôtres n'avaient pas voulu laisser un horloge en sa maison aussi longtemps qu'il avait voulu. Ayant donc accepté la requête, il fit appeler deux de nos serviteurs domestiques à son présidial, lesquels sans aucune connaissance de cause il fit cruellement battre en la présence de ceux qui les accusaient ; peu après, un de nos coadjuteurs nommé Sébastian Ferdinand les suivit, pour les défendre par raison ou par prières. Mais ces jeunes hommes, ayant trouvé un juge à leur poste, se jetèrent aussi sur ce Frère nôtre, & le traînant rudement, l'arrêtèrent devant l'assesseur, criant que c'était lui principalement qui sur tous autres les avait outragés & blessés. Et il ne fit aussi aucune difficulté, sans le vouloir aucunement ouïr, de le condamner d'être battu & de subir une autre grande ignominie. Cela se fait ainsi : une grande table carrée longue d'une aune & demie, a un trou au milieu propre à passer le col : ils enferment le col du patient en cette table, qui se peut ouvrir & fermer, de laquelle on laisse sortir la tête, de sorte toutefois qu'on ne peut porter les mains à la bouche, ni boire ni manger, si ce n'est avec les mains d'autrui. Ayant donc condamné notre Frère à cette ignominieuse peine, il commanda qu'on le laissât un jour entier devant les portes du palais avec cette inscription : Pour autant qu'il a battu les bacheliers. Cette sorte d'ignominie est assez coutumière parmi ce peuple. Après cela il renvoya ces tumultueux.

Le père Cataneus afin de remédier à ces maux trouva bon cet expédient. Il prit garde que la cause de tous ces troubles se couvrait du prétexte de l'église. C'est pourquoi il changea cette église publique en chapelle privée, non seulement pour le dessein susdit, mais aussi pour **se rédimier de** l'infamie du nom de sacrificateur idolâtre. Et ajouta encore

autre chose à la démolition de cette église qui ne vint pas mal à propos. Car il ôta tout ce que les amis soulaient voir avec plaisir dans la maison de la vue d'un chacun, tant pour forclorre la multitude oisive qu'aussi principalement pour témoigner le deuil de l'injure reçue. Ainsi il vivait plus en repos, mais non encore délivré de toute fâcherie. Il fit aussi retirer de ce lieu le coadjuteur naguère marqué d'ignominie, & l'envoya au père Matthieu, le priant de le changer avec quelqu'un des siens, ce qui fut fait. J'ai dit que le dernier expédient a été fort à propos. Car peu après quelques mandarins étant venus à Xaucea, & ayant dit qu'ils désiraient voir les étrangers & les choses d'Europe étant venus tous ensemble en notre maison, ils virent l'église démolie, & la maison sans aucun parement ; de quoi étant émus, <sup>p.271</sup> ils blâmèrent le troisième assesseur, de ce qu'en cette procédure il avait été trop prompt & peu juste ; & il ne le nia pas, mais, confessant ouvertement sa faute, il se plaignait d'avoir été par ces petits lettrés traîné hors des bornes de justice. Il prie donc humblement le Père en présence de tous de lui vouloir pardonner, & afin de l'apaiser le convie à un festin solennel qu'il donnait aux magistrats ses hôtes au temple voisin, où il sembla faire satisfaction d'une grande injure, par un plus grand honneur qu'il lui rendit en ce festin.

En même temps aussi un certain magistrat qui a autorité par toute la contrée de Xaucea, qu'on appelle *Pimpitau*, vint à Xaucea, & visita notre maison en grande pompe, & commanda au père Cataneus de s'asseoir auprès de lui, ce qui était rare au commencement. Par ces courtoisies les injures précédentes furent un peu effacées. Mais revenons à l'assesseur. Icelui, considérant plus attentivement le tort qu'inconsidérément il nous avait fait, eut grand peur d'être blâmé de trop grande cruauté, & de perdre pour cette cause son office. Afin donc de réparer tout, il écrivit de son propre mouvement un édit de cette teneur : il racontait tout le succès de l'affaire ; & en après, remettant toute la faute sur ces petits magistrats, il déclarait les nôtres (grande force de vérité) être innocents. Puis après, avec des paroles fort rigoureuses il défendait à tous de n'être si hardis de molester en

aucune façon le Père, ou ses serviteurs domestiques ; que les contrevenants seraient grièvement punis.

Le père Cataneus demeura ainsi sans avoir aucun autre prêtre de la Compagnie avec soi, jusqu'en l'an de notre salut mille cinq cent nonante-sept. Car celui qui avait été désigné pour lui tenir compagnie était à Amacao assez affaibli de forces, & il semblait que c'était chose dangereuse d'envoyer un homme valétudinaire en cet air malsain de Xaucea. D'autre part, le père Valignanus visiteur des Indes, avait quitté son office par le commandement de notre Père général, & gouvernait seulement le Japon & l'expédition chinoise avec le même titre de Visiteur, qui était cause qu'il ne lui était pas permis de faire venir des ouvriers des Indes. En cette solitude, & parmi tant de travaux le père Cataneus tombe en une maladie griève & presque désespérée ; & le mal passa si avant qu'il fut contraint d'aller à Amacao, en la place duquel on envoie le père Jean Aroccia, tout maladif qu'il était, à Xaucea, lui commandant de se tenir dans la maison, & d'avoir quelque temps soin de la famille. Cependant, le Visiteur vint des Indes & désigna le père Nicolas Lombard Sicilien, pour seconder le père Cataneus en la mission de Xaucea, lequel le père Cataneus étant de retour amena quant & soi en sa demeure. Et, d'autant qu'on entendait <sup>p.272</sup> que le père Jean ne se portait pas bien, on le rappelait au collège pour l'occuper en quelque autre chose. Mais il retint fort constamment sa demeure ; & aussi il avait été plus sain à Xaucea qu'il n'avait accoutumé d'être à Amacao. Étant donc fort affligé de se voir mettre (comme il disait) hors de sa première vocation, au temps principalement qu'ayant achevé ses études, il devait commencer, il représenta si bien ses raisons au Visiteur, qu'on lui permit au contentement de tous, de demeurer avec les autres deux, qui étaient déjà allés devant, & étaient arrivés en la maison sans aucun empêchement.

@

LIVRE QUATRIÈME

DE L'HISTOIRE

DU ROYAUME DE LA CHINE

## CHAPITRE I

### Le père Matthieu retourne à Nanquin pour la seconde fois

@

p.273 Le Père Visiteur, étant maintenant délivré de la charge des affaires des Indes, sur toutes choses eut l'expédition chinoise en recommandation, afin de la bien établir devant que de naviguer au Japon. Premièrement, il avait déjà appris par expérience que l'ambassade qu'on avait les années précédentes pensé obtenir du Roi Catholique, ou du souverain pontife vers le roi de la Chine, était en vain espérée, voire peu utile pour parvenir au dessein de l'établissement du christianisme. Il voyait aussi que cette expédition s'avançait plus qu'on n'eût osé espérer, principalement par la providence divine, & le soin & industrie de ceux qui à présent entendaient mieux les affaires de ce royaume & que par ces mêmes moyens elle s'affermissait de jour en jour davantage. Par quoi il résolut d'essayer si, avec ce peu de provision qu'il avait alors, il pourrait la rendre plus recommandable.

En premier lieu il prit garde, pour diverses considérations, qu'il n'était pas si aisé au recteur du collège d'Amacao de gouverner cette expédition, vu que non seulement il n'était pas présent à ce qui se passait, mais encore ne le pouvait pas assez bien entendre. Et ainsi est nécessaire que ceux qui sont si éloignés les uns des autres laissent souvent échapper des belles occasions de bien conduire les p.274 affaires. Il ordonna donc qu'un de ceux qui vivaient dans l'intérieur du royaume serait Supérieur de toute cette expédition. L'âge qui tendait jà à vieillesse exempta le père Édouard de cette charge, afin qu'il ne fût derechef envoyé bien avant en ce royaume. Or, entre ceux qui cultivaient cette vigne, le père Matthieu passait tous les autres, tant en âge, qu'en expérience, à cause du long séjour qu'il avait fait en ce pays. Par quoi il le déclara Supérieur de toute cette expédition, & lui donna pleine puissance de disposer de toute cette mission, comme il

jugerait être plus expédient pour le plus grand bien d'icelle, & d'établir les résidences des nôtres ès lieux où il jugerait y avoir le plus d'espoir ; il voulut aussi qu'en toutes autres choses il usât du pouvoir & autorité qu'il avait. Et surtout il lui recommanda fort particulièrement de tâcher de poser une résidence à Pequin, d'autant qu'il lui semblait que la demeure des nôtres ne serait jamais assurée en ce royaume, si quelque bonheur ne leur rendait la faveur du roi secourable. À cet effet, il envoya tout ce qu'il put assembler de propre à Nancian : une image de la sainte Vierge mère de Dieu envoyée d'Espagne, une autre semblablement de notre Sauveur Jésus-Christ, & un horloge de moyenne grandeur qui, à intervalles limités, par l'agitation des roues au-dedans, d'un grand artifice sonnait distinctement les heures, & demi-heures & les quarts même. Claude Aquaviva notre général avait envoyé cette montre, afin que l'expédition fût avancée par le même moyen qu'elle avait commencée. Et l'évêque des îles Philippines en avait envoyé une presque semblable au visiteur, pour aider à cette expédition. Il ajouta à ceci tout ce qu'il put recouvrer à Amacao des choses qui semblaient être utiles à ce dessein & puis envoya tout cela jusques à Nancian.

Mais pource qu'on ne pouvait pas librement naviguer à Amacao, il manda au recteur du collège qu'il pourvût ceux des nôtres, qui étaient occupés à cette moisson, comme s'il les gouvernait encore ainsi qu'auparavant, & voulut que le même fut procureur de l'expédition de la Chine & du Japon, afin qu'il reçût ce qui se donnait par le commandement du Roi Catholique, ou par aumônes des autres, ce que les Portugais d'Amacao faisaient souvent & libéralement, la piété desquels en l'avancement de cette mission nous ne devons certes oublier, ni la postérité ignorer.

Le père Emmanuel Dias était passé longtemps venu du Portugal, & avait été plus d'une fois déclaré supérieur des Indes : & à présent demeurait à Amacao, d'autant qu'il semblait avoir de l'affection aux affaires de la Chine ; & d'autre part, il avait toutes les belles qualités requises pour gouverner ce collège. C'est pourquoi le Visiteur l'en

déclara <sup>p.275</sup> recteur, étant cette maison le séminaire très noble de deux importantes missions, savoir du Japon & de la Chine. Le père Édouard, auparavant recteur, ayant l'espace de plusieurs années parmi des grands changements de temps administré ce collège, peu après finit par une très sainte mort, la vie aussi très saintement passée en notre religion. Icelui, étant quasi dès son enfance entré en notre Compagnie jusqu'à la vieillesse, exerça continuellement son grand jugement, & les autres excellentes vertus de son âme ès offices & charges de docteur, prédicateur, & supérieur, toujours au grand contentement des domestiques & de tous les autres.

Le père Matthieu donc en suite de ce que le Visiteur lui commandait, cherchait tous expédients, & épiait toutes occasions, afin de passer enfin par quelque moyen en la cour du roi. Il lui sembla premièrement qu'il fallait sonder ce roitelet Chiengan son familier ami, qu'on estimait être le plus proche parent du roi. Il lui montra un horloge, & quelques autres présents qu'il avait apprêtés pour offrir au roi ; mais enfin il entendit que ce moyen n'était nullement propre pour conduire cet affaire à bonne fin. Car le roi non seulement n'appelle ses parents à aucune administration publique, mais encore se défie d'iceux, ne doutant nullement qu'ils n'attentassent d'usurper le royaume, s'ils pouvaient. Et ainsi c'était chose du tout dangereuse, & qui au lieu d'avancer cette expédition, peut-être l'eût entièrement renversée. Et aussi le roitelet, étant bien informé de la défiance du roi, ne voulut pas se mêler de cet affaire.

Cependant, on entendit que ce Guam, duquel a été parlé ci-dessus, s'en retournant de la cour en cette île méridionale sa patrie, nommée Hainan, avait visité les nôtres à Xaucea, & contracté avec eux grande amitié ; on entendit, dis-je, que le roi le rappelait à Nanquin, pour être président du premier parlement, lequel à cause de la création des magistrats on appelle *li pu*, qui veut dire en chinois *présidial des magistrats*. Par quoi le père Matthieu avertit le père Cataneus de prendre garde quand il passerait. Car il avait promis que, quand il serait rappelé en cour, il mènerait les Pères pour corriger le calendrier chinois

selon le cours des astres, & divulguer d'autres particularités dépendantes des mathématiques. Il vint donc à Xaucea, & fut visité par le père Cataneus. Il s'informa d'icelui où demeurait le père Matthieu, & comme il répondit qu'il demeurait en la capitale de Nancian, il fut tout réjoui, assurant qu'il le verrait en ce lieu. Le père Cataneus s'offrit de l'accompagner jusqu'à Nancian, afin que cet affaire se résolut mieux entre eux deux, & le président des magistrats ne le refusa pas.

Ayant donc recommandé la maison au père Nicolas, il prit le père Jean pour l'accompagner, afin qu'il demeurât à Nancian. Ce président était <sup>p.276</sup> parti le premier, & toutefois le père Cataneus, naviguant jour & nuit pour le pouvoir atteindre, le devança de deux jours, ce qui vint fort à propos aux nôtres. Car cependant, nos Pères délibérèrent & résolurent ce qui était de faire & apprêtèrent leur bagage. Chacun donc trouva bon que le père Cataneus accompagnât le père Matthieu. Cependant, le président arriva, lequel les nôtres allèrent visiter avec un petit présent d'Europe, dont rien ne lui plut tant que ce verre trigonal dont nous avons souvent parlé. Car l'ayant vu à la première rencontre des nôtres à Xaucea, il estima que c'était une pierre fort précieuse. Le président s'en allait fort joyeux à cause de l'honneur que le roi lui avait fait, avec son ancienne magistrature, & avec espérance qu'il serait en après appelé à Pequin à la même dignité, de laquelle d'abord il parviendrait à l'autorité souveraine de *colao*.

Les Pères donc, ayant rencontré le temps à propos pour discourir, commencèrent à parler de leurs affaires. Ils racontaient qu'ils désiraient d'aller à Nanquin & porter des présents au roi. Il voulut voir les présents royaux, qui lui furent extrêmement agréables, & afin de rendre l'entreprise plus facile, ils assurèrent, qu'ils n'espéraient rien du roi que sa bienveillance, qu'ils feraient tous les dépens, & emploieraient à cela tout le soin & travail qui serait nécessaire. Le président répondit, que non seulement il lui plaisait bien qu'ils allassent à Nanquin avec lui, mais encore à Pequin, où il fallait qu'il s'acheminât un mois après son arrivée, pour aller féliciter le roi du retour annuel du jour de sa naissance, qui échoirait le 17<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune, qui parmi nous serait

le mois de septembre, & il lui semblait que ce temps serait fort commode pour offrir ces présents, non encore vus en ce pays, au roi.

Par quoi le père Matthieu arrêta de ne mépriser pas une occasion qui semblait très convenable à son dessein. Prenant donc le père Cataneus duquel il espérait plus d'assistance pour l'accompagner, il laissa les autres deux à Nancian, & ayant loué un bateau pour soi & les siens, il se mit en chemin. Il y avait avec les deux Pères deux de nos Frères, Sébastien Ferdinand & Emmanuel Pererius, que j'appelle nos Frères, parce que peu après ils furent reçus en notre Compagnie. Je noterai en passant brièvement une chose de ces Frères. Que ce n'est pas merveille, si, étant Chinois de nation, ils ont un surnom portugais, car ils sont natifs de la ville d'Amacao, enfants des Chinois, qui ensemble avec la foi ont pris d'eux-mêmes les coutumes des Portugais, & maintenant semblent plutôt Portugais que Chinois. Et, quand ils reçoivent le baptême, le parrain leur donne le nom & surnom, encore qu'ils ne laissent pas le surnom de la famille chinoise, mais ils ne s'en servent que quand on dit, ou écrit quelque chose en chinois, & nous, nous retenons le nom portugais plus usité au langage d'Europe.

p.277 En partant les nôtres étant pressés par la brièveté du temps, n'eurent pas loisir de saluer leurs amis ; ni les magistrats aussi, de peur que par iceux ils ne reçussent quelque empêchement ; & ne se soucièrent pas, comme autrefois, d'avoir des patentes. Car la compagnie de ce mandarin semblait plus sûre que toutes patentes, & aussi, par ce voyage, la résidence de Nancian a été plus assurée, & toute l'expédition plus affermie. Car qui est celui de tous les magistrats qui ne craindrait d'offenser le président de la cour des magistrats ? & il en arriva aussi tout ainsi que nous avions espéré ; car pendant tout ce temps, aucun seulement ne murmura contre les nôtres, ni à Xaucea ni à Nancian.

Les nôtres partirent de Nancian le lendemain de la fête saint Jean, l'an de notre salut 1590 <sup>1</sup>. Pendant tout le voyage qu'ils firent vers Nanquin, ils s'acquirent de plus en plus la bienveillance du président &

---

<sup>1</sup> [c.a. : 1590 n'est pas une date en accord avec les dates précédentes. [Jos. Brucker](#) donne 1598.]

adoucirent les enfants & domestiques par présents ; mais principalement ils briguerent la bonne grâce de celui auquel il demandait conseil de tous les affaires, & qui quasi le gouvernait entièrement : c'était le frère de sa femme, lequel, poussé de son bon naturel, a toujours favorisé les Pères, si longtemps qu'il a vécu. Ils traitaient tous les jours dans le bateau du président des moyens de conduire heureusement cette entreprise à fin, & puis le président était d'avis qu'on donnât l'un des horloges au roi & l'autre à un certain courtisan de ses eunuques, qui voudrait entreprendre de solliciter cet affaire. Mais le Père refusa de prendre un autre protecteur que lui & de donner l'horloge à autre qu'à lui-même. Ces paroles l'obligèrent merveilleusement, & embarquèrent entièrement en cette poursuite ; & la promesse fut bientôt effectuée ; car aussitôt les nôtres lui donnèrent l'horloge, lequel il montait lui-même, quand il était besoin, après en avoir peu à peu appris l'usage.

Étant arrivés à Nanquin, ils trouvèrent que tout était rempli de frayeur. Car les Japons, étant sortis de leurs confins, avaient attaqué le royaume de Coria avec armes ennemies. Les Chinois le défendaient à grands frais, parce qu'il leur était tributaire, & il y avait alors peu d'apparence de pouvoir repousser l'effort des Japons. Cela fut cause que personne n'osa loger les nôtres. Car les jours passés, on avait défendu par édits rigoureux que personne ne reçût en sa maison des hommes, qui d'habit ou de visage pouvaient donner quelque soupçon. Même peu de jours auparavant on avait pris prisonniers des espions japonais qui vagabondants par la ville, épiaient tout de tous côtés. Ils enduraient donc des grandes chaleurs étant mal couverts dans un petit bateau. Et le président même n'osa user de son autorité, ains commença à trembler, <sup>p.278</sup> de peur qu'on ne lui imputât à trahison d'avoir fait entrer des étrangers. Toutefois le père Matthieu allait souvent en la ville pour voir le président ; mais toujours couvert dans une litière, encore qu'il ne pût tellement être caché, que le général des gens de guerre de tout le royaume ne fût averti de sa venue. Les nôtres ne surent rien de cela pour lors, encore que depuis ils l'entendirent de

lui-même. Car il racontait qu'il avait envoyé des sergents pour les surprendre ; mais, iceux lui ayant rapporté qu'il s'en allait au palais du vice-roi, qu'il n'avait voulu lui faire tort, ou pour la crainte du président, ou pource qu'il croyait, qu'on ne devait rien craindre d'un homme qu'un si grand personnage honorait de son amitié.

Cependant, ils prirent cet avis touchant cet affaire ; ils trouvaient bon d'envoyer de Nanquin une requête au roi, par celui qui a quasi (comme nous appelons) la charge de chancelier, & envoie de Nanquin les requêtes adressées au roi. Et déjà un homme bien versé ès bonnes lettres, & entendu aux affaires de cour, avait dressé cette requête au père Matthieu, laquelle, bien qu'elle ne fût pas longue, à peine avait-on pu obtenir de l'écrivain pour huit écus d'or, tant les lettrés chinois estiment leurs écritures. Mais ce dessein s'en alla en fumée. Car encore que ce mandarin fût grand ami du président, on ne sut jamais tant faire, qu'il se mêlât des requêtes des étrangers. Et, pour rendre son refus plus honnête par quelque avis, il conseillait que le président emmenât les nôtres à Pequín avec soi, que là il pourrait plus facilement & utilement présenter cette requête au roi. Par cette allégation ou plutôt refus, toute la charge des nôtres retomba sur le président.

@

## CHAPITRE II

### Le père Matthieu est appelé du vice-roi de Nanquin, & puis s'achemine avec les nôtres à Pequin

@

Le président, désespérant maintenant de pouvoir parachever cet affaire à Nanquin, & n'osant rompre sa promesse obligée par tant de présents qu'il avait reçus, résolut entièrement de mener les nôtres à la cour avec soi, & tâcher du tout de faire offrir ces présents au roi par les eunuques ses amis ; mais, d'autant qu'il fallait qu'il fît ce chemin par terre, afin de s'y trouver le jour qu'on festoyait la naissance du roi, pour le féliciter au nom de six parlements, il envoyait son bagage par eau, sous la conduite de deux domestiques. Il dit donc aux <sup>p.279</sup> nôtres d'aller dans le même vaisseau, & se comporter partout comme étant de sa maison. Ce bateau ne ressemble pas mal notre galère, que les Chinois à cause de la vitesse, appellent *chevalier*. Pendant ce voyage, les nôtres pour être plus libres, aimèrent mieux louer une chambrette à part, que d'être en commun avec les serviteurs du président ; & ils étaient tous deux commodément logés, avec le reste de leurs provisions.

Parmi leur bagage & les présents du roi, ils portaient une description universelle du monde, représentée sur une grande table, que le père Matthieu avait embellie de caractères chinois & de petites annotations. Le président voyait d'ordinaire cette table avec beaucoup de plaisir, pour remarquer la grande étendue de tout l'univers dépeinte en un petit espace, & y lire les noms, diverses coutumes, & nouveautés de tant de royaumes. Et afin de mieux se souvenir comme de cette face de la terre, il la regardait plus souvent & attentivement. Or du commencement que le président arriva à Nanquin, tous les plus grands magistrats, selon la coutume des Chinois, accoururent vers lui, pour le féliciter à sa venue, de sa nouvelle ou plutôt ancienne dignité, & comme les félicitations ne se font jamais à mains vides, ils les accompagnèrent de présents. Le vice-roi de Nanquin, grand ami du président, demeurait

alors en une ville voisine éloignée d'une journée. Icelui, dis-je, ne demeurait pas en la cour de Nanquin, mais autre part, car encore qu'il fût vice-roi, toutefois en la cour il était estimé inférieur au président, & à beaucoup d'autres magistrats. C'est pourquoi les vice-rois de Nanquin n'y veulent pas faire leur demeure, ains se transportent en autre lieu où ils n'aient aucun magistrat supérieur. Icelui donc avait autrefois reçu de quelque autre gouverneur de certaine ville de la province de Nanquin, une description géographique de la terre, laquelle le père Matthieu avait autrefois publiée à Sciauquin ; & pour autant qu'elle lui plaisait extrêmement, il commanda qu'elle fût gravée sur un grand marbre en la ville de Luceu, & ensemble y ajouta un écrit fort élégant à la recommandation de cet œuvre, lequel écrit il avait véritablement composé lui-même, mais il n'avait pas mis le nom du premier auteur (savoir du père Matthieu) au marbre. Or, entre les autres présents qu'il envoya au président, il lui fit présenter une de ces cartes, comme si elle eût été de son invention. On peut voir le premier livre, où est traité de l'imprimerie : on voit là par quel artifice les Chinois expriment plutôt qu'ils n'impriment, ce qui est gravé dans le marbre. Le président donc voyant que cette description universelle était assez semblable à celle que le père Matthieu avait pour la seconde fois mise en lumière, l'ayant fait appeler, lui dit :

— Nous ne manquions pas aussi de <sup>p.280</sup> carte du monde universel, car voici que le vice-roi de Nanquin m'en envoie une assez semblable à celle que j'ai vue de vous.

Mais le père Matthieu, comme père, reconnut facilement son enfant, & lui répondit qu'il avait premièrement publié cette description à Sciauquin & qu'en ayant fait part à ses amis, elle était aussi parvenue jusqu'ici. De quoi le président étant fort joyeux, estima d'autant plus cette œuvre, voyant qu'un personnage de si grande autorité, & réputation par tout le royaume en avait fait tant d'estime. Car ce vice-roi surnommé Sciau, avait fort peu de pareils en réputation en ce temps, la renommée publiant lors hautement partout la vivacité de son esprit, & sa bonne conduite au gouvernement de la république. Et

certes il semble que l'opinion du peuple, qui le plus souvent est mensongère, ne lui a rien attribué en vain de ce qu'on publiait hautement de lui, tandis qu'il a été en magistrature. Et ainsi, l'an suivant, il a été appelé de cette même dignité à la charge d'assesseur d'un présidial de Pequin nommé Scilam. Or le peuple de la province d'Uquam, s'étant séditieusement élevé, pour ne pouvoir supporter les actions d'un certain eunuque du roi, le roi de son propre mouvement & sans qu'aucun l'en sollicitât, nomma ce même Sciau pour apaiser ce tumulte, ce qu'il fit fort heureusement. Mais du depuis présumant trop du bon succès des affaires, on dit qu'il a été cruellement meurtri par les parents du roi dans la même province.

Le président, écrivant au vice-roi pour le remercier de son présent, l'avertit que l'auteur de cette description géographique demeurait en sa maison, à dessein de s'acheminer à Pequin avec lui. Ce qu'ayant entendu, le vice-roi envoie aussitôt le chef de la garnison avec lettres au président, le priant humblement vouloir incontinent lui envoyer l'auteur de cet œuvre, qu'il y avait longtemps qu'il désirait de lui parler, si la commodité s'en présentait, parce qu'à cause de sa grande réputation il avait grande envie de le voir. Il envoyait aussi une litière & des porteurs, des chevaux aussi, & autres portefaix pour porter son bagage. Alors aussi en ce même temps que la légation du vice-roi arriva, le père Matthieu avec ses compagnons & bagage était entré en cette galère du président, pour partir le lendemain. Mais, par le conseil du président, on ne pouvait refuser au vice-roi le voyage qu'il désirait du père Matthieu, & aussi les nôtres ne trouvaient pas bon de laisser échapper cette occasion de contracter amitié avec un personnage de très grande autorité. Par quoi il commanda au père Cataneus d'aller devant, qu'il atteindrait après aisément la galère par la poste. Il s'en alla donc dans une selle portative, avec deux serviteurs, vers le vice-roi. Et ce capitaine, qui l'était venu quérir, l'accompagna pendant tout ce voyage.

p.281 Le père étant arrivé salua le vice-roi selon la coutume des Chinois, avec des présents d'Europe, lesquels, comme il se fait en choses

nouvelles, il reçut. Mais, étant extrêmement joyeux de voir le Père, il ne pouvait faire fin de discourir avec lui. Leurs discours étaient des disciplines des mathématiques, & diverses questions d'Europe, ce qu'il approuva merveilleusement tout, qui fut cause qu'il le retint quasi dix jours entiers près de soi, afin de contenter entièrement le désir qu'il avait de deviser avec lui. Le père Matthieu afin d'avoir sujet de parler des présents du roi, avait porté avec soi quelques choses de celles qu'il prétendait lui offrir, entre lesquelles était en vérité une très belle image du Sauveur Jésus-Christ, élégamment ornée & garnie d'un verre transparent & de ses battants. Comme donc il l'eut découverte dans la chambre du vice-roi, de premier abord il resta comme tout étonné ; en après refermant des deux mains les battants dont elle était couverte, il détournait la face. Le père Matthieu n'entendit pas pourquoi il faisait cela, & estima qu'ayant vu l'image il en avait eu horreur. Il lui dit donc :

— Cette image ne représente aucun autre que le Seigneur du ciel & de la terre.

Auquel le vice-roi répondit :

— Il n'est pas besoin de le dire ; car elle montre assez d'elle-même que ce n'est pas l'effigie d'aucun homme mortel. Mais ce lieu n'est pas propre pour y mettre l'image de Dieu.

Il avait au plus haut de sa maison, d'où le ciel se voyait librement, une très belle chapelle, dans laquelle, selon les statuts des lettrés, il adorait le ciel. On entrait en cette chapelle par trois portes, l'une au midi, l'autre au septentrion, la troisième du côté d'occident. À l'entour était une galerie proprement séparée de ses balustres ; au-delà des balustres, il y avait des petits jardins aux environs, qui attiraient & récréaient les yeux par la variété des fruits & des fleurs. Il voulut donc que ses courtisans dressassent un autel en cette chapelle, & commanda qu'on allumât des cierges, & brûlât des parfums dessus ; & ayant fait poser cette image du Sauveur Jésus-Christ sur cet autel, après s'être revêtu des plus somptueux ornements de son office, il s'approcha & rendit avec grande révérence les honneurs dus jusqu'à la quatrième fois, & avec les cérémonies accoutumées, & dont a souvent été parlé en

ce volume. En après il s'approcha encore plus près, pour contempler cette image à loisir, mais tellement toutefois qu'il ne se tenait pas au-devant, ains à côté avec très grand respect ; & ainsi, ayant employé beaucoup de temps à la regarder, il semblait qu'on ne le pourrait pas tirer de là. Tous les autres domestiques en après firent le même en grande révérence. Et retournait tous les jours avec les mêmes cérémonies lui rendre toujours le même honneur. Et un de ses valets de chambre, par le commandement de <sup>p.282</sup> son maître, prenait soin de tenir toujours du feu & des parfums odorants dans l'encensoir.

Pendant tout ce temps, le vice-roi laissait entrer tous les principaux de la ville, & les magistrats pour voir cette image merveilleuse. Entre iceux se trouva le président de l'académie des lettrés de la province de Nanquin, qui du depuis a été grand ami du père Matthieu à Pequin, & enfin a été dénommé vice-roi de la province de Fuchian. Le Père aussi passait tout le jour, autant qu'il lui était possible, dans la chapelle, ou à réciter l'office divin, ou à faire quelques autres prières, & se réjouissait religieusement avec Dieu de voir que des hommes ethniques lui rendaient aussi honneur. Le vice-roi eût bien voulu retenir longtemps le père Matthieu près de soi, afin de faire faire quelques instruments de mathématique ; mais, pource qu'il avait su que ceux qui l'accompagnaient s'en étaient allés vers Pequin, il permit au Père de s'en aller, & à son départ lui donna une grande somme d'argent pour fournir aux frais de son voyage, ce qui ne vint pas mal à propos pour notre pauvreté. Mais les bons avis qu'il donna pour l'entreprise d'une chose si importante furent encore plus utiles, la difficulté de laquelle il ne dissimulait aucunement, & disait qu'il lui semblait que cet affaire ne réussirait pas comme on désirait. Puis, l'ayant congédié, il donna ordre qu'on le conduisît jusqu'à la rivière sur une selle à bras ; là il entra dans sa frégate avec celui qu'il avait choisi de ses courtisans, pour accompagner le Père, jusques à ce qu'il eût réatteint ses confrères. Ce fut en la ville de Chingan, d'où étant de retour, il en fit son rapport au vice-roi. Ce même vice-roi, étant du depuis à Pequin, [souhait<sup>3</sup>](#) se glorifier entre les autres magistrats qu'il avait tenu l'espace de tant de

jours cette image du Sauveur Jésus-Christ, qui avait été offerte au roi, dans son palais.

Ce fleuve de Nanquin, que je me souviens avoir appelé  *fils de la mer, Iansu* en chinois, va depuis Nanquin jusques au septentrion ; puis, retournant un peu vers le midi, coule avec grande impétuosité dans la mer & pource passe près de quarante lieues au-delà de Nanquin. Ce qui est cause que, pour pouvoir aller par eau en la cour royale de Pequin, les rois de la Chine ont fait tirer un grand canal de ce fleuve à un autre, qui est appelé Jaune, lui ayant les eaux toujours troubles donné cette couleur. Et ce fleuve en grandeur & réputation est le second du royaume de la Chine, qui prend sa source hors du royaume, vers l'occident, d'un mont qu'on appelle  *Cunlun*, lequel on croit par conjectures vraisemblables être celui même ou un autre non guère éloigné, duquel le Gange prend sa source. Ce fleuve, dès sa première source fait un grand lac, qu'on appelle  *des constellations* ; de là il entre, principalement vers <sup>p.283</sup> l'occident, en la province de Sciensi, & derechef sort des murs du septentrion, dans le pays des Tartares, puis retourne encore vers le midi & en la susdite province de laquelle il était sorti ; en après, il coule en une autre nommé Sciansi, puis encore en arrose une autre dite Honan. De là il se recourbe vers l'orient & coule dans l'océan Oriental près du  *fils de la mer*, du côté septentrional du grand fleuve, que nous avons nommé  *Iansu*. Ce fleuve, ne craignant en rien les lois chinoises, sort des régions barbares ; & comme prenant vengeance de la haine que les Chinois portent aux étrangers, gâte fort souvent par ses grandes inondations une grande partie du royaume, & change comme il lui plaît son canal, quand il est rempli du sable qu'il roule. Des magistrats à ce ordonnés sacrifient avec diverses cérémonies à ce fleuve, ou aux esprits d'icelui (car ils forgent des esprits modérateurs à beaucoup de choses) & font croire que ses eaux troubles ne se dépurent & éclaircissent qu'une fois en mille ans. D'où vient le proverbe chinois, si quelquefois ils veulent dénoter une chose non accoutumée :  *Quand le fleuve Jaune s'éclaircira*. C'est pourquoi il faut que ceux qui naviguent sur ce fleuve gardent l'eau plusieurs jours,

jusqu'à ce que la boue & le sable soient dépurés, dont la résidence, restant au fond, ne contient pas moins de la troisième partie.

Devant l'entrée & sortie de ce fleuve, on trouve plusieurs ruisseaux qui donnent passage aux bateaux portant des provisions à Pequin ; & on tient que ces bateaux sont bien en nombre de dix mille, & sont seulement envoyés des cinq provinces de Chiansi, Cechian, Nanquin, Uquam & Sciantum. Car ces cinq provinces paient le tribut annuel au roi en riz & froment, mais les autres dix le paient en argent. Outre ceux-ci, on rencontre encore un nombre infini de bateaux des magistrats allant & venant continuellement, & plusieurs aussi des marchands particuliers ; toutefois il n'est pas permis aux marchands particuliers de Jansu d'entrer du fleuve en ces ruisseaux ; mais ceux-là seuls y peuvent naviguer qui demeurent entre ce canal vers le septentrion. Cela se fait, afin que le grand nombre des bateaux passant ne ferme le passage ou procure quelque mal à la cour de Pequin, & toutefois, la multitude des vaisseaux est si excessive que les navires s'empêchant les uns les autres sont souvent contraints d'attendre plusieurs jours pour passer, principalement en certain temps, quand il n'y a pas assez d'eau dans les canaux. Pour y remédier, ils retiennent en plusieurs lieux l'eau avec des écluses de bois, lesquelles aussi pour servir à deux usages sont dressées en pont. Ces écluses, quand le ruisseau est plein, sont ouvertes, & les bateaux sont portés par la force des eaux courantes. Et ainsi les matelots naviguent de retenue en retenue avec grande peine & ennuyeuse longueur <sup>p.284</sup> de chemin. Le travail est aussi augmenté, de ce que peu souvent dans le détroit du ruisseau les vents sont favorables aux vaisseaux. C'est pourquoi on s'aide ordinairement de cordes pour avancer chemin, & même il arrive souvent qu'à l'entrée ou issue des écluses, quand les vagues élevées comme tourbillons impétueux viennent à envelopper les bateaux, elles les perdent dans les eaux, & noient tout ce qui est dedans. Mais les navires des magistrats ou des principaux sont tirés contre-mont de l'eau, avec des engins de bois, & cela se fait par tout le chemin aux dépens du roi. Et pour entretenir ce canal & le rendre navigable, on ne fait pas de difficulté de

dépenser tous les ans (afin que je parle en arithméticien) un million. Ceux d'Europe peut-être trouveront cela étrange, qui auront entendu par les tables chorographiques, qu'on pourrait aller à la cour de Pequin par un chemin beaucoup plus court, & sans dépense, si on navigue par mer : mais la crainte de la mer, & des pirates a pénétré si avant dans l'esprit des Chinois, qu'ils croient que l'incommodité serait plus grande de porter les vivres, & autres provisions par mer à la cour.

On rencontre par tout ce chemin plusieurs villes renommées de trois provinces, savoir de Nanquin, Sciantum & Pequin. Et, outre les villes, il y a sur la rive tant de bourgs, villages & maisons qu'on peut dire que tout ce chemin est habité. Cela est cause que les passants ne manquent jamais en aucun lieu de nouvelles provisions de froment, riz, chairs, poissons, fruits, herbages, vins & autres semblables choses, qui sont débitées à bon marché. Par ce même canal, on porte en la ville royale, du bois, des poutres, tables, colonnes (car les Chinois n'estiment que ce qui est de bois) pour les bâtiments royaux, lors principalement que le palais royal fut brûlé ; car on disait que les deux parts de trois avaient été ruinées. Et ainsi les nôtres trouvaient par tout le chemin des grands radeaux de poutres, & autres bois attachés ensemble, que plusieurs milliers d'hommes tiraient avec grand travail, & à peine en un jour avançaient cinq ou six lieues de chemin, & certes de la province de Suscuen, qui est fort éloignée de la ville royale, à peine semblables radeaux pouvaient arriver dans deux, & souvent trois ans à la cour. D'où provenait que chaque pilier d'iceux montait excessivement à plus de trois mille écus ; & ils rencontrèrent un radeau qui sembla être des plus grands, & qu'on jugea bien tenir deux lieues de longueur. Les briques aussi pour le bâtiment royal (car les Chinois estiment davantage les bâtiments de brique que de pierre) étaient apportées de mille cinq cents pas par ce même chemin, & il y a plusieurs bateaux qui ne servent à autre chose, & qui ne cessent jamais de naviguer jour & nuit. Et en vérité on rencontre en ce chemin si grand nombre de choses semblables, qu'elles semblent pouvoir suffire <sup>p.285</sup> pour bâtir non seulement un palais, mais une ville assez grande.

Tout ce qu'on croit pouvoir être désiré au terroir stérile de la province de Pequin, est aussi tous les ans envoyé au roi, des provinces septentrionales : des fruits, poissons, riz, & même des habits de soie, des draps & plusieurs autres semblables, & chaque chose a un jour préfix, auquel si elle n'arrive, ceux qui sont commis pour les apporter sont gravement punis. Les navires, que nous avons ci-dessus dits être appelés chevaux, sont toujours commandés par des eunuques du roi, qui naviguent continuellement dix ou douze de compagnie. On peut seulement passer par ce ruisseau en été, auquel temps le plus souvent les rivières se débordent en la Chine, pource peut-être qu'en ce temps les neiges se fondent ès montagnes d'où ces rivières découlent. C'est pourquoi les vivres qu'on porte, étaient aisément corrompus par les grandes chaleurs de l'été, pendant le voyage d'un mois pour le moins, & souvent de deux, devant qu'arriver à Pequin. C'est pourquoi ils rafraîchissent tout cela en y mêlant de la glace. Et, pour autant que la même glace se fond peu à peu par la chaleur, on en garde grande quantité par tous les lieux où semblables bateaux passent, & on la distribue aux passants à la volonté des voyageurs ; & ainsi on porte toutes choses comme fraîches à la cour.

Les eunuques louent des logettes vides aux voyageurs, & tournent le prix à leur propre profit. Car les Chinois estiment que c'est chose indigne de mettre tous les présents qu'on envoie au roi dans un seul navire ; mais ils tiennent que cela ressent sa majesté, d'envoyer ce qui appartient au roi dans plusieurs vaisseaux. Il y a aussi une autre cause pour laquelle le roi ne trouve pas mauvais qu'on en use ainsi. Car y ayant quasi une multitude innombrable de vaisseaux qui naviguent à Pequin, sans avoir leur charge entière, on donne occasion aux marchands, sous espoir du gain, de mettre leurs marchandises à petit prix dans les navires vides, ce qui, peut-être, surpassant la fertilité du terroir, supplée au défaut de beaucoup de choses, & diminue la cherté, qui est cause qu'on peut dire que rien ne croît à Pequin, mais aussi que rien n'y manque.

Les nôtres donc, encore qu'ils fussent dans le même bateau des domestiques du président, avaient néanmoins particulièrement loué

une logette pour eux. Pendant cette navigation, à cause des grandes chaleurs, on eut beaucoup à souffrir l'espace de plusieurs jours ; & tous quasi les uns après les autres furent malades, mais enfin par la grâce de Dieu ils furent tous remis en leur première santé. Continuant donc de voguer, étant prêts à sortir du ruisseau en la province de Sciantum, ils rencontrèrent un fleuve, que l'art & non la nature a fait. Ce fleuve p.286 passe près de Pequin jusqu'au fort appelé Tiensiù. Avec celui-ci se rencontre une autre rivière venant de Pequin ou plutôt de Tartarie, qui coulant en après également, rend les eaux communes dans la mer, ou plutôt dans ce détroit qui est entre Coria & la Chine, après avoir roulé ensemblement l'espace d'une journée.

En cette citadelle y avait un nouveau vice-roi, & extraordinairement député, parce que (comme j'ai dit) les Japans étaient entrés en armes dans le royaume de Coria. Ce vice-roi préparait une grande armée navale pour secourir Coria ; cause que ce fleuve, rempli de vaisseaux de guerre, retentissait partout du tumulte & bruit des armes. Les nôtres passèrent au milieu de l'armée rangée en diverses flottes, sans aucun empêchement. Et enfin abordèrent au port ou plutôt au rivage de Pequin, lequel est encore maintenant éloigné d'une journée des murailles de la ville, & encore qu'ils aient artificiellement fait couler un ruisseau jusques aux murs, de peur néanmoins qu'il ne se remplisse par la multitude des vaisseaux, ils n'y laissent entrer que le bagage du roi ; le reste est porté en la ville par des [crocheteurs](#)<sup>1</sup>, & des chariots, & chevaux. Le jour auquel les nôtres enfin entrèrent premièrement en la ville royale fut aussi plus agréable, à cause de la rencontre heureuse de la fête, car elle échut la veille du jour que l'Église a dédié pour fêter la nativité de la Vierge. Et aussi ne devons-nous pas ici dissimuler notre joie, vu que les trompettes de la foi chrétienne sont maintenant par tant de mers finalement passées en ce royaume durant tant de siècles fermé, & entrées pour la première fois en la ville royale.

Les principaux ports que les nôtres ont remarqué en ce voyage sont à peu près ceux-ci : Iamcheu, de la province de Nanquin, au 32<sup>e</sup> degré & demi du pôle élevé sur l'horizon ; Hoangan, au 33<sup>e</sup> non du tout

complet ; Siuceu au 34<sup>e</sup> & demi amplement mesuré. En la province de Sciantum, Zinim, au 35<sup>e</sup> degré 2/3, Lincin, au 37<sup>e</sup> & 2/3 aussi. Finalement en la province de Pequin, Tiencin au 39<sup>e</sup> degré & demi, Pequin, au 40<sup>e</sup> de bonne mesure. D'où l'on voit que ceux-là se trompent qui, guidés de leur seule imagination, ont fixé Pequin au 50<sup>e</sup> degré. Maintenant je mesurerai le chemin depuis la métropolitaine de Canto, qui est éloignée deux journées du port d'Amacao par stades chinois, dont les 5 font un 1.000 & les 15 une lieue. Prenant donc le chemin par eau, ce que les nôtres font le plus souvent, de la capitale de Canto à Nanhiu il y a 1.170 stades, de là à Nancian 1.120, d'ici à Nanquin 1.440 & puis de là à Pequin 3.335, lesquels étant tous ramassés en un, font le nombre de 7.065. Auxquels, si vous ajoutez ces longues & prodigieuses murailles, qui séparent le royaume de la Chine de la Tartarie jusqu'à Pequin, qui sont (comme j'ai déjà dit) <sup>p.287</sup> de cent lieues, ou ce qui est la même chose, 500 stades chinois ; & autres deux journées d'Amacao à la capitale de Canto, savoir soixante milles d'Italie ou 360 stades chinois, vous avez toute la largeur mathématique du royaume chinois du midi au septentrion, c'est-à-dire 7.925 stades chinois qui, réduits en milles italiques, font le nombre de 1.585. Si vous réduisez les mêmes en lieues de trois milles italiques chacune, vous trouverez cinq cent vingt & huit lieues & un tiers. Et non seulement nos autres Pères ont vu & traversé souvent cette grande étendue d'un seul royaume, mais moi-même aussi l'ai toute vue, si vous ôtez environ le chemin de trois journées qu'il y a de Pequin en la Tartarie. Mais, pour avoir la supputation exacte & précise de la grandeur de cet empire, il faut déduire & ôter ce que les rivières apportent de détour du droit chemin.

Car si vous désirez une ligne droite, on la pourra assurément tirer du nombre des degrés. Car vu qu'il y en a presque vingt & quatre en largeur, 22 en longueur (ce que j'ai assuré au premier livre), si vous donnez à chaque degré soixante milles d'Italie (comme on a accoutumé) qui est le même que vingt lieues, vous aurez toute l'étendue de la largeur du royaume de la Chine, c'est-à-dire du midi au septentrion, & vous y trouverez mille cinq cents milles italiques ;

réduisant le tout à proportion d'un tiers, ce seront quatre cent quatre-vingts lieues. Mais en longueur, ou de l'orient à l'occident, d'autant qu'il a deux degrés moins, il s'étend mille trois cent vingt milles italiques, qui font 440 lieues. Or vu qu'il ne manque que deux degrés pour réduire toute cette grande étendue de terres à la grandeur parfaite de la figure carrée, il est fort aisé par les principes de la géométrie, de mesurer entièrement au long & au large, & de tous endroits la grandeur & étendue admirable de ce royaume. Vu que c'est chose assurée, que les limites de la figure carrée surpassent en étendue, de toute façon, toutes les autres figures quadrangulaires.

Mais c'est peut-être maintenant trop parlé de cette supputation arithmétique. J'ai toutefois voulu remarquer une fois ceci, après avoir diligemment considéré & supputé le tout, pour corriger les erreurs des écrivains & géographes anciens. Car plusieurs d'iceux, ne se contentant pas encore de cette si ample étendue de limites, y ont ajouté dix degrés davantage que la vérité ne porte, du côté du septentrion.

@

## CHAPITRE III

### Nos Pères ayant en vain essayé d'établir leur demeure à Pequin, reviennent à Nanquin

@

p.288 À l'entrée de cette cité royale, je pourrais faire tort à la grandeur majestueuse d'icelle & augmenter le désir du lecteur, si je n'en disais quelque chose. Cette ville royale donc est située à l'extrémité du royaume vers le septentrion & n'est éloignée de ces murs renommés, élevés contre les Tartares, que de cent milles. En grandeur, disposition des rues, grandes masses de bâtiments & munitions, elle est à la vérité inférieure à Nanquin ; mais aussi elle la surpasse réciproquement en multitude d'habitants & nombre de magistrats & soldats. Vers le midi, elle est ceinte de deux murailles hautes & fortes dont la largeur est telle que douze chevaux y peuvent aisément courir de front ensemble, sans que l'un empêche l'autre. Elles sont composées de briques, si ce n'est que de bas toute la masse de ces murs est soutenue de fondements de grosses & grandes pierres, & au milieu du rempart, au lieu de briques, ils ont entassés des gazons de terre ; & de hauteur, ils surpassent de beaucoup ceux dont nos villes d'Europe se font paraître. Vers le septentrion elle n'est environnée que d'une muraille. Il y a des troupes de soldats qui de nuit font aussi bonne garde sur ces remparts, que si tout était enflammé de guerre. De jour il y a des eunuques qui font garde à la porte, ou disent la faire ; car en effet ils exigent les impôts, ce qui n'a pas accoutumé se faire ès autres villes.

Le palais du roi est élevé au-dedans le mur intérieur de la partie du midi quasi aux portes de la ville, & de là s'étend jusqu'à la muraille du septentrion. D'où l'on peut voir qu'il occupe quasi toute la ville. Car le reste de la ville est épandu de chaque côté du palais. Il est un peu plus étroit que le palais de Nanquin, mais ce peu qui y manque est bien récompensé par la splendeur & les délices du lieu. Car celui de Nanquin, à cause de l'absence des rois déchoit tous les jours, comme un corps

destitué de son âme ; mais celui de Pequin à cause de leur présence s'enrichit & embellit toujours de plus en plus.

Il y a en la ville de Pequin peu de rues pavées de briques, ou de cailloux, d'où l'on peut douter en quel temps le marcher est plus fâcheux. Car en hiver la boue, en été la poussière, l'un & l'autre très importuns, <sup>p.289</sup> lassent également ceux qui marchent par la ville. Et d'autant qu'il ne pleut pas souvent en cette province, toute la terre se résout en poussière, laquelle venant à être enlevée du moindre vent, il n'y a aucun lieu dans les maisons, où elle ne passe, & gâte tout. Recherchant quelque remède à cette incommodité, ils ont introduit une coutume, à mon avis non usitée autre part. Car il n'y a personne de quelle qualité que ce soit, qui marche à pied ou à cheval sans voile, qui va pendant du bonnet à la poitrine, & couvrant la face, lequel est fait de telle sorte qu'on peut aisément voir, sans que la poussière puisse passer à travers. Ce voile apporte aussi une autre commodité en cette ville, que vous n'êtes connu que quand il vous plaît. D'où provient qu'étant exempt d'une infinité de salutations, chacun marchant avec telle suite & parade qu'il veut, reçoit moins de fâcherie & de dépens ; car les Chinois n'estimant pas être chose assez magnifique de marcher à cheval, & les dépens étant grands en cette ville pour se faire porter en litière, on peut sans infamie retrancher la pompe.

Cette coutume aussi vint fort à propos aux nôtres. Car ce fût été chose importune de voir courir des étrangers par les rues, pendant ces bruits de guerre. Se servant donc de cette coutume, ils allaient librement partout où ils avaient affaire étant couverts de ce voile. C'est chose plus qu'en aucun autre lieu coutumière, à cause de la fange & de la poussière, d'aller à cheval ou sur autre monture, qui attendent les gens par tous les carrefours, portes de la ville, ponts du palais, & arches plus fréquentées ; & pour peu d'argent on peut s'en servir tout un jour. Et, d'autant que la fréquentation du peuple est incroyable en cette ville, il y a des muletiers qui mènent les chevaux par la bride, & ouvrent le passage ; ceux-là aussi savent bien toutes les rues, & n'y a quasi aucun homme de qualité dont ils ne sachent la maison ; & il y a

un commentaire auquel les noms des quartiers de la ville, des rues & traverses sont fidèlement rapportés. Et vous trouvez partout, non des chevaux seulement, mais des litières ou selles à bras, & des portefaix qui s'offrent de porter ceux qui vont saluer les magistrats & autres principaux de la cour, encore que toutefois ils prennent davantage pour leur peine qu'à Nanquin, ou autre part.

La ville, comme j'ai dit ci-dessus, a abondance de toutes choses, mais la plupart portées de dehors ; & on ne vit pas si aisément en cette ville, si ce n'est ceux, qui pour l'abondance des richesses, ne sont contraints vivre si ménagement. Toutefois le bois à brûler surtout y manque, mais ce défaut est réparé par ce betume (car je ne trouve pas de nom plus convenable) qu'on tire des entrailles de la terre, tel qu'on en <sup>p.290</sup> voit aux Pays-Bas, à Liège & autre part, dont ils font bon feu en leur cuisine, & même pendant les grandes froidures de l'hiver, qui sont plus âpres que la proximité du pôle ne semble porter ; l'abondance d'icelui sert très commodément au lieu du bois, qui y fait défaut. C'est pourquoi ils ont la plupart accoutumé de dresser leurs lits avec des briques, de telle façon qu'étant creux par dessous, ils reçoivent la chaleur par des tuyaux secrets, par le moyen desquels (d'une nouvelle façon de poêle) elle passe du foyer au lit, & n'est nullement besoin d'entretenir ce feu toute la nuit, d'autant que la chaleur dure fort longtemps. Et cette façon de lits est en usage par toutes les contrées des provinces septentrionales.

Les Chinois septentrionaux sont plus grossiers, & moins judicieux que ceux du midi, mais ils sont plus guerriers & courageux. Car tel est le mélange des choses humaines, qu'elles se surpassent les unes les autres, & réciproquement sont surpassées. Par cette arrivée de nos Pères en cette ville royale, on a enfin commencé de connaître assurément, ce que passé longtemps ils avaient estimé, savoir que ce royaume est celui-là même que quelques auteurs appellent *le Grand Catay*, & que cette ville de Pequin est la cour royale de celui qu'on appelle *Grand Can*, qui est à présent le roi de la Chine. Cette ville est aussi par iceux mêmes nommée *Cambalu*. Je prouverai maintenant cela,

afin qu'il ne semble incroyable à quelqu'un. Et certes le premier indice qui nous avait portés à faire cette conjecture, est tiré de ce que les mêmes auteurs, qui ont écrit de ce très ample royaume de Catay & autres provinces de la Chine, assuraient qu'il était en ce climat, tout joignant les royaumes de Perse vers l'orient ; or je prends la Perse maintenant plus au large, que celle qu'on comprend aujourd'hui sous le nom de Perse. Car je comprends en icelle toutes ces contrées amplement étendues par l'espace démesuré des terres, esquelles en Asie jusqu'aux confins de la Chine on parle le langage persan, & disaient aussi que du côté du midi il était vu des Tartares. Or, d'autant que nous étant souvent enquis dans la Chine de ce très grand royaume, sans en avoir rien pu entendre, il nous semblait qu'il était impossible, qu'une chose de si grande importance fût ignorée des royaumes voisins, & qu'il ne se trouvât par tant de siècles aucune mémoire des guerres & commerce d'une si puissante & ample monarchie. Nous lisons encore de ce même Catay, qu'il était traversé depuis l'orient, jusqu'au couchant du fleuve Chiam. Or *chiam* en langue chinoise, est à dire un très grand fleuve. Car les autres rivières sont appelées *ho*. Or nous avons opinion que ce fleuve est celui que nous avons appelé *fil de la mer* : car il est encore appelé aujourd'hui Ian-Suchian. p.291 Outre ce, nous lisons qu'il avait neuf royaumes vers le midi, & six vers le septentrion, qu'on trouvait se rapporter entièrement avec les quinze provinces du royaume de la Chine, non seulement en nombre, mais encore en effet, & la chose même. Car ces provinces sont aussi quinze grands royaumes. Car il n'y a point de doute que quelques-unes d'icelles ne soient plus grandes que toute l'Italie. Et aussi il y en a neuf d'icelles situées vers le midi, à savoir au-dessous du fleuve que j'ai maintenant nommé, & vers le septentrion on en compte six au-dessus du même fleuve. Nous en avons aussi eu un indice plus manifeste par le témoignage d'aucuns. Il y a environ quarante ans, à compter du présent mille six cent huit, que deux Turcs, ou au moins mahométans, vinrent de l'Arabie à Pequin ; lesquels avaient amené toujours par terre un lion au roi de la Chine, animal dont les Chinois avaient autrefois ouï parler, mais rarement vu. Le roi les reçut fort humainement, & outre les gages royaux, leur donna quelque

magistrature, & à tous leurs descendants, comme par droit héréditaire. Cela leur fut donné afin qu'ils gouvernassent le lion aussi longtemps qu'il vivrait, & qu'ils ne retournassent plus en leur pays pour entreprendre quelque nouveauté contre les Chinois. En ce même temps que les nôtres arrivèrent à Pequin, ils étaient encore tous deux en vie. Le père Matthieu envoya vers eux un de nos confrères, pour s'informer d'iceux de quelque chose touchant ce royaume mentionné ; voire même, quand nos Pères entrèrent pour la seconde fois en cette cour, le père Matthieu même a souvent discouru avec eux, dont on connut très clairement que ce royaume auquel ils vivaient pour lors était le GRAND CATAY, & que cette même ville s'appelait CAMBALU ; & tenaient cela pour tout assuré sans en douter aucunement ; & racontaient qu'ils n'avaient en tout leur voyage trouvé, ni ouï nommer aucun autre Catay. Le même a été souvent & plusieurs fois réitéré & rapporté aux nôtres par d'autres étrangers venus de Perse, sans que l'un se trouvât jamais contraire à l'autre.

Et qui plus est, nous avons trouvé que les nôtres, venant à parler de ce sujet, ont aussi entendu ce même nom des Chinois mêmes ; & encore que ceux qui appellent ainsi le royaume de la Chine soient étrangers, néanmoins à peine peut-on douter que l'origine de ce nom ne soit en partie tirée de la langue chinoise, partie de la tartare. Car les Chinois, toutes les fois qu'ils nommaient les Tartares dans leurs livres, disaient *Lù*, & le climat septentrional *Pà*, & non *Pé* seulement. Et ce que les Tartares disent *Cam*, est pour nous interprété *grand* ; ce que même les Chinois n'ignorent pas. Et, pource qu'au temps que les Tartares avaient envahi le royaume de la Chine, le roi tartare avait établi sa demeure à Pequin, il l'appela *Campalu*. Et, pource plusieurs <sup>p.292</sup> changent la lettre P en B, elle commença d'être appelée Cambalu, encore que les Chinois, qui la plupart n'ont pas de consonne B, prononcent encore aujourd'hui *Campalu*. D'où on voit évidemment que Marc Paul Vénitien est entré en ce royaume, lorsque les Tartares commandaient aux Chinois, & peut-être qu'il y passa avec eux-mêmes. Et en après, par ses commentaires le royaume de la Chine a été connu en Europe sous le nom dont les Tartares usaient, savoir l'appelant

*Catay*, & la ville royale *Cambalu*. Que si quelqu'un allègue que les limites du royaume de *Catay* sont plus au large étendues par Marc Paul Vénitien, que ne sont aujourd'hui les bornes de l'empire chinois, encore que cela fût vrai (car je n'en ai pas encore fait de recherche), il n'y a rien qui les empêchât d'appeler le même nom un peu plus au long les provinces voisines de la Tartarie, vers le septentrion. Néanmoins maintenant on ne trouve aucune contrée au-delà des murs de la Chine qui s'appelle *Catay*.

Du depuis les Portugais ont fait passer la renommée de ce royaume en Europe sous le nom de la *Chine*, empruntant, à mon avis, ce nom des habitants de Siam. Et, quant à la ville royale, ils l'ont nommée du nom commun aux Chinois, à savoir Pequin. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si nos cosmographes, à cause de la diversité des noms y ont mis deux royaumes séparés, & si proches qu'il semblait que l'un ne pouvait nullement être connu sans l'autre. Le père Matthieu envoya ces conjectures, qui semblaient être assurées, aux Indes & en Europe, & toutefois on ne pouvait alors assez le croire, jusqu'à ce qu'il a paru par d'autres raisons, de sorte qu'on n'en peut maintenant plus douter, ce que nous déduirons amplement ici-bas.

Sitôt que les nôtres furent rentrés à Pequin, ils s'en allèrent au palais du président, par l'aveu duquel ils étaient venus. Car icelui était jà dès longtemps arrivé par terre, abrégeant de beaucoup son chemin & sa vie. Il les logea dans l'enclos de son palais, en lieu assez commode, & ne voulut pas qu'ils s'éloignassent de lui, se plaisant fort en leur conversation. Il commença donc de communiquer l'affaire des nôtres à un eunuque sien ami. Icelui promit qu'il aurait tout le soin qui lui serait possible d'une chose si importante. Et à cette fin voulut voir les nôtres, & les présents du roi. Le président donc & l'eunuque vinrent à jour nommé au lieu où les nôtres demeuraient, pour les voir. L'eunuque reçut le père Matthieu fort courtoisement, savoir avec les cérémonies dont on use coutumièrement à la première visite de ceux qu'on a passé longtemps désiré de voir ; en après ils mangèrent tous familièrement à même table. Voici ce qu'on lui montra : un horloge, les images du

Sauveur Jésus-Christ & de la Vierge mère, des **régales**<sup>2</sup> qu'ils n'avaient pas encore ouïs en p.293 la Chine, deux verres trigonaux. Or l'image de la Vierge se posant en terre, par la faute des portefaix se rompit en trois pièces, mais ce qui en Europe l'eût fait moins estimer, en augmenta la valeur entre les Chinois. Car les pièces étant derechef rejointes ensemble, elle commença d'avoir quelque démonstration d'antiquité, laquelle est en tous lieux vénérable, qui fut cause qu'on la prisait davantage, que si elle eût été entière. Tout fut extrêmement agréable à l'eunuque, & tous les autres spectateurs. Mais toutefois il avait ouï dire que les nôtres transmuaient l'argent vif en argent fin à toutes preuves, & il estimait cela plus que tout le reste, car il savait que cela serait sur toutes choses agréable au roi. Voilà comme aucune richesse ne peut saouler l'avarice humaine, encore qu'elles soient quasi infinies, telles que celles du roi de la Chine. Mais, quand il vit que les nôtres ne parlaient pas de cette transmutation, il répondit, qu'il lui semblait que ces choses n'étaient pas suffisantes pour tenir aucun propos au roi touchant les étrangers, au temps principalement que les murs voisins étaient quasi allumés des feux de la guerre, & qu'on entendait tous les jours des nouvelles du royaume de Coria, qui portaient que plusieurs milliers d'hommes étaient morts en bataille, & que les Japons avaient du tout résolu d'entrer au royaume de la Chine. Et, pour autant que les Chinois ne font aucune ou presque nulle distinction des étrangers, qu'ils comprennent tous d'un même nom, croyant que ce soient les mêmes ou à peu près semblables, à cette occasion ils prenaient les nôtres pour des Japons. Le président même aussi averti par ces discours & les conseils de ses amis, commença de juger que c'était chose dangereuse de se mêler en ce temps des affaires des étrangers. Perdant donc tout espoir de pouvoir rien effectuer, il délibérait de ramener les nôtres avec soi à Nanquin. Mais il semblait aux Pères que la chose n'était pas désespérée. C'est pourquoi pour n'avoir employé en vain tant de dépens, ils demeurèrent à Pequin un mois après le départ du président, dans des maisons louées pour cet effet. Car le président était obligé par les lois, de sortir de la ville à jour ordonné. Car les magistrats qui viennent à la cour pour rendre

semblables devoirs de félicitations au roi, sont contraints dans un mois sortir de la ville de Pequin, & retourner à leur charge.

Le père Emmanuel Diaz, nouveau recteur du collège d'Amacao, leur avait envoyé de l'argent pour les frais du voyage ; & en après jugeant que peut-être les nôtres se trouveraient en nécessité à Pequin, il leur envoya une [cédule](#)<sup>2</sup>, par laquelle il écrivait qu'ils retirassent une somme pareille à Pequin pour celle qu'avait reçu certain marchand à Amacao. Mais l'événement montra que le nom du marchand était p.294 faussement supposé, & tel qu'ils ne trouvèrent aucun ainsi nommé à Pequin : cela est encore arrivé une autre fois. Et encore que les nôtres aient reçu l'argent à Amacao, j'ai néanmoins ici fait mention de cela, afin qu'on voie que cette façon de négocier excède la croyance des marchands chinois, & est du tout inusitée par tout le royaume. Le président protecteur des nôtres était déjà parti, & les nôtres s'efforçaient par divers moyens de venir à fin de leur entreprise, mais le tout en vain. Car tous les mandarins familiers du père Matthieu, ou amis du président, ne voulurent pas seulement donner entrée, tant s'en faut qu'ils voulussent parler aux Pères dans leurs maisons, encore qu'ils leur présentassent des lettres écrites par le président, pour les prier de favoriser leur dessein ; tant est grande la peur qu'ils ont partout des étrangers. Par quoi il sembla enfin aux nôtres que leurs efforts étaient vains, & que l'heure n'était pas encore venue, en laquelle Dieu tout-puissant voulût que cette ville fut illuminée des rayons de son Évangile. Et ainsi blâmant leurs premières opinions, ils résolurent de retourner à Nanquin, & de remettre la poursuite de leur dessein à une autre occasion ; principalement d'autant qu'il leur semblait qu'il n'était pas bon d'attendre quelque malheur parmi les émotions de la guerre, par lequel la résidence déjà établie pourrait être en danger, & la porte se fermer à l'établissement de celle-ci à l'avenir.

Par quoi ils louèrent à petit prix un bateau commode pour s'en retourner. Car les bateaux vides au retour portent les passants pour quelque prix que ce soit. La pauvreté du patron rendit la commodité du vaisseau incommode. Car ils manquaient d'armes, & de plusieurs

matelots nécessaires. Cause que jusqu'à la ville de Lincinum on demeura un mois en chemin. Mais ce temps ne fut pas mal employé, car les Pères couchèrent par ordre une table de mots chinois par l'aide principalement de notre confrère Sébastien, qui savait très bien la langue chinoise. Ils composèrent aussi plusieurs autres traités par le moyen desquels les nôtres pussent à l'avenir plus facilement apprendre le langage du pays. Car ils prirent garde que, pource que tout le langage des Chinois était composé de seuls monosyllabes, les mêmes Chinois avaient mis en usage quelques accents & aspirations pour diversifier le ton, ou prononciation des mots, & que l'ignorance de ces accents apportait tant de confusion, que ceux qui parlaient ne pouvaient être entendus ni entendre. Ils instituèrent donc cinq virgules ou marques d'accent par lesquels les nôtres pussent entendre, comme il fallait prononcer chaque mot. Car ils remarquèrent qu'il y avait autant de diversité d'accents. Le père Cataneus n'aida pas peu à cette invention. Car comme il était fort bon musicien & avait les oreilles accoutumées aux tons, <sup>p.295</sup> entendant quelques mots, il jugeait plus aisément de la variété des accents ; & certes, pour apprendre ce langage, il ne se sert pas de peu d'avoir les oreilles accoutumées aux tons de la musique. Cette façon donc d'écrire, pour lors inventée par deux de nos anciens Pères, est encore aujourd'hui observée par tous les autres, afin que, si chacun écrivait à sa fantaisie, on ne rencontrât une grande confusion par laquelle les écrits de l'un ne pourraient de rien servir à l'autre. La paraphrase latine que le père Matthieu avait écrite sur le Tétrabiblion chinois, & qu'il a semblablement embellie de petits commentaires, sert aussi de beaucoup aux nôtres pour apprendre leurs livres. Touchant ce Tétrabiblion vous pouvez voir le premier livre où il est traité des degrés des lettrés.

@

## CHAPITRE IV

### Les nôtres étant surpris de l'hiver sont contraints hiverner sur la rivière. Le père Matthieu retournant à Nanquin par terre, élève une troisième demeure

@

Toutes les rivières de la Chine, ès parties septentrionales, dès le commencement de l'hiver se glacent de telle sorte que les bateaux ne peuvent passer, & les chariots peuvent assurément traverser l'eau. Et, pource que les nôtres étaient partis trop tard & naviguaient lentement, ils trouvèrent la rivière prise de glace, & fallut qu'ils attendissent nécessairement le commencement du printemps pour passer outre. Lincinum est une ville des plus grandes, & entre autres fort renommée pour le trafic : car non seulement les marchandises de la province, mais encore de tout le royaume passent en icelle. Cela est cause qu'il y a grande multitude d'allants & venants de toute part.

En ce défaut de temps, les Pères principalement s'affligeaient de la perte d'icelui, que le retardement inutile des mois d'hiver leur apportait, & donnait tant d'empêchement aux affaires & voyage qu'ils avaient entrepris. Ayant donc pris conseil par ensemble, ils trouvèrent bon que le père Matthieu avec deux serviteurs prît le chemin de terre, vers les contrées septentrionales, pour tâcher d'établir une demeure à Nanquin ou autre part ; & son confrère avec les coadjuteurs, & le bagage attendrait là, jusqu'à ce que la force de l'hiver fût passée ; & la glace fondue ayant ouvert le passage, qu'il retournerait à Nanquin. Et, d'autant que notre ami familier Kiutaisò, ce disciple de Xaucea, avait souvent autrefois <sup>p.296</sup> de vive voix, & en après par lettres appelé le père Matthieu en son pays, pour y établir une résidence perpétuelle, il résolut de s'y acheminer, afin d'essayer avec l'assistance de Dieu, d'obtenir son dessein en un très noble port (qu'ils appellent Suceu), pour à quoi parvenir il lui semblait que l'amitié ou autorité de celui qu'il avait jusqu'à présent sur tout autre reconnu fidèle ami, lui servirait de beaucoup.

Passant donc par le milieu de la province de Sciantum, il vit Suceu & Yamceu, qui sont deux ports très fameux, encore que les froidures de l'hiver l'empêchaient souvent par les chemins, & augmentaient ses travaux. Mais il se consolait soi-même, passant partout avec une facilité admirable, & sans qu'aucun l'empêchât. Ayant donc passé le fleuve d'Yamceu, il entra dans Cinchiamfu, ville capitale de cette contrée, sur un ruisseau artificiellement creusé, par lequel on peut naviguer en deux très beaux ports, savoir Suceu & Hamceu, métropolitaine de la province de Cechian. Ce canal, parce qu'il tire plus vers le midi, ne se glace jamais ; en après il est si étroit & si empêché de la multitude des bateaux que le plus souvent on ne peut y passer, ni repasser : ce qui arriva ici au père Matthieu. C'est pourquoi il trouva un autre moyen de poursuivre son chemin assez coutumier en ces contrées, facile & commode. Ils ont un chariot qui n'a qu'une seule roue, qui est fait de telle sorte qu'un homme s'asseyant au milieu, comme s'il était à cheval, il y a encore place à ses côtés pour deux autres. Le charretier pousse & fait rouler ce chariot par derrière, avec deux timons ou leviers de bois, aussi assurément que vitement. Et ainsi il arriva dans peu de temps à Suceu.

Cette ville & port très noble est l'une de celles dont les Chinois ont un proverbe : *Ce qu'on appelle au ciel siège des bienheureux, est nommé en terre Suceu & Hamceu.* Car c'est un des principaux & plus renommés lieux de cet empire, soit qu'on regarde la splendeur, les richesses, l'abondance, soit la fréquentation du peuple & toutes autres choses. Cette ville est toute bâtie sur une rivière calme d'eau douce, laquelle n'obéit qu'au seul vent qui fait mouvoir les ondes & lui donne cours ; & si vous voulez, vous pouvez bien appeler cette rivière un lac. On va donc en icelle comme à Venise en tous endroits par eau ou par terre ; mais elle surmonte Venise en cela, qu'elle peut se servir d'eau douce & potable, plutôt que des flots salés de la mer. Toutes les rues & les bâtiments sont comme en Europe posés sur des pilotis de sapin. Les marchandises de Portugal portées d'Amacao, & toutes les autres qu'on apporte des royaumes étrangers, sont la plupart débitées en ce port. Car les habitants de cette ville négocient fort souvent en toute saison de l'année par toutes les autres villes du royaume. Et ainsi vous y trouvez à

acheter tout <sup>p.297</sup> ce qu'il vous plaît. Il n'y a qu'une seule porte, par laquelle on puisse entrer par terre ; on ne peut entrer dans les autres que par bateaux. Il y a partout une infinité de ponts en vérité très magnifiques, & qui durent longtemps : mais sur ces canaux étroits ils ne sont élevés que d'une seule arche. Il n'y a en aucun autre lieu tant de beurre & de sortes de lait. Il n'y a aussi en aucune autre part de si bon vin de riz, qui est cause qu'on en porte par tout le royaume jusques à Pequin. Elle n'est éloignée que de deux petites journées de la mer. C'est une ville très forte, & capitale de toute la contrée, en laquelle on conte huit villes. Un certain prince l'a autre fois gardée avec beaucoup d'opiniâtreté, quand celui qui est le **tige**<sup>3/rem</sup> de la famille royale qui règne à présent, ayant chassé les Tartares, s'empara du royaume. C'est pourquoi, comme ville rebelle, elle paye encore maintenant un grand tribut ; car elle doit au roi la moitié de tout ce que la terre porte. De là provient qu'en ce royaume quelquefois deux provinces ensemble ne payent pas tant d'impôts au roi, que cette seule contrée. Car toute la province suivant le parti de sa métropolitaine résista aussi obstinément au roi. Il y a encore aujourd'hui grande garnison pour garde, & est toujours plus prompte à se rebeller qu'aucune autre place du royaume.

Kiutaisò était d'aventure lors absent, mais il était allé demeurer en une ville voisine qu'on appelle Tanian non guère loin de là. Il reçut le Père avec une humanité incroyable, & telle certes, que même en Europe on saurait désirer de ses plus intimes, & familiers amis. Il était assez étroitement logé en un certain cloître d'idoles ; il **quitta**<sup>2</sup> son lit au Père, encore qu'il fit refus de l'accepter, & en fit faire un autre pour soi sur le pavé. Le père Matthieu à cause des travaux & incommodité du chemin tomba malade, & tellement qu'il semblait devoir mourir en ce lieu. Mais il fut si bien secouru & servi par cet ami, que dans un mois qu'il séjourna là, il recouvra tellement ses forces qu'il lui semblait être plus fort qu'auparavant. Le père Matthieu récompensa ces bons offices par quelques petits présents, & un verre trigonal, lequel étant en la province de Canto il avait fort désiré, & même avait tâché de l'acheter. Il fut donc sur tout fort joyeux de l'avoir maintenant, & afin d'embellir & ajouter

plus de grâce à ce verre, il l'enferma en un étui d'argent, & attacha des chaînes d'or aux boutons des deux bouts, & ajouta une belle inscription à sa louange, par laquelle il s'efforçait de prouver que cette pierre précieuse était une pièce de cette matière dont les cieux ont été composés. Par ces ornements il augmenta les désirs de plusieurs : car on dit que peu après quelqu'un lui en offrit cinq cents écus d'or, mais il fit alors <sup>p.298</sup> refus de le vendre, encore qu'il en eût grand désir ; parce qu'il savait qu'il y avait un semblable verre entre les présents royaux, & craignait que l'acheteur, l'envoyant au roi, prévînt le père Matthieu & ainsi la nouveauté n'étant si grande, qu'il en fît moins d'estime. Toutefois, quand du depuis il sut que les présents avaient été offerts au roi, alors seulement il le vendit, voire un peu davantage. Et cette somme acquitta beaucoup de dettes, dont se ressentant par des nouveaux devoirs d'amitié obligé à la Compagnie, il reconnut toujours ce bienfait.

Or le Père, lui ayant conté ses affaires, il offrit volontairement son secours, & l'assura qu'il l'accompagnerait toujours, jusqu'à ce que selon son désir, il aurait établi quelque résidence en ce pays. Voyant donc que tant s'en faut, que le père Matthieu fît difficulté de faire sa demeure au port de Suceu son pays, mais encore qu'il y avait de l'inclination, non seulement pource que la bonté du terroir, & abondance du peuple l'y conviaient, mais aussi parce que c'était la terre natale de son ami, des parents duquel, qui étaient nobles, & des principaux de la ville, par la loi de l'amitié il pouvait espérer ce qu'on peut attendre des amis. Par quoi notre ami prenant conseil avec des hommes nobles & prudents, par l'avis aussi du père Matthieu, résolut qu'il ne fallait espérer, ni aussi essayer de demeurer à Nanquin. Il en apportait diverses raisons, mais principalement celle-ci : que, parmi si grand nombre de magistrats qu'on savait y avoir à Nanquin, à peine pouvait-on espérer que la bienveillance de tous fut également portée à protéger les nôtres, dont arriverait facilement que quelqu'un d'iceux leur étant ennemi, les chasserait honteusement hors de leur maison. On croyait que toutes ces incommodités ne se rencontreraient pas à Suceu. Par quoi, pour parvenir à ce dessein, ils furent d'avis qu'il fallait

qu'ils allassent vers le président du premier présidial, celui même qu'ils avaient naguère accompagné en son voyage, & obtinssent des lettres d'icelui & de quelques autres magistrats grands amis de notre Kiutaisò, adressées aux magistrats de Suceu, par le moyen desquelles on pût plus aisément acheminer notre affaire.

En ce temps le commencement de l'an chinois approchait, saison fort incommode pour avancer les affaires, chacun était lors occupé à visiter les amis, envoyer & renvoyer des présents, & dresser des festins. On ne trouva donc pas bon de traiter d'affaires avec des gens de fête : & eux s'en allèrent par eau en la ville de Cinchian, pour voir cette réjouissance publique. Kiutaisò était connu de tous en cette ville & le père Matthieu aussi. Car il n'avait pas oublié de publier sa renommée par tous les lieux où il avait arrêté. Les mandarins <sup>p.299</sup> de la ville accoururent donc à grandes troupes voir l'un & l'autre, comme aussi tous les autres principaux de la ville. En après, les bruits de l'allégresse publique étant un peu apaisés, ils se préparèrent tous deux pour s'acheminer à Nanquin. Le gouverneur offrit un grand bateau au père Matthieu aux dépens du public pour aller à Nanquin, comme on a accoutumé de faire aux magistrats, ce qu'il ne refusa pas trouvant cette commodité bonne pour sa sûreté. Ils arrivèrent donc à Nanquin le sixième de février, l'an mille cinq cent nonante-neuf. Et ne fut pas besoin de tant de prévoyance comme du passé, car ils entrèrent sans aucun empêchement à pied dans l'hôtellerie. Ce fut en un grand cloître qu'on appelle Cinghensu. Il y a grand abord d'hôtes en ce cloître, qui louent en icelui des chambres pour leur demeure, parce qu'il est bâti au milieu de la ville. Ils trouvèrent que tout était changé en mieux en cette ville : car on avait eu plusieurs nouvelles assurées, que les Japons chassés du royaume de Coria, s'en étaient retournés avec grande perte en leur pays, que l'empereur même Cambaco était mort ; les desseins duquel pour envahir les royaumes de Coria, & de la Chine avaient donné tant de peur aux Chinois, peuple couard. Et non seulement ils tressaillaient de joie pour se voir délivrés de cette crainte, mais encore pource qu'étant désormais exempts de dépens, on épargnerait le trésor

du roi ; car on faisait dénombrement en l'armée chinoise de cent mille soldats. Le père trouva qu'on avait semé divers bruits de lui, mais toutefois à son avantage, qu'il était allé à Pequin avec permission du président, pour offrir des dons précieux au roi, & encore qu'il n'eût rien fait, ils en attribuaient néanmoins toute la cause aux tumultes de la guerre de Coria, & s'il eût fait son voyage en autre saison, on croyait qu'il eût facilement eu audience. Ils avaient tous grand désir de voir les horloges, étant principalement fort étonnés de ce qu'on disait que le timbre sonnait de soi-même. Quant aux images, & régales ou épinette, on en avait publié merveilles, non seulement au-dessus de la vérité, mais encore du tout sans mesure.

En ce temple donc ils furent visités par leurs anciens amis ; puis après quelques jours ils allèrent tous deux vers le président leur ami. Icelui ayant entendu que le père Matthieu avait tout seul traversé tant de pays, n'avait en aucun autre lieu trouvé aucun [détourbier](#)<sup>a</sup>, qu'il demeurait maintenant en une maison qu'il avait louée lui-même, était souvent visité par ses amis, fut merveilleusement joyeux du bon succès de cet affaire ; à ce principalement aidant Kiutaisò, qui commença comme il avait accoutumé, de publier à pleine bouche les louanges du père Matthieu. Il disait que par les <sup>p.300</sup> sciences qu'il avait apportées au royaume de la Chine, il avait ouvert les yeux à tous les lettrés, qui jusques alors avaient été fermés d'ignorance. Que, pour cette cause, il était désiré de tout le monde, & que chacun l'avait voulu retenir, qu'il n'avait néanmoins rien voulu résoudre ni pour soi, ni pour ses affaires sans la permission du président, lequel il avait choisi pour protecteur.

À ceci le président répondait & enhortait qu'il achetât une maison à Nanquin, que cette ville pour plusieurs raisons était très commode, & estimée pour la bonté de l'air, qu'il ne voulait pas qu'il demeurât autre part qu'en sa présence, afin de le pouvoir à toutes occasions toujours assister de sa faveur ; & sans attendre autre réponse, fait appeler deux de ses courtisans qui savaient les rues & demeures de la ville de Nanquin, leur commandant de chercher une maison à vendre. Le Père aima mieux entretenir cette bonne volonté du président par son silence,

que la rejeter par son refus, encore qu'elle semblât contrarier à la résolution qu'il avait prise auparavant. À peine étaient-ils de retour en leur logis, que voici le président qui les suit pour leur rendre à tous deux les devoirs de visite. Or il accompagna cette visite de toutes les cérémonies requises, sans rien oublier, & avec la plus grande suite & pompe qu'il eût accoutumé de marcher. Or, quand ils furent assis en la salle, le grand maître de ce temple profane vint pour offrir la collation accoutumée, leur offrant à tous trois une tasse, se tenant à genoux (car il était obligé de rendre cet honneur au président, comme au souverain modérateur des temples). Le président pria le Père de vouloir venir loger deux ou trois jours en son palais, qu'il désirait qu'il vît, à la première pleine lune de cette année, les feux artificiels que ses domestiques avaient préparés, pour les faire admirablement jouer de nuit, & aussi des lanternes ingénieusement faites & disposées pour cette nuit & la suivante. Car ils ont accoutumé de festoyer cette première pleine lune avec des jeux & spectacles divers, pour témoignage de la réjouissance publique, voire sans soupçon de superstition. Le Père ne le refusa pas, car il n'eût pu sans incivilité. Il fut donc fort courtoisement reçu par les domestiques, & vit ce qu'on ne pourrait voir sans étonnement. Car les Nanchinois surpassent en ces artifices le reste du royaume, & comme je crois, tout le monde.

Quand on entendit que le père Matthieu avait été visité par le président, alors tous les magistrats de Nanquin accoururent avec la pompe convenable à leur majesté ; & même plusieurs sans avoir été visités le prévirent officieusement. J'en nommerai seulement trois de toute la multitude. Le président de la cour qu'on appelle de la punition p.301 des crimes (nous dirions le juge ou lieutenant criminel), en après l'assesseur d'icelui même, puis le premier président de la chambre des finances royales, qui est le second présidial. Ces quatre, en comptant le premier & principal visiteur, outre les compliments très gracieux & pleins de courtoisie, envoyèrent avec grand honneur des présents dignes de si grands personnages, lesquels furent suivis de celui qui peu d'années après eut l'office de grand colao à Pequin. Tous ceux-là

pressaient le père Matthieu de demeurer à Nanquin, & lui offraient de l'aider à acheter une maison, & lui se promenait librement & publiquement & par toutes les rues & palais des magistrats, sans que personne lui dît mot.

Ici aussi le père Matthieu se ressouvint de cette vision qu'il avait eue la nuit, quand la première fois étant venu à Nanquin il avait été honteusement chassé. Car étant à ce voyage entré dans la ville, il reconnut que c'était celle-là même que le Seigneur lui avait montrée en dormant, quand, comme il lui semblait, il marchait librement par icelle : ce qui lui arriva lors non sans étonnement, voyant qu'il reconnaissait les rues & les palais qu'il n'avait jamais vus qu'en songeant ; & alors il crut entièrement que ç'avait été une vision & non un songe, tel qu'il se représente à ceux qui désirent quelque chose. Il commença aussi de croire, voyant un si grand & merveilleux changement de volonté, que celui qui tient les cœurs des hommes avait fait, que la volonté de Dieu était qu'il demeurât à Nanquin, & non autre part ; à laquelle toutes les raisons humaines doivent entièrement céder. Car il n'y a pas de conseil contre le Seigneur. Kiutaisò, ayant entendu le tout, fut aussi de l'avis du père Matthieu, laissant la première opinion touchant l'élection d'une autre demeure.

En ce temps vivait à Nanquin un certain lettré de grande réputation, natif de la province de Chiansi. Le père d'icelui avait autrefois été vice-roi, & avait été deux fois reçu au degré des licenciés, parce que sa première nomination avait été déclarée nulle à cause de quelque querelle avec ses collègues. Ce lettré avait beaucoup de crédit à Nanquin à l'endroit des principaux mandarins, pource qu'il leur composait divers écrits, ce qui se fait aux funérailles des amis, félicitations ou départ d'iceux, tels que sont entre nous les oraisons ou poèmes. Avec ces écrits il acquérait des grandes richesses, & sollicité par présents obtenait beaucoup de choses des magistrats. Et outre qu'il lisait les livres chinois aux enfants des mandarins, il disputait aussi & discourait fort pertinemment (comme on disait) des trois sectes des Chinois, dont est parlé au premier livre. Ce même avait un fils, qui ne

profitait pas des plus à l'étude des lettres. Afin donc de le faire connaître p.302 & mettre en réputation, il trouva cette invention : il fit tant que je ne sais qui (lequel on disait être fort savant ès mathématiques) écrivit un gros volume de la discipline d'icelles. En après, il mit ce volume en lumière au nom de son fils. Mais, de peur que Kiutaisò, d'autant qu'il favorisait le père Matthieu, ne diminuât la renommée de son fils, il voulut recommander le père Matthieu même à ce mathématicien envieux. L'ayant donc certain jour averti, il le mène en sa maison, & par les chemins rencontrant quelques amis familiers qui savaient tout, il leur dit en souriant :

— J'avais l'espace de plusieurs années nourri une brebis ; je la donne maintenant à un autre pour en jouir.

Or étant entré en discours, il fit venir à propos de dire qu'il n'était pas venu à Nanquin pour y demeurer, mais seulement pour accompagner son ancien ami, & lui chercher quelque demeure assurée ès villes voisines ; ce qu'étant fait, il s'en retournerait d'où il était venu ; & pour autant qu'il avait jugé qu'il n'y avait personne à Nanquin à qui cette poursuite pût être plus assurément recommandée, qu'il le pria instamment de vouloir être l'avocat & défenseur du père Matthieu. Il prit tant de plaisir à ce rencontre & devis inopiné, qu'il ne se pouvait contenir ; toutefois, après s'être remis, il promit de chercher tous moyens pour ce sujet. Et certes il le fit encore plus amplement qu'il n'avait promis. Après il commença à prouver par beaucoup de raisons qu'il n'y avait aucun lieu plus propre que Nanquin ; à quoi ayant tous deux répliqué que la cour de Nanquin était craintive & soupçonneuse à l'endroit des étrangers :

— Vous vous trompez, dit-il, car Suceu est un port quasi au bord de la mer, & pour être accablé d'impôts & aussi par propension naturelle à se révolter, aisément on fera croire que les habitants se voudront rebeller ;

mais, maintenant que les soupçons des mois passés étaient éteints à Nanquin, qu'on n'entendait partout que la paix & le repos public ; qu'à Nanquin aussi la multitude des mandarins apporterait plus de secours

que de dommage ; car s'il arrive qu'un d'iceux soit contraire, que parmi si grand nombre d'amis se trouveront toujours dix défenseurs ; qu'aussi hors de la cour chacun des magistrats était quasi roi ; or qu'il était plus aisé à peu de s'accorder à la ruine d'un seul, qu'à plusieurs. Par cette seconde raison l'autre argument touchant Nanquin était dissous, lequel se pouvait prendre d'une & d'autre part, comme un dilemme.

Mais aucun n'avança tant cet affaire qu'un des admonesteurs du roi, qu'ils appellent Coli, lequel était nommé Cioselinus. Icelui, parce qu'en ce temps il n'y avait aucun autre de cette magistrature qui demeurât à Nanquin, lesquels doivent être douze au moins, était en charge au lieu de tous, & était fort honoré d'un chacun. Il était aussi estimé <sup>p.303</sup> très bon philosophe ès sciences morales, & était si excellent à écrire les caractères (ce qui entre les Chinois est plus estimé qu'en Europe) que peu de lignes écrites de sa main pour servir d'exemplaire, se vendaient à Nanquin un julius (comme on dit). Après quelques années sa renommée aussi s'accrut beaucoup autre part. Il avait composé un livre par lequel il exhortait un chacun à la vertu ; outre ce, il haranguait en quelque assemblée de lettrés ; celui-là enfin par le moyen du président ami, avec plusieurs autres, commença d'admirer le père Matthieu ; l'admiration fit naître le désir de le voir, & traiter avec lui, & le livret que le Père avait écrit de l'amitié le convia à une entière familiarité. Comme donc on discourait du père Matthieu en certaine assemblée notable, on tient qu'il parla ainsi :

— On sait que cet homme étranger a demeuré longtemps ès provinces de Canto & Chiansi. Qu'est-ce donc qui empêche qu'il ne demeure aussi à Nanquin avec tant d'autres ?

Il entendait les Sarrasins, qui étaient demeurés depuis le temps des Tartares, & étaient réputés pour naturels du pays.

Le père Matthieu, ayant demeuré longtemps en doute, finalement par le conseil de si grands personnages, résolut entièrement de demeurer à Nanquin, & chercher une maison en lieu commode, & jeter les premiers fondements d'une grande résidence à l'avenir. Car il espérait qu'à cause de cette ville, comme d'un ample champ

nouvellement acquis à la foi, nos autres demeures aussi seraient fort prisées & renommées. Mais il ne fit aucun devoir d'acheter une maison jusqu'à l'arrivée du père Cataneus qu'il attendait de Lincinum.

Le président, protecteur des nôtres, voyant aussi combien les nôtres étaient aimés de tous les magistrats, apporta à l'avenir plus de résolution & de courage à l'établissement de nos affaires ; & en cela l'un étant déçu par l'autre, ils tâchaient tous unanimement à nous favoriser. Les magistrats pensaient que le président désirait notre demeure, ce qui était cause qu'ils l'avançaient pour l'amour de lui ; & le président pensait le même des magistrats, & offrit le palais de son assesseur où personne ne demeurait ; ce que le Père refusa comme chose qui lui semblait trop honorable, d'autant qu'il eût pu donner occasion de médisance à quelqu'un, & ruiner tout l'affaire. Il loua donc une maison commode, & du congé du président prit le meuble nécessaire du palais de l'assesseur, pour s'en servir, jusqu'à ce qu'il en eût apprêté de propre, pour la maison qu'il voulait acheter. Et les visites & abord du peuple ne diminuèrent pas, ains plutôt s'augmentèrent en cette maison, soit que vous regardiez le nombre, soit la noblesse de la multitude, laquelle croissait tous les jours de plus en plus. Il écrivit tout ceci aux <sup>p.304</sup> confrères de Nancian, qui étaient merveilleusement en doute de ce qu'on leur avait fait, vu qu'ils n'avaient reçu aucunes lettres d'iceux, depuis leur départ. De cette demeure ils envoyèrent tout l'appareil du sacrifice de la messe & tout ce qu'ils purent en leur pauvreté pour subvenir à la dépense.

@

## CHAPITRE V

### L'autorité des nôtres s'augmente beaucoup à Nanquin, par le moyen des mathématiques

@

Dieu ne s'est pas toujours servi d'un même moyen, en la suite de tant de siècles, pour attirer les hommes à soi. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les nôtres ont offert cette amorce pour attirer les poissons en leur nasse. Car qui voudrait bannir de cette Église la physique, mathématique & philosophie morale, ne connaît pas assez le dégoût des esprits chinois, qui ne peuvent prendre aucun médicament salutaire sans être adouci avec cet apprêt. Or le père Matthieu n'a avec aucune autre chose tant rempli d'étonnement toute la troupe des philosophes chinois qu'avec la nouveauté des sciences d'Europe, confirmée par des raisons très solides. Car ils ont seulement à présent, après tant de siècles, entendu que la Terre est ronde, d'autant qu'ils avaient un certain axiome comme pour premier principe : *Le ciel est rond, mais la terre carrée*. Aucun ne savait que le centre au milieu d'icelle ou attirait à soi les corps pesants ou les recevait en la chute par sa propension ; que tout à l'entour la superficie était habitée ; que les hommes antipodes pussent se tenir à l'opposite d'autres hommes, sans tomber, ce que l'intellect accordant, la faculté imaginative de plusieurs ne peut encore bien croire. Ils n'avaient pas encore jusqu'alors ouï dire que l'éclipse de la Lune provenait de l'opposition de la Terre entre le Soleil & la Lune. Pour l'explication de laquelle inventant des choses absurdes, ils éclipsaient plus obscurément que la Lune elle-même. Quelques-uns de leurs auteurs ont dit que la Lune, étant opposée au Soleil, perdrait sa lumière à cause de l'étonnement qui la saisissait. Les autres faisaient un trou au milieu du Soleil même & assuraient que la Lune opposée à ce trou du Soleil ne pouvait pas recevoir de lumière d'icelui. C'était chose nouvelle que le Soleil fût plus grand que tout le <sup>p.305</sup> rond de la Terre, encore que quelques-uns se laissèrent plutôt persuader de le

croire, parce qu'on trouvait aussi écrit aux mémoires des livres des anciens mathématiciens de leur royaume, que le soleil étant mesuré par eux avec des instruments de mathématique, ils l'avaient trouvé avoir plus de mille lieues d'étendue. Finalement, que les astres, qui semblent à nos yeux occuper si peu d'espace, fussent plus grands que toute la superficie de la Terre, cela semblait un paradoxe. Ils n'avaient jamais entendu, voire n'avait oncques été dit, que les cieux fussent composés de matière solide, que les étoiles étant fixes, & arrêtées en icelui, n'erraient pas vagabondes, qu'on comptât dix globes des cieux, que l'un fût enveloppé dans l'autre, qu'ils étaient agités de mouvements contraires. Car, en ces commencements, il ne proposait pas aux esprits des Chinois les excentriques & [épicycles](#). Ils ne savaient pas que le pôle, selon la diversité des climats, s'élevât ou abaissât diversement dessus & dessous l'horizon, & ne connaissaient pas encore l'inégalité des jours & des nuits au-delà de l'équateur.

Maintenant tant seulement leur a été exposée la représentation géographique de tout l'univers : soit qu'on la représentât en la rondeur d'un globe, soit qu'on la démontrât en plate peinture. Ils n'avaient pas encore vu les terres distinctes par les méridiens, parallèles & degrés. Ils ignoraient l'équateur, les tropiques, les deux pôles & les cinq zones ; & encore qu'ils eussent vu plusieurs de ces cercles au ciel ou globe céleste tracés sur les instruments de mathématique, ils ne les avaient toutefois pas encore vus transférés à la terre. Ils n'avaient jamais autrefois vu d'astrolabes à plusieurs usages, avec des lames superposées & appropriées à chaque région, ni la sphère en un globe de terre, ou comme suspendue en l'air. Ils n'avaient seulement pas jamais pensé aux deux pôles, l'un mobile, & l'autre immobile. Ils ne croyaient pas qu'on pût faire seulement le cadran horizontal en lieu plain, ou penchant sur les murailles, & une infinité d'autres choses semblables. Mais ils ne trouvaient rien si étrange que de voir les signes du zodiaque, qu'ils doublent au nombre de 24, proprement écrits sur les montres & de telle sorte que la verge qui montre l'ombre, n'est pas différente d'un seul point à la ligne du jour, qu'ils trouvent écrite en leurs caractères. Ils furent aussi émerveillés de voir nos cadrans ; & qu'on pouvait par

plusieurs autres moyens facilement mesurer la hauteur d'une tour, profondeur d'un puits, ou d'une vallée, & les longueurs des chemins. Ils trouvaient aussi merveilleux que l'arithmétique se pût exprimer par écrit ; car quant à eux, ils usaient avec plus d'incommodité d'un certain instrument, dont a été parlé ci-dessus.

Or, comme ils entendaient ces choses ainsi incroyables, par des raisons <sup>p.306</sup> très certaines forcer même la croyance des plus opiniâtres, quand l'un était clairement prouvé, ils ne doutaient plus de la vérité du reste. Ces choses, du commencement communiquées à peu de gens, en peu de temps passèrent dans les études & cabinets de tous les lettrés. D'où l'on peut juger clairement combien notre Europe fut estimée, laquelle à l'avenir séparant des autres royaumes, ils étaient marris avoir réputée barbare, & avaient en après honte de l'appeler ainsi. Je ne puis pas oublier en cet endroit ce que longtemps après arriva à quelqu'un des nôtres. Il était nouvellement venu d'Europe, & ne sachant encore parler le langage, il se servait de truchement en devisant. Il arriva qu'il séjourna vingt jours en la maison d'un renommé docteur, maintenant converti. Icelui, comme il était fort désireux d'apprendre, passait une grande partie du temps avec lui, s'informant des matières de notre philosophie & théologie, de l'ordre, & des opinions : auquel le nôtre ayant répondu de sorte qu'il resta content, certain jour il se mit à proférer ces paroles :

— J'ai certes maintenant honte de me tenir près de vous.

Mais le nôtre souriant lui demanda pourquoi il tenait se discours.

— Parce, dit-il, que je crois que vous mettez tous les Chinois, & moi particulièrement, au même rang auquel nous avons mis les Tartares sans foi & les Barbares.

Comme le nôtre eut modestement nié cela, il réplique :

— À peine puis-je croire qu'il puisse être autrement, car je vois que vous commencez, où nous achevons.

Il entendait parler de l'étude de l'éloquence, qui les occupe quasi jusqu'à la vieillesse, vu que les nôtres l'apprennent quasi en leur enfance.

Mais, après cette digression, revenons à notre propos. Dans l'école des Chinois, cette opinion est suivie, sans aucun fondement que de celui que l'antiquité qui même périra, a forgé, savoir qu'il y a cinq éléments, & n'est pas permis entre eux d'en douter ou disputer. Or ils comptent ainsi leurs éléments : LE MÉTAL, LE BOIS, LE FEU, L'EAU, LA TERRE, & ce qui est plus insupportable, ils assurent que l'un s'engendre & provient de l'autre. Et ils ne reconnaissent pas aussi l'air, d'autant qu'ils ne le voient pas. Car ils veulent que l'espace où nous posons l'air soit un fluide. Ce que s'ils disaient de leur cerveau, ils ne le nieraient pas obstinément ! Toutefois le père Matthieu ne se soucia pas de l'autorité majestueuse de leur antiquité. Car il leur soutint qu'il y avait quatre éléments, procréés d'autant de qualités contraires, & leur prouva qu'il n'y en avait, voire n'y en pouvait avoir plus ni moins. Mais quand il vint à traiter des lieux de chacun, encore qu'ils n'apportaient point beaucoup de répugnance aux trois inférieurs, il leur sembla toutefois incroyable que le feu situé sous le ciel, occupât la plus haute partie du monde élémentaire. Mais aussi ils <sup>p.307</sup> ne pouvaient croire que les comètes brûlassent de ce feu, ni ces exhalations qu'on appelle étoiles tombantes en provinssent. Car ils mettaient les comètes au nombre des étoiles. Le père Matthieu pour cette cause écrivit un commentaire en chinois de ce sujet, par lequel il réduisit à néant la vanité de ces cinq éléments, & établit la vérité de nos quatre. Il leur assigna aussi à chacun leur demeure, & les embellit de leurs figures. Ce commentaire fut pris en très bonne part & souvent imprimé par eux-mêmes, & reçu avec même applaudissement que toutes les choses susdites.

Quelques-uns incités par ces raisons & autres considérations, s'offrirent pour être instruits, principalement par la sollicitation de Kiutaisò, qui de disciple était maintenant devenu petit maître. Ce lettré, que j'ai dit ci-dessus, craignant que la splendeur de sa réputation ne fût ternie par le Père, lui bailla deux disciples des siens assez savants en l'astronomie chinoise, dont l'un était ce même auteur de ce volume, qu'il avait fait mettre en lumière au nom de son fils. À ceux-ci fut ajouté le troisième, qui surmontait tous les autres en vivacité d'esprit.

Celui-là était venu envoyé de la part de son maître, qui était un philosophe très renommé & lettré du collège royal de Pequin, qu'on appelle Hanlin ; ceux-là sont tenus comme pour la moelle des lettrés du royaume, & on tient à très grand honneur & dignité d'être reçu en icelui ; mais nous avons parlé de cela au premier livre. Il demeurait d'aventure alors en une ville de la province de Nanquin, quasi à quatre journées de la cour. Il avait jà reconnu par longue expérience, qu'il n'y avait rien d'assuré ès disciplines mathématiques des Chinois, & y avait longtemps qu'il s'efforçait, mais en vain, de les réduire à une méthode & science certaine. Il recommanda donc par lettres son disciple au père Matthieu & le pria humblement de le vouloir en sa place instruire ès mathématiques. C'était un personnage de naturel assez revêche, mais dans peu de temps il fut rendu plus courtois & gracieux, & prit cette devise de Pythagoras : *αυτοϛ ἐφα*, *Le maître l'a dit*. Le même apprit tout seul sans aucun maître le premier livre d'Euclide, & de même demandait des démonstrations géométriques au père Matthieu. Ce que le Père jugeant requérir trop de temps, & être trop pénible aux disciples, il satisfit à son désir en faisant imprimer des livres en langue chinoise. En enseignant il déclara aussi aux Chinois le dessein qu'il avait de publier notre très sainte foi ; ce disciple répliquait, qu'il n'était pas besoin se mettre en peine de réfuter la secte des idoles, qu'il lui semblait que c'était assez qu'il divulguât les disciplines mathématiques. Car ces ministres d'une secte <sup>p.308</sup> impie avaient voulu par tant de mensonges non seulement paraître théologiens infâmes, mais encore philosophes & mathématiciens. Ils assurèrent que de nuit ils cachaient le soleil dans une montagne, à laquelle aussi ils imposèrent le nom de Siumi : laquelle ils disaient avoir sa racine dans la mer, vingt & quatre mille lieues de profondeur sous les eaux ; & venant à l'explication des éclipses des principaux astres, ils songèrent que certaine déité, nommée Holochan, causait l'éclipse du Soleil, couvrant le même Soleil de sa main droite, & le défaut de la Lune, en couvrant la Lune de la main gauche ; & certes cela n'arriva pas à un seul, mais plusieurs autres discouraient avec mêmes ratiocinations, afin que par les mathématiques l'on connût la vanité de la secte des idoles. Avec l'aide

de ces disciples, il fit plusieurs instruments sciothériques ou cadrans, & autres, pour distribuer à chacun : voire même il en fit de plusieurs façons, dont les maisons des grands furent remplies. Je laisse les sphères distinctes des cercles célestes, & toute la superficie de la Terre réduite en un globe, avec plusieurs autres choses.

Il y a non seulement à Pequin, mais encore en cette cour un collègue de mathématiciens chinois, lequel est plus à estimer pour la grandeur des bâtiments que pour la doctrine des astrologues. Car le plus souvent l'esprit est petit & la science moindre. Car ils ne font autre chose que réformer les jours de fêtes & de leurs éphémérides, selon la règle des anciens, & si d'aventure l'événement est autre que leur supputation, ils disent que certainement la chose devait arriver ainsi selon l'ordre, comme ils l'ont prédit ; mais que cet accident des astres errants présage quelque chose du ciel à la terre, que par après ils forgent tel qu'il leur plaît, couvrant leurs abus de quelque prétexte. Or ceux-ci ne se fiaient pas trop au père Matthieu, craignant qu'il ne tachât de leur ôter leur charge & dignité. Mais, étant enfin délivrés de cette crainte, ils visitèrent aimablement le Père, afin d'apprendre quelque chose ; & quand il fut venu vers eux pour leur rendre la visite, il vit certes une chose nouvelle & qui passait sa croyance.

Il y a une montagne à l'un des côtés de la ville relevée entre les murailles. Au plus haut de la montagne il y a une grande place très propre à contempler les astres, & à l'entour de ce champ, il y a des maisons en vérité magnifiques, où les collègues demeurent. Il faut que toutes les nuits l'un d'iceux fasse la sentinelle en cette place, & observe toutes les constellations célestes, ou comètes & feux allumés en la suprême région de l'air, pour en après en avertir fort particulièrement le roi, & lui déclarer ce que chaque chose pronostique. Dans cette place aussi on voit des machines de mathématiques faites de fonte, qui pour leur grandeur & beauté, méritent d'être vues, auxquelles certes nous n'avons jamais <sup>p.309</sup> rien vu ni lu en toute l'Europe de semblable. Il y a près de deux cent cinquante ans, que ces instruments résistent aux pluies, neiges, & autres injures de l'air, de telle sorte qu'ils n'ont rien

perdu de leur premier lustre. Je les représenterai ici le mieux que je pourrai aux yeux des lecteurs, par une petite digression, qui, à mon avis, ne sera pas désagréable, pour ne sembler en donner envie, ou les soustraire.

Les plus grands donc de ces engins de mathématique étaient quatre.

Le premier était un grand globe, distinct de ses méridiens par degrés, & de ses parallèles. On jugea que trois hommes ne pourraient embrasser le tour de ce globe ; il était aussi posé en un grand cube de cuivre sur son soutien. Au cube y avait une petite porte, mais qui en entrant était suffisante pour tourner ce globe, quand il en était besoin. Il n'y avait du tout rien de gravé en sa superficie extérieure, ni étoiles, ni régions, d'où il paraît ou qu'on ne l'a pas achevé, ou qu'on l'a ainsi laissé à dessein, afin qu'il servît de globe céleste & terrestre.

L'autre machine était une grande sphère qui n'avait pas moins de deux paumes en diamètre (les géomètres l'appellent un pas). Elle avait l'horizon & les pôles, mais au lieu de cercles, il y avait certains bracelets doubles, entre lesquels, l'espace qui était vide représentait les cercles de notre sphère. Ils étaient tous divisés en trois cent soixante cinq degrés, & quelques minutes. En son milieu on ne voyait aucun globe de la Terre ; mais un certain tuyau percé comme un pistolet, qu'on pouvait aisément tourner de tous côtés, & poser en tel degré & élévation qu'il plaisait, pour regarder les étoiles qu'on voudrait avec ce tuyau (d'un artifice certes non impertinent) comme nous avons accoutumé avec nos [pinnules](#).

La troisième machine était un cadran le double plus haut que le diamètre de la sphère susdite, posée sur un grand & long marbre vers le septentrion ; & la table de pierre avait un canal à l'entour, afin que, mettant de l'eau en ce canal, on vît si la pierre était droite ou non, & la verge était posée perpendiculairement, comme aux horloges. C'est chose croyable que ce cadran a été fait pour remarquer exactement l'ombre des solstices & équinoxes, car pour cette cause le marbre même & la verge sont répartis en degrés.

Mais le quatrième instrument & plus grand de tous était de trois ou quatre astrolabes posés l'un près de l'autre, dont chacun avait un pied géométrique tel que j'ai décrit en diamètre ; la ligne de fiance, autrement dite *alhidada*, y était aussi & de même le *dioptra*. L'un d'iceux représentait l'équateur tourné vers le midi ; l'autre, qui avec le supérieur faisait comme une croix vers le septentrion & midi, sembla au père être méridien, encore qu'on le pouvait tourner en rond. L'autre <sup>p.310</sup> était droit élevé vers le midi, par lequel peut-être était entendu le cercle vertical : & même celui-ci, pour montrer chaque vertical, se roulait ; & tous avaient leurs degrés tellement compassés, qu'on voyait à chacun un bouton de fer élevé, pour même de nuit sentir les degrés par l'attouchement des mains, sans aucune lumière. Toute cette machine d'astrolabes était aussi posée sur un marbre plain, avec ses canaux à l'entour. Or, sur chacun de ces instruments était écrit en caractères chinois ce que chaque chose signifiait. Vingt-quatre constellations du zodiaque, qui répondent à nos lignes doubles, y étaient aussi marquées. Mais en cela y avait une faute, parce que tout était posé au trente-sixième degré de l'élévation du pôle. Car c'est chose si sûre que la ville de Nanquin est au trente-deuxième degré & un quart que personne n'en doit douter. Et il semble que ces machines ont été faites pour être posées autre part, mais qu'en après elles ont été là mises par quelque mathématicien ignorant, sans avoir aucun égard au lieu. Le père Matthieu aussi, après quelques années, vit des semblables machines à Pequín ou plutôt les mêmes, tant elles se ressemblaient les unes les autres, de sorte que sans doute elles ont été fondues par un même artisan. Et l'on est assuré qu'elles furent jetées en fonte, quand les Tartares commandaient aux Chinois. D'où l'on peut avec raison estimer qu'elles ont été faites par quelque étranger, qui avait connaissance de nos sciences.

Mais il est temps de laisser les machines. Le magistrat plus souverain de ce temps pria le père Matthieu de revoir la description géographique du monde qu'il avait autrefois mise en lumière en la province de Canto, & y ajouter des commentaires plus amples : qu'il la

voulait encore graver sur les tables publiques de son palais, & l'exposer en vue au public. Il fit ce dont on le prioit, & augmenta aussi le projet, afin de le représenter sur des tables plus grandes pour la commodité des spectateurs ; il corrigea les fautes, & y ajouta plusieurs choses, tellement qu'il ne fut pas marri de l'avoir renouvelée. Cela plut merveilleusement au magistrat ami, & soudain y employa des graveurs excellents aux dépens du public, & lui-même loua l'œuvre & l'auteur avec une préface très élégante. Cette dernière impression en estime & en nombre surpassa celle de Canto : plusieurs exemplaires furent de ce cœur du royaume distribués par toutes les autres provinces. Même les nôtres en envoyèrent à Amacao & au Japon, sur le modèle desquels on dit qu'on en grava autre part d'autres. L'un d'iceux parvint au royaume de la Chine entre les mains de celui qui gouvernait la province de Cuiceu pour le roi. Celui-ci que le père Matthieu connaissait dès qu'il demeurait en la province de Canto, entreprit de remettre le <sup>p.311</sup> même œuvre sur la presse avec une autre méthode. Il fit le projet de cette description plus petit & le réduisit en un livre. Tous les royaumes qu'il avait lus furent distribués ès cinq zones de l'univers ; & ajouta à chaque royaume sa propre déclaration, qu'on lisait toutes ensemble en la plus ample description. Icelui même, ayant en l'avant-propos amplement décrit les louanges de l'œuvre & de l'auteur, attribua au même œuvre & auteur bonne partie de l'autorité qu'il avait acquise par la réputation de sa doctrine, & livres qu'il avait écrits, toutes lesquelles choses furent l'herbe de la moisson que nous voyons, & les fondements de la naissance de cette Église.

@

## CHAPITRE VI

### Les principaux de la ville de Nanquin recherchent l'amitié du père Matthieu

@

Le très bon Dieu voulait en cette cour jeter des fondements très profonds de grandes espérances. Et, afin qu'on l'entende plus clairement, je semblerais ingratement reconnaître les œuvres divines, si j'oubliais les moyens, peut-être extraordinaires, qu'il a employés en ceci. Je parlerai donc en ce chapitre de ces grands personnages qui désirèrent en ce temps conférer avec le père Matthieu. Toutefois, je ne dirai pas tout ce qui s'est passé pour ce sujet, pour n'outrepasser les bornes de la brièveté proposée, en une petite chose. Je me tais premièrement des six premiers présidents des cours souveraines qui, ayant autant d'autorité qu'à Pequin (excepté la présence du roi, dont ceux de Pequin se prévalent), gouvernent toutes les affaires de leur province. J'en nommerai trois autres, desquels je n'ai rien dit jusqu'à présent. Il y a un certain office dérivé par droit héréditaire, des chefs de guerre qui chassèrent les Tartares à leurs aînés ; on les appelle *quocum*, desquels les puînés reçoivent toute sorte d'honneurs du roi, mais non à l'égal de l'aîné.

De sorte que maintenant avec le cours du temps leur famille est grande & nombreuse ; & encore qu'ils ne parviennent à aucune charge publique, si ce n'est d'aventure des commandements militaires, ils sont toutefois en grande dignité, & font ostentation de grandes richesses. Mais nous avons plus amplement parlé d'iceux ci-dessus ; ceci n'est que pour en rafraîchir la mémoire.

Il y a un chef de cette famille à Nanquin, le <sup>p.312</sup> train duquel il fait beau voir. Toutes les fois qu'il arrive qu'il sort de la maison, il est porté dans une selle sur les épaules de huit portefaix ; il a des jardins, palais & meubles tous royaux. Icelui certain jour convia le père Matthieu dans sa maison, mais premièrement l'envoya visiter par son oncle. Quand il

y alla, il le reçut en un jardin le plus délectable de toute la ville. Dans ce jardin, laissant en arrière beaucoup d'autres choses qu'on ne peut voir ni peut-être écrire sans plaisir, il vit un rocher artificiellement fait de divers marbres non polis, lequel était proprement creusé en grottes, où y avait des chambres, salles, degrés, viviers, arbres & plusieurs autres, où l'art était en débat avec la volupté. Ils font cela, afin d'éviter les chaleurs de l'été par la fraîcheur des grottes, lorsqu'ils étudient ou font des festins. La figure en forme de labyrinthe augmentait la grâce, car encore qu'il n'occupât pas une place des plus grandes, ceux néanmoins qui voulaient passer partout, y étaient détenus deux ou trois heures, & en après on sortait par une autre porte. Celui-ci était noble, mais jeune homme, qui se contenta de voir quelques choses d'Europe dont il avait ouï parler.

L'autre qui se rendit familier du père Matthieu était le général de tous les soldats de Nanquin, qui avait aussi un autre office, second en dignité au susdit, qu'on appelle *heu*. Celui-ci contracta une plus étroite amitié avec le Père, & le traita souvent en sa maison avec les cérémonies accoutumées, discours & banquets : & les nôtres ne furent pas peu assurés par l'amitié d'icelui. Car celui-ci a la charge des gardes & sûreté de la ville, & est le même, qui autrefois, étant à Nanquin, tâcha d'arrêter le père Matthieu prisonnier, si l'autorité du président son ami ne l'eût retenu, comme j'ai dit ci-devant.

En troisième lieu il me faut nommer un eunuque des plus grands, qui commande avec grande puissance aux eunuques de Nanquin, dont on compte quelques mille. Le même préside au palais du roi & à toutes les portes de la ville, & aussi aux [montres](#)<sup>12</sup> des gens de guerre, ensemble avec le général susdit. Il a encore plusieurs autres offices publics, & fait ostentation d'une grande autorité avec très grande parade. Il était quasi décrépît, & selon la coutume des eunuques chinois, peu courtois ; c'est pourquoi il reçut le père Matthieu peu courtoisement. Car ses courtisans l'avertirent de lui donner certain titre d'honneur, qui semble approcher de celui de Son Altesse parmi nous. Je ferai ici récit de cette cérémonie, parce que c'est chose nouvelle. Toutes

les fois qu'ils parlent au roi, ils ont accoutumé lui souhaiter dix mille millions d'années de vie, avec ces trois syllabes *van van siù*. Et cela est le même que si vous disiez Majesté : aux autres enfants du roi ou reines dans les palais, d'un <sup>p.313</sup> titre un peu inférieur, ils disent mille ans. Mais l'arrogance des eunuques est si grande, qu'ils veulent qu'on leur en souhaite autant, & qu'on les salue à genoux. Mais le père Matthieu le refusa ici ; car il ne pouvait pas rendre plus d'honneur à l'eunuque qu'aux souverains magistrats, sans les offenser. Toutefois il lui fit honneur. Le bon Père avait appris par expérience qu'entre les Chinois, & autres gentils de l'Orient, il ne fallait pas oublier de tenir une certaine gravité, retenue dans la modestie de la bienséance. Il entra donc & salua l'eunuque comme il avait accoutumé ; mais en parlant, d'autant que l'eunuque était sourd, il y avait quelqu'un à côté de lui, qui lui entonnait en l'oreille les paroles du Père, lequel changeant le titre d'honneur lui réitérait souvent comme il lui plaisait les mille ans. Il témoigna par un grand présent qu'il offrit au Père combien il en avait été content & satisfait. Mais le Père ne le voulut recevoir, & refusa un verre trigonal qu'il lui demandait, & à l'avenir s'abstint de se trouver avec l'eunuque. Cela toutefois fut assez, pour faire que tous les autres eunuques honorassent le Père, & qu'on sût par toute la ville que ces trois principaux de la ville trouvaient bon que le Père demeurât à Nanquin.

En ce même temps demeurait en sa terre natale à Nanquin un certain personnage qui avait obtenu le premier rang en la dénomination des docteurs. Cela de soi-même est une grande dignité ; car ayant été déposé de quelques autres charges publiques, il vivait en sa maison, comme privé, mais avec train convenable, & respect d'un chacun. Icelui était devenu prédicateur des trois sectes que nous avons dit être entre les Chinois, & avait pour lors réputation d'y être fort entendu. Il avait en sa maison un temple très renommé des temples des idoles, qui s'étant volontairement démis des offices qu'il avait eus en la république, avait rasé son poil, & de lettré était devenu ministre des idoles, ce qu'on ne voit guère entre les Chinois. Et parce que véritablement il était homme savant ès disciplines chinoises, & outre les

sciences, était âgé de septante ans, il avait en cette profession acquis beaucoup de réputation & de disciples professeurs de la nouvelle secte qu'il inventait. Ces deux firent beaucoup d'honneur au père Matthieu ; mais l'apostat lettré principalement étonna tous ceux qui entendirent qu'il l'avait prévenu par sa visite. Celui-là seul se tut comme on disputait fort & ferme de notre foi en certaine assemblée, & assura que notre loi était véritable ; & finalement donna deux épigrammes au Père élégamment écrits sur un éventail, lesquels en après il ajouta au livre de ses épigrammes. Je me ressouviens avoir parlé au premier livre de cette coutume des Chinois. Ces épigrammes, que par honneur on a écrit à la louange du père <sup>p.314</sup> Matthieu, auraient rempli un grand volume, si on n'avait eu égard à la modestie chrétienne.

Deux autres aussi, moindres en dignité, mais non en renommée, le vinrent voir. L'un d'iceux feignait avoir atteint l'âge de trois cents ans, la plus grande part desquels, afin de n'être convaincu de mensonge, il disait avoir passés hors du royaume ; & d'autant que les plus grands de la Chine, sont presque fols à chercher des moyens de prolonger leur vie, ne se souciant pas beaucoup s'il était vrai ou non, ils suivaient cet homme avec grande passion, d'autant qu'il lisait des préceptes de plus longue vie à ses disciples. Icelui donc vint aussi le premier vers le Père, afin (comme ils disaient) de s'anoblir en conférant avec un grand mathématicien. Il se vantait de prédire les choses futures, non par l'observation du ciel, mais de la terre, par les préceptes de la géologie chinoise, de laquelle voyez le premier livre. L'autre mentait aussi, mais toutefois moins impudemment que le premier ; car il assurait qu'il avait nonante ans, encore qu'il ne semblât pas en avoir soixante. Il savait aussi guérir des maladies quasi incurables, niais je ne sais par quel art. Mais néanmoins il y en avait qui contaient merveilles de lui en cela. Celui-ci était compagnon de l'autre, & l'un acquérait de la réputation à l'autre par la prolongation de la vie, ou les préceptes de la médecine. Ceux-là louaient partout le père Matthieu, & assuraient qu'ils lui cédaient entièrement en science ; dont il arriva que quelques-uns crurent que le père Matthieu avait peut-être aussi vécu quelques

siècles, mais qu'il dissimulait cela pour certaines causes secrètes. Car ils soupçonnent aisément des semblables fables des étrangers, qui principalement leur sont un peu dissemblables de visage.

Je ne dois pas oublier une chose qui se passa en même temps, que peut-être les Européens peuvent demander, savoir de l'harmonie des Chinois. On préparait pour certain jour un sacrifice solennel à Confutius, prince des lettrés, si on peut appeler sacrifice ce qu'ils offrent non comme à une déité, mais comme à leur maître. On l'appelle sacrifice, parce que ce mot entre les Chinois a une plus ample signification. On faisait donc un concert coutumier de musique pour ce sacrifice, pour laquelle éprouver on appelait, le jour de devant, le président du premier parlement notre ami, afin qu'il jugeât si elle devait être reçue pour ce sacrifice. Le père Matthieu fut convié & il ne refusa pas d'y aller, parce que ce n'était pas sacrifice. Les prêtres des lettrés nommés tausu faisaient faire ce concert, & l'épreuve de cette musique se faisait en la salle, ou plutôt temple royal, qui est édifié à Dieu Seigneur du ciel. On assigna place pour voir au Père avec les enfants du président. <sup>p.315</sup> Les templiers sortirent certes précieusement revêtus comme pour sacrifier. Iceux, après avoir rendu les compliments accoutumés au président, commencèrent à toucher leurs instruments, dont les uns étaient des sonnettes d'airain, des bassins, des autres de pierre, quelques-uns comme des tambourins de peaux, d'autres de cordes ; ils jouaient aussi des flûtes, & certaines orgues, auxquelles ils donnaient vent non avec des soufflets, mais avec la bouche. Quelques autres étaient en forme d'animaux & poussaient le son du ventre vide avec des petits bâtons qu'on leur mettait entre les dents. Tout cela était sonné avec telle harmonie, que chacun se peut imaginer, car ce n'était autre chose que non un accord, mais un discord discordant ; & les Chinois mêmes ne le nient pas du tout. Car chaque plus docte confesse que l'harmonie des accords connue des anciens, est faillie aux derniers siècles, & que les instruments seuls sont restés sans art.

Mais il nous faut aussi regarder le temple royal. Car il est vraiment royal, soit qu'on regarde la grandeur, soit la majesté de l'ouvrage. Il est

bâti en un bois, ou plutôt verger de pins, entouré de murailles de douze milles italiens de circuit. Tout le temple, excepté les murs de brique, est de bois. Il est divisé en cinq nefs ; il y a de chaque côté deux rangs de colonnes, qui sont de bois & rondes, & de telle grosseur que deux hommes ne les pourraient embrasser, & la hauteur est également proportionnée à la grosseur ; le couvert est richement gravé & tout doré. Et encore qu'il y ait près de deux cents ans qu'il est bâti, & que le roi ne sacrifie, ni demeure à Nanquin, il n'a néanmoins quasi rien perdu de sa première splendeur. Au milieu du temple, il y a un lieu élevé de marbre très précieux ; en ce lieu il y a deux trônes, tous deux de marbre. Le roi qui doit sacrifier s'assoit dans l'un ; l'autre se laisse vide à celui auquel il sacrifie, afin qu'il ne lui déplaise de s'asseoir. Les cloîtres du temple extérieur sont ornés de méandres très élégants, & afin que les oiseaux n'y fissent leurs nids, ou salissent tout, toutes les fenêtres donnaient entrée aux rais du Soleil à travers un fil d'archal, en forme de rets. On a toujours accoutumé de faire cela en tout le palais du roi. Toutes les portes du temple sont couvertes de lames de cuivre doré, & ornées de fantômes ou très beaux [marmousets](#)<sup>1</sup> de même matière. Hors du temple il y avait plusieurs autels qui représentaient le Soleil, la Lune, les étoiles & des montagnes de la Chine ; un certain lac aussi y représentait la mer. On dit que par cela ils ont voulu dire que le Dieu qui est adoré en ce temple a créé tout le reste, qui est hors du temple, afin que quelqu'un ne les adorât pour Dieu. Il est défendu sous grièves punitions de couper les arbres de ce bois, non pas <sup>p.316</sup> même une branche quelle que ce soit, qui est cause qu'ils sont très grands, & témoins d'antiquité. À l'entour du temple, il y a diverses caves qu'on dit autrefois avoir été des bains, dans lesquels les rois, & les autres ministres se lavaient pour sacrifier.

@

## CHAPITRE VII

### Le père Matthieu Ricci dispute de notre foi avec un fameux sacrificateur

@

Le père Matthieu, comme est dit ci-devant, se servait de l'habit des lettrés, mais principalement de ceux qui se disent prédicateurs de la loi. C'est véritablement un habit modeste, & le bonnet est assez semblable aux nôtres, & façonné aussi en forme de croix. Et non seulement par l'habit, mais davantage par ses discours, il se disait être prédicateur de la loi divine. Car il s'occupait entièrement à réprover & convaincre d'erreur les deux sectes des idolâtres. Mais, quant à la secte des lettrés, non seulement il ne la blâmait pas, mais aussi la prisait grandement, & louait hautement Confutius prince d'icelle, qui avait mieux aimé se taire de ce qu'il ne savait pas, touchant l'autre vie, que d'en faire mention, & avait approprié les préceptes de sa loi, à bien former la vie d'un chacun, & bien gouverner sa famille, & le royaume, selon droit & équité. Cette façon d'habit en des étrangers sembla du tout nouvelle, mais elle était fort approuvée des lettrés. Car tous les étrangers, qui jusques aujourd'hui sont venus de l'Occident au royaume de la Chine, tous, dis-je, rejetant la croyance des lettrés & de Confutius même, s'adonnaient à l'adoration des idoles. Et de ceci était souvent parlé par les principaux qui en toute assemblée appelaient le Père vrai lettré, qui adorant un seul Dieu, ne voulait pas souiller le vrai culte, en faisant honneur aux faux dieux, ce que plusieurs lettrés font aujourd'hui en la Chine.

En même temps florissait à Nanquin un certain vieillard septuagénaire des magistrats de la ville, en grande réputation de vertu, & de doctrine. Plusieurs couraient vers lui de divers endroits comme à un oracle, & se rendaient ses disciples, qu'on pouvait bien nombrer jusqu'à mille. Icelui ayant ouvertement réprouvé les ordonnances des lettrés, adorait les faux dieux & prêchait qu'il les fallait adorer : &

d'autant qu'il se fâchait des assemblées, qui coutumièrement accouraient vers <sup>p.317</sup> lui de tous côtés, il avait assigné certains jours de chaque mois, auxquels il voulait avoir & donner audience ; les autres jours il ne comparaisait pas même étant appelé. Celui-ci désira entrer en conférence avec le père Matthieu, & fit tant par le moyen de Kiutaisò, ami de tous les deux, qu'il alla volontairement vers lui ; car il espérait moyennant la grâce de Dieu de le pouvoir amener à la foi chrétienne. Dès la première entrevue donc, on discourt de la religion, & quasi au premier argument, le Père le força de dire, que la secte des idoles était semblable à une pomme, partie pourrie, partie saine ; quant à lui, qu'il recevait ce qui était sain & rejetait le pourri ; les disciples d'icelui, qui étaient présents, furent confus de honte, de voir leur maître si franchement accorder cela. Il fut lui-même aussi tout rempli d'étonnement d'avoir trouvé un homme qui **impugnait** si vivement la secte des idoles.

C'était la coutume en ce temps que les lettrés s'assemblaient plus que d'ordinaire en diverses congrégations, pour conférer entre eux des sciences morales, & de suivre la vertu. Celui dont nous parlons maintenant prit le propos, & **confuta** très doctement, selon sa coutume, Confutius prince des lettrés, mais toutefois par les maximes de la secte des idoles. Là d'aventure était présent un lettré de grande autorité du présidial des bâtiments publics, & qui était constitué en souveraine dignité ; il ne sut souffrir qu'un lettré défendît les idoles au blâme de Confutius ; mais, se courrouçant âprement, criait que c'était chose qu'on ne devait nullement endurer, qu'en cette assemblée, où tous étaient Chinois & lettrés, un homme fût si téméraire, & rempli de folie que de réprover Confutius, pour maintenir les idoles, l'adoration desquelles on savait être venue des royaumes étrangers, dont on disait que même ce lettré étranger Matthieu Ricci était étonné ; lequel aussi on disait priser la doctrine de Confutius, & impugner les rêveries des idoles, que les étrangers mêmes passé longtemps avaient exterminées de leurs royaumes. Celui-ci qui parlait n'avait pas encore fréquenté ou vu le père Matthieu : dont c'est merveille qu'il en parlât ainsi publiquement. Le

défenseur des idoles ayant entendu ceci, fut honteux, mais dissimulant sa honte répondit, qu'il avait conféré avec cet étranger, & lui semblait qu'il n'était pas encore bien instruit des affaires de la Chine :

— Peu à peu, dit-il, nous lui enseignerons des meilleures opinions.

Et ainsi, l'assemblée se départant, chacun retourne chez soi. Un peu après, lors aussi que le père Matthieu ignorait encore ce qui s'était passé en cette congrégation, il fut instamment prié à un festin par ce ministre idolâtre ; car comme nous avons jà dit, les Chinois la plupart p.318 vident les controverses à table entre les pots & gobelets. Pour n'apporter quelque empêchement à l'établissement de sa résidence, il s'excusa sur ses occupations & plusieurs autres affaires, que le conviant ne voulut recevoir pour excuse ; & fit tant par divers & importuns messages, que le Père par l'avis aussi de Kiutaisò, ne pouvait plus faire de refus sans être blâmé d'incivilité. Il y alla donc, & aussi tout préparé à la dispute. Celui aussi qui l'avait convié, se défiant de soi-même, pour avoir été une fois vaincu, appela un sacrificateur renommé des idoles, qu'on disait être le chef de plusieurs autres, qu'il avait reçus pour disciples, outre lesquels une autre multitude aussi de laïcs des deux sexes l'appelaient maître. Il se nommait Sanhoi, fort différent des autres templiers de cet ordre, que l'ignorance profonde de toutes choses rend infâmes. Car celui-ci avait fort bien étudié, & était grand philosophe, orateur, & poète ; il était aussi fort versé en toutes les autres sectes outre la sienne.

Quand le père Matthieu arriva, ce templier était déjà venu accompagné de plusieurs lettrés, & cependant, attendant que les autres vinsent, il y en eut plus de vingt qui ayant fait les compliments ordinaires s'assirent. Le sacrificateur profane s'assit près du Père, & cachant son orgueil sous un pauvre manteau, témoigna arrogamment vouloir disputer de la religion avec le Père. Auquel le père Matthieu tint à l'avance ces propos :

— Devant, dit-il, que nous entrons en dispute, je désire savoir de vous ce que vous croyez du premier principe du ciel

& de la terre, & créateur de toutes choses, que nous appelons en un mot Seigneur du ciel ?

Étant ainsi défié, il répond :

— Je ne nie pas que ce modérateur du ciel & de la terre se trouve, mais je n'avoue pas qu'il ait aucune puissance ou déité. Car moi (dit-il) & quelque autre que ce soit lui sommes égaux & ne lui cédon en rien.

Et il disait ceci avec tant d'impudence qu'il semblait aussi vouloir être quelque chose de plus. Le père lui demanda s'il pourrait faire, ou non, ce qu'on était assuré que le Seigneur du ciel faisait ? Car cela semblait être nécessaire selon son opinion. Il répliqua qu'oui & qu'il pouvait faire le ciel & la terre.

— Sus donc, dit le père Matthieu, faites un foyer semblable à celui-ci, si vous en avez le courage.

Car il y avait de hasard là un foyer, avec des braises allumées : celui-ci commença à crier, que c'était chose indigne qu'il lui demandât de faire cela. Auquel le Père répondit, élevant un peu plus sa voix :

— J'accorde que c'est chose indigne de promettre ce que vous ne pouvez pas faire.

Tous les autres accoururent au bruit, demandant de quoi ils disputaient. Kiutaisò leur fit récit du différend, & sembla que ce que le père Matthieu avait demandé était raisonnable. La dispute étant recommencée, le ministre profane commença avec <sup>p.319</sup> grande circonlocution de proposer les principes de sa chimère. Il demanda réciproquement au père Matthieu s'il entendait les mathématiques ou non ? Car il l'avait ouï estimer pour excellent astrologue. Le nôtre répondit qu'il en avait appris quelque chose. Alors l'autre :

— Quand vous discourez, dit-il, du Soleil & de la Lune, montez-vous au ciel, ou les mêmes planètes descendent-elles à vous ?

— Ni l'un ni l'autre, dit le Père, mais quand nous voyons quelque chose, nous formons quelque espèce de la chose vue en notre entendement même, & si d'aventure nous voulons parler ou penser de la chose vue, nous regardons en notre entendement, & d'icelui nous tirons les images & espèces reçues.

Ici le templier comme vainqueur se lève debout :

— Voilà, dit-il, vous avez formé un nouveau Soleil, une nouvelle Lune, & par même moyen on peut créer toute autre chose.

Ce qu'ayant dit, il se tourna arrogamment rasseoir, pour se mettre en repos, comme s'il eût maintenant clairement prouvé son dire. Mais le Père commença de montrer que cette espèce-là n'était pas le Soleil ou la Lune, mais l'idée du Soleil & de la Lune.

— Et qui est-ce, dit-il, qui ne voit combien il y a de différence entre l'un & l'autre ? Et certes, si je n'avais en aucun sens compris le Soleil & la Lune, je n'eusse pas aussi pu tirer cette espèce, & encore beaucoup moins eussé-je fait le Soleil ou la Lune.

Il prouvait son intention par le miroir, dans lequel l'image du Soleil & de la Lune se voyait, si on le mettait à l'opposite.

— Et qui est néanmoins si hébété de dire que le miroir puisse créer le Soleil ou la Lune ?

Les assistants semblèrent plus contents de cette réponse que le templier qui, remettant après le gain de sa cause aux crieries, tâchait de couvrir son ignorance. La chose vint si avant qu'enfin celui qui les avait conviés craignait qu'il n'échappât quelque parole dont l'un ou l'autre se pût offenser ; par quoi il apaisa la querelle, & mena le templier en une autre place, afin qu'à l'avenir on ne disputât plus.

Cependant tous les autres conviés au festin étaient venus & chacun s'assit en chaque table, qui étaient plusieurs. On fit asseoir le père Matthieu au haut bout, parce qu'il était étranger. Sur le milieu du festin les lettrés devisant ensemble commencèrent à débattre une question fameuse entre les Chinois, savoir qu'est-ce qu'on doit croire de la

nature humaine ? si elle est de soi bonne ou mauvaise ; ou ni l'un ni l'autre ? Car ils disent : si elle est bonne, d'où vient le mal qui provient d'icelle ? Si elle est mauvaise, d'où procède le bien qu'elle produit souvent ? Si elle n'est ni l'un ni l'autre, d'où vient que de soi-même elle fait tantôt bien, tantôt mal ?, & d'autant qu'ils n'ont aucun précepte de logique, ils confondent le bien moral, & naturel, ne sachant <sup>p.320</sup> faire aucune distinction ; de même ils pêle-mêlent l'inné & l'acquis, & quant à la nature corrompue par le péché originel, & du secours & grâce de Dieu, ils n'en ont seulement pas ouï parler en songe. C'est pourquoi les philosophes ont jusques aujourd'hui débattu cette question, de laquelle il n'y a encore rien de déterminé. Ils discoururent ce jour-là problématiquement l'espace d'une heure de cette manière, & le père Matthieu ne dit mot pendant tout ce temps ; & plusieurs pensèrent qu'il n'avait seulement pas pu comprendre la subtilité de cette question ; & toutefois plusieurs autres désiraient éprouver ce qu'il saurait pour dissoudre cette difficulté. Quand donc il eut modestement donné à connaître qu'il voulait parler, tous se turent & écoutèrent attentivement. Alors le père Matthieu redit heureusement, & avec une merveilleuse mémoire tout ce qui avait été allégué sur cette dispute d'une part & d'autre. Ce qui remplit toute l'assemblée d'étonnement. Alors il dit :

— On ne peut pas douter que le très bon Seigneur du ciel & de la terre ne doive être estimé infini, encore que la nature humaine soit si fragile, qu'on doute d'icelle, si elle est bonne ou mauvaise ; & vu que maître Sonhoi a peu auparavant dit que l'homme n'est pas beaucoup inférieur à ce Dieu créateur du ciel & de la terre, de cela il s'ensuit manifestement qu'on pourrait aussi douter de Dieu, s'il est bon ou mauvais.

Il y avait un lettré de l'ordre des licenciés, qui était assis auprès du père Matthieu, qui, ayant trouvé cet argument bon, de peur que d'aventure quelqu'un ne l'eût pas bien entendu, rapporta le même plus amplement & éloquemment ; puis, se tournant vers le templier, lui dit en souriant :

— Que répondez-vous à ceci ?

Mais l'autre s'en moquait par contenance & gestes orgueilleux. Mais le père Matthieu & les autres firent instance, qu'il répondît plutôt par raisons que par gestes. Alors il commença de raconter je ne sais quel déluge des songes de sa secte. Mais le Père l'interrompit, disant :

— Il faut entre nous disputer par raison & non par autorité, vu que nous sommes de différente profession, & que l'un ne reçoit pas les livres de l'autre pour véritables ;

qu'il aurait bien pu aussi alléguer beaucoup de choses tirées de l'autorité des livres de sa religion, mais maintenant qu'il fallait éclaircir ce différend par la raison, qui était également reçue de tous. Mais pour cela il ne s'apprêtait pas pour répondre, ains cherchait des subterfuges par diverses opinions subtiles & sentences aiguës fondées sur la grâce de leur langage, de sorte toutefois qu'il ne voulait pas sembler être vaincu ; & babillant de plusieurs choses, il tâcha de prouver que celui qui était bon, pouvait aussi être mauvais ; d'où il accorda que Dieu n'était ni bon ni mauvais. Alors le père Matthieu répliqua par un semblable, <sup>p.321</sup> propre au sujet & à la capacité des Chinois, que le Soleil était si clair, qu'il ne pouvait pas être obscur, d'autant que la clarté lui était innée. Cela eut beaucoup de force envers tous, d'autant qu'ils ne séparent pas la substance d'avec les accidents. Finalement plusieurs autres choses furent dites & prouvées, mais il ne voulut pas seul sembler être vaincu ; car tous les autres aussi le jugeaient convaincu, auxquels les raisons du père Matthieu plurent tant, que la réputation de cette dispute servit l'espace de plusieurs jours de matière de discours aux lettrés conférant ensemble. Cette erreur tirée de la secte des idoles, qui soutient que Dieu & toutes les autres choses sont d'une seule & même substance, est aussi peu à peu (non sans blasphème de la déité) coulée dans l'école des lettrés, & semblent croire que Dieu est l'âme de l'univers, & comme le seul esprit d'un grand corps. Les disciples mêmes aussi de celui qui avait convié, eurent souvent en après recours au père Matthieu, qui les contenta tellement, qu'ils semblaient avoir laissé leur erreur. Et afin aussi que les autres la

laissassent, le père Matthieu écrivit un petit commentaire, & l'inséra en un chapitre du catéchisme. Un des disciples de celui qui avait fait le festin avait lu cet abrégé ; alors il dit :

— Je pense que celui qui niera ceci niera aussi que le Soleil soit clair.

La renommée de cette dispute parvint aussi jusqu'au président, qui du depuis aussi félicita le Père de la victoire, & non lui seul, mais plusieurs autres, auxquels, comme ils avaient pensé, les préceptes d'une loi barbare ne semblaient plus barbares ; & eux aussi en félicitaient le Père. Mais icelui s'en réjouissait en Dieu, de ce que peu à peu il jetait les fondements de la loi en la cour royale de la Chine.

@

## CHAPITRE VIII

### Les nôtres qui avaient passé l'hiver en chemin, arrivent en bonne santé à Nanquin, & on achète une maison propre

@

Le roi tâchait de remplir ses trésors que la guerre de Coria avait vidés. Le bruit est qu'au royaume de la Chine il y a plusieurs mines d'or & d'argent, mais ils disent que si d'aventure on déterre ces métaux, allèchements de l'avarice humaine, que tant de larrons courent à la proie, que les anciens rois les ont fermées, & <sup>p.322</sup> défendu qu'on les ouvrît à l'avenir. Or, ne pouvant voir son trésor vide, il commanda qu'on les fouît toutes & qu'on outrepassât les lois anciennes. Outre cela, il imposa un nouveau tribut, que toutes les marchandises qui se débitaient en toutes les provinces payassent deux pour cent. Cela eût été supportable, si le roi eût ordonné des magistrats pour exiger cet impôt. Mais il aima mieux s'en fier à des eunuques, desquels il en envoya deux ou trois en chaque province, que d'autres accompagnèrent, plutôt inférieurs en dignité, qu'en avarice. Il donna tout pouvoir aux principaux eunuques, leur lâchant la bride, & les exemptant du commandement des magistrats. C'est une sorte d'hommes impuissants, barbares & sans lettres, sans honte, sans pitié, auxquels si l'arrogance vient à se joindre, quels monstres de vice n'en doit provenir ? Ces demi-hommes donc, que l'avarice avait rendus géants, en peu de mois troublèrent tout le royaume, & y avaient apporté plus de désolation que quand il était pressé de la guerre de Coria ; car ce mal était dehors, mais celui-ci était dedans, & encore plus grand que la crainte. Tout était plein de larrons, d'imposteurs, d'affronteurs, & les péages n'étaient communément réputés être autre chose que forêts & retraites infâmes de brigands. Et le trésor public, auquel le roi pourvoyait par la fidélité des eunuques, était déloyalement pillé. Or les eunuques députés aux mines ne se transportaient pas aux

montagnes, mais aux villes plus riches ; & si on leur disait qu'en quelque lieu demeurât quelque homme opulent, ils disaient qu'il y avait une mine d'argent en sa maison, & consultaient de fouir & renverser le bâtiment ; & les pauvrets, se voyant contraints, donnaient une grande somme d'argent aux eunuques pour conserver leurs maisons. Quelques villes aussi & provinces convinrent aussi de certaine somme d'argent avec les eunuques, pour le présenter au roi, comme s'il avait été tiré des mines ; & ainsi ils s'exemptaient de leurs importunités. Par ces vexations du peuple, toutes choses furent enchéries, & par la cherté, la pauvreté s'augmenta.

Les magistrats toutefois ne manquèrent pas à leur devoir, ni au roi ; car ils l'avertirent par plusieurs libelles, premièrement combien le peuple était mal traité, combien grand & proche était en tous lieux le danger d'une sédition ; car déjà elle était émue en quelques endroits. Et, parce que le roi les amusait par son silence, ils écrivirent d'autres libelles par lesquels ils le reprenaient aigrement & librement ; voire même il s'en trouva quelques-uns qui, hors des villes royales, osèrent bien s'opposer aux torts & injures que faisaient les eunuques. Mais le roi affriandé de cette amorce que les eunuques lui apportaient tous les jours dans son palais, résolut de poursuivre vivement cette <sup>p.323</sup> entreprise, & reprit avec vigoureuses punitions la liberté des syndics & censeurs royaux, & la hardiesse de ceux qui s'opposaient aux eunuques. Plusieurs d'iceux furent dégradés de leurs offices, plusieurs autres retenus quelques années en prison à Pequin, & par ce jugement de l'autorité royale, les eunuques devenaient plus insolents, & dérobaient plus librement.

Quand ceci vint à être su à Nanquin, le père Matthieu & ensemble le président du premier parlement craignirent que les nôtres qui avaient passé l'hiver à Lincinum ne tombassent entre les mains de quelques-uns de ces harpies ; & semblait jà au président qu'il était impossible que les nôtres, dont le bagage était fort estimé, sortissent de là sans être fouillés par ces eunuques. Mais le père Matthieu, dissimulant sa crainte, le consolait & avertissait de la grande puissance que Dieu tout-

puissant montrerait en la conservation de ses images. Par quoi étant, après plusieurs mois de l'hiver & du chemin arrivés, le président ami fut étonné, quand il entendit qu'ils n'avaient eu aucune infortune, voire même rien entendu du danger ; rapportant cela à un miracle, il commença désormais d'admirer la force de notre foi, & de la providence divine, & prit plaisir d'en entendre souvent parler ; & fut fort aisé de l'amener à la connaissance de la vérité d'icelle, mais non de lui en faire également embrasser la sainteté, car les amours des concubines, qui lui étaient des empêchements domestiques, l'en détournaient.

Or les nôtres ayant pris terre à Nanquin & entendu l'espérance non espérée d'établir là une résidence, oubliant tous leurs travaux soufferts, se réjouissaient en Dieu. Principalement, quand ils virent que le père Matthieu était maintenant honoré de tous, & estimé comme un prodige de nature en cette ville, de laquelle il avait été une fois chassé, & où il s'était une autre fois tenu caché. Le père les reçut avec une joie extraordinaire en la maison dans laquelle il demeurait à louage. Il avait maintenant visité plusieurs maisons pour acheter, & toutefois elles ne lui avaient pas été agréables ; & il était encore plus en peine du moyen d'obtenir des patentes des magistrats pour l'établissement de la demeure & l'achat de la maison. Car il avait maintenant appris par longue expérience que, s'il les demandait, cela même serait cause qu'il serait refusé, parce qu'aucun des magistrats ne se mêlait volontiers des affaires des étrangers ; & que, par cette occasion, il ferait mettre en délibération, s'il serait expédient ou non qu'un étranger demeurât à Nanquin.

Mais la singulière providence de Dieu pourvut à ces deux incommodités ; car celui qui l'autre jour en certaine assemblée avait loué le père Matthieu sans le connaître, enfin le vint visiter peu de jours p.324 auparavant que les nôtres arrivassent. Ayant donc fait les compliments accoutumés pour témoignage de courtoisie, après plusieurs discours, il lui demanda s'il voudrait acheter une maison pour y faire entière demeure, car il disait qu'il l'avait entendu ainsi. Le père

Matthieu ayant répondu qu'oui, il ajouta ce qu'on ne peut lire qu'avec admiration :

— J'avais (dit-il) depuis peu fait bâtir un palais aux dépens publics de mon présidial, pour la demeure de mes collègues ; mais, étant achevé, voilà que les démons & je ne sais quels spectres s'en emparent au lieu de mes dits collègues, & n'y a aucun qui puisse y demeurer sans dommage. J'ai certes tâché de le vendre à bon prix, mais il ne s'est trouvé personne qui ait voulu avoir débat avec ces fantômes ;

si donc il ne craignait pas ces démons, car telle était la réputation de sa sainteté, qu'il lui permettait de l'acheter, & qu'il ne se mît pas en peine du prix, parce qu'il le laissait à sa discrétion & volonté.

Le père sentit ici la main de Dieu, il répondit donc ainsi :

— J'adore, dit-il, le modérateur du ciel & de la terre, auquel les démons, aussi bien que toutes autres choses, sont sujets ;

qu'il avait tant d'espérance en sa divine bonté, qu'il ne permettrait pas que sans son commandement il reçût aucun tort des diables ; qu'il avait aussi avec soi une image du Sauveur Jésus-Christ, à la vue de laquelle les diables avaient accoutumé s'enfuir ; par quoi, si ce palais lui était propre & commode, qu'il ne craindrait de rien ces malins esprits. Ce qu'ayant entendu, ce Visiteur qu'on appelait Leuteu le mène voir le palais, & le père Matthieu contre son opinion, le trouva plus commode que toutes les autres maisons. Car en outre, étant situé au plus haut endroit de la ville, le débord de l'eau ne le pouvait endommager ; il était en la principale rue de la ville, qui avait quasi un jet de pierre de largeur. On voyait à l'entour le palais du roi, & les présidiaux des magistrats ; les chambres & salles étaient suffisantes pour loger dix des nôtres. C'était un bâtiment neuf, & qui semblait pouvoir durer plusieurs années : il s'étendait en longueur d'une rue en l'autre, & y avait sortie de chaque côté. Vu donc que le présidial des bâtiments publics le vendait, la maison était achetée avec permission & autorité des magistrats, dont les nôtres n'étaient pas peu en peine. Par quoi nos

Pères ne firent aucun doute que Dieu leur eût préparé cette demeure. Cependant le père Cataneus arriva avec les confrères, auxquels il sembla qu'on ne devait mépriser cette commodité ; & les nôtres, ayant laissé à la volonté du vendeur d'estimer le prix, icelui, qui maintenant voulait être réputé ami familier & <sup>p.325</sup> intime, demanda quasi la moitié de ce qu'il avait coûté à bâtir ; & parce que les nôtres n'avaient pas tout l'argent, il promit volontairement d'en attendre la moitié un an entier : & ainsi, en moins de trois jours, tout fut arrêté, & aussitôt les nôtres allèrent demeurer en la maison. Alors le vendeur envoya un instrument public de la vente, & ajouta un édit pour être attaché sur la porte, par lequel il défendait que personne ne leur donnât empêchement en la possession de la maison achetée ; il scella l'un & l'autre du sceau de son parlement, par la fermeté duquel les nôtres (Dieu le disposant ainsi puissamment & doucement) assurèrent leur demeure. Par ce moyen aussi nos Pères s'acquirent la faveur de ce présidial, qui ne fut pas marri de pouvoir recouvrer la moitié du prix, après n'en avoir rien espéré du tout.

Tout étant ainsi presque achevé, le père Matthieu porta l'instrument, & l'édit au président son ami, qui certes fut fort étonné de voir cet affaire conduit à fin si promptement & facilement, & ne fut pas trop content de ce que son entremise ou faveur n'avait pas été requise ; mais, après qu'il eut entendu que ces hôtes importuns, savoir les diables, avaient fait place aux serviteurs de Dieu, il louait beaucoup davantage le secours & la puissance divine. Car la nuit que les nôtres se changèrent en leur nouvelle maison, ils récitèrent des prières propres à semblables occasions devant un autel élevé dans la salle, & en après jetèrent de l'eau bénite par toute la maison portant l'image de notre Sauveur devant ; & il plut au bon Dieu que, pour l'augmentation de la foi, les diables & fantômes s'enfuissent pour jamais. Car celui à qui tout obéit les avait envoyés en cette maison, pour préparer la demeure aux nôtres ; & icelui même, après que son plaisir fut effectué, les chassa dehors. Cela fut en après publié par toute la ville, de laquelle après il fut su par tout le royaume, & donna une très grande réputation

à notre très sainte foi. Car chacun savait que des magistrats fort estimés du présidial des bâtiments publics avaient tâché de demeurer dans ce palais, & que les ministres des idoles n'avaient rien laissé à éprouver pour chasser les diables de ce lieu, & encore à présent on en voit les marques dans les murs & colonnes, comme les plaies & cicatrices que les exorcistes enragés s'efforçaient faire sur les diables ; on contait toutefois qu'avec tout cela ils n'avaient rien pu avancer, car personne n'y demeura même bien peu de jours, sans être bien tourmenté, ceux qui y avaient bien enduré en rendant ample témoignage. Quand donc on sut qu'à l'entrée des nôtres ces esprits malins s'en étaient allés, on attribua une chose miraculeuse à la puissance de Dieu, en la protection duquel les nôtres se <sup>p.326</sup> disaient être. Et en vérité, certain jour le vendeur parlant de cela, le père Matthieu étant présent & l'entendant, il assura qu'en bâtissant ce palais, on n'avait oublié aucune cérémonie de celles que les Chinois ont accoutumés de rapporter superstitieusement ; mais maintenant qu'il connaissait bien pourquoi les diables s'en étaient emparés. Le Dieu de Matthieu a commandé aux diables qu'ils ne laissassent demeurer aucun autre que lui en cette maison.

Ayant selon leur désir achevé cet affaire, ils étaient en grand souci d'un autre. Le père Matthieu avait promis plusieurs fois à des hommes des plus qualifiés, qu'il leur montrerait les présents dédiés au roi, mais il craignait que pour la trop grande affluence du peuple il ne donnât quelque occasion de tumulte, ou de soupçon. Enfin, le tout considéré, ils ne trouvèrent rien plus à propos, que de souffrir le travail de quelques jours, & les faire entrer chaque jour entier les uns après les autres, pour leur montrer ce qu'il avait promis, & en après que selon le succès ils prendraient avis de ce qu'ils devraient faire à l'avenir. Quand donc ils furent avertis, que les présents royaux étaient enfin abordés, aussitôt ils vinrent tous, mais la nouveauté des choses surpassa tellement l'attente de ceux qui désiraient les voir, que plusieurs ravis d'admiration ne purent prendre temps de les priser, & semblaient ne se pouvoir saouler de les voir. Ceux-là en firent venir des autres, & ces

autres, plus grand nombre : enfin les nôtres ne pouvant plus soutenir la presse, fermaient les portes ; mais ceux qui venaient pour voir se mettaient en devoir d'user de force, protestant premièrement que cet effort ne provenait pas d'incivilité, mais de l'admiration qui les ravissait ; ils excusaient par beaucoup de raisons leur importunité, & ayant compassion de la peine qu'ils nous donnaient, nous priaient de leur pardonner, & cependant produisaient un grand amas de louanges de l'Europe, estimant grandement ou l'art ou la religion.

@

## CHAPITRE IX

### Le père Lazarus Cataneus s'achemine à Amacao ; & à Nanquin les prémices des nouveaux chrétiens sont baptisés

@

Toutes choses étant ainsi établies, les nôtres ne se pouvaient tenir en repos, s'ils ne s'efforçaient de faire à Pequin, ce que Dieu avait parfait à Nanquin. Ils réservaient ce dessein pour l'année <sup>p.327</sup> suivante, méprisant le succès peu heureux du voyage de l'an passé ; ceci principalement les encourageait. L'expérience leur avait appris comme il fallait réparer les fautes qu'ils pouvaient avoir faites l'année précédente. Le temps à cause de la paix était tout autre ; la faveur des magistrats était accrue ; finalement ils voyaient bien que, si quelque favorable zéphyr ne leur venait de la part du roi, il fallait que la résidence de Nanquin, & les autres, avec le temps se perdissent. La renommée des présents du roi était au long & au large épandue par tout ; il semblait que c'était chose impossible, que par le rapport de quelque eunuque, desquels plusieurs vont & reviennent à Pequin, cela ne parvint aux oreilles du roi ; en après c'était chose vraisemblable que le roi, ému par la nouveauté des choses, les demanderait peu courtoisement, & sans en savoir gré à nos Pères, & sans aucun avancement de leur désir. Il semblait donc qu'on devait prévenir le roi & par ce moyen l'obliger davantage. Ces raisons induirent le père Cataneus de faire un voyage à Amacao, pour faire là savoir l'état des choses présentes, & demander conseil à nos confrères en chose si importante ; & en après apporter ce qui serait nécessaire pour la dépense, augmenter les présents royaux de quelque chose, & s'acquitter de ce qu'on avait promis pour le prix de la maison achetée. Et, d'autant qu'il y avait apparence qu'on ne verrait jamais la fin des spectateurs, dont nous parlions à présent, on trouva bon que le père Cataneus portât l'horloge à Nancian. Mais, quant aux images & verre

trigonal, on fut d'avis de les bailler en garde à un des admonesteurs du roi, notre ami à Nanquin. Il s'appelait Scioscelin. Il en fit quelque difficulté à cause de l'honneur dû aux images. Mais les nôtres le pressant, & remontrant que cela était de son devoir, parce que cela était dédié au roi, enfin il l'accorda. Afin donc qu'un chacun sût maintenant que ces choses étaient emportées hors de la maison, tout fut porté avec pompe solennelle, & bienséance, par toutes les rues de la ville, en son palais. Il reçut les images avec révérence, & les ayant mises en lieu convenable, les honorait avec des parfums perpétuels, selon la coutume des Chinois. Or celui-là les laissa voir à peu d'amis, mais le commun peuple à peine ose approcher les maisons des grands. Cela fut cause qu'on demeura en repos en notre maison. Le bruit étant ainsi apaisé, un des coadjuteurs accompagna le père Cataneus jusqu'à Nancian pour attendre là son retour.

La renommée de la résidence fraîchement établie à Nanquin était jà parvenue à Amacao, & nos confrères, & les Portugais en avaient reçu les nouvelles avec grande allégresse. Mais l'arrivée du père Cataneus les confirma & augmenta la réjouissance, quand ils lui entendirent raconter <sup>p.328</sup> que la maison n'avait pas été achetée sans miracle : la faveur & bienveillance des magistrats était plus grande qu'on n'avait espéré, & telle qu'on ne la pouvait pas croire, si on ne l'entendait d'un témoin oculaire. Une seule chose affligeait les habitants réjouis de ces bonnes nouvelles ; car on avait entendu que le navire revenant du Japon avait levé l'ancre pour son retour, mais on n'avait pas des nouvelles qu'il fût abordé au port. Le père Ægidius de Matta, qui était derechef procureur de cette province, était porté en icelui. Par après on ouït dire que ce navire était péri par un pitoyable naufrage, & qu'un seul de ceux qui étaient dedans s'était sauvé. Tout le bonheur de cette ville dépend du commerce de ce navire : qui était cause qu'on trouvait bien difficile d'entretenir trois résidences, payer le prix de la maison de Nanquin & fournir aux frais du voyage de Pequín. Mais le courage généreux du père Emmanuel recteur, trouva remède à cette nécessité, ne faisant pas de difficulté en ce temps, d'élargir (afin que je parle

ainsi) un peu le cœur. Il tira donc tant d'un chacun, qu'il y en eut assez pour tout. Il ajouta aussi beaucoup de choses pour départir aux amis ; & aussi un autre horloge plus grand, pour donner au roi ; lequel, encore qu'il fût beaucoup de moindre prix que le plus petit qu'ils avaient, toutefois faisait montre de quelque majesté, par sa grandeur, & augmentait l'appareil. On envoya aussi une image de la sacrée Vierge, telle qu'on dit que saint Luc a dépeinte, qui était assez grande & avait été envoyée de Rome, quelques verres trigonaux aussi, des miroirs, un habit ondé, des toiles fines de lin, des horloges de sable, plusieurs vases de verre, qui sont toutes choses fort nécessaires aux commencements, & qui servent d'huile pour frotter les roues des affaires, afin qu'ils roulent plus doucement. On faisait aussi des orgues, mais d'autant qu'on les apporta trop tard, elles sont gardées à Nanquin. Il donna aussi le père Didacus Pantoia au père Cataneus pour associé, qui, ayant été envoyé de la province de Tolède au Japon, attendait à Amacao le temps de la navigation. On faisait dessein qu'il demeurerait à Nanquin, ou accompagnerait le père Matthieu à Pequin. Le père Cataneus aussi procura plusieurs choses de soi-même, deux calices, plusieurs livres & quelques autres raretés.

Cependant nos confrères de Nancian apprenaient à bon escient les lettres chinoises ; & néanmoins le père Suerius entretenait aussi les amitiés acquises, & en contractaient des nouvelles. Par le moyen donc du roitelet Chiengan, dont avons beaucoup parlé ci-dessus, il eut connaissance d'un des principaux eunuques député par le roi à l'exaction des nouveaux tributs. Celui-ci offrit de donner entrée au père Matthieu pour faire ses présents au roi, & trouvant que ce moyen était assuré, ce roitelet envoya des patentes, par <sup>p.329</sup> lesquelles l'eunuque lui permettait de venir à Nanquin vers lui. On l'avertissait aussi d'apporter ses présents, afin que l'eunuque les ayant vus pût avec assurance envoyer une requête au roi. Dieu ne voulut pas que ce message arrivât, car le valet depuis s'être mis en chemin ne parut en aucune part, & encore qu'il soit été après appelé par d'autres lettres, tout néanmoins n'arriva que bien tard, & après que la providence divine

eut donné un autre commencement aux affaires. Et en vérité les nôtres avaient commencé de connaître les eunuques, & ils ne trouvaient pas bon d'employer cette engeance d'hommes déloyaux en semblables affaires. Ayant donc remercié le roitelet, le père Matthieu fit aussi par lui-même savoir à l'eunuque qu'il avait par autre moyen commencé cet affaire, dont il ne pouvait maintenant disposer à son plaisir.

Le père Cataneus ne pouvait pas si tôt achever ses affaires à Amacao, & de peur que son retardement n'ôtât les moyens de s'acquitter de la promesse engagée pour le paiement de la maison, il envoya des lettres de change pour payer au jour [prefix](#), par l'entremise d'un marchand chinois ; mais les lettres fausses, le nom supposé du marchand chinois, & le lieu feint auquel on faisait l'assignation, avertirent pour la seconde fois les nôtres de ne s'amuser plus à semblables contrats ; & encore qu'ils aient maintenant reçu l'argent de ce faussaire, le père Matthieu néanmoins manqua à sa promesse, à laquelle le vendeur s'attendait. Cela fut très fâcheux au Père. Car il trouvait aisément à emprunter une petite somme d'argent pour la dépense domestique, mais pour une somme si grande, il semblait qu'il faudrait avoir recours à des usuriers. Je ne sais d'où le vendeur avait entendu ce dessein du père Matthieu, & le fit avertir qu'il ne tirât pas de peine du paiement, que lui & ses compagnons attendraient volontiers l'effet de leur promesse jusqu'au retour du père Cataneus. Étant donc délivré de ce souci, il commença de prendre soin d'une autre chose qui lui était beaucoup plus agréable.

Il y avait jà longtemps qu'on savait que le père Matthieu, & ses confrères étaient passés au royaume de la Chine, pour y annoncer la foi chrétienne. Quelques-uns donc étant maintenant rendus plus hardis par la demeure des nôtres, n'eurent pas de crainte de chercher une vérité étrangère. Le premier & principal néophyte de cette cour royale fut un certain vieillard, âgé de septante ans, surnommé Cin, des plus nobles, & né à Nanquin. Car il avait certaine charge militaire, à laquelle il y en a peu de semblables entre les Chinois, qui, étant reçue des ancêtres, appartient par droit héréditaire aux descendants. Le même avait un fils

fort docte pour sa qualité, & qui en l'examen des licenciés militaires qu'on fait tous les trois ans en chaque province, avait par trois fois <sup>p.330</sup> obtenu le premier rang, laquelle dignité en cette condition est très grande, & dès à présent avait commandement de guerre à Nanquin. La conversion de ce vieillard à la foi fut remarquable. Car ayant été très bien instruit des choses nécessaires à la foi, il fut baptisé avec un grand ressentiment de piété & de dévotion, & fut au baptême nommé Paul. Le fils un peu après suivant l'exemple de son père, eut le nom de Martin. Toute la famille du vieillard en après tant hommes, que femmes, & autres parents, le suivirent. Et ce sont ici les prémices de Nanquin, qui jusques à présent portent les fruits de la piété chrétienne. Il honora une image, dont le père Matthieu lui avait fait présent, premièrement d'une chapelle domestique, & en après de belles portières à battants. Les nôtres du depuis y allaient célébrer le sacrifice de la messe & instruire la famille. Car les femmes sont soigneusement & étroitement gardées par les Chinois. À côté de la chapelle, il avait fait bâtir une chambre bien commode pour les Pères qui y iraient célébrer l'office, dans laquelle ils se pouvaient retirer & reposer quand il leur plaisait, principalement étant las d'avoir longtemps discouru & instruit les domestiques. Lorsqu'ils sacrifiaient aux idoles, ils étaient fort soigneux à leur rendre souvent leurs devoirs. Par quoi on changea l'image du Sauveur Jésus-Christ avec des idoles élégamment taillées, & en envoyèrent une pleine caisse en notre maison. Le père Matthieu envoya ces riches dépouilles arrachées au diable le tyran de Nanquin, à Amacao, pour lesquelles, les nôtres furent grandement réjouis, rendant grâces à Dieu de cette victoire.

Je ne veux pas passer sous silence, par quel moyen le père Matthieu faisait doucement entendre les mystères de notre foi à Nanquin, & en après à Pequin, & établissait leur autorité avec récréation des auditeurs. Parce qu'aux assemblées & conférences on ne cessait jamais de parler de notre Europe (comme on fait encore), il avait sur-le-champ les coutumes du monde chrétien toutes prêtes, & ses pieux & religieux statuts. Il leur faisait récit des hôpitaux, des hôtels publics, des

retraites des orphelins exposés, des monts-de-piété, des confréries de charité, de miséricorde, par lesquelles les veuves, les pauvres, les prisonniers étaient secourus. À ceci il ajoutait divers ordres de religion fondés pour procurer son salut, & celui des autres, honorant les jours de fête dédiés pour vaquer à Dieu, & à écouter les prières ou prédications pieuses, de peur que d'aventure les chrétiens ne s'abâtardissent faute de cultiver la religion ; les libéralités des mêmes chrétiens qui souvent donnaient plusieurs écus aux pauvres pour aumône, & autres usages pieux. Il leur racontait qu'il y avait partout en chaque ville des prélats, des pasteurs <sup>p.331</sup> pour conserver la religion en son entière pureté sans aucune erreur ; que les livres qui étaient mis en lumière étaient revisités, afin qu'on ne divulguât rien d'inutile, ou contraire aux bonnes mœurs ; les restitutions des choses trouvées ou prises à tort de quelqu'un ; & ce qui était infiniment loué de tous, mais imité de peu, qu'il n'était permis à aucun, depuis les rois mêmes, jusques aux moindres du peuple, d'entretenir sa paillardise avec ses concubines domestiques ; mais que chacun se contentait d'une seule femme, & qu'icelle ne se pouvait jamais répudier, encore qu'elle n'eût pas d'enfants ; que les mariages étaient contractés non en enfance, mais en âge compétent.

Mais surtout il leur plaisait extrêmement, qu'au-dessus des rois il se trouvait encore un chef de la religion, de la volonté duquel tout ce qui touchait les choses sacrées de la foi dépendait, qu'il n'avait pas cette autorité par naissance, mais était élu par une assemblée d'hommes anciens, doctes, prudents, pieux, lesquels tous, dédiés à Dieu dès leur jeunesse, s'étaient obligés par vœu de garder l'intégrité inviolable de chasteté. En après que ce chef gouvernait les peuples de l'Église catholique avec grande prudence & intégrité. Les nôtres font ici entendre sans danger la dignité pontificale, car il ne faut pas craindre qu'ils en entrent en ombrage, parce qu'il est en dignité royale. Et peu à peu disposent leurs volontés à envoyer une ambassade, laquelle, si le roi de la Chine venait à envoyer le premier, l'Église chinoise en recevrait un grand avancement. Et cependant ils ont tant fait vers les

convertis, & plusieurs ethniques aussi, qu'ils honorent avec grande soumission le pontife de Rome, vicaire de Jésus-Christ & chef de l'Église, & admirent extrêmement celui qui a été élevé à cette dignité souveraine par toute l'assemblée des prélats. Tout ceci principalement se lit ès tables cosmographiques, auxquelles les annotations faites à la ville de Rome, ont donné occasion propre de les instruire de tout ceci. Les nôtres aussi ont augmenté cette bonne opinion du monde chrétien, ajoutant souvent des sentences morales, même en notre langue & écriture, mais qui sont aussitôt suivies d'explications chinoises. Ils les écrivaient souvent sur des éventails ou des feuilles, selon la coutume, afin qu'après on les pût lire attachées aux parois des maisons.

@

## CHAPITRE X

### Nos Pères entreprennent derechef le voyage de Pequin

@

p.332 Enfin le père Cataneus avec sa compagnie arriva à Nanquin, étant pourvu comme dessus. Ce qui donna occasion au père Matthieu de faire encore un effort à la ville royale, & ne mépriser pas un si bel équipage qui était arrivé. Premièrement donc, il gagna les bonnes grâces de quelques mandarins, par les petits présents fraîchement apportés, afin d'obtenir d'iceux des lettres de recommandation & des patentes. Et communiqua son dessein & avis à Kiutaisò (qui passé longtemps était parti de Nanquin ; mais maintenant étant revenu pour certains affaires, demeurait lors en notre maison) & encore à celui auquel nous avons dit qu'il avait recommandé le père Matthieu. Ils furent tous deux d'avis qu'il ne fallait nullement entreprendre cet affaire sans permission de quelque souverain magistrat. Ils s'en allèrent donc tous trois au conseil, vers Scioscelin admonesteur du roi, pour demander son avis. Celui-ci trouvait qu'il était du tout nécessaire de porter les présents au roi : parce que la renommée d'iceux était jà divulguée partout. Et quant à la permission qu'ils désiraient être autorisée de patentes publiques, qu'il n'était pas besoin qu'ils la recherchassent avec tant de peine, qu'il la leur donnerait fort volontiers, & selon le devoir de sa charge, aussitôt que les glaces fondues au fleuve de Pequin auraient laissé le passage libre. Rien n'eût pu arriver de plus désiré pour cette entreprise. Car cette offre provenait du présidial, auquel il appartenait prendre connaissance de ce fait. Le père Matthieu avait bien désiré de le demander ; mais il n'avait pas osé, craignant de donner de la fâcherie à son ami, & être refusé. Joyeux donc au possible de cette promesse, ils commencèrent d'agencer les présents royaux, & les orner royalement. Or il leur semblait surtout être nécessaire d'enfermer l'horloge dans une caisse, savoir ce plus grand qu'on avait apporté l'autre jour : car le plus petit

avait trouvé à Nancian un étui très élégant de bois gravé, & en après doré. Mais les Nankinois ne voulurent pas aussi être devancés. L'horloge fut posé entre quatre colonnes ; de chaque côté il y avait des battants artistement travaillés qui s'ouvraient fort proprement. Ils écrivirent l'indice des heures en lettres capitales chinoises ; un aigle montrait les heures avec le bec & couvrait la boîte ; le dessus était gravé en voûte, & embelli de balustres rayés, & autres figures de feuilles & fleurs, avec des <sup>p.333</sup> dragons aussi. Car les rois ont choisi le dragon pour armoiries, & ne peut être porté que par le roi, & sa famille royale, dont le palais & tous les meubles représentent des dragons taillés, ou gravés, ou même tissus avec l'aiguille, ou peints. Cet horloge méritait d'être vu en Europe, car (outre ce que dessus) il était illuminé de sandaraque chinoise, & d'or, selon que l'ouvrage le requérait.

Le président ami était alors absent, car ayant avec permission du roi laissé sa magistrature, il s'en était retourné en son pays, parce que ses envieux l'empêchaient d'être selon la coutume avancé aux degrés d'honneur qu'il méritait. Toutefois, à son départ, il avait laissé des lettres adressées à ses amis en cour, par lesquelles il recommandait les affaires des nôtres ; & sitôt que le printemps commença, l'admonesteur royal tint sa promesse, car il fit expédier des patentes du tout comme les nôtres désiraient, & ajouta, tant lui, que plusieurs autres, des présents, pour aider aux frais du voyage, ou des lettres pour le succès de cette entreprise, à tous les plus grands magistrats de Pequin. Cependant le père Cataneus fut commandé demeurer à Nanquin, d'autant qu'il était déjà connu des amis, & propre pour avancer le bien de cette résidence. Il prit le père Didacus pour l'accompagner & deux autres coadjuteurs, Sébastien & Emmanuel ; il fit aussi venir de Nancian le père Jean compagnon du père Soërius. Car les affaires de Nanquin ne pouvaient pas aisément être conduites par un seul. Cependant le père Soërius demeura seul, jusqu'à ce qu'on eût fait venir un autre de nos Pères d'Amacao.

En ce même temps, un certain eunuque, qui portait des draps de soie, allait à Nanquin avec six bateaux (que pour la vitesse on appelle

chevaux) ; les nôtres furent portés en l'un de ces vaisseaux, ayant choisi deux chambres où ils pussent demeurer commodément avec tout leur équipage, & meubles, pour la fourniture d'une nouvelle maison ; & mêmes ils portaient tous les apprêts nécessaires pour l'ornement d'une chapelle. Ces bateaux étaient envoyés par l'admonesteur royal, qui avait donné les patentes. Icelui même donc recommanda les nôtres à l'eunuque & commanda au même de les recommander aux plus grands eunuques. Il promit de le faire, & véritablement il fit encore plus qu'il n'avait promis. Car du long tout le chemin, il traita les nôtres fort courtoisement, & ne voulut jamais recevoir aucun salaire, & porta les nôtres dans son vaisseau pour rien, en faveur de l'admonesteur, mais non toutefois sans profit ; car par l'entremise du père Matthieu, Scioscelin lui accorda quelque chose en échange de sa courtoisie, qui valait davantage, & qu'il avait fort désiré. Les nôtres récompensèrent ces faveurs de l'admonesteur par des présents qui lui furent fort agréables. Mais il ne pris rien tant qu'un verre <sup>p.334</sup> triangulaire, que les nôtres lui avaient laissé en garde. Car il crut en icelui avoir une pierre très précieuse. Et lui-même aussi envoya aux nôtres à leur départ des présents qui n'étaient pas à mépriser. Mais sur tous Paul & Martin, convertis à la foi, & autres qui depuis peu s'étaient faits chrétiens, se montrèrent magnifiques.

Les nôtres partirent de Nanquin l'an mille six cent, le dix-huitième de mai, & pendant tout ce voyage, passèrent partout avec beaucoup de liberté, & visitèrent en divers lieux plusieurs mandarins, qui agréèrent leurs visites. Cela se faisait par le moyen de l'eunuque qui, partout où il passait, attirait ses amis à voir les nôtres, & la nouveauté des présents ; & quelques-uns aussi venaient de leur propre mouvement incités par la renommée ; voire même ils ne celèrent pas seulement à quelle intention ils portaient des présents au roi, & pourquoi ils désiraient demeurer à Pequin. Car ils philosophaient tous les jours, avec plusieurs, des principaux articles de notre foi. La courtoisie de l'eunuque aussi croissait de jour en jour, non pour être obligé seulement par le bienfait de Nanquin, mais encore se réjouissant de la commodité présente. Car par

la faveur des nôtres il passait des premiers les écluses, auxquelles on trouve beaucoup de retardement, pour semblables vaisseaux empêchés par la multitude des bateaux qui se rencontrent en même endroit. Car les navires des provisions & des magistrats passent ordinairement les premiers, dont il y a quelquefois si grand nombre que souvent on attend quatre jours, & davantage pour passer. L'eunuque procurait de soi-même ce droit de passer devant ; car ayant convié les patrons des navires de venir voir les présents royaux, il les pria aussi lui permettre volontairement de faire passer son bateau devant, ce qu'ils accordaient volontiers pour l'amour des nôtres. Cela retenait toujours l'eunuque allègre dans les termes de la courtoisie.

Il y avait en certaine ville de la province de Sciantum un vice-roi, qui a commandement sur tous les navires, soit qu'ils portent des provisions au roi, soit quelque autre chose. À celui-ci sont sujets plusieurs magistrats, qui ont charge d'avoir soin qu'aucune provision ne manque à la ville royale. Le vice-roi d'alors était de la province de Sciansi, assez adonné à la secte des idoles & au soin de la vie future. Il avait jà entendu quelque chose de notre foi par le rapport de son fils, qui par l'entremise d'un certain sien ami (appelé Liciu) avait familièrement connu le père Matthieu à Nanquin, & conféré avec lui, & ce même Liciu d'aventure demeurait lors en la même ville avec le vice-roi. La ville s'appelle Zinin. Par quoi le père Matthieu étant là abordé, à cause de leur amitié, envoya quelqu'un vers lui pour l'avertir qu'il désirait de lui parler, & <sup>p.335</sup> conférer avec lui des affaires de Pequin. Car il était communément estimé homme prudent & entendu aux affaires de cour. Or il demeurait en une maison tout joignant le palais du vice-roi, & était tellement familier avec lui, que le vice-roi avait fait faire une porte à une muraille de sa maison, pour n'en faire qu'une des deux, & pouvoir conférer tous les jours ensemble. Icelui donc, ayant entendu l'arrivée du Père, aussitôt avertit le vice-roi, qui réjouit de ce message, envoya une litière & des porteurs pour convier gracieusement le père, & l'apporter en son palais. Et le père Matthieu ne refusa pas d'y aller. Étant donc arrivé, il trouva le vice-roi devisant fort familièrement avec

Liciu, desquels il fut reçu fort courtoisement, & entendu à loisir, racontant beaucoup de choses de notre Europe, & de l'autre vie qu'il avait désiré d'entendre. En après, comme il retournait en son bateau, le vice-roi lui dit :

— Matthieu (lui donnant le surnom honorable de Sithai), je désire aussi aller en paradis,

donnant à entendre qu'il ne mettait pas son entière félicité aux honneurs & richesses, mais au salut éternel, pour l'amour duquel il voyait qu'il souffrait toutes ces peines & travaux. À peine était-il retourné en son bateau que voici qu'on entend un grand tumulte par la ville (c'était des gardes du vice-roi, qui n'ayant pas la patience d'attendre davantage, venaient en grande pompe au vaisseau des nôtres). L'eunuque qui commandait à ces vaisseaux fut fort étonné, & tout autant qu'il y en avait d'autres au port, qui voyaient une chose si nouvelle. Le vice-roi n'oublia aucun devoir de compliment ; il offrit lui-même un présent, & fit toutes les autres cérémonies. En après il vit tout avec grande admiration, & les courtisans aussi, & ne pouvait pas se saouler de regarder ; mais des autres principaux de la ville le suivirent. Mais le lendemain le père Matthieu l'alla visiter plus solennellement, & en échange du présent que le vice-roi lui avait fait, il lui donna des petites bagatelles d'Europe, dont la nouveauté augmentait le prix, de sorte qu'elles n'étaient pas moins estimées. Le vice-roi le retint tout ce jour là en sa maison, & le festina familièrement avec ses enfants, & son ami Liciu, avec tant de démonstration de bienveillance, que le Père pensait non demeurer à l'extrémité du monde entre des ethniques, mais en Europe entre les plus intimes & familiers amis de notre ordre. Il voulut voir la requête qui avait jà été écrite à Nanquin pour être présentée au roi, & y trouvant quelque chose qui ne lui plaisait pas, il en fit exactement une autre & la fit élégamment écrire par ses libraires domestiques ; il lui bailla aussi plusieurs lettres pour Pequin, qui servirent un peu plus que celles de Nanquin.

La femme du vice-roi en ce temps avait vu en songeant quelque déité avec deux enfants à ses côtés, & le vice-roi avait vu dans p.336 notre

bateau l'image de la mère de Dieu avec l'enfant Jésus, que saint Jean adorait. Elle pensa donc que son songe signifiait cela, & obtint de son mari qu'il envoyât un peintre au navire, pour copier le plus naturellement qu'il pourrait cette effigie. Mais, parce qu'en cela les peintres de la Chine ne sont guère bons maîtres, le père Matthieu craignit qu'il ne fût venu pour la gâter ; & [de fortune](#)<sup>2</sup> il avait une copie de cette image assez bien tirée par un jeune homme de notre maison. Cette copie fut envoyée au vice-roi, qui la reçut avec grand honneur, & promit qu'il adorerait avec toute sa famille la mère de Dieu & son Fils. Quand il partit, il le fit accompagner par un magistrat qui lui était sujet, afin qu'au nom du vice-roi il fit passer son vaisseau devant tous les autres en certains lieux plus étroits, l'espace de plusieurs lieues. Ce qui certes abrégéa beaucoup le voyage des nôtres. Et, quand le père Matthieu revint, il trouva le bateau fort éloigné du port, où par l'ordonnance de l'eunuque il se transporta, quand on vit qu'à peine pourrait-on davantage résister à la multitude qui accourait, & quasi se mutinait insolument pour voir ces nouveautés. Les nôtres avaient désiré, & déjà résolu de récompenser à la première occasion, cette bienveillance du vice-roi à leur endroit, désirant instruire l'un & l'autre ès mystères de notre sainte foi. Car à cause de la brièveté du temps, & la hâte de l'eunuque, cela ne s'était maintenant pu faire ; car l'un & l'autre quasi dans trois ans quitta cette vie : le vice-roi ne s'étant pas encore défait de sa magistrature, & Liciu s'égorgea à Pequin, se passant un fer au travers de la gorge. Car je ne sais quel magistrat ayant offert au roi un libelle accusatoire fort injurieux contre lui & ses livres, le roi commanda qu'il fût mis en prison, & que tous les livres qu'il avait écrits fussent brûlés. Ainsi, étant rendu la fable de ses ennemis, il ne voulut être puni publiquement ; ou, comme il avait souvent protesté à ses disciples, par un exemple rare entre les Chinois, il voulut montrer qu'il ne pouvait être épouvanté d'aucune crainte de mort, & ainsi il ôta ses ennemis de souci, qui étaient en peine de le faire mourir de mort ignominieuse.

@

## CHAPITRE XI

### Ce qui arriva aux nôtres au fort de Thiensin

@

p.337 Un de ces eunuques que le roi avait envoyé pour arracher plutôt qu'exiger les impôts, s'appelait Mathàn, & demeurait à Lincinum port très fameux. Le peuple & la garnison s'étant élevés, avaient vengé les torts qu'il leur avait faits, par l'embrassement de son palais & la mort de ses domestiques. Et lui-même n'en fût pas échappé à meilleur compte, s'il ne se fût sauvé en habit déguisé, trompant ainsi les plus furieux ; & toutefois la peur n'avait pas encore plus de pouvoir sur lui que l'avarice, car on disait qu'il n'en était de rien devenu plus doux.

L'eunuque donc capitaine de nos vaisseaux étant là abordé, s'en alla voir le péager Mathàn, les mains armées, non de fer, mais de présents. On lui refusa pour la deux & troisième fois l'entrée de la maison, parce qu'on jugeait que les présents n'étaient pas **sortables** à l'avarice de l'exacteur. Le temps auquel il fallait précisément arriver à la cour le pressait, auquel s'il manquait, il courait fortune de recevoir dommage en ses biens, & aussi péril de la vie. Par quoi, selon l'infidélité ordinaire des eunuques, n'ayant aucun égard à l'amitié contractée avec les nôtres, il résolut les livrer entre les griffes de cet exacteur, afin de se pouvoir dépêtrer. Et ainsi au déçu des nôtres, il trama cette menée avec quelques courtisans du péager. Il leur fit entendre que dans l'un de ses bateaux, il y avait quelques étrangers qui portaient des présents précieux de choses entièrement nouvelles au roi ; que l'eunuque Mathàn pouvait, s'il voulait, par ce moyen acquérir la bonne grâce du roi ; & afin de se faire croire, sans que les nôtres se doutassent de rien, montra aux eunuques les images & les horloges, avec grande dissimulation. Ces messagers joyeux coururent aussitôt à leur maître & l'assurèrent qu'il n'y avait pas de doute qu'ils ne portassent, outre ce qu'ils avaient vu, encore d'autres choses plus précieuses. Il ne fut pas besoin d'enflammer avec beaucoup de

paroles un courage brûlant d'avarice. Il envoya donc aussitôt quelqu'un leur dire qu'il voulait voir les présents royaux.

Le père Matthieu connut bien qu'il y avait du danger. Par quoi il s'en va incontinent vers certain Cantonais, qu'il avait connu à Sciauquin, & en après, ayant fait nouvelle amitié à Nanquin. Icelui avait en cette ville une magistrature, dont le pouvoir s'étendait amplement <sup>p.338</sup> sur toutes les villes voisines. Il lui demanda donc conseil & secours. Il y avait déjà longtemps qu'il attendait le père Matthieu, & passé plusieurs jours tenait un homme exprès pour l'avertir de son arrivée. Quand donc il fut arrivé à la porte du palais, le serviteur court vers son maître, l'assurant que l'étranger qu'il attendait était venu. Il le fit donc entrer dans l'intérieur de son palais, comme pour le loger ; mais, quand il entendit que l'eunuque Mathàn se mêlait de ses affaires, il fut fort triste & dit :

— N'espérez pas pouvoir échapper de ses mains sans perte. Car en ce temps les eunuques règnent & le roi les appelle quasi seuls à son conseil ; & les plus grands magistrats ne peuvent pas résister à leurs injures ; à plus forte raison un étranger ne saurait repousser leurs outrages.

Toutefois il lui conseilla de montrer tout volontairement à l'eunuque, & qu'il le remerciât de sa faveur, car on pouvait espérer qu'ainsi il y aurait moins de dommage ; qu'on pouvait bien tâcher par le moyen de quelqu'un d'échapper de ses mains, mais qu'il ne se pouvait pas faire sans danger. Et certes ce fut un conseil d'ami & d'homme prudent.

Il n'était encore sorti du palais, qu'un messenger arrive à grand-course de la part de l'eunuque, qui lui mandait qu'il s'en allait au bateau des nôtres, qu'il s'y transportât incontinent.

— Va, dit-il, rapporter à ton maître que tu as ici trouvé le père Matthieu & que je ne le laisserai pas aller sans son commandement.

En quoi il voulut montrer qu'il n'était pas destitué de tout secours, puisqu'il était favorisé de la bienveillance de tels magistrats. Et certes ce fut une invention divine, que l'eunuque entendît que le Père était en

la protection de celui-ci. Car de tous les magistrats de la ville, il redoutait celui-là seul, parce qu'il avait souvent arraché des passants de ses mains, avec telle prudence qu'il rendait son intégrité moins odieuse, d'où provenait que sa prud'homie était louée d'un chacun. Et la ville, pour n'être ingrate en son endroit, lui fit du depuis bâtir un temple, & en ce temple posa sa statue & une honorable inscription, pour reconnaissance de sa vertu.

Cet eunuque, outre les temples qu'il avait fait bâtir, avait fait faire un très grand navire, dans lequel le roi même n'eût pas fait difficulté de naviguer ; il y avait tant de caves, chambres, salles & autres lieux très commodes, que c'était merveille ; les fenêtres & galeries étaient d'un bois incorruptible, taillé en divers méandres, & tout resplendissait en son lieu du vernis de cette sandaraque chinoise, ou reluisait d'or. Il avait accoutumé se faire porter sur ce fleuve dans ce vaisseau, & dans le même il vint à notre bateau. Ici le père Matthieu lui vint au devant, & il le reçut avec grande courtoisie & bienveillance. Premièrement, il lui fit beaucoup d'offre de sa faveur, pour faire <sup>p.339</sup> présenter ses dons au roi ; en après, pour voir tout plus commodément, il commanda que tout fût porté, chose après autre, dans son bateau. Tout lui fut merveilleusement agréable, assurant que c'était un présent digne d'un roi, voire du roi de la Chine. Il salua avec révérence les images, étant à genoux, & promit là à la Vierge de lui trouver place dans le palais du roi, & aux Pères d'envoyer aussitôt leur requête au roi. Il promettait trop pour sembler parler sans feinte, à ceux principalement qui connaissaient les eunuques, & celui-ci principalement, qui avait la réputation d'être sur tous impudent. Le père répondit, qu'il le remerciait humblement pour la faveur qu'il lui offrait, mais qu'il ne désirait pas lui donner tant de peine, pour ce principalement qu'à Pequin, plusieurs grands magistrats s'étaient chargés de prendre le soin de cet affaire. Mais il sourit, se vantant qu'il n'y avait aucun des magistrats qui eût autant de crédit que lui vers le roi.

— Mes requêtes, dit-il, sont apostillées par le roi, le lendemain qu'elles ont été présentées. Aux autres le roi ne répond rien, ou tard.

Ici le Père, lui rendant encore actions de grâces, lui promet de la part de celui dont il avait honoré l'image, le bonheur d'une fortune meilleure, s'il lui plaisait d'avancer cette sienne affaire. Ceci étant ainsi passé, l'eunuque conducteur du navire des nôtres fut congédié, & tellement licencié que, ne payant rien, on reconnut aisément qu'il passait **franc**<sup>3</sup>, pour salaire de sa trahison. Un mois après Mathàn devait aller au fort de Thiensin, afin d'envoyer de là le tribut de six mois au roi. Par quoi, d'autant qu'il voulait là mener les nôtres, il fit transporter tout le bagage en un grand bateau des siens, auquel on commanda aux nôtres d'attendre tant que le mois serait passé. L'eunuque qui avait amené les Pères, s'en alla joyeux, & pour présent, donna aux nôtres un enfant qu'il avait acheté à Nanquin ; il disait qu'il le leur donnait, parce qu'il parlait très nettement, & qu'il pourrait apprendre la pureté de la langue nankinoise au père Didacus.

L'eunuque Mathàn voulait emporter les présents royaux dans son palais, mais les nôtres s'opposèrent modestement à cela, assurant que ces horloges se gâtaient aisément, si quelqu'un ne prenait soin de les entretenir toujours ; & quant aux images sacrées, qu'ils les voulaient tenir près d'eux, pour leur faire honneur, & devant icelles recommander leurs affaires au Dieu du ciel. L'eunuque ne fit pas ici beaucoup d'instance, ains plutôt envoya des présents de vivres, & des provisions pour le voyage aux nôtres. Ce magistrat notre ami venait aussi souvent à notre bateau, & amenait avec soi de ses amis allant & venant, en quoi, & en plusieurs autres choses il faisait savoir, & p.340 racontait quasi à chaque propos la grande bienveillance & faveur des plus grands magistrats à l'endroit des nôtres. C'était jeter un **caveçon** à l'avarice de l'eunuque (afin que je ne dise cruauté), car on eût pu craindre que par le moyen d'icelui les nôtres eussent avec leur bagage perdu la vie. Par quoi il prit soin d'honorer les nôtres. Car certain jour, il convia le père Matthieu à un festin dans son palais en la ville. Il y avait plusieurs eunuques des principaux, & certes, si on a égard à la splendeur, tout était digne du plus grand potentat qui soit. Durant le festin, on représenta des comédies, on y fit venir des danseurs de corde, des

sauteurs, joueurs de gobelets, & telle racaille de gens, dont il avait rempli sa maison, & qu'il nourrissait pour le passe-temps ; & finalement établissait son entière félicité en ses biens & ès jours de sa vie, sans se soucier quelle en serait la fin. Et certes le Père ne se souvenait jamais avoir vu de semblables jeux, ni en Europe ni aux Indes où certes ils sont admirables. L'un d'iceux jetait trois grands couteaux longs de deux paumes en l'air, & les recevait longtemps les uns après les autres, par le manche, sans jamais faillir ; un autre couché en terre éleva les pieds sur ses épaules, & avec iceux prit un pot de terre très grand, & le jeta en l'air, puis le rechassait deçà & delà, de telle façon qu'il semblerait être très difficile d'en faire autant avec les mains. Il fit la même chose avec un tambour, & avec une table grande & haute de quatre pieds. On représenta aussi une comédie par gestes seuls de géants masqués, superbement vêtus, & aucun d'iceux ne parlait, que quelque autre de derrière le théâtre qui prononçait tout ce que chacun d'eux devait dire. Mais rien ne peut être plus admirables qu'un enfant, lequel, après avoir très bien sauté, étant comme tombé en terre, se soutint sur les mains, & d'entre ses pieds, sortit un autre petit enfant de plâtre, fort naïvement fait, qui, se servant des mains comme des pieds, faisait d'un art admirable les mêmes sauts que l'autre avait fait ; puis, étant aussi tombé en terre, il commença à lutter avec l'enfant vif, d'un artifice merveilleux, par lequel vous eussiez jugé qu'ils étaient tous deux vivants.

Quand il fut temps de partir, l'eunuque Mathàn écrivit la requête & la donna à lire au père Matthieu. Elle était quasi écrite en ce sens : qu'entre les vaisseaux qui passaient à Lincinum dans l'un était venu un étranger nommé Matthieu Ricci, lequel on disait porter quelque présent à sa Majesté, qu'il l'avait voulu assister, parce qu'il semblait homme de bien ; & de peur que par fortune il ne lui arrivât quelque mal parmi si grand nombre de vaisseaux, il lui avait donné un de ses bateaux & l'avait envoyé avec bonne compagnie au fort de Thiensin ; & que là il p.<sup>341</sup> attendait la réponse, qu'il suppliait qu'on envoyât promptement. L'eunuque envoya cette requête avec les mêmes observations qu'ont accoutumé les magistrats, dont nous avons écrit au premier livre. Il

envoya son valet avec cette requête & autres ; & les Pères aussi allaient ensemble avec lui, jusqu'au fort de Thiensin. Quatre soldats naviguaient avec les nôtres, pour les garder jour & nuit. Cela est coutumier, toutes les fois qu'on envoie une requête, de peur que celui qui la porte, ou ceux pour lesquels elle est portée, ne puissent s'enfuir si on ne leur baillait des gardes. Le messenger du roi va enchaîné dans le bateau ayant fait serment de ne s'enfuir pas. Un peu après l'eunuque arriva en ce fort. Cependant la réponse de la requête tardait beaucoup. Car le roi voulait, selon la coutume, renvoyer cet affaire au présidial des cérémonies ; mais, pour autant qu'ainsi le roi n'en eût su aucun gré à l'eunuque, les partisans qu'il avait dans le palais tâchaient d'obtenir que tout fût remis à l'eunuque même, ce qui finalement fut fait.

Sitôt donc que la réponse fut arrivée, l'eunuque fit appeler tous les magistrats de cette citadelle ; & iceux vinrent tous revêtus de damas de pourpre, avec tous les autres ornements de leur office, pour ouïr la réponse du roi. Lui, séant en grande pompe en son présidial, commanda de lire la requête & la réponse du roi. Le roi par sa réponse commandait qu'il l'avertît par un autre livret, quels étaient les présents que cet étranger portait. Car en la première requête, il avait écrit comme s'il n'en eût rien su, afin qu'il ne semblât sans permission du roi avoir fait enquête des présents qu'on lui portait. Il fit donc venir le Père devant son siège, en même équipage qu'ont accoutumé les criminels, avec un habit de coton & le bonnet du vulgaire, qui est rond. Alors il lui commanda d'entendre à genoux, selon la coutume, les commandements du roi ; puis lui commanda encore en présence de tous d'écrire de sa main propre les présents qu'il avait apportés au roi, desquels se mettant en possession il les fit porter dans son palais. Il pressait aussi, s'il avait quelque autre chose, de l'ajouter au reste. Il ajouta donc aux images & horloges des verres triangulaires, un bréviaire romain fort proprement & richement relié, une épINETTE & le [Théâtre du monde d'Ortelius](#). Il envoya donc une autre requête, mais il ne reçut pas réponse telle qu'il désirait. Alors il commença de craindre qu'il ne se fût par ce moyen procuré quelque mal, & à se repentir de s'être mêlé de cet affaire. Et, encore que du commencement le père

Matthieu l'allait voir, ou était appelé par lui, après néanmoins il ne voulut plus fréquenter avec lui.

L'hiver approchant, pour n'être empêché de passer par les glaces de la rivière, il se préparait pour <sup>p.342</sup> partir. Mais, premièrement, il fit passer tous les nôtres dans un temple des idoles, & y fit porter tout leur équipage qu'ils avaient encore de surplus. Il leur donna en outre des gardes pour les veiller jour & nuit, non seulement dans la maison, mais encore ès environs. Les nôtres demeuraient en ce lieu, quand voici que l'eunuque vint inopinément accompagné d'un puissant magistrat du sénat militaire, que les Chinois appellent *Pimpithau*, avec lequel le père Matthieu avait jà contracté une étroite amitié. Or Mathàn avait amené quand & soi environ deux cents hommes, qui étaient autant de brigands, & d'un regard enflammé de colère dit au père : Qu'on lui avait écrit de Pequin qu'il avait plusieurs pierres précieuses, lesquelles il cachait pour ne les présenter au roi. Il ajouta encore qu'il avait été averti qu'il tenait grand nombre d'associés cachés dans sa maison. Le père Matthieu nia tout, prenant ses yeux mêmes à témoins. Or l'eunuque commanda qu'on apportât tous leurs paquets au milieu de la cour & qu'on n'en laissât aucun en arrière. Puis ouvrant tous les coffres & les caisses, il regarda tout à loisir, & rendant cette injure plus insupportable par sa fureur, troubla tout de sorte que le magistrat présent en avait compassion. À chaque chose que l'eunuque furieux n'avait pas encore vue, il se plaignait que tout cela lui avait été soustrait, & prenait tout ce qui lui était agréable, & le gardait à part. Mais, enfin voyant qu'on ne trouvait rien de tout ce qu'il s'était imaginé, se trouvant encore plus confus de honte que rempli de furie, il prit sujet d'accroître son injustice d'où il la devait diminuer.

Mais, de tout ce qu'il avait vu, rien ne le mit tant en colère que la vue du Sauveur Jésus-Christ pendant en croix ; il les accusait que ce spectre était sans doute fait pour faire mourir le roi par enchantements. Car à qui pourrait-il sembler que cela eût aucun autre usage qu'une imposture de sortilège ? Cependant le père Matthieu jugeait que ce serait chose indigne de révéler cet admirable mystère à un homme

rempli de rage, car il n'y avait aucune apparence qu'il pût rien profiter en ce faisant vers celui qui même tournait à crime les témoignages évidents d'une entière innocence, & qui eût encore moins ajouté de foi à des choses (selon son opinion athée) incroyables. Toutefois, comme il le pressait, il lui dit : que cette image était d'un homme qui avait très saintement vécu en notre loi, lequel avait élu ce genre de mort cruelle pour le salut de plusieurs, & que, pour mémoire éternelle de ce bienfait, nous avions accoutumé de le peindre & graver. Toutefois *Pimpithau* répliqua que cela ne lui semblait aussi pas être bienséant de conserver la mémoire d'un homme réduit en ce misérable état. L'eunuque ne voulait <sup>p.343</sup> du tout rien prendre pour excuse, mais criait qu'il fallait punir les imposteurs. Mais, quand ils trouvèrent encore d'autres images peintes de même, ils commencèrent de ne le trouver pas si étrange & de croire que cela se gardait pour respect de religion & non pour s'en servir en sortilège. Après avoir tout vu, ils s'assirent tous deux, & commandèrent aussi à nos deux Pères de s'asseoir. L'eunuque entre autres choses avait pris deux étuis de reliques sacrées, l'un en forme de croix, l'autre en façon de livre ; ces deux reliquaires étaient d'ébène. Il avait aussi pris un calice d'argent, avec lequel nos Pères avaient célébré la sainte messe ; & l'eunuque, revisitant premièrement ce qu'il avait mis à part, rendit un sachet plein de monnaie d'argent, dans lequel ils gardaient environ deux cents écus pour les frais de leur voyage ; & il leur rendit avec telles paroles qu'ils semblaient le leur donner. C'est là un bienfait de voleurs, qui pensent donner ce qu'ils ne dérobent pas ; & toutefois les nôtres le remercièrent pour l'argent qu'il leur avait rendu, d'autant qu'ils n'espéraient aucunement de le jamais recouvrer. Le père Matthieu aussi redemanda, mais en vain, les sacrés reliquaires. Mais ils firent beaucoup d'instance pour ravoir le calice, assurant qu'en icelui ils offraient sacrifice au Seigneur du ciel & de la terre, que c'était une chose si sacrée entre nous que même elle ne pouvait être touchée, sinon de ceux qui, avec des cérémonies particulières, étaient consacrés pour ce faire. Ce que le sacrilège ayant entendu répondit en le maniant :

— Que dis-tu qu'il ne se peut toucher, vu même que tu vois que je le touche ?

Car entre les impies, *pouvoir* est le même qu'*être permis*. Le père Matthieu ne put souffrir cette impudence, mais, comme étant en courroux, prit le sachet d'argent, & le jetant aux pieds de l'eunuque lui dit quasi avec larmes :

— Prenez s'il vous plaît autant pesant d'argent ou ce qu'il vous plaira & rendez-moi le vase sacré.

De quoi Pimpithau étant ému répliqua :

— Vous pouvez voir par ceci qu'il ne se soucie pas de la valeur mais du vase sacré, puisqu'il en offre double poids d'argent ; je serais d'avis qu'on lui rendît.

À ces paroles, l'eunuque un peu adouci rendit le sachet & le calice. Cela étant ainsi fait, il assembla avec les premiers présents tout ce qu'il avait mis à part, dont l'inventaire contenait bien quarante articles. Car il avait mis à l'écart un habit ondé, un drap de coton des Indes, des vases de verre, des cadrans d'ombre & de sable & quelques semblables. Il commanda que tout cela fût enfermé dans le château, excepté le plus grand horloge & l'image de la Vierge qu'ils gardèrent pour l'honorer. Nos Pères posèrent cette image sur l'autel, où ils célébraient tous les jours le service divin.

Après cela, Mathàn s'en <sup>p.344</sup> retourna à Lincinum, laissant les nôtres dans le fort avec des gardes, qu'il leur avait baillées, qui néanmoins ne les empêchaient pas d'aller où bon leur semblait. Les nôtres en après trouvèrent que quelques choses leur manquaient. Certains larronneaux avaient pris quelques pièces d'argent du sac, & l'eunuque, le plus grand larron de tous, avait aussi pris quelque chose pour soi & baillé en cachette au magistrat ami. Mais toutefois tout cela fut moins qu'on avait cru, & craint.

Par cet accident, nos Pères furent assez douteux, ne craignant pas seulement de n'obtenir ce qu'ils espéraient à Pequin, mais encore eurent grande peur que tout ce qu'ils avaient jusqu'à présent parachevé

ne fût renversé & ruiné en un jour. Par quoi privés de secours humain, ils eurent recours à l'assistance divine. Ils imploraient la miséricorde du bon Dieu par sacrifices journaliers, oraisons presque continuelles, & macérations de corps sans intermission aucune, afin qu'il lui plût ne laisser pas en arrière le salut de tant d'âmes qui semblait dépendre de cette expédition. La fin de l'année s'approchait déjà, & on ne voyait aucun espoir d'avoir réponse de Pequin. Le père Matthieu écrivit donc deux lettres à Lincinum, l'une à l'eunuque & l'autre à Pimpithau, & envoya un des domestiques par terre, pour rapporter la réponse, d'autant que le fleuve était gelé. Il les pria tous deux par ses lettres de vouloir par nouvelles requêtes solliciter la réponse du roi, qu'il y avait jà longtemps qu'ils attendaient avec beaucoup d'incommodité du lieu, & de la froidure. Il écrivit ceci à l'eunuque. Mais, par les lettres de l'ami, il demandait sa faveur, pour obtenir cela, ou son conseil, pour prendre des nouveaux expédients. Le valet rendit les lettres à l'eunuque séant en son siège, mais il les rejeta avec paroles injurieuses, proférées même contre les nôtres. Et, en après, il le fit avec passion chasser à coups de poings, & de pieds hors du parquet, sans aucune réponse. Mais notre ami n'osa pas recevoir, ni renvoyer nos lettres publiquement dans l'audience ; toutefois, ayant secrètement fait appeler le messenger dans son palais, il lui dit : que les affaires des nôtres ne pouvaient pas être en pire état, d'autant que l'eunuque avait résolu d'écrire un libelle contre les nôtres, pour les accuser qu'ils avaient attenté d'ôter la vie au roi par sortilège ; qu'il avait répandu & fait courir ce bruit par toute la ville, vomissant souvent plusieurs calomnies & menaces contre eux. Il s'était aussi vanté de les renvoyer tous chargés de fers & de chaînes en leurs pays. Voilà ce qu'il dit au serviteur ; mais il leur écrivit aussi qu'il leur conseillait de penser à mettre leurs vies en sûreté ; qu'ils prissent la fuite pour s'en retourner en la province de Canto, & réputassent à gain la perte de leur bagage, & réduisissent en poudre, & si faire se pouvait, à rien tout <sup>p.345</sup> autant de portraits qu'ils avaient de cet homme crucifié. Que s'ils ne trouvaient pas cet avis bon, qu'ils fissent présenter une requête au roi par les

magistrats amis qu'ils avaient à Pequin, pour lui demander congé de s'en retourner en leur pays.

Par cette réponse plus rigoureuse qu'ils n'avaient pensé, les nôtres connurent bien qu'ils étaient en plus grand danger qu'ils ne croyaient. Et des deux conseils de l'ami élisant le dernier, envoyèrent notre confrère Sébastien à Pequin, sans que les gardes, qui n'étaient pas des plus sévères en leur charge, en sussent rien. Icelui portait les lettres du père Matthieu, ou des amis de Nanquin ; & les lettres étaient garnies de présents. Mais tous ces secours humains étaient employés inutilement. Car Dieu avait arrêté de parfaire de soi-même, & tout seul une si grande entreprise. Il ne se trouvait donc personne qui osât fâcher l'eunuque ; & conseillaient aux nôtres de ne se mettre pas en devoir de présenter leur requête au roi, qu'il n'ordonnait rien en ce temps que par le conseil des eunuques. Ils croyaient qu'il serait fort à propos de tâcher d'apaiser l'eunuque même, voire avec perte de tout leur équipage, qu'il avait jà englouti d'espérance. Ce coadjuteur avait porté des lettres touchant tout cet affaire à Pequin pour les faire tenir en après aux nôtres (car ils ne le pouvaient parfaire du fort de Thiensin), ce que Sébastien fit, & ainsi les nôtres, ayant entendu ceci, imploraient avec plus d'ardeur & de zèle l'assistance divine. On apprit par le retour de notre confrère qu'il ne restait plus aucune espérance au secours des hommes ni en notre propre industrie. Par quoi ils ne remuèrent plus rien, remettant assurément toute leur confiance en la providence divine. Ainsi ils divertirent toutes leurs pensées en Dieu, étant résolus à tous événements ; voire même ils se préparèrent soigneusement, & avec grande constance & allégresse, à souffrir la mort pour une cause si louable.

@

## CHAPITRE XII

### Les nôtres sont inopinément appelés à Pequin avec leurs présents pour le roi

@

p.346 À peine les nôtres avaient cessé d'avoir recours aux hommes, & s'étaient entièrement remis en la protection de Dieu, quand voici subitement que le Seigneur, qui semblait n'attendre autre chose, les vint secourir & entendit les prières de tant de siens serviteurs, qui recommandaient partout cette expédition à sa divine bonté, & fit que le roi écrivît inopinément qu'ils se hâtassent de venir à Pequin, avec leurs présents, qu'on leur baillât un magistrat du présidial des cérémonies pour leur sûreté, & que ce présidial, ayant derechef fait enquête de cet affaire, avertît entièrement le roi de tout. Les nôtres n'ont pas encore pu savoir bien au vrai d'où est provenue, après six mois entiers, sans présentation d'aucune requête cette subite réponse. Mais il faut croire que Dieu, qui tient les cœurs des rois en sa main, a procuré ce changement de soi-même, pour avancer le salut des âmes, selon son bon plaisir. Car on dit que le roi, se ressouvenant certain jour de son propre mouvement de la requête susdite, s'écria soudainement :

— Où est, où est, dis-je, cette cloche qu'on disait sonner d'elle-même & qu'on m'avait, par je ne sais quelle requête, donné avis que des étrangers m'avaient apportée ?

À ceci l'eunuque qui accompagne toujours le roi répondit :

— Si Votre Majesté n'a pas encore fait expédier l'appointement de la requête de l'eunuque Mathàn, comment se pourrait-il faire que des étrangers sans votre commandement entrassent en la ville royale ?

Ce qu'ayant dit, le roi appointa la requête, comme a été dit. Cette requête ainsi apostillée fut envoyée en poste à l'eunuque Mathàn à Lincinum. Icelui encore que contre son gré, envoya toutefois aussitôt

quelqu'un au fort, pour rendre fidèlement les présents royaux, qui étaient gardés dans l'arsenal, aux nôtres. Et d'autant que la rivière étant prise on ne pouvait pas encore passer à bateau, on commanda aux magistrats de bailler des chevaux & des portefaix pour porter les nôtres & leur bagage jusques à Pequin aux dépens du public. Par ces nouvelles comblés de joie, les nôtres, après de pénibles travaux, commencèrent à respirer. Et, après avoir rendu grâces à Dieu, oubliant toutes les <sup>p.347</sup> incommodités passées, qu'on ne pourrait pas ici facilement raconter, ils reprirent nouveau courage, & se mirent en chemin. Ayant donc reçu tout leur équipage, ils ôtèrent de nuit les reliques hors des étuis sacrés, & en leur lieu remplirent les petites cellules vides de morceaux de pierre de la terre sainte, afin qu'on ne pût connaître qu'on y eût rien changé, & afin que ceci revenant un jour entre les mains des chrétiens, ne les abusât (d'autant qu'on ne trouva pas bon d'ôter les écriteaux), ils enfermèrent un écrit contenant tout ce qui s'était passé en cela dedans les reliquaires.

Mais, en cette restitution de nos hardes, il ne faut pas oublier un témoignage remarquable de la providence divine. Car Dieu très bon & très puissant fit réussir à notre utilité une calomnie, que l'eunuque avait tramée, peut-être pour l'entière ruine des nôtres. Entre les autres choses que l'eunuque avait mises à part la seconde fois qu'il revisita nos hardes, étaient tous les livres de mathématique, que le père Matthieu avait ramassés de tous endroits, pour s'en servir, s'il arrivait quelque jour que le roi lui commandât de corriger les erreurs des calendriers chinois. Or, par les lois très anciennes du royaume (dont l'usage est néanmoins à présent aboli), ceux-là sont jugés dignes de mort (excepté les mathématiciens du roi) qui apprennent ou enseignent ces sciences. Ils ont fait cela, parce qu'ils croient que celui qui a connaissance des mouvements des astres, ayant reconnu la conjonction des meilleures fortunes, peut aisément occuper le royaume. C'est pourquoi l'exacteur eunuque n'avait pas voulu que ces livres fussent gardés entre les présents royaux, mais les enferma séparément dans un autre coffre, avec cette inscription :

« L'eunuque Mathàn exacteur des tributs du roi a trouvé ces livres entre le bagage d'un certain étranger nommé Matthieu Ricci, & d'autant que par les lois du royaume semblables livres sont défendus, il les a fait garder en ce lieu, jusqu'à ce que le roi, en étant averti par un avis exprès, ordonne ce qu'il lui plaira en être fait.

Nos Pères n'avaient rien su de cela, mais, quand on leur rendit leurs hardes, voyant que ces livres manquaient, ils les redemandèrent aux magistrats de ce fort, qui ne sachant pas en ceci le dessein de l'eunuque, voulurent aussi qu'on les rendît. Et on envoya pour ce faire un officier, lequel ne sachant lire (Dieu le voulant ainsi) ne se soucia pas beaucoup de l'inscription du coffre. Or, quand, le sixième mois d'après, l'eunuque selon la coutume fut revenu au fort, pour envoyer les tributs au roi, il envoya aussi les nôtres avec à Pequin, croyant qu'on n'avait pas rendu ces livres. Mais, quand après leur départ il ne les trouva pas, il blâma gravement les magistrats du fort & <sup>p.348</sup> feignit que le roi les avait particulièrement demandés. Il envoya aussitôt le même officier qui les avait rendus, pour atteindre les nôtres le plus promptement qu'il pourrait, & redemander les livres. Mais ce messenger, craignant qu'à son retour l'eunuque ne le fît punir, étant en chemin, s'enfuit, & ne se soucia pas d'aller après les nôtres. Mais du depuis, les affaires étant en meilleur état, l'eunuque eut grand-peur que les nôtres ne l'accusassent par requête présentée au roi, ce que s'ils eussent fait, & déposé leurs plaintes, il fût facilement arrivé qu'il eût été disgracié du roi. Par quoi à l'avenir on tint un merveilleux silence des livres & les nôtres, étant délivrés de crainte, eurent de quoi contenter les magistrats curieux de ces choses, & en ont en après translaté plusieurs en langue chinoise.

Les magistrats du château ordonnèrent tous les jours huit chevaux & trente portefaix, lesquels étaient tous les jours changés partout où ils passaient ; & les nôtres étaient logés dans les palais des magistrats, & étaient splendidement traités, sans qu'il leur coûtât rien ; au contraire ils étaient honorés d'un chacun avec très grand respect, parce qu'ils

voyaient qu'ils étaient ainsi appelés par le roi. Ils arrivèrent donc à Pequin sur la fin de l'an chinois, le vingt & quatrième de janvier, l'an mille six cent un. Le jour qu'ils arrivèrent ils furent logés au palais de certain eunuque au-dessous de la ville, où agençant & mettant leurs présents en ordre, ils les apprêtèrent pour le lendemain, auquel jour tout fut porté avec grande suite & tumulte à travers de la ville, dans le palais royal, ensemble avec le reste que Mathàn avait envoyé. Sitôt que le roi vit les images, restant tout étonné, il s'écria :

— C'est là le Dieu vivant.

Et, encore que ce soit une façon de parler coutumière aux Chinois, toutefois il disait vrai sans le savoir, & ce nom est demeuré jusqu'aujourd'hui à ces images. Et ils appellent les nôtres : ceux qui ont apporté le Dieu vivant au roi. Mais le roi passa aussi de l'étonnement à la peur. Car ne pouvant supporter la vue de ces images, il envoya celle de la très sainte Vierge à sa mère, qui étant aussi trop affectionnée aux dieux morts, ne put aussi soutenir la vue de l'image du Dieu vivant. Car étant épouvantée de cette vivacité, elle a commandé jusqu'à présent qu'elles fussent gardées dans le trésor ; & par la faveur des eunuques, on les laisse quelquefois voir à quelques mandarins. Les eunuques ont rapporté à nos Pères que le roi même les honora avec révérence, qu'il leur fit aussi brûler de l'encens & autres parfums. Dieu lui veuille rendre la récompense de cet honneur, l'éclairant un jour de la lumière de sa foi. Il garda pour soi-même l'image plus petite du Sauveur Jésus-Christ, & la posa en sa salle <sup>p.349</sup> principale. Les eunuques nous ont dit ceci, & ne voulons pas qu'on y ajoute plus de foi, que celle que chacun voudra ajouter à des eunuques. Quand après le roi vint à regarder le plus grand horloge, d'autant qu'il ne sonnait, ni montrait encore les heures, pour n'être pas monté, il commanda qu'on fit venir au plus tôt nos Pères, ce que l'on fit en poste ; & les nôtres aussi y coururent toujours au grand galop. Tout le palais est environné de quatre murailles ; chacun peut entrer librement de jour dans les deux premières, & n'y a personne qui en soit forclos que les sacrificateurs des idoles qui rasant leur poil, & toutes les femmes. Dans les autres deux personne n'y entre

que les eunuques courtisans, & de nuit, on laisse entrer les seuls eunuques & soldats. Les nôtres entrèrent au deuxième enclos & non plus outre. Là, en certain grand porche, grande multitude de peuple qui était accourue regardait l'horloge ; le roi envoya un eunuque des plus grands de ceux qui assistent toujours auprès du roi, & qui a la réputation d'être fort prudent, pour recevoir les nôtres en ce lieu. Celui-là s'appelait Licin, qui reçut très gracieusement & courtoisement les nôtres au nom du roi. Icelui demanda aux nôtres à quelle intention ils avaient apporté ces présents au roi, lesquels répondirent ainsi :

— Nous sommes étrangers du Grand Occident (car les Chinois appellent ainsi notre Europe), hommes religieux, qui adorons le modérateur du ciel & de la terre, qui ne désirons rien des choses terriennes ; nous ne demandons aussi ni n'espérons d'aucun présent, nulle récompense.

L'eunuque émerveillé de cette réponse reçut fort volontiers les présents. Quant aux horloges, les nôtres lui dirent que c'était une invention d'artisans très subtils, pour connaître les heures tant de jour que de nuit, sans aide de personne, car elles les comptaient toutes d'elles-mêmes avec une cloche de fonte ; & qu'encre toutes les parties de l'heure étaient montrées avec un indice, mais qu'il fallait ordonner quelqu'un pour gouverner cet engin, ce qui était si facile, qu'ils espéraient de l'enseigner dans deux ou au plus trois jours. L'eunuque rapporta aussitôt tout ceci au roi, qui nomma incontinent quatre eunuques du collège des mathématiciens du palais (car on dit que dans le palais les ordres des eunuques sont divisés, comme les magistrats dehors, toutefois en plus petit nombre), auxquels aussi il commanda d'apporter dans trois jours ces instruments dans sa salle, & qu'ils en prissent soin selon leur devoir. Cela fut cause que les nôtres étant logés dans le quartier des mathématiciens enseignaient jour & nuit les eunuques idiots. Ils traitèrent les nôtres honorablement & splendidement, & les protecteurs de l'eunuque Mathàn leur fournissaient libéralement tout ce qui était requis pour leur dépense, afin que peut-être ils ne p.<sup>350</sup> fissent aucunes plaintes du tort qu'il leur

avait fait, qui en après fussent rapportées au roi. Car le bruit était partout qu'il avait tourmenté les nôtres par concussions violentes & extraordinaires, ce qui toutefois à la vérité était faux. Et ainsi les artifices ne servirent, ni profitèrent de rien à ce misérable exacteur, ains au contraire il dépendit une grande somme d'argent pour éteindre le faux bruit de cette largition prétendue. Les quatre commis des horloges apprirent par continuel exercice autant qu'il suffisait, & afin que rien n'arrivât hors de propos, ils mirent tout en mémoire. Car de faillir en quelque chose en la présence du roi, ce n'était rien moins que se mettre sur-le-champ en danger de la vie. Car on dit que le roi est si rigoureux à l'endroit des eunuques que souvent, par son commandement, ils rendent l'âme entre les coups pour des causes très légères. Par quoi en premier lieu ils demandèrent en lettre chinoise tous les noms des roues, clous & autres ferrements, ce que le père Matthieu marqua tout de nouveau en chinois. Car si en quelque lieu quelque chose défaut, les noms semblablement de ces mêmes choses manquent ordinairement.

Pendant ces trois jours & plusieurs autres après, le roi envoyait divers eunuques vers les nôtres qui s'enquêtaient de plusieurs choses de notre Europe, qu'il faisait demander fait à fait qu'il lui venait en pensée, des mœurs, fertilité, architecture, vêtements, pierres précieuses, des mariages & funérailles ; on s'informait aussi de plusieurs choses de nos rois & de nos Pères aussi ; voire même on rapportait maintenant au roi les moindres particularités, & même ridicules, que les eunuques avaient remarquées par la fréquentation des nôtres, combien de fois ils buvaient, combien de repas ils faisaient, combien de viande ils mangeaient & autres choses semblables, que des hommes oisifs rapportaient à un autre nourri en oisiveté. Les eunuques aussi promirent aux nôtres de faire savoir au roi qu'ils désiraient de vivre & mourir à Pequin, & qu'ils n'attendaient aucune autre récompense du roi, ce qui vint fort à propos pour acheminer leurs affaires, selon leur désir, au temps principalement que, comme nous dirons maintenant, les magistrats avaient résolu de les renvoyer.

Les trois jours n'étaient pas encore passés, quand le roi s'informa des horloges. Ils les lui apportèrent aussitôt & tout lui fut si agréable qu'il augmenta aussi incontinent la dignité & les gages des eunuques, pour lesquels deux bienfaits ils revinrent pleins de joie vers nos Pères, pource principalement qu'encore aujourd'hui deux d'iceux entrent tous les jours vers le roi, pour monter le plus petit horloge qu'il ne laisse jamais ôter de sa présence, & montre prendre beaucoup <sup>p.351</sup> de plaisir à le voir & ouïr. À cause de ceci les eunuques ont commencé d'être fort estimés ; car c'est un grand honneur parmi toute sorte de nations aux courtisans d'assister toujours près du roi, & qu'on recherche avec beaucoup d'ambition, ce qui encore a accoutumé être brigué plus passionnément entre les Chinois. Car tous les autres craignent ceux-là qui peuvent, quand ils veulent, d'un seul petit mot bien ou mal faire à leurs amis ou ennemis. On ne trouva aucun lieu propre dans le palais pour le plus grand horloge, où les poids descendant pussent commodément tourner les roues. C'est pourquoi, l'année suivante, il le renvoya au présidial des bâtiments publics, & commanda qu'on bâtît une très belle tour de bois, sur le modèle que les nôtres en avaient tracé. Et véritablement c'était un ouvrage du tout royal ; car l'œuvre surmontait la matière, en diverses sculptures, & galeries vernissées de sandaraque & d'or, & certes très artistement élaborées, en quoi les Chinois ne sont de rien inférieurs aux Européens. Et ce présidial employa bien trois mille trois cents écus pour élever cette tour, qui n'était pas des plus grandes, laquelle somme, ayant égard au peu que valent les bâtiments, est plus excessive qu'il ne semblerait à nos Européens. Il commanda que cette tour fût édiflée hors de la seconde muraille en un jardin fort délicieux où on voit aussi des autres choses de grand prix ; & on dit que le roi y va souvent pour se récréer. Des personnages fort qualifiés y entrent aussi souvent pour voir avec grand plaisir ce mouvement d'Europe, avec plusieurs autres choses dignes certes d'être vues.

Le roi ayant vu tout cela avait tant pris de plaisir à la nouveauté, qu'il désirait extrêmement non seulement voir les présents, mais aussi ceux qui les avaient présentés ; & ne pouvait se saouler d'entendre ce

que les eunuques lui rapportaient. Mais pour ne rompre la coutume qu'il avait observée passé plusieurs années, de ne se laisser voir à aucun qu'à ses eunuques, & ses concubines, & qu'il ne semblât faire plus d'état des étrangers que de ses magistrats, il borna ses désirs par la continuation d'une inepte solitude. Il envoya toutefois les plus excellents peintres qu'il eut (selon la portée de la peinture chinoise) à leur demeure, & commanda qu'on lui portât nos deux Pères dépeints de toute leur grandeur, le plus vif & naturellement que faire se pourrait. Et certes ils rencontrèrent assez bien en leurs portraits, lesquels furent aussitôt portés au roi, qui les ayant vus dit :

— Hœi, hœi, Ceux-là sont entièrement Sarrasins.

Car ceux qui viennent de la Perse au royaume de la Chine, desquels nous parlerons ici-bas, des traits du visage, & épaisseur de la barbe, sont du tout plus semblables à nos Européens qu'aux Chinois. Mais l'eunuque qui était présent nia qu'ils fussent Sarrasins : car ils mangent de la chair de porc. Alors le roi <sup>p.352</sup> voulut savoir comment nos rois étaient vêtus, & s'ils n'avaient pas apporté quelque modèle du palais royal. Le premier ne se pouvait pas assez bien donner à entendre par paroles, & je ne sais qui des domestiques fit ressouvenir qu'en une image du très saint nom de Jésus, que les anges, les hommes & les condamnés aux peines de l'enfer adorent, on peut voir le portrait de nos rois & que non seulement on pouvait y voir les visages & vêtements des rois, mais aussi du pape, empereur & autres princes ; & cela donnait occasion d'expliquer de qui était ce nom, que tous les princes chrétiens honoraient ainsi, savoir de celui qui gouverne à sa volonté le ciel, la terre & l'enfer même ; auquel aussi ils le pourraient prier ne refuser faire honneur. Tout cela étant proprement agencé avec une brève explication, fut ensemble avec l'image porté au roi ; & d'autant qu'il ne sut pas assez bien comprendre les traits d'une petite image en taille douce, principalement relevée des ombrages, que les Chinois ignorent, il commanda à ses peintres d'en peindre une autre avec les couleurs, ce qui fut fait aussitôt. Et les nôtres furent pour ce sujet retenus l'espace de trois jours dans le palais ; & ainsi on montra &

expliqua au roi ce que nos Pères même présents ne lui eussent pas bien pu donner à entendre.

On lui bailla aussi ce qu'il demandait touchant le palais. Car d'aventure les nôtres avaient alors le modèle du palais d'Espagne, qu'on appelle Saint-Laurent-de-l'Escorial, fort proprement & naïvement exprimé en taille douce & en plusieurs tables. Mais on a su depuis que cet eunuque, se défiant de pouvoir bien expliquer ces tables, les avaient gardées pour soi ; il présenta seulement un autre portrait du palais de l'église de Saint-Marc & de toute cette place de saint Marc de Venise, avec les armoiries de cette république. Et les eunuques rapportèrent que le roi se mit à sourire, quand il entendit que les princes d'Europe demeuraient en des étages hauts ; car il lui sembla que cette montée & descente était très incommode & non sans péril. Voilà comme la coutume envieillie fait paraître le sien beau à chacun.

Ceci ayant été ainsi achevé dans quelques jours, les nôtres demeuraient dans une maison qu'ils avaient louée près du palais, & les amis de l'eunuque Mathàn les accompagnaient toujours, principalement deux, qui sollicitaient tous leurs affaires, & écrivaient des libelles au nom du roi, sollicitant aussi les réponses & dépêches du roi touchant nos affaires. Mais un peu après quatre eunuques qui jouent devant le roi des instruments de musique qu'on touche avec des cordes, vinrent de sa part vers les nôtres. Ceux-là devancent les mathématiciens : car c'est chose surtout honorable entre les Chinois de savoir sonner tels instruments, & y en a un collège fort riche dans le palais. Ceux-là demandaient de la <sup>p.353</sup> part du roi qu'on leur montrât à jouer de l'épinette, que les nôtres avec le reste avaient offerte au roi. Le père Didacus allait donc tous les jours vers eux, étant d'apprenti devenu maître ; car par le commandement du père Matthieu, il en avait appris du père Cataneus, qui y était fort entendu, autant qu'il suffisait pour cette fin. Car les Chinois n'ont rien d'entièrement accompli en cet art. Et non seulement il avait appris de toucher, mais encore d'accorder les cordes discordantes. Et devant qu'on commençât à les enseigner, ils élurent les nôtres (bien que contre leur gré) pour maîtres avec les

cérémonies accoutumées, les conjurant de les vouloir enseigner avec patience accompagnée de diligence, & ne prendre pas en mauvaise part s'ils étaient tardifs à comprendre une chose jusqu'à présent inouïe. Ils rendirent aussi sottement certes les mêmes honneurs & compliments à l'épinette, qu'ils avaient fait à leur maître, afin que, comme si ce fût été une chose vivante, ils en pussent user favorablement ; en après les nôtres furent tous les jours splendidement festinés chez eux, & étaient en après visités par les eunuques plus qualifiés. Cela fut cause qu'ils commencèrent peu à peu d'être connus de tous ceux du palais. Cette familiarité & bienveillance des eunuques a été constamment entretenue jusqu'au jour présent.

Il y avait longtemps que le père Matthieu désirait de se dépêtrer des ongles importuns de l'eunuque Mathàn. Car cet homme très avare avait fait dessein, si le roi par son entremise donnait quelque grande somme d'argent aux nôtres pour récompense des présents, d'en avoir à tort ou à droit sa bonne part, & renvoyer les nôtres vers les provinces méridiennes du royaume. Ce qui eût rendu vains tous les désirs & efforts des nôtres. C'est pourquoi il voulut visiter le premier président des cérémonies, auquel le roi par son dernier appointment avait remis cet affaire ; mais les eunuques qui leur étaient quasi des gardes, ne le voulurent pas permettre : voire même ils les empêchaient d'aller voir leurs autres amis, & avaient toujours un de leurs domestiques qui les épiait ou accompagnait toujours. Mais il trompa finement la garde ; car en après, il envoyait le père Didacus au palais pour montrer à ses disciples à jouer de l'épinette, & lui bailla un de ses coadjuteurs pour l'accompagner ; & le père Matthieu demeurait à la maison jusqu'à ce que le serviteur des eunuques s'en fût allé avec le père Didacus ; en l'absence duquel il visitait ses amis, selon qu'ils avaient arrêté par ensemble. Il rendait les lettres apportées de Nanquin, & tâchait d'acquérir des nouvelles amitiés, ce qui arriva fort à propos pour remédier au malheur auquel les nôtres tombèrent par après.

Aucun de tous ne les aida tant que le magistrat souverain du premier parlement. Icelui pour avoir avec p.354 grande candeur &

intégrité gouverné une ville moyenne, était monté d'un plein saut, & non par degrés, au sommet de cette dignité ; & les honneurs ne lui firent pas changer de mœurs, ains retenait toujours son ancienne prud'homie & équité. Et d'autant que son autorité s'étendait sur l'élection, ou réjection des magistrats, tous le craignaient & honoraient. On ne sait pas assez par qui il entendit que le père Matthieu était arrivé ; toutefois il en fut averti, & vint le premier le visiter fort courtoisement. Le père Matthieu s'étonna de cette si grande courtoisie d'un si grand personnage. Par quoi, comme il s'en allait, il lui demanda pourquoi il l'était venu voir le premier, lui qui était inconnu. Il répondit :

— Parce que j'ai entendu de quelques-uns que vous êtes un homme rare & excellent, qui enseignez une certaine vraie manière de bien vivre.

Après que le Père lui eut rendu le même compliment, l'amitié fut augmentée, & en après, de plus en plus confirmée par devis & fréquentation mutuelle. Il fit le même avec des autres. Et c'est chose très digne de remarque que, de tous ceux à qui on avait apporté des lettres de Nanquin, il ne s'en trouva aucun qui leur rendît la moindre faveur. Et qui plus est, il y en eut plusieurs qui ne voulurent pas seulement parler au Père, craignant qu'il leur arrivât quelque mal par la fréquentation des étrangers. Le bon Dieu voulut ici montrer à nos confrères combien les inventions & industries des hommes étaient faibles & inutiles. Car s'ils ne fussent tombés au pouvoir de l'exacteur eunuque, & s'il n'eût envoyé une requête au roi, c'est chose non seulement vraisemblable, mais certaine qu'aucun autre n'eût osé présenter leur requête au roi, de crainte d'être soupçonné de négocier avec les étrangers. Ce que, s'il fût arrivé, il eût fallu que les nôtres s'en fussent retournés sans rien faire, comme la première fois. Les nôtres ayant reconnu ceci par l'événement de leurs affaires, après avoir rendu grâces à Dieu, apprirent aussi à se remettre entièrement au pouvoir de sa divine majesté.

Les eunuques joueurs d'épINETTE se contentèrent d'une seule chanson, & deux d'iceux, qui étaient les plus jeunes, en avaient jà

appris assez ; mais les uns attendaient les autres, qui fut cause qu'on y employa davantage de temps ; & ces leçons durèrent plus d'un mois. Ils prièrent fort instamment qu'on mit les chansons qu'ils jouaient sur l'épINETTE en langue chinoise. C'est pourquoi le père Matthieu, avec cette occasion, mit en lumière huit compositions de matière éthique, par lesquelles on était convié d'embrasser la vertu, & les bonnes mœurs. Il les orna aussi de sentences convenables au sujet tirées de nos auteurs & les appela *Les chansons de l'épINETTE*. Elles furent en après trouvées si agréables, que plusieurs lettrés les demandèrent, & copièrent avec grande approbation <sup>p.355</sup> des sentences. Et afin de contenter un chacun (car ils assuraient qu'avec cette occasion le roi était admonesté de gouverner son royaume selon les règles de la vertu), ce petit livret écrit en vers fut imprimé, ensemble avec quelques autres œuvres, en lettres européennes & chinoises.

@

## CHAPITRE XIII

### Les nôtres arrêtés prisonniers par les magistrats des cérémonies, sont enfermés dans la citadelle des ambassadeurs

@

Entre plusieurs officiers de la cour des cérémonies distribués en diverses charges, il y a un magistrat qui préside aux ambassadeurs, qui viennent des royaumes étrangers, soit qu'ils viennent pour offrir les services de vassaux ou sujets, soit qu'ils apportent le tribut ou quelques autres présents au roi. Le même commande à deux palais, ou plutôt châteaux, dans lesquels les étrangers sont reçus, sitôt qu'ils sont entrés en cour. Ce magistrat a aussi plusieurs collègues, dont le président d'alors était de la province de Fuchian. Icelui ayant su que nos Pères introduits par l'eunuque Mathàn, avaient offert leurs présents au roi, & n'en avaient fait aucun rapport à son présidial, en fut fort mal content & tourna sa rage, qu'il ne pouvait exercer sur l'eunuque Mathàn, contre les nôtres, encore qu'innocents. Par quoi il commande à quatre prévôts des archers de les chercher en toute diligence & les amener à son présidial. Et encore qu'ils sût bien que les présents fussent été délivrés au roi, toutefois il faisait semblant de n'en savoir rien, comme si, après avoir présenté leur requête, les nôtres eussent pris la fuite. Il faisait cela afin que la faute des nôtres semblât plus grande. Nos Pères cependant, ne se doutant de rien, attendaient que le roi eût appointé leur requête, ce qu'ils espéraient se devoir faire après qu'ils auraient suffisamment enseigné les joueurs d'instruments du roi, quand voici certain jour entrer dix sergents & plus dans la maison, qui leur commandent de se hâter d'aller promptement en la maison de leur capitaine, qu'il avait quelque chose à traiter avec eux. Nos Pères du commencement pensèrent que c'était une invention de quelques méchants, qui espéraient arracher quelque chose des étrangers ; c'est pourquoi ils faisaient difficulté d'obéir à ce commandement. Mais ces

sergents aussitôt jetèrent des cordes au col de nos confrères, d'où les nôtres connurent <sup>p.356</sup> que c'était un mandement public ; & ainsi ils allèrent parler au prévôt. Icelui leur déclara les commandements du magistrat des ambassadeurs. Et les nôtres ne firent pas refus d'y aller, car ils espéraient maintenant, ayant donné leurs présents, de se pouvoir retirer de l'importunité des eunuques par le moyen des magistrats. Par quoi le prévôt les arrêta jusques au lendemain dans sa propre maison, fermant la maison à clé par-dehors & y commettant des gardes, afin qu'il ne s'enfuissent. Le procureur de l'eunuque Mathàn sut ceci, & accourant sans aucun délai, rompit les serrures & épouvanta tellement les gardes de menaces qu'ils s'enfuirent, principalement par la calomnie dont il les accusait d'avoir usé de force contre les étrangers & dérobé plusieurs choses. En après, il voulait emmener les nôtres en lieu plus assuré & mépriser le président des ambassadeurs. Mais le père Matthieu ne le voulut pas, encore que l'eunuque alléguât qu'ils étaient retenus par l'autorité absolue du roi, & les assurât qu'ils étaient tous les jours appelés au palais. Il fit donc qu'ils s'en allèrent tous deux le lendemain au siège du président. Et l'eunuque entra le premier au présidial & les avertit de la part du roi de ne prendre pas connaissance de cet affaire, qui était commis à l'eunuque Mathàn. Il menaça aussi qu'il présenterait requête au roi pour accuser les huissiers & leur capitaine d'avoir par force dérobé beaucoup de choses aux étrangers. À ceci le président ayant entendu l'opinion de ses assesseurs, répondit que, quoi qu'il arrivât, il ne relâcherait pas les nôtres, mais les ferait du tout selon les lois enfermer dans le château des étrangers. Et l'eunuque, voyant qu'il n'avancait à rien, se retira & laissa les nôtres entre les mains des magistrats. Iceux, séant en leurs sièges présidiaux devant tous ceux qui étaient présents, même plusieurs étrangers de divers royaumes, commandèrent que nos Pères fussent examinés. Le président les interrogea une heure entière & ils répondaient à genoux. Le but de son enquête tendait à accuser & se plaindre grièvement du père Matthieu de ce que, contre les lois, méprisant son présidial, il avait employé les eunuques pour offrir ses présents au roi. Le Père, qui était jà tout préparé, répondit en sorte, qu'ils ne surent plus que lui

reprocher. Il leur disait aussi que l'eunuque l'avait contraint ; & puisque les plus grands magistrats étaient tous les jours bien empêchés de résister à ses efforts, ce n'était pas merveille que des étrangers ne l'eussent pu éviter ; en après, qu'il avait jusqu'à présent toujours été occupé dans le palais royal par le commandement du roi même, qu'il avait toutefois voulu venir se présenter devant son siège, mais qu'il n'avait nullement pu, étant empêché par la garde des eunuques. Il ajoutait en après qu'il <sup>p.357</sup> semblait qu'on ne devait pas traiter comme étranger, ains comme habitant du pays, un homme qui sans empêchement d'aucun avait jà vécu plusieurs années en diverses provinces du royaume, & qui était aussi autrefois venu à la cour ; & qu'on devrait le tenir exempt de ces lois.

Le président vaincu par ces raisons, se rendit à l'avenir plus traitable. Il dit aux nôtres d'avoir bon courage, & qu'ils ne craignissent rien, que lui-même ayant présenté requête au roi, lui donnerait bientôt réponse, & ferait entendre la volonté du roi. Il ajouta seulement une chose qui toucha vivement nos Pères, savoir qu'il ne voulait pas qu'ils demeurassent à Pequin ; cependant, qu'ils s'en allassent au château des étrangers, qu'il donnerait ordre que rien ne leur manquât. Ce palais grand & ample aucunement, est environné de murailles, & fermé de plusieurs portes ; & n'est permis à aucun Chinois d'y entrer, si ce n'est par quelque grâce ou faveur spéciale ; & les étrangers n'en peuvent sortir, sinon quand, ayant parachevé leurs affaires, on les renvoie en leur pays, si ce n'est d'aventure quand ils sont appelés au siège de leur présidial ou au palais du roi. Il y a en ce palais plusieurs cellules ; car il arrive souvent qu'il y a plus de mille étrangers des royaumes voisins tributaires du roi de la Chine ; mais on pourrait plutôt appeler ces cellules étables de brebis que demeures propres pour des hommes. Il n'y a aucune porte, siège, lits ni finalement meuble aucun. De là provient que tous les autres peuples, excepté les Chinois, partout s'assoient, mangent & couchent sur terre ; & ils ne viennent pas là en équipage d'ambassadeurs, mais pour l'espoir du gain, afin d'attirer par leurs présents la récompense du roi, qui, selon la dignité d'un si grand

prince, est toujours de plus grand prix. Et lors avec cet argent, ils achètent des marchandises chinoises, & retournant en leurs pays, emportent beaucoup de profit, parce que, dès qu'ils mettent le pied dans le royaume de la Chine, on tire du trésor public de quoi payer leur dépense. Et en ces ambassades ou plutôt trafics, les Chinois n'ont d'autre but que de contenir les nations voisines en devoir ; & ainsi ils ne se soucient pas beaucoup quels présents ils portent au roi. Car les nôtres entre les présents qu'on envoyait au roi virent une épée, ou plutôt un bout de fer grossièrement forgé sur l'enclume, à laquelle aussi ils avaient avec une cognée, dans le château même, accommodé une poignée de bois ; & de même il y avait des plastrons, mal étoffés de fil d'étoupe, liés par ensemble, des chevaux aussi, lesquels arrivant à Pequin étaient si maigres qu'ils mouraient aussitôt ; & néanmoins ces barbares, portant semblables bagatelles, font quasi des dépens excessifs par les chemins. Car on a plus d'égard à la magnificence royale qu'au peu de qualité des ambassadeurs.

p.358 Les magistrats ayant recommandé nos Pères dans ce palais, ils furent mieux traités que tous les autres ; car on les mena au quartier du palais auquel les magistrats chinois sont reçus, quand ils y viennent. Car il y avait des couchettes, des lits, des couvertures de drap de soie des deux endroits, des sièges, & tout le reste du meuble de même. Les domestiques aussi honoraient les nôtres par-dessus tous les autres, & de jour en jour on leur faisait davantage de faveur. Sitôt qu'on sut que les nôtres avaient été renvoyés en ce château, les magistrats amis, & les principaux en après, ayant obtenu permission, les venaient visiter ; & le président même, quand il commença de connaître nos Pères par le rapport de ses amis, les honora plus que tous les autres étrangers, de sorte que tous en restaient étonnés. Car ils ne parlaient au président qu'à genoux ; mais on faisait asseoir, & aussi manger les nôtres avec eux. Il désira aussi qu'ils lui fissent des instruments de mathématique, en quoi ils l'obligèrent encore à des nouvelles faveurs. Les Pères avaient accommodé une petite chapelle en ce lieu, & recommandaient tous les jours le succès de leurs affaires à Dieu en leurs saints sacrifices.

Cependant, tandis que les nôtres sont enclos en ce palais, certains Sarrasins vinrent de l'occident, qui avaient (au moins de nom) connaissance de l'Europe, Indes, Perse, Mogor, Ormus, voire aussi des Espagnols & Vénitiens. Ceux-là apportaient des pièces de marbre très luisant, que les Chinois prisent plus qu'on ne saurait dire ; ils l'appellent *yusce*, & les nôtres sont encore aujourd'hui en dispute si c'est jaspe ou saphir, ou ni l'un ni l'autre. Outre ce, ils apportent des morceaux de diamant & de l'azur. Il y avait aussi du rhubarbe apporté des frontières du royaume, & acheté dans le royaume même, parce qu'on baillait des chariots aux dépens du roi, pour l'apporter ; ils le débitaient à Pequin au prix de deux oboles la livre, qui sont comme deux *baiocches* d'Italie. Les nôtres furent encore entièrement confirmés en leur opinion par ces Sarrasins qu'ils appelaient le royaume de la Chine *Catay*, & la ville royale *Cambalu* ; & qu'en tout le monde, au moins qu'ils sussent, on ne trouvait aucune autre *Catay*. C'est pourquoi par les premières lettres, ils avertirent ceux de notre Compagnie, aux Indes & en Europe, de corriger leurs tables géographiques qui mettaient la situation du royaume de *Catay* hors des murs septentrionaux de la Chine. Et si d'aventure on oppose Marc Paul Vénitien, parce qu'en cette ville de *Cambalu* on trouvait une infinité de ponts, peut-être que cette ville est maintenant plus serrée ; & toutefois il n'y en a pas si peu, qu'on n'en puisse compter aujourd'hui jusqu'à dix mille, dont il y en a plusieurs fort grands & beaux, sur les fleuves, canaux, lacs & égouts cachés de rues dressées <sup>p.359</sup> au-dessus. On donne à tous ces étrangers des vivres & provisions du public ; & seraient encore plus magnifiquement traités, si les officiers n'en dérobaient & divertissaient la plus part. Sur leur départ, on leur fait divers festins, & y a toujours quelqu'un des principaux du royaume qui les honore de sa présence, selon le mérite & grandeur des royaumes qui les envoient. En ces banquets, les ambassadeurs sont assis à côté de celui qui les reçoit au nom du roi, lequel compliment entre les Chinois est mis au rang des devoirs de subjection. À ceci on ajoute des chants, comédies, instruments de musique, & outre les viandes apprêtées, toutes sortes de chairs crues, que les ambassadeurs renvoient en leurs chambres. Mais les serviteurs

du château, comme harpies, les ravissent en jouant ; c'est pourquoi les ambassadeurs marchent armés ces jours-là, pour défendre ce qui leur appartient. Ils ne firent pas de tels festins aux nôtres, parce que ce fût été mépriser l'ordre de ce présidial. Mais quelques amis commencèrent de solliciter que les nôtres fussent aussi banquetés, & ils n'en faisaient pas grand refus, si le père Matthieu eût voulu faire quelques présents à ceux qui avaient charge des festins ; mais il répondit qu'il estimerait les présents mieux employés, pour retrancher la coutume de tels banquets superflus.

Après que les nôtres eurent demeuré trois jours enfermés en ce château, ils furent appelés au palais du roi, afin qu'ils rendissent les mêmes honneurs & compliments au trône du roi, comme s'il y était assis en propre personne. Cela se fait en une grande salle basse, qui est bien assez large, mais beaucoup plus longue, où il semble que trente mille hommes se peuvent tenir ; & certes c'est un œuvre du tout magnifique & royal. Au bout d'icelle il y a une voûte très haute, sous laquelle on entre par cinq grandes portes au quartier du roi. En cette salle voûtée est le trône du roi, où il soûlait s'asseoir quasi tous les jours, pour donner audience à ses sujets & expédier les affaires du royaume, recevoir les ambassades ou les compliments honorables des magistrats venant humblement remercier le roi pour les dignités ou magistratures reçues de sa majesté. Mais, depuis que ce roi solitaire s'est retiré de la vue d'un chacun, on rend ces honneurs superflus à son trône vide. Et d'autant que ce royaume est très ample, il n'y a jour aucun que plusieurs ne viennent pour divers sujets remercier ou féliciter le roi. Il y a en cette cour, ceinte de tous côtés de superbes bâtiments, plus de trois mille soldats qui de nuit font la garde aux portes, outre ceux qui font la garde à l'entour, dans des grottes éloignées d'un jet de pierre les unes des autres ; à chaque porte il y a aussi autant d'éléphants pour la garde des cinq portes. Ceux qui sont appelés à ce trône royal attendent devant le jour aux portes du palais, & aussitôt qu'il est jour, on fait sortir les éléphants <sup>p.360</sup> & les soldats. Or on fait entrer ceux qui viennent pour faire la révérence au roi en

habit particulier, de couleur rouge, tenant une table d'ivoire en main, longue de deux paumes, large de quatre doigts, pour couvrir la bouche ; & ainsi ils s'avancent, & puis rendent leurs compliments usités au trône royal. Ce sont des inclinations, fléchissements de genoux, mais si lentement faits qu'ils durent fort longtemps. Et afin que de hasard quelqu'un ne vienne à faillir, ils sont premièrement éprouvés par les commissaires des cérémonies. Ceux qui furent députés pour les nôtres étaient certains Chinois, Sarrasins de naissance, qu'on tient être nos compatriotes ; ceux aussi accompagnèrent nos Pères comme assesseurs. Et il n'y manque jamais aussi quelques censeurs qui prennent garde aux cérémonies ; & lesquels font punition de la moindre faute qu'on saurait faire. Et il y a tous les jours quelque magistrat des cérémonies présent qui crie à haute voix quand il faut se mettre à genoux, quand il faut se lever, & quand il faut faire le reste. Ce même jour le père Matthieu visita le premier président de tout le parlement & l'avertit par son livret qu'il était lettré entre les siens, qui était cause qu'il était venu en habit de lettré. C'est pourquoi le président & ses collègues le reçurent avec les compliments dûs aux lettrés. Le premier président aussi lui promit dans peu de jours d'envoyer une requête au roi fort favorable touchant ses affaires. Étant retournés au palais, ils furent menés vers le capitaine d'icelui, pour aussi lui rendre leurs compliments, auxquels, en se levant, avec une profonde révérence, il rendit le même, ajoutant qu'il ne faisait cet honneur à personne, encore que ce fût un ambassadeur des principaux seigneurs entre les siens. Durant tout ce jour, il venait plusieurs notaires vers les nôtres, les uns demandant une chose, les autres une autre. Quelques-uns aussi s'enquêtaient de la part du président quelle avait été leur principale intention venant en ce royaume. Nos Pères crurent que cette demande était (comme il était vrai) juridique. Par quoi ils résolurent de déclarer clairement & manifestement leur dessein. Ils dirent donc & écrivirent qu'ils avaient été envoyés par leurs supérieurs pour prêcher la loi d'un seul Dieu, modérateur du ciel & de la terre, & qu'ils avaient apporté des présents au roi, pour lui vouer & rendre l'obéissance que lui doivent ceux qui ont l'espace de tant d'années demeuré dans ce royaume ; or,

qu'ils n'attendaient ou espéraient chose aucune, ni charge publique ni récompense de leurs présents ; mais qu'il ne désiraient qu'une seule chose, savoir qu'il plût au roi leur permettre de demeurer à Pequin ou autre part, comme jà si longtemps ils avaient fait, selon qu'il trouverait bon. Ayant reçu cette réponse, le président demanda qu'on lui montrât la doctrine qu'ils voulaient prêcher. Ils <sup>p.361</sup> lui envoyèrent donc un très beau bréviaire de prières ecclésiastiques & tout ce qui jusqu'à présent avait été imprimé en langue chinoise touchant notre foi. Il retint tout cela pour soi, excepté notre bréviaire.

Cela étant ainsi achevé, il envoya une requête au roi touchant nos affaires. Et d'autant qu'il avait ouï dire que les nôtres étaient aimés & supportés par les magistrats, & que jà par longue expérience ils avaient connaissance des affaires de la Chine, il défendit sur grièves peines qu'aucun des notaires ne leur baillât copie de la requête. Et toutefois nos Pères surent les principaux articles d'icelle. En premier lieu, il se plaignait fort de l'eunuque Mathàn, pour ce que, contre les statuts du royaume, il avait pris connaissance des affaires des étrangers qui dépendaient directement de son présidial ; en après, il accusait les nôtres aussi d'avoir, contre les mêmes ordonnances de la Chine, apporté des présents au roi par l'entremise des eunuques ; car des étrangers ne devaient pas entreprendre de passer en la cour du roi sans patentés du vice-roi de la province par laquelle ils étaient entrés. Toutefois qu'il lui semblait qu'on devait pardonner à des étrangers qui ne savaient pas les coutumes de la Chine, & qu'il fallait aussi récompenser le présent. Il jugeait qu'il fallait pour marque d'honneur octroyer au père Matthieu les ornements de magistrature & donner à chacun des Pères je ne sais combien de draps de soie ; & outre tout cela, qu'il fallait payer en roi tout ce que valait le présent. En après, il lui semblait qu'on les devait renvoyer en la province de Canto, pour selon que les magistrats en ordonneraient faire là leur demeure ou être renvoyés en leur pays. Voilà comme on disait que le prévôt du palais avait formé son accusation contre l'eunuque Mathàn, très odieux aux magistrats, aux dépens de nos confrères.

On a su par le rapport des eunuques que le roi a pris en fort mauvaise part l'arrêt des nôtres, quand il entendit que la cour des cérémonies les avait pris prisonniers, & qu'il dit :

— Pourquoi fallait-il mettre ces hommes en prison ? Est-ce d'aventure qu'on les estime être des larrons ? Mais voyons un peu ce qu'en fera le prévôt des étrangers.

Et ainsi, quand on lui rendit cette requête, il la mit à l'écart, qui est autant comme s'il refusait de l'appointer ; & toutefois, en cas semblable, le roi a accoutumé de la faire aussitôt apostiller & renvoyer tout au prévôt, afin qu'il fasse ce que les lois & coutumes anciennes ordonnent. À peine pourrait-on croire combien cela a vivement piqué les magistrats de ce présidial. Et chacun jugea de ce qui en était, que le roi avait fait cela en faveur des nôtres ; voire on crut assurément que cela avait été fait à la sollicitation des nôtres par l'entremise des eunuques, leurs amis, parce que le prévôt en cette requête se plaignait des nôtres, & parce qu'il les <sup>p.362</sup> avait enfermés dans le château des étrangers. Ce que tous jugeaient être ignominieux à l'endroit du père Matthieu, qui avait jà vécu tant d'années en ce royaume & fréquenté familièrement avec les principaux de plusieurs provinces. C'est pourquoi, par après, le prévôt donna plus de liberté aux nôtres & leur permit aussi, contre les lois du palais, d'aller visiter leurs amis, pour demander conseil & secours, ce que plusieurs lui accordèrent & firent à leur possible ; mais sur tous s'éleva ce grand personnage du premier parlement que le père Matthieu avait visité. Il voulut aussi le festiner en sa maison ; il le retenait trois & quatre heures entières en discours, ce qui étonnait fort le prévôt du palais. Cependant un mois entier s'écoule & on ne voit aucune réponse à la requête. Il en dresse donc une deuxième fort différente de la première, en laquelle n'était rien touché des eunuques ; & non seulement il ne parlait plus mal des nôtres, mais très honorablement. Car il disait qu'ils avaient usé de grande courtoisie envers le roi, qu'ils étaient venus à la cour de leur propre mouvement, sans être envoyés d'aucun de leurs rois, qu'ils avaient apporté des présents de grand prix & nouveaux ; il augmentait aussi la récompense

de la première requête, de laquelle les nôtres ont eu copie. Et certes elle ne fut pas désagréable. On croit qu'une seule chose fut déplaisante au roi, qu'ils renvoient toujours nos Pères hors de Pequin : car le roi ne voulait pas qu'ils s'en allassent, mais aussi il ne voulait pas les retenir contre les lois, s'il n'en était prié par les magistrats. Les eunuques commis à l'entretien de l'horloge tâchaient de retenir les nôtres, de peur qu'il ne leur arrivât quelque malheur, si cet engin venait à manquer en quelque chose à faute de gouverneur. Ceci est plaisant, qu'on dit que le roi a fait, pour n'être privé de cet horloge. Sa mère avait entendu qu'on lui avait apporté une cloche qui sonnait toute seule d'elle-même, car les Chinois l'appellent ainsi. Elle pria le roi de lui vouloir envoyer par ses eunuques pour la voir. Le roi, craignant que sa mère, en prenant envie, la demandât, & pensant qu'il serait malséant de la refuser, envoya dire à ceux qu'il avait commis à sa conduite, que lâchant les roues, ils imposassent silence à l'horloge ; & ainsi cet instrument muet fut méprisé par la reine, & renvoyé à son fils.

Mais je reviens au propos. Nos Pères ne manquèrent pas d'avertir les magistrats des cérémonies, qu'ils leur permissent par leur requête de demeurer à Pequin, qu'à leur avis cela seul était cause que le roi n'avait encore fait expédier aucune réponse. Mais ils le refusèrent obstinément, assurant que cela était fort contraire aux lois du royaume. C'est pourquoi, ayant enfin présenté une troisième requête & plusieurs autres, ils virent que tous les jours chacun de plus en plus <sup>p.363</sup> favorisait nos Pères, & qu'ils n'avaient pu tirer aucune réponse du roi, parce que ces requêtes avaient toujours manqué de cette clause. Par quoi, n'y ayant maintenant plus aucun espoir, le père Matthieu commença d'aviser par tous moyens de pouvoir par l'entremise de ses amis se rédimmer de ces incommodités, & telle quelle ignominie. Plusieurs s'efforcèrent de ce faire avec les magistrats des cérémonies. Mais enfin ce seul magistrat du premier parlement, dont j'ai parlé, l'emporta. Car, étant certain jour venu vers le prévôt du palais, il le reprit rudement de n'avoir pas encore laissé sortir les nôtres de cette prison en la ville. Et comme il eut répondu que le père Matthieu avait

employé les eunuques en un affaire qui dépendait du présidial des cérémonies, notre ami enflammé de colère répondit ainsi :

— Qui ne sait que cet exacteur commet des larcins & meurtres manifestes ? Qui est-ce toutefois de tous les ordres des magistrats qui ait assez de force & de courage pour arrêter ses attentats ? & vous vous plaignez qu'un étranger ne lui a pu résister ?

Ce qu'ayant dit, il s'en alla, emportant sa colère contre celui qu'il avait pourvu de sa magistrature, & auquel il la pouvait ôter quand bon lui semblerait. Ce que le prévôt du palais, beaucoup inférieur à plusieurs autres de cet ordre, craignant avec beaucoup d'appréhension, envoya aussitôt avertir le père Matthieu qu'il dressât incontinent une requête par laquelle il demandât permission de demeurer en la ville ; & qu'il alléguât quelque prétexte de maladie, & le défaut de remèdes, & de médecins, avec autres choses nécessaires pour subvenir aux incommodités de ce palais. Cette requête étant présentée, le prévôt l'appointa, avec ample permission de demeurer en la ville, & en tel lieu qu'il lui plairait de louer une maison. Il lui ordonna aussi quatre serviteurs qui lui porteraient tous les cinq jours les mêmes provisions, qu'on lui donnait auparavant, savoir riz, chair, sel, vin, herbages, bois ; & en outre on leur bailla un autre valet, pour être toujours prêt à leur porte de faire toute autre chose qu'ils lui commanderaient. Nos Pères, joyeux au possible de ce bon succès & sortis de ces détresses, rendirent grâces à Dieu tout-puissant. Et s'ils avaient perdu quelque chose de leur réputation étant renfermés en ce château, cela fut réparé, quand on les vit maintenant en pleine liberté, contre la coutume, & les lois mêmes.

@

## CHAPITRE XIV

### La résidence des nôtres est enfin confirmée en cette ville, après qu'ils eurent présenté une requête au roi

@

p.364 Les nôtres étant sortis n'eurent rien de plus en recommandation, que de faire en sorte qu'ils ne fussent plus jamais contraints de s'en retourner ; ains pussent en toute liberté commencer de publier & établir la foi chrétienne dans la ville. Ils tâchaient d'obtenir cela par l'assistance des magistrats des cérémonies. Car étant maintenant las de tant de refus, ils voulaient en quelle sorte que ce fût mettre fin à cet affaire. Ils employèrent aussi à cet effet le réviseur des requêtes royales, grand ami du père Matthieu.

Les nôtres donc présentèrent une requête à celui-ci, en vérité très bien dressée, par laquelle ils racontaient qu'ayant été attirés par la noblesse & renommée du royaume de la Chine, ils s'étaient passé plusieurs années embarqués pour s'y acheminer ; & qu'étant arrivés en icelui, ils y avaient tellement vécu qu'ils s'étaient acquis l'amitié de tous les principaux ; or, l'an passé, qu'ils étaient venus à la cour du roi, à dessein de faire quelques petits présents des choses qu'ils avaient apportées à Sa Majesté, entre lesquelles une image du Sauveur Jésus-Christ tenait le premier rang, pour conserver tout le royaume en paix, & combler la maison & toute la famille royale de bonheur & prospérité ; & ils désiraient que ceci fût un témoignage de leur affection & obéissance envers le roi ; qu'ils n'avaient égard à aucun gain ou profit, parce qu'ils étaient hommes dédiés à Dieu, sans femme, sans enfants ou neveux pour lesquels entretenir on a accoutumé augmenter le revenu des familles ; qu'ils demandaient seulement qu'il plût à Sa Majesté nommer un lieu dans la cour même ou autre part pour leur demeure. Cette requête fut présentée avec même succès que les autres & ne fut pas rendue, pource sans doute qu'il fallait selon les lois qu'elle fût renvoyée

à la cour des cérémonies, qui avait jà tant de fois fait entendre son opinion au roi, savoir qu'ils ne voulaient pas retenir les nôtres dans la ville royale. Mais, au lieu de l'appointement de la requête, le roi fit lui-même réponse de vive voix, laquelle il fit entendre aux nôtres par ses principaux eunuques : qu'ils demeuraient en sûreté dans la ville royale de Pequin, & ne tinssent à l'avenir plus aucun propos de retourner aux contrées du midi, ou en leur pays, que cela ne serait <sup>p.365</sup> pas agréable au roi. Nos Pères reçurent cette réponse pour appointement de requête. Par quoi, ayant maintenant par l'assistance divine surmonté toutes difficultés, & triomphé de leurs ennemis, il tressaillaient d'allégresse, se réjouissant en Dieu. Et non seulement on accorda aux nôtres de demeurer, mais encore on leur donnait tous les quatre mois des gages du trésor public, ce qui revenait tous les mois à plus de huit écus d'or, qui en ces pays-là n'est pas un si petit revenu qu'il semble à nos Européens.

Celui est bien véritable qui disait : *Quand tu seras en prospérité, tu auras beaucoup d'amis*. Car tout autant qu'il y en avait auparavant, qui avaient fait banqueroute à notre amitié, se déclarèrent en après avec tant d'applaudissement de toute la ville, & en si grand nombre, qu'on ne doit nullement douter que la divine bonté élargissant ces détroits, n'ouvre cette très ample étendue au champ de l'Évangile. Finalement aussi le prévôt des étrangers ayant fait venir le père Matthieu en son présidial, lui dit publiquement & du tout plus courtoisement que de coutume, qu'il lui était permis par autorité de cette cour de demeurer en la ville royale, aussi longtemps, & en tel endroit qu'il lui plairait, que Pequin était une grande ville, qui pouvait bien recevoir un étranger outre ses autres habitants. Par quoi cette permission principalement étant divulguée, le nombre de ceux qui accouraient voir nos confrères croissait de jour en jour, & les amis aussi. J'en ferai mention de peu entre plusieurs, afin qu'une longue suite de plusieurs choses semblables n'engendre du dégoût.

Il faut en premier lieu nommer celui qui est monté au suprême degré de majesté sur toutes les dignités des magistrats. Les Chinois

appellent cette sorte d'office *colao*, & en ce temps n'y avait qu'un seul qui possédât cette charge. Le père Matthieu désira de voir celui-là ; & pour rendre son entrée plus douce, lui porta des petits présents d'Europe, desquels il ne trouva rien de si étrange qu'un cadran gravé d'ébène, fort proprement fait. Il ne se contenta pas de discourir avec lui, & le faire asseoir près de soi, mais encore il le voulut banqueter ; il écoutait avec un plaisir indicible tout ce qu'on lui disait de nos coutumes, & principalement des mœurs des chrétiens ; & comme venant à propos, le père Matthieu lui eût dit que les mariages se contractaient entre deux seulement, même entre les rois, se tournant vers les magistrats plus signalés qui étaient présents, il leur dit ainsi :

— Je crois qu'il n'est pas besoin de s'informer plus avant de ce royaume où la pureté & sainteté des noces est telle ; on peut par cela seul assez juger comme le reste est bien & sagement gouverné.

Icelui renvoya un autre présent à nos Pères, qui était de plus grand prix que le nôtre : c'étaient draps de soie, & <sup>p.366</sup> peaux précieuses qui valaient plus de quarante écus d'or. Nos confrères en après offrirent un autre présent à son fils en échange. Et icelui du depuis par une étroite amitié a toujours entretenu la bienveillance de son père, durant l'espace de plus de huit ans, toujours constitué en la même dignité, à l'endroit des nôtres, ce qui a acquis une autorité incroyable à nos Pères, & en tous événements affermi l'établissement de notre résidence. À ce propos appartient ce qu'on dit que le père Matthieu, passé plusieurs années, a sinon prédit, au moins certain jour conjecturé. Car comme ce notre confrère Sébastien, qui accompagnant le père Matthieu voyait tout ceci, se plaignait autrefois pendant les afflictions de Canto qu'il ne recueillait pas grand fruit de ses travaux, & qu'il n'espérait rien de meilleur, il lui semblait qu'ils devaient naviguer au Japon ou en quelque autre part où une plus favorable espérance les appellerait. Auquel le père Matthieu répondit ainsi :

— Taisez-vous, dit-il, vous ne savez pas bien ce que vous dites. Quant à moi, si je voyais des difficultés encore plus

grandes que celles que nous avons surmontées & tous les empêchements que nous avons rencontrés au commencement, pour cela je ne laisserais pas de me jeter dans l'épaisseur de quelque autre forêt pour les surmonter. Et quant à ce que vous dites de l'espérance, je ne vois pas aussi la chose être tant désespérée que vous ne vous voyiez un jour assis avec les *colaos*,

& ce notre confrère, qui vit encore aujourd'hui, raconte souvent cela avec grand plaisir & au contentement de tous les autres.

En ce même temps, l'assesseur de la cour des crimes vint de Nanquin pour quelques siennes affaires particulières, lequel était ami familier du père Matthieu, & voulait être estimé bon mathématicien. Par le moyen d'icelui le père Matthieu contracta amitié avec le premier président de ce même parlement, qui du depuis a été élevé à la même dignité au sénat militaire. Le même aussi rendit l'assesseur du premier présidial (auquel appartient de nommer les magistrats de tout le royaume) ami des nôtres ; celui-ci est surnommé Fon. Sitôt qu'il fut élu premier président de la cour des cérémonies, à laquelle les nôtres sont sujets, il confirma leur résidence dans la ville & renversa tous les desseins des malveillants ; il commanda aussi qu'on payât la pension des nôtres en riz, & argent comptant. Car il arrivait souvent par la faute des officiers, que partie de leurs provisions se perdait. Et souvent aussi on l'envoyait hors de saison. D'où est provenu que cette somme revenait tous les mois pour le moins à six écus d'avantage, & cela était suffisant pour entretenir commodément la famille, encore qu'ils fussent fort éloignés de tout autre secours. Outre l'utilité qu'ils retiraient <sup>p.367</sup> de cette pension royale, chacun aussi voyait bien qu'ils étaient arrêtés en cour par la volonté du roi, puisqu'ils étaient entretenus du trésor public. Ce bruit s'épandit par tout le royaume, même (comme c'est la coutume) au-dessus de la vérité, la renommée mensongère y ajoutant officieusement plus qu'il n'en était.

Après le colao, le président du premier parlement doit être nommé en second lieu, qui, comme j'ai souvent dit, fait la nomination des

magistrats de tous les présidiaux. Celui qui était alors était jà ancien, de la province de Honan, qui aussi appela souvent volontairement le père Matthieu dans sa maison. Il prenait principalement plaisir d'ouïr parler des choses qu'on craint ou espère en l'autre vie, mais le devoir de sa charge l'empêchait de pouvoir en discourir plus amplement, & chercher son salut. Le père Matthieu après quelques années réduisit les discours & raisons dont il s'était entretenu avec ce président, en quelques chapitres d'un livre, qu'il a commenté du depuis, qui était cause que la dignité des choses s'augmentait par la dignité de celui qui en avait discouru. Il fit aussi connaissance avec même succès, avec deux autres assesseurs de la cour des cérémonies : l'un d'iceux avait accoutumé raconter au Père, qu'il avait eu un frère en la province de Canto, lequel il assurait avoir été chrétien, & qu'on ne l'avait jamais pu induire certains jours de manger de la chair. Pour cette cause il aidait volontiers les chrétiens en leurs affaires, mais il ne suivait pas encore l'exemple de son frère. Le même entendit qu'un certain renommé lettré avait mêlé quelque chose en un sien livre contre la religion chrétienne, & le catéchisme du père Matthieu. Il fit tant par son autorité que cela fut effacé, & autre chose mise en son lieu, par laquelle on soutenait le contraire. Ce que nos Pères ne purent jamais savoir de lui, mais l'entendirent par le rapport d'autrui. Deux autres présidents des parlements de Nanquin, toutes les fois qu'ils venaient à la cour, fréquentaient familièrement avec les nôtres à Pequin, & étant de retour à Nanquin, entretinrent toujours cette bienveillance & familiarité avec nos confrères. Par ces grandes lumières de la république chinoise, vous pouvez facilement connaître combien d'autres des principaux contractèrent amitié avec nos Pères.

En même temps l'horloge était un peu détraqué. Peut-être les eunuques n'avaient pas assez d'esprit ni n'apportaient assez de soin pour le bien entretenir : par quoi, par le commandement du roi ils l'apportèrent en notre maison, pour le remettre en train. Pendant donc deux ou trois jours, sitôt que cela fut su, plusieurs accoururent vers nous. Le roi en fut averti, & fit défense qu'à l'avenir on ne l'emportât

plus <sup>p.368</sup> dehors, mais que les nôtres vinsent au palais, quand il serait besoin, ce qui donna à tous une bonne opinion de la grande bienveillance que le roi portait aux nôtres. Et afin que les eunuques ne demandassent si souvent permission au roi pour les faire entrer, il ordonna qu'on les pût pour ce sujet appeler tous les ans quatre fois, sans qu'il fallut demander autre permission. Avec cette occasion, on les laisse entrer non seulement quatre fois, mais autant qu'ils veulent, & y mènent nos confrères nouvellement venus en toute liberté.

Car la familiarité & bienveillance des eunuques s'augmentait tous les jours par visites & discours mutuels. Plusieurs parents du roi ou de la reine conversaient fort amiablement avec nos Pères ; lesquels, encore qu'ils marchent en public avec grand train, toutefois d'autant qu'ils ne parviennent à aucune charge de la république, sont beaucoup devancés par nos Européens de même qualité, si on les accompare avec eux. Plusieurs autres chefs de guerre & principaux de la ville semblablement les voulurent connaître, de sorte qu'il semble qu'il y en eut de tout ordre & qualité qui les recherchèrent. Et certes en ce commencement, le vulgaire encore que non des moindres, n'osait regarder l'entrée de notre maison, jusqu'à tant que nos Pères, ayant laissé passer les premières émotions de la nouveauté, commencèrent avec plus de liberté à traiter de la religion chrétienne ; car alors on commença à connaître que notre maison n'était fermée à aucun, non pas même au plus petit ; & enfin plusieurs d'iceux furent acquis à Jésus-Christ. Et en vérité les nôtres ont remarqué particulièrement que le père Matthieu a toujours gardé cet ordre, que parmi tant d'occupations il retenait toujours quelqu'un du commun, & comme à dessein devisait avec lui plus longtemps & plus courtoisement qu'avec un autre. Par cela seul on peut voir combien les nôtres étaient visités. Le père Matthieu ne fut pendant aucune autre année convié à tant de festins que celle-ci, qu'il ne pouvait refuser sans grande offense. Personne ne trouvera cela mauvais, si ce n'est qu'il croie que les festins d'Europe sont de même que ceux des Chinois. Mais nous avons souvent dit que ces festins aussi se dressent pour traiter de choses sérieuses, & qu'en iceux on ne

touche que fort légèrement aux viandes & qu'on n'y va guère qu'après avoir dîné ; & toutefois les nôtres ont peu à peu retranché la continuation de ces banquets, de sorte qu'ils n'y sont maintenant appelés que pour des causes très importantes, & fort rarement. Tous commencements apportent cette liberté, principalement en ces missions, auxquelles tout le fruit des labeurs consiste à obliger ceux par lesquels il fallait que des résidences si douteuses fussent confirmées.

@

## CHAPITRE XV

### Amitié de nos Pères contractée avec deux hommes fort signalés, & avec grand fruit

@

p.369 Entre tous ceux qui acquirent publiquement une grande autorité à la religion chrétienne & particulièrement beaucoup de réputation aux nôtres, il y en eut deux principaux.

L'un d'iceux s'appelait *Fumochàn*, fort renommé alors parmi l'ordre des lettrés, & natif de la ville de Fumiam en la province de Nanquin. Icelui dès son enfance persécutait la secte des idoles, & sitôt qu'il eut acquis le premier degré des lettrés, avait écrit un livre, où il avait assemblé les témoignages des anciens, qui faisaient quelque mention d'un seul Dieu modérateur du ciel & de la terre, & avait embelli ces autorités d'annotations nouvelles. En après étant reçu au nombre des docteurs, après plusieurs charges publiques en la cour de Pequin, enfin il lui fut commandé d'exercer un office en la province d'Uquam, qu'on appelle *tauli*, en laquelle charge il s'est comporté avec tant d'intégrité, qu'il fut estimé non seulement ennemi de l'avarice, mais encore grand amateur du bien public & très juste & équitable, lors principalement qu'on traitait les causes des veuves, orphelins & pauvres. En ce même temps les eunuques, comme quelques furies infernales, étaient sortis du palais royal, pour exiger les impôts & tributs, & pour fouir les mines d'or & d'argent, ou plus véritablement pour tourmenter le pauvre peuple. Or celui auquel la province d'Uquam était échue, avait le bruit d'être cruel sur tous les autres ; & la noblesse & crédit, d'un débat périlleux accompagnaient en lui cette férocité. Et les magistrats mêmes, auxquels les hommes & l'argent étaient plus en recommandation que l'utilité publique, approuvaient avec flatterie les actions des eunuques, & leur lâchaient la bride à toute sorte de méchancetés. Il y en eut toutefois quelques-uns qui tâchèrent très

fidèlement d'arrêter ce torrent de maux, ou par leurs propres forces, ou par libelles, par lesquels ils reprenaient librement le roi. Celui-ci, dont nous parlons maintenant, tint le premier lieu parmi ceux de cette province ; car voyant qu'il n'avait pas assez de puissance pour repousser les violents efforts de l'eunuque, il accusa ce concussionnaire par trois libelles fort exactement & élégamment écrits. Mais l'eunuque aussi ne manqua pas de se défendre, & fit tant avec un seul livret, par lequel il l'accusait de crime de lèse-majesté, & l'appelait <sup>p.370</sup> perturbateur du repos public, & infracteur des commandements royaux, il fit, dis-je, tant que le roi l'ayant privé de sa magistrature, le fit amener en cour chargé de liens, où ce si grand personnage fut par son commandement rudement fouetté, & puis étant renfermé en une très étroite prison, on ne lui permettait pas seulement de voir ou parler à ses amis.

En vérité il supporta cette fureur du roi fort patiemment, ce qui accrut encore sa renommée, & la croyance que chacun avait de sa prud'homie. Et aussi sa province ne craignit pas en même temps de rendre des honneurs extraordinaires à son défenseur. Car premièrement elle publia par plusieurs livres tous ses bienfaits envers la république ; elle fit aussi exprimer son portrait le plus au naturel qu'il fût possible, & en fit porter par toute la province, afin que chacun chez soi l'honorât comme un saint ; le peuple aussi lui fit bâtir quelques temples, & faisait brûler perpétuellement des cierges, & des parfums devant sa statue, élevée sur un autel ; & tout cela était rendu avec grand applaudissement d'un chacun, & des témoignages signalés de bienveillance.

Icelui avait ouï dire en cette province que le père Matthieu était fort renommé à Nancian & Nanquin, & qu'il s'employait de tout son pouvoir pour l'utilité publique. Il avait aussi pensé de bailler un de ses disciples au père Matthieu, pour l'instruire. Mais d'autant qu'en ce temps on se hâtait pour le voyage de Pequin, ce disciple, retournant sans rien faire vers son maître, lui rapporta que cet étranger lettré s'était embarqué pour aller à Pequin. Comme donc on le traînait chargé de fers en

prison, ne perdant pas encore le désir de secourir la république, il amena son disciple au père Matthieu. À peine nos Pères, ayant été mis en liberté, étaient sortis du château des étrangers, quand ce disciple arrive, leur déclare son dessein, & avec les cérémonies & dons accoutumés, reçoit le père Matthieu pour son maître. Le père Matthieu donc s'en va aussitôt voir Fumochàn, devant qu'on le renfermât en prison. Ayant discoursu environ une heure ensemble, ils s'unirent d'un lien d'amitié si étroit, que plusieurs crurent qu'ils avaient demeuré plusieurs années ensemble. Cette amitié dura trois ans, laquelle, aussi longtemps qu'il fut détenu en prison, ils entretenaient par lettres & devoirs mutuels de bienveillance. Il fit de nouveau imprimer le commentaire de l'amitié du père Matthieu, sans en avertir les nôtres ; lequel aussi fut embelli d'un avant-propos de cet homme illustre par tout le royaume ; il envoya aussi des tables géographiques à nos Pères, après qu'il en eut fait imprimer autant qu'il avait voulu. Et non seulement il autorisa ce traité, mais encore tout autant d'autres qu'il put recouvrer venant des Pères, pour <sup>p.371</sup> lesquels il n'épargnait rien ; & peut-être aussi en iceux publiait immodérément les louanges des nôtres. Ce fut aussi le premier qui attribua le titre de docteur régent au père Matthieu, lequel on ne pouvait refuser, à cause de l'autorité que cela pouvait apporter à la loi divine. Il fit aussi remettre sur la presse le catéchisme augmenté & illustré d'annotations nouvelles, & en icelui il élevait avec beaucoup de louanges l'institution de la foi chrétienne, & blâmait & abaissait autant les inventions vaines & faussetés des idoles. Et pour autant qu'étant jà assez instruit ès préceptes de la religion chrétienne, il ne pouvait en cette angoisse & étroite prison recevoir le baptême, il fit baptiser devant tout autant de domestiques qu'il avait en liberté ; & cependant, il honorait tous les jours l'image de Jésus-Christ que les nôtres lui avaient baillée.

Or il me semble qu'on ne doit oublier un témoignage signalé que ce même grand personnage rendit alors de la vérité de la foi chrétienne. Le père Matthieu, comme nous avons dit, lui avait envoyé les cahiers de son catéchisme, pour les revoir, mais plutôt en intention de changer le

cœur & la croyance d'icelui, que son style. Il répondit que tout lui plaisait fort, & aussi qu'il demandait qu'on lui permît de la faire derechef imprimer. Mais il ne semblait pas au père Matthieu qu'il fût encore assez bien limé ; par quoi il répondit que ce fruit n'était pas encore de saison, qu'il attendait de se mûrir par sa lumière. Mais icelui répondit, en vérité subtilement & fort à propos pour la recommandation du christianisme, par l'invention d'une gentille fable en cette sorte.

Une maladie opiniâtre & continuelle avait réduit un malade à l'extrémité. Il arriva je ne sais qui, lequel promettait moyennant quelque médecine de lui rendre la vie.

— Courage donc, lui disent les amis du malade, faites ce que vous savez & promettez, car le danger présent a besoin d'effet & non de promesse.

Or cet homme répond :

— Je m'en irai en ma maison & prescrirai le remède en beau langage & caractères élégants.

— Mais, répliquent ceux-là, nous voulons votre remède & non vos discours ou vos caractères.

Jusqu'à présent c'est la fable, laquelle en après Fumochàn interprétait ainsi :

— Ce malade, c'est le royaume de la Chine, que l'ignorance de ces choses dont vous traitez en votre catéchisme a éperdument travaillé durant tant de siècles ; vous avez le médicament de la vie, & vous voulez avoir plus d'égard à l'élégance du discours qu'au danger qui menace présentement tout ce royaume. Voyez donc combien mal à propos vous faites cela pour le bien public.

Voilà ce qu'il dit avec plusieurs autres choses sur le même sujet. Or, après trois ans entiers, ayant par la grandeur de son courage élargi l'enclos de son étroite prison, enfin le roi étant las d'être sollicité par tant de requêtes, qu'on lui avait présentées p.372 pour sa délivrance, le

renvoie comme personne privée en son pays. Étant sorti de prison, il ne pouvait arrêter plus de trois jours à Pequin. Pendant ce temps, il eut tant de visites & félicitations des principaux de cette cour qu'il fut impossible avoir assez de temps de reste pour le baptiser. Toutefois, afin que le père Matthieu ne laissât échapper cette proie, ils avaient arrêté ensemble de faire cette solennité autre part en quelque maison des faubourgs. Mais un certain lettré, compagnon de ses liens & de sa liberté, l'avertit qu'il lui semblait que c'était chose du tout dangereuse de donner au roi les occasions qu'il cherchait de se plaindre : que nos confrères étaient à Nanquin, par lesquels il pourrait être baptisé. Et ce conseil ne fut pas trouvé mauvais en un âge sain & florissant. Et toutefois le père Matthieu, auquel les visiteurs n'avaient donné aucun loisir, le suivit longtemps, l'instruisant des articles de notre foi, & en après, le laissa aller, ne songeant à rien moins qu'au malheur qui est arrivé du depuis. Toutefois les Pères de Nanquin furent avertis de se hâter le plus tôt qu'ils pourraient pour le recevoir en la famille de Jésus-Christ ; mais la mort s'avançant d'une course plus légère les a devancés, le ravissant peu de jours après qu'il fut tombé malade. Dieu veuille que, s'étant repenti des fautes de sa vie passée, la volonté de se convertir & effacer le péché originel par les eaux sacrées, lui ait servi de baptême !

L'autre lettré, dont j'ai parlé ci-dessus, s'appelait Lingosòn, mais désormais je l'appellerai Léon, parce que depuis, après quelques années, ce nom lui fut donné sur les fonts de baptême. Léon donc naquit en la ville de Hanceu, métropolitaine de la province de Céchian, & au temps que les nôtres arrivèrent à Pequin, il possédait une charge importante au présidial des bâtiments publics ; & ayant peu de semblables, était fort estimé pour la vivacité de son esprit. En son jeune âge, il avait bien osé mettre en lumière une description de tout le royaume de la Chine, & les tables des quinze provinces du tout exactement tracées. Et il croyait que tout le monde était compris en ces limites. En après la description géographique de toute la terre publiée par le père Matthieu, lui étant tombée entre les mains, il fut étonné de

voir ce qu'il avait marqué si petit, en comparaison du tout ; & comme il avait l'esprit fort vif & était fort judicieux, sitôt qu'il eut vu cette description, & pris garde à la disposition de cette table, il se confessa vaincu, reconnaissant sinon la vérité entière, au moins l'apparence d'icelle. Par quoi il fit une étroite amitié avec les nôtres, pour apprendre, autant que les affaires publics lui permettaient, les préceptes de la cosmographie. La première chose qu'il fit en cette étude fut d'étendre la surface de la terre aussi amplement qu'il pourrait ; car il la fit imprimer de sorte qu'elle surpassait en carrure la <sup>p.373</sup> hauteur d'un homme. Ces tables, comme nous avons dit autre part, à la mode des Chinois, sont proprement pliées & dépliées quand on veut, étant fort bien agencées avec certains battants de bois. Quand cet œuvre fut prête d'être de nouveau mise à la presse, le père Matthieu l'augmenta de quelques royaumes & autres lieux avec des annotations ès marges, du Soleil, des étoiles & autres particularités ; où, prenant l'occasion à propos, il décrivait la croyance & les mœurs des peuples chrétiens. Les lettrés ornèrent cette œuvre de plusieurs poèmes. Quand les artisans gravèrent ces tables, ils en tirèrent secrètement sans que les nôtres en sussent rien, deux à la fois ; & ainsi à même temps cet œuvre très agréable fut deux fois publié. Ce qui néanmoins ne fut pas encore assez pour le désir des acheteurs, qui fut cause qu'un autre nouveau chrétien resserra toute l'étendue du monde en huit grandes tables. Et ainsi elle commença d'être vue pour la troisième fois en cette cour.

Et Léon aussi ne laissa pas en arrière les autres parties des mathématiques ; car il occupa tous ses courtisans à faire des instruments touchant ces disciplines. Et lui-même dévora une grande partie de la géométrie du père Clavius ; il apprit le traité de l'astrolabe, & ensemble en fit un de soi-même pour s'en servir, qui était certes bien exact. Et réduisit ces deux arts en commentaires, avec un discours fort clair & élégant. Et quant à tirer les lignes & figures de mathématique, il ne céda du tout en rien à nos Européens. Il avait mis l'astrolabe en lumière en deux volumes, dont le père Matthieu envoya des exemplaires, comme prémices de ce peuple, au Révérend Père général à Rome & au

père Clavius, autrefois son précepteur. Il aida avec fort bon succès son maître, à traduire en langue chinoise la pratique de l'arithmétique, que le père Clavius avait autrefois mise en lumière en latin, sans rien oublier de ce qu'on lit en cet opuscule. Icelui même fit voir aux Chinois plusieurs autres traités en leur langue. C'est merveille combien à cause de tout cela il eut grande opinion du savoir des nôtres, quelle renommée il en publia par tous ses discours, & combien de personnes il attira à les aimer & honorer. Mais le soin & industrie du père Matthieu ne s'arrêta pas là. Ce furent ici plutôt des amorces pour attirer ce poisson dans les rets de l'Église. Par quoi, quand il fut entièrement instruit des choses appartenant à notre très sainte foi, il témoignait être du tout altéré des eaux sacrées du baptême. Mais les nôtres, s'informant plus particulièrement de la vie du personnage, entendirent enfin qu'il était enveloppé dans les sales embrassements de la polygamie ; & ayant des concubines dans sa maison, en son pays, qui était bien éloigné de là, nos Pères n'en avaient pas entendu un mot, pas seulement eu le moindre soupçon. Par quoi il eut plus de lumière pour reconnaître, que de courage pour embrasser la vérité. Cependant, <sup>p.374</sup> néanmoins, il confesse & publie que la religion chrétienne est la vraie loi, & en exhorte plusieurs de l'embrasser, ni plus ni moins que s'il était déjà fait chrétien ; & plusieurs de sa famille ont jusqu'à présent fait profession de la foi catholique, & sont les plus zélés d'entre les néophytes. Il s'en retourna après en son pays, parce que, d'une magistrature relevée il était tombé en une un peu moindre, ayant été quelquefois accusé de mener une vie trop libertine & débauchée, ce qu'on juge être peu convenable, & très malséant à la dignité des magistrats. De là il écrivait fort souvent aux Pères & fit en ce lieu imprimer à ses dépens le catéchisme du père Matthieu ; & le distribua entre ses amis, & permit au peuple de l'acheter. Et toutefois il n'avait pas encore fait profession de la foi qu'il avançait ainsi avec tant d'affection. Car comme nous dirons plus bas, Dieu le réserva pour le dernier fruit du père Matthieu.

## CHAPITRE XVI

### La secte des idolâtres étant en ce temps marquée de grande ignominie, délivra les nôtres du danger qui les menaçait

@

Enfin par cette si fréquente conversation & amitié de si grands magistrats, on commença peu à peu de savoir que nos Pères étaient venus pour annoncer, & publier une loi nouvelle, laquelle seule ils voulaient être estimée véritable ; qu'elle n'était souillée du mélange d'aucune autre secte, mais que sur toutes les autres elle persécutait les sectateurs des idoles, non seulement par paroles, mais encore plus amplement & rigoureusement par livres écrits avec grande apparence de vérité. Et encore que la secte des lettrés n'ait rien de commun avec les idoles, comme il se voit ès livres de leurs anciens, néanmoins il y a plusieurs lettrés, qui se dégoûtant de leur secte, laquelle manque en plusieurs choses, commençaient alors d'adorer les idoles. Entre iceux, un certain hanlin, lettré très renommé du collège royal, devint si fol à suivre cette secte nouvelle, qu'ayant abandonné sa femme, il faisait profession de vivre (comme il pensait) selon la perfection de cette loi en célibat, & d'un exemple pernicieux en attirait plusieurs quand & soi à une entière ruine, étant alléché à ce faire, comme beaucoup d'autres, par les opinions de cette secte, qui conte une infinité de fables touchant l'autre vie. Icelui, dis-je, n'ajoutant pas facilement foi au bruit du vulgaire, voulut par le moyen des livres que le père Matthieu avait <sup>p.375</sup> fait imprimer en chinois, non seulement lire les préceptes de notre doctrine, mais aussi en ébranler la fermeté. Car il les avait eus du prévôt du palais des étrangers. En après il voulut aussi entrer en conférence avec le père Matthieu, mais il se moquait avec mépris & risée de la force très assurée de ses raisons. Il fit avec l'assistance d'un autre docteur & mandarin du sénat militaire, des annotations sur les commentaires du père Matthieu, par lesquelles il réprouvait sa doctrine,

& remplit toutes les marges de ces réfutations profanes ; & l'un marquait ses opinions avec de l'encre, l'autre avec quelque couleur rouge pour faire chacun distinction de leurs annotations erronées. Et encore qu'en plusieurs lieux ils approuvassent ce qui se disait du mépris de cette vie passagère, de la vanité des voluptés & autres semblables, néanmoins toutes les fois qu'il venait à propos de la secte des idoles, ils ne blâmaient pas avec moins de violence le père Matthieu, & autres lettrés d'Europe. Et cela leur déplaisait extrêmement, qu'il assurait que la déité souveraine était quelque autre chose différente d'avec notre âme. Et niant cette vérité, ces idolâtres donnaient cours au principal abus des blasphèmes, qui confond l'auteur de la nature, avec la nature même. Et non seulement il blâmait les nôtres de ne croire comme eux en ceci, mais encore il attaquait le Père de brocards, disant que le soleil de cette vérité était plus grand que tout le monde universel. Voilà comme cet écrivain noir du collège royal glosait avec son encre.

L'autre qui avait été appelé pour censeur avec sa couleur rouge était moins mélancolique & écrivait plus courtoisement, car il approuvait plusieurs choses, ajoutant même des louanges du Père. Mais, pour contenter son ami, il tâchait en vain d'accorder notre croyance avec les mensonges des idolâtres. Un autre aussi, estimé une des principales lumières de la cour, lequel était infecté des ordures païennes de la secte nouvelle des lettrés, se joignit à ceux-ci. Et icelui, ayant ouï que les nôtres alléguaient & prouvaient beaucoup de choses contre les idoles, se montra si impatient, qu'il laissa échapper des menaces pleines de blasphèmes & d'injures contre la suprême déité. Car il dit : « S'il est vrai que le Seigneur du ciel soit puissant dans son ciel, nos idoles aussi peuvent beaucoup en terre », voulant donner à entendre le pouvoir que les magistrats défenseurs des idoles avaient sur les nôtres.

Mais comme ces tempêtes étaient prêtes à pencher sur nos têtes, Dieu tout-puissant, contre lequel il n'y a pas de conseil, par sa divine bonté [sereinant](#) sa face apaisa aussi cet orage. Car il dompta en un moment ses ennemis & les nôtres. Cela arriva ainsi. Ce censeur du collège royal ayant quitté sa magistrature fit raser son poil, & se rendit

sacrificateur des idoles ; & cependant qu'il s'occupe ambitieusement d'acquérir une <sup>p.376</sup> vaine réputation, rassemblant des disciples, faisant imprimer des livres, réfutant les princes des lettrés, approuvant & louant les ministres des simulacres, il est subitement arrêté par la main toute-puissante de Dieu. Car comme il approchait de Pequin, où il était attendu de plusieurs, à cause de la nouveauté de son apostasie, l'un des admonesteurs & censeurs royaux écrivit un libelle très rigoureux, par lequel certes il accusait grièvement ce déserteur, mais principalement remarquant la perversité de sa doctrine, il pria le roi qu'il lui plût faire publiquement brûler ses livres & le punir exemplairement selon l'énormité de son crime. Le roi rescrivit ainsi :

Qu'il soit lié & amené en cour & qu'on lui ôte toutes ses tables typographiques.

Il vint donc non seulement craintivement, mais ignominieusement. La vieillesse de plus de septante ans rendait cette honte encore plus sensible. C'est pourquoi il s'égorgea soi-même avec un couteau dans les prisons, mettant fin à sa vie & infamie de sa doctrine par une mort infâme. Car aussi bien, comme dit ce poète :

*Il ne pouvait mourir de mort plus honorable.*

Les magistrats ne méprisèrent pas l'occasion de cet arrêt du roi, pour défendre la secte des lettrés ; ainsi le président du premier parlement par un autre libelle accusa quelques autres magistrats & lettrés, qui ayant laissé Confutius, leur prince & maître, avaient suivi l'hérésie d'une nouvelle secte, au grand détriment de tout le royaume. Dieu permit pour le bien de cet empire que le roi renvoya cette requête appointée de sorte, qu'il semblait que quelque chrétien en eût dicté la réponse. Encore que les sectateurs des idoles avaient semé le bruit que le roi était passé à l'adoration des idoles, & que de sa propre main il avait écrit un livre de cette doctrine, comme ils disent ; ce qu'encore qu'il soit faux, c'est néanmoins chose assurée que sa mère, toutes les reines, tous les eunuques aussi avec tous les parents du roi, ont conjuré en l'opinion de ces idolâtres. Le roi donc rendit le livret apostillé de cette façon :

Si les magistrats veulent être esclaves des simulacres, ils devraient avoir honte quand ils vêtent les ornements de magistrature ; qu'ils s'en aillent s'ils veulent à deserts, où il faut que les templiers adoreurs des idoles vivent.

Le président accusateur étant par cette réponse du roi devenu plus hardi, publia des ordonnances & arrêts de cour par tout le royaume touchant ce sujet. Principalement il ordonna aux écoles des lettrés, & examens où on confère les degrés de lettrés (car il préside à ceux-là) que si quelqu'un en ses écritures écrivait quelque chose des idoles, si ce n'était d'aventure pour les réprouver, que pour ce seul sujet dès l'heure même il serait privé de tout <sup>p.377</sup> degré de lettré. Par ces édits la cour & tout le royaume commença de se changer entièrement, car les défenseurs des idoles montraient leur honte & leur tristesse en leurs visages ; & même il y en eut qui, ne pouvant supporter cette ignominie, se retirèrent comme personnes privées en leur maison, entre lesquels furent ces trois qui avaient conjuré ensemble pour accuser les nôtres. Et ce ne fut pas là le dernier coup de la main de Dieu. Car en ce temps il y avait plusieurs templiers profanes à la cour, en laquelle ils vivaient avec grande réputation, & entraînaient dans des abîmes d'erreurs non seulement le simple peuple, mais aussi plusieurs des plus qualifiés, voire même les reines dans le palais, par l'entremise de certains rapporteurs, & arrachaient des grands dons des eunuques plus riches, bâtissaient des temples, fondaient des idoles, & traînaient après eux grand nombre de disciples.

Il n'y en avait en ce temps pas un plus renommé qu'un certain vieillard, qu'on appelait Thacon, & un autre qui lui était quasi semblable. Quelques reines avaient choisi l'un & l'autre pour maîtres, & la première reine faisait tous les jours honneur à l'habit de ce Thacon, d'autant qu'icelle ne pouvait sortir du palais ni le ministre idolâtre y entrer par les lois du royaume. On disait que le même espérait que le roi le choisirait pour maître. C'était un homme non moins docte, que fin & cauteleux ; lequel, comme il avait connaissance de toutes les sectes, se rendait aussi selon le temps défenseur de chacune. Il désirait bien d'entrer en

conférence avec le père Matthieu ; mais il voulait qu'il l'allât visiter le premier, & ce qu'aucun magistrat n'avait permis, qu'il lui parlât à genoux. Il fit rapporter ceci au père Matthieu, lequel répondit ainsi :

Qu'il ne voulait rien apprendre de lui ; que, s'il voulait apprendre quelque chose par son moyen, qu'il ne dédaignât pas de le venir trouver.

Car il faut que les nôtres fussent autant qu'ils peuvent toute fréquentation avec cette race infâme. L'orgueil de cet imposteur était incroyable (car qu'eût-il pu apprendre autre chose en l'école du diable) & les gens de bien ne le pouvaient supporter, ains ayant tous conçu une extrême haine contre lui, désiraient tous de le perdre. C'est pourquoi je ne sais quel des syndics royaux écrivit contre lui ; mais le roi ne rendit aucune réponse à ce libelle. L'arrogance de cet homme s'augmenta tellement de cela, qu'il se persuada dès lors être tellement aimé des courtisans, qu'il triompherait de la malveillance de ses ennemis.

Un peu après, on mit en lumière un libelle diffamatoire sans aucun nom de l'auteur contre le roi, la reine & quelques autres. Par icelui, ils étaient blâmés d'avoir voulu arracher le royaume à celui qui était jà déclaré prince, pour le donner à un autre fils du roi, que chacun sait p.378 être beaucoup plus aimé de leurs majestés. Ce livre sortit en public sans nom, comme si un syndic l'eût envoyé au roi, & a été si secrètement imprimé & épandu par tout le royaume qu'on n'a encore jusqu'au jour présent rien pu savoir d'assuré de l'auteur. Le roi, portant impatiemment cette impudence, entra quasi en furie. Il commanda qu'on en informât à toute rigueur, ce qui fut fait par la volonté du roi, qui commanda à plusieurs d'en arracher à tort & à droit la vérité, à force de tortures. Et chaque indice, pour petit qu'il fût, était sans aucun égard poursuivi comme pour chose avérée. Et comme l'auteur ne pouvait encore être découvert, le roi se plaignait tous les jours de ses magistrats, les appelant tous trop lâches & couards en la poursuite de cette enquête ; & certes l'état de cette ville était alors pitoyable. Car on traînait tous les jours plusieurs innocents chargés de fers dans les prisons ; & personne n'osait sortir de la maison ni tenir aucun propos

touchant ceci, car il y avait partout des espions, auxquels les promesses du roi faisaient tendre les oreilles. On avait principalement soupçon sur les ministres profanes, & pource on enferma les principaux d'iceux dans les prisons.

Entre ceux-là, on commanda que Thacon fût arrêté prisonnier ; toutefois, en feuilletant ses papiers & fouillant ses coffres, on ne trouva rien d'assuré touchant ce fait. Mais on dit qu'on découvrit plusieurs grandes méchancetés & crimes énormes. Car l'un d'iceux fut trouvé nourrir plus de douze paillardes, professeur insigne d'un très sale célibat. Plusieurs autres aussi furent convaincus d'avoir par prodigalités secrètes obtenu des charges publiques à leurs sectateurs : cela en après par la déposition de ces magistrats fut notoire à tout le royaume. Et Thacon fut trouvé en certaines lettres avoir écrit quelque chose d'indigne du roi même à présent régnant. En ces lettres il blâmait impudemment & indiscretement le roi de ce qu'il ne voulait adorer les idoles, voire qu'il n'était pas assez prompt à obéir & complaire à sa mère, qui est un crime entre les Chinois estimé des plus infâmes. Le roi étant averti de cela, commanda qu'il fût puni selon l'ordonnance des lois. Par quoi le sénat qui a charge de faire punir les criminels, ayant cette permission, lâcha la bride de la haine commune sur lui. Il fut donc tellement fouetté, que le voulant relever avec ses liens, il rendit l'esprit devant qu'on lui eût remis ses fers. Après sa mort, il servit de fable à un chacun, d'autant qu'il souloit se vanter vainement qu'il ne faisait pas d'estime de son corps ; & toutefois ne se ressouvenant pas parmi les coups de ce qu'il avait prêché contre les ressentiments douloureux du corps, il avait crié tout le même que les autres entre les tourments. En après, le magistrat ordonna qu'il serait privé de sépulture, de peur que d'aventure par une mort simulée il n'en arrivât quelque imposture. Car à peine pouvait-on croire qu'il eût pu mourir dès les premiers coups.

Les <sup>p.379</sup> autres sacrificateurs infâmes furent aussi punis des crimes par eux commis selon la grandeur du forfait. Et tous en général étant chassés hors de la cour, emportèrent quand & eux partie de l'ignominie de leur secte, & en laissèrent partie en la ville. Or l'autre coryphée de

ces ministres, nommé Hancian, fut relégué en la province de Canto, très éloignée de la cour ; & d'autant qu'il était fort honoré aux villes de Xaucea, il fut en après chassé aux derniers confins de cette contrée. Mais celui qui avait injurieusement blasphémé contre Dieu, lui attribuant seulement du pouvoir dans le ciel, apprit à ses dépens & propre expérience qu'il commandait aussi en terre. Car il fut à jamais privé de sa magistrature relevée qu'il tenait, de ses ornements d'honneur, & du degré de lettré, parce qu'en l'enquête du libelle diffamatoire contre le roi, je ne sais qui de ses parents avait été accusé, encore qu'il ne pût par aucune preuve être convaincu.

Or la torture arracha l'aveu & confession du libelle diffamatoire à un certain lettré, homme méchant, qui, ayant passé longtemps quitté les études, & la magistrature dont il s'était bien acquitté, s'était abandonné à plusieurs méchancetés, & par des artifices nouveaux, recherchait à tort ou à droit les richesses & autres vanités, après lesquelles les mortels aboient avec tant de passion. On prononça donc un arrêt fort rigoureux contre lui, qui fut aussitôt mis en exécution. Son corps attaché à un pal fut déchiré en mille six cents morceaux, de sorte toutefois qu'on pardonnait impitoyablement aux os & à la tête, afin qu'outre la douleur il fût encor contraint de se voir de ses propres yeux misérablement déchirer ; & puis, après avoir ainsi été peu à peu tiré à lambeaux, on lui coupa le col, & ainsi il rendit la vie accablé de tourments. Ce qu'entre les Chinois est estimé sur tout ignominieux, parce qu'ils ont extrêmement en horreur la séparation des membres. Il y eut je ne sais qui de ceux qui étaient présents à sa mort, qui prit sa tête, & comme il fuyait, trompa les sergents qui le suivaient leur semant de l'argent au devant. C'est chose croyable que les parents lui avaient promis quelque récompense, s'il rapportait la tête de l'exécuté, pour la rejoindre au corps, & éviter l'infamie qui lui était préparée. Car on la devait emporter autre part, pour l'exposer en vue aux passants.

Mais je reviens à la cause des idoles. Icelle étant condamnée par tant de préjugés, marquée de tant d'ignominies, privée de tant de protecteurs, fut tellement flétrie & languissante, qu'elle ne put pas,

comme elle avait espéré, opposer son ombre à la foi chrétienne. Mais plutôt, ayant maintenant perdu ses feuilles plus vives d'honneur, dont elle avait l'espace de tant d'années superbement fait parade à la cour, elle donna lieu à la lumière, & fit place (voire en dépit qu'elle en eût) à cette Église naissante. <sup>p.380</sup> Plusieurs néophytes, & ethniques aussi, outre nos Pères, disaient & publiaient en divers lieux, que tout cela avait été fait par la déité, dont les très saints commandements avaient seulement commencé maintenant d'être annoncés en la cour royale de la Chine, afin que cette tendre plante, qui n'est pas encore capable de recevoir entièrement l'Évangile, ne fût étouffée par les premiers orages des persécutions.

@

## CHAPITRE XVII

### Ce qui a été fait jusqu'à présent en la résidence de Xaucea

@

Nous étant un peu reposés, après tant de pénibles travaux & un si long voyage que nous avons fait avec nos Pères, tournons le fil de notre discours sur nos confrères des régions septentrionales <sup>1</sup> : & premièrement, voyons l'état de la province de Canto en la résidence de Xaucea. Nous avons laissé en cette demeure le père Nicolas Lombard Sicilien, ensemble avec notre confrère François Martinez. Ce seul prêtre a tenu bon en ce lieu l'espace de quelques années, vu que personne ne pouvait ou devait alors aller vers lui. Et néanmoins ce bon Père tout seul a assemblé une grande moisson dans les magasins de l'Église chrétienne : à quoi a beaucoup aidé la renommée des choses que nous avons racontées avoir été faites en toutes les deux cours royales ; car comme c'est la coutume au temps de prospérité, elle ouvrait aux nôtres les parlements & palais de tous les magistrats, & acquérait leur faveur, en quoi seul après Dieu consiste le principal & plus assuré moyen de prêcher & établir l'Évangile. Et ainsi quelques seigneurs & dames de principale qualité se convertirent, & firent chrétiens. Ce qui jusqu'alors n'avait pas encore été entendu en cette ville. Le père Nicolas donc, voyant que l'espace de tant d'années les nôtres avaient si peu profité en cette ville, se résolut d'aller jusques aux lieux voisins d'icelle, afin d'éprouver si celui qui n'a pas élu beaucoup de savants ni plusieurs nobles, se manifesterait avec plus d'utilité aux plus petits. Cela se commença l'an dernier devant le séculaire six cent, après la fête dédiée aux apôtres parcoureurs de tout le monde, saint Pierre & saint Paul. Et le premier village proche de la ville s'appelait Michia ; de celui-là on fit aussi quelque course jusques aux autres ès environs. Ces petits

---

<sup>1</sup> [c.a. : ? - plutôt du Midi.]

voyages se firent continuellement l'espace de quelques années quasi de cette façon.

p.381 Il envoyait premièrement quelqu'un des convertis, pour annoncer sa venue au peuple & l'avertir qu'ils préparassent leurs âmes pour ouïr un prédicateur des pays plus éloignés du Grand Occident. Incontinent donc qu'il était arrivé, ayant mis une table devant soi, il leur déclarait les causes de sa venue, qui était de leur persuader qu'il fallait adorer un seul Dieu créateur du ciel & de la terre, & que, hors de cette vérité de religion, il n'y avait aucun salut. En après il récitait les dix commandements de la loi & les expliquait le plus brièvement qu'il pouvait. Cela étant fait, il disait qu'il avait l'image de celui qui avait le premier donné cette loi aux hommes ; & puis il posait cette image sur la table ou quelque autre lieu propre pour lui faire honneur, avec des cierges allumés & des parfums, & les enhortait tous à adorer celui que cette image représentait, & qu'ils promissent à l'avenir de renoncer aux idoles, simulacres des faux dieux, & non dieux véritables. Le peuple ne faisait pas beaucoup de refus de ce faire, ou à cause de la renommée de notre sainte foi, ou pour la facilité de cette nation à adorer quelque déité que ce soit. Cela ainsi achevé, il donnait à quelques-uns un abrégé de la doctrine chrétienne, car il était impossible de satisfaire à tous.

Comme on proposait ceci à la multitude du peuple assemblé, le feu commença de s'enflammer & brûler avec tant de force qu'il passa en la ville même, & en enflamma plusieurs de l'amour de la loi évangélique. Le premier acte solennel de ceux qui voulaient être reçus en la religion chrétienne, se faisait lorsqu'ils étaient mis au rang des catéchumènes. On le faisait ainsi : on met l'abrégé de la foi chrétienne sur un autel ; celui qui est reçu pour l'apprendre, étant à genoux devant l'autel, avec la révérence & cérémonies accoutumées, adore le Sauveur JÉSUS-CHRIST, & le reçoit pour son maître ; & prenant le catéchisme sur l'autel, s'en retourne en sa maison ; & cependant, attendant qu'on le baptise, il lui est permis d'assister à la partie de la messe à laquelle les catéchumènes ont accoutumé être reçus. Après, on leur fait l'espace de plusieurs jours des leçons du catéchisme, jusqu'à ce que le jour

ordonné pour le baptême arrive, lequel étant dûment parachevé, ils reçoivent (comme pour armes de la milice spirituelle) des chapelets, des petites images de cuivre ou médailles, des morceaux de cire bénite, ou Agnus Dei, qu'on appelle, & semblables. Plusieurs faisaient cette solennité publiquement en grande assemblée. Car retournant du baptême à leurs maisons, ils étaient reconduits par les néophytes au son des cymbales & trompettes, & même par les ethniques, avec les mêmes cérémonies qu'ils ont accoutumé d'accompagner les magistrats, quand ils ont reçu quelque nouvelle dignité ; & en vérité, Dieu avança tellement <sup>p.382</sup> peu à peu cette moisson que, pendant les trois premières années, il y en eut plus de trois cents agrégés à Jésus-Christ : lequel nombre en ces commencements ou difficultés doit être estimé très grand. Je ferai choix de quelques exemples plus particuliers d'iceux, car il ne faut pas tout rapporter en cette histoire.

On ne doit pas passer sous silence celui qui le premier tendit les mains à Dieu qui l'appelait ; c'était un homme de septante ans, qui avait été plusieurs fois en vain convié d'embrasser son salut, qu'il n'avait pu reconnaître, pour ne savoir lire, & pour la faiblesse de sa mémoire ; lequel néanmoins ayant surmonté ces difficultés par une étude assidue, fut nommé Sauveur, & conseilla à d'autres de même âge de faire profession de la même religion. Les autres portèrent en après impatiemment cette abjuration des idoles, parce principalement qu'un chacun savait qu'ils avaient été les chefs de la troupe. Par quoi ils se ruèrent à grand nombre, & force dans leurs maisons, demandant quasi avec menaces quelle était cette nouveauté qu'on publiait d'eux. Mais ils répondirent, qu'ils adoraient maintenant un seul Dieu du ciel & de la terre, & qu'ils ne voulaient désormais avoir aucun affaire avec les monstres infernaux, qui attirent leurs sectateurs en des gênes éternelles. Les autres répliquèrent, les priant instamment de se ressouvenir que leurs noms étaient couchés au rôle de leur assemblée, & qu'ils ne perdissent témérairement tant de services rendus à leurs dieux. Mais ceux-ci demeurèrent fermes en leur croyance, disant qu'ils permettaient qu'on effaçât leurs noms, & bons services des mémoires

de leurs registres, qu'ils étaient maintenant résolus de n'adorer qu'un seul Dieu, & de rejeter le culte de toutes autres sectes. Les autres menaçaient que leurs dieux se vengeraient bientôt de cette offense. Et ainsi les convertis, demeurant vainqueurs, renvoyèrent ces prédicateurs importuns. On demanda à l'un d'iceux s'il ne lui était resté aucune haine à cause des injures qu'on lui avait dites :

— Oui, quelque commisération, répond-il, parce qu'on voit bien qu'ils s'abusent & qu'ils ne savent ce qu'ils font.

Ceux-ci par leur constance se maintinrent en leur devoir ; un autre aussi, ayant été au succès de sa conversion extraordinairement assisté de Dieu, retira un jeune homme obstinément zélé à l'adoration des idoles, de cette erreur. Car il ne voulait recevoir aucune raison ou conseil. Le néophyte le presse de vouloir au moins feuilleter l'abrégé de la croissance chrétienne, & en après qu'il en fasse le jugement qu'il voudra. Et ce jeune homme n'en fit pas refus. Mais l'ennemi du genre humain résolut de l'épouvanter dès le commencement, afin qu'il ne passât pas plus avant : par quoi, ayant pris le livre en main, il fut subitement saisi d'un <sup>p.383</sup> si grand tremblement, qu'il n'eut aucun moyen à cause de l'agitation de le pouvoir lire. Étant épouvané par cet accident, il rend le livret au néophyte, & les mains cessèrent de lui trembler. Comme, à l'instance du converti, il l'eut encore repris, & aussi pour la troisième fois devant quelques autres, & même en la présence de sa mère, ce fut toujours avec même événement, tremblant toujours, quand il le prenait, & cessant de trembler, quand il le rendait. C'est pourquoi sa mère épouvanée de ce prodige, craignant qu'il n'arrivât quelque chose de pire à son fils, pria le néophyte de le mener au prédicateur du Grand Occident, pour demander quelque secours contre un ennemi si importun. Alors le chrétien nouveau croyant avoir rencontré une occasion pour amener aussi la mère à Jésus-Christ, obtint d'icelle (encore qu'elle n'y voulût consentir) qu'elle jetât tous les idoles (excepté un petit qu'elle voulait garder pour l'amour de son fils) hors de la maison, & les lui baillât pour les transporter en son logis. Alors le néophyte lui baille de sa main propre le catéchisme de la

doctrine chrétienne, & du depuis il ne ressentit plus aucun tremblement de mains, ni aucune autre chose extraordinaire. Et ainsi le fils ensemble avec la mère furent finalement reçus au rang des catéchumènes, après qu'ils eurent à loisir appris les mystères de la loi chrétienne, & puis unis à Jésus-Christ.

L'effet de l'élection divine, que j'ajouterai maintenant, ne me semble pas être moindre. Un autre néophyte avait amené un sien ami à ce point, qu'il avait reçu le catéchisme ; mais quand on vint à parler de livrer ses idoles, il ne put être persuadé de les traiter si honteusement. Il retourne donc vers son ami, & rend les articles de la doctrine sacrée au néophyte, bien affligé de cette obstination ; & jà il s'en retournait tout triste en sa maison, quand il rencontra un ethnique sien ami familier, auquel il communique partie de son affliction, lui racontant tout le succès de cet affaire. Mais celui-là, ému par les secrets jugements de Dieu, qui reconnaît les siens, lut l'abrégé de la loi divine ; & étant éclairé de la lumière céleste, consentit sur-le-champ, & sans différer, ce qu'il avait commencé, emmène le néophyte en sa maison :

— Et vous verrez, dit-il, maintenant, combien sérieusement je ferai ce que j'ai arrêté.

Ayant donc jeté les idoles hors du trône de leur majesté, il leur donna une corbeille pour autel, & les envoya tous en notre maison, donnant à entendre qu'il envoyait ces idoles à l'avance pour arrhes de sa foi, jusqu'à ce qu'ayant achevé quelque affaire, qui pouvait apporter quelque péril par le retardement, il vînt lui-même pour en apprendre la doctrine. Or il était bien éloigné plus de cinq lieues de notre maison.

<sup>p.384</sup> Un autre néophyte vint certain jour trouver notre Père se plaignant de sa femme, pour lors encore païenne, parce qu'elle avait soustrait un idole de ceux qu'il avait destiné aux flammes communes à toutes, parce qu'elle croyait pouvoir par le moyen d'icelui enfanter plus facilement. Le père ordonna qu'au lieu de l'idole Choïma, qu'elle avait retirée, on mît l'image de la mère de Dieu, & que sa femme récitât tous les jours sept fois l'oraison dominicale, & la salutation angélique, en mémoire des sept joies de la même Vierge. Enfin la femme obéit à son

mari. Au temps de l'accouchement elle enfanta un fils avec une facilité admirable, & afin qu'on ne pût pas douter par qui elle avait été assistée, l'enfantement échut au même jour de la fête de la présentation Notre-Dame au temple. Et à cause de cet événement, toute la famille ne fit plus aucune difficulté d'embrasser la foi chrétienne, & d'honorer avec dévotion particulière la sainte Vierge, observant entre autres choses qu'au moins un de la famille vînt tous les samedis assister à la messe qui se célébrait à l'honneur de la très sainte Vierge ; & afin de témoigner leur zèle & révérence au service divin, celui qui venait apportait toujours quelques cierges ou parfums ou autres choses pour décorer l'autel.

Je rapporte peu de toutes ces choses, afin que la ressemblance d'icelles ne soit ennuyeuse. Je parlerai maintenant un peu des enfants. Un petit enfant, qui n'avait pas encore six ans, avait en un débat puéril reçu un soufflet des païens de même âge. Icelui, se ressouvenant de ce qu'il avait entendu quand on expliquait l'oraison dominicale, dit :

— Je vous le pardonne comme le Seigneur Dieu me l'a pardonné.

Après quelques jours, une sienne petite sœur encore plus jeune le surpassa. Car ayant reçu un soufflet de son frère, qui ne se ressouvenait plus de sa patience, elle répondit, & s'en revancha avec toutes les mêmes paroles, de quoi l'enfant rougissant se trouva tout confus de honte, voyant que sa sœur plus jeune le devançait en patience. Une autre fillette nommée Agnès, qui n'avait pas encore cinq ans, eut en recommandation les devoirs de la piété chrétienne plus que son âge ne portait. Certain jour les ethniques faisant ostentation de la pompe de leur idolâtrie, portaient en parade certain simulacre nommé Yncon, qui signifie proprement le prince des ténèbres. Iceux portaient ce monstre par toutes les rues, pour détourner le mauvais temps. Et comme ils furent venus à l'endroit où demeurait le père d'Agnès, pour lui faire honneur, d'autant qu'il était homme qualifié, ils tâchaient de porter leur idole dans la maison. Mais la fillette accourant sans

qu'aucun s'en prit garde à la porte, commence de faire ses protestations en cette sorte :

— Nous sommes chrétiens ; nous n'avons que faire du prince des ténèbres. Là où Dieu demeure, il ne faut pas que des malins esprits y habitent & le <sup>p.385</sup> mauvais temps n'y peut être.

Et ainsi ils s'en allèrent. Une autre fois, comme les ethniques pressaient son père de donner quelque chose pour les frais des cérémonies qu'on préparait à quelque autre idole patron de cette rue, il leur bailla à lire le premier commandement du décalogue, par lequel il lui était défendu de ce faire. Mais, comme ils ne voulaient rien prendre en paiement, ils étaient prêts d'user de force. Agnès accourt au bruit, & se mêlant parmi les criards, leur dit, *que ceux qui adoraient le Dieu du ciel ne contribuaient rien pour servir aux idoles*. Et la vérité sortant de la bouche d'un enfant, eut la force d'arrêter les importunités des procureurs idolâtres. Car ils dirent alors, qu'ils voyaient bien que cela était défendu par la loi chrétienne, puisqu'une fillette l'assurait si constamment en un âge si tendre & incapable d'aucune finesse. Par ces essais d'âge & de foi on peut facilement juger combien les Chinois sont propres à recevoir la foi chrétienne, vu qu'en ce printemps de cette Église naissante, par ces fleurettes, ils promettent à l'avenir des bons fruits.

Car en même temps nos Pères commencèrent premièrement d'avancer le salut des femmes, qu'on tenait pour désespéré. Or on peut dire cela d'elles, qu'elles ont aussi souvent devancé les hommes en piété. Cela se pourrait confirmer par plusieurs exemples, si deux ou trois dames nobles n'étaient prêtes d'en rendre incontinent un témoignage signalé, desquelles il nous faudra bientôt parler avec occasion.

Or la lumière de l'Évangile ne s'épandait pas seulement par les bourgs & villages, mais aussi ses rayons pénétrèrent dans la ville, qui l'espace de tant d'années avait donné si peu d'espérance ; où non seulement plusieurs d'entre le peuple ouvrirent les yeux, mais aussi de la première noblesse, soit qu'on ait égard au degré des lettrés & possessions de magistratures, soit aux richesses & autorité de la

famille. Je ferai seulement mention de deux d'entre ceux-là, lesquels s'élevèrent par-dessus tous les autres.

L'un d'iceux s'appelait Ciùm, qui ayant acquis le degré de lettré avait été dénommé magistrat de je ne sais quel lieu, mais il n'avait pas encore pris possession de son office. Icelui conversa l'espace de plusieurs années avec nos Pères, jusqu'à ce que l'an mille six cent un, il résolut de se dépêtrer de toute sorte d'empêchements, & d'entrer en possession de la liberté chrétienne. Il ordonna que premièrement sa mère, & aïeule, & en après lui avec un sien frère fussent baptisés. La mère eut nom Marie, & sa mère-grand, Anne. Et le fils n'arrêta guère de suivre l'exemple domestique des siens ; car au commencement du mois d'août, il se fit enrôler avec un grand ressentiment de piété & allégresse générale de tous les néophytes, sous les étendards du bon Jésus. Avec lui son fils âgé <sup>p.386</sup> environ de dix ans fut aussi reçu au giron de l'Église chrétienne. Le père fut appelé Georges, le fils Vitus. Et ils continuaient toujours avec le même zèle & ardeur les actions de la piété qu'ils avaient embrassées, servant d'exemple à tous les autres, & confessant publiquement qu'ils étaient chrétiens. Et on ne pourrait croire combien les louables déportements & autorité d'une telle famille donna de réputation à notre très sainte religion. Or ce noble néophyte ne borna pas ici les témoignages exemplaires de sa piété. Car peu de jours après étant le fils d'un sien frère défunt devenu malade, il procurait avec tant de soin le salut de son âme, qu'il semblait ne se soucier aucunement du corps.

Mais la mère de l'adolescent merveilleusement adonnée aux idoles, ne voulait pas seulement prêter l'oreille aux conseils salutaires qu'on lui donnait touchant le salut de son fils ; mais, ayant été admonesté par le Père de traiter avec le jeune homme sans se soucier de la mère, d'autant qu'on le pouvait aisément baptiser sans même qu'elle s'en aperçût, pendant que laissant les autres cérémonies, on lui administrerait seulement ce qui était nécessaire, il ne fut pas fort difficile de disposer le jeune homme d'y consentir. L'oncle donc l'instruisit & le Père, comme venant pour lui rendre les officieux devoirs

de visite, le baptisa & Dieu miséricordieux permit que la vie spirituelle chassa la mort prochaine du corps. Car dès l'heure même, on le voyait donner de jour en jour espérance de vie, tant qu'il fut remis en entière santé. Cela servit d'étonnement à un chacun, mais principalement à la mère qui, ayant enfin été avertie de la finesse par laquelle on croyait que son fils avait reçu la santé, elle fut par l'admiration de cette loi, la force de laquelle se communiquait de l'âme au corps, persuadée de l'imiter ; & ainsi elle fut jointe avec les dames Anne, & Marie, & reçut le nom de Paule au baptême.

Anne s'éleva toujours par-dessus toutes aux exercices de piété, & fit bâtir une petite église dans sa maison en intention d'obtenir en après permission d'y faire célébrer la messe, d'autant que, par les lois de la captivité des femmes chinoises, elle était retenue en la maison ; & l'ornement de la chapelle, que la piété avait dressé, montrait aussi manifestement sa dévotion. Mais après cela ne lui sembla pas trop bienséant que la chapelle fût si proche de la cuisine ; par quoi elle la fit abattre & transporter autre part.

Ces trois nobles dames à certains jours ordonnés se trouvaient ensemble pour s'entretenir de discours pieux touchant la religion catholique ; & même pour croître leur nombre, faisaient appeler une de leurs voisines, qu'elles avaient oui dire avoir embrassé la même foi. Et elles ne se souciaient pas de la condition ignoble de cette voisine, <sup>p.387</sup> que les nobles chinoises ne reçoivent pas facilement en leur compagnie ; ains même elles ne tenaient pas pour inégales en noblesse des paysannes du village au-dessous de la ville, que la communion de foi leur avait maintenant rendues pareilles. Elles les recevaient donc en leur compagnie, discours & table. Et il n'y avait personne qui les blâmât de cette soumission avec ces femmes rustiques : ains plutôt plusieurs approuvaient les témoignages de cette modestie chrétienne. Finalement elles n'entreprenaient rien en leurs affaires domestiques, sans prendre conseil du père Nicolas. Du depuis, la piété de cette famille servit d'exemple à plusieurs autres de la ville, & c'est merveille combien le

mouvement des âmes touchées des feux de la foi émut subitement tous les habitants de la cité.

L'autre, dont j'ai fait dessein de parler, était aussi plus renommé que le susdit. Il était surnommé Pheu ; il était à cause des bonnes lettres, splendeur de sa race, & réputation de prudence, quasi estimé le Caton de Xaucea. C'était un personnage qui avait le premier, ou sur tout autre obligé la ville à l'honorer : soit faisant paver les rues, dresser des ponts, soit en faisant bâtir ou réparer les temples des idoles. Mais enfin le Seigneur par sa main puissante l'attira à soi, l'an mille six cent trois, le jour que l'Église célèbre la fête de saint Jérôme. Il avait déjà vécu onze ans entiers avec nos Pères (en la conversation desquels il se plaisait fort) de telle sorte qu'il ne pensait nullement à son salut. Ce temps étant passé, il racontait qu'il avait senti les étincelles du feu divin qui depuis rejaillissaient en son âme. Cette délibération dura quatre ans sans aucune entière résolution. Ses premiers désirs lui vinrent d'une certaine conférence avec le père Nicolas. Il était étonné pourquoi avec tant de peine il courait si souvent ès villages voisins. Le père lui répondit :

— Ne savez-vous pas aussi pourquoi nous nous sommes volontairement bannis nous-mêmes de notre pays, pour être relégués en ces lieux si éloignés de nos parents & plus chers amis ? J'ai reconnu que les bourgeois de votre ville ferment de plus en plus les oreilles à la vérité. Je vais voir s'il n'y a pas d'aventure quelqu'un dans les bourgs & villages qui veuille prendre le soin de son salut. Car vous devez savoir que toutes les âmes des hommes sont égales devant Dieu, & que la différence que les hommes ont forgée ne se retrouve pas entre icelles.

Ces paroles, Dieu le touchant, firent une grande brèche au cœur de cet homme : & il assura qu'il ne perdrait jamais à l'avenir la mémoire d'icelles.

En ce même temps, il fallut qu'il naviguât à la cour de Pequin ; & d'autant que le père Matthieu le connaissait, les nôtres le reçurent fort

humainement. Il vit combien tous les principaux magistrats estimaient les Pères, <sup>p.388</sup> qu'il savait être quasi méprisés des habitants de Xaucea ; & Il lui fut besoin pour traiter avec quelques magistrats d'implorer le secours des nôtres. Ce qui fut cause qu'il laissa les ombrages que le nom d'étranger avait apportés, quand il eut vu la splendeur de la foi chrétienne en la cour royale de Pequin. En après étant de retour en son pays, il publia & fit partout fidèle rapport de tout ce qu'il avait vu ; & cela servait de beaucoup pour autoriser l'établissement de nos affaires. Le père Nicolas aussi, quand il fut revenu de la cour, l'exhortait fort d'embrasser la foi ; mais il trouvait deux obstacles principaux, qui le portaient au contraire. L'un était de la providence divine, laquelle il voyait ne vouloir ou pouvoir donner aucun secours à sa loi (si elle était sienne). En après son orgueil propre lui forgeait l'autre difficulté : car il ne voulait pas aisément se soumettre & abaisser selon les coutumes chinoises, pour choisir un étranger pour maître. Il déclara ces deux principaux empêchements à un certain néophyte sien ami nommé Luc. Mais celui-ci délia tellement ces deux nœuds, qu'il se rendit vaincu. Car quant au premier, il racontait que le prince même des lettrés n'avait pas pu éviter la malveillance des médisants ; qu'il se ressouvînt aussi que leurs philosophes écrivaient que celui qui était élu de Dieu à quelque grande chose était premièrement éprouvé par divers accidents. Or quant à l'autre point, qu'il n'y avait rien qui le dût empêcher, d'autant que nos confrères selon leur modestie ordinaire n'avaient pas accoutumé de se comporter en maîtres, ou de recevoir les cérémonies honorables des Chinois ; mais qu'ils désiraient tant seulement qu'on les rendît à un seul Dieu, vrai maître des mortels. Le lettré passa joyeusement tout ce jour avec le néophyte, & demeura à banqueter avec lui jusqu'en pleine nuit, sans parler d'aucune autre chose.

Le jour suivant il vint ensemble avec Luc en notre maison, pour déclarer sa dernière résolution au Père. Ce qui fut d'autant plus agréablement entendu, qu'il avait été longtemps désiré. Il fut donc instruit, & baptisé quand il fut temps ; & eut nom Sébastien, selon le

désir du père Nicolas, qui l'avait ainsi voué, s'il se faisait chrétien. La conversion à Jésus-Christ de celui-ci servit de matière de discours à plusieurs de la ville, & déjà on publiait partout qu'on ne devait plus rien douter de cette loi, que le Caton de Xaucea avait reçue, après l'avoir examinée par tant d'années ; & ainsi le fruit espéré de cette plante ne déçut pas ceux qui l'avaient cultivée.

En même temps arriva une chose, qui donna fort à connaître la sainteté de la religion chrétienne, & l'amour charitable des nouveaux convertis. Le feu, de fortune s'était mis en la maison d'un néophyte, p.389 & icelui étant au milieu d'une nation perverse, était mal reçu de tout le voisinage, pource qu'il avait délaissé les idoles, encore qu'elles eussent aisément pu le secourir ; toutefois, conjurant tous ensemble, ils arrêterent de ne lui donner aucune assistance :

— Laissons, disaient-ils, brûler ces chiens qui ont abandonné leurs dieux ;

& ainsi toute la maison fut brûlée, hormis les habitants d'icelle, qui s'étaient sauvés par la suite. Tous les nouveaux chrétiens voisins y étaient bien accourus, mais trop tard. Mais ils récompensèrent amplement ce qu'ils n'avaient pu empêcher. Car chacun d'eux contribua ce qu'il put pour rebâtir la maison. Les uns de l'argent, les autres des briques, quelques-uns du bois ; & les autres aussi contribuaient leurs peines & travail. Car les maçons ou architectes ne voulaient recevoir aucun salaire, parce qu'ils étaient néophytes. Finalement plusieurs par ensemble firent porter tous les meubles qui étaient nécessaires. Par quoi on pouvait dire de celui-ci comme dit le poète :

*Qu'il semblait avoir mis le feu dans sa maison.*

Car elle fut rebâtie beaucoup meilleure, & mieux meublée, & les flammes de la charité chrétienne réparèrent ce que le feu avait consumé.

Voilà ce qui se faisait en la ville. Mais aussi dans les villages l'ardeur de la piété prenait tous les jours accroissement avec le nombre. Il sembla aux habitants de quelque village appelé Ciucùn, qu'on devait

désormais bâtir une église pour cent chrétiens convertis de nouveau (car il y en avait autant). Ayant donc aussi pris conseil du Père, ils choisirent un champ bien ample, & élevèrent avec grande diligence tout le bâtiment jusques au couvert. Le père Nicolas y célébra le service divin le vingtième d'avril de l'année susdite, avec le meilleur appareil qu'il lui fût possible. Après la messe, il fit une prédication de la différence qui était entre les églises des chrétiens & les temples profanes des idoles. Icelle étant achevée, toute l'assemblée du peuple se jeta à genoux, remerciant Dieu du bienfait qu'ils avaient présentement reçu de sa bonté infinie. On nomma aussi quatre prud'hommes, pour avoir soin de l'église, & des choses touchant la foi ; on ajouta aussi une cloche pour assembler les paroissiens, & outre l'eau bénite, qui était un remède présent aux maladies des néophytes, & plusieurs autres accidents, il leur bailla un calendrier des jours de fêtes, afin de reconnaître les jours solennels. Ce voyage, outre le bien des convertis, servit aussi aux païens, desquels plusieurs furent baptisés & mis au rang des novices ; & tout autant qui étaient venus voir cette solemnité s'en retournèrent tous avec quelque émotion dans l'âme.

En même temps la renommée de la foi chrétienne pénétra aussi en un autre quartier des faubourgs. Un certain néophyte nommé <sup>p.390</sup> Mario, la porta en cet endroit. Car étant allé voir quelques-uns de ses amis, il vint parmi eux à parler des mystères de notre religion, & arriva qu'il en émut plusieurs, mais principalement un certain vieillard, qui était le principal du village. Icelui étant prévenu de maladie, fit par son fils & un autre sien parent, ce qu'il ne pouvait faire soi-même : car il envoya vers le Père, pour le prier de le venir voir, & lui fit mener des chevaux, & autres choses nécessaires pour son voyage. Le père Nicolas y alla avec ce même Mario. À peine était-il arrivé, que le bon vieillard lui dressa plusieurs questions, en vérité fort subtiles, & convenables au temps. Il y eut aussi deux disputes plus solennelles avec des autres. Mais enfin le vieillard fut baptisé avec toute sa famille, & fut nommé Paul. Comme le père Nicolas était occupé à ces pieux exercices, voici arriver un autre messager : c'était un certain malade à deux lieux de là,

qui demandait le baptême : car il avait déjà autrefois parlé au père Matthieu. Il y alla aussitôt, afin que cette pauvre âme ne fût perdue, mais il en trouva aussi plusieurs autres tous préparés, de sorte qu'il ne partit point de là, qu'il n'en eût baptisé trente bien instruits, entre lesquels il y avait une bonne vieille, à laquelle il sembla que Dieu avait allongé la vie jusqu'à cette heure : car tout incontinent qu'elle eut reçu le baptême, étant consumée de vieillesse, elle s'envola en l'autre, & comme on peut espérer, en la meilleure vie.

@

## CHAPITRE XVIII

### De quels travaux la résidence de Xaucea, pendant ces années a été agitée

@

Il y avait une grande & évidente porte ouverte, comme dit l'apôtre, mais aussi beaucoup d'adversaires en ce lieu. Et certes le conseil du Père Visiteur était (quand le père Matthieu s'en alla de Xaucea pour établir une nouvelle demeure) que, quand les nôtres seraient sûrement établis autre part, on laissât la résidence de Xaucea, ou à cause de la mauvaise disposition de l'air, ou pour les troubles quasi continuels ou aussi pour le peu d'espoir qu'il y avait de recueillir là aucune moisson. Mais, les choses étant ainsi disposées, & voyant que nos travaux avaient produits les fruits dont nous avons présentement parlé, après qu'on eut derechef remis cette délibération en conseil, personne ne trouva bon qu'on laissât prodigement perdre des si grandes espérances de l'acquisition <sup>p.391</sup> apparente de tant d'âmes, pour la crainte de l'air malsain ou des troubles. Par quoi, ayant derechef été arrêté que les nôtres demeureraient là, alors on fit ce que j'ai récité ci-dessus. Or de ce présent chapitre on pourra juger combien d'artifices l'ennemi irréconciliable du genre humain inventa, pour renverser ces commencements, & avec combien plus grande puissance Dieu a réduit à néant toutes les inventions de cet imposteur.

Il n'y avait rien qui donnât tant d'empêchements à nos Pères, que le combat implacable dressé par notre très sainte foi contre les faux dieux. Car d'autant qu'il est facile de persuader aux Chinois d'adorer Dieu Seigneur du ciel, pour souveraine déité, de même est-il difficile d'obtenir d'eux de précipiter toutes les idoles de leurs trônes, & de ne leur faire aucun honneur. Car ils ne peuvent souffrir que ces simulacres ne soient pas seulement nombrés au rang des ministres de Dieu, & qu'on leur refuse l'honneur que nous rendons à nos saints. Et encore que l'espace de tant de siècles ils soient été enveloppés dans les ténèbres du

paganisme, ils n'ont toutefois jamais été si sots, que de vouloir trouver la défense de leurs crimes aux dieux, comme les poètes ont fabuleusement écrit. Mais on raconte de la plus grand-part d'iceux (s'il est vrai, ou non, il n'importe) que leur vie a été une entresuite merveilleuse de vertus morales ; & ainsi recevant quant au reste avec révérence la vérité de notre religion, aussi bien que la sainteté d'icelle, nonobstant cela ils voulaient retenir la mémoire de leurs saints, qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres. La coutume particulière en ce paganisme augmente la difficulté ; car il ne faut pas seulement défendre l'adoration publique des idoles dans les temples, à ceux qui aspirent à notre croyance (ce qui autre part serait assez) mais il faut avoir affaire avec chaque maison particulière ; afin de faire ôter, & bannir de leurs cabinets les petits dieux de leurs maisons & foyers, avec lesquels chacun est né & élevé, & qu'ils tiennent être leurs gardiens, pour les traiter, comme ils croient, indignement. Il s'en est trouvé plusieurs qui pour ce sujet ne pouvaient pas seulement voir les cendres ou fumée d'iceux, tant s'en faut qu'ils les osassent brûler dans leurs maisons ; mais ils les jetaient dans les rivières pour n'en ressortir jamais. Néanmoins tout cela ne semblait pas seulement être hors de propos aux ethniques, mais encore entièrement éloigné de toute humanité.

Entre les autres difficultés, celle-ci n'est pas des plus petites, que lorsqu'ils portent leurs idoles pompeusement par les rues, ils pressent tous les voisins de contribuer aux frais de leurs superstitions profanes. Les néophytes ont surmonté cette difficulté. Mais le père Nicolas outre les autres fâcheries, eut beaucoup de peine de celle-ci. Les Chinois entre p.392 leurs idoles en ont un, qu'ils ont appelée Hoaquan, parce qu'ils content ridiculement qu'il préside aux yeux des mortels : c'est pourquoi ils lui ont fait un troisième œil au front.

Une grande multitude de peuple portait un jour ce monstre par la ville, en intention de recueillir des aumônes pour lui bâtir un temple ; finalement ils arrivèrent en notre maison, & pour faire honneur au maître d'icelle (qui s'en fût plus volontiers passé), ils portèrent l'idole dans la basse cour, devant qu'on les eût pu empêcher. Le père appelé

par le bruit accourut, & leur demanda ce qu'ils voulaient ; d'abord ils se piquèrent aigrement, de ce qu'on n'avait pas salué ce leur **argus**. Car en toutes les autres maisons, dans lesquelles on le faisait entrer, on avait accoutumé le recevoir avec mille cérémonies, des cierges, des parfums, & aussi de l'argent. Mais, pour autant qu'ils étaient venus pour demander, ils dissimulèrent cette première incivilité. En après, ayant dit ce qu'ils demandaient, ils reçurent cette réponse du Père :

Que ce naturel adonné à la piété lui était agréable, mais qu'il s'attristait de tout son cœur, de ce qu'ils s'abusaient au choix de la déité. Quant à lui, qui adorait le Dieu du ciel, il ne lui était en aucune façon permis d'honorer les idoles.

À ces mots, l'insolence du peuple ne pouvant plus se taire commença de s'émouvoir ; car ils le pressaient confusément à grands cris de donner ce qu'ils avaient demandé. Un certain lettré, qui voulait sembler être ami des nôtres, conduisait la pompe tumultueuse de ces idolâtres. Par quoi celui-là enhortait amiablement le père Nicolas, de complaire à la multitude ; qu'il se ressouvînt qu'il était étranger demeurant en la terre d'autrui ; & d'autant qu'il avait parlé si haut que plusieurs l'avaient facilement pu entendre, le nôtre élevant aussi un peu plus sa voix, répondit :

Que toutes les fois qu'il en avait été requis, il avait toujours fort libéralement départi du sien pour les ouvrages publics, comme pour paver les rues, refaire les ponts & semblables ; mais, quant aux idoles, qu'ils n'espérassent pas seulement un fétu de lui, d'autant que c'est chose du tout contraire à sa loi, de donner pour ce sujet peu ou beaucoup.

Ce petit magister de lettré entendit bien que son refus ne provenait pas d'avarice ; par quoi il commença de vouloir accorder ce débat par une distinction inepte.

— Sus donc, dit-il, donnez au peuple ce qu'il demande & non à l'idole.

Mais notre confrère n'approuva pas cela, non seulement parce qu'il pensait que c'était chose illicite, mais parce qu'il eût pu sembler être permis à quelqu'un ; & puis il était expédient que les nôtres s'exemptassent une fois pour toutes de ces importunités. Finalement, après plusieurs choses dites, & répondues de part & d'autre, ils n'osèrent user de force, & sortirent avec leur médecin aveugle des yeux, hors de notre maison ; & nous donnant mille <sup>p.393</sup> [maudissons](#), & malheureuses imprécations, ils emportèrent avec eux la honte & le refus. Vous pouvez par là juger combien de fâcheries ils font aux convertis, qui avaient autrefois accoutumé de leur donner, vu qu'ils vont demander & exiger leur quête avec tant d'importunité des étrangers, qu'ils savent bien avoir une loi différente.

Ces difficultés susdites sont communes, & quasi continuelles partout. Je ferai maintenant récit de quelques-unes plus particulières & plus courtes.

Le père Nicolas s'en allait en l'un des villages pour recueillir la moisson de quelques mois, mais il trouva que la zizanie y avait crû. Un homme ennemi l'avait semée, avec l'assistance de deux petits magistrats lettrés de cette académie rustique. Car iceux, ayant entendu que quelques-uns de leurs disciples avaient sans les avertir reçu la foi chrétienne, entrèrent en telle colère qu'ils lâchèrent indiscrètement plusieurs paroles ignominieuses contre la vérité de notre très sainte foi, & son prédicateur ; & leur furie devint plus forte sitôt qu'ils surent que le Père venait. Il leur fit rapporter qu'il était venu prêt de rendre raison de ce qu'il avait dit, ou prêché, & ce publiquement, & devant tous ceux qui voudraient y être présents. Mais ceux-là ne cherchaient rien moins que la vérité ; par quoi, blâmant leur paresse par des raisons infâmes, ils tâchaient d'émouvoir le peuple à quelque sédition, les exhortant tous d'écrire un libelle, par lequel ils accusassent l'étranger, qui attaquait leurs idoles, au gouverneur de la ville, l'autorité duquel s'étend sur les villages voisins de la ville, qui sont de sa juridiction.

Le père Nicolas pour apaiser ce tumulte usa constamment de la magnanimité de son courage, & envoya quelqu'un leur dire qu'ils ajoutassent au libelle,

Que le père Nicolas publiait cette doctrine que ce même magistrat, auquel la requête était adressée, avait vue, louée & approuvée un tel jour. Que c'était aussi la même que tous les autres magistrats de la ville avaient vue, confirmée & autorisée de leur approbation.

Par ce message toute cette menée se dissipa. Car ceux qui y étaient accourus, entendant parler des magistrats, ne voulurent pas intenter cette accusation périlleuse. Par quoi on eut tout loisir de procurer, & avec plus de liberté qu'on n'avait pensé, l'avancement de la foi ; & même notre confrère fit une saillie en une nouvelle retraite, voire avec beaucoup de fruit, encore que la nuit il revint toujours en ce village. Ces petits pédants ayant par ces événements perdu courage, se retirèrent sans plus sonner mot dans leurs écoles.

Le père Nicolas, étant revenu de cette saillie en la maison, trouva toute la ville en trouble contre soi : car on avait su par des lettres fraîchement reçues que <sup>1</sup> le père Matthieu & les autres confrères étant au chemin de Pequin, avaient été empêchés de passer plus outre par p.394 l'eunuque Mathàn & étaient retenus en prison. Et ils ne faisaient aucun doute que ce ne fût maintenant fait de tous nos affaires, & que nos confrères seraient ou punis de mort, ou réduits en prison perpétuelle. Mais l'arrivée de ce noble néophyte, dont j'ai naguère fait mention, revenant de la cour dissipa tous ces brouillards. Car icelui racontait qu'il avait passé par cette même ville dans laquelle les nôtres avaient été arrêtés. Or, d'autant qu'il n'était pas encore converti, il s'étonnait fort pourquoi les nôtres portaient ce triste spectacle d'un homme attaché en croix, dont l'eunuque avait pris prétexte de leur nuire, mais en vain. Par quoi ce néophyte Georges nous délivra par ses discours de ce péril. Le même, avec un sien frère & autre parent,

---

<sup>1</sup> [c.a. : 'que', leçon de l'édition de Lyon 1616 ; Lille 1617 donne 'par'.]

entrèrent avec grande suite en notre maison, dont le bruit courut qu'il voulait faire profession de la foi chrétienne. Ce qu'étant divulgué, dissipa les desseins de nos ennemis, & arrêta les plus vieux censeurs. Car ils n'osaient rien entreprendre contre ces protecteurs. Ainsi les nôtres continuèrent avec plus de liberté de donner cours à l'Évangile.

Un peu après le Visiteur provincial arriva, qui avait choisi de tels assesseurs qu'il semblait que les nôtres n'en devaient rien appréhender de mal. Car l'un était le gouverneur de la ville de Xaucea, ami & familier des Pères. Icelui ayant un jour reçu les dix commandements de notre loi du père Nicolas, admira la sainteté entièrement accomplie d'icelle, & loua bien hautement la perfection de sa vertu, assurant que celui qui voudrait observer cela, ne pourrait jamais tenir aucune magistrature. Nos envieux entendirent bien cette réponse prononcée en plein présidial, & ensemble perdirent l'espérance de nous pouvoir nuire avec leurs artifices. Le père Nicolas n'avait rien entendu de l'autre assesseur & pensait que nos affaires lui fussent inconnus, mais icelui avait déjà vu les nôtres en la cour de Pequin, & avait discouru quelquefois familièrement avec le père Matthieu. Étant donc arrivé à Xaucea, sitôt qu'il eut entendu qu'il y avait là un associé du père Matthieu, il envoya un présent splendide de viandes, que le gouverneur lui avait au même temps envoyé, aux nôtres, avec grande pompe au travers des principales rues de la ville. Étant visité par les nôtres, il leur raconta beaucoup de particularités touchant le père Matthieu, & le succès de ses affaires, & encore plus quand il vint pour leur rendre les devoirs de visite. Entre autre chose, il racontait qu'il avait fréquenté avec tous nos confrères de Pequin, & avait principalement remarqué deux choses ; savoir que chacun d'eux étant interrogé à part, répondaient tout de même l'un que l'autre, par où on pouvait voir qu'ils suivaient une même vérité. L'autre chose était, qu'ils n'oubliaient jamais en aucune assemblée ou conférence, de <sup>p.395</sup> parler de leur Dieu, d'où il jugeait, qu'étant tous remplis de l'esprit d'un même Dieu, ils voulaient verser la plénitude infinie de cette même déité dans l'âme des autres. Nos ennemis donc étant remplis de crainte par la faveur de ces mandarins,

n'osèrent pas seulement attenter de nous nuire, de peur que le danger ne retombât sur leurs propres têtes.

Et toutefois ils ne demeurèrent pas longtemps en repos, mais ceux qui n'osaient mordre commencèrent d'aboyer. Ils disaient que la loi du Grand Occident était contenue en quatre petits feuillets : dont il paraissait évidemment qu'elle était barbare. Mais (ajoutaient-ils) qui est-ce qui ne recevrait à bon droit avec honneur les grands volumes des idoles très élégamment écrits, le formulaire de leurs prières, & les conjurations solennelles pour délivrer les démoniaques ? C'est ce qu'ils alléguaient toutes les fois qu'ils disputaient avec les chrétiens nouveaux. À quoi on ne pouvait répondre autre chose, si ce n'est qu'il y avait plusieurs autres grands livres traitant de notre loi très sacrée ; mais qu'à cause du petit nombre des nôtres, & l'enfance du langage, ils n'avaient pu être tous en si peu de temps traduits en langue chinoise. Mais ils reprochaient que cette réponse était froide & alléguée pour néant. Par quoi les néophytes lassés de tant d'opprobres, vinrent présenter, d'une façon extraordinaire, une requête au père Nicolas, le priant de vouloir rédimer la loi qu'il annonçait de semblables reproches. Le Père étant continuellement empêché à diverses occupations, n'avait pas encore pu s'adonner à écrire. Mais, enfin qu'il ne semblât avoir repoussé ses enfants, & méprisé les opprobres intentés contre notre foi, il entreprit d'écrire quelques opuscules, qui furent merveilleusement agréables aux néophytes, & fermèrent la bouche aux médisants ; il prit pour coadjuteur un lettré chinois, duquel selon la coutume il se servait pour maître.

Ces opuscules furent premièrement un livret de prières, disposé pour servir à divers usages ; l'office funèbre aussi & de la sépulture imprimé en caractères chinois, mais sans rien changer des termes latins, si ce n'est autant que le langage permettait. Cela réjouit extrêmement les néophytes, encore qu'ils n'y entendissent rien : nous voyons arriver le même en Europe à ceux qui récitent l'office divin en latin, encore qu'ils ne l'entendent pas, car ils le récitent souvent avec grande dévotion. Il ajouta en après la manière de se bien confesser, & de tirer les péchés hors des cachots de la conscience. Et finalement, il

mit en lumière quelques miracles à la Vierge mère de Dieu, & la vie vertueuse de quelques saints ; & la première fut ce discours célèbre de saint Jean Damascène, de *La vie de Barlaam & Josaphat*. En même temps aussi, quelques autres de notre Compagnie avaient écrit d'autres œuvres ; & certes le livret que le père Jean Soërius avait alors mis en lumière à p.396 Xaucea était estimé très utile, d'autant que par icelui il tâchait d'instruire celui qui aspirait à la foi chrétienne. Le Père écrivit plutôt ce livret en sa couchette, qu'en son étude : car étant saisi d'une fièvre lente, il ne sut jamais prendre aucun repos, aussi longtemps que la lampe faible de la vie défaillante le put éclairer ; car il mourut bientôt étique. Je ne dis rien du catéchisme du père Matthieu, ni du calendrier des jours de fête, qui toutefois sortirent fort à propos en public en ce temps. Par ces opuscules donc & autres semblables, les néophytes résistèrent à l'insolence des médisants.

L'envie du diable ne cessa pas encore. Car en même temps un bruit pervers fut d'une vitesse admirable répandu par toute la ville, savoir que les nôtres avaient été chassés de Sciauquin leur ancienne demeure, & que tous ceux qui avaient embrassé la religion chrétienne avaient été rigoureusement punis. Mais ce faux bruit s'évanouit bientôt par l'arrivée d'un certain néophyte venant de Sciauquin. L'invention mensongère d'un jeune homme, dont le père était en magistrature publique, ne fut pas fort dissemblable. Icelui passant par Xaucea, dit, parlant des nôtres :

— Il faut que ces étrangers soient ceux-là mêmes, qui devant quelques années avaient bâti une tour à Sciauquin, & commettaient des méchancetés horribles en des cavernes sous terre, lesquels on disait s'être sauvés à la fuite, après qu'ils furent découverts.

Mais qui eût pu croire que des fugitifs eussent pu être cachés sous le même vice-roi, en la même province, & quasi à la vue de la ville de Sciauquin, vu principalement que chacun savait que le vice-roi avait envoyé les nôtres à Xaucea, & qu'avec sa permission, autorisée de ses patentes ils avaient bâti leur maison ? C'est pourquoi cette lumière de vérité, luisante parmi ces ténèbres, étouffa aisément ces mensonges.

Ce que je dirai maintenant fut plus nuisible. Des bateleurs je ne sais quels étaient venus d'Amacao, & pendant la foire de Xaucea, ils peignirent & représentèrent plusieurs fictions ridicules de tout ce que les Chinois abhorrent aux Portugais ; & les mirent en vue du public ignominieusement tracées sur certaines tables : & laissant en arrière ce qu'ils montraient de l'habit court des Européens pour émouvoir les spectateurs à risée, je dirai ce qu'ils blâmèrent aux professeurs de la foi chrétienne. Premièrement, que des hommes portant l'épée à la ceinture, disaient leurs chapelets dans les églises ; en après, ils imitaient ineptement ceux qui adorent Dieu avec un genou en terre. En autre endroit ils représentaient des querelles & duels. Autre part, ils introduisaient des femmes mêlées parmi des hommes, ce que les Chinois abhorrent extrêmement. Tout ceci se voyait dépeint sur des tables, ou était contrefait par ces farceurs. Qu'est-ce qui <sup>p.397</sup> ne fut là dit, ou qu'oublèrent-ils de ce qui pouvait être imputé à opprobre aux chrétiens ? Mais ces hommes très abjects ne purent tant abaisser l'autorité de la religion chrétienne, qu'en même temps Dieu réparant ces injures, tous les magistrats de la ville, jusqu'à un, l'élevèrent. Et plusieurs remarquèrent qu'en cette même rue & place, où ces bouffons avaient ramassé leurs opprobres contre la loi de Jésus-Christ, le père Matthieu rencontra un mandarin des plus qualifiés, lequel descendant de sa litière, lui rendit avec beaucoup de respect les compliments de civilité ; un autre aussi fut vu mener par honneur le Père au milieu de la rue.

Jusqu'à présent nous avons fait récit de choses légères. Ce qui s'ensuit est du tout plus important, & nos Pères n'en surent rien, que Dieu défendant notre cause, tout ne fût assoupi : afin que d'aventure nous ne crussions que l'industrie humaine avait servi de quelque chose. La maison de Xaucea, comme nous avons dit, était élevée en un champ d'un temple voisin. Cela passé longtemps piquait vivement les sacrificateurs des idoles, mais, à cause de l'autorité des magistrats, ils resserraient quasi jusqu'à crever leur colère dans la poitrine ; ce qu'ils firent aussi longtemps qu'on eut moins de débat avec les idoles, qu'à présent, parmi la multitude des convertis à la foi. L'[apostume](#)<sup>2</sup> donc

creva lorsqu'ils ne purent plus endurer l'odeur, & la fumée des idoles, que le vent pouvait porter du voisinage à leur temple ; ou même la renommée leur faisait entendre ce progrès de la foi chrétienne, à la confusion des idolâtres, qui n'était nullement secret. Par quoi, ayant conjuré avec plusieurs autres, ils écrivirent une requête contre les nôtres, & la portèrent au lieutenant du gouverneur, homme très avare & amateur de présents excessifs, qui entreprit volontiers cette poursuite. Un magistrat en vérité fort puissant était alors venu à Xaucea, de l'ordre que les Chinois appellent *tauli*. Ils ont accoutumé à certain temps de faire assembler tout le peuple, & de les exhorter généralement tous à la vertu. Or, l'exhortation de celui-ci étant achevée, le lieutenant se jette aux pieds de l'orateur *tauli*, & là commence à lui dire

Que certains prêtres étrangers avaient usurpé l'aire de ce temple, lesquels avaient accoutumé de faire des assemblées du simple populaire tumultueux ; qu'il le pria de vouloir délivrer la république de cette crainte.

En ce même temps les nôtres ne sachant rien de toute cette menée, paraient la chapelle de la maison, croyant (comme il arriva) que le *tauli* à son retour les visiterait. Car le père Nicolas avait déjà parlé deux fois à lui. Que pensez-vous donc qu'il répondit ? & qui aurait pu penser que le gouverneur serait confus & accablé de honte en faveur des étrangers ? Mais ce sont ici des œuvres de celui qui gouverne les cœurs des hommes, comme il lui plaît. Il répondit donc en présence de tout le <sup>p.398</sup> peuple :

Qu'il était bien assuré que ces prédicateurs du Grand Occident (car ils appellent souvent ainsi les nôtres) étaient gens de bien, & qu'ils avaient bâti leurs maisons en cette place à leurs dépens avec permission du vice-roi ; qu'ils ne faisaient tort à personne & qu'ils ne demandaient rien des magistrats ni du peuple. Quant aux assemblées dont on avait parlé jusqu'à présent, que personne ne devait trouver étrange, si des hommes de bonne & sainte vie, l'espace de tant d'années, avaient acquis plusieurs amis & familiers.

Le lieutenant entendant cette réponse resta muet, & manifestant sa honte sur son visage, après avoir fait la révérence accoutumée, se retira à côté avec les autres magistrats. Tauli, prenant occasion de notre affaire pour discourir, commença d'exhorter les magistrats mêmes de cette façon :

Nous devons nous ressouvenir combien de bienfaits nous avons reçu du ciel, vu que nous jouissons sur tous autres des degrés d'honneur & de lettrés : le roi nous a donné ces offices, afin que nous gouvernions le peuple en son nom. N'entreprenez donc aucune chose indigne des grâces célestes, ou des bienfaits du roi ; ne persécutons pas les innocents par un désir insatiable de dons ; car nous devons tenir pour assuré que ce qui est mal acquis se perd aussi mal, & qu'il ne profitera jamais, ni à nous ni à notre postérité.

Après avoir dit cela & autres choses semblables, il congédia l'assemblée, qui ne fut de rien tant étonnée, que de voir qu'il avait si bien & amplement défendu la cause des étrangers, principalement contre un magistrat, qui tenait le premier rang entre les mandarins de la ville. Notre défenseur tauli étant sorti du temple, vint en notre maison, accompagné de tous les magistrats, & quasi de tout le peuple. Le père Nicolas sortit à l'entrée de la porte en habit de lettré pour le recevoir ; sa courtoisie & humanité fut merveilleuse, & plus grande qu'on n'eût osé espérer, laquelle même le père Nicolas admirait, ne sachant pas encore ce qui s'était passé dans le temple. Il entra en notre petite bibliothèque, & prenant un livre, montra avec le doigt ce qu'il désirait qu'on lui expliquât. Le père Nicolas répondit que c'étaient les patentes par lesquelles le magistrat, auquel il appartenait, donnait permission de faire imprimer le livre ; car telle était la coutume d'Europe, de peur qu'on ne mît en lumière quelques abus ou inepties, contre les bonnes mœurs. Icelui, se tournant vers notre accusateur, car il était tout auprès de lui :

— Voyez avec quel ordre on doit s'assurer que tout se gouverne en cette république, puisqu'ils apportent tant de considération à l'impression de leurs livres.

Il fut mené de la bibliothèque en la chapelle, mais je ne sais par la malice ou malveillance de qui la clé ayant été retirée, ne nous permettait d'ouvrir la porte. Le tauli s'en allait déjà, mais le père Nicolas, craignant <sup>p.399</sup> que ceci ne donnât occasion aux envieux de faire courir le bruit que les nôtres avaient là caché quelque chose qu'ils ne voulaient pas qu'il vît, le pria de vouloir attendre quelque peu :

— Car je ne voudrais pas, dit-il, que vous vous en allassiez sans voir la chapelle, que j'ai parée pour l'amour de vous.

Il commanda donc qu'on l'ouvrît à force, & qu'on enlevât la serrure, ce qu'il récompensa en l'en remerciant très courtoisement. Il entra donc & regarda tout, & enfin, après avoir fait la révérence à l'endroit de l'image, & proposé diverses questions, que pour être plus bref je laisse ici, il s'en alla. Mais on peut assez comprendre que toutes ces choses se faisaient ainsi, afin que chacun entendît, & principalement cet accusateur des nôtres, combien justement il avait défendu notre cause dans le temple. Il donna aussi à connaître combien il était déplaisant de ce qu'on avait enlevé la clé. C'est pourquoi celui qui l'avait dérobée, de peur d'être surpris, l'avait jetée dans notre jardin & parmi des herbes, où enfin on la trouva. Étant sorti de notre maison, il se plaignit encore longtemps, qu'il était émerveillé, qu'il se trouvait quelques-uns, & principalement faisant profession de la vertu, qui troublaient des étrangers ; & il racontait ceci de sorte que plusieurs l'entendaient. Quand ils furent tout sortis, les amis nous vinrent féliciter d'avoir rencontré un si bon protecteur, & firent savoir ce qui s'était passé dans le temple, comme on n'en savait encore rien. L'amitié de cet homme dura longtemps du depuis & cet accusateur tâcha en après de réparer le tort de son accusation par divers officieux devoirs. Étant aussi depuis allé à Pequin, il alla familièrement voir nos confrères & raconta au père Matthieu ses derniers bons offices. Mais ils se gardèrent bien l'un &

l'autre de parler de l'accusation, car il ne fallait pas rejeter celui qui d'accusateur semblait vouloir devenir ami.

L'ennemi mortel des humains n'avait pas encore laissé ses artifices ni sa haine. Il y avait de fortune longtemps que la sécheresse était grande ; & les fruits de la terre étaient en danger. On faisait par toute la ville plusieurs prières. On avait l'espace de quelques jours fermé les boucheries. Et le peuple, ayant allumé des cierges, & brûlé des parfums devant chaque maison, tâchait d'impêtrer de la pluie de je ne sais quelle idole. Le gouverneur inférieur & particulier du bourg, accompagné de tous les plus anciens du peuple, marchant à pied & en habit vulgaire, pliant souvent les genoux & courbant le corps vers certaines régions du ciel, demandaient pitoyablement de la rosée & de la pluie. Mais le tout en vain. Car même les sacrificateurs assemblés en continuelles prières, n'étaient pas entendus des idoles sourds. Laisant donc les simulacres de la ville, ils firent <sup>p.400</sup> amener un monstre fameux en semblable occasion, d'un village voisin dans la cité. Ce monstre avait nom *Locu*. Cet idole est porté partout, adoré, enrichi de dons, mais il était devenu sourd par même événement. D'où le peuple a retenu ce proverbe : *Locu est maintenant devenu vieil*. Cette même piété impie ardaît aussi ès villages proches de là. En certain village de néophytes, les païens allèrent au conseil à certaine vieille devineresse, pour savoir d'où cela pouvait provenir, qu'ils n'étaient entendus d'aucuns de leurs dieux. Icelle répondit que *Quonyn* (c'est le nom d'une déesse) était indignée de ce qu'on lui brûlait tous les jours le dos. Elle accusait par là les néophytes, qui brûlaient ensemblement tous leurs idoles. Par quoi ces ethniques furent par cette réponse, comme par un oracle, enflammés de colère contre les chrétiens, non autrement que s'ils eussent de leurs propres mains brûlé tous les fruits de la terre. Par quoi plusieurs conjurèrent que, si le Père revenait une autre fois en leur village, ils l'ôteraient du monde, comme l'auteur de tous les malheurs publics, & avec lui le néophyte Mario, qui accompagnait toujours le père Nicolas.

Le Père fut averti de ceci par ceux qu'il avait convertis à la foi & aussitôt il y accourut avec son Mario, pour ne perdre l'espérance, & une

si belle occasion du martyre, ou pour ne sembler avoir de peur abandonné ses enfants spirituels en un si grand danger, au milieu de tant de séditieux. Il vint donc, & trouva que ses champions nouvellement acquis à Dieu, travaillés d'avoir tous les jours disputé & vaillamment défendu leur foi, avaient généreusement attaqué & bien lassé leurs ennemis. Car ils leur disaient :

— Comment, & d'où voulez-vous, que ceux qui ne se peuvent pas retirer du feu, trouvent des eaux pour vous faire tomber de la pluie ? Si les eaux étaient en leur puissance, ne s'en seraient-ils pas servis pour éteindre le feu qui leur a brûlé le corps ? Et s'ils ne veulent d'aventure pleuvoir pour nous, pourquoi ne vous sont-ils plus secourables ? Ou pourquoi n'arrosent-ils les lieux où l'on sait bien qu'il n'y a aucun nouveau chrétien, qui brûle ou échaude votre misérable déesse ?

Voilà comme les néophytes se moquaient des païens ; enfin il plut tant, que les champs furent saouls, & ensemble avec la sécheresse la soif du sang chrétien fut éteinte. Les conjurés se turent, voire même ils parlaient maintenant plus doucement, disant qu'il était permis à chacun de suivre la loi qui lui était la plus agréable. La harangue qu'on avait jà entendu que le tauli avait faite au temple, & la protection qu'il avait entreprise des nôtres, avait apporté ce changement : tant est puissante partout l'autorité des gouverneurs, laquelle nous expérimentons tous les jours que la singulière & douce providence de Dieu acquiert à cette tendre & nouvelle <sup>p.401</sup> Église, & ne permet pas qu'elle soit tentée au-dessus de ses forces, mais peu à peu il l'avance heureusement avec la tentation.

@

## CHAPITRE XIX

### Progrès de l'église de Nanquin

@

Il est maintenant temps de voir l'état de l'autre résidence de la cour royale de Nanquin. Deux Pères de notre ordre demeuraient en icelle, le père Lazarus appelé de Nancian, & le père Jean Roccia. Le père Cataneus avait entretenu & augmenté ce qui était bien commencé, contracté amitié avec les magistrats, acquis plusieurs convertis à Dieu. Entre iceux le fils de Paul premier néophyte, nommé Martin, & puis sa femme & toute sa famille. De là il s'en retourna à Amacao, pour être traité en sa maladie. Celui qui lui succéda prit exactement soin, & augmenta le plus qu'il put les mêmes choses ; & ainsi pendant la première année le nombre des convertis était de plus de cent. En ce même temps Paul, conducteur des néophytes de Nanquin, mourut âgé de septante-quatre ans. Ce bon personnage avait donné des grandes espérances de son salut, principalement par ce zèle incroyable dont pendant toute sa vie il avançait les fruits du christianisme ; car depuis qu'il fut admis pour enfant de l'Église, il souloit désirer encore quelques années de vie, en intention seulement de pouvoir par son exemple, & autorité émouvoir quelques-uns à le suivre en la profession de foi. Et il fit aussi, comme les dames de Xaucea (dont a été parlé ci-dessus), une très belle chapelle domestique, pour célébrer la messe & office divin, auquel les femmes peuvent assister. Il y fit de même faire une chambre à côté où le prêtre de notre Compagnie, qui devait célébrer l'office, se pût retirer. À peine avait-il achevé cette petite église, quand le bon Dieu l'appela à soi accablé de vieillesse ; & toutefois la maladie ne put l'empêcher d'être présent au premier sacrifice qui se célébra en ce lieu. Pendant sa maladie, il se voulut entièrement confesser de tous ses péchés, ce qu'il fit plusieurs fois, & ayant été le premier baptisé en cette ville, il fut aussi le premier qui se soumit avec grande contrition de ses fautes passées, au saint sacrement de pénitence en cette cour royale. Après cela, il

rendit l'âme avec une grande tranquillité d'esprit. Or Martin son fils ne fut pas moindre que le père. Car il fut le premier de cette cour qui laissa les cérémonies profanes & défendues par les lois chrétiennes, en <sup>p.402</sup> l'ordonnance des funérailles, ne se souciant pas des médisances des hommes, & seulement il reçut celles qui sont permises selon les coutumes des chrétiens ; & en vérité cela servit d'exemple à plusieurs autres. Mais aussi il n'y eut pas faute de détracteurs, qui blâmaient cette procédure chacun selon son sens. Avant que d'emporter le corps (car les Chinois, comme nous avons souvent dit ci-dessus, gardent souvent les corps de leurs parents longtemps dans la maison), il se défit des importunités des censeurs, par un acte véritablement héroïque. Car il fut le premier qui osât par un écrit public faire profession de la foi de son père & de la sienne. Car il fit attacher un placard en un lieu public, pour être lu de tous, par lequel il déclarait que son père ayant rejeté les idoles, avait embrassé la foi de Jésus-Christ, & défendu expressément par sa dernière volonté, qu'on ne reçût à ses funérailles aucun sacrificeur des idoles, ou autre chose que ce fût qui ressentît tant soit peu les singeries de cette secte ; par quoi, qu'il suivait la foi de son père, & mettait en exécution son dernier commandement. On fit aussi pendant ce temps-là les obsèques du bon vieillard en notre maison selon les statuts ecclésiastiques. Et les cérémonies en furent extrêmement agréables aux nouveaux chrétiens, qui les virent lors pour la première fois. Le père Cataneus revint en après, ayant un peu recouvré la santé, & apporta une très belle image de la mère de Dieu, à laquelle il fit accommoder une chapelle neuve, ce qui augmenta encore la dévotion des néophytes. Mais, cette même année étant derechef retombé en la même maladie, il s'en retourna à Amacao.

Je viens maintenant à l'exemple d'une conversion illustre, qui se fit en ce temps en cette Église nouvelle. Un certain vieillard âgé de septante-huit ans demeurait à l'opposite de notre maison ; icelui avait autrefois eu une belle charge militaire, & avait fait son fils héritier de tous ses biens. Or, s'étant par ses domestiques informé de la vérité chrétienne, il ajouta facilement foi à la force d'icelle. Son fils aîné,

quand ce vint à bailler les idoles, y apporta de grandes répugnances, alléguant que son père l'avait déjà constitué chef de la famille, qu'il la voulait gouverner à sa mode. Il y eut un grand débat entre les deux ; toutefois l'ardeur de la foi & le respect du père emporta le dessus. Par quoi, ayant repris courage, il fait certain jour appeler deux de ses serviteurs convertis, & un des nôtres, auquel il commande en présence de son fils d'emporter tout autant qu'il y avait de simulacres de ces misérables dieux dans sa maison chez nous, où il voulait qu'on leur dressât un bûcher pour être réduits en cendre. Le fils s'épouvanta de ce spectacle ; mais craignant l'autorité de son père, il n'osa attenter aucune force ; toutefois <sup>p.403</sup> il vomit tout l'effort de sa fureur par multitudes d'injures contre les serviteurs, qui chargés de deux dépouilles de [contumélies](#) & d'idoles arrivèrent avec le vieillard en notre maison ; là, ayant condamné ces boutefeux d'enfer au feu, il reçut les eaux sacrées du baptême, avec d'autant plus de consolation, qu'il les avait désirées avec une extrême ardeur. Le fils aussi finalement, la fougue de sa fureur étant attiédie, voulut entrer en réconciliation avec nos Pères, toutefois non recevoir son salut. En ce temps aussi, un autre, nommé Ciu, ayant lavé les taches de ses péchés par le baptême, tomba en une grave maladie. Et voyant qu'il était en grand danger de sa vie, il voulut aussi effacer ses fautes commises après le baptême, par la confession, & se munir du sacrement de l'Eucharistie, commandant à sa femme de le faire ensevelir à la façon chrétienne, & fit tant qu'elle & tous ses domestiques reçurent une même foi. Tout cela fut fait avec grande admiration des nouveaux convertis.

Quelques chrétiens aussi furent unis à l'Église ès villages voisins ; une chapelle aussi fut édifée chez un néophyte qualifié, le soin de laquelle la femme d'icelui a seule pris en charge, & elle la maintient proprement & nettement. Nos Pères allaient quelquefois là pour célébrer le saint sacrifice de la messe, & instruire les nouveaux chrétiens ; & les néophytes y étaient appelés avec tant de soin, qu'il s'y assemblaient tous. Et non seulement elle faisait ces bons offices, mais encore elle rendait aux nôtres des devoirs de charité, semblables à

ceux qu'anciennement Marthe avait déferés à notre Seigneur Jésus-Christ, & aussi elle était surnommée de même.

L'an suivant, on donna commencement à une grande chose, car en cette maison, ce Paul, lumière très resplendissante de cette Église & duquel je désire qu'on conçoive de très belles espérances, fut uni à Jésus-Christ : car Dieu a élu celui-ci pour l'ornement de cette Église naissante. Il était né en la ville de Sciauchai quasi à huit journées de Nanquin, dans la même province. Il était lettré très docte, admirable en jugement & bonté naturellement acquise. Il avait principalement désiré de reconnaître en la secte des lettrés, ce qu'elle cache le plus, & dont elle parle le moins, savoir de l'autre vie & de l'état de la vie immortelle (car entre les Chinois il n'y a aucune secte qui nie entièrement l'immortalité de l'âme). Il avait ouï beaucoup de mensonges de la gloire & félicité céleste, tirés des songes des idoles. Mais comme il avait l'esprit fort vif & subtil, il ne pouvait trouver aucun repos qu'en la même vérité. Il fut donc, l'an mille cinq cent nonante-sept, dénommé le premier en l'examen des licenciés, qui est un rang d'honneur qui <sup>p.404</sup> attire quand & soi une très grande dignité ; mais toutefois il ne fut pas si heureux en l'acquisition du doctorat. Néanmoins il **nombr**<sup>2</sup> ce refus entre les bénéfices de Dieu, & assurait qu'il avait été la cause de sa conversion. Car comme il n'avait qu'un seul fils, il eût pu à bon droit craindre que sa famille ne défailût, qui est chose dont les Chinois ont extrêmement horreur. Mais avec la foi tous les biens lui arrivèrent en abondance : sa postérité s'augmenta & assura par deux neveux qui lui naquirent de son fils ; & au premier examen il fut déclaré docteur. L'an quatrième après avoir pris ses degrés de licence, il fut reçu au nombre des docteurs. Mais il fut dégradé par grande infortune, d'autant qu'à trois cents écritures les examinateurs en avaient indiscrètement ajouté une superflue, ce qui était défendu par les lois, & ainsi, affligé outre mesure, il se retira en la province de Canto, n'ayant pas seulement le courage de retourner vers les siens. D'abord qu'il fut arrivé en cette province, il rencontra pour la première fois les nôtres à Xaucea, & parla au père Cataneus, qui pour lors demeurait en ce lieu ; & ce fut aussi là

qu'il salua pour la première fois l'image du Sauveur. En après, l'an séculaire six cents, il parla à Nanquin au père Matthieu, & commença de tenir quelque propos des mystères de notre foi, dont il avait ouï parler, mais comme en passant seulement, d'autant qu'il avait hâte de s'en aller en son pays ; de sorte qu'on croit qu'à peine entendit-il alors autre chose, sinon que la déité que nous adorions était le premier principe de toutes choses. Mais il semble que Dieu l'a voulu éclairer & illuminer par soi-même. Car le mystère très auguste de la très sainte Trinité lui fut comme représenté en dormant. Il vit trois chapelles en un certain temple ; en la première il aperçut une image qu'il entendit nommer par quelqu'un de ceux qui étaient présents, *Dieu le Père*. En la deuxième il vit la figure d'un autre orné d'un diadème royal, qu'il ouï être appelé *Dieu le Fils*. On lui commanda de faire la révérence à chacune de ces images, en chaque chapelle ; mais en la troisième il ne vit rien & n'y fit aucun honneur. Peut-être Dieu tout bon ne voulut se représenter en forme de colombe, par laquelle nous entendons le *Saint-Esprit*, à un homme ethnique. Car les Chinois en quelque secte que ce soit ne révèrent aucune déité, si ce n'est qu'elle soit représentée en forme humaine. Celui-ci par après comme on lui expliquait à Nanquin le mystère de la Trinité, se ressouvint bien de son songe, mais il n'en dit mot toutefois, parce qu'en autre occasion il avait ouï dire aux nôtres qu'il ne fallait pas ajouter de foi aux songes. Néanmoins, longtemps après, comme le père Matthieu racontait à Pequin que Dieu autrefois avait révélé en songe beaucoup de choses à <sup>p.405</sup> ses serviteurs, il demanda au père Matthieu s'il était permis ou non d'ajouter foi à quelques songes ; & alors il lui raconta avec grande joie & allégresse ce que nous venons de dire. Mais je reviens à sa conversion à Jésus-Christ. L'an mille six cent trois, il revint encore à Nanquin pour quelques siens affaires particuliers & visita le père Jean Roccia. Étant entré en notre maison, il fit la révérence à l'image de la très sainte Vierge, & entendit quelques discours des articles de notre foi, dont il fut à l'instant tellement touché, qu'il résolut de l'embrasser. Et ainsi il apprit tout ce jour-là, jusqu'à la nuit, les principaux articles de notre religion, avec une grande ardeur d'esprit, & un contentement indicible.

Il emporta l'abrégé de la doctrine chrétienne, & le catéchisme du père Matthieu écrit à la main en sa maison. Car alors cette impression n'était pas encore sortie en public. Il lut pendant une nuit entière ces deux livres, & trouva bon tout ce qu'ils contenaient. Il revint donc le jour suivant, & avait déjà retenu en mémoire tout l'abrégé de la doctrine chrétienne. Il pria le père Jean de vouloir expliquer le contenu de ces articles, & le plus tôt qu'il lui serait possible (car il ne voulait pas retourner en sa maison sans baptême), car le peu de temps qui restait de l'année le pressait de se remettre en chemin. Le père Jean pour éprouver s'il parlait à bon escient ou non, lui dit qu'il fallait qu'il vînt l'espace de huit jours entiers, pour le moins une fois chacun d'iceux, en la maison, pour entendre ce qu'il désirait. Mais il répondit :

— Je viendrai non une fois, mais deux,

ce qu'il fit aussi très diligemment. Et si d'aventure le père Jean était absent, il prenait pour maître un de nos Frères ou écoliers, desquels il apprenait la doctrine chrétienne. Étant donc instruit à loisir, il reçut le baptême le même jour qu'il s'en retournait en son pays, d'où aussitôt il écrivit deux lettres, par lesquelles il montrait combien profondément il avait compris les mystères de la foi chrétienne. Peu de mois après, il revint encore à Nanquin, pour être instruit de nouveau, & s'achemina tout droit en notre maison, afin qu'il ne semblât avoir salué quelque autre premièrement. Par quoi le Père le logea en notre maison, & le retint pour le moins quinze jours avec grande consolation des domestiques, & au grand contentement de l'hôte, qui en retira un grand fruit : il entendait tous les jours la messe, & s'informait de beaucoup de choses, pour n'ignorer rien de la croyance chrétienne. Et étant aussi par la fréquentation instruit de la force du sacrement de pénitence, il le recevait au grand soulagement de son âme, toutes les fois qu'il retournait vers nous. Ce que principalement il fit quand il retourna à Pequin, pour derechef s'exposer à l'examen du doctorat. Mais alors il retournait plein d'allégresse, portant quand & soi les <sup>p.406</sup> gerbes qu'il avait moissonnées. Car il avait persuadé déjà dès son pays à deux de ses amis, & quelques autres d'embrasser la foi chrétienne, lesquels,

ayant déjà quitté leurs idoles, avaient par le moyen de ce maître appris les prières sacrées de l'Église, & furent un peu après tous ensemblement baptisés.

Je fermerai ce chapitre par la brève narration d'une chose qui semble avoir tenu lieu de miracle. Il y avait hors des premières murailles de Nanquin un pauvre malade accablé de douleurs, qui avait été l'espace de six ans entiers perclus de tous ses membres. [De fortune](#)<sup>2</sup>, le père Jean alla en ce quartier de la ville pour visiter quelques autres néophytes. Le malade envoya quelqu'un lui dire qu'il désirait être fait chrétien. Le Père réjouit de ce message accourt aussitôt & lui baille l'abrégé de notre doctrine ; le malade l'apprend, est instruit, croit & est baptisé, & quand il fut temps non seulement l'âme trouva son salut en ce lavement, mais aussi le corps sa santé. Il n'y eut personne en tout ce quartier de la ville qui ne publiât cette chose pour un miracle, mais toutefois avec plus de bruit que de fruit : car tous les habitants de cet endroit s'étaient attachés par jeûnes perpétuels aux idoles, & cette sorte d'hommes est sur toute autre opiniâtre à maintenir cette secte.

@

## CHAPITRE XX

### Le père Emmanuel Diaz est envoyé à l'expédition de la Chine par le recteur d'Amacao

@

Le père Pierre Gomez était mort en l'île japonne, laquelle avec la Chine était sous la conduite d'un même vice-provincial de notre Compagnie. Il avait autrefois été envoyé des premiers pour général de la province en cette expédition, auquel le père François Padius avait été substitué. Ayant dès longtemps uniquement aimé le bien de ce pauvre peuple, il l'avait toujours autant qu'il lui avait été possible avancé avec un soin & diligence incroyable. Le Père Visiteur avait envoyé le père Valentin Carvalius à Amacao, pour recteur du collège. Et d'autant que le père Emmanuel Diaz ex-recteur, n'avait aucune charge, & qu'en la Chine le petit nombre des nôtres divisés en quatre résidences à peine pouvait suffire, & que le père Matthieu supérieur de cette mission était nécessairement retenu à la cour, qui était très éloignée des autres demeures, & que pour cette cause il ne pouvait aller visiter, il <sup>p.407</sup> fallait de nécessité que beaucoup de choses demeurassent irrésolues. Joint aussi à ceci que le père Soërius se consumait à Nancian peu à peu, d'une maladie estimée incurable. Pour toutes ces considérations, le dit père Emmanuel Diaz fut envoyé pour visiter ces trois résidences, situées vers le midi, mais sous l'autorité du père Matthieu supérieur de la mission, sans l'avis duquel il lui était défendu de rien ordonner ou conclure. Après avoir achevé cette visite, on lui commandait d'accompagner le père Soërius jusqu'à ce qu'on en ordonnât autrement. Le père Emmanuel reçut cette élection pour une belle & signalée occasion de parvenir à ses désirs. Car il était fort affectionné à cette expédition, & en prenait un très grand soin, lorsqu'il était recteur d'Amacao. Tous les autres Pères aussi ne furent pas moins remplis de joie à son arrivée, & écrivirent tous d'un commun consentement au Père Visiteur de ne leur vouloir pour quelle

occasion que ce fût, ôter un si grand & excellent laboureur de ce nouveau champ de l'Église catholique.

Il y avait en ces résidences beaucoup de choses dont ce Visiteur nouveau ne pouvait pas bien résoudre sans avoir communiqué ses avis & pris conseil du père Matthieu. Il mettait donc beaucoup de choses en délibération avec le père Cataneus, lesquelles par après il couchait en ses mémoires, pour en conférer par après avec le père Matthieu. C'est pourquoi après avoir visité toutes les demeures, il fut appelé à Pequin, ce qui fut très utile pour réduire les affaires domestiques en meilleur ordre. Il fut porté sur la rivière sans qu'aucun lui donnât empêchement, étant accompagné de notre confrère Jacques Niva, Chinois de nation, mais né entre les Japons, qui avait assez bien appris l'art de peinture parmi les nôtres au séminaire, & lequel le Père Visiteur avait jà dès le Japon destiné à cette expédition ; & après nous avoir l'espace de quelques années donné les preuves de sa bonté & de son zèle, fut reçu en notre Compagnie. Le père Emmanuel arrêta deux mois à Pequin, & ayant arrêté plusieurs choses avec le père Matthieu, il s'en retourna aux résidences méridionales. Le père Cataneus allait de Nanquin à Nancian, à même dessein que plusieurs fois auparavant, mais il fit quelque séjour à Xaucea, où il se trouva un peu mieux. Le père Didacus compagnon du père Matthieu avait déjà appris à Pequin à parler chinois, voire même à bien & exactement lire & écrire les caractères. Par quoi ils commencèrent tous deux d'avancer le christianisme & de faire entendre les articles de notre foi, auxquels tous prêtaient volontiers les oreilles, & quelques-uns aussi les âmes, & iceux non du simple peuple, mais la plupart lettrés : entre lesquels s'en trouva un, surnommé *Chò*, qui avait épousé la sœur de la première femme du roi à présent régnant. Ce qu'encore qu'il ne soit pas <sup>p.408</sup> tant estimé qu'entre les Européens, ils ont néanmoins outre les richesses une grande dignité. Entre iceux aussi, il faut nommer deux fils du premier médecin du roi, l'un desquels avait naguère acquis le premier degré entre les lettrés. Un maître d'école aussi, parent du président d'un parlement, & un autre neveu du même président, auquel l'oncle avait

permis premièrement de faire profession de notre foi. Et il semblait ressentir à l'avance, qu'il n'endurerait pas beaucoup de peine en la loi qu'il avait nouvellement reçue, tant était grande la ferveur & l'affection de laquelle il la recevait. Car en moins d'un mois il rendit (comme on doit croire) son âme nettoyée, par l'innocence nouvellement acquise, au ciel. Il fut fort regretté de tous, d'autant qu'avec lui étaient mortes de belles espérances.

Ajoutez à ceux-ci la conversion remarquable à Jésus-Christ d'un certain noble lettré. C'était le fils d'un magistrat qualifié, qui en la guerre de Coria avait été chef d'une troupe de soldats, & s'étant bien & dûment acquitté de cette charge, avait obtenu pour soi & sa postérité une pension honorable du roi. Mais la victoire de ce guerrier ne fut pas si facile. Car il était éperdument enveloppé dans les erreurs des païens, principalement en ces prédictions superstitieuses par les étoiles, & les horoscopes des natiuités : mais on lui montra que les artifices des diables se mêlaient souvent en ces curiosités, pour tromper les hommes ; de peur que s'il n'arrivait rien de ce qu'on a prédit, ces cérémonies ridicules ne fussent tenues pour inepties, comme véritablement sont. Enfin donc, ayant pris connaissance de la physique, & métaphysique, étant comme éveillé d'un profond sommeil, il ouvrit les yeux à la vérité. Et ayant été particulièrement instruit de tout, le même jour que nous célébrons la mémoire du glorieux apôtre saint Matthieu l'an mille six cent deux, il fut régénéré par les eaux chrétiennes & nommé Paul. Nous l'appellerons désormais Li-Paul, ajoutant son surnom, afin d'en faire distinction avec l'autre Paul, dont nous avons parlé autrefois. Car on parlera assez souvent de l'un & de l'autre. À peine s'en trouva-t-il un autre qui en ces commencements honorât plus dévotieusement & ardemment la piété chrétienne, ou qui y portât les autres avec plus de zèle.

Je raconterai brièvement quelques choses de lui ; car qui ne prendrait plaisir de goûter les prémices & les fruits comme mûrs avant terme de cette nouvelle plante ? Il avait une bibliothèque fort belle & ample. Il employa trois jours entiers avec les nôtres pour la purger ; tous les livres

défundus par les statuts ecclésiastiques furent brûlés ; & ils traitaient quasi tous de cet art & des préceptes de divination, & la plupart manuscrits, & pource d'autant plus chers, ou pour la dépense, ou pour le travail. Nous en p.409 brûlâmes une partie en sa basse cour, partie en notre maison. Cela se fit par son conseil, afin que plusieurs sussent qu'il avait fermement arrêté de changer ses opinions en une parfaite & vraie religion ; & aussi afin qu'il ne fût désormais plus importuné par les ethniques de s'amuser à ses premières folies, & prédictions fabuleuses. De nouveau converti il devint subitement (comme les Chinois ont accoutumé) trompette de la parole de Dieu. Il attira au sein de l'Église sa mère, sa femme, ses fils, leur maître, ses serviteurs & servantes & finalement toute la famille, & ce en peu de temps. Il se trouva un de ses domestiques, qui se voyant fort pressé par un maître de suivre l'exemple des autres, & embrasser la foi chrétienne, étant désespérément opiniâtre, jura par certain serment extraordinaire, qu'il ne le ferait jamais ; & pour confirmation de son serment, se coupa un doigt. Mais toutefois l'industrie du maître surmonta l'obstination du valet. Il caressait en diverses façons son serviteur ; il s'affligeait le corps en plusieurs manières, se disciplinant tous les jours pour demander à Dieu le salut de son domestique, tant qu'enfin ce valet vaincu de l'un & de l'autre, ensemble avec sa femme, servante avec lui, se repentant de son opiniâtreté, se rendit. Et ce soin enflammé d'acquérir les âmes à Dieu ne s'arrêta pas dans l'enclos de la maison ; car il passa à ses amis, & autant d'autres qu'il put ; & s'il n'avançait quelquefois tant comme il désirait, cela provenait de ce qu'il entreprenait trop ; & néanmoins tout n'était pas inutile, principalement parce qu'il n'y avait personne qui ne fût étonné de voir le changement de ses mœurs en mieux, & il attirait & émouvait un chacun plutôt par exemple, que par parole. Il avait par une longue étude découvert beaucoup de choses ès sectes des idoles, lesquelles il fit entendre à nos Pères ; & cela ne servit pas de peu pour [confuter](#) bien à propos les abus. Il n'honorait pas seulement les Pères de notre Compagnie, mais aussi les coadjuteurs & domestiques, voire même les valets, & tout ce qui était en la maison lui semblait être chose sacrée. Il accommoda & orna élégamment une chapelle particulière en sa

maison, où nos Pères allaient en après souvent célébrer l'office divin, & instruire sa famille. Il envoya expressément son fils en notre maison, pour apprendre les cérémonies & prières que doivent savoir ceux qui servent à la messe ; & quand il servit la première fois publiquement à l'autel dans notre église, les domestiques firent grande fête & réjouissance, quasi comme on a accoutumé de faire en Europe, quand quelqu'un dit sa première messe.

Devant que recevoir les eaux du sacré baptême sur la tête, les nôtres ont introduit une coutume : que les convertis par quelque action particulière témoignassent la repentance de leurs péchés. Ils font cela p.410 à genoux devant l'autel, un des nôtres les assistant, s'ils ne sont pas encore assez exercés. De cette coutume est provenu que quelques-uns, principalement lettrés, ayant de leur propre mouvement écrit dans leur maison cette détestation de leurs péchés, & comme profession de foi, l'apportent avec eux, pour la lire publiquement. Et en vérité, il en eût fallu rapporter en cet endroit plusieurs, qui peut-être pourraient être lues avec grands ressentiments de piété par les Européens, comme nous les avons entendues avec une charitable émotion ; mais, pour ne produire tant de ressemblances d'une même chose, j'en ajouterai une seule, de Li-Paul dont nous parlions tantôt. Voici donc ce qu'elle contient.

Je disciple Li-Paul veux recevoir de tout mon cœur, & avec une sincérité entière la très sainte foi de Jésus-Christ ; par quoi j'élève autant qu'il m'est possible les yeux de mon âme en haut au Modérateur du ciel, & je le prie aussi qu'il ne dédaigne de prêter ses oreilles pour m'entendre. Je confesse donc qu'étant né en cette ville royale de Pequin, je n'ai jamais pendant tout mon âge passé rien entendu de la loi divine, & n'avoir rencontré les hommes saints, & parfaits prédicateurs d'icelle. C'est pourquoi j'errais en toutes mes œuvres, soit de jour, soit de nuit, à toutes heures, comme un homme aveugle & insensé. L'autre jour, par la miséricorde divine, je rencontrai pour mon très grand bonheur des hommes renommés, & relevés, en perfection très accomplie, qui

étaient d'Europe, Matthieu Ricci & Didacus Pontoia. J'ai appris & reçu d'iceux la très sainte loi de Jésus-Christ ; & ils m'ont laissé voir & honorer son image divine : alors j'ai commencé de reconnaître mon Père céleste, & sa loi qu'il a donnée pour le salut du monde. Pourquoi donc n'oserai-je m'approcher de toute mon âme de cette loi, la suivre & l'observer ? Mais je considère que depuis le temps de ma naissance, jusqu'à cet âge de quarante-trois ans, j'ai toujours été atterré dans l'ignorance de cette loi, dont je n'ai pu éviter plusieurs chutes en divers péchés, & suis tombé en une infinité d'erreurs.

Par quoi je prie le père souverain de vouloir libéralement user en mon endroit de sa piété & clémence & d'effacer & pardonner tout, les choses mal acquises, les tromperies, erreurs, mes impudicités, & ordures, mes paroles téméraires, & méchants désirs de nuire à autrui, & aussi tout autre péché soit grand, ou petit, soit que je l'aie fait à dessein ou sans y penser. Car je promets qu'à l'avenir, dès cette même heure, après que j'aurai reçu en grande révérence les eaux sacrées, je fuirai les péchés, & que je m'amenderai, & que je l'adorerai, & garderai sa loi, ajoutant foi à tout ce que sa sainte loi enseigne, & rapportant tout mon soin à observer ses dix commandements, de l'observation duquel soin je ne désire pas de m'éloigner un seul point ou moment. J'abjure mes anciennes mœurs dépravées, & les erreurs de ce temps, & condamne tout ce qui n'est pas conforme aux statuts sacrés de la loi divine, & ce à tout jamais, sans jamais approuver aucune chose semblable.

Seulement je vous demande, Père débonnaire & créateur miséricordieux de toutes choses, parce que c'est ici le commencement d'une meilleure <sup>p.411</sup> vie & l'apprentissage de la loi que j'ai entendue, & que je ne comprends pas encore assez bien ce qui est de plus subtil & parfait en votre loi, je vous prie, dis-je, qu'il vous plaise me donner l'entendement

de connaître ces choses, auxquelles les forces des hommes ne peuvent pas atteindre, afin qu'après étant aidé de votre grâce, je puisse sans aucune intermission réduire courageusement les choses que vous m'aurez fait entendre en action ; & afin que vivant & mourant exempt de fraudes & d'erreurs, je m'en aille bientôt pour jouir de votre présence dans les cieux. Cependant, je vous prie qu'ayant reçu cette loi, vous me donniez le pouvoir de la publier, comme font vos serviteurs par tout le monde, & persuader à tous les hommes qu'ils l'embrassent. Je vous supplie en grande révérence qu'il vous plaise regarder ce mien vœu, que je vous offre avec des paroles conçues de mon âme, afin qu'il soit oui de votre divine Majesté.

Or la souscription est telle :

Au royaume de Tamin, l'an trentième du roi Vanlie, le sixième jour de la huitième lune.

@

LIVRE CINQUIÈME

DE L'HISTOIRE

DU ROYAUME DE LA CHINE

## CHAPITRE I

### Le Visiteur étant revenu du Japon à Amacao, donne ordre aux affaires de cette expédition

@

p.412 Le progrès de la foi chrétienne au royaume de la Chine consistait lors en quatre demeures ; par quoi elle était tellement disposée, qu'elle embrassait tout le royaume aussi loin qu'il s'étend du midi au septentrion. Car nos Pères n'ont pas encore fait grand chemin de l'orient à l'occident. C'est pourquoi l'état présent des affaires est tellement établi & assuré par la fermeté de la résidence royale, qu'on voit maintenant les fleurs doux-fleurantes de la foi chrétienne épandre leur odeur par tous les autres lieux ; les feux une fois allumés dans les âmes, embraser tous les jours de plus en plus les cœurs des habitants des quatre provinces ; plusieurs néophytes faire publiquement sans aucun empêchement profession de la foi catholique ; bâtir nos maisons, célébrer l'office divin, faire la prédication, & tous les autres exercices de la très sainte religion chrétienne au su & à la vue de tout le peuple ; les ethniques quels qu'ils soient, voire même les lettrés, & les magistrats plus qualifiés, venir en notre église, & faire honneur & révérence à l'image de Jésus-Christ. Le Visiteur donc, & les autres Pères, ayant entendu que tout ceci était maintenant confirmé par le cours de quelques années (après avoir bien considéré les lois, & les mœurs de cet empire) reconnurent manifestement que ce changement était un p.413 effet de la dextre du Tout-puissant. Cela fut cause que non seulement ils rendirent grâces à Dieu, de ce que ce Soleil divin avait enfin commencé de dissiper les ténèbres de tant de siècles, mais encore plusieurs se préparèrent à qui mieux, & à l'envi les uns des autres pour cultiver plus soigneusement cette vigne du Seigneur. La renommée dans peu de temps s'épandit de ce petit nombre de nos résidences par toutes les quinze provinces, & prenant d'autant plus de force, qu'elle volait, & se faisait entendre plus loin, elle crût même au-dessus de la vérité ; voire même, passant outre

les limites du royaume, a publié par diverses voies ce qui à la vérité a bien été désiré, mais non encore parfaitement achevé. Car on disait en Europe que le roi de la Chine avait embrassé la loi de Jésus, que de même il était permis à un chacun, de faire profession d'icelle, & de publier l'Évangile partout. Par quoi plusieurs religieux de divers autres saints ordres accoururent avec la flotte d'Espagne, par les îles Philippines, pour contribuer avec nous leur secours salutaire à tant d'âmes égarées. Mais la porte n'était pas encore tant ouverte, ni l'entrée si facile comme le bruit en était vainement publié.

Le Visiteur sollicité par le grand succès & les merveilles qu'on en racontait, revint à Amacao, afin de donner de près bon ordre à cette expédition, & la pourvoir de toutes choses nécessaires. Car il sembla que les fruits désirés de ce nouveau plant, surpassaient de beaucoup la moisson qu'on pouvait espérer du Japon ; & qu'en aucun autre temps, depuis les courses des apôtres par le monde universel, aucune expédition particulière entreprise pour la foi chrétienne, n'avait été plus importante. À peine avait-il pris terre, qu'il fit venir le père Emmanuel, afin d'entendre par lui-même la disposition des affaires ; & il voulait aussi envoyer quérir le père Matthieu, si on l'eût pu retirer de la cour.

Le père Emmanuel donc ayant entendu l'arrivée du Visiteur, vint en diligence à Amacao avec le père Cataneus, desquels le Visiteur entendit tout avec un très grand contentement d'esprit, voyant tout en meilleur état qu'il n'eût pensé, & résolut d'employer tout ce qu'il pourrait pour l'avancement & accomplissement d'un dessein si relevé. En un mot, il accorda tout ce que nos confrères demandaient ; & toutes leurs demandes lui semblaient petites, & pleines de modestie. Et d'autant qu'il y avait grand défaut d'ouvriers, pour apprendre un langage très difficile, & avancer le plus qu'il serait possible un affaire si plein de difficultés, devant toutes choses il confirma la mission du père Emmanuel pour cette même expédition. Et outre icelui, il en dénomma autres huit doués de rares vertus, qui demeuraient alors à Amacao ; & en promit plusieurs autres au retour du navire des Indes, qui devait amener nos Pères.

p.414 Mais ce n'était pas le seul souci de ce grand courage. Car il fallait chercher les dépens tant nécessaires pour l'entretien des nôtres, pour autant que les officiers royaux employaient souvent à d'autres nécessités de la république, la pension que le Roi Catholique commandait qu'on donnât à cette mission ; & suivant l'exemple des apôtres, il ne fallait pas que les convertis fussent chargés en ces commencements. Encore qu'il n'importait pas tant pour les néophytes, que pour les ethniques, qui eussent pu dire que les nôtres étant pauvres en Europe, étaient venus en la Chine pour avoir part à sa richesse, & afin d'arracher des aumônes des uns & des autres, avaient inventé diverses fables à plaisir. Par quoi, ayant fait supputation de la dépense de chaque maison, il trouva (vu que tout y était à si bon marché) que trente écus d'or étaient tous les ans suffisants pour entretenir chacune d'icelles d'habits & de nourriture. Il ordonna aussi qu'à l'avenir le procureur du Japon, qui pour lors résidait à Amacao, prit soin des affaires de la Chine. Il leur permit aussi de recevoir en notre Compagnie quelques jeunes hommes chinois nourris à Amacao. Il leur donna aussi beaucoup d'autres choses pour l'ornement du temple, & meublement de la maison, & les présents accoutumés des amis, & des magistrats. Et aussi le père Emmanuel, & autres confrères reçurent plusieurs choses pour aumônes des marchands portugais, qui ont toujours eu cette notre expédition en singulière recommandation ; plusieurs choses aussi, qui semblaient avoir quelque difficulté, furent disputées, & en après conclues avec une grande prudence. Et afin que cette expédition fût plus librement & assurément conduite, toute l'administration entière d'icelle fut commise au père Matthieu, qui avait jà bonne connaissance des affaires de la Chine, & il l'exempta de la dépendance du recteur du collège d'Amacao.

Ceci étant ainsi disposé, ceux qui avaient été nommés pour cette mission, se préparaient pour le voyage ; mais un soudain malheur arriva, lequel, s'il ne renversa entièrement tout ce dessein, au moins le troubla & retarda beaucoup. En ce même temps, les Hollandais qui, passé quelques années avaient inquiété ces mers, prirent le navire

marchand d'Amacao, qui était jà tout prêt de faire voile au Japon. Et d'autant qu'il fut tout pillé avec toutes les marchandises qui étaient dedans, cela apporta une grande cherté & défaut de toutes choses en la ville d'Amacao. Car je me ressouviens d'avoir souvent dit autrefois, qu'en ce navire voguent toutes les espérances & richesses de la ville. Personne en toute la cité ne fut exempt de perte par cette infortune, mais notre Compagnie particulièrement en reçut un dommage incroyable. Car les provisions de l'expédition du Japon avaient jà été mises en ce vaisseau. Notre Visiteur accoutumé à ces accidents ne <sup>p.415</sup> perdit de rien courage, & encore qu'il n'envoyât pas le nombre d'ouvriers, ou les provisions nécessaires qu'il avait désignées auparavant pour leur entretien, toutefois il destina trois autres prêtres avec le père Emmanuel & fit bailler ce qui était nécessaire pour l'entretien de la maison, & suffisant pour sortir de la pauvreté & nécessité présente.

De ces travailleurs le père Barthélémy Tedeschius fut commandé de demeurer à Xaucea avec le père Nicolas Lombard, auxquels en après fut associé le père Jérôme Roderic Portugais. Et le père Pierre Ribere navigua vers Nanquin, pour tenir compagnie au père Roccia. En après deux autres, le père Alphonse Vagnonus Piémontais, & le père Felician à Sylva <sup>1</sup> Portugais, furent envoyés avec ceux-ci. Or le père Emmanuel recteur, demeura à Nancian, afin d'être au milieu de ces trois résidences, qui lui étaient sujettes. Le père Gaspard Ferrerius était aussi venu avec ceux-ci & fut envoyé à Pequin, pour être le troisième avec les deux autres. Le père Cataneus fut retenu à Amacao pour y avoir soin de sa santé, & disposer les volontés des Chinois qui négocient en cette ville avec les Portugais à la religion chrétienne ; ce que pour faire plus aisément, il retint l'habit que les nôtres portent au milieu du royaume. En cette entrée des nôtres il y eut plusieurs empêchements aux péages, mais seulement pour le regard du bagage qu'ils portaient, dont les eunuques exigeaient les impôts plus rigoureusement que de coutume ; mais, moyennant l'industrie &

---

<sup>1</sup> [c.a. : ou *da Silva* ?]

prudence des nôtres, tout se passa de sorte que même pourrait-on à peine désirer mieux en plusieurs lieux d'Europe. Le père Ferrerius, naviguant vers Pequin, fut plus malmené que tous les autres, par l'eunuque chef de son navire, qui jetait par force au milieu du chemin nos hardes sur la rive, si on ne l'eût adouci avec quelques écus, qu'il tâchait d'arracher par cette injure.

Enfin il arriva à la cour. Mais voici qu'il fait naufrage dans le port. Le navire renversé jeta tout l'équipage dans la rivière, dont plusieurs choses furent perdues ; & le dommage revint à plus de deux cents écus, ce qui, en défaut de provisions, diminua aussi beaucoup les commodités domestiques. Entre autres choses fut perdu un châssis de bois doré, avec ses battants excellemment ornés pour l'agencement d'une image, & autres appareils sacrés. Cette infortune survint par un grand débordement d'eaux, provenu des pluies extraordinairement excessives de cette année, qui apporta un très grand dommage à la cour même : car le fleuve, sorti de ses limites & ravageant tout, entraîna aussi plusieurs maisons, pour la réparation desquelles le roi commanda, certes libéralement, cent mille écus tirés de son trésor, être distribués aux pauvres. Le père Gaspard était jà descendu à terre, & Sébastien était demeuré seul de nos confrères avec le bagage & serviteurs, lesquels toutefois sauvèrent <sup>p.416</sup> quelques choses qu'ils tirèrent hors de l'eau & en eussent conservé davantage, si les mariniens, plus cruels que le fleuve, n'eussent jeté à fond plusieurs autres choses qu'ils avaient dérobées. On retira néanmoins par la providence singulière de Dieu le volume sacré de la [Bible, imprimé en huit tomes par Plantin](#), & fort proprement relié : le cardinal Saint-Séverin l'avait envoyé pour en faire présent à nos Pères occupés à l'expédition chinoise. Le coffre était gardé avec quelques autres, & flotta longtemps sur les eaux ; & l'avarice de quelques bateliers fut cause qu'on l'en retira ; mais, quand l'ayant ouvert ils ne virent que des livres, qu'ils ne pouvaient pas lire, ils les rendirent sans beaucoup de difficulté à notre confrère, moyennant quelque petit présent. Et par la grâce de Dieu, il sortit tellement de la rivière, qu'à peine l'eau avait

touché ses pages sacrées. Nos Pères & les nouveaux chrétiens le reçurent avec grande solennité, le jour même de l'Assomption de la Vierge sacrée, pendant qu'on célébrait la messe. Car icelui qui le portait était encensé par l'acolyte, & en après l'ayant posé sur une table, chacun le baisa les genoux en terre, & on rendit grâces à Dieu de ce qu'après avoir passé par tant de mers au travers de mille périls il avait été encore récemment sauvé de ce naufrage. Plusieurs aussi viennent souvent en notre maison pour le voir, & admirant la beauté majestueuse de l'impression, ont accoutumé de dire que sans doute une rare doctrine est contenue en ce volume, puisque les hommes l'ont mise en ordre avec tant de soin. Les néophytes conseillèrent aux nôtres d'essayer de recouvrer ce qu'on leur avait dérobé. Et ce notre ami Fumochan, qui était encore détenu en prison, prit tout le soin de cette poursuite sur soi, par l'autorité duquel le patron & autres bateliers furent pris. Mais, d'autant que les magistrats amis pressaient avec trop de rigueur ces larronneaux, les nôtres, émus à compassion, ne voulurent pas qu'on en informât plus avant & notre ami, voyant cette modération accompagnée de tant de douceur, publiait d'autant plus la piété de la religion chrétienne. On rendit toutefois quelque coffre plein de reliques sacrées & quelques autres choses de moindre valeur, qui au moins firent que cette poursuite ne fut pas du tout vaine.

@

## CHAPITRE II

### Combien les livres du père Matthieu, imprimés en ce temps, ont acquis de réputation à la foi chrétienne

@

p.417 Vu que l'étude des lettres fleurit en ce royaume (comme nous avons dit au premier livre), il s'en trouve fort peu entre iceux, qui ne soient plus ou moins adonnés à l'acquisition d'icelles ; voire même, ce qui est particulier à ce royaume, on voit assez que toutes les sectes ont été plutôt publiées par livres écrits que par prédications faites au peuple. Car comme ils haïssent extrêmement de faire des assemblées, ils ont eu recours à ce moyen pour faire entendre quelque chose nouvelle. Cela n'a pas été nuisible aux nôtres ; car parmi une nation très adonnée à lire les livres, je ne sais si on ne persuade pas avec plus d'efficace ce qu'on a lu à loisir, que si les nôtres peu usités à l'éloquence d'un langage étranger, l'exposaient au peuple, de quelque lieu plus élevé. Ce que je ne voudrais pas qu'on entendît, comme si on ne faisait les jours de fête aucune prédication aux convertis, mais je parle des païens qui sont attirés par la lecture des livres, & en après en particulier achevés d'instruire par discours familiers. De ce soin donc ordinaire de lire les livres est provenu, qu'ils retiennent, & sans peine les principaux articles de la foi chrétienne, lisent des livres pieux dans leurs maisons, les communiquent à leurs parents & amis ; ce qui ayant été considéré par les nôtres, les encouragea tous à l'étude des lettres chinoises. Et encore que leur façon d'écrire soit longue, & difficile à apprendre, toutefois le travail assidu & l'industrie, moyennant la grâce de Dieu, firent que toutes leurs peines & fâcheries leur semblaient être bien employées ; principalement parce que c'est une chose qui serait autre part estimée admirable, & du tout inusitée au reste du monde, qu'un livre une fois mis en lumière, non seulement court avec grande utilité par toutes les quinze très amples provinces de ce royaume, mais encore est entendu des Japons & Corians, voire aussi des Caucincinois,

Leuchiques & habitants des autres royaumes, aussi bien que des Chinois même, encore qu'ils soient tous entièrement différents de langage, ce qui arrive parce que chaque caractère hiéroglyphique dénote chaque chose. Et si tout le monde s'accordait en cela, observant cette même façon, nous eussions pu exprimer, & faire entendre les <sup>p.418</sup> conceptions de notre esprit à ceux auxquels nous ne pouvons parler à cause de la diversité du langage.

Le père Matthieu commença le premier cette étude des lettres chinoises, qui en après étant davantage assuré de ce qu'il avait appris, se rendit admirable aux lettrés chinois, qui n'avaient jamais lu aucun étranger, duquel ils pussent apprendre quelque chose. Nous parlerons donc expressément de cela en ce chapitre, afin que la postérité sache combien on a estimé que cette seule chose a été profitable, & que les Européens qui liront ceci entendent que leur soin n'a pas été mal employé parmi si grand nombre de beaux esprits. Le père Matthieu commença donc, comme a été dit ci-dessus, par les préceptes cosmographiques, & astrologiques ; & encore qu'il ne leur ait guère rien apporté de nouveau ou rare, que communément les lettrés d'Europe ne sachent, néanmoins parmi eux, qui défendaient opiniâtement les erreurs intolérables, qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, cela fut trouvé plus admirable qu'on ne saurait croire. Par quoi plusieurs, que l'ignorance de chose meilleure avait jusqu'à présent rendus obstinés & superbes, confessaient maintenant franchement, qu'on leur avait ouvert les yeux, pour voir des choses très sérieuses, qui jusqu'alors avaient été fermées d'un aveuglement intolérable, ce qui les avait empêché de comprendre tant de merveilles. Depuis (laissant à part les petits commentaires des quatre éléments, & de l'amitié, dont est traité ci-dessus), il composa vingt & cinq traités très brefs de diverses choses morales, & de la modération des affections dépravées de l'âme, que les Chinois ont appelé sentences. Cet opuscule ayant été lu par les amis, devant que être mis en lumière, fut tellement approuvé de tous, qu'il leur semblait être du tout incroyable que des choses si cachées, & convenables pour l'instruction d'un chacun, eussent pu être inventées

par des nations étrangères, qu'ils avaient jusqu'alors toutes estimées barbares. Et chacun les copiait à l'envi. Mais Fumochàn, dont a souvent été parlé ci-dessus, en ayant reçu un exemplaire, le fit imprimer avec un avant-propos fort élégant à la louange de l'œuvre, par lequel il fait comparaison de ce livre avec un autre <sup>1</sup> semblable autrefois mis en lumière par les sectateurs des idoles, auquel on a imposé le nom de *Quarante-deux paragraphes* ; & non seulement il l'accompare avec celui-là, mais aussi il l'estime davantage, de sorte qu'il convie tous les lettrés à le lire, & *conférer*<sup>2</sup> selon leur jugement, la vanité de la vertu ombragée de couleurs superstitieuses, avec la vérité de celle qui est tirée des fontaines du christianisme ; & le confirmer par leurs opinions, & considérer si cet opuscule n'est pas plus propre, & convenable à l'utilité particulière d'un chacun, & p.419 généralement plus utile au public. Notre Paul ajouta un autre avant-propos à celui-ci, & conclut la fin de l'œuvre par un épilogue, dont l'autorité du livre par l'un & l'autre fut fort accrue, & celle de la loi chrétienne autant autorisée, qu'on eût pu espérer de deux si grands personnages, & principalement de notre Paul, qui avait entrepris de louer amplement la doctrine d'icelle, & de professer publiquement que non seulement il l'approuvait, mais encore qu'il l'avait embrassée.

En ce même temps, on remédia à une incommodité qui n'était pas des moindres. Le premier écrit de l'abrégé de la doctrine chrétienne avait été mis en lumière par les nôtres, encore nouveaux en cette langue, sur la foi des interprètes ; cela sembla aux nôtres, quand ils commencèrent à voir plus clair, être défectueux en assez d'endroits. Par quoi le père Matthieu fit une exacte révision de cet opuscule, & ayant supprimé tous les autres, il publia celui-là seul. On avait bien écrit un traité plus ample de la doctrine chrétienne, mais il n'était pas encore imprimé. Le père Matthieu l'avait tellement agencé qu'il le recommandait principalement aux ethniques ; car les néophytes aussi longtemps qu'ils étaient catéchumènes semblaient pouvoir être assez instruits par les leçons du catéchisme, & après qu'ils étaient unis à

---

<sup>1</sup> [c.a. : 'autre', leçon de l'édition de Lyon 1616 ; Lille 1617 donne 'arbre'.]

Jésus-Christ, par des fréquentes exhortations. Par quoi toute la discipline de cet œuvre consistait plutôt en arguments tirés de la lumière naturelle, qu'en autorité de l'Écriture sainte.

Car par ce moyen on aplanissait le chemin pour parvenir aisément aux mystères qui dépendent de la foi, & à la science divinement révélée. Il n'y avait aussi pas faute de témoignages tirés des volumes anciens des Chinois mêmes, lesquels servaient à notre intention, & dont tout cet œuvre était non seulement orné, mais aussi confirmé par des lecteurs qui ajoutaient volontiers foi aux opinions de leurs auteurs. En ce volume aussi, toutes les sectes publiées parmi les Chinois étaient réfutées, excepté celle qui a pris son origine de la loi de nature, & que le prince Confutius a principalement déclarée ; & c'est celle qu'on appelle des lettrés. Car on trouve en celle-ci, comme elle est écrite par les anciens, peu de chose qu'on puisse à bon droit reprendre : si peu d'erreurs à peine a pu commettre un homme très sobre & retenu à parler de ce qu'il ne pensait pas assez bien savoir.

Nos Pères donc tirent l'autorité de cette secte à leur intention, & disent seulement qu'il y faut ajouter ce qui est arrivé depuis ce Confutius. Car il vivait plus de cinq cents ans avant l'avènement du Sauveur Jésus-Christ en terre. C'est pourquoi il me semble que le docteur Paul répond fort à propos en toute compagnie où il se trouve. Car toutes <sup>p.420</sup> les fois qu'il est interrogé en quoi principalement consiste la loi chrétienne, il dit & définit tout fort proprement en quatre mots ou syllabes, *ciue fò, pu giu*, c'est-à-dire : elle retranche les idoles, & accomplit la loi des lettrés.

En ce traité donc principalement est contenu ce qui suit. Premièrement, il est prouvé qu'il y a un principe & Dieu, par lequel toutes choses ont été créées & sont gouvernées ; que l'âme de l'homme est immortelle ; qu'il y a des peines réservées pour les actions méchantes, & des salaires pour les bons, & ce principalement en l'autre vie ; la transmigration pythagorique des âmes, familière aux Chinois, y est réfutée ; finalement, il y a un traité très utile où est discoursu de Dieu, & aussi de l'homme ; & pour conclusion, tous les Chinois sont

exhortés d'embrasser cette loi, laquelle est plutôt ici proposée brièvement qu'expliquée, mais que les nôtres après déclareront plus amplement. Cet œuvre était très nécessaire pour donner entrée dans peu de temps à notre croyance par tout le royaume ; & parce qu'aussi il y était brièvement parlé de beaucoup de choses, qu'ils avaient accoutumés de demander souvent aux nôtres, on y avait mêlé quelques curiosités, pour donner goût & servir d'allèchement au lecteur. C'est pourquoi on avait accoutumé le lire avec grand plaisir. Par ce moyen aussi on satisfaisait à la demande continuelle de ceux qui entendaient quelque chose de notre foi. Car ils soulaient demander quelque livre auquel on peut lire tout cela avec plus de loisir. Les conférences aussi qui étaient ordinairement brèves avec les magistrats, à cause de leurs occupations, étaient supplées par ce livret, d'autant qu'ils avaient toujours plus de temps pour lire, que pour deviser, jointe aussi leur propension naturelle à la lecture.

Cela piqua rudement les idolâtres, qui même manquent d'armes pour la défense d'une opinion très vaine. Nous vîmes aussi qu'il ne pouvait nous arriver aucun péril de la part des lettrés, qui avaient honte de réfuter leur propre profession. Par quoi ce fut un avis du tout divinement inspiré, que les nôtres dès le commencement avaient pris garde que la croyance des lettrés ne contenait pas d'opinions fort contraires, à la loi chrétienne, afin que notre foi eût aussi ses défenseurs ; de peur que, si nous fussions été contraints de réprover ensemblement toutes les sectes, étant accablés de l'autorité & du nombre, nous n'eussions été condamnés à un perpétuel silence.

Ce traité donc a été déjà imprimé pour la quatrième fois par le soin même des païens, & publié en diverses provinces. Le lettré Fumochàn en fit imprimer plusieurs exemplaires à ses dépens, que par après, il donna aux nôtres pour en faire gratuitement présent à qui bon leur semblerait. Or il écrivit qu'il <sup>p.421</sup> était redevable de cette somme d'argent, qu'il avait employée à ce sujet, & obligé d'en faire restitution aux nôtres, parce qu'autrefois il avait reçu je ne sais quel bienfait de quelqu'un, à condition qu'il lui rendrait quelque service. Or il lui

semblait ne pouvoir rendre aucun office plus utile, que s'il faisait voir à plusieurs les discours de notre très sainte loi. Voilà ce qu'il fit étant encore païen ; que pensez-vous donc qu'il eût fait, si Dieu lui eût encore accordé quelques années de vie en la religion chrétienne ?

Un autre livre du père Matthieu, qu'il nomma *Paradoxe*, ne rencontra pas moins de médisants que le susdit, pour autant qu'il contient beaucoup de préceptes nouveaux, & jusqu'à présent inconnus aux Chinois. Le sujet en est presque tel : que la méditation continuelle de la mort sert de beaucoup pour bien vivre ; que cette vie est une continuelle mort ; que pendant le temps d'icelle le salaire ou la peine due à nos œuvres n'est pas entièrement rendu, mais qu'il est réservé en l'autre vie ; que le silence & peu parler est difficile, mais utile ; qu'un chacun doit examiner ses actions & se châtier soi-même de ses méfaits. Toutes ces choses, & plusieurs autres semblables, confirmées par diverses raisons, sentences, apophtegmes & exemples semblables, avec les autorités des philosophes convenables à ce sujet, semblablement les allégations des Saints Pères, voire les livres des Écritures saintes, furent merveilleusement agréables, & ce livre fut fort autorisé par chaque paradoxe inséré en chaque discours & colloque, que le père Matthieu avait autrefois amplement traité, touchant les mêmes matières, avec les magistrats les plus relevés. Or, si tous les avant-propos qui ont été imprimés à la louange de cet œuvre par des hommes très renommés étaient assemblés en un volume, la lecture d'iceux serait plus longue que celle du commentaire même dont nous parlerons. En ces avant-propos, non seulement la lecture de ce livre est recommandée pour son utilité, mais aussi les esprits d'Europe hautement loués, comme aussi la multitude de nos livres, & la loi chrétienne. Nos Pères, afin de le publier partout, en envoyèrent plusieurs exemplaires de tous côtés, & c'est comme, au temps accoutumé, nous nous acquittons principalement des devoirs & compliments ordinaires d'envoyer des présents. Nos amis envoyèrent des imprimeurs en notre maison, afin qu'ils leur imprimassent des exemplaires, pour en faire part à leurs parents & familiers. Toute la

première impression fut tellement débitée cette première année, que l'an suivant il fallut derechef remettre cette œuvre deux fois sous la presse, une fois en la ville royale de Nanquin, & une autre fois à Nancian, métropolitaine de la province de Chiansi.

p.422 Un magistrat des plus qualifiés de la cour royale de Pequin qu'on appelait Tauli, fut merveilleusement épris de la lecture de ce livre ; icelui vint de son propre mouvement en notre maison. Les nôtres admirant la courtoisie si peu usitée en un homme de cet ordre, car il n'y avait jusqu'alors personne si proche ni si éloigné de nous, comme dit celui-là de [Nonius](#). Après que le père Matthieu se fut assis avec lui, il commença de parler ainsi :

— Est-ce vous qui êtes l'auteur de ce volume ?

Alors il montra le livre. Et quand le Père lui eut modestement accordé qu'il avait à son possible pris peine de le composer, il lui répondit :

— Il faut que celui qui a écrit ce livre soit un homme du tout saint. Or je n'ai pas accoutumé médire des hommes saints, par quoi je vous prie de me pardonner les inimitiés passées, lesquelles je récompenserai désormais par une amitié entière.

En après, il fut parlé d'autre chose & voilà ce qu'il dit.

Plusieurs autres disaient souvent qu'ils ne devaient rien craindre de tels étrangers, car il est impossible que ceux qui mènent une telle vie & tiennent une telle doctrine trament aucun mal à la république.

@

## CHAPITRE III

### Paul obtient le degré de docteur au sénat philosophique, & Martin au militaire

@

L'an mille six cent quatre, notre Paul, déjà licencié chinois, vint à la cour de Pequin pour se soumettre derechef à l'examen public du suprême degré de docteur. Martin vint aussi de Nanquin pour poursuivre le même degré au sénat militaire. Ceux-là étaient des meilleurs & principaux néophytes, quasi les lumières de la province de Nanquin, qui furent extrêmement réjouis d'entendre que la résidence des nôtres, établie en cette cour, était assurée, & que la foi chrétienne s'avancait heureusement. Ceux-là aussi n'avaient rien en plus grande recommandation que de fréquenter aussi en l'église des Pères, purger leurs âmes par la confession, & se repaître du pain céleste ; & véritablement, toutes les fois que Paul s'approcha du saint Sacrement, ni lui, ni tous ceux qui étaient présents, ne purent retenir leurs larmes. Aucun de ces deux auparavant qu'avoir fait profession de la foi chrétienne, ne put parvenir à ce degré ; mais maintenant assisté de la grâce divine, ils entrèrent en lice à la façon accoutumée des Chinois, & tous deux furent déclarés docteurs en leur propre <sup>p.423</sup> sénat. Or Martin, surnommé *Cin*, dans peu de mois fut élevé à une charge militaire en la province de Cechian, & en après, à peine six mois étaient écoulés qu'il fut élevé à une plus haute dignité à Nancian ; & encore un peu après il parvint quasi au suprême degré d'honneur de sa profession, de sorte qu'il sembla n'être pas monté par les degrés ordinaires, mais sauté d'un plein saut au sommet de la félicité. Ciù Paul en la [démonstration](#)<sup>1</sup> du doctorat n'avait pas été des premiers ; par quoi, selon les coutumes de ce royaume, il fallait qu'il exerçât quelque magistrature moyenne hors de la cour, & en après qu'il prétendît peu à peu aux plus grandes ; mais la divine providence, qui l'avait élu pour le secours de la foi chrétienne

en la ville royale, trouva le moyen de le faire retenir à Pequin, & de l'élever contre espérance à une grande dignité.

Après donc avoir dénommé trois cent huit docteurs de tout le royaume, on fait un autre examen pour l'élection des lettrés royaux, qui fassent leur résidence au collège nommé *Hanlinyuen*. Or de tout le nombre on n'en dénomme ordinairement que vingt & quatre, élus (comme aux autres degrés) par la bonté de l'écriture. Ceux-ci sont les plus grands magistrats de tout le royaume, & si quelquefois ils sont appelés au gouvernement de la république, ils sont toujours de plein saut élevés aux plus hautes dignités. Nous avons plus amplement parlé de cela au premier livre. Ciù Paul ne voulait pas se mettre en ce hasard, désespérant de rencontrer meilleure fortune ; mais enfin il se laissa gagner aux prières des nôtres, & des nouveaux chrétiens, se ressouvenant qu'il n'avait désiré ces dignités, que pour le bien de la chrétienté. Étant donc plus heureux en cet examen qu'aux autres, il fut dénommé le quatrième, ce qui lui tourna à très grand honneur, & apporta une joie incroyable aux nôtres. Ce n'est pas encore la fin des affaires & fâcheries, car ces vingt & quatre ne sont pas tellement déclarés qu'aussitôt, ils soient tenus au rang de ceux du collège royal ; mais seulement ils ont droit de briguer cette entrée, après que s'étant quelque temps exercés sous le magistrat souverain, nommé *colao*, ils éprouvent encore le hasard de la fortune débattant encore avec Minerve. Car de ces vingt & quatre, on n'en élit que douze, & tout au plus quinze. On fait plusieurs de ces examens qui sont ordonnés chaque mois, & auxquels il a toujours été l'un des élus, & souvent au premier rang. Et pour autant que cela arrivait souvent, pour n'émouvoir l'envie de ses égaux, & ne sembler vouloir ambitieusement emporter les premiers honneurs partout, il ne se trouva à l'avenir plus aux examens, & par cette modestie il acquit la bienveillance de ses corivaux, & ne perdit rien de sa réputation ou autorité.

p.428<sup>1</sup> Étant donc maintenant assuré de sa demeure, & du collège de la compagnie dans la ville royale, il employa toutes ses forces & industries à favoriser nos Pères, & avancer la religion chrétienne. Et

---

<sup>1</sup> [c.a. : la pagination de Lille 1617 saute, sans perte de texte, de 423 à 428.]

de plus il excita par un exemple rare de piété, & sainteté de vie, tous les néophytes à l'imiter, & ravit tous les ethniques en admiration, dont les principaux disent souvent :

— Qui est-ce qui pourrait égaler la sainteté de vie de Ciù Paul ?

Il fit venir son père âgé de plus de septante ans à la cour, en intention de le faire chrétien, devant que finir sa vie ; & enfin avec grande peine, ou sienne ou des nôtres, il obtint de lui, qu'en abjurant ses idoles, il reconnût son créateur. Ce qui arriva fort à propos en cet âge, car à peine vécut-il demi-an après le baptême.

C'est assez parlé de Paul, nous en dirons davantage en son lieu ci-après.

Voilà comme ce berceau de l'Église de Pequin était peu à peu élevé à son enfance, à quoi Ciù Paul n'était pas seul qui contribuait son secours, mais encore plusieurs autres néophytes, auxquels il servait de lumière par la fréquentation des sacrements ; son fils, & ce que vous admirerez davantage, sa femme le suivirent. Et certes en cette retenue solitaire des femmes, c'était une chose très difficile ; & celle dont nous parlons à présent rompit la première pointe des difficultés en cette cour royale de Pequin : elles désiraient aussi être repues de la nourriture sacrée des âmes ; mais nos Pères ont accoutumés d'être plus tardifs à accorder cette demande, afin de rendre l'acquisition de ce bien plus recommandable par le délai. C'est pourquoi le confesseur de cette famille alléguait qu'il fallait premièrement plusieurs fois s'être soumis au sacrement de pénitence, afin qu'il ne restât aucune tache de péché dans l'âme, pour recevoir un hôte si parfait. Par quoi Li-Paul, afin de n'être plus longtemps retardé, purgeait ses péchés journaliers par le sacrement de pénitence, non seulement les jours les plus solennels ou dimanches, mais encore toutes les fêtes de la semaine, afin d'accomplir le nombre des confessions, & retrancher la longueur du délai par la fréquentation. Enfin on ne put plus longtemps refuser le banquet céleste à des vœux, & désirs si ardents ; on lui assigna donc le jour de Pâques, auquel il épanchait une si grande abondance de larmes, qu'il enflamma la piété de tous les néophytes qui étaient présents. Du depuis, toutes les fois que l'Église célébrait quelque solennité plus

mémorable, il faisait de même, & le jour devant qu'il prît cet aliment céleste, il macérait son corps par un jeûne ecclésiastique, & le lendemain aussi, pour mémoire de ce bienfait, il observait le même jeûne. Il avait je ne sais quels espions en la maison, par le moyen desquels il savait tout ce que nos Pères faisaient, afin de les imiter ; par quoi, toutes les fois qu'on jeûnait en notre <sup>p.429</sup> maison, ou qu'on y faisait quelque autre exercice pieux, Li-Paul faisait de même en la sienne. Il avait déjà ouï dire quelque chose des indulgences & pardons des péchés, par quoi à force de prières il obtint quelque chose de semblable de nos Pères. Et pour autant qu'il lisait en l'exemplaire d'icelles, que par l'indulgence pontificale tous les péchés étaient pardonnés à celui qui aurait converti quelque païen à la foi, à peine saurait-on dire combien cela augmenta ses désirs, enflammés du zèle ardent de la charité. Car le désir insatiable de ce gain sacré, lui servait comme d'éperon, pour courir au salut des âmes. Il était donc tous les jours chassant après cette proie ; on ne saurait croire avec combien d'affection il désirait l'onction de chrême sacré qui se fait au sacrement de confirmation ; & à peine se put-il retenir de s'en aller à cette occasion vers l'évêque d'Amacao, qui était éloigné de quatre mois de chemin ; & il y fût allé sans doute, si nos Pères, craignant que cette absence de huit mois n'eût apporté quelque dommage à sa famille, ne l'en eussent dissuadé, vu principalement qu'ayant laissé le gain de son art, défendu par les lois chrétiennes, il n'avait pas si grande abondance des choses nécessaires en sa maison. Cependant il fallut, pour des affaires importantes à sa famille, qu'il s'en retournât vers sa mère jà âgée en la province d'Uquam, où il annonce la sainteté de notre foi à tous ceux qu'il peut ; & il en a déjà fait entrer quelques-uns dans le ciel, pendant qu'il baptise les enfants mourants, ou qu'il instruit les plus âgés, qui se trouvent au même détroit de la mort ; & en après, ayant parachevé le baptême avec la matière ou la forme nécessaire, il leur ouvre la porte d'une meilleure vie. Il écrit souvent à nos Pères & désire extrêmement de venir revoir notre église. Mais les services & devoirs qu'il doit à sa mère en sa dernière vieillesse le retiennent. Car entre les Chinois on ne peut laisser les services dûs à père & à mère sans scandale, infamie & impiété.

J'ajouterai maintenant quelque chose de notre ami Ligotsùn, bien qu'il ne soit pas encore converti. L'an passé il a été élu président de l'examen en la province de Fuchian, auquel les licenciés sont déclarés en la ville métropolitaine ; en cette province sont quasi les plus renommés lettrés de tout le royaume. Cela lui fut très honorable ; & comme il faisait récit du succès de cet examen par écrit, comme ont accoutumé les Chinois, je ne sais à quel propos il y ajouta des louanges magnifiques des lettrés de notre Europe. Du depuis il a été élevé à une autre dignité en la province Sciantun ; en s'en allant, il donna à nos Pères la plus grande part des meubles de son palais ; & si le petit nombre des nôtres l'eût pu permettre, il eût emmené quelques-uns de nos <sup>p.430</sup> confrères avec soi. Et afin que vous voyez, ami lecteur, avec quelle intégrité les magistratures de la Chine sont administrées, je veux que vous sachiez que celui-ci même dont nous parlons est peu après déchu de toutes ses plus grandes dignités, & abaissé à un certain petit office, en l'exercice duquel il a été caché parmi les moindres l'espace de trois ans, pour cette seule cause d'avoir été accusé d'être trop volage, & trop souvent en festin, & qu'on disait qu'il avait été plus que de raison adonné au jeu des échecs. La démission abjecte d'un si grand personnage dura trois années ; mais en après il fut rappelé aux plus hautes charges.

Cette même année tous les principaux magistrats de tout le royaume étaient venus à Pequin, pour rendre au roi les devoirs d'obéissance & de sujétion qui lui sont dûs tous les trois ans. Par quoi, pendant tout ce temps, ceux auxquels il est permis de séjourner à la cour ont beaucoup de peine à passer par les rues. Les nôtres ne méprisèrent pas cette occasion, afin de s'obliger les magistrats, & marchands des autres villes, dans lesquelles nos Pères demeurent, dont il y avait lors grande multitude à la cour. Ce qui est cause que le fruit de la résidence de Pequin est très grand, de sorte qu'il peut sembler être un bel arbre, sous l'ombre duquel les autres se reposent. Il y en eut aussi plusieurs d'iceux, qui firent des plaintes, & médirent des nôtres aux plus grands magistrats, principalement pour être

extrêmement fâchés d'avoir lu que nos Pères traitaient si mal leurs idoles. Or, dissimulant cette cause ils prenaient le prétexte du repos public, que peut-être, disaient-ils, les nôtres tâchaient de troubler par la prédication d'une loi nouvelle, attendant qu'en ayant assemblé & uni plusieurs avec eux par la communion d'une même foi, enfin il les portassent à une entière rébellion. On disait que ces médisants étaient hommes qualifiés ; car à peine le vulgaire ose murmurer contre les nôtres, vu qu'il ne leur servirait de rien. Mais nos Pères assistés de la faveur divine, & assurés par la protection de quelques amis, rompirent tous les efforts de leurs adversaires.

@

## CHAPITRE IV

### Ce qui a été fait les ans passés en la résidence de Nancian

@

p.431 Le père Jean Soërius demeura tout seul environ trois ans à Nancian, & affligé d'une grave maladie, laquelle finalement se termina en fièvre phtisique. À cette maladie était ajoutée un autre empêchement pour l'avancement de la foi chrétienne, savoir le grand nombre des parents du roi, demeurant en cette ville, lesquels la plupart, à cause de leur richesse, & continuelle oisiveté, deviennent insolents ; toutefois la sainteté de ce père a été si grande, & son courage si relevé au-dessus de ses forces, qu'il a avancé plus qu'on n'eût osé espérer, une chose du tout difficile. Les convertis étaient la plupart du simple peuple ; peu d'hommes de qualité, pendant ce temps, reçurent la foi chrétienne. Entre iceux toutefois il y eut un certain vieillard de quatre-vingts ans, qui avait obtenu le premier degré de lettré ; icelui prit soin des affaires du christianisme, avec un zèle du tout extraordinaire. Comme il écrivait fort bien, il composa plusieurs traités de l'institution de la loi chrétienne, selon qu'il l'avait apprise des nôtres. Afin d'attirer les lettrés, c'est merveille avec combien de soin il assembla les témoignages des livres chinois, qui étaient favorables à notre religion. Entre iceux aussi, il y eut un enfant, dont les parents demeuraient près de notre maison ; quand il naquit, le père l'apporta entre ses bras pour être baptisé : mais cela ne sembla pas être assez bienséant au père Soërius, vu que le père & la mère ne voulaient aucunement laisser leurs erreurs. Toutefois pour ne leur ôter le fruit de cette piété envers Dieu, il arrosa l'enfant d'eau bénite, & l'ayant offert à Dieu sur l'autel, il l'appela Jean. Le père donc pensait que son fils était chrétien, & ayant changé de maison, sept ans après le ramena en notre église, pour rendre grâces à Dieu de ce qu'étant accablé d'une maladie qu'on jugeait mortelle, il avait été miraculeusement conservé en vie :

car comme il était déjà privé de tout sentiment, & ne lui restait plus aucune espérance de vie, il lui sembla de voir la mère de Dieu avec son petit enfant venir majestueusement vers lui. Le petit Jésus l'appelait souvent par son nom propre, & à cette voix, comme en s'éveillant d'un profond sommeil, il commença de se mieux porter. Il n'y eut aucun des domestiques qui doutât, que ce fut celle-là même de laquelle ils avaient souvent vu l'image chez nous ; & l'enfant guéri en fit <sup>p.432</sup> entièrement foi ; car comme on lui eut présenté deux images de la très sainte Vierge, il choisit celle qu'on dit autrefois avoir été peinte par l'évangéliste saint Luc. Ainsi donc qu'il s'en retournait, le père Jean lui déclara que son fils n'avait pas encore été baptisé, mais qu'il était prêt de laver maintenant son péché originel, s'il promettait de n'induire jamais plus son fils à adorer les idoles, ce qu'il promit bien ; mais on ne put jamais tant gagner sur lui, qu'il voulût mépriser le choix de quelque jour fortuné selon les calendriers chinois, pour recevoir ce sacrement : par quoi il ramena l'enfant en sa maison. Néanmoins, le lendemain, il tint sa promesse, & ayant fait baptiser son fils, il emporta un traité de la doctrine chrétienne chez soi, afin de se préparer pour recevoir la même loi. Ce petit troupeau de néophytes s'exerçait courageusement aux devoirs charitables de la piété chrétienne, & aussi assistaient souvent au service divin, déclaraient leurs doutes, s'abstenaient religieusement des cérémonies funèbres des païens, & confessaient publiquement qu'ils étaient chrétiens. Ce qui servait beaucoup pour publier partout la renommée de la foi chrétienne.

En ce même temps un certain néophyte, étant pour quelques affaires sorti de la ville, entra dans la maison d'un ethnique, qui selon la coutume avait mis ses idoles au haut de la salle où on reçoit les visiteurs. Le néophyte par rencontre tourna sa chaise de telle façon qu'il tournait le dos au simulacre. Le maître de maison l'avertit de ne faire cette injure aux dieux ; auquel le néophyte répondit :

— J'adore un seul Dieu, & ne crains de rien les idoles.

Ce qu'ayant dit, il fit le signe de la croix sur soi, & sur les idoles ; & puis mit son siège au milieu de la salle & tourna encore davantage les épaules

aux simulacres. L'ami dissimula cela (car les Chinois ne se soucient pas tant de garder l'honneur de leurs idoles, qu'ils voulussent pour cela être fâcheux à leurs amis). En après quand on vint à faire collation, le païen voulait mettre quelque peu les viandes devant les idoles, comme pour impétrer d'icelles quelque bonne fortune ; mais le néophyte répliqua :

— Si vous faites cela, je ne mangerai rien du tout.

Il laissa donc aussi cette cérémonie, pour n'être fâcheux à son hôte, & ainsi le néophyte, restant deux fois victorieux, triompha semblablement des faux dieux.

Une voisine de ce même néophyte étant absente, son mari alla consulter quelque devin, pour entendre quelque chose de son retour. Quand elle fut retournée à la maison, son mari sembla, avec la réponse de son oracle mensonger, y avoir apporté le diable : car étant subitement saisie de fureur, on connut assurément qu'elle était possédée d'un ennemi importun plutôt que d'un hôte. On ne laissa aucune cérémonie ou exorcisme <sup>p.433</sup> profane pour le chasser, mais on doit croire qu'il ne voulut pas être chassé par ses propres artifices. C'est pourquoi le néophyte s'avança après avoir récité le rosaire de la Vierge ; & alors armé d'une grande foi, il commence à tancer le diable de ce qu'il avait osé tourmenter une maison proche de celle où était l'image du Sauveur Jésus-Christ (il entendait la sienne), & en après faisant le signe salutaire de la croix sur cette femme, & disant plusieurs injures au diable, il lui faisait commandement de sortir. À tout ceci la possédée, & le possesseur, ordinairement plein de mensonges & vain babil, restaient muets. La foi des néophytes faisait souvent plusieurs autres choses semblables par l'usage de l'eau bénite, que j'ai estimé devoir laisser, de peur d'être trop long.

À ces commencements heureux de la foi chrétienne survint le père Emmanuel, qui de cette demeure gouvernait trois résidences méridionales des nôtres ; & ensemble avec le père Jean, & notre confrère Pascal, qui un peu après a été reçu en la Compagnie, ils commencèrent à cultiver cette vigne plus soigneusement que de coutume. Leur travail eut si bonne issue, que l'an suivant 1605, le

nombre des néophytes crût au double ; & y en avait jà plus de deux cent, entre lesquels aussi on nombrail quelques lettrés & parents du roi. Le premier de ces hommes royaux (car les Chinois les appellent ainsi, *vanfu*) qui fit connaissance avec les nôtres, fut un allié de notre Paul bachelier & néophyte, son beau-père, dont est parlé ci-dessus, qui apporta beaucoup de soin à la conversion de ce sien gendre ; lequel, étant instruit à loisir ès mystères de la foi chrétienne, fut baptisé le jour que les Églises d'Espagne célèbrent la fête de la Conception. Il fut appelé Joseph, & le premier du sang royal, qui entre les Chinois adora Jésus-Christ, le roi des rois. Cette proximité royale (afin que personne ne s'abuse par la coutume de notre Europe) est beaucoup moindre qu'ès familles de nos rois ; elle a toutefois les immunités, richesses & dignités, encore qu'elle ne parvienne jamais à aucune charge publique. Le puîné de celui-ci suivit son frère, & prit résolution de faire profession d'une même foi que Joseph ; mais les nôtres trouvèrent bon de différer son baptême jusques au jour de la fête de l'Épiphanie, alléguant que ce même jour les trois rois étaient venus des régions lointaines, pour adorer l'enfant Jésus nouvellement né. À quoi il répondit :

— Si ceux là ont été trois, je ferai que nous serons quatre ;

il entendait parler d'un autre frère encore plus jeune, & d'un sien cousin. Or il présenta un petit fils qu'il avait amené avec soi au père Emmanuel, afin qu'il le reçut pour sien, & le pria que le petit enfant fût appelé de son nom, à savoir Emmanuel, ce qui fut ainsi fait ; & les parents ethniques nommaient aussi ordinairement cet enfant du nom qu'il avait <sup>p.434</sup> reçu au baptême. Or les trois plus âgés étant pour ce jour bien instruits des principaux articles de notre foi, furent solennellement & publiquement baptisés & nommés du nom des trois rois, le premier étant appelé Melchior, le second Gaspard, le troisième Balthasar. La femme de Joseph, & autres parents & alliés de l'un & de l'autre sexe suivirent l'exemple de ceux-ci. Iceux avaient une mère veuve, & âgée, & très adonnée à l'adoration des idoles. Car pour le respect qu'elle leur portait, elle avait déjà passé dix années continuelles (selon la coutume des Chinois) sans manger chair, poisson, bœuf ou

semblables, ains se nourrissait seulement de légumes, herbages, riz & autres viandes apprêtées avec de la farine. Ses fils la sollicitaient d'abjurer la superstition profane des idoles, & leur peine ne fut pas inutile : car elle rompit son jeûne profane, & voulut que ses misérables dieux, condamnés au feu, fussent brûlés en notre maison, avec certaines boulettes, dont elle se servait pour invoquer le nom des faux dieux. Elle leur envoya aussi je ne sais quel placard adressé au roi des enfers, que les sacrificateurs pleins d'impostures lui avaient vendu, à condition qu'il la traiterait & recevrait doucement, & qu'elle serait exempte des punitions, que pour ses fautes elle pourrait avoir méritées ; cela était appelé *La Guide des enfers*. Nos Pères faisant un meilleur échange, au lieu de toutes ces choses profanes lui en envoyèrent des sacrées, savoir l'image du Sauveur Jésus-Christ, & le rosaire sacré de la Vierge mère, & au lieu du jeûne, qu'elle avait laissé avec difficulté, ils lui permirent d'observer celui que l'Église ordonne ; & au lieu des patentes susdites, ils lui baillèrent les dix commandements de la loi, & l'assurèrent que c'était le guide du chemin qu'il fallait tenir pour parvenir non aux enfers, mais vers le roi du ciel, duquel seul les chrétiens reçoivent le salaire de leur bonne vie. Par quoi notre confrère l'instruisit amplement en sa maison, mais toutefois de sorte qu'il n'était point vu, afin de ne rompre l'étroite solitude des femmes chinoises ; car ils parlaient ensemble à l'opposite de certaine porte, avec un tapis entre deux. Et véritablement notre catéchiste pensait en instruire une seule, mais, quand le jour ordonné pour le baptême fut arrivé, il en sortit six, savoir sa fille avec une nièce, & autres quatre servantes. Toutes celles-là, étant interrogées sur ce qu'elles avaient ouï & appris, répondirent si pertinemment qu'il ne fut pas besoin de différer davantage le baptême, & leur zèle & dévotion fut si grande qu'encore qu'elles ont ordinairement l'attouchement en horreur, elles n'eurent aucune appréhension de l'onction sacrée. Le baptême étant achevé, elles entendirent aussi le sacrifice de la messe dans un oratoire magnifiquement orné pour ce jour-là, qu'elles avaient désiré qu'on célébrât à p.435 leur occasion.

La conversion susdite fut cause que le nombre des fidèles croissait tous les jours, tellement que notre église se trouva trop étroite pour les contenir ; on les divisa donc en trois jours **prefix** de chaque semaine, afin qu'ils ne vinsent pas tous ensemble. Néanmoins, les jours des fêtes plus solennelles, on leur permettait de s'assembler tous. On a accoutumé, le jour que les néophytes sont lavés des eaux sacrées, leur donner à chacun une image ; & à cause de la multitude, le trésor de la maison était épuisé ; car on n'a pas aisément abondance de ce qu'il faut recouvrir par tant de terres & de mers. C'est pourquoi les nôtres furent contraints de faire graver à un sculpteur étranger l'image du sauveur Jésus-Christ sur une table de bois ; car les Chinois ne savent ce que c'est de graver sur le cuivre. On y ajouta une brève exposition, par laquelle on faisait entendre que Dieu n'ayant aucune figure, avait néanmoins pris notre nature & forme, & apporté une loi très sainte du ciel au monde. Cela était expressément fait, d'autant qu'il fallait remplir d'images sacrées les oratoires dépouillés des simulacres des faux dieux, afin que notre religion ne semblât être trop nue & sans déité aux spectateurs ethniques. Les Chinois ont accoutumé, je ne sais pour quelle occasion, au commencement de chaque nouvelle année, mettre au dessus des portes de leur maison des images de je ne sais quels esprits. On posa au lieu d'icelles les noms très augustes de Jésus, & Marie, gravés sur une table, pour prendre protection des maisons chrétiennes, & faire profession publique de la foi des néophytes ; & même cela apporte une commodité particulière, qui est que ceux qui vont pour voir les convertis, reconnaissent par ce signe leur maison ; cela les réjouit fort, d'autant qu'ils se voyaient n'être de rien inférieurs aux ethniques. Et nos Pères ne reçoivent pas moins de consolation en ceci, quand, parmi la multitude égyptienne, ils reconnaissent le peuple de Dieu comme arrosé sur le seuil du sang de l'agneau pascal.

@

## CHAPITRE V

### Ce qui se faisait en même temps en la résidence de Xaucea

@

p.436 Le père Nicolas continuait courageusement, tant dans la ville, qu'aux villages de dehors, d'avancer, comme nous avons dit aux chapitres précédents, les commencements heureux de la foi chrétienne ; & aussi instruisait fort soigneusement en toute bonne discipline la multitude acquise à Jésus-Christ. Nous parlerons premièrement du dernier.

L'usage du sacrement de la pénitence donna de l'étonnement, & de l'admiration à plusieurs, lesquels assuraient qu'il leur semblait que de révéler à un homme ses fautes cachées était une chose qui surpassait la force naturelle des mortels. À peine pourrait-on aussi croire avec quel ressentiment de piété & dévotion ils adoraient le crucifix le jour du vendredi saint, après avoir ouï une prédication convenable de la passion de Jésus-Christ. Par quoi les néophytes de Xaucea étant ainsi endoctrinés, lorsque les païens les attiraient à diverses disputes, restaient toujours supérieurs ; & avec la même constance, ils endurèrent patiemment plusieurs injures de leurs envieux, & même, ce qui est plus sensible, plusieurs dommages. Car l'ennemi du genre humain ne cessait jamais d'apporter quelque trouble à ces pieux exercices. Il eut alors pour leur ministre un sacrificateur violent, & néanmoins renommé, dont nous avons parlé ci-devant, lequel avait été banni de la cour de Pequin, & relégué en la province de Canto. Car il était venu en ce temple peuplé d'idolâtres, nommé Nancuà, qui n'est qu'à vingt milles de la ville. Plusieurs l'honoraient & favorisaient fort, encore qu'il fût banni, à cause de sa grande réputation, & y en avait tous les jours qui se laissaient abuser à ses erreurs, & surprendre à ses impostures. C'est pourquoi se glorifiant de ces faveurs de la fortune, comme c'est l'ordinaire de cette racaille, il marchait insolemment avec une grande suite & parade. Il avait

d'aventure ouï parler de nos coutumes plus particulièrement que les nôtres ne pensaient, & il savait bien que les nôtres espéraient, & visaient principalement d'abattre quelque jour entièrement toute la secte des idoles. Il résolut donc de remédier par son autorité à ce présent danger, mais il jugea qu'il lui était premièrement nécessaire de disputer avec le père Nicolas, pour <sup>p.437</sup> connaître quelle sorte d'hommes étaient ceux-là qui élevaient leurs espérances si haut ; mais il ne voulait pas, selon sa modestie accoutumée, s'humilier tant, que d'aller visiter un homme étranger, & il tâchait par des artifices merveilleux de faire en sorte que le Père l'allât visiter le premier. Mais on répondit à un fol selon sa folie : car il n'est pas bienséant en ce royaume que les prédicateurs de la parole de Dieu recherchent une communication avec des hommes très abjects & très vicieux. C'est pourquoi ne voyant plus aucune apparence que le Père l'allât visiter le premier, il le vint voir, couvrant la haine qu'il lui portait sous l'apparence extérieure d'un bon visage. Icelui déçu par l'opinion commune des Chinois, croyait trouver un homme barbare & sans doctrine. Mais, quand il l'entendit pertinemment discourir des choses naturelles ou surnaturelles, de peur d'être convaincu par un plus docte, il n'osa en rien contredire, alléguant que tout ce que le père Nicolas disait n'était pas fort dissemblable des préceptes de sa secte. Il trouva néanmoins très mauvais les invectives plus piquantes écrites contre les faux dieux dans nos livres, & menaçait de s'en venger. Mais la bonté divine nous délivra aussi de cette crainte ; car comme il pensait être fort assuré, & s'occupait entièrement à assembler des disciples, bâtir des temples, entretenir les templiers, on apporta une nouvelle proscription de la part du roi, par laquelle il était relégué en une île nommée Hainam, située à l'extrémité du royaume de la Chine vers le midi.

Nos Pères ayant ainsi passé ce danger tombèrent avec toute la religion chrétienne encore en plus grand péril. Car on avait rapporté au gouverneur, que les lois de la foi chrétienne ordonnaient à ses sectateurs de brûler toutes les images de leurs ancêtres, ce qui de soi étant impie, est encore estimé plus cruel par les Chinois que par les Européens. Le père Nicolas ne sachant rien de ceci, allait voir le même

gouverneur, lequel avait résolu non de punir, ains seulement d'admonester les nôtres, car il croyait aussi lui-même que cette calomnie était vraie : il les enhortait donc de s'abstenir de cette impiété, qui pourrait apporter de grands maux à un homme étranger, qui devait se comporter plus modestement au royaume d'autrui. Le père Nicolas, donnant raison de son fait, ne nia pas tout ce qu'il avait attenté contre les idoles, d'autant qu'il croyait que même selon la doctrine des lettrés on devait abolir cette loi. Car plusieurs autres assemblés au présidial étaient présents à ce discours ; il nia toutefois avoir fait ce tort à aucun des ancêtres, alléguant à ce sujet le commandement de la loi touchant l'honneur dû à père & mère. Alors il y eut une grande dispute entre l'un & l'autre, & qui dura longtemps : & encore que le gouverneur ne voulût pas sembler être <sup>p.438</sup> vaincu, néanmoins il n'osa pas empêcher le cours de l'Évangile. Cela confirma extrêmement les nouveaux chrétiens, d'autant qu'ils disaient que leurs docteurs n'avaient pas crainte de publier la vérité de leur doctrine, même devant les sièges majestueux des juges.

En ce temps était venu le nouveau tauli, qui avait plus d'autorité qu'aucun autre magistrat sur les contrées de Xaucea & Nanquin. Par quoi craignant que les chefs de notre quartier ne vinssent les premiers lui faire de semblables plaintes, il résolut de les prévenir en le visitant, & entre autres présents, il lui donna le catéchisme du père Matthieu imprimé de nouveau à Pequin. Ce même nouveau tauli avait d'aventure ouï parler du père Matthieu, & de son entrée à la cour, comme aussi de la faveur des magistrats & du roi, ce qu'il raconta tout au père Nicolas dans le présidial, savoir que le roi l'avait retenu à la cour, qu'il était entretenu aux dépens du trésor royal, était honoré de tous les plus grands, & qu'il avait compassion de sa fortune, d'autant qu'il y avait apparence qu'on ne le laisserait pas retourner en son pays. Mais le père Nicolas répliqua que son confrère était volontairement & de son plein gré retenu à Pequin, & qu'il ne désirait pas retourner en son pays ; ce qu'on pouvait assez voir par la cause de son arrivée, & des autres de la Compagnie, laquelle était amplement décrite en ce livre qu'il avait fait

imprimer en cette même cour royale. Le tauli fut fort content, & satisfait de la vue & discours du père & la bienveillance qu'il lui témoigna, ôta aux commis de notre quartier tout espoir de nous pouvoir nuire, croyant, comme il arriva, qu'il prendrait la protection de nos affaires.

Cela toutefois ne fut pas assez pour arrêter les sacrificateurs idolâtres du temple voisin : car ayant reconnu que, par la multitude des baptisés, le nombre de leurs paroissiens & par ainsi, ce qu'ils sentaient plus vivement, leurs gains se diminaient, ils firent tant que leur grand maître vint pour empêcher le père Nicolas ; ce qu'il fit, venant trouver le Père dans notre maison & le conjurant par prières & en après pensant l'épouvanter par menaces. Mais, se confiant en la faveur des magistrats, il ne se soucia ni de l'un ni de l'autre.

Le retour du père Emmanuel avec ses trois associés échut cette même année. Ce qu'étant su par les néophytes, plusieurs montèrent sur des nacelles, & leur allèrent bien loin au devant, mais de telle sorte qu'ils témoignaient l'allégresse publique par le son des tambours & des trompettes, portant aussi plusieurs vivres diversement apprêtés, pour réparer le dégoût que la navigation leur pouvait avoir laissé ; & ainsi, avec la même pompe, ils les amenèrent en plein <sup>p.439</sup> jour en notre maison, à la vue du peuple qui accourait à ce spectacle. De même que cela remplit tous les ethniques d'étonnement, aussi combla-il les nôtres d'une grande joie, lesquels, ne cessant de rendre grâces à Dieu, étaient émerveillés de voir que les trompettes du saint Évangile étaient maintenant sans aucun empêchement, & comme triomphants publiquement reçus en ce royaume par tant de siècles inaccessible aux étrangers ; mais cette liberté dura peu d'années. Car les affaires de Canto, troublés par un grand tumulte, furent réduits en tel état qu'elles n'ont encore jusqu'au jour présent pu être remis en leur premier ordre & repos ; & peut-être tandis que nous-mêmes avons voulu prendre plus de liberté, nous nous sommes resserrés en des contraintes plus étroites. S'étant reposés plusieurs jours en cette demeure, où les convertis les visitèrent & donnèrent des présents, ils se préparèrent au

départ. L'un des quatre demeura pour accompagner le père Nicolas ; les autres trois s'embarquèrent pour entrer plus avant dans le royaume, & les néophytes honorèrent publiquement leur départ avec une pompe aussi magnifique qu'avait été leur entrée.

Le père Nicolas, ayant maintenant un autre associé pour prendre soin des affaires domestiques, s'adonna plus librement à l'établissement de la religion chrétienne, & visita toutes les églises voisines des villages, qui étaient ès environs de la ville, les confirma en la foi, & en augmenta le nombre, principalement en la maison de l'ancien Paul, où il trouva assez d'occupations pour instruire les catéchumènes, & baptiser les fidèles convertis, comme aussi pour éclaircir les doutes & difficultés, qui étaient du depuis arrivées entre eux devisant ensemble, pendant l'absence de notre confrère ; ce qu'aussi ils avaient mis par écrit, afin de s'en ressouvenir au retour de leur docteur. Et le désir que ce bon vieillard avait d'apprendre les mystères de notre foi était si grand, qu'on ne le pouvait jamais retirer d'auprès des Pères, si quelquefois ils enseignaient les novices ; & ce ne fut pas là tout le fruit qui en provint ; car de là il fut appelé par un parent du même Paul, qui demeurait à dix milles de là ; & parce que celui qui avait appelé le Père était homme qualifié entre les siens, & naturellement enclin à la piété, & procureur du bien public, on trouva bon d'essayer si par son moyen on pourrait épandre la foi plus avant. Il y alla donc accompagné du même Paul, & y trouva une grande multitude de ceux qui étaient venus pour le voir & l'entendre. Étant donc entré dans la salle, il vit dans un oratoire une belle image de la mère de Dieu, avec l'enfant Jésus que le saint Précurseur adorait au milieu de plus de cinquante simulacres d'idoles ; & n'y avait aucun qui sût dire autre chose de cette image, sinon qu'elle était de la mère de p.<sup>440</sup> Dieu, & de la reine des reines. Ce spectacle remplit le père Nicolas de consolation & d'admiration ; car il lui semblait alors de voir entièrement, selon la lettre de l'Écriture, *le lis entre les épines*. On trouva par après qu'elle avait été peinte selon le modèle de celle qu'on avait mise entre les présents du roi. Le père Nicolas prit donc occasion

par cette rencontre de leur faire entendre le très saint, & très auguste sacrement de *Dieu homme*, & toute l'histoire du précurseur saint Jean. Ce discours fut ouï avec grand contentement de tous, & principalement ils entendirent avec un plaisir indicible, que le saint Précurseur dès le ventre de sa mère avait pénétré, je ne sais par quels yeux, au sein de la Vierge où, ayant vu son Seigneur, il avait tressailli de joie ; en après il expliqua amplement les autres mystères de notre foi, & tous les domestiques de l'hôte furent tellement émus, qu'abjurant dès l'heure même les idoles, ils résolurent de suivre Jésus-Christ. Par quoi, déchargeant soudainement les regrets de leurs fautes passées sur leurs idoles, ils les jetèrent tous par terre, sans en laisser un seul ; & ayant allumé un grand feu au milieu de la basse cour, les portèrent dedans, pour y être consumés par les flammes ; en après, ayant purgé le même oratoire avec des prières ecclésiastiques, ils y posèrent la seule image de la *bienheureuse Vierge*, & de saint Jean-Baptiste. Puis le Père ayant paré l'autel des ornements qu'il avait apportés avec soi, leur fit mettre les genoux en terre, & demander pardon à Dieu, des honneurs divins qu'ils avaient rendus aux idoles, & promettre que dorénavant ils adoreraient le seul créateur & modérateur de toutes choses. Tandis qu'on discourait de notre foi, dans cette même salle furent d'aventure présents trois sacrificateurs du temple & cloître voisin, que l'hôte Vaginus (car il s'appelait ainsi) avait tous deux fait bâtir ; on dispute fort longtemps avec iceux, mais les ténèbres ne purent résister à la lumière ; par quoi, du commun consentement de tous, ils promirent qu'ils recevraient la foi aussitôt que le roi le permettrait publiquement. L'ancien Paul se réjouissait extrêmement de ce bon succès de la religion chrétienne, mais, comme les sacrificateurs s'en allaient, la femme de Vaginus, les suivant, les reprit aigrement de ce qu'ils étaient peu civilement entrés en dispute avec un étranger dans sa maison. Finalement, en peu de jours, dix-huit personnes recevant le baptême firent profession de la foi chrétienne. Mais Vaginus ne fut pas encore alors baptisé, pour autant qu'il était retenu dans les sales liens de la polygamie ; car n'ayant pas de fils, qui est une espèce de grand malheur entre les Chinois, il ne fut pas encore possible à la première

rencontre, de lui persuader de faire plus d'estime du salut éternel que de l'espérance d'avoir de la postérité.

p.441 Plusieurs aussi furent amenés au giron de l'Église en un autre village, dont les néophytes continuaient les exercices de la religion chrétienne en une église qu'ils avaient déjà fait bâtir ; entre lesquels un vieillard de quatre-vingt-dix ans mérite qu'on fasse mention de lui en cet écrit, d'autant que, déjà depuis quatre ans entiers que le père Nicolas avait été en ce lieu, il n'avait voulu entendre en aucune autre façon les préceptes de la loi, ou doctrine qu'on lui avait annoncée ; ains passait opiniâtrement sa vieillesse dans la nuit obscure de ses erreurs. Car pour autant qu'il n'adorait pas les idoles, il assurait qu'il ne pensait être coupable d'aucun crime, alléguant que cette si longue vieillesse lui était accordée pour salaire de son innocence. Toutefois il fut finalement induit à faire profession de la religion chrétienne, par les exhortations de son fils & de ses neveux. Mais il voulait que son baptême fût différé jusques à trois mois après, afin qu'il le reçût avec plus grande pompe & solennité. Les artifices du diable, qui ne pouvait souffrir que cette proie lui fût arrachée des mains, lui faisaient désirer ce délai ; mais la constance fut plus forte que l'opiniâtreté. Car le père Nicolas protesta qu'il ne partirait pas qu'après qu'il aurait effacé les taches de sa vie passée par les eaux salutaires du baptême. Cela fut donc enfin fait selon le désir d'un chacun, & ayant été appelé Antoine, il mourut dans peu de jours d'extrême vieillesse. Et certes on peut croire, que la divine bonté avait jusques alors prolongé sa vie, afin qu'il en trouvât une meilleure en la mort.

En un autre village, certaine femme était tombée malade. Notre père fut appelé vers icelle, afin que l'arrosant d'eau bénite il la remît en espérance de vie ; car la renommée avait publié la force de cette fontaine expiatoire. L'un & l'autre rencontra ce qu'il avait désiré. Car ayant été arrosée, elle fut guérie, aussi bien d'esprit que de corps, & fut baptisée ensemble avec son mari & plusieurs autres, après avoir condamné toutes les idoles au feu. Par quoi il y en eut plus de trente baptisés tous à la fois ; & comptant ceux de la ville & des faubourgs, il

y en eut cent quarante qui furent cette année unis à Jésus-Christ en la résidence de Xaucea.

Mais une rude tempête, émue contre les nôtres en la ville métropolitaine, arrêta quasi pour toujours ce cours très fortuné des affaires du christianisme, dont sera amplement traité en son lieu ; car c'est une chose très digne d'être couchée ès annales, & en laquelle les témoignages de la providence divine reluisent plus clairement que le Soleil en plein midi.

@

## CHAPITRE VI

### Les affaires de la religion succèdent heureusement à Nanquin, & notre ami Kiutaisò fait profession de la foi chrétienne

@

p.442 Cinq des nôtres demeuraient en ce temps en la résidence de Nanquin, quatre prêtres, & un seul de nos confrères. Iceux, avec leurs domestiques & serviteurs, faisaient maintenant une famille très grande. Par quoi le père Jean recteur de ce lieu, achetant quelque autre maison voisine, élargit davantage la demeure. Il y avait trois des Pères occupés à une seule chose, savoir l'étude des lettres chinoises ; par quoi le nombre des nôtres n'était pas suffisant pour une abondante moisson, parce qu'il n'y en avait que deux qui en prenaient le soin, & encore étaient-ils assez empêchés aux affaires de la maison. Car les autres entendaient tous les jours les leçons du père Jean, & notre coadjuteur, la plupart du temps, instruisait les néophytes du commun peuple. Il n'y en eut toutefois pas peu qui se rendirent à la loi de Jésus-Christ : entre lesquels fut notre ami Kiutaisò, jà dès longtemps désiré, duquel nous avons souvent parlé ci-dessus & que nous appellerons désormais Ignace. Tous les nôtres, & la religion chrétienne de la Chine avaient beaucoup d'obligation à celui-ci, tandis qu'il était encore païen ; car on lui doit rapporter la louange de la plus grande part des choses qui ont été faites ès provinces de Canto & Chiansi ; & quant à la résidence de Nanquin, c'était lui qui principalement, après Dieu l'a établie. Ce fut aussi lui sur tous, qui aida les nôtres pour faire leur second voyage en la cour du roi. Nos Pères passé longtemps, tâchaient de récompenser tant de bienfaits par tous les moyens qui leur étaient possibles. Deux choses principalement le retardaient de faire profession de la foi chrétienne, savoir une concubine, de laquelle il avait eu deux fils, & la doctrine profane des idolâtres, qu'il avait fait dessein de mettre en lumière, pour s'acquérir de la réputation. Mais des autres raisons

l'émouvaient, savoir la vérité & sainteté connue de notre religion, laquelle il publiait & louait grandement lui-même en toute compagnie ; en après l'affection entière qu'il voyait que les nôtres lui témoignaient par effet, & par paroles. Tout cela donc détenait son esprit douteux, flottant deçà & delà, sans lui donner aucun repos & s'arrêter en aucun lieu. Et il était pour lors fort à propos venu à <sup>p.443</sup> Nanquin avec son fils aîné, déjà âgé de quatorze ans. Il le donna donc de son propre mouvement aux nôtres, afin de l'instruire en la religion chrétienne, protestant plusieurs fois que passé longtemps il était assuré qu'on ne pouvait trouver aucun salut hors de l'observation de notre loi. Il ne se contenta pas seulement de faire cet enfant chrétien, mais encore il désira qu'il fût reçu au nombre des autres domestiques, pour être nourri, & élevé en la profession de la même foi qu'il avait reçue. Cela fut extrêmement agréable aux nôtres, parce qu'ils devaient ce soin à l'amitié du père ou au salut de l'enfant. Il fut donc appelé Matthieu, Kiutaisò le désirant ainsi, pour la mémoire agréable du père Matthieu. En après il apprenait parmi les nôtres les lettres chinoises, & principalement la piété européenne ; en quoi l'enfant profitait beaucoup par son industrie & travail, ce que le Père & plusieurs autres parents & nobles tenaient à grande obligation reçue des nôtres.

En ce même temps, notre confrère François Martinez, qui avait été ami très familier d'Ignace, tandis qu'ils demeuraient ensemble en la province de Canto, fut je ne sais pour quelle occasion envoyé à Nanquin. Le trouvant donc après tant d'années encore enveloppé dans les erreurs du paganisme, il le reprit avec une grande liberté, qui était néanmoins adoucie par la démonstration de l'amitié qu'il lui portait, de ce que diversement agité d'incertitudes, il n'avait pas encore laissé sa façon de vivre accoutumée, le blâmant aussi de n'avoir rien diminué de son obstination, par laquelle il continuait de résister à la vocation divine. Cette libre répréhension, & exhortation charitable de notre frère, Dieu opérant intérieurement en son âme, eut tant de pouvoir & de force, qu'enfin il ne refusa plus d'entendre la voix de Dieu qui l'appelait. C'est pourquoi, ne cherchant plus dorénavant aucune excuse, il se mit à

lire & relire plus exactement & attentivement que de coutume le traité de la doctrine chrétienne, & en ayant achevé la lecture, il n'attendit pas davantage de demander d'être régénéré par le sacrement du baptême ; il reçut sa concubine pour légitime épouse, nous envoya toutes ses idoles, avec les tables sur lesquelles on imprimait les livres, qui contenaient les statuts de cette secte profane, pour les brûler. Bref il accomplit amplement tout ce qu'il avait promis, & en vérité il réfuta un jour avec une éloquence si admirable toute l'idolâtrie païenne en présence de plusieurs nouveaux chrétiens qu'on pourrait douter si la joie qu'il laissa à ses auditeurs était plus grande que l'étonnement dont il les remplit tous. On assigna pour le jour de son baptême, la fête de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge, qui d'aventure échéait cette année le vendredi de carême, auquel on récite l'Évangile de Lazare <sup>p.444</sup> ressuscité de mort à vie. Ce même jour, notre confrère François exhortant les néophytes divisa son discours en trois points des principaux mystères qui rendaient ce jour remarquable, de sorte qu'il parla premièrement de Dieu fait homme ; en après, à cause que c'était un vendredi de carême, de la passion du Seigneur ; & finalement il discourut de la résurrection de Lazare. Ignace était présent, qui reprenant le même discours, s'appropriâ entièrement l'histoire de Lazare, ce qu'il fit avec une éloquence accompagnée d'une si grande piété & dévotion, qu'il en enflamma toutes les âmes des auditeurs.

Devant que de s'approcher pour recevoir le baptême, étant prosterné en terre, il commença de la frapper du front, avec une démonstration particulière de grande repentance ; car cette cérémonie est coutumièrement observée entre les Chinois par ceux qui demandent pardon de leurs fautes ; en après il récita publiquement sa confession de foi & la bailla par écrit à nos confrères, pour servir de témoignage de sa conversion. Je la traduirai ici le plus fidèlement qu'il me sera possible, encore que je sache bien qu'elle n'aura pas tant de grâce en une langue étrangère comme au propre langage du pays.

Chiù Ignace, né l'an qu'on appelle cieü, le sixième jour de la seconde lune, (qui était l'an mille cinq cent quarante-neuf au

mois de mars), en la ville de Ciaucieu de la contrée de Suceu, province de Nanquin au royaume de Tamin [les Chinois appellent ainsi leur royaume, comme nous avons dit autre part], moi dis-je, me repentant entièrement de tous mes péchés, je désire en toute révérence de demander pardon à Dieu, afin qu'il lui plaise me donner son eau salulaire pour les effacer, & m'octroyer la grâce de pouvoir entrer en sa très sainte loi.

Je considère qu'étant homme âgé de cinquante-sept ans, j'ai pendant tant de temps eu des yeux & néanmoins n'ai pas vu la loi divine ; j'ai eu des oreilles & n'ai pas entendu le nom de Dieu ; mais au contraire j'ai suivi la secte de Sechià (c'est le nom du principal & très grand idole), encore que je connusse bien qu'elle était contraire à la raison & à la vérité ; & l'ai épandue au long & au large, ce qui est une de mes plus grandes fautes, & un péché presque infini, qui sans doute méritait la plus basse profondeur de l'enfer. Les ans passés j'ai certes heureusement rencontré les maîtres de vérité qui étaient venus du Grand Occident, Matthieu Ricci & Lazarus Cataneus, ensemble avec leur coadjuteur Sébastien Ferdinand. Ceux-là m'ont les premiers manifesté les mystères de la divinité. Maintenant j'ai encore rencontré Jean Roccia, & François Martinez son associé, lesquels m'ont confirmé en la doctrine que j'avais autrefois entendue. Ces docteurs m'ont enseigné que Dieu a fait le ciel, la terre, & tous les hommes, & qu'il faut que toutes les autres choses lui soient sujettes ; qu'il n'y a aucune autre loi ou secte qui soit véritable ; que Dieu seul par ses ministres pardonne tous les péchés ; que c'est aussi lui seul qui donne la gloire du ciel aux hommes qui se repentent vraiment & sans feinte de leurs péchés ; & d'autant <sup>p.445</sup> que je crois que l'homme peut par ces moyens obtenir pardon & tous autres bienfaits de Dieu, je prie Dieu de tout mon cœur qu'il lui plaise me donner tellement

connaissance de cette vérité, que je puisse l'accomplir par œuvre & adorer d'un courage constant & immuable sa divinité céleste, & me conformer avec toutes mes actions selon ses ordonnances sacrées.

Je promets que dès le jour que j'aurai reçu le baptême, qui nettoie & purge toutes les ordures de l'âme, j'arracherai entièrement à l'avenir toute la secte des faux dieux de ma créance, & leurs statuts contraires à la raison ; que je prendrai aussi garde de ne porter en aucune manière plus que de raison mes pensées & désirs à une cupidité démesurée d'augmenter les biens de la maison, & la vanité de ce monde, ou autres choses fausses & téméraires. J'obéirai à mon Père tout-puissant & me tournerai au droit chemin de sa loi, & porterai mes sens, & mes actions, avec observation nouvelle, à réduire autant qu'il me sera possible, la lumière naturelle que Dieu m'a donnée, à sa première splendeur, commençant par moi-même, & faisant part à tout autre des biens que j'aurai reçus.

Quant à ce qui touche les articles de la foi chrétienne, encore que je ne puisse pas comprendre la grandeur de chaque haut mystère d'iceux, toutefois je me sou mets de tout mon cœur à ce qu'ils ordonnent, & crois entièrement tout ce qu'ils contiennent, priant le Saint Esprit de me le vouloir éclaircir, & faire entendre par sa lumière.

Maintenant donc que je commence nouvellement de croire, mon cœur est comme un épi tendre & fragile ; c'est pourquoi je prie la Reine mère de Dieu, de me vouloir intérieurement donner courage & force, intercédant envers Dieu son fils, afin que cette résolution de mon âme ferme & stable à toujours ne s'ébranle jamais ; que mes sens & mon entendement soient ouverts, mon cœur **mondifié** & illuminé, afin qu'il reçoive la vérité & retienne la raison ; qu'il ouvre ma bouche pour publier la loi divine par tout notre royaume, de sorte qu'il n'y ait personne qui ne reconnaisse la loi du vrai Dieu & dépende de sa volonté.

Chacun fut à bon droit réjoui de la conversion à Dieu si entière de ce lettré ; & les ethniques conçurent une très bonne opinion de cette loi, parce qu'ils virent qu'Ignace, qui avait l'espace de tant d'années défendu la secte des idoles, maintenant l'avait renoncée.

Mais n'ôtons pas aussi aux autres néophytes la louange qui leur est due : car tous ceux-là, aussi souvent que l'occasion s'en présentait, faisaient paraître les flammes ardentes de leur zèle & charité, ce que je pense pouvoir laisser en ce lieu, sans leur faire aucun tort, vu que c'est chose qui arrive tous les jours, & qui a souvent été redite, parlant des autres résidences ; mais je ne puis oublier la conversion signalée à la foi chrétienne d'un jeune adolescent qui commençait seulement d'apprendre les lettres chinoises. C'était le fils d'un des admonesteurs ou syndics royaux, qui est une des plus grandes dignités qui soit entre les Chinois. Icelui, venant de Pequin à Nanquin parla fort des mystères de notre foi avec Li-Paul, & apprit l'abrégé de la doctrine d'icelle, & finalement obtint d'être baptisé.

p.446 Le père Jean conserva l'amitié des magistrats, & l'augmenta aussi, ce qui servit de beaucoup en diverses occasions, mais principalement pour se maintenir contre les importunités des commis & chefs du quartier où ils demeuraient : car ils s'étaient efforcés de faire, que les magistrats contraignissent les nôtres de faire la garde de nuit à leur tour, comme les autres voisins, & plusieurs autres charges du tout éloignées de notre profession. Le père Jean, étant averti de ceci, en donna aussitôt avis à un certain mandarin notre ami, lequel, ayant pris tout le soin de cet affaire sur soi, parla au premier magistrat, & fit tant à l'endroit d'icelui, qu'il prononça juridiquement & selon les lois un arrêt en faveur des nôtres, par lequel il les exemptait à perpétuité de toutes ces charges, pour autant qu'ils étaient lettrés, & étrangers. Cela fut amplement accompli selon le désir des nôtres, & ainsi nos Pères obtinrent, par la sollicitation de leurs ennemis, ce qu'ils n'eussent osé demander.

@

## CHAPITRE VII

### Ce qui s'est passé en la résidence de Pequin ; on achète une maison ; un Euclide est imprimé en langue chinoise

@

La résidence de Pequin n'étant pas encore bien établie, les nôtres étaient de propos délibéré un peu plus retenus à procurer l'avancement du christianisme, de peur que d'aventure par le soupçon de quelque nouveauté, ils n'apportassent quelque empêchement au progrès de leurs affaires. Mais, ayant obtenu ce qu'ils avaient désiré, à savoir une habitation libre dans la ville royale, ils ne retardèrent plus à faire paraître leur dessein & montrer la grandeur de leur courage ; ains rapportèrent toutes leurs forces à mettre en exécution & conduire à bonne fin ce pourquoi ils étaient venus ; toutefois, ils tâchaient plus de rendre les commencements de cette moisson honorables & recommandables par le zèle des néophytes, que par le grand nombre d'iceux. Le maître d'école Ignace, que nous avons ci-dessus dit avoir été fait chrétien, servit de beaucoup à ceci, pour commencer cette entreprise. Car il instruisait les enfants qu'on lui baillait à enseigner autant en la piété chrétienne, qu'aux bonnes lettres. Ils portaient tous honneur & révérence à l'image du sauveur Jésus, qui était mise en l'école ; & encore qu'ils n'approuvassent pas tous la loi nouvelle qu'on leur proposait, néanmoins ils en entendaient tous les principaux articles. Il y avait un certain enfant, qui depuis a été <sup>p.447</sup> appelé Michel, d'esprit assez grossier, auquel il ne permettait pas de parler d'embrasser la foi chrétienne, soit afin d'enflammer plus son désir, soit qu'il pensât qu'il n'était pas encore assez capable de traiter des choses divines. Mais cet enfant étant certain jour sur le soir sorti de la maison, fut frappé ou épouvanté du tonnerre & tomba en terre comme demi-mort, où il raconte à ceux qui étaient accourus à cet accident, qu'il avait vu Dieu environné de plusieurs esprits, & ouï qu'il avait prononcé

ces paroles : *Je lui donne encore la vie pour cette fois*. On l'emporta en sa maison où, ayant repris un peu de force, il appelle son maître. Icelui étant venu, & ayant récité une fois l'oraison dominicale, & la salutation angélique, Michel fut subitement remis en santé, & raconta tout ce que je viens de dire à son maître. C'est pourquoi la mère l'offrit à Dieu, & lui commanda d'être de son gré mis au nombre des enfants de Jésus-Christ ; & elle-même le suivit incontinent après ; & encore pour le jourd'hui retient constamment, & religieusement la foi chrétienne.

En ce même temps, quelques Chinois, par un exemple remarquable, furent amenés au troupeau de Jésus-Christ. Je ne sais quel néophyte avait été souvent accusé d'homicide, & de quelques autres crimes : on disait que l'accusateur avait corrompu le juge par faveur & par argent. Les autres néophytes le secoururent avec tant de diligence que les parents en étaient tous étonnés ; enfin l'arrêt fut donné, mais peu équitable pour l'accusé. Car les présents avaient eu plus de pouvoir que l'innocence de cet homme. Mais la chose étant entièrement désespérée, le bon Dieu voulut aussi être de la partie avec les néophytes, pour le secourir : car le magistrat inférieur, qui avait prononcée la sentence, l'ayant portée & baillée au premier mandarin pour la confirmer, il répondit qu'il avait cette même nuit vu en dormant je ne sais quel personnage, qui de port & de visage ressemblait entièrement à cette image, que les lettrés étrangers honoraient en leur maison (car il connaissait les nôtres & avait déjà vu l'église & l'image). Il disait en outre qu'il lui avait ouï dire ces paroles :

— Pourquoi n'êtes-vous secourables à un certain de mon Église injustement oppressé ?

Ayant donc lu l'arrêt prononcé contre le néophyte, il le cassa aussitôt & le déclara innocent ; mais, ayant avec bonne preuve convaincu l'accusateur de fausseté, il le fit sévèrement punir, & rudement fouetter.

Un autre néophyte, accablé de grande fâcherie, tomba en une maladie fort dangereuse. C'est pourquoi il fit appeler un de nos Pères, pour recevoir le sacrement de pénitence ; il lui raconte qu'il avait vu une noble dame revêtue de blanc, avec un petit enfant, telle que nous

n'avons aucune image en ce lieu, qui lui ressemblât. Il croyait que <sup>p.448</sup> c'était la mère de Dieu avec l'enfant Jésus. La dame donc disait :

— Faites suer celui-ci, car je veux qu'il soit guéri.

Et aussitôt une sueur abondante par tout le corps chassa le danger de la mort prochaine. Notre Père, pour être plus assuré, lui demande s'il n'avait plus aucun doute de la foi ; auquel celui-ci répondit :

— Pourquoi ne croirai-je, vu que ce même Dieu est venu pour me voir & secourir ?

Ayant donc en peu de temps repris force, il vint à l'église & fit une confession générale de tous les péchés qu'il se souvenait avoir commis depuis qu'il avait fait profession de la foi chrétienne. Ce qu'il fit de son propre mouvement, sans qu'aucun l'en sollicitât.

Et en même temps, je ne sais si aucun autre amené au sein de l'Église a rempli nos confrères de plus d'allégresse qu'un certain vieillard, âgé de quatre-vingt-deux ans. C'était un riche marchand qui principalement vendait du cuivre & des métaux ; désirant donc être fait chrétien, il envoya aux nôtres plusieurs simulacres de ses dieux resplendissants de cuivre doré, & grand nombre de livres enseignant la doctrine profane des païens. Il est instruit, baptisé & appelé Fabius. Et en après il supporta l'espace de trois ans entiers, qu'il survécut, la perte de ses biens, que ses haineux & envieux lui procuraient, avec une patience & constance admirable ; & encore qu'il fût quasi éloigné de trois milles de l'église & occupé à beaucoup d'affaires, il ne passait néanmoins jamais fête sans assister au saint sacrifice de la messe. Finalement, il tomba en une maladie mortelle, qui l'affaiblit plus que la vieillesse ; ayant donc confessé ses péchés, il demandait fort affectionnément le sacré viatique, pour s'acheminer au ciel. Mais on ne pouvait pas assez convenablement célébrer en sa maison ni le porter avec assez d'honneur & de révérence par les rues. C'est pourquoi nos Pères le consolèrent, lui disant qu'ayant dûment confessé ses péchés avec une entière repentance, il pouvait entrer en la gloire céleste sans le viatique, d'autant qu'il était légitimement empêché de le recevoir.

Mais la maladie croissant de plus en plus, lui accrut tellement le désir de voir Jésus-Christ, qu'il voulut être porté dans la salle de nos Pères, où il commença de s'écrier :

— Donnez-moi le corps de mon Seigneur.

Les nôtres furent merveilleusement étonnés de ce fait, & invincible courage ; & portèrent ce bon vieillard tendant à la mort, en un lit de la chambre plus prochaine ; & cependant qu'il se repose un peu, on se prépare pour lui porter le corps très auguste de Jésus-Christ, avec le plus d'honneur qu'il était possible. Toute la place par laquelle il fallait que le prêtre passât, jusques en la chambre du malade, fut couverte de tapisserie, & les nouveaux chrétiens portant chacun des cierges allumés ès mains, faisaient une longue rangée de procession, en forme de pénitents. Aussitôt que le bon Fabius vit <sup>p.449</sup> son Soigneur, il sembla être entièrement remis en vie, car il commença de s'écrier à haute voix, qu'il pardonnait de bon cœur à ses ennemis le tort qu'ils lui avaient fait, & qu'il suppliait de toute son âme le bon Dieu de lui pardonner ses péchés. Ayant reçu dévotieusement le corps de Jésus-Christ, on lui donna l'extrême-onction, & peu de jours après, il rendit son âme à son créateur. Sa femme, qui était encore pour lors catéchumène, ayant fait faire ses funérailles à la façon chrétienne, fit aussi profession de la foi catholique.

Nos Pères demeurèrent six ans entiers dans des maisons à louage. Ce qui ne se pouvait faire sans grande incommodité, & dépens, à cause qu'il fallait souvent changer, pour diverses raisons : mais principalement parce qu'on ne trouvait nulle part un lieu propre pour l'église ; & en même temps les pertes & infortunes qui survinrent aux habitants d'Amacao furent si grandes & fréquentes, & incommodèrent tellement la ville, que le Visiteur n'eut jamais moyen de faire ce que le plus il souhaitait, qui était d'établir, selon son désir, cette résidence si importante à cette mission. Et toutefois cinq cents écus étaient suffisants pour, pendant ce commencement, acheter des maisons assez convenables à nos usages. Il y avait donc en tout trois prêtres des nôtres qui demeuraient à Péquin ; & naguère on avait reçu deux novices, Chinois de nation, natifs de la ville d'Amacao, & outre ceux-ci

deux autres domestiques, qui sont nourris & instruits de même que ceux de la Compagnie ; en après encore deux serviteurs ; & la maison était trop petite pour la demeure de tant de gens. Et néanmoins il n'y avait pas assez d'argent pour en acheter une plus grande, d'autant qu'elles sont chères à Pequin. Les nôtres donc prenant garde s'il se trouverait quelque chose à vendre, selon leur commodité, qui leur fût propre, entendirent qu'on voulait vendre une maison située en un très bon endroit de la ville & quasi au milieu de tous les présidiaux, & magistrats, laquelle était assez ample pour leur demeure & n'était néanmoins pas de trop grand prix ; car elle était un peu vieille, & avait le bruit d'être inquiétée de je ne sais quels fantômes, & d'être infortunée, selon l'opinion des Chinois. Par quoi, ayant demandé conseil à leurs amis & principalement à Ciù Paul, ils trouvèrent non seulement que cet avis était bon, mais encore on les assista d'argent. Par quoi, par le moyen d'iceux mêmes, tout fut conclu & arrêté dans trois jours, & les nôtres entrèrent en leur nouvelle maison l'an mille six cent cinq, le vingt & septième d'août, en laquelle, devant toutes choses, ils dressèrent & ornèrent une belle & grande chapelle ; cela assura fort la résidence de Pequin, & les nôtres étant un peu plus amplement logés, assignèrent aux novices <sup>p.450</sup> un lieu un peu plus éloigné du bruit de la maison. Cela fut approuvé non seulement de tous les autres de la Compagnie, mais encore du Père Visiteur, qui le trouva fort bon, & envoya de l'argent pour payer les dettes, & acheter les meubles nécessaires. En après on augmenta la maison de trois chambres en l'étage d'en haut, & autant en celui d'en bas ; & ainsi les nôtres rendirent leur maison plus libre & aérée. Car toute la maison étant fermée de murs tenant les uns aux autres, & n'ayant qu'un étage comme quasi toutes les maisons des Chinois, on n'y pouvait rien voir que le ciel, & les murailles. Sitôt qu'on fut logé en la maison nouvelle, le nombre de ceux qui s'y assemblaient, & nous venaient visiter, de personnes de toute qualité, s'augmenta de plus en plus ; l'espérance du fruit, ou le fruit même que dès à présent on en recueille, adoucit ce labeur. Par quoi il faut quasi qu'un des nôtres soit tout le long du jour assis dans la salle où on reçoit ceux qui nous viennent visiter, & ainsi il

n'est pas besoin que les nôtres courent par la ville & les rues, pour publier la foi. Mais plusieurs viennent à eux de leur propre mouvement, & quand on leur demande pourquoi, ils répondent le plus souvent en deux syllabes : *lynchiaù*, comme s'ils disaient : je suis venu pour recevoir la doctrine. Et encore que plusieurs y soient attirés par la nouveauté, il n'importe toutefois pas par quel moyen Jésus-Christ est annoncé. Et ce qui est une grande consolation, ces assemblées se font non seulement du commun peuple, mais des plus nobles de la province, des principaux lettrés, & magistrats plus relevés. C'est pourquoi la moisson recueillie de ce peuple semble être d'autant plus divinement assemblée, qu'elle épand ses fruits bien loin.

La maison étant donc achetée, nos Pères envoyèrent le contrat de l'achat au premier magistrat de ceux à qui appartient d'en autoriser la vente, afin qu'il y mît son sceau, & que par ce moyen il parût que les nôtres avaient acheté une maison dans la ville royale, avec permission & consentement des magistrats. Mais un autre souci les tenait encore en peine : car ils avaient quasi passé cinq années sans que personne leur demandât l'impôt de la maison, & qu'ils eussent fait aucun semblant de le payer. C'est pourquoi ils furent appelés en justice, pour rendre raison de ce qu'ils avaient tant demeuré sans satisfaire aux charges domestiques. Le père Matthieu craignit qu'outre ce qui était dû pour l'imposition, il ne payât l'amende de son retardement. Par quoi, ayant écrit <sup>1</sup> une lettre à un de ses amis, qui était aussi fort familier de celui à qui le parlement avait donné la charge de faire la visite de notre quartier, par laquelle il demandait qu'il fît tant à l'endroit de son ami, que des hommes étrangers, & lettrés entre les leurs, ne fussent <sup>p.451</sup> sujets aux charges du moindre populaire. Ce qui fut fait, & de telle sorte que non seulement celui qui faisait l'enquête, ne se plaignit pas du défaut des années passées, mais encore par patentes publiques il déclara les nôtres être exempts à toujours de toutes semblables tailles & impôts, & ôta notre maison des registres des tributs royaux. Cela fut de grande conséquence, non seulement à cause de l'exemption des

---

<sup>1</sup> [c.a. : = il écrivit.]

tailles, mais d'autant que par ces patentes il était publiquement permis à ces hommes étrangers de demeurer en cette cour royale ; & il sembla aussi à nos Pères que notre Église avait en quelque façon obtenu la liberté ecclésiastique en cette ville capitale de tout le royaume.

Un peu après les nôtres rencontrèrent une commodité fort propre de faire une saillie en certain villages de la contrée Pantifu, en la province de Pequin, lesquels étaient presque éloignés de trois journées de la cour. Ils firent cette course seulement à dessein d'étendre la renommée de la foi plus au long & au large, & leur peine ne fut pas inutile, car il y eut plus de cent cinquante personnes converties les premières années & en après le nombre fut encore tous les ans de plus en plus augmenté.

On commença aussi en ce même temps une chose qui, bien qu'elle semble de premier abord n'être pas de notre profession, toutefois a fait voir par expérience qu'elle a de beaucoup servi à notre intention. Le docteur Ciù Paul, après avoir mis en lumière quelques livres touchant la foi, semblait ne procurer plus qu'une seule chose, savoir, que nous fissions aussi voir quelque entrée ou avant-mets pour faire trouver goût aux sciences d'Europe, où la nouveauté égalât l'évidence de la vérité. Par quoi on fit divers traités de nos sciences. Mais rien ne fut alors si agréable que le livre des éléments d'Euclide, pour autant qu'entre les Chinois les disciplines mathématiques sont peut-être plus estimées que parmi aucune autre nation. Mais tout se propose quasi avec une pratique incertaine, sans que ceux qui les enseignent en fassent aucune démonstration. Ce qui était cause qu'il avait été permis à chacun d'inventer les songes, que lui-même n'approuvait pas ; mais on voyait manifestement qu'Euclide montrait ses propositions géométriques si clairement, que les plus obstinés étaient convaincus. Un certain licencié, ami de Paul, fut donc député pour aider le père Matthieu en cet œuvre ; il avait pris ce degré en même temps que Paul, & ne lui était pas permis, selon les lois chinoises, de prétendre à un plus haut. Icelui même aussi faisait tous les jours des leçons des livres chinois au père Didacus, & demeurait en notre maison, afin de pouvoir discourir plus librement. Mais il n'y avait pas moyen de conduire cette entreprise à fin avec ce licencié :

p.452 car le père Matthieu avait déjà averti le docteur Ciù Paul que personne, s'il n'était d'esprit fort subtil, ne pourrait comprendre ou parachever cette œuvre, comme on désirait. Par quoi Ciù Paul, ayant tous les jours donné une heure pour entendre les leçons du père Matthieu, profita tant par le soin & diligence d'icelui qu'il coucha en très beau langage chinois ce qu'il avait jusques alors pu comprendre. Il mit donc clairement & nettement en un an les six premiers livres des *Eléments* en chinois. Car cette langue ne manque pas de mots pour bien expliquer le sens de toutes nos sciences. Il voulait bien poursuivre les autres livres d'Euclide, mais ceux-ci semblèrent suffire au père Matthieu pour son dessein. C'est pourquoi Ciù Paul, ayant assemblé ces six livres en un volume, les orna de deux avant-propos fort élégants ; l'un déclarait l'auteur ancien de ce livre, au nom du père Matthieu ; il faisait aussi mention du père Clavius son maître qui l'avait commenté, les démonstrations & annotations principales duquel il avait aussi mises en langue chinoise. Il déclarait aussi l'usage de ses problèmes & théorèmes, & autres observations tirées des mathématiques. En l'autre avant-propos, Ciù n'entreprit autre chose que de louer & recommander les sciences, & les lettrés d'Europe. Ce livre, étant imprimé, fut extrêmement admiré par les Chinois & retrancha beaucoup de l'estime qu'ils faisaient de leur calendrier. Or plusieurs, pour pouvoir entendre ce livre, se rendirent disciples du père Matthieu, les autres de Ciù Paul ; & en vérité, quand ils ont un bon maître, ils apprennent aussi facilement nos sciences que les Européens, & prennent un très grand plaisir à la subtilité des démonstrations.

Cependant le père âgé de Ciù Paul mourut, & il fallut à cette occasion qu'il sortît de la cour & s'en allât demeurer en sa maison comme homme privé trois ans entiers, pendant lesquels un des nôtres qu'il emmena de Nanquin, procura le salut de sa famille & de ses citoyens. Et laissant en arrière toute superstition, il fit fort honorablement faire les funérailles de son père, & dépensa plus de cent vingt écus d'or pour le seul cercueil, qui était fait de cèdre précieux, & incorruptible. Nous lui fîmes aussi dresser un cénotaphe dans notre

église, couvert de damas noir. Car encore que la couleur blanche soit employée aux deuils des Chinois, nous retenons néanmoins les cérémonies ecclésiastiques, & la coutume d'Europe. Le cénotaphe était aussi environné de plusieurs cierges ardents, & divers parfums qu'on brûlait à l'entour, dont les dépens étaient fournis par le fils, pour l'honneur du père. Tout étant ainsi préparé, on célébra solennellement l'office ecclésiastique pour le défunt, en grande assemblée de néophytes, auquel aussi Ciù Paul assista revêtu d'un habit de toile de chanvre fort rude & grossier, selon la <sup>p.453</sup> coutume des Chinois. En après, on célébra le saint sacrifice de la messe, comme on a accoutumé pour les fidèles trépassés, avec autant de solennité qu'il fut possible ; & les nouveaux chrétiens furent extrêmement réjouis de voir ces cérémonies, pour autant qu'ils n'avaient encore jamais vu semblable appareil, & peut-être ne savaient pas que les nôtres fissent les obsèques des personnes de qualité avec tant d'honneur & de piété. Le docteur Paul enfin s'en alla avec le corps de son père, enfermé dans le cercueil de cèdre, pour le porter au tombeau de ses pères. En s'en allant, il bailla tous les meubles de son palais à nos Pères, pour s'en servir en son absence, jusques à ce que, le terme du deuil étant expiré, il vint reprendre possession de sa charge.

@

## CHAPITRE VIII

### Le père Alexandre Valignanus Visiteur, & premier fondateur de cette expédition meurt à Amacao

@

Le Père Visiteur, étant jà fort âgé, désirait avant sa mort d'établir le mieux qu'il lui serait possible les affaires de la Chine. Car il avait par l'expérience de tant d'années acquis une connaissance incroyable de la conduite des missions entre les ethniques. C'est pourquoi il désirait entrer au royaume de la Chine, pour visiter nos résidences & voir en propre personne ce qu'il avait entendu par lettres ; d'autant qu'il arrive du tout en semblables affaires comme en ce que nous voyons tous les jours de nos propres yeux, lesquels bien souvent se trompent, quand ils veulent juger des choses éloignées. Il avait fait dessein de prendre le père Cataneus pour l'accompagner, ayant maintenant reconnu combien peu il avançait la foi chrétienne parmi les Chinois à Amacao. Mais, afin que toute l'expédition ne reçût aucun dommage de cette entreprise, principalement parce qu'un si grand personnage ne pouvait pas être celé, après avoir demeuré tant d'années au Japon, ce qui entre les Chinois est une haine irréconciliable, & inimitié plus que mortelle ; pour, dis-je, éviter ce danger, il écrivit à tous ceux de notre Compagnie qui demeuraient au royaume de la Chine, demandant leur avis & conseil.

Les opinions de nos Pères furent différentes pour plusieurs bonnes considérations ; toutefois le père Matthieu & quelques autres, ayant plus d'égard à la commodité qu'on pouvait retirer d'une chose de si grande importance, qu'au danger qui en pouvait provenir, furent du tout d'avis qu'il entreprît ce voyage. <sup>p.454</sup> Afin donc que cela se fît plus assurément, ils obtinrent plusieurs patentes de divers mandarins, principalement par l'aide de Ciù Paul, par lesquelles il était permis au père Cataneus, déjà connu en la Chine, & à ses compagnons de retourner en toute liberté & sûreté en ce royaume de la Chine ; voire même, les amis d'un commun consentement y apportèrent tant de

soin, qu'on fit commandement par tous les chemins où ils devaient passer, de les défrayer aux dépens du public, & leur bailler un bateau toutes les fois qu'ils voudraient aller par eau, trois chevaux & six portefaix, lorsqu'il leur plairait marcher par terre. Notre confrère François Martinez s'embarqua avec ces patentes vers la province de Canto pour amener les Pères, & déjà pendant tout ce voyage le public paya ses dépens, sitôt qu'il montra ses patentes ; & toutes les fois qu'il l'aimait mieux, on lui baillait de l'argent pour sa nourriture.

En ce voyage, le Visiteur apportait beaucoup de choses pour servir à cette mission, & avait fait dessein de porter pour le moins mille écus pour chaque résidence, afin d'acheter quelques terres en ce royaume, pour commencer les provisions nécessaires à l'entretien & nourriture des nôtres : car il fallait tous les ans, avec très grande incommodité, & autant de danger, envoyer les provisions d'Amacao. Et c'est chose de tout certaine, que l'assurance de la demeure des nôtres en cet empire consiste la plus grande part en l'achat de quelques biens fonciers, afin que les Chinois croient que les nôtres ne pensent aucunement à retourner en leur pays pour entreprendre quelque chose contre eux. Et s'il semble aux Européens que cette somme est petite pour l'établissement d'une résidence, on doit toutefois savoir qu'à cause de l'abondance & bon marché de toutes choses en ce royaume, le double suffit pour l'entretien entier d'une maison, si on le veut employer à l'achat de quelque possession. Le Visiteur donc, ne pouvant rien faire davantage, voulait commencer d'assurer ce revenu annuel pour la nourriture des nôtres.

Mais, cependant que tout ceci se prépare diligemment, & que nos confrères s'apprêtent avec grande allégresse de recevoir leur visiteur, il tombe en une maladie mortelle, qui retrancha en très peu de temps sa vie & toutes nos espérances. Sur la fin de janvier, l'an mille six cent six, ayant très saintement passé le cours de 69 ans, il s'envola au ciel, pour recevoir, comme nous espérons, le salaire de ses labeurs. Cet accident soudain survint très mal à propos pour le bien des expéditions chrétiennes du Japon & de la Chine. Car c'était lui-même qui avait

avancé celle-là, & dressé la nôtre en l'état qu'elle était, se portant d'une affection singulière à l'une & à l'autre, auxquelles il avait employé les peines de plusieurs <sup>p.455</sup> années ; & maintenant tous les nôtres se voyaient abandonnés, & dénués de tout secours au milieu de tant de périls, & parmi le défaut de toutes choses nécessaires. Et on a remarqué que, par je ne sais quel jugement secret de Dieu, deux très saints personnages, le bienheureux François Xavier & le Visiteur Alexandre Valignanus sont morts, lorsqu'ils dressaient les préparatifs pour entrer en ce royaume, devant que d'accomplir ce qu'ils avaient désigné. On a encore remarqué cela pour la troisième fois, après la mort du père Matthieu. Car un autre Visiteur, le père François Pasius, étant aussi tout prêt d'entrer en ce royaume, alla de vie à trépas l'an mille six cent douze. Dieu veuille que cela ne soit pas arrivé à cause des péchés de cette nation, mais qu'il l'ait permis, afin que, les ayant appelé à soi en la cour du roi céleste, il y ait là des intercesseurs & avocats, pour solliciter l'avancement du bien de la chrétienté, vu que c'est chose assurée qu'ils peuvent autant en ce lieu, & qu'ils n'ont pas moins de bonne volonté pour l'établissement de la foi.

Le Père Visiteur donc mourant donna bien à connaître combien il estimait cette expédition ; car il envoya pour cette vigne trois autres ouvriers très utiles en sa place, ordonnant qu'on portât en ce lieu tout ce qu'il avait préparé [ ; seulement ce qu'il avait assigné] <sup>1</sup> pour le revenu annuel, étant détourné par beaucoup d'empêchements, demeura imparfait. Entre les choses qui furent envoyées y avait plusieurs vêtements & ornements ecclésiastiques, des images, & autres choses semblables, dont il se servait pendant sa vie. Tout cela est soigneusement gardé dans nos maisons, pour servir de mémoire agréable à la postérité d'un grand personnage.

@

---

<sup>1</sup> [c.a. : ces quelques mots ont sauté dans Lille 1617, et sont repris de Lyon 1616.]

## CHAPITRE IX

### Notre confrère François Martinez est tué en une grande sédition émue en la métropolitaine de Canto

@

Pendant ces mêmes années qu'on écrit ceci, quelques Hollandais commencèrent de troubler l'Inde orientale par diverses courses sur mer, & tout <sup>1</sup> leur arriva à souhait l'espace de quelques années ; pour ce principalement que les navires des Portugais s'étaient jusques alors seulement armés à la légère, pour résister aux assauts des étrangers, & non équipés ni garnis de munitions nécessaires pour résister aux forces des Européens. Car si quelquefois les Indiens s'adonnent à courir & brigander, ils se servent de petits vaisseaux, avec lesquels ils n'oseraient pas seulement faire semblant d'attaquer les navires portugais ; ains ayant perdu la seigneurie de la mer, ils demandent quasi <sup>p.456</sup> partout permission de naviguer au vice-roi ou à ses lieutenants. Ces navires, quasi sans armes, venant quelquefois à tomber entre les Anglais ou Hollandais, étaient sans beaucoup de peine ainsi désarmés, rendus la proie de ceux à qui aucune sorte d'armes ne manquaient, encore que par après, ces années dernières, depuis qu'ils se sont armés à la façon d'Europe, il y a longtemps que les autres n'ont eu aucun avantage sur eux ; ains au contraire ont reçu plusieurs dommages.

Ces gens, élevés & encouragés par les dépouilles prises sur mer, s'efforcèrent aussi de prendre les forts des Portugais, comme ceux de Maluque, Malaca, & de Mosambic. Mais chacun sait avec quel succès ; & cela aussi n'est pas de mon sujet. Ils essayèrent aussi d'entrer au royaume de la Chine, mais en vain, ne se souvenant pas, comme je crois, de leur faiblesse ni aussi du proverbe commun même entre les leurs : *Qui trop embrasse, mal étreint*. Abordant donc en la province de Fuchian, qui est située près de la mer, au dernier coin du midi, vers l'orient, [ils] <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> [c.a. : 'tout' repris de Lyon 1616. Lille 1617 écrit 'ce'.]

<sup>2</sup> [c.a. : Lyon 1616, oubli de Lille 1617.]

s'efforcèrent de prendre terre, promettant merveille aux habitants de ce lieu, soit pour leur apporter des marchandises soit pour chasser les Japons, & Portugais hors d'Amacao, & les Espagnols des îles Philippines, comme si la puissance du royaume de la Chine n'eût pu subsister sans attendre du secours d'un petit coin de Hollande. Quand ils virent qu'on ajoutait peu de foi à leurs grandes promesses, ils eurent aussi recours aux menaces & épouvantements d'enfants, tirant leurs canons, & autres machines de guerre : mais les Chinois méprisèrent l'un & l'autre.

Iceux donc ne voyant aucune apparence de pouvoir rien effectuer par la force, tournant voile vers Malaca, s'arrêtèrent au port du roitelet de Patana, & laissant le dessein de leurs expéditions guerrières, & l'envie de dompter le royaume de la Chine, se remirent à écumer la mer : car ils attendaient les navires des Portugais, chargés de marchandises chinoises, retournant de la Chine aux Indes, en la mer de Sincapura, renommée à cause de ses détroits ; & d'autant qu'ils avaient déjà attaqué la ville d'Amacao de menaces, & dévoré espérance, les habitants d'icelle, n'étant couverts d'aucunes défenses, commencèrent d'élever un mur en forme de citadelle en une colline proche du collège, & à même temps on rebâtissait notre église, qui avait été fortuitement brûlée. Les Chinois tâchèrent d'empêcher l'un & l'autre. L'église toutefois fut parachevée malgré eux ; mais la citadelle fut laissée imparfaite, quand la crainte des pirates fut passée. Il y avait vis-à-vis de notre collège une place, qu'on pourrait plutôt appeler rocher qu'île ; les nôtres avaient occupé ce lieu désert, & de tout temps immémorial inhabité, pour le bâtiment d'une église & la récréation honnête <sup>p.457</sup> de ceux du collège.

Or les Chinois crurent que les Portugais s'étaient saisis de ce rocher, pour y bâtir à l'encontre d'eux. Par quoi, ayant quelque peu dissimulé leur rage, ils attendirent un temps commode pour l'exécution de leur cruauté, auquel tous les Portugais étaient tous assemblés dans les églises. Et lors les magistrats, & ceux qui gouvernent les gens de guerre à Amacao, & autres quasi de la lie du peuple, osèrent bien passer en cette île avec une troupe de soldats armés, & surprendre

inopinément & accabler notre confrère & les serviteurs domestiques. Ils brûlèrent donc cette petite église, & ayant trouvé une image de saint Michel dans une chapelle, la déchirèrent indignement. Notre frère eût aisément résisté à l'attentat des Chinois couards, s'il n'eût empêché les domestiques japons de se défendre. Mais il ne voulut pas exciter un grand trouble pour une petite perte. Les Chinois donc victorieux retournent en la ville, & encore que la fumée donnât à connaître l'exploit sacrilège de ces boute-feux, & que les Portugais, qui de la ville voyaient cet embrassement, jugeassent qu'il fallait brûler les maisons des magistrats, ils furent néanmoins empêchés par nos Pères & ainsi s'en retournèrent en leurs maisons.

Il y avait entre ces magistrats un Sarrasin de nation, & profession ; car il en est demeuré plusieurs en ce royaume des restes des Tartares qui, après la quatrième génération, sont tenus pour naturels habitants du pays, & même sont admis au degré des lettrés, & charges publiques. Celui-là avait été auteur, & instigateur de tout le mal, & c'est lui aussi qui en haine de la religion chrétienne avait déchiré l'image. Les Portugais s'étaient jà retirés dans leurs maisons, quand notre confrère descendait avec l'image déchirée, pour avertir le supérieur de tout ce qui s'était passé ; & soudain les serviteurs des Portugais, voyant cette image ainsi déchirée, ne purent plus retenir la colère qu'ils avaient conçue de cette insolence, mais accourant tous ensemble se jetèrent dans les maisons des mandarins, & ayant bien battu ce Sarrasin, l'amènèrent aussi en notre collège avec les cheveux épars & la face meurtrie & défigurée de coups. Nos Pères le renvoyèrent après au gouverneur de la ville, & puis en sa maison, sur le conseil des Portugais. En après ce différend étant accordé avec le gouverneur de la ville voisine d'Ansan, le tumulte fut ainsi apaisé : l'île demeura aux nôtres, à condition qu'ils permettraient que *le nom du roi y serait écrit en lettres d'or, en caractères chinois*, à cause que c'était terre du roi de la Chine.

Les Chinois étant un peu animés contre ceux d'Amacao, il arriva un autre accident beaucoup plus dangereux qui réduisit toute l'expédition chrétienne, voire la ville même d'Amacao & tout le trafic de la Chine en

un péril manifeste. Je ne sais quel débat était survenu <sup>p.458</sup> touchant certain affaire ecclésiastique entre un prêtre séculier & un religieux. Le religieux ayant été offensé appela le recteur de notre collège pour la défense de son droit, d'autant que, le siège étant vacant, l'administrateur de l'évêché favorisait ouvertement celui qui avait fait l'injure. À cause de cette querelle, la ville fut divisée en deux factions ; & ainsi, sans doute, l'état de la ville était misérable, vu qu'on employait quasi les armes séculières pour vider un différend ecclésiastique. La partie qui favorisait l'administrateur de l'évêché, était trop faible pour gagner sa cause, soit par droit, soit par force. C'est pourquoi ces hommes méchants & pervers, tandis qu'ils veulent supporter plus que de raison l'administrateur, voulant à son désu <sup>1</sup> (comme il est croyable) perdre les adversaires, renversèrent quasi quant & soi tout l'état de la république, perçant le navire même dans lequel ils étaient portés. Ils font donc accroire aux Chinois, trop crédules en semblables matières, que ce tumulte de la ville provenait de ce que le père Lazarus Cataneus, qui aussi pour lors demeurait à Amacao habillé à la chinoise, affectait la tyrannie de l'empire de la Chine ; que les Portugais l'avaient élu pour leur chef, parce qu'il savait les chemins & passages, & avait été en toutes les deux cours royales ; une armée de mer devait bientôt venir à son secours, non seulement des Indes, mais aussi des îles du Japon, cependant que ses associés, qui demeuraient dans le royaume, en avaient attirés plusieurs à leur parti, lesquels attendaient l'issue de ce tumulte. Ce bruit aussi, par le moyen d'un livre qu'on écrivit, passa d'Amacao en la métropolitaine de Canto. Que ne peut la haine des calomniateurs, qui méprisent leurs propres dangers, pour procurer du mal aux autres ?

Ceci étant publié en la ville d'Amacao, tous les Chinois s'enfuirent en la métropolitaine, ou en leur pays, & remplirent tout de crainte, & de tumulte. Car ceci sembla être entièrement vrai, d'autant qu'on croyait que la citadelle était bâtie, & que notre église aussi était un autre fort ; & la sédition, naguère émue à cause de ce rocher, rendait par des

---

<sup>1</sup> [c.a. : à son insu.]

apparences très propres cette opinion croyable. Et un moindre sujet eût épouvanté ce peuple très soupçonneux de nature. La province de Canto ayant averti le vice-roi, assemblait des gens de guerre par mer & par terre ; & on dit que toutes les maisons qui étaient hors des murailles proches de la ville furent abattues, jusqu'au nombre de plus de mille, non sans grande perte pour le simple peuple. Tout trafic & commerce avec les Portugais fut défendu, comme de porter des vivres & autres munitions à Amacao. Les portes même de la ville de Canto furent murées à pierres & à chaux du côté d'Amacao ; on renforça les gardes sur les murailles de jour & de nuit, & le magistrat fit publier un <sup>p.459</sup> édit, qu'on attacha par tous les lieux publics en lettres capitales, par lequel il était défendu à chacun, sur très griève peine, de recevoir un habitant d'Amacao dans sa maison, & [ordonné] <sup>1</sup> d'épier principalement ces prêtres étrangers, qui portent le poil ras au milieu de la tête en forme de couronne, d'autant que l'un d'iceux nommé Cotienieu (car les Chinois appellent ainsi le père Cataneus, & il avait pris la signification de Lazare, qui veut dire secours divin, pour nom chinois) affectait l'empire. Plusieurs pensaient que c'était le père Matthieu comme plus connu au royaume de la Chine. Voilà pourquoi toute la province de Canto était pleine de bruit de guerre, & qui plus est, le roi en avait été averti par requêtes, par lesquelles on accusait ceux qui avaient permis de bâtir le mur & la citadelle. Cela fut très fâcheux & ensemble très dangereux pour les nôtres à Pequin ; mais retournons à Canto.

Les Portugais qui avaient l'administration de la république envoyèrent deux ambassadeurs à Canto, lesquels, se justifiant de ce dont on les accusait, requéraient qu'on ne voulût les priver des provisions ordinaires, au temps principalement qu'ils redoutaient d'être assaillis des pirates : remontrant qu'aucun ne devait croire, qu'ayant demeurés paisibles l'espace de tant d'années, ils entreprissent maintenant quelque conspiration contre leur empire, ayant été quasi trois ans sans recevoir aucun secours des navires indiens : ce qui avait

---

<sup>1</sup> [c.a. : ajout nécessaire au sens de la phrase.]

réduit leurs citoyens en extrême pauvreté & presque dépeuplé la ville. Cela fut cause qu'on permit aux marchands chinois de retourner à Amacao, mais principalement afin de s'informer de ce tumulte, dont on faisait tant de bruit, & d'en rapporter la vérité. Le tout donc étant mieux considéré, on trouva que cette accusation était une pure calomnie & imposture, & que ceux d'Amacao n'avaient pas seulement songé à émouvoir aucune sédition. Par quoi le peuple se plaignait lamentablement qu'on avait à grand tort & sans aucun sujet abattu leurs maisons ; & l'amiral de la mer, qu'on appelle haitaù, tâchait de persuader qu'on ne les avait pas fait abattre sans cause ; car il savait bien qu'il serait grièvement repris, & peut-être sévèrement châtié, si on savait la vérité de ce fait à la cour.

C'était alors (comme j'ai dit ci-devant) que le Visiteur s'apprêtait d'entrer dans le royaume, & avait fait venir notre confrère François Martinez de Nancian, pour le conduire : celui-ci, encore qu'il fût travaillé d'une fièvre tierce, méprisant sa maladie, ne laissa de naviguer vers la capitale de Canto. Étant donc là arrivé, il trouva que tout y était en trouble, & reçut des lettres par lesquelles on l'avertissait de la mort du Visiteur. Étant donc en doute de ce qu'il devait faire, il écrivit à Amacao au recteur du collège, pour savoir s'il voulait qu'il s'en retournât d'où il était venu, ou qu'il poursuivît son chemin jusques à <sup>p.460</sup> Amacao ; car le père Nicolas, supérieur de Xaucea, lui avait ainsi commandé. Cependant, il donna avis aux Pères de Xaucea, de ce qu'il avait trouvé en la métropolitaine : toute la mission était menacée d'un très grand orage ; il sut bien donner du conseil aux autres, mais non le prendre pour soi-même. Ses amis l'avertirent plusieurs fois de se retirer en quelque lieu assuré, d'autant qu'on saurait facilement qu'il était né à Amacao. Mais icelui se fiant en son innocence, & se tenant assuré de ses patentes, ne voulut aucunement les croire, mais récita l'office divin de la semaine sainte avec les autres néophytes, encore qu'il fût fort tourmenté de la fièvre. Cependant, un certain citoyen de Canto, autrefois converti, mais maintenant apostat ou déserteur, le vint voir avec d'autres ; celui-ci, pour arracher quelque pièce d'argent,

commença d'effrayer notre frère. Se voyant frustré de son espérance, il l'alla déceler à un des gardes de la mer, assurant que c'était l'espion de Cataneus, affectateur du royaume. Ce soldat estima qu'il recevrait par ce moyen quelque grande récompense des magistrats, comme ayant découvert une chose fort importante ; par quoi, ayant eu avis de cet espion, & de la maison où il se retirait, il s'en alla avertir le lieutenant de la ville (car le gouverneur était absent), lui disant qu'un certain espion de la ville d'Amacao était caché en certaine maison, avec quelques autres siens compagnons. Le lieutenant fut fort joyeux d'entendre ces nouvelles, croyant que par ce moyen le grand amiral & autres qui s'étaient mêlés de cet affaire, pourraient s'exempter de la calomnie du peuple, qui les accusait d'avoir fait abattre leurs maisons sans aucune occasion. Par quoi il envoya à l'instant même deux sergents pour prendre notre confrère & ses compagnons, lesquels y allèrent à cheval environnés d'armes & de soldats, afin de rendre la chose plus odieuse. Le bon frère fut trouvé dans son lit débattant avec la fièvre. Ils lui commandent donc de se lever & le chargent de liens avec tous ceux qui furent trouvés dans la maison. Là d'aventure était l'oncle d'un de nos autres frères, avec deux petits enfants ses parents ; il y avait aussi deux serviteurs que François avait amenés avec soi. En après ils mirent en inventaire tout ce qu'ils trouvèrent dans le logis, & ayant fermé la porte à la clé, ils mirent leur sceau, craignant que quelqu'un emportât ce qu'ils y avaient trouvé.

Le bruit courut aussitôt que ce prêtre étranger, qui était venu pour épier la province, était pris : & tant de peuple y accourut aussitôt qu'on ne pouvait qu'à grande peine passer par les rues. L'obscurité de la nuit rendait encore la chose plus horrible ; car on les menait à la clarté de plusieurs flambeaux allumés, & les cris tumultueux des soldats les divulguaient partout. Aussitôt qu'ils furent amenés au palais du lieutenant, on les mit tous à la <sup>p.461</sup> question, sans aucune autre enquête ou forme de procès. Cela se fait ainsi : on presse les plantes des pieds entre deux poteaux avec très grande douleur ; en après ces poteaux frappés à grands coups de marteau, froissent misérablement les pieds

des patients. Notre confrère ne dit jamais mot parmi cette cruelle gêne : ce qui étonna tous les assistants qui savaient que les autres avaient accoutumé de témoigner leur douleur avec des cris pitoyables. Mais icelui enhortait ses compagnons de se ressouvenir que la foi chrétienne défendait le mensonge, qu'ils se gardassent bien aussi de se laisser surmonter à la gêne, & aux tourments. En après, le juge inique demande à François qui il est, & pourquoi il était venu en cette ville. Il répondit qu'il était venu de Xaucea, & non d'Amacao, & qu'il avait les patentes des plus grands magistrats pour témoins de la cause de sa venue. Il commanda qu'on les lui apportât, & les ayant lues, il fut assez douteux de ce qu'il devait faire, & ayant demandé séparément l'opinion des autres, il les trouva autant en peine comme il était, & il s'en fallut bien peu qu'il ne le remît en liberté, appréhendant l'indignation des magistrats qui avaient accordé ces patentes.

L'accusateur d'aventure était présent, auquel il importait beaucoup de prouver son dire. Par une invention du tout infernale, il demanda à un autre enfant, si François avait acheté quelques médicaments ou non. Le mot qui entre les Chinois signifie médicament, dénote aussi de la poudre à canon, si vous ajoutez une syllabe qui signifie une escopette : car en chinois on appelle la poudre à canon, médicament d'escopette, à savoir *ciunhio* ; & pour autant que notre frère, étant malade, avait acheté des médicaments, l'enfant dit qu'oui. Alors l'accusateur, criant à haute voix :

— Voilà, dit-il, qu'on dit qu'il a acheté de la poudre à canon ;

car il ajouta au mot de médicament une autre syllabe, qui signifie escopette. Notre frère & tous les autres, entendant ceci, dirent à l'enfant qu'il n'alléguât rien de faux. Le juge prit garde à cela & qu'ils s'étaient tous émus, quand ils avaient ouï parler de poudre. C'est pourquoi il reprit sa première opinion, rentrant au soupçon quasi effacé, croyant entièrement qu'il y avait quelque chose de secret en leur fait. Il fait donc approcher l'enfant plus près & lui demande quel était ce médicament. L'enfant répond que c'était pour guérir sa maladie. Alors le juge courroucé, comme s'il eût changé de propos pour complaire aux autres, lui fit donner une autre nouvelle gêne, lui pressant les doigts

entre des roseaux, de quoi étant épouvanté, il assura que c'était un médicament d'escopette. Ceci étant, comme il lui semblait, découvert, il promit à l'enfant de lui pardonner s'il disait tout ce qu'il savait ; & l'enfant pour se délivrer des peines & tourments qu'il <sup>p.462</sup> voyait devant soi, mêla plusieurs mensonges avec quelques vérités. Selon le désir de ceux qui l'interrogeaient, il dit que c'était un religieux de notre Compagnie, lequel était venu d'Amacao, où il avait envoyé plusieurs armes à feu & autres apprêts & munitions de guerre. Le juge, ayant ouï ceci, commanda qu'on ôtât le bonnet de la tête de notre frère, pour voir s'il portait la tonsure ; & il la portait, d'autant qu'il avait reçu les petits ordres : c'est pourquoi le juge à l'avenir ne douta plus de rien & souriant dit à notre frère :

— Si tu es venu pour commettre ces méchancetés, à quoi servent ces lettres patentes des souverains magistrats ?

& comme il niait ce dont on l'accusait, le juge répliqua :

— Le jour de demain nous découvrirà tout,

& commanda qu'on les amenât chacun séparément en prison.

Le lendemain donc il se fait apporter toutes les hardes de notre confrère, où il trouva des lettres & des livres en caractères européens, & aussi des habits à la façon portugaise, ce qui le confirma encore davantage en son opinion, dont il ne faisait plus de doute. Tenant pour assuré qu'il était venu d'Amacao, il jugea que toutes ces patentes étaient fausses ; & l'accusateur, le voyant maintenant porté à croire facilement son imposture, l'anima encore davantage, assurant que notre frère était un fameux magicien, qui se rendait (quand il lui plaisait) invisible aux assistants, toutes les fois qu'on portait de l'eau devant lui ; qu'il se prît donc bien garde de lui montrer de l'eau, & ainsi il endura l'espace de plusieurs jours une soif incroyable parmi ses fers, jusqu'à ce qu'un peu avant sa mort, quelques-uns, émus de pitié, lui portèrent secrètement un peu d'eau dans la prison.

Le lieutenant avertit l'amiral de tout ce qu'il avait découvert, lequel commanda qu'ils lui fussent tous amenés. Et on les mena le matin &

attendirent au milieu de la rue la venue du mandarin jusques au soir. Il y avait grande presse de peuple, pour voir cet espion : notre frère fut reconnu par quelques-uns de ses amis, mais les sergents les empêchèrent de lui parler. À peine l'amiral était arrivé en son présidial, quand, sans autre connaissance de cause, il commanda qu'ils fussent tous cruellement fouettés selon la coutume, excepté les enfants qui à cause de leur âge n'eussent pu souffrir ce tourment sans mourir. La face pitoyable de notre frère, qu'une longue maladie & la gêne susdite faisait plus ressembler mort que vivant, émouvait un chacun à compassion. L'amiral en après se confiant en l'enquête du lieutenant, par le moyen de laquelle il pouvait éviter la calomnie du peuple, condamna notre confrère à la mort avec deux autres, à savoir l'oncle des enfants & le plus âgé des serviteurs, nommé Ignace : le serviteur comme compagnon de François, criminel de lèse-majesté ; & l'oncle fut p.463 condamné à mêmes peines, parce qu'il avait logé les coupables dans sa maison. Cet arrêt étant prononcé, on les ramena en prison, où notre confrère, couvert de plaies & souillé de son sang, passa toute la nuit avec des grandes douleurs, rendant témoignage d'une constance admirable, bien que pour tout soulagement on lui eût chargé les pieds & les mains de fers, de sorte qu'il ne pouvait pas seulement tant soit peu remuer.

Le lendemain on le mène derechef au lieutenant, pour être encore examiné & tourmenté. Il l'enhorte donc de confesser tout, puisqu'il est maintenant découvert, autrement qu'il lui ferait encore appliquer la gêne à l'autre cuisse, & à un bras, pour en laisser un libre aux tourments que le vice-roi lui ordonnerait. Notre frère François répondit qu'il était chrétien de profession, que de son enfance il avait adoré un seul Dieu, qu'il était maintenant de la Compagnie de Jésus, & disciple du père Matthieu Ricci, qui demeurait à Pequin ; car il s'abstint prudemment de nommer les Pères de Xaucea, de peur que d'aventure on ne les fît appeler, d'autant qu'ils étaient en même province ; mais qu'il avait obtenu ces patentes des magistrats par le moyen de son maître & il n'avait rien contrefait ni falsifié. Le lieutenant, irrité par cette

sienne confession, commande qu'il soit derechef battu aussi cruellement qu'il avait été le jour auparavant. Mais notre frère n'eut pas assez de force pour supporter cette gêne. Car comme ils ajoutaient plaies sur plaies, il resta dès les premiers coups demi-mort. Le lieutenant donc craignant qu'il ne mourût entre les tourments (ce qui sans doute lui eût fait perdre sa magistrature) cessa de le faire fouetter davantage, & l'ayant fait mettre sur une table, le fit vite reporter en prison. Le bon frère à l'entrée d'icelle rendit l'âme à Dieu, sans être assisté d'aucun secours humain : mais on doit croire que l'assistance de Dieu ne lui a jamais manqué. Cela arriva le dernier jour de mars, l'an mille six cent six, à la même heure que notre Seigneur Jésus-Christ expira parmi les tourments de la croix. Il était âgé de trente-trois ans, dont il en avait passé quinze servant Dieu dedans notre maison, donnant à nos Pères & aux néophytes des grandes preuves de sa probité. Tous nos confrères le regrettèrent à l'envi les uns des autres ; il était très adonné & assidu à prier Dieu. C'est pourquoi on peut croire qu'ayant été purgé par un genre de mort si cruelle, il a aussitôt obtenu possession des joies célestes.

Les mandarins, ayant entendu sa mort, commandèrent au geôlier qu'il fut enterré en ce lieu, où on pût aisément le reconnaître entre les autres, si d'aventure le vice-roi s'informait de quelques chose de lui, comme étant chef des espions. Par quoi il fut enterré hors de la ville avec les mêmes vêtements, menottes & fers qu'il avait <sup>p.464</sup> aux pieds, quand il rendit l'esprit. Cela semble avoir été fait par la permission de Dieu, afin que son serviteur ne fût privé de l'office divin, qu'on célèbre pour les morts, & de la sépulture commune du cimetière sacré, ce qui en après a été fait avec grande solennité, quand on eut rendu son corps, comme nous dirons plus bas.

@

## CHAPITRE X

### Le tumulte de Canto étant apaisé, le père Cataneus avec un autre frère retourne dans le royaume en sa demeure ordinaire

@

Le vice-roi ayant, comme nous avons dit, été averti de cette rébellion d'Amacao, commanda au général de la garnison de Canto, nommé Sompin, qu'ayant assemblé des soldats de toute la province, il se mît aussitôt en chemin, pour aller prendre la ville d'Amacao. Mais icelui jugea certes prudemment qu'il ne fallait pas inconsidérément faire de si grandes dépens, ni poursuivre une rébellion incertaine avec une guerre assurée. Par quoi il envoya des espions à Amacao, lesquels firent rapport que tout était apaisé, si ce n'est qu'ils disaient, que la ville était divisée contre soi-même en deux factions : ce qui aussi montrait plus évidemment qu'ils ne pensaient pas à tramer aucune nouveauté. Ces nouvelles furent cause que le peuple prit le gouverneur & l'amiral, auteurs de tous ces troubles, en grande haine. Le lieutenant, ayant peur, à cause de la mort de François, tâcha de convaincre Ignace notre serviteur d'un autre crime capital, qui avait à la vérité été attenté par les ministres des idoles de la contrée de Xaucea, mais ne touchait en rien à Ignace. Cela ne lui étant [succédé](#)<sup>7</sup> à souhait, il commanda au geôlier de ne lui présenter aucun aliment. Car il espérait pouvoir ensevelir avec la crainte de Dieu, les preuves de sa cruauté, & du tort qu'il avait fait à notre frère. Mais quelques-uns de ceux qui étaient prisonniers avec lui lui baillaient secrètement de quoi sustenter suffisamment sa vie, jusqu'à ce que les nôtres de Xaucea le vinsent secourir. Le général écrivit aussi au gouverneur de Xaucea de prendre garde s'il y avait des armes ou appareils de guerre cachés en notre maison ; ce que le gouverneur fit, mais on n'y trouva rien. Il fit aussi faire la garde de nuit à l'entour de notre maison, dont les nôtres étaient étonnés, p.465 d'autant qu'ils n'avaient encore alors rien entendu de la

prison, ni de la mort de notre frère. Mais cela ne demeura pas longtemps secret ; car on entendit les nouvelles certaines du tumulte d'Amacao ; & on disait que l'espion des prêtres étrangers avait été pris. On nommait le père Cataneus, qui avait si longtemps demeuré à Xaucea, pour auteur de cette sédition. Ce bruit fit trembler toute la ville & tous nos convertis, & les amis ethniques cessèrent de fréquenter les nôtres, de peur d'être estimés criminels de lèse-majesté.

Le père Nicolas, ayant entendu ceci, résolut entièrement d'aller lui-même voir le vice-roi, pour rendre raison de ce fait. Mais ses amis trouvèrent bon qu'il envoyât une requête par procureur, laquelle fut présentée en même temps que l'amiral était venu pour ces mêmes affaires. Le vice-roi, ayant déjà eu avis que François était mort entre les tourments de la gêne, & que les troubles de la sédition d'Amacao étaient apaisés, dissimula, & ne répondit pas à la requête. Toutefois cette preuve de notre innocence ne fut pas inutile : car l'amiral étant venu en la métropolitaine, on dit qu'il se plaignit grandement de ce qu'il avait usé d'une procédure fort imprudente en une chose de si grande importance. On était assuré que celui qu'il avait assommé à force de coups, n'avait jamais été un espion d'Amacao, mais disciple des prêtres d'Europe, qui demeuraient à Xaucea avec la permission des vice-rois. Les procureurs qu'on avait envoyés ayant présenté leur requête, s'acheminèrent jusques à Canto, pour en présenter une autre aux magistrats qui avaient eu connaissance de cet affaire. Mais, ayant trouvé que notre frère était mort, ils s'en allèrent droit en la prison, pour consoler les autres prisonniers, en leur promettant du secours & les pourvoyant de ce qui leur était nécessaire. Ces pauvres innocents pensèrent être ressuscités, quand ils virent encore quelque apparence d'espoir en une chose désespérée.

Voilà l'état auquel principalement étaient nos affaires en la province de Canto, qui étaient en tel désespoir qu'il semblait que toute l'expédition n'avait jamais jusques alors été en si grand danger. Mais la main de Dieu ne tarda pas davantage à nous secourir. Car il envoya un mandarin qui revenait de la cour, de l'ordre qu'ils appellent tauli, qui

apaisa tellement tout, que le père Nicolas, lequel pour être voisin soutenait tout le **faix**<sup>1</sup> de ce trouble, souloit dire de lui qu'il lui avait toujours semblé que c'était un ange envoyé du ciel, pour rétablir la religion chrétienne en son premier état. Cela a presque été fait ainsi. Ciau-tauli revenait de la cour, élevé à des honneurs nouveaux, & confirmé en son ancienne dignité. Car il était envoyé pour administrer la charge p.466 de grand amiral de la mer, pour autant que l'auteur de cette rébellion imaginaire, craignant d'être démis de son office, avait demandé son renvoi, lequel on lui avait accordé. Or l'amiral nouveau avait contracté une grande amitié avec les nôtres à Pequín, & particulièrement avec le père Matthieu. Sitôt donc qu'il fut arrivé à Xaucea, le père Nicolas le visita, pour renouveler l'ancienne amitié. Il le reçut fort humainement, & lui raconta, séant en son siège en plein présidial, beaucoup de choses du père Matthieu, & des autres qui demeuraient à la cour avec lui. Il dit aussi qu'il avait reçu de lui un cadran qui marquait les heures, duquel il désirait apprendre l'usage. Le père Nicolas lui fit réciproquement récit du bruit de cette rébellion faussement supposée, lui raconta la mort très injuste de notre confrère & l'emprisonnement des autres en la ville capitale. En après il le pria de le vouloir assister, & afin qu'il n'oubliât rien, il lui mit tout amplement en mémoire dans un livret. Il promit qu'il aurait diligemment soin de tout, pour autant que leur innocence lui était bien connue. Toutefois il ne voulut pas le mener à Canto avec soi. Car il voulait tellement leur être favorable que toutefois il désirait juridiquement observer la forme ordinaire de la justice. Néanmoins le père Nicolas le suivit un peu après, pour recouvrer le corps de notre frère : mais voyant que les affaires n'étaient pas encore en état, il s'en retourna à Xaucea, après avoir reçu la provision annuelle des Portugais qui étaient venus à la foire.

Le nouveau amiral étant donc arrivé en la provinciale de Canto, trouva tout en trouble ; ce peuple très soupçonneux n'ayant encore posé la crainte de cette guerre. Et encore qu'il fût assez averti de toute la procédure de cette fausse accusation, il fit toutefois semblant d'avoir quelque soupçon de la révolte d'Amacao, afin d'ordonner tout selon les

formes usitées du droit. Devant toutes choses, il envoya des patentes au gouverneur de la ville de Xaucea, par lesquelles il lui commandait de s'informer qui étaient Lombard, Cataneus, François & Ignace. Le gouverneur de la ville, qui savait combien il aimait les nôtres, ayant dressé l'information comme par manière d'acquit, lui envoya ce qui lui sembla pouvoir servir pour la preuve de l'innocence de nos Pères. Le même amiral envoya un capitaine, homme prudent & judicieux, à Amacao, pour voir ce qui s'y passait. Icelui, étant là abordé, envoya avertir le père Cataneus de sa venue, & lui demanda permission de descendre en la ville, d'autant qu'il désirait de conférer avec lui touchant certains affaires, dans notre collège même : car il croyait que non seulement il commandait aux nôtres, mais encore à toute la ville. Le père Cataneus répondit : que les Chinois <sup>p.467</sup> n'avaient pas accoutumé de demander aucune permission, & que, s'il la fallait demander, ce n'était pas à lui que cet honneur appartenait. Ce qu'ayant dit, il s'en alla aussitôt avec ce messenger au devant du capitaine, & l'amena en notre collège, où il fut reçu de tous avec autant d'humanité & de courtoisie qu'il fut possible. Et n'y avait rien dans le collège qui ne lui fût montré. Et quand il fut entré dans la bibliothèque, le père Cataneus lui dit :

— Voilà les armes avec lesquelles j'aspire à l'empire de la Chine.

Et quand il fut venu dans les écoles :

— Voilà, dit-il, les soldats avec lesquels j'attaquerai & dompterai votre royaume.

Le capitaine entendit bien par là que nos Pères étaient hommes religieux, lesquels se contentaient de procurer leur salut & celui des autres. En après, on le mena voir toute la ville. Il n'y eut aucune maison de religieux, aucun monastère ou hôpital où il n'entrât & regardât tout. Étant donc retourné en la capitale de Canto, il rapporta tout autre chose que n'avaient fait entendre les bruits qu'on avait semés. Et surtout il louait & recommandait la modestie du père Cataneus, & ses autres confrères.

Alors l'amiral, ayant entendu ceci, fit interjeter un appel de toute la cause, du lieutenant au quatrième assesseur de la ville, auquel on savait bien que toute cette procédure susdite avait été fort déplaisante. Après avoir donc diligemment examiné tout le procès, il fit rapport du tort & injustice qu'on avait faits & faisait aux nôtres ; avec combien de confusion l'amiral & le lieutenant avaient procédé au jugement de cette cause. C'est pourquoi l'amiral commanda que l'accusateur, qui était capitaine des gardes de la marine à Canto, fût amené devant son siège avec les autres prisonniers ; & parlant premièrement à l'accusateur, lui dit :

— Approche, homme le plus méchant de tous les mortels, qui a par très grande trahison pourchassé la mort très injuste de François Martinez, & retenu à grand tort tous les autres, après les avoir si longtemps fait tourmenter. Voici maintenant la vengeance du ciel qui retombe sur ta tête. Où est la poudre à canon ? Où sont les armes à feu ? Où les autres appareils de guerre ? Est-ce ainsi que trois petits enfants pourchassent la ruine de notre royaume ? L'avarice & l'espoir de quelque gain t'a fait faire tout ceci, mais je te ferai maintenant payer, comme tu l'as mérité, & pour le présent, tu iras vers le vice-roi, lequel, s'il ne te fait mourir par les coups que tu as mérités, je t'attendrai ici, pour te rendre moi-même le salaire de tes méchancetés.

À ceci l'accusateur resta muet ; & en après frappant la terre avec le front à la façon chinoise, demandait pardon ; mais, étant aussitôt renvoyé à l'assesseur, qui avait pris connaissance de cette cause, il ne fut de rien plus doucement traité. Étant aussi interrogé pourquoi il avait p.468 faussement inventé cette calomnie & procuré tant de mal à ces pauvres innocents, il répondit qu'il avait fait cela pour complaire au lieutenant, qui tâchait par toutes sortes d'artifices, de faire paraître au peuple que la crainte de la révolte des Portugais n'avait pas été vaine. Finalement, ils furent tous menés au vice-roi. Mais les nôtres, étant déjà en liberté, y étaient envoyés pour demander vengeance du tort que l'accusateur leur avait fait ; & personne ne doutait que le vice-roi,

s'étant bien informé de tout, ne le fit mourir. Mais il fit corrompre à force d'argent un certain parent du vice-roi qui intercédait pour lui, & par le moyen duquel il racheta sa vie. Mais il n'eut jamais la hardiesse de s'en retourner à Canto. Au contraire, il s'en alla avec tous ses parents en exil volontaire & fit tant qu'on sema un bruit qu'il était mort, ce qu'on a cru, parce que jusques à présent on ne l'a encore pu voir en aucune part.

L'année suivante, on faisait, selon la coutume, information des [déportements](#)<sup>1</sup> de tous les magistrats. L'amiral & le lieutenant de Canto furent par cette inquisition déposés de leurs charges & privés de toutes dignités, à cause de cette injustice & autres malversations, & furent pour toute leur vie déclarés inhabiles de posséder aucun office au gouvernement de la république. Or le père Cataneus, entendant à Amacao que ce trouble avait tant heureusement été apaisé, envoya un livret en la ville métropolitaine, par lequel il répondait aux calomnies qu'on lui avait imposées. Il disait aussi qu'il avait reçu des patentes d'un président de certaine cour de Nanquin, pour retourner en cette ville royale. Aussi, si le tauli l'avait agréable, qu'il désirait se justifier devant lui dans la cour même de Canto, touchant ce dont on l'avait faussement accusé. L'amiral Ciau-tauli fut fort aise de voir ce livret, lequel il appointe ainsi :

Votre innocence est plus claire que le Soleil ; j'ai bien reconnu la vérité de tout, & vous ne devez vous mettre en peine de venir à Canto rendre raison d'une chose déjà jugée, d'autant qu'il n'y aura personne qui vous donne aucune fâcherie pour ce sujet.

Et après, il fit publier un édit, où il fit écrire le livret du père Cataneus, avec son apostille de mot à mot, & commanda au peuple de se tenir en repos & sûreté, que tout ce qu'on avait publié des Portugais & du père Cataneus était faux ; commandant que cet édit fut placardé par tous les lieux publics, & fit défense de l'ôter de deux mois.

Le Visiteur devant sa mort avait commandé que le père Cataneus s'en retournât en la résidence avec un autre, qui était le père Sabatinus de Ursis Italien ; par quoi, ce tumulte étant maintenant apaisé, ils

pensèrent pouvoir entrer assurément au royaume. Et ainsi, ayant loué une <sup>p.469</sup>barque, ils parvinrent sans aucun empêchement à Xaucea. Le père portait son livret que l'amiral avait appointé avec soi. Et soudain ils naviguèrent vers Nanhiu, pour passer plus outre ès autres provinces. Le père Cataneus en ce lieu fut reconnu par le commissaire des logis, qui lui fit défendre le passage de cette montagne renommée dont nous avons parlé, assurant que les édits, qui avaient été auparavant publiés contre lui, n'étaient pas encore révoqués ; & aucuns des magistrats n'osaient le croire ou se fier en lui, n'ayant pas encore ouï parler de l'édit de l'amiral. C'est pourquoi ils retournèrent à Xaucea, où ils trouvèrent l'amiral même leur juge, auquel le père Nicolas demanda des patentes pour la justification de la calomnie imposée au père Cataneus, ce qui lui fut accordé. Et ayant entendu que le père Cataneus demeurait là, il le fit appeler au lendemain en son présidial. Et toutefois il sembla aux nôtres que cela n'était pas sans péril, pource que l'amiral le faisait ajourner par un édit public, devant son siège au jour suivant, assurant qu'il examinerait ce jour là la cause de Cataneus. Le bon Père donc y alla préparé à tous événements. À peine était-il devant le juge, que lui montrant un visage plein de douceur pour le consoler, il l'interrogea avec un ris gracieux, s'il avait enfin occupé le royaume de la Chine ? En après, il lui fit quelques demandes touchant les Japons, qui étaient venus à Amacao, & les Éthiopiens serviteurs des Portugais. Quant aux Japons, il répondit ainsi :

qu'ayant été jetés en leur port par la contrainte d'une rude tempête, il les avaient reçus par commisération humaine, mais qu'aussitôt ils avaient été renvoyés au Japon ; mais, pour les serviteurs, s'ils donnaient quelque fâcherie aux Chinois, que c'était sans le su, & contre le gré de leurs maîtres.

Enfin l'amiral trouva bonne la résolution qu'il avait prise de quitter la ville d'Amacao, où il avait eu des médisants, qui avaient faussement inventé cette calomnie contre lui. Les nôtres ont su du depuis qu'il avait écrit au vice-roi qu'il avait vu Cataneus, & l'avait déclaré innocent, & que tout le trouble d'Amacao était assoupi. Cela étant ainsi passé, le

vice-roi avertit amplement le roi de tout par un livret, lui faisant savoir que tous ces bruits étaient faux ; voire lui prouvant, certes clairement, par plusieurs raisons que les Portugais d'Amacao ne voulaient, ni même pouvaient entreprendre aucune chose contre le royaume de la Chine. Nos Pères ont lu ce livret, & l'ayant traduit en portugais, l'envoyèrent à nos confrères d'Amacao.

Nos deux Pères pourvus de ces patentes, parachevèrent fort paisiblement leur voyage, & trouvèrent à Nancian des lettres du père Matthieu, leur supérieur, par lesquelles il commandait au père Cataneus de <sup>p.470</sup> demeurer à Nanquin ; & au père Sabatinus de venir à Pequin. L'amiral permit aussi au père Nicolas de retirer le corps de François ; par quoi il s'achemina à Canto, & retira le corps, qui fut reconnu par ses habits & les fers, desquels, étant mis en terre, il avait été plutôt honoré, que chargé ; François fut donc reporté à Xaucea, & pleuré des amis ethniques, aussi bien que des néophytes, qui célébrèrent ses obsèques selon la coutume de l'Église. Ce qui arriva fort à propos, pour montrer à un chacun que son innocence & celle des autres était justifiée, & purgée d'une très fausse calomnie. Finalement, il fut à la première commodité reporté à Amacao, pour être enseveli en la sépulture commune des nôtres. Et voilà la fin du tumulte de Canto, qui fut tellement apaisé qu'il semblait avoir plus profité aux nôtres, que pouvoir nuire à l'avenir. Mais ce n'est pas encore la fin des travaux : nos Pères en ce même temps furent en double danger à Xaucea.

Le gouverneur & président inférieur de la ville était homme avare & qui par des artifices admirables tirait **à tort & à droit**<sup>5</sup> de l'argent d'où il pouvait : on disait que, par son avis (ou lui le dissimulant), on avait jeté de nuit un livret dans sa basse cour, contenant une fausse & secrète accusation. Les quatre chefs du quartier auquel les nôtres demeuraient étaient nommés en ce libelle ; ils assuraient que le père Nicolas avait commis adultère avec une femme de ce quartier. Il eut avis qu'on le devait pour cette occasion appeler en jugement. C'est pourquoi il le prévint & le pria très instamment de vouloir exactement faire informer de ce fait & en après prononcer la sentence selon la vérité. Les

capitaines des rues nommés dans ce libelle furent appelés, pour reconnaître & avouer d'avoir dressé cette accusation. On disait que cet homme très avare inventait tout ceci, pour tirer quelque présent des Pères, afin d'éviter le danger présent, ce qu'il avait naguère fait avec certain sacrificateur qui avait racheté son crime & la punition d'icelui à prix d'argent. Les chefs donc étant appelés, nient cette accusation avoir été écrite par eux & ne purent jamais par aucun tourment ou [batture](#)<sup>4</sup> être persuadés, de déposer autre chose ; voire même un d'iceux dit au milieu de la gêne, qu'il ne pourrait jamais ni sa postérité éviter la vengeance céleste, s'il accusait à tort l'innocent d'une si grande calomnie. Et cette femme qu'on disait être coupable du même crime, ne pouvant endurer la question, confessa bien d'avoir commis la faute avec les autres, mais elle nia toujours d'avoir vu ou connu le prêtre étranger. Par quoi cet homme insatiable envoyait souvent quelqu'un au père Nicolas, pour demander de l'argent pour la déclaration de son innocence. Le père Nicolas toutefois ne voulut jamais donner ou promettre un denier, de peur <sup>p.471</sup> d'être entaché par cette largition de l'ordure d'un semblable crime, qu'il ne pourrait autres fois effacer. Ce que plusieurs néophytes & ethniques ayant su, furent fort étonnés de sa constance. Par quoi le lieutenant, ayant perdu toute espérance d'avoir quelque présent, prononça la sentence de cette façon : les capitaines de notre quartier étaient mis à l'amende de certaine somme d'argent pour avoir nié qu'ils eussent écrit l'accusation ; & quant au père Nicolas, il le déclarait innocent de ce crime, disant qu'il avait aussi semblablement toujours vécu sans reproche en tout le reste de ces actions, avec réputation de grande intégrité. Cet arrêt donna occasion aux nôtres de remercier Dieu pour le bon succès de cet affaire, par l'assistance duquel le prédicateur de sa parole, avait été délivré d'une calomnie dommageable à la religion chrétienne.

Un peu après, une autre persécution succéda à celle-ci. Après que la sédition de Canto fut assoupie, je ne sais quel capitaine de la provinciale vint à Xaucea : nos voisins crurent par le rapport d'icelui, que tout le quartier de la ville qui est au-delà de la rivière avait été, à

cause des nôtres, réduit en extrême péril. Par quoi, prenant de là occasion de conjurer contre nous, ils envoyèrent une requête à l'amiral de Canto, qui avait été juge de notre cause, par laquelle ils requéraient que les nôtres (à cause desquels le quartier de delà le fleuve avait si souvent été vexé) fussent chassés hors de la ville, que les magistrats avaient si souvent mise à l'amende, & qui avait été ébranlée par ces derniers troubles, sans avoir jusques aujourd'hui été en rien soulagée. Bien que le juge connût assez combien cette demande était inutile & qu'ils méritaient bien d'être, selon les lois, punis de leurs méchancetés, il leur accorda toutefois un édit, par lequel il leur était commandé de prendre garde si quelque autre de la Compagnie viendrait d'Amacao, & qu'on ne le laissât passer ès autres provinces ; ce que s'ils entreprenaient de faire, qu'ils fussent tous chassés de leurs résidences. Cela fut cause que les nôtres jugèrent finalement qu'il leur faudrait changer & transporter cette résidence autre part. Car le trouble susdit de Canto en avait retiré plusieurs de l'amitié des nôtres, ou avait refroidi l'affection des néophytes. Et on croyait que le voisinage ne demeurerait pas longtemps en repos ; toutefois nos Pères conclurent qu'il ne fallait rien changer pour lors, afin qu'ils ne semblassent avoir été chassés.

@

## CHAPITRE XI

### Benoît Goesius <sup>1</sup> Portugais, de notre Compagnie, est envoyé des Indes pour voir le Catay

@

p.472 Les lettres de nos Pères, qui demeuraient en la cour royale de Mogor, envoyées aux Indes, faisaient mention de ce royaume tant renommé, que les Sarrasins appellent Catay. Ce nom avait été autrefois connu en Europe par le rapport de Marc Paul Vénitien, mais depuis quelques siècles avait tellement été mis en oubli qu'à peine croyait-on qu'il fût au monde. Ces Pères écrivaient que ce royaume de Catay regardait l'orient, un peu plus vers le septentrion que le royaume de Mogor ; qu'en icelui il se trouvait plusieurs chrétiens, temples, prêtres & cérémonies catholiques. Par quoi le père Nicolas Pimenta Visiteur de l'Inde orientale, commença d'avoir quelque désir d'entretenir ce peuple au culte de la vraie religion, par l'assistance de ceux de notre Compagnie, principalement parce qu'il était aisé de croire, que cette nation si éloignée de son chef, pouvait être tombée en quelques erreurs. Par quoi il crut qu'il devait avertir le souverain pontife, & le Roi Catholique de tout ceci. Or le roi avait commandé au vice-roi des Indes (qui était pour lors Arias Saldagna) de favoriser & fournir les frais nécessaires à ce voyage, selon l'ordonnance du Visiteur ; ce qu'il fit amplement, tant pour l'affection qu'il portait à l'avancement de la foi que pour la bienveillance dont il honorait notre ordre. Le Visiteur donc élit un de nos Frères, nommé Benoît Goesius Portugais, homme fort religieux & prudent, qui à cause du long séjour qu'il avait fait au royaume de Mogor, savait fort bien parler le langage persan, & avait entière connaissance des coutumes & mœurs des Sarrasins, lesquelles deux choses semblaient être nécessaires à celui qui entreprendrait de faire ce voyage.

---

<sup>1</sup> Cf. sur [chineancienne.fr](http://chineancienne.fr), l'article de Joseph Brucker, [Benoît de Goès](#), missionnaire voyageur dans l'Asie centrale (1603-1607). Revue Études, 1879.

Les nôtres avaient bien entendu par les lettres du père Matthieu, envoyées de la cour royale du royaume de la Chine, que le Catay s'appelait autrement l'empire de la Chine ; ce qui a été ci-dessus prouvé par plusieurs raisons ; mais pour autant que ces lettres étaient différentes de celles qu'on avait reçues de nos confrères de Mogor, premièrement on demeura en doute, & en après le Visiteur fut de l'opinion de ceux de Mogor. Car on assurait qu'il y avait au Catay plusieurs Sarrasins, & on <sup>p.473</sup> ne pouvait croire que cette secte très sotté, & inepte fût entrée en ce royaume ; en après on disait qu'on n'avait jamais trouvé aucun vestige ou la moindre marque de la foi chrétienne en cet empire de la Chine. Cela était cru comme le plus véritable, d'autant que les Sarrasins, qui disaient l'avoir vu de leurs propres yeux, en étaient les auteurs. Il sembla donc que ce royaume, pour être voisin de la Chine, pouvait lui avoir donné son nom. Et ainsi on trouva bon de poursuivre ce voyage, soit pour se mettre hors de tout doute, soit pour voir s'il y aurait moyen de trouver un chemin plus court, pour trafiquer avec les Chinois.

Or quant à ce qui touche les chrétiens, qu'on savait se trouver au royaume de Catay, c'est-à-dire de la Chine (comme nous dirons plus bas), les Sarrasins mentaient selon leur coutume ou, étant déçus par je ne sais quels indices, ne savaient ce qu'ils disaient. Car comme ils n'honoraient aucune image, & en voyaient plusieurs dans les temples des Chinois, qui avaient quelque peu de ressemblance avec celle de la Vierge & de quelques saints, ils ont pu penser qu'ils étaient de même religion. Ils voyaient qu'on mettait des cierges, & des lampes sur les autels ; que ces ministres profanes étaient revêtus de chapes quasi semblables à celles que les livres de nos cérémonies appellent pluviales ; qu'ils vont en procession, chantent quasi de même façon que l'Église, selon l'institution de saint Grégoire ; & autres choses semblables, que le diable (contrefaisant les cérémonies sacrées, & affectant les honneurs divins) avait là transportées. Tout cela avait pu facilement faire accroire aux marchands, principalement sarrasins, que ceux-là faisaient profession de la religion chrétienne.

Notre Benoît donc dressa ainsi son voyage : premièrement, il prit l'habit d'un chrétien arménien ; & d'un nom arménien se fit appeler Abdula <sup>1</sup>, qui signifie maître, & ajouta *Isai*, qui veut dire chrétien. Il reçut aussi diverses lettres patentes du roi de Mogor, nommé Achabar, ami de nos confrères, & principalement de Benoît ; elles étaient adressées à plusieurs roitelets qui lui étaient amis ou tributaires. Par quoi on crut qu'il était Arménien, & ainsi il passa plus librement qu'il n'eût fait, s'il eût été estimé Espagnol, auquel ce pays est défendu. Il porta plusieurs marchandises avec soi, tant pour s'entretenir par la vente d'icelles, que pour être estimé marchand. La plupart de ces marchandises étaient des Indes ou du royaume de Mogor ; le vice-roi lui fournissant argent pour les acheter, & Achabar même lui donnant toute assistance. Le père Jérôme Xavier (qui passé plusieurs années est supérieur de la mission de Mogor) lui bailla deux autres compagnons, Grecs de nation, qui savaient bien les chemins par où il fallait passer. L'un <sup>p.474</sup> d'iceux était prêtre, pour soulager Benoît, & s'appelait Léon Grimanus ; l'autre était un marchand, nommé Demetrius ; à ceux-ci il ajouta quatre serviteurs sarrasins, de nation & de profession, mais qui du depuis s'étaient faits chrétiens. Mais il laissa tous ceux-là en l'autre cour royale, nommée Laòr, parce qu'ils lui étaient inutiles, & en prit un autre en leur place, appelé Isaac, qui avait femme & enfants en cette même cour. Celui-ci fut fidèle sur tous autres, & compagnon perpétuel de tout le voyage. Notre frère donc partit d'avec son supérieur l'an mille six cent trois, le sixième de février, comme il paraît par ses lettres patentes.

On dresse tous les ans un convoi de marchands, pour passer de cette cour en l'autre ville royale, nommée Cascar, qui a son roi particulier. Ils se mettent en chemin tous ensemble, ou pour se secourir les uns les autres, ou pour se défendre des larrons. Ils étaient bien cette année cinq cents, avec grand nombre de chevaux, chameaux & chariots. Il partit donc de la cour royale de Laòr pendant les jours ordonnés aux jeûnes solennels, & ce même an parvinrent en un mois

---

<sup>1</sup> [c.a. : Abdula = serviteur d'Allah.]

en la ville d'Athec, pour lors encore située en la province de Laòr. Quinze jours après, ils passèrent une rivière large du trait d'une flèche : on passe ce fleuve à bateau, pour la commodité des marchands. Ils arrêterent cinq jours entiers à l'autre rive du fleuve, ayant eu avis qu'il venait grande multitude de larrons. Puis, deux mois après, ils arrivèrent en une autre ville dite Passaùr. Ils demeurèrent là vingt jours, pour prendre le repos qui leur était nécessaire. Et en après s'étant acheminés vers une autre petite ville, ils rencontrèrent un certain pèlerin anachorète ; ils apprirent d'icelui qu'il y avait encore trente journées de chemin jusqu'à la ville qu'on appelle Capherstam, en laquelle on ne permet pas aux Sarrasins d'entrer ; & où on punit de mort ceux qui entreprennent d'y aller. Toutefois on ne défend pas l'entrée des villes aux marchands ethniques ; néanmoins il ne leur est pas permis d'entrer dans les temples. Il racontait que tous les habitants de cette province n'allaient au temple que revêtus de noir, que la terre y était fertile, & qu'on trouvait abondance de raisins ; & comme il eut présenté à boire à notre frère Benoît, il reconnut que c'était du vin semblable au nôtre ; ce qu'étant inusité entre les Sarrasins de ce pays, Benoît pensa que peut-être cette contrée était habitée de chrétiens.

Ils arrêterent vingt autres jours en ce lieu où ils avaient rencontré ce pèlerin. Comme on disait qu'il y avait des voleurs par les chemins, le seigneur du lieu bailla 500 soldats pour les accompagner. Étant parti d'ici, <sup>p.475</sup> ils parvinrent vingt & cinq jours après en un lieu nommé Ghideli. Pendant tout ce voyage on charriait le bagage, & autres marchandises pesantes le long du pied de la montagne, & les marchands épiaient avec armes la venue des larrons du haut d'icelle : car ils ont accoutumé d'assommer les passants à coups de pierres, s'il n'y a quelqu'un sur la montagne pour repousser la force par la force. Les marchands payent le tribut en ce lieu, & les brigands les ayant assaillis, il y en eut plusieurs de blessés, qui eurent assez de peine à défendre leur vie, & marchandises ; notre Benoît échappa s'enfuyant dans les bois ; mais, étant revenus de nuit, ils se tirèrent hors de la voie des larrons. Vingt jours après ils arrivèrent à Cabul : c'est une ville

fort marchande, & renommée, qui est encore dans les confins du royaume de Mogor. Les nôtres arrêterent huit mois entiers en ce lieu. Car quelques-uns des marchands perdirent l'envie de marcher plus outre, & les autres se voyant en si petit nombre n'osaient pas passer plus avant.

En cette même ville, la sœur du roi de Cascar rencontra le convoi des marchands ; il fallait nécessairement passer par son royaume pour aller au Catay. Le roi s'appelle Massamet Can ; elle était aussi mère d'un autre roi, qui était seigneur de Cotan ; & elle était appelée Agehanem. Age est le premier nom, duquel les Sarrasins honorent ceux qui ont été en pèlerinage à la Mecque vers le corps de l'imposteur : car cette dame revenait de la Mecque éloignée de tant de chemin, à cause de la dévotion qu'elle portait à cette fausse religion ; & se trouvant destituée de moyens nécessaires pour parachever son voyage, elle pria ces marchands de la vouloir assister, promettant qu'elle rendrait fidèlement tout avec usure, quand ils seraient arrivés on son royaume. Il sembla à notre frère qu'on ne devait pas laisser perdre cette occasion d'obliger le roi d'un autre royaume, d'autant que les patentes du roi de Mogor ne leur pouvaient désormais plus servir de rien. Par quoi il lui prêta six cents écus, qu'il retira des marchandises qu'il avait vendues. Cette libéralité fut cause qu'elle ne fut pas ingrate, d'autant principalement qu'il n'avait pas voulu l'obliger à aucun intérêt par le contrat qu'il retira d'elle : par quoi, ne voulant être vaincue par cette courtoisie, elle lui rendit des pièces de ce marbre très précieux entre les Chinois, qui est la marchandise la plus propre & profitable que puissent porter ceux qui vont au Catay.

Léon Grimanus prêtre, ne pouvant plus endurer le travail du chemin, s'en retourna d'ici, & Demetrius son compagnon s'arrêta en cette ville à cause de son trafic. Notre frère accompagné du seul Isaac, s'en alla avec les autres marchands ; car il lui semblait que, d'autres <sup>p.476</sup> s'étant maintenant joints à leur compagnie, ils pouvaient assurément se mettre en chemin.

La première ville qu'ils trouvèrent s'appelait Giaracàr, où il y a grande abondance de fer. Notre Benoît reçut ici beaucoup de fâcherie. Car en ces derniers confins du royaume de Mogor, on ne portait aucun respect aux patentes du roi, en considération desquelles il avait jusqu'alors passé partout sans payer aucun tribut ou impôt. Dix jours après, ils arrivèrent en une petite ville nommée Paruàm, qui est la dernière ville du royaume de Mogor. Après s'être reposés cinq jours, ils passèrent des montagnes très hautes & arrivèrent en vingt journées en la contrée qu'on appelle Aingharàn ; quinze jours après, ils arrivèrent à Calcià. Le peuple de cette province a la barbe & les cheveux blonds, comme les habitants des Pays-Bas, & demeurent en cette contrée en divers villages. Dix jours après ils parvinrent en un lieu nommé Gialalabath. Les brachmanes exigent ici le tribut que le roi Bruarate leur a donné. De là ils arrivèrent quinze jours après à Talhan, où ils séjournèrent un mois pour la crainte des troubles civils ; car on disait que les chemins n'étaient pas libres à cause de la rébellion du peuple de Calcià. Comme ils s'en allaient d'ici à Chemàn, qui est une petite ville sujette à Abdulabam, roi de Samarhan, Burgauie, & Bacharate, & autres royaumes voisins, le gouverneur d'icelle envoya avertir les marchands de se retirer dans la ville, d'autant que dehors ils n'étaient pas trop assurés des courses des Calciens rebelles. Mais les marchands répondirent qu'ils voulaient payer le tribut, & continuer leur chemin la nuit. Mais le gouverneur de la ville ne le voulut aucunement permettre, assurant que les Calciens révoltés n'avaient jusqu'alors eu aucuns chevaux ; & s'ils prenaient ceux du convoi, qu'ils pilleraient encore davantage le pays & apporteraient plus de dommage à la ville ; qu'il lui semblait qu'ils feraient mieux pour leur sûreté, de se joindre avec les siens, pour résister ensemble à la force des Calciens. À peine étaient-ils arrivés près des murailles de la ville quand on vint leur dire que les Calciens approchaient. Ce que le gouverneur ayant entendu, il se mit glorieusement en fuite avec les siens. Les marchands, se voyant réduits en ce danger, firent soudainement comme un fort avec les balles de leurs marchandises & autres bagages & portèrent grande abondance de pierres & cailloux dedans, pour s'en servir, si les flèches venaient à leur manquer. Les Calciens, ayant vu

cela, leur envoyèrent des ambassadeurs, pour les assurer qu'ils ne devaient rien craindre, qu'ils les accompagneraient, & défendraient par les chemins ; mais les marchands ne trouvèrent pas bon de se fier à des gens tumultueux ; c'est pourquoi ils résolurent d'un commun accord de prendre la fuite, & je ne sais qui <sup>p.477</sup> rapporta ce dessein aux rebelles. Par quoi, laissant là leur bagage, ils s'enfuirent tous ensemble dans le bois prochain. Cependant, les brigands prirent tout ce qui leur plut du bagage, & en après ayant fait venir les marchands hors du bois, ils leur permirent de s'en aller dans la ville vide & dépeuplée avec le reste de leurs marchandises. Notre Benoît ne perdit rien qu'un cheval, lequel toutefois en après il recouvra, le changeant avec des draps de coton. Ils demeuraient ainsi dans l'enclos de la ville, ayant grand-peur que ces voleurs, les assaillant tous ensemble, ne les tuassent tous. Mais en même temps un des plus grands ducs de ce pays, nommé Olobet Ebadascan, de la contrée de Bucharate, envoya son frère vers les rebelles, qui les contraignit par menaces de laisser aller les marchands en toute liberté. Mais, pendant tout ce chemin, la queue du convoi fut diversement attaquée par les larrons. Et même, notre Benoît s'étant un peu arrêté, quatre voleurs sortirent d'une embuscade & se jetèrent sur lui. Mais il les trompa en cette façon : il prit le bonnet persan qu'il portait sur la tête & le jeta contre les voleurs ; & iceux, jouant comme au ballon, donnèrent loisir à notre frère de piquer son cheval, pour se retirer de la portée de leurs flèches & se rejoindre au reste du convoi. Huit jours après ils trouvèrent un très mauvais chemin & arrivèrent à Tengi Badascian. Tengi veut dire chemin fâcheux, car il est très étroit, & on ne peut passer qu'un à un, sur la rive très haute d'un grand fleuve. Les habitants de cette ville, assistés d'une troupe de soldats, qui les accompagnait, assaillirent les marchands : & on prit trois chevaux à Benoît, lesquels en après il racheta avec des petits présents. Ils séjournèrent ici dix jours, & après allèrent en un jour à Ciarcunar ; ils furent ici arrêtés cinq jours entiers en pleine campagne, à cause des grandes pluies ; & outre cette incommodité, ils furent encore attaqués par les voleurs. Ils parvinrent après en dix journées à Serpanil ; mais c'était un lieu désert, dépourvu d'habitants & de toute provision de

vivres. Il fallut monter une montagne fort difficile, nommée Sacrithma ; il n'y eut que les chevaux plus robustes & forts qui purent gagner le dessus ; les autres prirent un chemin plus long, mais plus aisé. Ici deux chevaux de notre Frère, ayant les pieds foulés, étaient boiteux ; & les serviteurs, étant lassés de tant de travail, jugeaient qu'il les fallait renvoyer ; mais enfin ils suivirent les autres. Étant donc en vingt journées parvenus en la province de Sarcil, ils trouvèrent là plusieurs villages près les uns des autres. Ils y arrêtaient deux jours pour délasser leurs chevaux ; & de là, deux jours après, ils arrivèrent au pied d'une montagne nommée Ciecialith, qui était toute couverte de neige, & en la montant, il y eut plusieurs hommes qui furent transis de froid. Et il s'en p.<sup>478</sup> fallut bien peu que notre Frère ne tombât aussi en extrême péril ; car ils marchèrent six jours entiers par ces neiges. Finalement ils furent portés à Tanghetà, qui est du royaume de Cascà. Là l'Arménien Isaac tomba de la rive d'un grand fleuve dans l'eau & resta six heures entières demi-mort ; mais enfin, par la grâce de Dieu, & l'assistance de Benoît, il revint à soi ; & quinze jours après, ils arrivèrent à la ville de Jaconich, & le chemin fut si mauvais que six chevaux de notre Benoît y moururent de travail. Cinq jours après, Benoît étant allé devant le convoi, arriva tout seul en la métropolitaine nommée Hiarchan ; il envoya de là des chevaux pour secourir les autres, & envoya aussi des provisions nécessaires à ses compagnons, qui peu après arrivèrent sains & saufs avec leur bagage, & marchandises, en la ville, au mois de novembre de la même année 1603.

@

## CHAPITRE XII

### Continuation du reste du voyage jusques au Catay, que l'on trouva être le royaume de la Chine

@

Hiarchan, cour royale du royaume de Cascar, est une ville très fréquentée & très célèbre, ou pour la multitude des marchands qui y abordent, ou pour la diversité des marchandises qu'on y apporte. Le convoi des marchands de Cabul finit en cette cour, & là on dresse une autre compagnie pour aller vers le Catay. Le roi vend bien chèrement l'office de capitaine de ce convoi, auquel pendant tout le chemin il donne une puissance royale & absolue sur tous les marchands. Un an entier se passa devant que ce convoi pût être assemblé ; car on n'ose pas commencer ce voyage long & dangereux sans être plusieurs de compagnie ; & ne se fait pas tous les ans, mais lors seulement qu'ils sont assurés qu'on les laissera entrer au royaume de Catay. On ne fait aucun plus grand, ou plus fréquent trafic par tout ce voyage, que des pièces de certain marbre luisant que nous avons accoutumé d'appeler jaspe, au défaut de quelque autre nom plus propre. Ils portent ce marbre au roi à cause du grand prix d'argent que leur en rend le roi de Catay, croyant que cela est convenable à sa dignité royale. Le roi permet de vendre ce qui lui est moins agréable aux autres personnes privées, & le débitent avec tant de gain, que la seule espérance d'icelui fait estimer tous les dépens, peines & travaux d'un si long voyage bien employés. Ils font plusieurs & divers meubles de ce marbre, des vases, des parements d'habits, & des ceintures, où ils gravent fort proprement des feuilles & des <sup>p.479</sup> fleurs, qui certes embellissent & rendent l'ouvrage fort majestueux. Les Chinois appellent ces marbres, dont aujourd'hui tout le royaume est plein, *yuschè* ; & y en a de deux sortes. L'un plus précieux, qu'on tire de la rivière de Cotàn assez près de la cour, quasi de même que les plongeurs pêchent les pierres précieuses ; & on le tire quasi en forme de gros cailloux de rivière. L'autre espèce,

qui est de moindre prix, se retire des montagnes, & se taille en forme de grandes pierres en lames, qui ont quasi plus de deux aunes de largeur, qu'on agence après pour les pouvoir porter par les chemins. Cette montagne est éloignée de vingt journées de la ville royale : & on l'appelle Consangui Cascio, c'est-à-dire mont pierreux ; & est vraisemblable que c'est celui qu'on appelle de même nom en quelques descriptions géographiques de ce royaume. On tire ces pierres avec un travail incroyable, soit pour la solitude du lieu, soit pour la dureté du marbre, pour lequel ramollir ils disent qu'on fait un grand feu dessus, pour le tailler plus aisément. Le roi vend aussi à grand prix d'argent la permission de tirer ce marbre à quelque marchand, sans la permission duquel il n'y a aucun qui en puisse prendre pendant tout le temps de sa ferme, porté par son contrat. Quand on y va, on porte des vivres pour un an, pour la nourriture des ouvriers : car on ne retourne pas plus tôt en aucun lieu habité d'hommes.

Notre frère Benoît alla saluer & rendre les devoirs de visite au roi qu'on appelle Mahamethin ; il fut fort bien reçu à cause du présent qu'il lui fit, car il lui avait porté un horloge pour pendre au col, des miroirs, & autres choses d'Europe, dont le roi fut tellement réjoui & adouci, qu'il en aima Benoît & le prit en protection. Notre Frère ne lui déclara pas du commencement qu'il voulait aller au Catay, mais il parla seulement du royaume de Cialis situé à l'orient de cette cour. Le roi lui accorda des patentes pour ce voyage, principalement à la sollicitation du fils de cette reine pèlerine, à laquelle il avait prêté six cents écus. Il contracta aussi une étroite amitié avec plusieurs courtisans.

Six mois étaient passés, quand voici Demetrius, un de ses anciens compagnons, lequel était demeuré à Cabul, qui revient ; de l'arrivée duquel notre Benoît & l'Arménien Isaac furent extrêmement réjouis ; mais ce fut une courte joie, car bientôt après notre Frère fut en danger à cause de ce Demetrius. En même temps, un des marchands avec permission du roi fut par jeu appelé empereur (*nous dirons roi de la fève*) auquel tous les autres, selon la coutume, offraient leur service & des présents. Demetrius en faisait refus pour éviter les dépens. Et

d'autant qu'il est permis à cet empereur de faire mettre les rebelles en prison, ou les châtier, il s'en p.480 fallut fort peu que ce mutin ne fût condamné à l'un & l'autre. Mais notre Benoît apaisa tout par sa prudence, & ajoutant des prières à un petit présent, il obtint son pardon.

Il survint encore un plus grand péril ; car des larrons étant entrés dans la maison lièrent bien étroitement l'Arménien, & avec le poignard sur la gorge, l'empêchaient de crier. Mais notre Frère & Demetrius, étant accourus au bruit, ils s'enfuirent aussitôt. En après Benoît s'en alla pour recevoir l'argent qu'il avait prêté à la mère du roitelet de Quotàm : il y avait dix journées jusqu'à la cour d'icelui, & un mois entier se passa pour aller, ou revenir. Pendant ce temps les Sarrasins semèrent un faux bruit de la mort de Benoît ; car ils disaient qu'il avait été tué par leurs prêtres, parce qu'il avait fait refus d'invoquer le nom de leur prophète imposteur ; & déjà les prêtres d'Hiarchan, qu'ils appellent Cacis tâchaient de prendre & s'approprier tous ses moyens, comme étant mort sans laisser aucun héritier, ce qui apporta assez de trouble & fâcherie à Demetrius & à l'Arménien, cependant qu'ils défendaient leur droit. L'un & l'autre pleuraient tous les jours pitoyablement la mort de leur compagnon, ce qui fut cause que leur joie redoubla, quand par après ils entendirent des nouvelles de sa vie & bonne santé. Car il revenait, après avoir amplement été payé du plus précieux marbre qu'on eût su trouver. En après, pour rendre grâces à Dieu d'un si bon succès, il fit distribuer plusieurs aumônes aux pauvres, ce qu'il continua aussi libéralement pendant tout le voyage.

Certain jour, il s'était assis avec des autres Sarrasins, pour prendre un repas auquel quelqu'un d'iceux l'avait convié ; & soudain il entra je ne sais quel homme armé plein de furie, qui lui présentant l'épée sur le cœur, lui commanda d'invoquer le nom de Mahomet. Notre frère répondit qu'en toute sa loi il n'était faite mention aucune d'un tel nom, & qu'on n'avait pas accoutumé d'invoquer aucun qui fût ainsi appelé, qui était cause qu'il refusait entièrement de le faire. Ceux qui étaient présents le secoururent & jetèrent entièrement ce furieux hors de la

maison. On dit qu'il arriva fort souvent qu'on tâcha de le tuer, s'il n'invoquait Mahomet. Mais Dieu l'a toujours gardé & garanti de ces dangers, jusqu'à la fin de son voyage. Un autre jour il fut appelé par le roi de Cascâr, en présence des ministres & lettrés d'une loi très impure (ils appellent leurs lettrés *mullas*). Étant interrogé de quelle loi il faisait profession, de celle de Moïse, David ou Mahomet, & de quel côté il se tournait pour prier Dieu, Benoît répondit qu'il était de la loi de Jésus (lequel ils appellent Isaï) & qu'il se tournait de tous côtés en priant, parce que c'est chose certaine que Dieu était partout. Cette dernière p.<sup>481</sup> réponse émut une grande dispute entre eux, car ils se tournent vers l'occident pour prier leur imposteur. Enfin ils conclurent que notre loi pouvait aussi sembler être bonne.

Cependant un certain habitant originaire du pays nommé Agiasi, fut déclaré capitaine du convoi des marchands, qui se dressait en ce lieu. Et parce qu'il avait entendu que notre frère était homme franc & cordial, & assez riche marchand, il le convia à un banquet somptueux en sa maison, auquel outre les mets, la musique ne manqua pas, selon la coutume de ce peuple ; à la fin du festin, il le pria de le vouloir accompagner en ce voyage, jusques au Catay. Le nôtre ne désirait rien tant. Mais il avait appris par expérience comme il fallait traiter les Sarrasins ; par quoi il voulut être prié, afin que pour rendre sa condition meilleure il semblât les obliger, & non être favorisé d'iceux. Le général donc employa le roi pour obtenir cette grâce. Car il pria Benoît de vouloir accompagner Carvancasa, c'est-à-dire le général du convoi. Il promit de le faire, mais à condition qu'il lui baillerait des patentes pour lui servir de passeport par tout le voyage. Ceux de l'autre premier convoi de Cabul s'offensèrent de cela, d'autant qu'ils ne désiraient pas être privés de sa compagnie. Car j'ai déjà souvent dit que la multitude est nécessaire pour passer plus assurément par ces pays pleins de voleurs. Ils l'avertissaient de ne se fier pas au peuple de ce pays, que ces gens pervers avaient déjà par cet artifice prémédité de lui ravir les biens & la vie. Le nôtre alléguait que les prières & autorité du roi l'avaient contraint, qu'il avait engagé sa promesse au capitaine du

convoi, qu'il ne pouvait maintenant aller contre sa foi. La crainte de ces marchands n'était pas vaine : car plusieurs originaires même du pays assuraient que ces trois Arméniens (qu'ils confondaient à cause de la ressemblance de leur loi) à peine seraient sortis des murailles de la ville, que ceux même de leur compagnie ne les assommassent. Cela épouvanta tellement Demetrius, qu'il résolut pour la seconde fois de ne marcher pas plus avant & enhortait aussi notre frère de retourner en arrière. Mais il rejeta ce conseil, assurant que la crainte de la mort ne l'empêcherait jamais de rendre une entière obéissance à ses supérieurs, & principalement en une telle occasion, dont on espérait quelque grand avancement de la gloire de Dieu ; que cela lui semblait être chose indigne d'un homme de bien, de retrancher les espérances de plusieurs, pour la peur de la mort, & tromper l'archevêque de Goa, & le vice-roi même, qui avait fait des grands dépens pour les frais de ce voyage ; qu'il espérait venir à fin de son entreprise par l'assistance de celui qui l'avait conduit & préservé jusqu'en ce lieu ; que si la chose n'arrivait selon <sup>p.482</sup> son désir, il laisserait volontiers la vie en la poursuite d'une si bonne cause.

Par quoi Benoît se prépara pour le voyage, & acheta dix chevaux pour soi, son compagnon & leur bagage ; il en avait encore un autre au logis. Cependant le chef du convoi s'en était allé en sa maison, qui était éloignée de cinq journées de la cour, pour dresser son équipage, & les apprêts nécessaires pour son départ. De ce lieu il envoya un messenger à notre confrère, pour lui donner avis de se mettre incontinent en chemin, & de faire par son exemple hâter tous les autres marchands ; il le fit fort volontiers. L'an mille six cent quatre, environ la mi-novembre, ils arrivèrent en un lieu nommé Jolci, où on a accoutumé payer le tribut & revoir les passeports royaux. D'ici ils passèrent en vingt & cinq jours tous les lieux suivants, Hancialix alceghet, Hagabateth, Egriar, Mesetelec, Thalec, Horma, Thoantac, Mingieda, Capetalcòl Zilan, Sarc Guedebal, Cambasci, Aconsersec, Ciacor, Acsù. Tout ce chemin fut fort pénible & fâcheux, ou pour la quantité des cailloux, ou pour la sécheresse du sable altéré.

Acsù est une ville du royaume de Cascàr, dont le gouverneur était neveu du roi, âgé de douze ans. Icelui fit encore appeler notre Frère qui, lui offrant des présents d'enfant, lui donna du sucre, & autres choses semblables. Il le reçut fort courtoisement, & comme on dansait ce jour là, selon la coutume, en sa présence, il pria notre Frère de vouloir danser à la façon de sa nation, ce qu'il fit, afin qu'il ne semblât refuser une chose de si peu d'importance au roi. Il alla aussi visiter la mère de ce roitelet & lui montra son passeport, qui fut approuvé avec grande révérence. Il donna à celle-ci des petits présents de femme, comme un miroir de cristal, un drap de coton des Indes & autres semblables. Il fut aussi appelé de la part du gouverneur de l'enfant, qui administrait les affaires de la république. En ce voyage un cheval de notre marchand tomba dans une rivière impétueuse ; mais, ayant les pieds empêchés de je ne sais quelles cordes, il rompit ses liens, & passa à l'autre rive du fleuve. Benoît était marri de cette perte, & ayant invoqué le nom de Jésus, le cheval revint de soi-même à nage & bien sain, se rejoindre à la troupe des autres, dont il rendit grâces à Dieu pour avoir recouvré ce qu'il estimait perdu.

Durant ce même chemin, on passe un désert nommé Caracathai, c'est-à-dire terre noire des Catayens, parce qu'ils disent que les peuples du Catay ont demeuré longtemps en ce lieu. Ils attendirent les autres marchands l'espace de quinze jours en cette ville. Enfin, partant de là, ils parvinrent à Oitograch Gazò, Casciani, Déliai Saregabedàl, Ugan & puis à Cucià, qui est aussi une petite ville, en laquelle ils séjournèrent un mois entier pour délasser les chevaux. Car ils avaient perdu toute force, tant à cause des mauvais chemins que de la pesanteur du marbre, & <sup>p.483</sup> aussi pour le défaut de l'orge qui leur avait manqué. Ici les ministres profanes demandèrent au nôtre, pourquoi il ne jeûnait pas pendant les jours solennellement dédiés au jeûne parmi eux. Ils faisaient cela pour tirer quelque argent, afin qu'ils le laissassent en liberté ou qu'il payât l'amende. On n'eut pas peu de peine de résister à leur violence, vu qu'ils voulaient par force le contraindre d'aller dans leur temple.

Partant d'ici, ils arrivèrent, après avoir cheminé vingt & cinq jours, en la ville de Cialis, qui est à la vérité petite, mais très forte ; un fils bâtard du roi de Cascâr gouvernait cette contrée, qui ayant entendu que notre frère, avec ses compagnons, était d'une autre loi, commença de le vouloir épouvanter, assurant que, faisant profession d'une autre religion, il avait été trop hardi & téméraire d'entrer en cette province : car il pouvait lui ôter la vie, & les moyens. Mais, ayant lu le passeport du roi, il fut apaisé, & après avoir reçu quelque présent, il se rendit aussi ami des nôtres. Certaine nuit ce seigneur disputa longtemps de sa loi & secte avec les ministres & lettrés de ce lieu ; & soudain il lui vint en pensée de faire venir notre Benoît. Lui ayant donc envoyé un cheval, il le pria de venir au palais, & d'autant qu'il le faisait appeler à heure indue, après l'avoir premièrement peu courtoisement reçu à son arrivée, ils crurent quasi qu'on l'appelait à la mort. Étant donc tiré, non sans larmes, d'avec son compagnon, & lui-même s'étant aussi entièrement préparé & résolu à la mort, il enhortait l'Arménien qui l'accompagnait de prendre aussi courageusement la même résolution ; que si d'aventure il échappait de ce danger, il avertît les siens de sa mort. Benoît donc, étant entré au palais, on lui commanda de disputer avec les docteurs de la secte mahométane. Et par l'inspiration divine de celui qui a dit : *On vous donnera à cette heure-là de quoi parler*, il confirma la vérité de la foi chrétienne avec des raisons si fortes qu'ils restèrent tous honteusement muets. Le roitelet défendait toujours notre Frère, approuvant tout ce qu'il disait. Enfin il conclut que les chrétiens étaient vrais *misermans*, qui signifie fidèles ; il ajouta aussi que ses ancêtres avaient fait profession de la même foi. La dispute étant finie, il le convia à un magnifique festin & lui commanda de demeurer cette nuit dans le palais ; le lendemain étant renvoyé un peu tard, de sorte qu'Isaac perdait déjà toute espérance de son retour, il le trouva pleurant. Car le long retardement lui faisait tenir la mort du bon Benoît toute assurée.

Ils arrêtaient trois mois entiers en cette ville, car le capitaine des marchands ne voulut partir qu'avec un grand convoi ; car d'autant plus il y a grande compagnie, d'autant plus grand est le gain qu'il en retire.

C'est pourquoi il ne permettait aucunement qu'aucun s'en allât devant. Notre Frère, s'ennuyant d'un <sup>p.484</sup> si long séjour, & de tant de dépens, désirait partir. Par quoi il fit tant avec des nouveaux présents, que le roi lui permit de s'en aller ; il obtint cette permission contre le gré du général, & des autres de leur compagnie, avec lesquels à l'avenir il n'eut plus aucune familiarité.

Il était jà prêt de partir de la ville de Cialis, quand l'autre compagnie de marchands de l'année précédente arriva du Catay. Iceux, comme c'est la coutume, étaient entrés au royaume de Catay, sous le faux prétexte d'une ambassade supposée. Et d'autant qu'ils avaient demeuré à Pequin dans le même palais des étrangers avec les nôtres, ils dirent des nouvelles toutes certaines du père Matthieu, & ses compagnons à Benoît, qui fut étonné d'avoir trouvé le royaume de la Chine pour le Catay. Ceux-là étaient ces mêmes Sarrasins, lesquels nous avons au livre précédent écrit avoir demeuré en même temps quasi l'espace de trois mois entiers avec nos Pères dans un même palais. Ils lui racontèrent donc que les nôtres avaient donné au roi des présents d'horloges, une épinette, des images peintes, & autres semblables raretés d'Europe ; que les mêmes étaient honorés de tous les plus grands en cette cour ; & mêlant des mensonges parmi les vérités, ils dirent que les nôtres avaient souvent parlé au roi & dépeignaient assez proprement les traits du visage de nos Pères, mais ils n'en savaient pas les noms. Car ils avaient, selon la coutume des Chinois, pris encore un autre nom. Ils ajoutèrent aussi pour plus grand témoignage de vérité, une lettre écrite par les nôtres en langue portugaise, laquelle ils avaient retirée des ordures jetées par le valet qui balayait la chambre, pour se souvenir, étant retournés vers les leurs, de faire savoir que cette nation qui use de ces caractères, est entrée au royaume de la Chine. Notre Benoît & son compagnon furent assez réjouis d'entendre ces nouvelles. Et ne firent plus en après aucun doute que le Catay ne fût différent du royaume de la Chine que de nom seulement ; & que cette même cour royale que les Sarrasins appelaient Cambalu, était Pequin, où, avant de partir des Indes, il avait appris que les nôtres s'efforçaient d'entrer par les lettres qu'ils en avaient écrites.

Quand Benoît partit, le roitelet lui bailla un ample passeport pour plus grande sûreté, & quand il vint à savoir comme il désirait qu'on mît son nom par écrit, il lui demanda si on y mettrait le nom de chrétien ou non :

— Oui je le veux, dit-il, car j'ai passé tout le chemin jusques ici avec ce nom d'Isaï, & suis résolu de parachever mon voyage avec le même.

Un vénérable vieillard d'entre les prêtres sarrasins entendit d'aventure ceci, lequel, prenant le bonnet qu'il avait sur la tête, le jeta en terre, s'écriant :

— Il faut certes faire ainsi ; celui-ci est fidèle <sup>p.485</sup> observateur de sa loi ; car voilà qu'il n'a aucune crainte de confesser son Jésus en votre présence même, qui fait profession d'une autre loi, & aussi devant tous les autres. Les nôtres se comportent du tout d'une autre manière ; car on dit qu'ils changent de religion sitôt qu'ils changent de pays.

Puis, se tournant vers Benoît, il lui rendit un honneur & respect extraordinaire. Voilà comme la vertu reluit même parmi les ténèbres & est même honorée des ennemis malgré eux.

Il s'en alla donc enfin avec son compagnon & quelques autres & en vingt jours vinrent à Puciàn, ville du même royaume, où ils furent très humainement reçus par le gouverneur de la ville, qui aussi, pour leur faire plus d'honneur, leur envoya de sa maison même, les provisions qui leur étaient nécessaires. De là, étant arrivés à Turphan, ville forte & munie, ils y demeurèrent un mois. Après ils parvinrent à Aramuth, puis à Camul, place aussi garnie de bonnes défenses. Ils y reposèrent avec leurs chevaux un autre mois, d'autant qu'ils avaient été fort courtoisement traités par toutes les terres du royaume de Cialis, auquel cette ville servait de frontière. Étant partis de Camul, ils arrivèrent dans neuf jours à ces murs septentrionaux du royaume de la Chine, en un lieu nommé Chiaicuon ; ils attendirent là l'espace de vingt & cinq jours la réponse du vice-roi de cette province. Ayant donc enfin été reçus dans l'enclos de ces murailles, ils arrivèrent en un jour en la ville de

Societ, où les discours souvent mis en avant, touchant la ville de Pequín & autres lieux, dont les noms étaient connus, retirèrent notre Frère de tout scrupule, puisqu'il ne pouvait désormais plus douter que le Catay ne fût le royaume de la Chine, & qu'il n'était différent que du seul nom, comme j'ai naguère dit.

Tout ce qui est entre le royaume de Cialis & l'empire de la Chine est décrié & diffamé à cause des courses & voleries des Tartares. C'est pourquoi les marchands marchent par ces lieux avec grande crainte. Car de jour ils font la sentinelle au-dessus des montagnes voisines, pour voir s'il n'y a aucune bande de voleurs tartares en campagne ; & s'ils jugent qu'on peut sûrement se mettre en chemin, ils continuent de marcher la nuit, couverts de l'obscurité & du silence. Ils trouvèrent plusieurs Sarrazins misérablement meurtris par les chemins, parce qu'ils n'avaient pas eu crainte de marcher seuls, encore que les Tartares tuent rarement ceux du pays, assurant que ce sont leurs serviteurs & bergers, auxquels ils dérobent des troupeaux de moutons & de bœufs. Or ils ne mangent aucun froment, ni riz, ou autre légume, disant que cela est pâture des chevaux & non des hommes. Ils ont donc accoutumé de se nourrir de chair seule, & n'ont pas d'horreur de manger les chevaux, mulets, & chameaux ; & néanmoins ils ont la réputation de vivre fort longtemps, & de passer la <sup>p.486</sup> plupart de la vieillesse de cent ans. Les peuples sarrasins voisins de la Chine de ce côté-là sont fort couards, & les Chinois les pourraient dompter sans grande peine, s'ils étaient désireux de s'assujettir les nations étrangères. Faisant ce chemin, Benoît tomba certaine nuit de son cheval, pendant que tous les autres s'en allaient devant & ne s'en étaient aucunement pris garde ; & cet accident l'avait laissé demi-mort en terre, & déjà la compagnie était arrivée au lieu où ils devaient loger, quand on s'avisa que Benoît n'y était pas. Alors son compagnon Isaac retourna en arrière pour le chercher ; mais la nuit étant obscure, il ne pouvait le trouver en aucune part, jusqu'à ce qu'il entendît une voix qui invoquait le nom de Jésus ; & marchant vers l'endroit où il avait

entendu cette voix, il trouva Benoît qui avait déjà perdu tout espoir de pouvoir réatteindre ses compagnons. Il dit donc à Isaac :

— Quel bon ange vous a mené ici, pour me tirer du péril jà présent ?

L'arménien donc l'aida à se conduire au lieu du logement & l'encouragea & assista autant qu'il put.

@

## CHAPITRE XIII

### Mort de notre frère Benoît dans le royaume de la Chine, après qu'un des nôtres envoyé de Pequin fut arrivé près de lui pour le recevoir, & mener dans le royaume

@

Ces murs renommés finissent à la partie occidentale du royaume de la Chine, qui s'étend vers le septentrion ; & il y avait quasi deux cent milles d'espace, par lequel les Tartares, enclos hors de ces murailles, tâchaient souvent par de fréquentes saillies entrer au royaume de la Chine, & s'efforcent encore d'y entrer aujourd'hui, mais avec moins de danger. Car on a bâti deux villes très fortes pour résister à leurs assauts continuels & on ordonne des soldats d'élite, choisis entre les plus valeureux & expérimentés, qu'on divise par bandes, pour leur servir de garnison & défense ordinaire. Ils ont un vice-roi particulier qui leur commande, & quelques autres magistrats, qui ne reconnaissent autres supérieurs que ceux de la cour royale. En l'une de ces villes de la province de Scensi nommée Canceù, demeure le vice-roi avec les autres principaux magistrats. L'autre, appelée Socieu, a son propre gouverneur, & est divisée en deux parties ; en l'une demeurent les Chinois (que les Sarrasins appellent ici Cataiens) ; & les Sarrasins, qui viennent du royaume de Cascàr, & autres semblables de l'occident, pour trafiquer, font leur <sup>p.487</sup> résidence en l'autre. Plusieurs d'iceux, qui ne veulent retourner, pour avoir femme & enfants en ce lieu, sont presque estimés pour être naturels du pays, quasi de même que les Portugais qui demeurent à Amacao, en la province de Canto. Mais ils sont différents en cela que les Portugais vivent selon leurs lois, & ont des magistrats particuliers ; mais les Sarrasins sont gouvernés par les Chinois, par lesquels de nuit ils sont retenus & enfermés dans leur propre ville & murailles, & ne sont au reste en rien différents des autres habitants du pays, étant en toutes choses sujets à mêmes lois. Il y a une loi qui défend que celui qui a demeuré neuf ans en ce lieu, retourne

en son pays. Les marchands qui arrivent en cette ville viennent la plupart de l'occident, feignant de venir en ambassade, & ont obtenu, par la convention ancienne de sept ou huit royaumes faite avec les Chinois, que septante-deux des leurs viennent tous les six ans en qualité d'ambassadeurs porter le tribut au roi, qui est de ce marbre luisant, des roches de diamant, de l'azur, & autres je ne sais quelles choses semblables, qu'ils portent de là en la cour aux dépens du public, & sont défrayés tant en allant qu'en revenant. Ce tribut est plus honorable que profitable, car aucun n'achète ce marbre plus chèrement que le roi, qui estime que ce serait chose peu séante à sa majesté royale, de recevoir quelque chose gratuitement des étrangers. Et aussi ils sont tellement traités & récompensés des deniers du roi que tout étant bien supputé, c'est chose certaine que, tous frais étant payés, ils ont encore chacun plus d'un écu d'or tous les jours de reste. Cela est cause que cette légation est recherchée & briguée de plusieurs à l'envi les uns des autres ; & qu'on l'achète chèrement, avec grands présents, du général des marchands, auquel la dénomination de ces ambassadeurs appartient. Quand le temps de la légation approche, ils contrefont des lettres publiques de leurs rois, par lesquelles ils offrent leur service au roi de la Chine. Les Chinois reçoivent plusieurs ambassades semblables de divers royaumes, comme des royaumes de Caucincina, Siàn, Seuchieù, Coria & de quelques roitelets des Tartares, avec une dépense incroyable du trésor public. Les Chinois (qui n'ignorent pas cette fraude) trompent leur roi par ces artifices, pour le flatter, & comme pour lui faire accroire que tout le monde universel est tributaire du royaume chinois, vu qu'au contraire on pourrait dire avec plus de vérité que les Chinois paient le tribut à ces autres royaumes.

Notre Benoît arriva en la ville de Socieù sur la fin de l'an 1605. Ce qui témoigne assez la providence divine, il y arriva après un si long voyage, avec assez de commodité. Il avait acheté treize chevaux, avait loué cinq valets à gages, & acheté deux enfants pour serviteurs ; & il p.<sup>488</sup> apportait le plus précieux marbre qui fût en toute la troupe, ce qu'on dit avoir été estimé deux mille cinq cents écus d'or. Outre ceci il

était arrivé en très bonne santé avec son compagnon Isaac. Il rencontra en cette ville des autres Sarrasins qui revenaient de la cour, lesquels aussi confirmèrent ce qu'ils avaient jà ouï dire de nos Pères, & ajoutèrent plusieurs autres choses, non seulement au-dessus de la vérité, mais encore excessivement sans raison ; savoir que le roi leur faisait tous les jours, non payer, mais verser avec certaine mesure une pension d'argent. Par quoi Benoît écrivit aussitôt des lettres à Pequin au père Matthieu, par lesquelles il lui donnait avis de son arrivée. Il bailla ces lettres à quelques Chinois, mais d'autant qu'il ignorait le nom chinois des nôtres & le quartier de la ville où ils demeuraient, & pource aussi qu'il avait mis la suscription en lettres européennes, ceux qui les portaient ne purent pas rencontrer les nôtres. Il en écrivit d'autres l'année suivante environ la fête de Pâques, que je ne sais quel Sarrasin fugitif de cette ville avait portées ; car il ne leur est pas permis de sortir ou entrer sans permission des magistrats. En ses lettres, il lui rendait raison de son voyage & de la cause d'icelui ; & le priaît que nos Pères trouvassent quelque moyen de le retirer des prisons de cette ville, & qu'il leur plût changer la fréquentation des Sarrasins, avec la conversation très douce des Pères de notre Compagnie ; qu'il désirait de s'en retourner aux Indes par mer, qui est le chemin que tiennent ordinairement les Portugais. Nos Pères avaient jà, passé longtemps, été avertis par les lettres des supérieurs du voyage de Benoît. Par quoi ils l'attendaient tous les ans ; & si quelquefois le convoi des marchands, sous le faux prétexte d'ambassade, arrivait à la cour, les nôtres s'informaient soigneusement de lui. Mais ils n'en avaient jusqu'alors rien entendu de certain, soit pour ne savoir son nom, soit en effet parce que les ambassadeurs des années précédentes ne le connaissaient pas. Nos Pères de Pequin furent donc bien joyeux, quand ils reçurent ces lettres, qui leur furent rendues sur la fin de l'année, quasi à la mi-novembre. On traita aussitôt des moyens de lui envoyer un des nôtres qui, par quelque moyen que ce fût l'amenât à la cour. Mais ce conseil ne fut pas en après trouvé bon, de peur qu'un étranger n'apportât plus de dommage que d'assistance à un étranger. Par quoi on y envoya un des domestiques, qui ayant été depuis peu reçu en la Compagnie,

n'avait pas encore commencé son noviciat. On l'appelait Jean Ferdinand, jeune homme doué de grande prudence & vertu, auquel il semblait qu'on pouvait assurément fier la conduite de cet affaire. On lui donna pour compagnon un certain nouveau converti qui savait les chemins, & coutumes de ces contrées ; on lui <sup>p.489</sup> commanda de tâcher par tous moyens d'amener Benoît avec son compagnon en la ville royale de Pequin ; que s'il ne pouvait tromper les gardes des magistrats, ou avoir permission de ce faire, qu'il demeurât là avec notre frère, & avertît derechef nos Pères par lettres du succès de son voyage ; qu'en après, par la faveur des amis, on n'aurait pas faute de moyens de les faire venir.

Ce voyage semblait être assez fâcheux, principalement au temps que l'hiver a accoutumé être fort rigoureux en ces provinces. Car cette ville en laquelle Benoît s'était arrêté, était éloignée du chemin de quatre mois de la cour de Pequin ; & toutefois le père Matthieu jugea qu'il ne fallait pas différer davantage, de peur que, restant plus longtemps sans avoir aucunes nouvelles, il ne fût en doute de la demeure des nôtres. En vérité cet avis fut fort à propos, car si on eût tardé encore quelques jours, on n'eût pas trouvé Benoît en vie. On lui envoyait aussi des lettres du père Matthieu, par lesquelles on l'avertissait par quel moyen il pourrait sûrement se mettre en chemin ; les autres deux Pères lui écrivirent aussi amplement de l'état de nos affaires en cette ville royale, sachant qu'il était désireux d'en apprendre quelque chose.

Cependant notre Benoît est plus tourmenté en cette ville par les Sarrasins, qu'il n'avait été par tout le voyage ; & à cause de la cherté des vivres, fut contraint de vendre son marbre quasi la moitié moins qu'il ne valait. Il assembla donc mille & deux cents écus, de la plus grande partie desquels il paya ce qu'il devait aux autres, & entretint avec le reste de cette somme la famille un an entier. Cependant la compagnie des marchands arriva avec son général. Celui-ci fut avec le temps réduit en telle nécessité à cause des banquets qu'il lui fallait souvent faire, qu'enfin il fut contraint de vivre d'emprunt ; & parce qu'il avait été élu au nombre des septante-deux ambassadeurs, il acheta

quelques pièces de marbre & en cacha cent livres en terre, afin qu'il ne fût découvert des embûches des Sarrasins. Sans ce marbre il ne lui fût aucunement été permis de s'acheminer à Pequin.

Jean Ferdinand sortit de Pequin l'onzième de décembre de la même année. Et voici un nouveau malheur qui lui arriva par le chemin. Le serviteur qui l'accompagnait s'enfuit de la capitale de la province de Sciansi, nommée Singhan, & emporta la moitié de ce qui lui restait pour les frais de ce voyage ; néanmoins de là il parvint deux mois après avec grand travail en la ville de Socieu, l'an 1607, sur la fin de mars. Il trouva notre Benoît attaché au lit, affligé d'une maladie mortelle, qui la nuit de devant avait appris (on ne sait si par songe, ou par vision) que le lendemain il arriverait quelqu'un des nôtres venant de <sup>p.490</sup> Pequin, qui était cause qu'il avait commandé à son compagnon arménien d'aller au marché, pour acheter je ne sais quelle chose pour distribuer aux pauvres, priant Dieu que ce songe ne déçût son espérance. L'Arménien étant au marché fut averti par je ne sais qui qu'un des nôtres était arrivé de Pequin, & on lui montra Jean Ferdinand qui, suivant l'Arménien alla voir notre frère Benoît & le salua en langue portugaise, dont connaissant ce que c'était, il prit les lettres, & les élevant en haut rempli de consolation & de larmes, commença à chanter le cantique *Nunc dimittis servum*, etc. Car il lui semblait qu'il avait achevé ce que lui avait été commandé, & être parvenu à la fin de son voyage. En après il lut les lettres & les retint toute cette nuit sur sa poitrine. Il est plus aisé de deviner ce qui a été dit, ou demandé entre eux, que de l'écrire avec une plus longue suite de discours. Par quoi Jean Ferdinand rapporta toute son industrie à l'assister, pour voir si recouvrant les forces il pourrait entreprendre le voyage de Pequin. Mais les forces défailirent ensemble avec le médecin, & les remèdes convenables ; & on ne put lui appliquer autre remède propre à sa maladie, que quelques viandes apprêtées à la façon d'Europe, que Ferdinand lui accommodait ; & ainsi Benoît mourut onze jours après son arrivée, non sans soupçon que les Sarrasins lui eussent donné quelque venin.

Ces harpies avaient toujours quelques espions qui le veillaient, pour ravir ce qui resterait au défunt ; ce qu'ils firent très cruellement, & en cette perte rien ne fut tant regretté, qu'un mémorial journalier qu'il avait fort particulièrement écrit. Les Sarrasins avaient fort grande envie d'avoir ce livre, d'autant que, par les signatures de plusieurs débiteurs écrites en ce volume, plusieurs pouvaient être contraints de rendre ce qu'ils avaient indignement volé. Ils voulaient aussi que le défunt fut enseveli à la façon des Sarrasins. Mais Ferdinand repoussa ces importuns ministres de Mahomet, & l'ayant enfermé dans un cercueil, il l'ensevelit en un lieu net & propre pour par après retrouver le corps. Et tous deux, savoir l'Arménien & Ferdinand, récitèrent en après pieusement le rosaire, d'autant qu'ils n'avaient pas d'autre livre de prières, pour le salut du trépassé.

BENOÎT GOESIUS Portugais de nation (car il me semble que je dois dire ici quelque chose à sa louange), était homme d'esprit subtil, & doué d'un grand courage. Dès sa première entrée en notre Compagnie, il fut de son bon gré envoyé à la mission de nos Pères au royaume de Mogor. En ce voyage, il assista courageusement nos Pères plusieurs années, & avança aussi les Sarrasins mêmes, ethniques & néophytes, selon le devoir de sa condition. Il était ordinairement aimé de tous, & encore qu'il ne fût pas prêtre, <sup>p.491</sup> il était néanmoins estimé & honoré d'un chacun à cause de sa rare prudence, & autres belles qualités qui lui étaient acquises ou naturelles. C'est pourquoi aussi il fut ami intime du roi de Mogor ; & comme il dressait une ambassade à Goa vers le vice-roi, il envoya aussi Benoît avec son ambassadeur, en même qualité. Ce roi avait assez de courage pour s'assujettir toutes les Indes ; mais on peut dire que Benoît a détourné cette guerre par sa prudence, avec un roi très puissant. Un peu devant sa mort, il avertit les nôtres à Pequin de ne se fier aux Sarrasins, & qu'ils ne prissent ce chemin, comme inutile & dangereux. On a aussi accoutumé faire récit de ce sien discours, qui sert beaucoup à la preuve de la sainteté de ce personnage. Il ne lui avait pas été permis passé quelques années, d'expier ses péchés par la confession :

— Voici, dit-il, je meurs sans cette consolation ; & toutefois la bonté de Dieu est telle en mon endroit que la conscience des années passées ne m'accuse de rien qui me semble être d'importance.

C'est une coutume envieillie, & exactement observée entre les Tartares, que les biens des marchands qui meurent en chemin sont divisés & partagés entre tous. C'est pourquoi ils lièrent Isaac, compagnon de Benoît, menaçant de le tuer s'il n'invoquait Mahomet. Mais Ferdinand résolut de délivrer Isaac, présentant une requête au vice-roi, en la ville de Canceù. Le vice-roi répondit à la requête, commandant que le gouverneur de la ville de Socieù jugeât cette cause selon droit & équité, & qu'il rendît l'oncle de ce jeune homme avec les biens du défunt. Du commencement le gouverneur favorisait Ferdinand ; mais environ quarante Sarrasins, ayant conspirés ensemble, corrompirent le juge par présents, & firent tant qu'il menaça Ferdinand de le faire fouetter, & aussi le retint trois jours en prison. Il ne laissa pour cela de poursuivre son entreprise. Mais, n'ayant pas d'argent pour poursuivre son procès, il vendit tous les habits dont il se pouvait passer, & ayant été retenu cinq mois à la poursuite de cet affaire, il ne pouvait néanmoins pas parler avec Isaac, à cause qu'il ne savait pas parler persan ; car l'Arménien n'entendait aussi pas la langue portugaise ou latine. Ferdinand étant mené en jugement récitait l'oraison dominicale, & Isaac redisait souvent le nom de Benoît Goesius, & prononçait quelques mots portugais. N'y ayant là personne qui connut ce langage, le juge pensait qu'ils parlaient le langage de la province de Canto, & qu'ils s'entendaient l'un l'autre. Enfin toutefois Ferdinand apprit quasi en deux mois à parler le persan, & ainsi il pouvait par après deviser avec l'Arménien. Si quelquefois les Sarrasins leur mettaient en avant que les traits de leurs visages étaient si dissemblables, que sans doute on voyait bien que celui-ci était Sarrasin & p.492 l'autre Chinois, Ferdinand répondit que sa mère était chinoise & qu'il lui ressemblait de visage. Rien toutefois n'émut tant le juge que ce que Ferdinand dit un jour en plein présidial, que celui-là était ennemi

mortel des Sarrasins ; & s'il faisait profession de leur foi, que sans doute il ne mangerait pas de chair de porc ; & tirant un morceau de porc de sa manche, ils en mangèrent tous deux, au grand contentement des assistants, qui se prirent tous à rire, & confusion des mahométans ; ce que les Sarrasins ayant vu, crachant contre l'Arménien, sortirent du présidial, & perdirent toute espérance de gagner leur procès, assurant que cet Arménien avait été **affronté**<sup>4</sup> par cet imposteur chinois. Car Isaac ni Benoît n'avaient pas mangé de chair de porc pendant tout le voyage, pour n'offenser les Sarrasins de leur compagnie ; que s'ils en avaient quelquefois mangé, on croyait qu'ils l'avaient fait secrètement.

Le juge, étant ému par ces preuves, prononça sa sentence en faveur de Ferdinand, & commanda que tout ce qui était resté après la mort de Benoît, fût restitué ; toutefois on ne trouva rien que des pièces de marbre, qu'on avait cachées en terre, que l'on vendit pour payer les dettes, & pour fournir à la dépense du voyage de Pequin. Cela toutefois ne fut pas encore suffisant pour satisfaire aux frais excessifs de tant de mois. Ils empruntèrent donc vingt & cinq écus & laissèrent en gage quelques pièces de marbre qui leur étaient restées. Enfin ils arrivèrent lorsque les nôtres étaient bien en peine du succès de tout cet affaire ; & mêlant les réjouissances parmi les regrets, ils pleurèrent la mort de Benoît, & félicitèrent l'Arménien d'avoir été remis en liberté, & le reçurent comme l'un des nôtres (car Benoît les avait avertis qu'il avait durant tout le voyage très fidèlement été assisté de lui). Ferdinand apporta à Pequin une croix élégamment dépeinte sur du papier doré, laquelle seule Benoît avait apportée entre les Sarrasins, & aussi les passeports de trois rois, savoir de Cascàr, Quoten & Cialis, qui sont gardés en la résidence de Pequin, pour servir de mémoire à la postérité. Il y a aussi des lettres patentes du père Jérôme Xavier, avec quelques autres siennes instructions & commandements touchant ce voyage ; outre ce, des lettres d'Alexius Menesius archevêque de Goa, & du même Jérôme aux Pères de Pequin, lesquelles ils lui avaient baillées étant assez assurés que le Catay n'était pas fort éloigné de Pequin, croyant que ces deux royaumes étaient voisins.

L'Arménien Isaac, ayant séjourné un mois à Pequin, donna avis au père Ricci, par quelques lettres de Benoît, & le mémorial de ses instructions, de tout ce que nous avons raconté en ces trois chapitres. Et puis fut renvoyé à Amacao par la voie ordinaire, où les nôtres & les amis d'iceux le reçurent avec toute sorte de courtoisie & humanité ;  
p.493 de là il entra dans un navire pour retourner aux Indes. Ce navire étant pris au détroit de Sincapura par les Hollandais, Isaac fut réduit en misérable servitude, après qu'on lui eut ôté tout ce qu'il portait quand & soi. Mais, ayant été racheté par les Portugais de Malaca, il poursuivit son chemin vers les Indes, où, ayant entendu la mort de sa femme, il ne passa pas plus outre vers le royaume de Mogor & s'arrêta en une ville de l'Inde orientale nommé Ciaul, & est encore à présent vivant lorsque j'écris ceci.

@

## CHAPITRE XIV

### Un très grand tumulte s'élève à Nancian contre les nôtres

@

En l'an 1606, & celui d'après, la maladie du père Soërius s'augmentant toujours de plus en plus, ou le peu de connaissance que le père Emmanuel avait de la langue chinoise, n'empêcha de rien le progrès de la foi chrétienne à Nancian. Car le travail assidu de nos Pères récompensa tout cela, principalement avec l'industrie & diligence de notre frère Pascal. Car pendant ces deux années, ils augmentèrent l'ancien troupeau des Chinois convertis de plus de deux cents, lesquels faisaient paraître une singulière dévotion, & un zèle très ardent en tous les exercices de piété. Par quoi le nom de la foi chrétienne fut avec merveille publié partout en cette ville métropolitaine. Cependant comme on n'espérait plus rien de la santé du père Soërius, on trouva bon de l'envoyer à Amacao, pour changer d'air & remédier à sa maladie. Mais tout cela fut en vain, car au mois d'août de la même année, il changea cette vie mortelle avec l'immortelle, étant âgé de quarante & un ans, desquels il en avait employé vingt & trois à servir utilement en la Compagnie. Il entra au noviciat de Coïmbre en Portugal ; & à peine avait-il achevé ses années de probation qu'il obtint d'être envoyé à la mission des Indes, & en après il fut désigné à celle de la Chine. Il demeura plus de dix ans en la résidence de Nancian, prenant tout le soin qu'on pourrait désirer d'avancer la foi chrétienne, servant à chacun d'un bel exemple de vertus religieuses, ce qui était cause qu'un chacun le tenait communément pour homme saint. Il endura & travailla beaucoup l'espace de quelques années, pendant lesquelles il demeurait seul de la Compagnie au milieu des ethniques ; il fut souvent réduit en extrême nécessité par les traverses des voisins, & autres malveillants, & la pauvreté de la maison. Car se <sup>p.494</sup> contentant de ce qu'on lui envoyait, il ne s'est jamais plaint, ni a onc demandé qu'on lui augmentât la provision. Sa mort fut extrêmement sensible aux néophytes, qui le regrettèrent avec

très grande démonstration de douleur, ce qu'aussi plusieurs témoignèrent prenant volontairement le deuil.

L'an mille six cent sept, au mois d'août, par le soin & prévoyance du père Emmanuel, on acheta une autre maison plus grande & plus commode, du prix de mille écus d'or, pource que la première était trop petite & abandonnée aux inondations des rivières : mais comme les nôtres s'apprêtaient pour changer de demeure, voici subitement qu'une grande sédition s'élève contre eux. Car quelques petits pédants de bacheliers lettrés ne pouvaient supporter que notre sainte foi fut ainsi annoncée & publiée ; ils dressent donc une requête accusatoire contre nos Pères & la portent au gouverneur *pimpitaù*, qui a charge de tous les affaires de la ville ; mais ils ne furent pas bien reçus ni favorablement ouïs. Car il leur répondit :

— Si cette loi qu'ils annoncent ne vous semble pas bonne, ne la recevez pas ; car je n'ai pas encore ouï dire qu'ils aient forcé personne. Si la maison qu'ils ont achetée est grande, ce n'est pas à vos dépens, puisque vous n'y avez rien contribué ; & quant à eux, ils ne vous enlèveront pas vos écoles.

Cette réponse les ayant rendus plus insolents, ils s'en allèrent vers le propre gouverneur de cette ville provinciale. Icelui, surnommé Lù, avait déjà, passé plusieurs années, contracté une étroite amitié avec le père Matthieu à Pequin. Ayant donc pris la requête, il la mit à l'écart & les notaires qui sollicitaient l'appointement d'icelle ne lui purent jamais persuader de la vouloir répondre. Ils portèrent aussi impatiemment ce refus. Au commencement de chaque mois, les principaux magistrats avec les bacheliers s'assemblent publiquement au temple de leur philosophe. Ayant à la nouvelle lune rencontré cette occasion, après avoir rendu leurs cérémonies, non divines, ains civiles, dans le temple, l'un d'iceux parla ainsi au nom de tous au plus grand mandarin qui était présent, nommé *puinsu* :

— Nous vous avertissons qu'il y a en cette cour des prêtres étrangers qui publient une loi nouvelle & inouïe en ce royaume, & assemblent des grandes troupes de peuple dans leur maison.

Ce qu'ayant dit, celui-ci les renvoya à leur propre magistrat, qui est principal de leurs écoles, & s'appelle *tichaò*. Celui-là leur commanda de mettre leur dire par écrit & promit de faire en sorte qu'ils seraient chassés. Ce même jour la requête fut écrite & l'accusation dressée & signée par vingt & sept bacheliers. Ils en baillèrent un exemplaire à leur supérieur & un autre au souverain magistrat. Voici à peu près ce qu'elle contenait :

Que Matthieu Ricci, Jean Soërius, Emmanuel Dias & p.495 quelques autres hommes étrangers des royaumes d'Occident, & coupables de lèse-majesté royale, distribués en cinq provinces, avaient une continuelle fréquentation & communication par ensemble, & brigandaient partout sur les rivières, pour amasser les présents qu'ils prodiguent parmi le peuple ; que les mêmes étaient souvent visités par la principale noblesse & les chefs des armées ; qu'ils avaient juré amitié & fait alliance avec iceux, jusqu'à la mort ; qu'ils enseignaient qu'il ne fallait rendre aucun honneur ou respect aux images des ancêtres, ce qui éteint l'amour de la postérité à l'endroit des prédécesseurs, & la révérence qui est due à la mémoire des pères ; que les autres brisaient & rompaient les idoles ; que les temples étaient maintenant vides, & dénués de leurs ornements, & qu'aucun ne se mettait en devoir de défendre les pauvres dieux ; que ces mêmes étrangers avaient premièrement demeuré dans des petites maisons, mais qu'à présent ils en avaient acheté des plus grandes & magnifiques ; qu'ils prêchaient une loi du tout infernale, abusaient le peuple grossier, qui s'assemblait continuellement dans leur maison, & que cette loi, étant sortie des murailles de la ville, courait par les villages, & les villes voisines ; que, pour cette cause, ils étaient tous tellement retenus dans les fausses ordonnances de cette doctrine que la jeunesse en perdait l'étude des lettres, & les artisans ne se souciaient de leurs ouvrages, les paysans ne labouraient la terre, ni même les femmes prenaient aucun soin du ménage & affaires

domestiques ; que toute la ville était en confusion ; & encore que du commencement il y eût seulement cent professeurs de cette loi, que le nombre en était maintenant accru jusqu'à dix mille ; qu'ils distribuaient certaines images de je ne sais quel Tartare ou Sarrasin, lequel ils disaient être Dieu, qui était venu du ciel pour instruire & sauver les mortels, que c'est lui seul qui peut donner les richesses & la bonne fortune, par lesquelles promesses le simple peuple était attiré à leur croyance ; qu'ils étaient la peste du monde, & qu'on devait à bon droit craindre qu'après avoir bâti des temples ils ne se rebellassent, ce qu'ils disaient être arrivé les années précédentes ès provinces de Fuchian & Nanquin.

C'est pourquoi, étant émus par la considération du bien public & de la conservation du royaume, ils avaient dressé cette requête, pour maintenir en leur entier & conserver inviolablement les anciennes lois de l'empire chinois, demandant au nom de toute la province, que par une requête présentée au roi, ces étrangers fussent tous ensemble publiquement mis à mort, ou chassés & bannis hors du royaume, les reléguant en quelque île déserte de la mer.

Voilà sommairement l'abrégé de ce livre, mais qui était écrit avec un style plein d'éloquence, alléguant semblablement les témoignages de leurs auteurs ; ce que ces petits magisters savent assez proprement agencer, pour faire accroire ce qu'ils veulent. Ces deux juges appointèrent ainsi la requête :

La loi chrétienne soit désormais empêchée & défendue ; les prêtres étrangers soient aussi chassés de la ville, s'il semble ainsi être convenable au gouverneur, p.496 dont on aura à nous avertir.

Tous ceux qui pensaient entendre quelque chose en la conduite des affaires de ce royaume, ne faisaient aucun doute que les nôtres au moins ne fussent chassés de cette ville métropolitaine de la province. Par quoi plusieurs de nos amis, désespérant entièrement de pouvoir

remédier à cette calomnie, n'osèrent pas nous secourir. Mais cela ne troubla de rien nos Pères, qui avaient mis toute leur confiance en la providence divine, dont ils avaient bien souvent en plusieurs autres périls éprouvé la puissance, par la présence de la déité qui les avait secourus en leurs adversités. La plus grande peine fut à résoudre ce qu'ils devaient premièrement faire en une chose de si grande importance. Il semblait à plusieurs des amis qu'ils devaient chercher un intercesseur, qui fût induit, à force de présents, à faire par sa faveur révoquer la sentence des magistrats.

Mais le père Emmanuel dressa une requête pour se justifier, au commencement de laquelle il pria très instamment les magistrats de vouloir faire une requête très exacte des crimes qu'on leur imposait ; & s'ils les trouvaient en quelque chose coupables, qu'ils les fissent punir selon la rigueur des lois. Le gouverneur & le principal des écoles reçurent cette requête, & le premier magistrat, après avoir écouté & retenu fort longtemps les nôtres à genoux, en état de criminels, enfin leur tint ce langage :

— Pourquoi est-ce, dit-il, que pour éviter la haine des bacheliers vous ne sortez de la ville ? Quelle est cette loi que vous publiez ? Quel crime avez-vous commis ? Pourquoi défendez-vous qu'on honore les ancêtres ? Pourquoi adorez-vous l'image de l'enfer ? D'où avez-vous une si grande somme d'argent pour acheter ces maisons ?

& autres choses semblables qu'il leur reprochait peu courtoisement. Le père Emmanuel commença de répondre à ceci par le moyen de notre Frère, qui lui servait de truchement. Il lui bailla premièrement l'abrégé de la doctrine chrétienne ; il lui montra que, selon les préceptes de la loi divine, le premier honneur après Dieu était dû à père & mère. Mais icelui ne voulut rien ouïr ni recevoir, mais fit semblant de croire que tout était faux. Par ce refus, la chose semblait être toujours de plus en plus désespérée. Par quoi les nôtres eurent avec autant plus de zèle recours au remède des prières, sacrifices & afflictions du corps. Les ennemis triomphants chantaient déjà victoire ; ils se débattaient entre eux pour le

partage de nos meubles, & afin de ne rien oublier pour donner force à leur calomnie, ils enflammaient par des nouveaux libelles le feu déjà allumé. Ils briguaient les faveurs des principaux de la ville pour solliciter les magistrats ; & un des magistrats inférieurs, auquel on portait des nouveaux libelles, dit, comme pour flatter les séditeux :

— Il n'est pas besoin de s'informer si cette loi est vraie ou non ; c'est assez qu'elle est <sup>p.497</sup> publiée par des étrangers, pour juger qu'elle doit être abolie ;

quant à lui, qu'il eût exterminé cette engeance d'hommes, si les requêtes n'en avaient été portées aux premiers magistrats.

Le gouverneur donc, qu'on savait assez être un ami des nôtres, prenant garde qu'il y avait plusieurs faussetés manifestes contenues en l'accusation, en donna avis au président des écoles, lui demandant s'il savait bien qu'Emmanuel était compagnon de Matthieu, que tous les plus grands de la cour royale de Pequin honoraient, & que chacun savait être entretenu du trésor du roi, à cause des présents qu'il lui avait offerts ; que les nôtres avaient déjà vécu à Nanquin l'espace de douze ans, de sorte qu'on n'avait ouï aucune plainte d'eux qui fut véritable ou contre les lois ; qu'il regardât bien mûrement & particulièrement ce qu'il trouverait bon être ordonné en cet affaire. Le principal répondit à ceci qu'il désirait que le gouverneur examinât bien tout & qu'en après il lui en fit faire rapport. Le premier mandarin dit & commanda le même ; & celui-là même, quand le père Matthieu vint premièrement à Nancian, était fort à propos pour le bien de notre cause gouverneur de cette ville, & leur avait donné permission par le commandement du vice-roi d'établir là leur demeure ; en après il était par divers degrés d'honneur peu à peu parvenu à la plus grande dignité de cette ville capitale. Il avait prudemment fait publiquement ce refus aux nôtres, afin qu'il ne semblât favoriser le père Emmanuel ; mais, en après pour avoir délibéré de juger en faveur de la vérité, il ne voulait néanmoins pas entièrement rejeter la demande des lettrés, desquels autrefois il avait été supérieur & maître.

En ce même temps quelques-uns des accusateurs, comme déjà assurés de la victoire, recherchaient les images du Sauveur Jésus-Christ par toutes les maisons des néophytes & en déchirèrent sacrilègement deux ou trois. Par quoi le père Emmanuel avertit les nouveaux chrétiens de les ôter pour un peu de temps de la présence de ces enragés, & qu'ils ne les gardassent, comme ils avaient accoutumé, dans les premières salles de leurs logis ; que ce faisant on ne reniait pas sa foi, mais qu'on se garantissait de l'injure des mains sacrilèges ; que ce leur était assez de porter publiquement leurs rosaires, encore que même les lois chrétiennes ne les obligeassent pas à cela.

Le gouverneur, ayant donc examiné le libelle accusatoire, & l'apologie des nôtres, interrogea publiquement en plein présidial les lettrés, & prit la défense de nos Pères, réfutant de soi-même les calomnies qu'on leur imposait, disant qu'il savait bien que ces étrangers étaient gens de bien, & qu'il n'y en avait que deux en cette maison & non vingt, comme ils disaient. Ils répondirent que ces Chinois étaient disciples de ces étrangers. <sup>p.498</sup> Alors le gouverneur répliqua :

— Quelle occasion avons-nous de craindre les originaires & naturels du pays ? Vous ne savez peut-être pas que Matthieu est honoré de tous à Pequin & entretenu aux gages du roi ? Avec quelle audace les magistrats qui sont hors de la cour chasseront-ils ceux qui ont permission de demeurer en la cour royale ? Ils ont déjà demeuré douze ans paisiblement en cette ville. Je commanderai, dit-il, qu'ils n'achètent pas ces grandes maisons & que le peuple ne suive leur loi.

En après, il avertit courtoisement les nôtres en son même présidial que quelques-uns de la ville n'avaient pas trouvé bon qu'ils eussent acheté cette maison, qu'il lui semblait qu'ils en avaient assez d'une plus petite ; quant à la loi, qu'il ne défendait pas au père Emmanuel de l'observer avec les siens ; mais qu'il ne l'enseignât pas à ceux du pays ; car (disait-il) les nôtres sont méchants, & encore que du commencement ils suivent votre religion, toutefois en après il en médieront. Il leur dit plusieurs autres choses semblables qu'ils reçurent

tous en bonne part. En après parlant à son assesseur en pleine audience, il lui dit ainsi :

— La loi qu'il publie est convenable à la raison, il mène aussi une vie convenable aux ordonnances de sa loi ; mais, parce qu'il est étranger, & sans aucun appui parmi nous, ces bacheliers ont bien osé l'accuser.

Le magistrat souverain avertit aussi le principal des écoles de ne rien décréter contre Emmanuel, d'autant que c'était maintenant chose manifeste que cette accusation, & tout le contenu d'icelle, était une invention des bacheliers, qu'ils avaient controuvé pour arracher quelque argent ; que le peuple de Nancian était ordinairement mauvais, qu'il lui permît d'acheter une maison comme il lui plairait, d'autant qu'autrefois, quand il était gouverneur, il avait jà permis à Matthieu Ricci d'en acheter une.

Quand on entendit ceci, je ne sais quels parents du roi, que la noblesse avait rendus plus insolents après avoir mangé tout ce qu'ils avaient de moyens, attendaient le père Emmanuel, pour le traiter injurieusement en sortant du palais, & en après se transporter en sa maison pour la piller. Mais, étant épouvantés de cette dernière réponse du gouverneur, ils se contentèrent d'user de menaces. Finalement, peu de jours après, l'arrêt fut écrit & prononcé de cette sorte & scellé du sceau du premier mandarin de la ville, & du principal des bacheliers, & attaché en forme d'édit public par les portes de la ville. En voici le sommaire :

Qu'ayant examiné la cause du père Emmanuel, & de ses compagnons, ils avaient trouvé qu'à cause de la réputation du royaume de la Chine, ils étaient venus de l'Occident, & avaient jà vécu plusieurs années en ce royaume sans aucune démonstration de mauvaise volonté ; qu'il pouvait vivre selon les préceptes de sa loi, mais qu'on ne trouvait pas si bon que le peuple grossier, amateur de nouveauté, adorât le <sup>p.499</sup> Dieu du ciel & embrassât la doctrine des étrangers, ce qui semblait être indigne ; que cela aussi, selon l'autorité des poètes, semblait

être descendu du sommet des plus hauts arbres dans des vallées obscures ; qu'il pouvait de là provenir quelque malheur à la république, si on n'avertissait un chacun par édit public de ne laisser leurs anciens sacrifices, pour recevoir des cérémonies étrangères ; que, par ce moyen, on pouvait tenir des assemblées nuisibles à la république & qui aussi pourraient ruiner l'étranger même ; qu'à cette occasion lui, gouverneur de cette contrée, par le commandement des souverains magistrats, avait averti Emmanuel qu'il s'abstînt de détourner & corrompre le peuple & de l'induire à faire profession d'une loi étrangère ; que celui qui lui avait vendu cette grande maison lui rendît l'argent qu'il en avait reçu ; & qu'icelui en achetât une autre plus petite convenable à sa qualité, où il eût à vivre paisiblement, comme il avait fait jusqu'à présent ; qu'Emmanuel avait consenti à cette admonition ; par quoi il commandait aux capitaines du quartier où il demeurait de s'informer qui étaient ceux-là qui retenaient dans leurs maisons l'image de ce Dieu, & qu'ils la leur ôtassent, & ne permissent à aucun des habitants du pays de faire profession de la foi des étrangers & qu'ils ne permissent aucune assemblée être faite sous prétexte de prières. Que tous ceux qui feraient au contraire fussent sévèrement punis, & les capitaines qui auraient manqué de faire observer cet édit fussent tenus coupables de même crime.

Le surintendant des écoles ajouta en outre à son édit

qu'on ne permît au simple peuple de recevoir cette loi, & qu'on mît une inscription sur la porte de notre maison, par laquelle il fût défendu aux nôtres de fréquenter trop souvent avec ceux du pays.

Nos Pères furent assez joyeux de cet arrêt, d'autant qu'ils en craignaient un pire. Chacun aussi estima que cette sentence avait été prononcée en notre faveur & que la défense de continuer la publication de la loi chrétienne avait été faite par manière d'acquiescement, afin qu'on ne

semblât avoir entièrement méprisé les lettrés. Les nôtres n'avaient pas été chassés de la ville, comme ils demandaient principalement, parce que ce n'est pas un grand crime entre les Chinois de changer la loi ; & on n'a pas accoutumé de faire grande punition de ceux qui méprisent cette défense ; & les néophytes font paraître par effet qu'ils en ont cette croyance ; car ils n'ont pas cessé de venir à la messe avec la même dévotion que devant, & d'y amener les novices & catéchumènes de la foi chrétienne ; ains plutôt ils ont ajouté à leur zèle quelque chose d'extraordinaire. Car afin que l'on ne dît dès les premiers jours que les nôtres méprisaient cet édit, ils divisèrent le nombre des convertis en trois, pour trois jours de chaque semaine, afin qu'ils ne vinsent tous ensemble le dimanche. Mais ils commencèrent de venir tous ensemble pendant ces trois jours ; comme le dimanche même & on ne les en put empêcher, de peur qu'ils ne <sup>p.500</sup> semblassent avoir eu quelque crainte. Et même, les chefs de ce quartier ayant entrepris d'en épouvanter quelques-uns, pour en tirer quelque argent, ils répondirent hardiment qu'ils étaient chrétiens ; & baillaient leurs noms par écrit, afin qu'on les portât aux magistrats ; & néanmoins il n'y en eut jamais aucun d'iceux d'accusé.

On a remarqué que ce qui arrive ordinairement aux autres persécutions des Églises est arrivé en cette expédition chrétienne & principalement en cette résidence. Car les persécutions, qui par la permission de Dieu, sont survenues, après que le tumulte a été apaisé, ont plus servi à l'avancement de la religion chrétienne, que lorsqu'on a joui d'un plus paisible repos. Nos ennemis tâchaient de faire bannir les nôtres hors de la ville, & cela rendit leur demeure plus assurée. Car à la première arrivée du père Matthieu, le vice-roi même n'eut pas le crédit de faire que le gouverneur nous donnât permission d'acheter une maison par écrit. Et par cet événement, le gouverneur & deux autres principaux magistrats de cette métropolitaine nous permirent de demeurer, & d'acheter une maison par édit public. Ce qui fait croire à un chacun que personne n'aura désormais le courage de révoquer cette permission en doute ou d'en murmurer. Outre cela, plusieurs ont remarqué, pour l'augmentation de la gloire de Dieu, que les

prédicateurs de la loi divine sont en la protection de la souveraine déité & qu'ils se reposent comme en quelque ombre salutaire sous la sauvegarde des magistrats, qui sont les lieutenants de Dieu. On reconnut aussi que les magistrats avaient meilleure connaissance de nos Pères que ces pédants ne pensaient. Le peuple ignorait beaucoup de choses touchant la faveur des mandarins de la cour du roi à l'endroit des nôtres, & maintenant on les publiait en plein parlement. Et en vérité ce n'est pas un petit témoignage de la providence divine que les calomnies de la province de Canto n'étaient pas encore parvenues jusqu'en cette ville. Car si on eût entendu que le père Cataneus, l'un de notre Compagnie, avait été déclaré chef de la rébellion d'Amacao, la témérité des malveillants sans doute se fût augmentée, & la hardiesse des amis diminuée. Il servit de beaucoup d'avoir supposé des choses manifestement fausses dans la requête ; car cela empêcha qu'on ne crût ce qui était vrai ou vraisemblable. Et quant à ce qu'ils disaient que les nôtres étaient visités par les magistrats & nobles, cela ne s'accordait pas bien avec la rébellion, entreprise des nouveautés, larcins & fausse doctrine. Ils avaient nommé en leur accusation le père Matthieu, & le père Soërius ; & les magistrats savaient bien que l'un d'iceux vivait à Pequín & plusieurs avaient ouï dire que l'autre était mort. Cette persécution aussi fut cause que la renommée de notre sainte foi s'étendit plus loin ; & p.501 chacun sut que nos Pères avaient fait dessein de la publier partout. Plusieurs en après, curieux d'entendre la nouveauté de cette nouvelle loi, accoururent pour en apprendre la doctrine, laquelle, s'ils ne reçoivent tous, néanmoins est approuvée de tous. Le zèle aussi & piété des nouveaux chrétiens s'augmenta merveilleusement de jour en jour, & on avait déjà écrit un livre apologétique contre les accusateurs en faveur des nôtres, sans qu'ils sussent du tout rien. Le père Emmanuel le tira, bien que contre la volonté de ceux qui l'avaient, afin de ne rien entreprendre inconsidérément en un temps mal propre. Plusieurs traitaient par ensemble de ce qu'ils répondraient, si les magistrats leur faisaient commandement de renier leur foi. Quelques-uns aussi demandaient d'être substitués aux nôtres, si d'aventure on les chassait, pour

entretenir ou avancer l'exercice de la religion chrétienne. Nos Pères n'allaient jamais au présidial qu'aussitôt ils ne fussent à l'impourvu environnés d'une troupe de néophytes. Si on retardait trop longtemps, quelques-uns d'iceux leur portaient à boire & manger. Ils faisaient que les gardes des portes du palais les laissaient entrer sans peine & finalement, pour dire tout en un mot, ils n'oublièrent rien de tout ce qui est du devoir d'un vrai chrétien, & bon enfant à l'endroit d'un bon père.

L'arrêt étant prononcé, deux ou trois officiers des magistrats le portèrent aux nôtres ; & d'autant que c'était la coutume de leur donner quelque argent, ils demandèrent & prièrent qu'au lieu d'icelui, on leur donnât une image du Sauveur Jésus-Christ, pour l'honorer, encore que l'arrêt qu'ils apportaient défendît sous très grièves peines telles images. Car ils disaient qu'ils voulaient être faits chrétiens. Mais, comme les nôtres faisaient refus de leur en donner, d'aventure un artisan en apportait quelques-unes, qu'il avait ornées de battants en notre maison. Ils lui en prirent une par force, & s'en allèrent sans attendre aucun présent. L'un d'iceux, étant peu de jours après devenu malade, demanda le baptême, on lui accorda, & mourut cinq jours après.

Le premier mandarin fut élevé à une autre plus grande magistrature en la province de Canto. Comme il partait, le père Emmanuel l'alla visiter en son bateau & lui fit quelques présents & le remercia de la faveur qu'il lui avait plu nous rendre & de sa bonne justice au jugement de notre cause. Entre autres choses, il lui donna un livre de la doctrine chrétienne du père Matthieu ; & en ayant lu quelque chose, il dit aux mandarins qui étaient présents :

— Combien faussement on dit que ceux-ci défendent de faire honneur aux ancêtres & parents, vu qu'on lit le contraire aux commandements de leur loi ?

Il dit aux nôtres de vivre maintenant assurés en leur maison, que le principal du collège avait été averti de <sup>p.502</sup> leur innocence, qu'il avait dénommé le gouverneur pour être notre protecteur. En après pour récompenser le présent, il offrit quelques pièces d'or que le père Emmanuel refusa opiniâtement. Il les jeta à l'interprète pour les faire

prendre par force & on ne pouvait plus s'obstiner au refus sans incivilité. Je crois qu'on peut assez connaître par tout ceci que, le tumulte étant apaisé, l'état de nos affaires a été beaucoup meilleur en cette ville capitale, dont les amis nous sont venus féliciter à grandes troupes & assurèrent qu'on n'eût su assez, à quel prix que ce fût, acquérir une si grande faveur des magistrats pour des étrangers contre les lettrés originaires du pays.

@

## CHAPITRE XV

### Ce qui fut fait à Nancian après tant de peine

@

Les principaux auteurs de l'accusation de ce libelle furent tellement confus qu'on ne saurait dire combien ils reçurent de honte & d'infamie pour ce refus. Ces pédants de lettrés étaient communément la fable du peuple, & chacun les montrait honteusement au doigt, pour avoir été publiquement vaincus par un homme étranger. On se moquait des autres, parce qu'ils n'avaient pu arracher aucun argent, & de quelques-uns, d'autant qu'ils n'avaient pas été appelés pour arbitres en la vente de la maison. Ils avaient honte avec tout leur lignage d'être nommés en un édit public. Le principal même des écoles des lettrés, se sentant offensé par iceux, fut quasi prêt de leur ôter le degré honoraire des lettrés, comme à des calomniateurs. C'est pourquoi pour se purger & justifier à l'endroit de tous, ils publièrent un libelle, auquel tout le succès de cette procédure était décrit ; toutes les requêtes qui avaient été présentées, touchant cet affaire, étaient couchées en ce livret, avec les réponses des magistrats ; ils le firent courir parmi tous les principaux de la ville & quelques mandarins & nous en envoyèrent un exemplaire. Le style & la manière d'écrire étaient tels, qu'il semblait avoir été composé par quelque lettré signalé. Ils effaçaient en ce volume, autant qu'il leur était possible, cette tache de leur réputation, tâchant de justifier leur procédure. Premièrement ils s'efforçaient de prouver

qu'ils n'avaient été portés par aucune considération de leur utilité particulière, à s'opposer aux étrangers, ains qu'ils avaient en cela seulement désiré de bien servir la république, avoir soin de la prospérité de l'empire, & défendre les lois de leur patrie, que leurs ancêtres avaient si soigneusement gardées.

Ils remettaient en mémoire

combien grandes avaient été les calamités & misères par lesquelles déjà, dès le commencement de l'établissement du royaume de la Chine, la fréquentation des hommes étrangers avait affligé la république ; que, par les coutumes & statuts de leur pays, ils sont retenus enfermés dans des forts & prisons ; & qu'il ne leur est pas permis se promener partout, comme s'ils étaient naturels habitants de ces provinces, & encore beaucoup moins de briguer la maîtrise du commun peuple.

Et pour augmenter la haine & l'envie, ils assuraient

que les nôtres élevaient la grandeur de leur royaume au-dessus de la grande étendue & majesté de l'empire chinois, & qu'ils ne se soumettaient pas comme les autres étrangers à la grandeur presque infinie d'icelui ; car on voyait qu'à l'imitation de leur royaume, appelé *de Grande Clarté*, les nôtres aussi appelaient l'Europe *Grand Occident*. Et parce que l'empereur de la Chine est appelé *fil du ciel*, ils nommaient aussi leur Dieu, *Seigneur du ciel*, élevant tout ce qui leur touche autant plus haut que le père & Seigneur est au dessus du fils ; qu'ils comptaient aussi leurs années depuis la création ou règne de je ne sais quel autre, que du roi de la Chine ; que tous les caractères avec lesquels ils défendaient les maisons de leurs disciples contre les malins esprits, ressemblaient à des arcs, flèches ou haches, & autres instruments de guerre (*or ils les marquaient avec les noms très augustes de Jésus & Marie*) & qui sans doute étaient des présages de quelque malheur.

Puis ils concluaient

qu'il était du tout dangereux de laisser vivre parmi eux une telle nation en toute liberté, & que personne ne devait trouver étrange qu'ils s'étaient efforcés de purger leur province d'une telle peste, que les plus anciens lettrés avaient souvent fait le même.

Et alléguaient à ce propos les témoignages des annales de leurs histoires ;

qu'il fallait remédier au mal dès son commencement, devant qu'avec le temps il prît assez de force pour rendre le remède inutile.

En l'avant-propos de ce livre, ils vomissaient toute leur fureur contre le père Emmanuel, l'appelant *chien, loup*, & criant *que son ventre était farci d'infortunes & calamités* ; & ajoutèrent insolemment & impudemment plusieurs autres injures & calomnies.

Les nôtres trouvèrent meilleur de passer tout sous silence que d'irriter davantage les piqûres de ces frelons, écrivant une apologie pour leur défense. Car peu après, Dieu prit notre cause en main, & punit de mort subite deux des principaux auteurs du mal. Et au même temps aussi, de trois prédicants de la loi des lettrés, deux moururent, dont l'hypocrisie était indigne de leur profession ; car encore qu'ils fissent semblant d'être grands amis des nôtres, & vécussent très familièrement avec eux, ils étaient néanmoins les boute-feux de l'accusation. Quelques autres semblablement affligés de divers malheurs & infortunes, donnèrent occasion aux ethniques de reconnaître la main justicière <sup>p.504</sup> de Dieu, qui lançait les foudres de son ire contre les têtes choisies de ces calomniateurs.

Quand nos Pères eurent acheté une plus grande maison, ils avaient vendu la vieille, à condition qu'ils en sortiraient, quand ils iraient demeurer en l'autre. Mais, comme celui qui l'avait achetée était superbe & insolent, à cause qu'il était noble & parent du roi, il avait fait porter ses meubles dans la maison devant le terme & tâchait par tout moyen de les mettre importunément dehors, au temps qu'il ne se trouvait aucun qui osât ou voulût vendre ou louer une maison aux nôtres, pour la crainte des accusateurs. En même temps, sept autres de notre Compagnie étaient nouvellement venus ensemble, & les nôtres furent réduits en tel état qu'il fallut qu'ils allassent loger en une hôtellerie publique. Mais enfin un de nos amis prêta une maison vide qu'il avait, petite certes, mais assez commode pour le temps. Finalement, ayant avec grande peine reçu l'argent qu'ils

avaient payé pour la maison achetée, ils en cherchaient une autre ; mais ils n'en pouvaient trouver aucune assez propre ; & se ressentant encore des adversités présentes, les bons Pères craignaient toujours de se mettre encore en danger d'avoir des procès. Et enfin toutefois on en acheta une, en vérité assez grande, mais laquelle pour appartenir à deux personnes diverses, nous donna matière d'un procès qui dura plusieurs années.

En ce même temps on faisait en divers endroits des autres [monopoles](#)<sup>4</sup>, pour attaquer les nôtres, auxquels par la providence divine on mit aussitôt fin par la publication d'un édit. Mais, nonobstant toutes ces traverses, cette année-là même ne se passa pas sans recueillir quelque fruit ; car elle ajouta soixante nouveaux chrétiens à la troupe des fidèles convertis. Nos ennemis & envieux tâchèrent d'attirer à leur parti un certain vieillard de cette ville, qui avait longtemps été constitué en dignité souveraine de colao, & qui était en grande réputation, tant pour ses richesses que pour tout autre appareil d'une famille splendide. Ce temple fameux, dont nous avons parlé amplement ci-devant, avait fortuitement été brûlé. Ce vieillard fut élu pour faire réparer ce que les flammes avaient consumé, ou pour aider à la réparation de ce dommage. Ils firent tant par sa faveur & autorité, qu'ils amassèrent plus de dix mille écus d'or d'aumônes. Cependant qu'on quêta cette somme, les néophytes s'exemptaient de cette dépense impie, par la sainteté de leur loi : & on dit que quelques ethniques firent le même, alléguant faussement qu'ils faisaient profession de la loi divine. Cela fut cause que les exacteurs, par le conseil des lettrés, s'allèrent plaindre au colao, qui leur répondit

que ce qu'on baillait pour aumône se donnait volontairement, & qu'on <sup>p.505</sup> ne devait l'arracher par force ; qu'ils ne molestassent ou importunassent donc personne.

Comme aussi ceux-là même parlaient du père Emmanuel, & se plaignaient de la loi qu'il avait commencé de publier, il répliqua

qu'il savait bien que cette loi était sainte, & le prédicateur d'icelle homme de bien ; & que sa doctrine ne contenait rien de contraire aux lois chinoises des lettrés.

Et comme ils alléguaient qu'il était étranger :

— Quelle occasion avez-vous, dit-il, de craindre un étranger en cette ville, vu que chacun sait bien que tant de milliers de Sarrasins demeurent impunément ès deux cours royales, & qu'ils sont même reçus aux degrés des honneurs, & des lettrés ?

Nos Pères contractèrent amitié avec ce colao par l'entremise d'un certain roitelet, & il prit, avec plusieurs autres grands personnages jusques à la mort, un plaisir singulier de voir prospérer les affaires de la religion chrétienne.

Pendant tout ce temps, les nôtres s'abstinrent de propos délibéré, d'ouvrir publiquement les portes de l'église, de peur qu'on ne dit qu'ils n'estimaient de rien les édits des magistrats ; on désirait aussi éprouver quels voisins nous avions. Cependant, on agençait la maison & la chapelle, pour en après l'ouvrir au peuple. On trouva bon de dresser deux autels, un en chaque chapelle ; ils en dédièrent l'un à notre Sauveur Jésus-Christ, & l'autre à la Vierge mère de Dieu. Finalement, l'an 1609, ils ouvrirent l'église le jour même de Noël, avec grande solennité & assemblée des convertis, mais toutefois plus grande affluence d'ethniques. L'ornement accommodé à la façon d'Europe plaisait fort par sa nouveauté aux yeux des Chinois. Il y avait devant chaque autel deux lampes allumées, qui éclairaient tant de jour que de nuit, & les néophytes y mettaient de l'huile à l'envi les uns des autres. Le zèle des nouveaux chrétiens se renouvela avec la nouvelle chapelle, & un nombre extraordinaire de poissons se jeta dans la nasse de l'Église ; & chacun y recevait souvent le sacrement de pénitence, avec une ardeur & dévotion incroyable. Et si quelqu'un était reçu à la communion du banquet céleste, il croyait être parvenu au sommet de la piété chrétienne. Plusieurs accouraient aussi tous les jours pour assister au saint sacrifice de la messe, non seulement les dimanches, ou jours de fête, mais aussi les jours ouvriers.

## CHAPITRE XVI

### Le roi même commande que la description géographique du monde composée par le père Matthieu, soit réimprimée dans son palais ; & l'église de Pequin prend des nouveaux accroissements

@

p.506 Les années prochainement passées, les nôtres étaient souvent appelés au palais ou y allaient d'eux-mêmes pour visiter les eunuques ; principalement, s'il arrivait (comme nous avons dit autre part) que l'horloge vint à manquer en quelque chose. Le père Matthieu & le père Didacus, s'étant un jour là transportés, trouvèrent le recteur du collège des mathématiciens assez troublé, à cause de certain mandement que le roi lui avait fait. Le roi demandait douze exemplaires de la description géographique imprimés sur de la soie, en douze très grandes tables, qui était un œuvre du père Matthieu, que le mandarin Ligotzum, notre ami, avait peu auparavant fait imprimer. On lui commandait de demander les tables au père Matthieu, d'autant qu'ils y avaient lu son nom, comme en étant l'auteur. Le roi en avait vu une, que les eunuques lui avaient présentée, laquelle nos Pères leur avaient naguère donnée. Par quoi elle lui avait été si agréable, qu'il en voulait donner un exemplaire à chacun de ses enfants, & autres siens parents qui demeuraient dans le palais, afin d'en remplir les salles de la cour royale, & les regarder avec plaisir & récréation. Les nôtres n'avaient jusques alors osé présenter cet œuvre au roi, retenus d'une vaine crainte, ayant peur que les courtisans ne pensassent être méprisés avec leur royaume, quand ils verraient que les nôtres n'estimaient pas que l'étendue de l'empire de la Chine (qu'ils avaient jusqu'à présent appelé univers) fût celle du monde, comme ils croyaient. Mais il en arriva tout autrement, car le roi (comme il est d'un esprit judicieux & subtil) ne pensa pas qu'on pût faire aucun tort à son royaume par la démonstration de la vérité. J'ai dit ci-dessus que cette description avait été deux fois imprimée en cette forme. Toutefois il ne

restait en notre maison aucune table de l'une & de l'autre. Car Ligotzum en avait emporté les unes avec soi ; les autres, que les imprimeurs avaient de reste, étaient péries en cette grande inondation de la rivière. Cela mettait les mathématiciens royaux en peine, craignant que le roi n'ayant ce qu'il désirait, ne tournât son indignation contre les eunuques. Ils ne <sup>p.507</sup> pouvaient pas croire que les nôtres n'eussent aucune de ces tables, ains pensaient qu'ils les celaient pour je ne sais quelle occasion, jusqu'à ce que quatre eunuques, ayant visité notre maison, on leur montra des pièces des dites tables, qu'on avait retirées des eaux. Ils en montrèrent toutefois des autres mises en lumière par Li Paul, avec une plus ample description ; elle contenait huit tables entières ; mais ils n'osaient présenter huit tables au roi, qui n'en demandait que six. Par quoi les nôtres leur promirent d'en graver des autres dans peu de temps, & ce à dessein de chercher nouvelle occasion de faire le plus souvent qu'ils pourraient mention de la foi chrétienne. Toute cette impression se pouvait faire en un mois. Ils écrivirent donc un livret au roi par lequel ils l'avertissaient de tout ceci ; mais il voulut relever les nôtres de peine & de dépens ; car il leur commanda de faire des tables nouvelles sur le modèle des premières dans son palais même ; ce qui fut ainsi fait au même temps que plusieurs parlaient diversement de cet œuvre, & révoquaient en doute plusieurs choses qui y étaient écrites & gravées, pource principalement qu'on y lisait beaucoup de choses contre les opinions vaines des idoles. Et quelques-uns ne pouvaient entendre les articles de la foi chrétienne sans se fâcher. Nous espérons qu'il arrivera quelque jour que le roi même, ou quelqu'un de ses successeurs, après avoir lu les annotations qui s'y voient, prendra envie de s'informer des particularités de cette même loi. Cependant ce spectacle abaisse au moins l'orgueil des Chinois, quand ils voient que la grandeur de leur royaume, qu'ils estiment démesurée, n'est pas seulement un des plus grands coins du monde universel.

Cependant notre ami Ligotzum, après avoir administré un petit office, auquel il avait été remis, fut rappelé à la dignité de gouverneur de ville, en la province de Pequin. Et tandis qu'il sollicitait ses affaires, & l'expédition des provisions de son office en la cour, il semblait ne

pouvoir quitter les nôtres. Il apprit plusieurs choses de la croyance chrétienne, & des mathématiques, principalement des préceptes d'Euclide, qu'il n'avait pas encore ouï parler chinois, & dont il fut fort émerveillé. Il permit quasi alors à tous ceux de sa suite & famille d'apprendre les commandements de la loi chrétienne, & même les exhorta de ce faire.

Deux jeunes hommes d'iceux qui étaient lettrés, & ses parents, embrassèrent la religion chrétienne avec une affection extraordinaire, à quoi ils furent émus ou par la bonté naturelle de leur âme éclairée de la lumière céleste, ou par l'autorité d'un si grand personnage, qui ne cessait jamais de parler de notre foi, assurant que hors d'icelle il n'y avait point de salut ; il louait davantage cette vérité qu'il ne l'embrassait. L'un d'iceux, nommé Michel, avait <sup>p.508</sup> auparavant été très affectionné aux idoles ; car il avait dès le berceau été nourri & instruit par la piété impie de ses parents, aux prières & jeûnes profanes & autres cérémonies sacrilèges. On dit que celui-ci, aussitôt qu'il fut né, proféra ces paroles :

— Je ne suis pas de cette famille ici ; mais je suis du parentage de tels ministres profanes,

qu'il nommait. On peut croire que cela est arrivé par l'artifice du diable (si au moins cela est vrai) ; nous croyons que c'était afin que cet enfant fût plus soigneusement nourri en cette idolâtrie. Icelui avait résolu, après avoir laissé quelque fils héritier de ses biens, de se retirer dans la solitude de quelques-uns de ces templiers. Mais, ayant entendu & lu les articles de la foi divine, il renonça à la fausse vanité de la secte qu'il avait plutôt estimée par ignorance, que par opiniâtreté, & convertissant son affection en haine, il réfutait en tous ses discours & écrits ces tables & mensonges. Pendant tout ce temps qu'il lui fut permis de demeurer à la cour, il ne cessait jamais de parler ou d'écrire de notre religion ; & afin qu'en absence de ses docteurs il n'oubliât ce qu'il avait appris touchant la foi chrétienne, il copia principalement le calendrier ecclésiastique, & les fêtes que nous appelons mobiles, afin de les pouvoir promptement & exactement trouver à la façon d'Europe. Et ne

se contenta pas seulement de savoir réciter l'abrégé de la doctrine chrétienne en chinois, mais encore il s'était accoutumé de le réciter en latin, autant qu'il est possible aux Chinois, à cause du défaut de quelques lettres. Il apprit aussi quelque autre formulaire de prières qui ne sont pas encore mises en langue chinoise. Avant que partir il confessa tous ses péchés, avec son compagnon nommé Jérôme, & en après s'en allèrent avec leur parent en la ville de son gouvernement. Nous parlerons souvent de ce Michel en nos annales, qui s'impriment ensemblement avec cette histoire. Le père déjà ancien de celui-ci était aussi venu pour le voir, tandis qu'il était absent de Pequim, ayant pour ce sujet fait une grande étendue de chemin depuis la province de Cechian. Cette visite arriva fort à propos selon le désir ardent du fils pour la conversion du père, comme nous espérons : car lui ayant parlé & amplement discouru de la religion chrétienne, il fit tant, qu'il abjura la vanité des idoles, de laquelle il avait fait profession l'espace de plus de cinquante ans. Et lui-même écrivant de son père, assurait qu'il avait rejeté ces fables profanes, comme des souliers déchirés & usés. Étant en après de retour en son pays, il convertit par son exemple toute sa famille.

Ligotzum n'était pas encore parti de la cour, quand il arriva une chose qui rendit la religion chrétienne fort recommandable en tous lieux. L'un de ses domestiques apprenait les mystères de la foi, sans en avoir <sup>p.509</sup> rien fait savoir à son maître ; en même temps il tomba en une maladie qui, par sa puanteur chassait tous ceux de la maison d'après de lui. Et jà le jour destiné au baptême était venu, quand un des nôtres, ayant nettoiyé son lit, remplit toute la chambre de parfums ; tous les domestiques accoururent à cette bonne odeur & furent étonnés que la charité de la foi chrétienne surpassait les honneurs & devoirs de nature ; le maître entendit cela, & outre l'admiration dont il fut saisi, il s'accusa soi-même d'avoir ainsi délaissé son serviteur en ce danger ; ce qui fut cause que plusieurs prirent courage d'imiter cette vertu tant louée. Trois jours après avoir été baptisé, il mourut, invoquant quasi toujours le nom très saint de la Trinité, & donna espérance à un chacun

d'avoir en peu de temps acquis le salut éternel. Le maître publiait souvent avec grande louange cette action charitable entre ses amis.

Deux de ses gardes, ou plutôt courtisans, qui n'étaient à lui qu'aussi longtemps qu'il demeurerait en cette cour, étant émus par ce zèle des domestiques se firent chrétiens, & publièrent en après avec grand avancement du christianisme la foi qu'ils avaient reçue. L'un s'appelait André, assez pauvre, qui n'ayant pas tant d'autorité, épandit seulement la doctrine de Jésus-Christ dans l'enclos de la maison, en communiquant l'utilité à ses domestiques. L'autre, qui était des plus riches & connu de toute la cour, amenda les fraudes & tromperies par lesquelles il avait amassé des grandes richesses par le change d'une meilleure vie. Il eut devant toutes choses soin du salut de son père, qui était âgé de septante ans, & voyant que selon le cours de nature il ne pouvait pas le retenir longtemps en vie, il tâcha par tout moyen de lui faire acquérir la vie immortelle, au lieu de la mortelle. Ce sien désir le jeta d'un plein saut, comme il retardait encore, dans le champ de l'Église. Son père était quasi du tout sourd. Par quoi il craignait à bon droit qu'il ne pût pas facilement entendre, ni comprendre ce que les nôtres lui enseigneraient. C'est pourquoi il venait lui-même en notre maison pour apprendre la doctrine chrétienne, pour après faire entendre à son père, partie par paroles, partie par gestes, ce qu'il aurait appris. Ils furent tous deux pris d'une même façon ; car il jugeait que ce n'était pas le fait d'un homme prudent & sage, de procurer le salut d'autrui, & cependant mépriser le sien propre. Mais il y avait beaucoup de considérations, qui servaient d'empêchements à cette sienne délibération, desquels néanmoins il se dépêtra non sans une singulière assistance de Dieu. Car outre sa femme légitime, il avait une concubine, laquelle ayant entendu que sa compagnie lui était défendue, dégorgea mille injures contre les nôtres. Elle le menaçait aussi, s'il la renvoyait, de s'étrangler d'un licol à sa porte. Cela est assez coutumier p.510 en ce royaume parmi ceux qui, portant trop impatiemment une injure, se font mourir eux-mêmes, par désespoir, afin d'assujettir leurs ennemis aux punitions des magistrats. Car on a accoutumé de punir ceux qu'on croit être coupables de leur mort, quasi aussi sévèrement que s'ils

avaient meurtris ces misérables. Mais, par le conseil des nôtres & l'inspiration divine, il méprisa les menaces, & l'amour de cette concubine, étant même prêt de souffrir quoi que ce fût, pour ne laisser en arrière le soin de son salut, principalement parce qu'il fallait en après publiquement confesser que la loi de Dieu avait ces amourettes en horreur. Mais cette importune femme, étant en après partie de gré, partie de contrainte, quasi apaisée par bienfaits, prit une meilleure résolution de ne prodiguer misérablement sa vie. Outre celle-ci, il rendit une autre fille, qu'il avait nourrie pour concubine, encore vierge à sa mère, & persuada à son épouse légitime de se faire chrétienne. Et finalement, ayant fait faire une fournaise, il y fit jeter un grand amas d'idoles, pour être dévorés des flammes. Au lieu d'iceux, il reçut une image assez belle du Sauveur Jésus-Christ, laquelle ils mirent sur l'autel renouvelé, d'où ils avaient abattu les idoles, après l'avoir très proprement orné. Il y a une lampe toujours ardente devant icelle, qui éclaire toujours la salle à l'honneur de la déité. Les parents de cet homme ne furent pas fort contents de sa conversion à une meilleure vie ; desquels non seulement il méprisa les menaces, mais aussi attira plusieurs de ses amis à sa croyance, par raisons & l'exemple d'une meilleure vie. Celui-ci avait été chef de quelque confrérie instituée à l'honneur des faux dieux ; c'est pourquoi quelques-uns publièrent qu'après avoir dérobé beaucoup d'argent à cette assemblée, il s'en était retiré : ce qu'ayant entendu il se trouva souvent parmi eux, & ayant rendu raison de son fait, se plaignit qu'on l'avait à tort accusé de larcin, qu'il désirait donc savoir d'iceux ce qu'il leur avait dérobé, & en quelle assemblée il avait jamais fait tort à aucun ; qu'il voulait pour chaque écu qu'on lui prouverait qu'il devait en rendre dix. Il ne s'en trouva pas un seul entre tous qui voulut soutenir la calomnie qu'on avait semée de lui, mais ils répondirent paisiblement, qu'il semblait être permis à chacun, sans qu'aucun l'empêchât, choisir telle loi qu'il voulait ; quant à l'argent, qu'ils n'avaient rien à lui demander, ains que chacun était assez informé qu'il y avait autrefois libéralement beaucoup dépensé du sien. Ayant entendu ceci, il s'en alla. Et se retirant tous les jours de plus en plus de ces assemblées, il ne fit à l'avenir plus aucune difficulté de les laisser du tout.

Celui-là aussi trouva une nouvelle invention pour attirer ses parents à la foi chrétienne. Il fit savoir qu'il voulait laisser en sa famille un témoignage pour servir de mémoire à sa postérité de la nouvelle loi que ses pères premièrement, & en après lui avaient reçue : car il fit peindre une fort grande image du Sauveur Jésus-Christ, & à chaque côté de l'image, il fit tirer le plus au naturel qu'il fut possible le portrait de ses parents, qu'ils avaient fait profession de la foi chrétienne, étant à genoux avec un chapelet, & un reliquaire pendu au col avec une petite croix. Cela en attira plusieurs qui se tenaient maintenant assurés de n'être pas tenus au nombre des parents, s'ils n'anoblissaient la proximité du sang par la communion de la foi. À peine saurait-on dire combien libéralement il secourait les prisonniers, combien de fois il a accordé les procès de ceux qui plaidaient, & comme il s'adonnait souvent à ces exercices de piété & autres semblables.

Je parlerai seulement maintenant de la congrégation de la Vierge Marie, laquelle, ayant assemblé quelques compagnons, il a commencé le premier au royaume de la Chine, l'an mille six cent neuf, le jour que nous festoyons la nativité de Notre-Dame ; & encore que cela soit été fait par notre avis, on ne doit toutefois pas passer Luc sous silence en cet œuvre, puisqu'il en a été le chef & conducteur. Car icelui, ayant ouï parler de cette coutume entre les Européens, après avoir assemblé quelques confrères, écrivit des lois & ordonnances, lesquelles il porta au père Matthieu pour les approuver ; ce qu'il fit, ajoutant principalement ce qui sembla être convenable, selon la congrégation romaine, appelée *de la conception de la Vierge Marie*. Le soin qu'on doit avoir d'honorer les funérailles à la façon chrétienne ne fut pas des moindres articles de cette institution, comme d'assister les pauvres en cet exercice de piété ; car cela est estimé entre les Chinois, très religieux observateurs des honneurs & devoirs funèbres. Iceux, les jours de fêtes plus solennelles de l'année ont soin de parer notre église ; ils s'assemblent tous les premiers dimanches de chaque nouvelle lune en la maison du recteur, qu'ils nommèrent aussitôt Luc, dès la première assemblée, du commun consentement de tous. L'un des nôtres se trouve en ce lieu

pour discourir des choses divines, & éclaircir les difficultés des demandes des confrères. La congrégation a pris son nom de la mère de Dieu, & dès le commencement, quarante néophytes s'y assemblèrent, lesquels procurent tous les jours le bien & avancement de la piété chrétienne. L'an d'après le baptême de Luc, il y eut plus de cent Chinois convertis & unis au troupeau de l'église, la conversion desquels est la plupart due au bon exemple & aux exhortations de Luc. Et le jour de la fête de la Nativité, il y en eut quatorze reçus à la sainte communion. Ce petit nombre a accoutumé en ces commencements d'exciter fort les nouveaux chrétiens à la vertu.

@

## CHAPITRE XVII

### Progrès de la religion chrétienne à Nanquin

@

p.512 L'avancement de la religion chrétienne croissait, comme nous avons vu, tous les jours de plus en plus en toutes les autres résidences. L'église de Nanquin ne manqua pas aussi d'en faire autant, qui ajoutait tous les ans grand nombre de nouveaux convertis au troupeau des anciens ; voire même chaque année le nombre nouveau était multiplié au double du précédent ; & celui qui multipliait ce peuple augmentait aussi la joie & liesse des fidèles ; mais, afin de ne redire plusieurs choses semblables en chaque demeure, il suffira d'avertir que ces néophytes n'ont été de rien inférieurs aux autres ; car ils honoraient la profession d'une même foi, avec le même zèle, & la même piété. S'il y a quelque chose de particulier, nous en ferons le récit.

Et entre autres choses, il arriva plus de crainte que de mal de certain faux bruit qui courut, comme s'ensuit. L'an 1606, le magistrat avait fait prendre prisonnier quelqu'un du peuple, criminel de lèse-majesté, avec environ quinze ou seize de ses compagnons. Celui-ci fut convaincu d'avoir assemblé plus de trois mille hommes coupables du même crime, pour ruiner les mandarins de Nanquin. On disait qu'on avait trouvé un livre de cette conjuration, où tous les noms des conjurés étaient écrits, qui avaient partagé entre eux toutes les charges publiques, & chacun devait occuper la dignité de celui qu'il eût massacré : un certain de ces conjurés (comme il se fait ordinairement parmi une multitude peu secrète), n'étant pas content de l'office qu'on lui avait assigné, entreprit d'accuser tous les autres. Par le livre de leur conspiration, on reconnut que leur dessein était de se saisir du palais des anciens rois, après avoir tué tous les magistrats, & de se jeter dans l'arsenal, pour piller les anciens trésors de quelques centaines d'années. Et en vérité si cela ne fût été découvert par quelque indice, cette entreprise eût apporté une calamité publique par tout le royaume.

Les conjurés furent exécutés par un genre de mort très cruelle à cause de la longueur des tourments. Ils leur mettent des ais au col en forme de cercle ; en après, ils les ferment & par leur pesanteur ils retombent après sur les épaules : ces tables sont si larges que le criminel ne peut porter la main à la bouche, & faut qu'il se serve des mains d'un autre pour manger. Ils sont ainsi contraints de demeurer debout jour & nuit, jusqu'à ce que, les humeurs tombant sur <sup>p.513</sup> les cuisses & jambes, la chair vienne à se corrompre & pourrir ; & alors, les piliers venant à défaillir, tout l'édifice du corps est renversé. Les coupables ont été mis à mort de cette sorte & quelques-uns d'iceux ont duré quinze jours entiers en cette gêne, pource, peut-être (comme il arrive quelquefois) que les bourreaux, corrompus par argent, leur permettaient de prendre quelque repos la nuit.

Cet accident donna occasion aux ministres du diable d'épandre un bruit par toute la ville, que les nôtres avaient été les auteurs de cette conjuration. Cela fut cause que les néophytes furent tourmentés, & que leur nombre diminua ; mais, ce tumulte étant apaisé, il se redoubla, les brouillards des soupçons étant dissipés par la splendeur de la vérité.

Ces années passées, depuis que le père Cataneus était allé à Amacao, à cause de sa santé, le père Jean Roccia avait été supérieur de la résidence de Nanquin. Et en après, l'an 1609, il s'en alla à Nancian pour gouverner cette maison par le commandement du père Matthieu. Car le père Emmanuel s'en était retourné à Amacao par l'ordonnance du général. Le père Alphonse Vagnonus Piémontais, demeura à Nanquin, lequel avait déjà par l'étude continuelle de quatre ans parfaitement appris la langue chinoise. En cette résidence on lui laissa pour associé le père Pierre Riberius ; car le père Félician Sylvius était renvoyé au collège d'Amacao, pour être traité d'une grande maladie, ne pouvant plus supporter l'air de Nanquin. Icelui, ayant en après **tellement quellement** recouvert la santé, retourna en sa résidence. Par quoi la prédication de la foi avait son cours ordinaire, le nombre des convertis croissait, & les amitiés des magistrats se renouvelaient. Ciù-Paul avança ce progrès d'affaires par son arrivée, lequel étant retenu

en son pays par le deuil de son père, vint deux ans après deux fois à Amacao. Il avait accoutumé de se rire de son maître, toutes les fois qu'il racontait les conseils qu'il lui donnait pour le persuader de retourner à la secte des idoles. À peine saurait-on dire combien il a partout avancé la foi chrétienne. Il enflamma Ignace, peu d'années auparavant uni à Jésus-Christ, à l'étude de la piété ; il fait de sorte entendre nos affaires à plusieurs autres, qu'étant quasi occupé à autre chose, il en amène néanmoins plusieurs au giron de l'Église. Icelui même aussi étant bien instruit ès exercices spirituels & pieux de notre bienheureux Père Ignace, a si bien profité qu'il en a introduit l'usage entre les Chinois, assez enclins à semblables choses : d'où on peut espérer que par ces exercices de piété on fera un jour des merveilles en ce royaume.

Ciù-Paul revint derechef, quand ayant parachevé le deuil de son père, il s'en retournait à la cour de Pequin, pour rentrer en son ancienne <sup>p.514</sup> dignité ; il arriva la veille même de la Nativité du Seigneur, & ayant été enfermé hors de la ville, il passa tristement cette nuit sacrée en un temple des faubourgs. Il était à peine jour quand il fit avertir nos Pères de sa venue, & chercher une chaise à bras pour le porter. Mais parce qu'on tardait trop, craignant de venir trop tard à la messe, il fit une grande partie du chemin à pied parmi les fanges de l'hiver. Le dessein de son séjour près de nous était, afin de nous acquérir l'amitié de tous les magistrats qui le viendraient visiter. Et certes il avança fort la conversion d'un des plus grands magistrats à la foi chrétienne, de laquelle nous parlerons plus bas. Il y en eut presque tous les ans cent convertis à Jésus-Christ ; & pour exciter la dévotion & piété des néophytes, à l'imitation de ceux de Pequin, on dressa aussi la congrégation de la mère de Dieu à Nanquin, de laquelle on a reçu les fruits qu'on en espérait.

Par quoi cependant que les mortels avancent à leur possible l'honneur de Dieu immortel, il faisait aussi souvent voir les effets de sa puissance par l'autorité des miracles. Entre lesquels celui est remarquable qui arriva à une fille, que le diable ayant importunément

possédée, épouvantait par la représentation de diverses figures, & l'incitait à luxure, prenant souvent la semblance d'un marchand, une autre fois d'un sacrificateur, quelquefois d'un vieillard, & parfois d'un jeune homme, l'hortant à commettre des méchancetés exécrables : car il disait qu'il ne pouvait être apaisé que par le sang d'un enfant. Les exorcistes profanes étaient appelés pour la secourir ; mais l'esprit malin se moquait des prières qu'il ne redoutait pas & ôtait les cierges & chandelles de dessus l'autel. Un certain néophyte voisin, artisan de je ne sais quel ouvrage, entendit d'aventure ceci ; & icelui devisant avec les ethniques, leur donnait à entendre la force de la puissance divine aussi bien sur tous les autres esprits que sur les hommes ; auquel ils répliquèrent ainsi :

— Pourquoi donc ne secourez-vous cette fille votre voisine ?

— Dieu, dit-il, a des remèdes certains contre les diables ; que si on s'en veut servir, sans doute cet importun ennemi étant vaincu, s'enfuira.

Par quoi ils s'en vont tous ensemble vers le père de la fille, & lui demandent s'il veut être délivré de l'importunité de ce mauvais hôte qui tourmentait leur fille, ou non ; que s'ils le désirent ainsi, il faut qu'ils se résolvent d'adorer le Dieu du ciel. Or, comme ils en furent contents, on y envoya un de nos Frères, qui leur porta une image du Sauveur Jésus-Christ, & le nom vénérable de Jésus ; ils ôtèrent les simulacres des diables de dessus l'autel, & toute la famille apprit les principaux articles de la doctrine chrétienne. Chose étrange ! dès ce même jour, le diable n'eut plus de puissance de rentrer en la maison ; toutefois il criait & p.<sup>515</sup> hurlait avec menaces dans la basse cour. Mais, le baptême étant parachevé, il disparut pour jamais. Ce qu'étant publié par les discours de plusieurs, apporta assez d'étonnement à un chacun, pour autant que la puissance du Dieu des chrétiens avait parachevé avec tant de facilité, ce que toute la force des cérémonies chinoises n'eût su mettre à fin.

Cette même année un mandarin des plus qualifiés, & quasi constitué en la plus haute magistrature de cette cour royale, fut uni à Jésus-Christ, qui était le plus grand de tous ceux qui jusques alors avaient été

reçus au nombre des chrétiens. Car Ciù-Paul, supérieur en dignité, était parvenu à cet office étant déjà chrétien. Il possédait donc un état semblable à celui qu'entre nous on dirait de chancelier, & que les Chinois appellent *tuncinsu*. C'est lui qui revoit toutes les requêtes présentées au roi ; & avait encore des autres charges ; outre ce, il était l'un des quatre assesseurs souverains de cette cour. Il avait bien déjà passé quelques années, contracté quelque amitié avec les nôtres ; mais il n'avait jamais montré avoir aucune inclination à la sainteté de notre foi : au contraire, après avoir reçu la loi chrétienne, il racontait qu'en lisant le catéchisme du père Matthieu, il n'avait rien trouvé qui lui fût agréable, pource principalement qu'il réfutait quelques opinions ridicules, auxquelles il était éperdument adonné. Le père Alphonse remarqua en lui ce dégoût des choses divines, & du salut éternel. Par quoi il lui offrit pour amorce quelque discours des mathématiques, auxquelles il se plaisait extrêmement. Il n'a jamais plus clairement apparu que Dieu avait choisi ces moyens pour attirer à soi, & convertir les grands de ce royaume. Par quoi il lui fit faire une sphère & un globe de terre ferme par quelques artisans ; il y ajouta des annotations propres pour l'intelligence & usage des instruments. Cela augmenta la familiarité & amitié de tous deux, de laquelle ce mandarin faisant un jour protestation avec des paroles pleines de gravité, & de louange de ces sciences, notre père répondit :

— Combien sont petites ces choses que vous avez jusqu'à présent apprises de moi, si on les compare avec les mystères de notre foi ? Qui est-ce qui ne fera plus d'état d'adorer le Dieu du ciel, que de contempler les astres ? & qui est-ce qui ne jugera être plus nécessaire de traiter de l'établissement d'une demeure éternelle dans le ciel que de le regarder ?

Qu'il désirait donc en considération de l'amitié de tant d'années, & pour la récompense de tant de bienfaits, établir son salut en un lieu assuré, le guidant au port salulaire de la cour céleste. Qu'il ne lui demandait qu'une seule chose, à savoir qu'il examinât la vérité de notre foi avec autant d'affection, qu'il avait appris les préceptes des mathématiques,

& qu'il considérât si elle <sup>p.516</sup> n'était pas digne d'être reçue des mandarins & magistrats de la Chine. Et en après qu'il jugeât de ce qu'il aurait entendu, selon ce qu'il en aurait pu comprendre par sa prudence illuminée des rais de la lumière divine. Ceci ayant été dit d'un cœur plein d'affection, émut ce personnage doué de grande intégrité, & d'un naturel débonnaire : par quoi il promit de revoir & considérer de plus près toute la doctrine chrétienne. Alors notre père lui recommanda de relire encore avec cette nouvelle inclination de bonne volonté, plus attentivement le livre de la doctrine chrétienne ; il lui bailla aussi quatre petits commentaires, lesquels il avait naguère ajoutés. L'un traitait de Dieu, l'autre de l'immortalité de l'âme, le troisième du péché originel & le dernier de Dieu homme. La lumière divine ne manqua pas à la bonne volonté de cet homme, lisant tout sincèrement ; car ayant bien compris la vérité, il fit aussi voir par son exemple, ce que nous avons déjà remarqué par longue expérience, à savoir que parmi les Chinois les livres ont plus de persuasion, & font plus aisément comprendre la doctrine, que les disputes entreprises touchant notre loi.

L'intellect était déjà vaincu, & se soumettait à la vérité reconnue, & la volonté aussi, encore retenue dans quelques rets, tâchait de s'en dépêtrer. L'un de ces filets qui l'arrêtaient, était un désir très inepte des Chinois. Car comme ils doutent d'une meilleure vie, ils s'efforcent d'allonger celle-ci aussi longtemps qu'ils peuvent ; & ce notre soldat nouveau d'une nouvelle milice, avait reçu quelques imposteurs pour maîtres, aux fables desquels il avait ajouté de tant de foi, que même il avait mis en lumière quelques commentaires touchant la prolongation de la vie ; & d'autant qu'il entretenait ces espérances d'une plus longue vie avec des cérémonies superstitieuses, il ne pouvait pas aisément les laisser en embrassant la foi chrétienne. Il n'était pas moins en peine d'un autre scrupule : car il craignait plutôt en l'élection des jours fortunés ou infortunés troubler témérairement l'événement de ses affaires ; il s'enquêtait des choses futures à des devins très menteurs, & n'était pas facile de lui faire laisser cette coutume qu'il avait prise dès son enfance. Tous ces embarras de difficultés ont tellement été éclaircis

par des réponses convenables, qu'il condamnait lui-même sa crédulité en ces choses du tout vaines, & avait horreur de l'aveuglement de cette fausseté. Par quoi il retrancha courageusement de sa croyance tout ce qui ressentait la superstition ethnique.

Il montra principalement la constance de cette délibération par l'événement de deux choses. Il ouït dire qu'il était venu un homme à la cour, lequel se vantait de pouvoir peindre les vrais portraits des ancêtres de chaque famille, encore qu'ils fussent <sup>p.517</sup> morts passé quelques siècles, & qu'il n'en restât aucune mémoire ; voire même il en apprenait tous les noms, sans y faillir aucunement, afin de donner couleur à sa première imposture. Il avait donc un grand désir de recouvrer les portraits de ses prédécesseurs, qui avaient été brûlés en certaine ville en quelque course des Japons ; & il s'en fallut fort peu qu'il n'envoyât quérir l'imposteur. Mais le doute qui lui survint, savoir si cela était permis par les lois chrétiennes, ou non, lui toucha le cœur. C'est pourquoi il en écrivit à notre Père pour lui en demander avis ; qui lui répondit ainsi par un dilemme :

« Il faut que cet homme soit un trompeur, ou qu'il se serve de l'art du diable. Or il ne faut pas qu'un homme sage & prudent se laisse tromper. Et il n'est aussi pas permis au chrétien de se servir, en quoi que ce soit, de l'artifice du diable. Que cette chose donc était ou inutile ou illicite.

Cela fut assez pour lui faire laisser aussitôt une chose quasi commencée.

Nous parlerons ci-après de l'autre témoignage de sa constance. Il voulait nous envoyer un présent magnifique avec des lettres, pour témoigner qu'il recevait notre doctrine : mais on ne voulut le permettre, pour les raisons susdites, à quoi aussi on peut ajouter les statuts de notre Compagnie, qui défendent de prendre aucun salaire de nos exercices. Il pria aussi qu'on lui envoyât une image du Sauveur, pour désormais l'honorer. Notre Père lui en porta une, laquelle il reçut avec grande révérence, revêtu des ornements & habits publics de sa magistrature : & en après, il convia son docteur à un banquet solennel. Et puis quelques jours après, ayant reçu un autre nom au baptême, il fut

enrôlé en l'armée de Jésus-Christ. Il fut appelé Jean, & protestait publiquement, qu'étant rempli d'une joie incroyable, il ressentait la force de l'eau salulaire. Cette cérémonie étant parachevée, il renvoya encore le présent susdit, y ayant ajouté quelques draps de soie, pour remercier les nôtres de tant de bienfaits reçus d'eux. Mais on ne voulut pas le recevoir, non plus que l'autre fois. Il admira fort cette façon de faire, laquelle il pris & estima beaucoup, quand, s'étant plaint qu'on avait refusé ses présents, il approuva nos raisons & les trouva très bonnes.

Un peu après sa mère fort ancienne vint à mourir. Par quoi laissant sa charge publique, selon la coutume des Chinois, il se retira en sa maison, pour le deuil de trois ans. Et devant que partir il trouva moyen de faire qu'on ne refusât pas les présents susdits. Car comme on traitait des moyens de bâtir une église nouvelle, il donna une bonne somme d'argent pour commencer le bâtiment ; pour laquelle occasion il semblait qu'on pouvait le recevoir sans coulpe, & non le refuser sans offense. Quand il partit, notre Père le suivit l'espace de demi-journée, & lui enseigna <sup>p.518</sup> les cérémonies qu'il devait observer au deuil de sa mère selon les lois chrétiennes. Comme il lui recommandait l'observation des préceptes de la loi divine, Jean lui répondit :

— Afin que vous connaissiez de quelle affection j'ai reçu la foi de Jésus-Christ, & comme j'ai laissé mes anciens abus, j'ai expressément choisi ce jour, pour commencer mon voyage, auquel néanmoins par les calendriers chinois il nous est défendu de nous mettre en chemin. Ce que j'ai fait pour faire dépit au diable, qui m'a abusé l'espace de tant d'années.

& ainsi ils prirent congé l'un de l'autre, étant tous deux remplis de consolation. Étant arrivé en sa maison, il écrivit des lettres pleines d'officieux devoirs, par lesquelles il pria que, par la première commodité, on lui envoyât quelqu'un des nôtres pour l'instruire plus amplement ès mystères de la foi chrétienne, tandis qu'il n'avait aucune occupation. On satisfit à ce sien désir aussitôt qu'il fut possible. La conversion à Jésus-Christ de ce grand personnage, & l'exemple de Léon déjà néophyte, que j'ai jusqu'à présent appelé Ligotzum, de la

conversion duquel nous ferons mention ci-après, quand nous traiterons de la résidence de Pequin : ces deux choses, dis-je, réjouirent fort les autres néophytes, & les incitèrent fort à imiter ces hommes principaux entre les Chinois, & chefs de la piété chrétienne. Cela fut principalement remarqué publiquement la nuit de la fête de Noël, laquelle Léon passa avec les autres nouveaux chrétiens en discours ou devis sacrés, ou à purger ses péchés par la confession, & épandre des larmes de contrition, & prier Dieu avec grande édification d'un chacun, sans aucune suite, ou ostentation de sa dignité.

@

## CHAPITRE XVIII

### Le père Cataneus travaille heureusement au pays du docteur Paul, en la ville nommée Scianhai, l'espace de deux ans

@

Ciù-Paul, étant revenu en son pays, pour continuer le deuil de son père, employa trois ans à procurer le salut & utilité de sa famille, & de ses citoyens ; & obtint du père Matthieu qu'on y envoyât l'un des nôtres avec lui ; & le père Cataneus qui demeurait à Nanquin, étant naguère revenu d'Amacao, fut désigné à cette mission, pour sembler être moins occupé que les autres.

La ville de Scianhai est de la province de Nanquin, & des moindres villes de la contrée qu'on appelle *haien*. Elle est éloignée de cent <sup>p.519</sup> quarante-quatre milles italiques de la cour royale de Nanquin, & est au 29<sup>e</sup> degré du pôle ; & n'est pas fort éloignée de la mer Orientale, du côté du royaume de Coria ; & est si proche des îles du Japon, qu'elle en voudrait bien être plus éloignée. Car ce détroit pouvant se passer en vingt & quatre heures, quand le vent est favorable, les pirates y font souvent des courses, ce qui est cause qu'on entretient des grandes garnisons, & armées navales, pour la garde & défense des frontières maritimes. Elle a pris son nom du voisinage de la mer : car Scianhai signifie *sur la mer*. Les murailles de la ville ont deux milles de circuit ; toutefois il y a autant de maisons aux faubourgs qu'en la ville. C'est pourquoi elle contient environ quarante mille familles (nous les nommons ordinairement feux). J'avertis ici le lecteur en passant, qu'on ne doit pas trouver étrange, si dans quelques villes, il y a un nombre incroyable d'habitants, vu que le moindre bourg ou ville est ainsi peuplé. Tout le champ des environs est une plaine sans aucune colline, & on pourrait plus véritablement appeler toute la campagne voisine une ville pleine de jardins, qu'un champ situé hors de la ville ; car il y a partout tant de tours, métairies & villages, qu'il contient bien vingt mille

feux, outre ceux de la ville & faubourgs. Je ne parle que de la seule juridiction de cette ville, où, comprenant la ville, il y a trois cent mille habitants. Et cette seule juridiction paye tous les ans cent cinquante mille écus d'or au roi en argent pesé, & autant en riz ; qui est la somme de trois cent mille écus d'or. Ceci doit suffire pour faire croire que le roi de la Chine reçoit tous les ans tant de millions de tribut, comme nous avons dit au premier livre. Ce terroir est très fertile en riz, & principalement en coton, dont on fait plusieurs draps, & dit-on qu'il y a deux mille tisserands. De là on porte ces draps & toiles en la cour royale de Pequin, & autres provinces. C'est un peuple subtil de nature, & un peu remuant, principalement dans la ville. Il a la réputation de produire des beaux esprits, & a beaucoup d'écoliers & de lettrés, & par conséquent plusieurs magistrats, qui ayant autrefois gouverné la république, jouissent en leur maison des richesses qu'ils ont acquises, dont les palais sont magnifiques. Mais les rues de la ville sont assez étroites. L'air est très bon, ce qui est cause que les habitants y vivent plus longtemps qu'autre part. Un homme de soixante ans n'est pas encore parmi eux réputé entre les vieillards, ils vivent quasi ordinairement quatre-vingts, ou quatre-vingt-dix ans, & s'en trouve aussi plusieurs qui passent cent ans.

Le docteur Paul est né en cette ville, qui voulut aller devant, que de faire venir le père Cataneus, & mettre fin aux premières cérémonies des honneurs funèbres de son père. Il avait délibéré de retourner à Nanquin pour <sup>p.520</sup> amener le Père avec soi, afin de lui acquérir l'autorité nécessaire pour la prédication de l'Évangile ; mais la maladie d'un sien parent lettré, qu'il avait converti à Jésus-Christ, & fait résoudre au baptême pendant ce danger, l'en empêcha. Il envoya donc aussitôt le principal de ses serviteurs domestiques à Nanquin, pour lui amener le père Cataneus, s'excusant diversement par lettres de ce qu'il n'était pas venu lui-même, comme il avait désiré ; il lui envoyait aussi libéralement de quoi fournir aux frais de ce voyage. Et cependant qu'on faisait venir notre Père, Paul ne manqua pas à son novice, lui enseignant les mystères de notre foi : il lui bailla aussi une image de la

Vierge, à laquelle il fit honneur, & un chapelet, qu'il tenait toujours ès mains, priant continuellement Dieu de ne le laisser mourir sans baptême. Ce pauvre malade avait une grande repentance de ses péchés, laquelle avec le désir du baptême, peut faire espérer qu'il a été sauvé. Car il ne fut pas baptisé, encore que le père Cataneus étant appelé, n'apporta autre retardement que du temps qui était nécessaire pour la longueur du voyage. Car les nôtres n'avaient pas encore alors mis le formulaire du baptême en langue chinoise, pour s'en servir en cas de nécessité, mais seulement il était imprimé en latin, avec des caractères chinois, & fort peu de néophytes en savaient l'usage ; mais enfin on remédia à cette incommodité.

Il partit de Nanquin, environ la fin de l'an mille six cent huit. Paul vint au devant de lui pour le recevoir dans son même bateau, & le retint trois jours en sa maison avec une très grande démonstration d'amitié & bienveillance. Le discours du père Cataneus effaça quelque peu le regret qu'il avait, que son novice était mort sans baptême, quand il lui eut fait entendre, que le désir du baptême étant accompagné d'une vraie repentance, a autant d'efficace que le baptême même ; car Paul n'avait pas encore appris cela. Par quoi, tout ayant été bien considéré, on fit les funérailles à la façon chrétienne, ce que les sacrificateurs portèrent impatiemment pour la perte de ce qu'ils eussent gagné aux apprêts des devoirs funèbres d'un homme de qualité. Par quoi dès aussitôt ils publièrent faussement que les nôtres détournaient la postérité de faire honneur aux prédécesseurs : mais cette calomnie fut aisément renversée par sa même fausseté. Car on lisait le contraire aux commandements de la loi, aussitôt après l'honneur dû à Dieu. Trois jours se passèrent en la maison de Paul à se réjouir de l'arrivée du Père. Plusieurs magistrats & principaux de la ville pendant ce temps le visitèrent. Mais le nôtre fit entendre à Paul qu'il n'était pas bon, pour l'avancement de la foi, qu'il demeurât en sa maison, en laquelle il semblait que seulement les plus grands de la ville, & aussi les amis familiers de <sup>p.521</sup> Paul viendraient. Par quoi il lui ordonna de demeurer

en la maison d'un sien ami, jusqu'à ce qu'il lui eût fait préparer une autre maison plus convenable.

Cette maison était aux faubourgs, & propre pour la liberté & repos de l'esprit ; mais notre bon Père n'y demeura pas oisif. Car tant de peuple y courut, qu'il en était entièrement lassé, & ne pouvait tout seul assez les contenter tous. À peine lui restait-il assez de temps pour réciter l'office divin, & la messe, & encore moins pour les nécessités du corps. Tout était quasi nécessairement remis à la nuit. Mais aussi il recueillit les fruits de son labeur, car en cette première assemblée & bruit de nouveauté, il y en eut cinquante acquis à Jésus-Christ ; & en l'espace de deux ans le nombre crût jusqu'à deux cents, ce que nous n'avons vu arriver en aucun autre lieu en si peu de temps. Paul acheta une maison propre à nos usages dans la ville, afin que davantage de peuple s'y assemblât ; & certes il arriva plusieurs choses dignes de remarque pour le service de Dieu. En premier lieu le gouverneur de la ville, par ses fréquentes visites, donna occasion de dire & publier par toute la ville qu'il se voulait faire chrétien ; & encore que cela soit été faux, il servit néanmoins beaucoup à l'avancement de la foi chrétienne, & en incita plusieurs à s'informer d'icelle.

Il arriva beaucoup de miracles par le moyen du signe de la sainte croix. Un néophyte était tombé en fièvre tierce, ensemble avec un sien fils. Il demanda une croix à notre Père, & l'ayant portée en sa maison, ils furent au même instant tous deux guéris. Dieu aussi se rendait admirable non seulement avec ses saints, mais encore avec les nouveaux chrétiens. Une nouvelle mariée était tourmentée du diable, qui l'empêchait de dormir, & de manger & boire, & lui faisait dire beaucoup de choses hors de propos, & malséantes. Un néophyte l'exhorta de se résoudre d'adorer Dieu, & recevoir sa loi ; elle y consentit, & au même instant qu'elle apprenait à faire le signe de la croix, elle ne vit plus le diable, & dormit & mangea sans fâcherie ; en après, elle fut baptisée, & fut la première de son sexe qui reconnut Jésus-Christ. Un néophyte avait brûlé ses idoles devant qu'être baptisé. Le diable commença avec la permission de Dieu de se venger de cette injure en cette façon. Toutes

les fois qu'il cuisait du riz, le riz s'évanouissait, & l'eau seule demeurait noire comme encre. Il vint demander conseil au Père, qui lui bailla une croix pour porter en sa maison, la force de laquelle ce trouble-cuisine ne pouvant supporter, il s'en alla. Un domestique de la famille de Paul, étant subitement saisi de maladie, est visité par le père Cataneus, instruit, baptisé & au même instant il commença de se porter mieux, & en peu de jours recouvra sa première santé. Pour mémoire de ce bienfait il obtint de son maître permission de servir à p.522 notre prêtre, & à l'église, ce qu'il fit en vérité fort fidèlement & utilement. Plusieurs ethniques saisis de très grièves maladies ont été délivrés à la vue de la croix, promettant seulement qu'ils se feraient chrétiens : entre lesquels un jeune homme, retournant en arrière, sans plus faire état de sa promesse, trouva certain jour un serpent en sa maison ; & comme il tâchait de le tuer, il se sauva en fuyant & ne le put atteindre ; la nuit d'après il eut un songe (mais on ne peut assez bien juger s'il était fortuit, ou divinement envoyé pour son salut) ; il lui semblait entendre quelqu'un qui lui disait pour la seconde fois :

— Veux-tu croire en moi ou non ?,

& comme il eut dit que non pour la deuxième fois, la même voix répliqua :

— Si tu crois, je tuerai le serpent ; mais si tu ne veux croire, je le laisserai.

Et alors il lui sembla qu'il l'accorda ; cela épouvanta cet homme & l'incita de persévérer & accomplir sa bonne résolution.

Dieu usa de la même clémence à l'endroit d'un ethnique, dont le fils était chrétien. Et comme il ne le pouvait pas aisément retirer de la vénération des idoles, il se chargea au nom de son père, d'adorer Jésus-Christ devant son image toutes les fois qu'il ferait honneur aux simulacres des faux dieux. Une nuit qu'il était tombé malade, il lui sembla de voir celui-là même duquel son fils révérait l'effigie, & qu'il l'entendait lui dire : *Je vous veux un peu aider*. Et soudain il se trouva mieux, & ayant repris force, il ne douta plus de l'assistance de Dieu,

recevant sa loi, & la croyance chrétienne. Or je finirai ces témoignages des merveilles de Dieu par l'exemple d'un vieillard simple & dévotieux. Il avait accoutumé de dire continuellement son chapelet, récitant tantôt la couronne du sauveur, tantôt le rosaire de la Vierge mère de Dieu. Or il contait que de quel côté qu'il se tournât & quel lieu que ce fût, il était toujours en priant récréé par cette odeur dont les jours de fête notre église était parfumée ; & il paraît que la piété de ce bon vieillard, l'oraison duquel montait comme de l'encens devant la face du Seigneur, était récompensé par ce parfum.

Voilà les miracles par lesquels principalement ce petit troupeau était consolé. Et iceux aussi tâchaient, autant qu'il leur était possible, de seconder ces grâces par le zèle de leur dévotion & piété. La première solennité de la première veille de Noël qui se célébra en cette ville fut remarquable. Tous les néophytes étaient présents & le docteur Paul devant tout autre ; le père Cataneus récita publiquement les matines. En après, à chaque messe il fit une prédication convenable à chaque sacrifice. Et le docteur Paul devançait tous les autres en ces exercices de piété, & selon sa modestie ordinaire, traitait si courtoisement les néophytes moins qualifiés, qu'il les conviait de s'asseoir près de lui, qui autrement <sup>p.523</sup> n'eussent pas dû tourner les yeux sur lui, pour le respect de sa dignité. On célébra l'office funèbre de son père défunt avec grande solennité, & les cérémonies ecclésiastiques, comme on avait déjà fait à Pequin. Et encore qu'il n'y eût pas d'autre prêtre que le nôtre, néanmoins la nouveauté de la chose, & la sainteté des cérémonies représentaient une grande majesté, & remplissaient principalement les néophytes d'allégresse, pource qu'ils voyaient que les cérémonies chrétiennes surpassaient de beaucoup les superstitions profanes des ethniques. Quatre de nos Frères avaient déjà achevé les années de leur noviciat. C'est pourquoi François Lageus fut envoyé pour accompagner le Père, & partageant les travaux entre eux deux, le relever d'une partie de ses peines.

Mais un peu après les nôtres laissèrent cette mission ; car les ouvriers, étant en si petit nombre, ils ne pouvaient pas s'occuper aux

plus petites villes. Et d'autant qu'on se préparait pour dresser une mission en la ville de Hancian capitale de la province de Cechian, qui n'est qu'à trois journées de cette ville, on crut qu'on pourrait bien cultiver le champ nouvellement semé, de ce lieu qui était proche de là, & qu'il fallait avec plus d'utilité employer l'industrie des nôtres au port plus fameux & renommé de tout le royaume. Par quoi, par l'avis même de Paul, qui ayant achevé ses trois ans de deuil, était jà retourné à Pequin, on changea de demeure, pour établir une résidence en ce lieu ; voire même les néophytes, pour ne laisser une mission si importante pour la plus grande gloire de Dieu, s'accordèrent tous à notre départ. Nous ne faisons aucune mention de cette expédition en ce volume ; car elle a été entreprise après la mort du père Matthieu, par le trépas duquel on met fin au premier volume de l'histoire de la Chine. Toutefois, lecteur, afin que vous ne soyez privé de la connaissance de ce qui s'est fait du depuis, cependant que les années suivantes remplissent un second volume, nous vous donnons séparément les annales de deux ans, desquels après, assemblés en un, on pourra dresser une histoire entière.

@

## CHAPITRE XIX

### Récit de ce qui a été fait en la résidence de Xaucea

@

Encore qu'il semblât que nos affaires fussent remis en leur premier état par la bienveillance des magistrats, & l'intégrité de l'amiral nouveau, qui avait été juge de la cause du père Cataneus, toutefois la plaie que ces langues vénéneuses avaient faite, n'était pas encore, & n'a jamais pu être assez bien cicatrisée. <sup>p.524</sup> Et un accident nouveau renouvela quasi les troubles précédents. Car un des serviteurs domestiques, étant envoyé de Xaucea à Amacao, à son retour fut pris par les gardes avec ses réponses : ce crime, à savoir d'envoyer des lettres à des étrangers demeurant hors du royaume, n'est pas moindre que de lèse-majesté. Par quoi les gardes, qui ne demandent qu'à gagner de tous côtés, sollicitèrent ce serviteur qui avait été pris avec les lettres, de se racheter par une somme non des plus grandes. Mais icelui, assuré par je ne sais quelle espérance, ne voulut rien tirer de la bourse. Cette opiniâtreté lui a bien coûté cher, & à nous aussi, car ce qui, au commencement, était d'assez peu d'importance, a par après excité des grands troubles. Il fut donc pris dans les limites de la ville d'Ansan. Cette ville est quasi à mi-chemin de la capitale & d'Amacao, savoir à une journée de l'une & de l'autre. Il est donc mené au gouverneur d'icelle, qui l'envoie en la métropolitaine, pour être livré au gouverneur. Icelui commanda qu'il fut conduit devant l'amiral, d'autant que cette cause touchait les étrangers. Ayant là été de premier abord salué à coups de fouets, on le renvoie en prison. Et en après la cause est remise au gouverneur & ses assesseurs, afin qu'ayant bien examiné tout le fait, ils en jugeassent selon les lois. Ceux-là firent chercher des interprètes pour savoir le contenu des lettres. Il y avait alors quelques Portugais en la ville, qui ayant lu les lettres par le commandement des magistrats, avec l'aide des truchements les mirent en langue chinoise. Tout cela ayant été baillé à un libraire fut assemblé en un, & selon les

coutumes de la ville, mis dans les archives avec les originaux. Dieu voulut qu'il n'y eut en icelles rien qui pût offenser les Chinois très soupçonneux en toutes choses. Car tout le contenu était des affaires domestiques, & ne touchait aucunement la république chinoise. Et encore que cela fût manifeste par le rapport public des interprètes, toutefois, pour ne donner par cette indulgence à l'avenir occasion de mal faire, celui qui avait porté les lettres fut condamné à servir publiquement le roi pendant toute sa vie (*nous dirons aux galères*) & le père Lombard qui l'avait envoyé fut relégué hors de la province de Canto, dans l'intérieur du royaume. Cette sentence ne fut pas mise à exécution, parce qu'elle n'avait pu être confirmée par les magistrats supérieurs. Nous traiterons en son lieu de ce qui en arriva.

Cette même année mille six cent neuf, le père Barthélémy Tedeschi, Italien, du terroir sabin, alla de vie à trépas en ce lieu, après avoir plus de sept ans continuellement accompagné le père Lombard en cette résidence. Celui-ci, étudiant à Rome parmi les nôtres, prenait un grand plaisir d'entendre ou lire ce qui venait des Indes en Europe, ce qu'il confessait avoir <sup>p.525</sup> été occasion que Dieu l'avait appelé à la moisson des Indes. Il demanda donc d'être reçu en notre Compagnie, ce qui lui fut accordé ; & il obtint avec non moindre zèle d'être envoyé aux Indes par les supérieurs. Il a toujours été fort aimé, & puis regretté dans la maison. Il est mort d'une fièvre de laquelle il avait accoutumé d'être tous les ans rudement attaqué. Comme il reconnut qu'il était à la fin de sa vie, il bailla un petit paquet de papiers au Père qui l'accompagnait, dans lequel il avait écrit tout ce dont les autres l'avaient admonesté & repris en lui ou ce que, par le témoignage de sa conscience, il avait lui-même remarqué & accusé en soi, afin d'ouvrir plus assurément tous les cachots de son âme. Son associé lut ce qu'il avait baillé, avec admiration de l'exemple d'une telle innocence. Car il avait quasi fait une dissection intérieure & anatomie entière de soi-même ; en après, il le fit appeler pour entendre sa confession, laquelle il reprit depuis le temps qu'il était entré en notre ordre. Ayant donc reçu le viatique sacré du corps du

Sauveur, il mourut le jour que l'Église a ordonné pour célébrer la fête de saint Jacques apôtre, le neuvième de sa maladie. Tous les néophytes & amis accoururent selon la coutume des Chinois pour pleurer le défunt. Et on fit les obsèques selon les statuts ecclésiastiques, avec plus de solennité que d'ordinaire, pour autant qu'alors les pères Emmanuel & Roderic retournaient de Nancian à Amacao, & attendaient en cette résidence quelque commodité pour se mettre en chemin. Car les étrangers ne peuvent pas assez assurément retourner à Amacao, sans la permission des magistrats ; ayant donc attendu demi-an ils partirent, emportant avec eux le cercueil du défunt, pour le mettre en la sépulture de la Compagnie.

Et, d'autant que nous avons fait mention de ces deux Pères, il me semble que le chemin, certes très dangereux, qu'ils ont tenu pour aller à Amacao, touche cette résidence. Car on y peut remarquer un grand témoignage de la protection divine. Le père Emmanuel s'en allait donc au collège d'Amacao par le commandement du Père général, pour après en être recteur. Le père Roderic ne trouvait aucun remède entre les Chinois aux maladies très grandes dont il était affligé ; & on l'envoyait là pour prendre soin de sa santé. Le père Lombard fut substitué en la place du père Emmanuel, afin de commander sous le père Matthieu aux trois résidences septentrionales des nôtres. Comme ils étaient prêts de partir, il leur sembla qu'ils passeraient plus sûrement, s'ils emportaient le cercueil avec eux. Car les Chinois n'approchent pas des cercueils, ou par une crainte superstitieuse, ou pour la révérence qu'ils portent aux trépassés. Enfin ils partirent de Xaucea, <sup>p.526</sup> accompagnés d'un de nos Frères, & dans peu de jours avec le courant de l'eau arrivèrent à Canto. La plus grande difficulté est à changer de nacelle, pour en deux jours aller de la capitale à Amacao. Les nôtres donc s'arrêtèrent en un port moins fréquenté & à demi-lieue de la ville, afin de n'être reconnus pour étrangers parmi grand nombre de gardes. En après, notre Frère mit pied à terre, & accorda avec un matelot, pour porter le corps du défunt à Amacao. Ils avertirent aussi par même moyen le recteur du collège de leur venue, afin qu'il avisât comme ils pourraient plus assurément

parvenir à la maison, car la nécessité les contraignit de prendre ce conseil. Car ils ne trouvèrent pas les marchands portugais à la foire, comme ils avaient pensé. Le cercueil vint donc à bon port & fut mis en la sépulture commune des nôtres. Cependant quarante jours se passèrent, & ne se trouva là aucun marinier qui voulût conduire des étrangers contre les lois du royaume. Ce n'est donc pas merveille s'ils furent reconnus pendant tant de temps. Par quoi les gardes entrèrent subitement certain jour devant l'aube, dans le bateau de nos Pères, criant qu'ils cherchaient je ne sais quelles femmes qu'on avait enlevées. Les nôtres n'étaient pas encore levés du lit. Cela fut cause de les sauver : car comme il faisait froid, ils s'enveloppèrent & cachèrent dans les draps, mais sortant un peu les pieds hors de la couverture, ils leur montrèrent qu'il n'y avait là aucune femme couchée. Car toutes les femmes chinoises ont les pieds prodigieusement petits, & les tiennent jour & nuit bandés, afin qu'ils ne croissent, dont vous pouvez avoir autre part lu la cause. Cela ne troubla pas peu les nôtres ; car quelques gardes savaient bien alors qu'il y avait des étrangers en ce bateau. C'est pourquoi ils croyaient qu'on les cherchait sous prétexte de ces femmes. Mais en effet ces officiers des magistrats cherchaient des femmes fugitives ; & quand ils virent qu'il n'y en avait nulles dans ce bateau, ils allèrent sans faire autre recherche. Il semble aussi que Dieu leur avait fermé les yeux. Car ils eurent souvent devant eux (encore que sans le chercher) des bréviaires de prières ecclésiastiques, des livres reliés à la façon d'Europe, & autres indices de personnes étrangères.

Nos Pères donc, voyant ce danger manifeste, font avertir un Portugais qui, étant de retour de la capitale de Canto, s'en allait vers Amacao & demeurait dans son bateau de l'autre côté de la rivière ; ils l'avertissent, dis-je, de les venir secourir, s'il ne veut qu'ils soient perdus. Icelui envoya son truchement aux nôtres, pour les amener dans son vaisseau, non sans se mettre soi-même en grand péril. Car nous devons cette louange & reconnaissance aux Portugais qu'ils se mettent souvent en des <sup>p.527</sup> très grands dangers pour la religion chrétienne.

Étant donc sortis de leur bateau, ils renvoient incontinent notre Frère à Xaucea, craignant que, si quelqu'un les venait chercher, ce bon frère ne portât toute la peine. Le patron du Portugais ayant vu & reconnu les nôtres au visage, ne voulut jamais les recevoir en son bateau, quand même on le lui eût tout voulu remplir d'argent. Par quoi ils furent contraints de descendre sur la rive, & se cachèrent là sous l'ombrage des arbres, pour n'être découverts à la clarté des étoiles ; mais comme ils n'étaient pas encore ainsi assez assurés, l'un des Pères monta sur un arbre & l'autre se cacha dans un buisson & ils passèrent ainsi toute la nuit sans dormir ; & en semblables dangers la crainte est plus grande que le mal. Voici un témoignage admirable de la providence divine, en ce que le matelot n'avait pas voulu recevoir les Pères dans son bateau ; car à peine s'étaient-ils retirés, quand un brigantin des gardes de la [foraine](#)<sup>1</sup> aborde à force de rames au navire des Portugais, pour voir s'il ne portait aucunes marchandises défendues par les lois (*nous les appelons de contrebande*) ; & si ceux-là eussent trouvé les nôtres en ce vaisseau tout était perdu.

Le marchand portugais n'oublia, & n'abandonna pas les Pères en ce danger : car le péril où les nôtres se retrouvaient, le tenait en autant de peine, comme si ce fût été le sien propre. Il avait envoyé le patron de son vaisseau pour trouver quelque maison, dans laquelle les nôtres pussent demeurer cachés, jusqu'à ce qu'ils trouvassent quelque commodité pour retourner à Amacao. Ce matelot y était bien allé, mais il ne revenait pas ; par quoi on craignait, non sans cause, qu'il ne fût allé trouver quelque mandarin, pour les déceler. Ils passèrent toute cette nuit partie en oraison, partie à chercher les moyens de se sauver. Et ils avaient déjà résolu d'aller trouver les magistrats, si d'aventure l'aurore ne leur donnait quelque meilleur avis : car il leur semblait qu'il valait mieux se présenter aux prisons, que d'attendre que les gardes les surprissent, pour les y mener. Cependant l'aube du jour approchait, & les difficultés étaient toujours plus grandes : car parmi tant d'irrésolutions, le désir du martyre croissait avec le danger de l'expédition chrétienne. Et voilà qu'à la pointe du jour, lorsqu'il n'y avait plus aucun espoir aux secours humains, une nacelle de pêcheurs

aborde, selon la coutume, avec toute sa famille, au rivage auquel les nôtres étaient cachés. Le truchement du marchand était venu avec eux, afin de reconduire les nôtres en leur premier bateau, ou les mener à Amacao, si d'aventure il était parti. Ils retournèrent donc au lieu où ils avaient laissé le bateau, & on leur dit que notre Frère était parti. <sup>p.528</sup> Ils s'en retournent donc avec grand hasard & incommodité ; car la nacelle était petite & il fallait tromper la flotte des gardes. C'est pourquoi, de jour, ils faisaient semblant de pêcher, quand ils découvraient quelque vaisseau ; & quand il était passé, ils ramaient tant qu'ils pouvaient, principalement de nuit. Par ce moyen les navigateurs parvinrent en une île déserte, dans laquelle le pêcheur avait résolu de demeurer tout ce jour, & suivre son chemin avec le silence de la nuit. Par quoi le pêcheur fidèle exhorte les nôtres de mettre pied à terre en cette île, pour se réjouir un peu ; & certes le travail des jours précédents avait besoin de ce petit repos & soulagement. Un de nos Pères se promenait, s'étant un peu éloigné de la rive, & écarté au dedans de l'île, quand voilà qu'il rencontre le corps d'un homme cruellement meurtri ; car la tête fendue en deux parts était divisée (comme il était croyable) par le coup d'une grande pierre, qu'on voyait à côté. On jugea que ce meurtre avait été commis par des voleurs, d'où ils estimèrent que ce lieu n'était pas sans péril. Mais personne ne survint tandis qu'ils demeurèrent sur la rive. Partant de là environ la nuit, ils naviguèrent vers Amacao. Ils y arrivèrent le jour de la fête des compagnes de sainte Ursule, comme le jour approchait. On avait vu ce même jour un navire de Hollandais, qui avait rempli les bords de la rivière d'espions & de gardes. Par quoi le pêcheur épouvanté par le nombre des gens qu'il voyait, avait peur d'être remarqué & reconnu par quelque Chinois, & en après accusé devant les magistrats de Canto, d'avoir mené des étrangers hors du royaume : & ainsi il mit les nôtres en terre un peu devant que d'aborder à la ville ; c'est pourquoi ils marchèrent par terre jusqu'à la colline proche de la ville, où est une chapelle pieuse de la Vierge Marie, qui se faisant voir du côté que les navires du Japon lèvent l'ancre, est appelée *la guide du chemin*. Car toutes les richesses de la ville sont exposées sur la mer dans ce navire.

Ayant là rendu grâces à Notre-Dame guide des voyages, pour, après avoir échappé tant de périls, être par son secours (après Dieu) arrivés en lieu de sûreté, ils envoyèrent avertir le Père recteur de leur arrivée. Car ils étaient venus habillés à la chinoise, & n'étaient pas séant qu'ils allassent ainsi au collège au travers de la ville, principalement à la vue des Chinois. Et encore que toute la ville tremblât à cause des bruits de guerre, parce qu'on disait qu'il y avait une flotte de pirates cachée dans les îles voisines, toutefois ceux de la Compagnie ne laissèrent de se réjouir avec eux dans la maison, par toutes sortes de témoignages de bienveillance, les félicitant d'être arrivés à bon port pour éteindre la mémoire des travaux passés, dont eux-mêmes aussi faisaient le récit avec beaucoup de contentement, se voyant maintenant en <sup>p.529</sup> lieu de repos. Or semblables dangers arrivent souvent à ceux qui s'exposent aux voyages sacrés pour l'avancement de la foi parmi les ethniques, & qui principalement se sont voués à cette expédition. Mais le désir généreux d'endurer courageusement toute sorte de travail, tire des champions d'Europe, qui s'exposent aux dangers de la mer, pour rechercher les délices, & autre chose que les mortels pourchassent avec tant d'ambition, mais avec une intention différente.

@

## CHAPITRE XX

### De la mort bienheureuse du père Matthieu Ricci

@

Le père Matthieu Ricci demeurait en la ville royale de Pequin, avec la réputation que Dieu lui avait acquise parmi les hommes pour l'autorité de son Évangile, laquelle était si grande, & si admirable parmi un peuple autrement très subtil & judicieux, & qui estimait toutes les autres nations barbares, qu'aucun ne l'eût jamais osé espérer, ni même désirer telle. Pendant ce peu d'années qu'il demeura en la ville royale, il fut quasi toujours occupé à une seule, & continuelle chose avec ses hôtes, qui venaient souvent de tous endroits, auxquels quand (selon la coutume des Chinois, qu'il n'est pas permis de rompre) il rendait les devoirs réciproques de visite, cette occupation était encore davantage redoublée. Outre ceci, plusieurs qui lui étaient connus & inconnus aussi, lui écrivaient souvent de tous les endroits du monde chinois, demandant plusieurs choses de notre très sainte loi, de la secte vaine des sacrificateurs idolâtres, & de plusieurs autres choses qu'il avait publiées en ses livres ; & encore sa plus grande peine n'était pas de répondre à tous ceux-là. Car les Chinois ont accoutumé d'être fort exacts en leurs écritures, & s'il n'eût orné la sienne d'allégations convenables, & de tout ce qui s'y pouvait rapporter d'élégant, il eût beaucoup retranché de la bonne opinion qu'on avait de notre foi, & des choses qu'il traitait en ses œuvres. En après, étant général de toute cette mission, il fallait qu'il répondît aux lettres des nôtres, ce qu'il faisait toujours sérieusement & amplement, d'autant qu'il les aimait tendrement. Et néanmoins bien qu'il fût occupé à tant d'affaires, il ne laissa jamais de deviser familièrement avec les plus pauvres néophytes ; & on a particulièrement pris garde que, parmi ses plus importants affaires, il les a toujours reçus aussi joyeusement, que si ce fussent été les plus grands des principaux <sup>p.530</sup> mandarins, qui avaient accoutumé de le visiter. Voire même ce lui était chose du tout

coutumière, d'autant plus que le converti qui l'allait visiter, était pauvre, de le retenir davantage, & discourir plus longtemps avec lui. Si vous ajoutez à tout ceci la peine qu'il employait à écrire les livres qu'il mettait en lumière, les leçons assidues qu'il faisait aux nôtres, qu'il ne discontinua jamais, jusqu'à la mort, au milieu de ses plus grandes occupations, sans doute vous direz qu'à peine restait-il un peu de temps à ce grand personnage pour le repos qui lui était nécessaire. Mais il était si accort à employer & ménager le temps, que non seulement il en avait assez pour les exercices spirituels, mais encore il lui en restait : car ne se contentant pas du temps préfix & ordonné, il trouvait toujours moyen de dérober quelques heures aux occupations plus nécessaires ; cela remplissait toute la Compagnie d'étonnement, car les nôtres étaient en doute de ce qu'ils devaient plus admirer en lui, ou son courage infatigable, ou son corps ; car celui-là entreprenait toute sorte de travail, & celui-ci n'en refusait aucun.

Il était toujours occupé à ce que je viens de dire, qui lui était ordinaire. Mais, cette même année, il survint beaucoup d'autres affaires, qui eussent pu être suffisants de l'accabler, mais non de le lasser. Car alors les magistrats s'assemblaient à temps ordonné, de toutes les provinces du royaume, pour venir voir le roi, jusques au nombre de cinq mille. En même temps aussi, ce doctorat chinois, qu'on n'a accoutumé de conférer que dans la cour royale, faisait ses assemblées. Car encore qu'on n'en élise que trois cents de tout le nombre, néanmoins on reçoit plus de trois mille compétiteurs lettrés en cet examen. Ce qui était cause que leur arrivée à la cour de Pequin augmentait fort les travaux du père Matthieu ; & cette assemblée était d'autant plus incommode, qu'elle échéait au temps des jeûnes de carême. Car comme il était homme très religieux observateur des jeûnes ecclésiastiques, les nôtres ne lui purent jamais persuader de prendre la réfection intermise, ou de changer l'heure d'icelle, ou de se donner tant soit peu de licence, remettant quelque chose de son austérité de vie. Il faut ajouter à ceci le bâtiment de l'église, dont la plus grande charge retombait sur lui avec beaucoup de peine, pendant la maladie du docteur Léon, dont nous avons parlé ci-dessus.

Par quoi étant certain jour revenu en la maison, tout las de la visite des hôtes, qui nous étaient venu voir, il se jeta sur sa couchette. Les nôtres crurent que c'était son mal ordinaire de migraine, lequel il avait accoutumé de chasser, quand il en était tourmenté, prenant quelque peu de repos l'espace d'un jour. Mais, étant interrogé, il assura que c'était tout autre <sup>p.531</sup> chose, que sa maladie provenant de lassitude & très grand travail, était mortelle. De quoi non seulement il ne fut nullement troublé : ains, un peu après, comme un de nos Frères lui demandait comme il se portait, il répondit qu'il était à cette heure même en doute de deux choses, ne sachant pas assez ce qu'il désirait le plus, ou ces salaires éternels qui s'approchaient, ou la continuation d'un long travail en cette mission chrétienne. Il était tombé malade le troisième de mai, lequel jour le docteur Léon, qui commençait de jour en jour à se mieux porter, lui envoya le médecin dont il se servait. Mais ses remèdes n'ayant l'espace de quelques jours de rien profité, les Pères firent assembler six des plus fameux médecins de la ville, lesquels étant de diverse opinion, laissèrent trois sortes de remèdes. Les nôtres, étant en doute de celui qu'ils devaient choisir des trois, les posèrent devant un crucifix (or il y avait alors grande assemblée de néophytes qui l'étaient venus visiter), & étant à genoux, priaient le bon Jésus leur enseigner la médecine qu'il voudrait être salutaire au malade. Pendant cette prière, c'est merveille avec combien d'affection quelques-uns demandaient à Dieu qu'il lui plût retrancher quelques années de leurs jours, pour prolonger la vie à leur commun Père. Finalement on lui bailla une de ces médecines, mais sans aucun allègement ; ce qui remplit un chacun de douleur & sembla consoler le seul malade, qui se réjouissait d'être maintenant parvenu à la fin de ses travaux. Par quoi il fut toujours rempli d'une allégresse extraordinaire, ce qui n'adoucissait pas peu le regret des néophytes. Le sixième jour de sa maladie, ayant fait une confession générale de toute sa vie, il remplit le père, qui l'avait entendu d'une si grande réjouissance, & contentement d'esprit, qu'il publiait qu'il n'en avait jamais en toute sa vie eu de semblable, tant avait été grande l'innocence du père & la douceur dont il avait quasi ravi ses sens en admiration. Le jour d'après

il se prépare le matin pour recevoir le sacré viatique, & encore que la maladie l'eût tellement débilité par sa violence, qu'il semblait qu'on ne pourrait pas sans péril le bouger du lit, néanmoins, sitôt qu'il entendit que son Seigneur & Sauveur était là, il rassembla ses forces, & étant sorti tout seul sans aide d'aucun hors de son petit lit, il se jeta à genoux, tirant les yeux de tous les assistants, qui versaient une grande abondance de larmes sur soi. Ce même jour après midi, la force du mal le fit entrer en rêverie ; mais ces rêveries même, provenant de l'abondance du cœur (afin que je parle ainsi), montraient assez ce qu'il avait dans l'âme. Car il discourut toute une nuit souvent des nouveaux convertis de l'église, de la conversion des Chinois & du roi même. Le jour suivant, étant entièrement revenu à soi, il voulut qu'on <sup>p.532</sup> lui donnât l'extrême-onction ; & prenait lui-même garde à tout, ayant le jugement du tout sain & entier, & répondant tout seul aux prières ecclésiastiques. En après quatre des nôtres qui étaient présents, le prièrent, comme leur père mourant, de leur donner sa bénédiction ; ce que leur ayant accordé, il les exhorta encore chacun particulièrement à la vertu. Et alors il dit aussi à un de nos Frères qu'il lui obtiendrait du bon Dieu la grâce de mourir dans la Compagnie de Jésus, parce qu'il ne se souvenait alors de rien qui fût meilleur ou plus agréable que ce qu'il ressentait alors. L'un des Pères lui demanda s'il connaissait alors assez bien en quel lieu il délaissait ceux de la Compagnie, qui avaient si grand besoin de son assistance.

— Je vous laisse, répondit-il, à une porte ouverte à des grands mérites, mais non sans beaucoup de périls & de travaux.

Un autre le pria qu'il lui enseignât principalement à cette heure comment ils pourraient récompenser cette affection qu'il leur avait toujours témoignée. Il répondit :

— Par la bienveillance que vous montrerez toujours aux Pères qui viendront d'Europe ; mais cette amitié que vous leur devez ne doit pas être vulgaire ; mais vous la devez tellement

redoubler, qu'ils trouvent en chacun de vous autant d'affection qu'ils en ont généralement en tous ceux de delà.

Ce qu'il proféra en après, ayant [quasi] <sup>1</sup> perdu la parole, montre assez combien il était enflammé du zèle des âmes.

— J'aime singulièrement en Dieu notre Seigneur le père Coton, qui demeure auprès du roi de France ; j'avais résolu de lui écrire cette année (encore que je ne le connaisse pas) & de le féliciter pour avoir avancé la gloire de Dieu ; & je désirais de l'avertir particulièrement de l'état de notre mission. Maintenant je vous prie, d'autant qu'il ne m'est aucunement permis de ce faire, de m'excuser en son endroit.

Si cela n'a été accompli par celui à qui le Père l'avait recommandé, nous désirons qu'ayant ici fait récit de ce qu'il en ordonna, la dernière volonté de notre Père soit tenue pour accomplie. Discourant de cette façon joyeusement, tantôt avec les nôtres, tantôt avec les néophytes, il parvint jusqu'à l'onzième de mai, & étant ce jour assis au milieu de sa couchette, environ le soir, il rendit l'âme à Dieu sans remuer ou tourner aucunement le corps. Et laissant comme assoupir ses yeux, il les ferma de soi-même, & s'endormit très doucement au Seigneur.

Il fut nécessaire d'empêcher ici les néophytes, qui étaient présents en grand nombre à sa mort, de se plaindre & pleurer ; car on devait craindre qu'un trop grand deuil ne portât préjudice à la vérité de notre foi, & ne retranchât quelque chose de la gloire du Père. Par quoi iceux, tournant les pleurs inutiles en louanges, publiaient les vertus héroïques du bon Père, l'appelant homme saint & l'apôtre de la Chine ; en après à force de prières ils forcèrent un de nos Frères, qui entendait un peu <sup>p.533</sup> à la peinture, de peindre le portrait du défunt, pour leur commune consolation.

Les Chinois ont accoutumé d'enfermer les corps des défunts dans des coffres de bois. Ils font ces coffres d'un bois autant incorruptible qu'il leur est possible, n'épargnant en cela aucune dépense ; mais notre pauvreté ne pouvait, ni la modestie religieuse permettait faire tant de

---

<sup>1</sup> [c.a. : rajout de Lyon 1616.]

frais. Mais toutefois le bon Dieu ne voulut pas que son serviteur (qu'il voulait non seulement bien heurer au ciel, mais encore tant honorer en terre) fut privé de cet honneur funèbre, comme nous verrons l'année suivante. Car le docteur Léon ayant entendu les derniers travaux du Père, que le ciel, dis-je, lui avait ôté son bon Père, il envoya un des siens en notre maison pour nous consoler (car la maladie ne lui permettait pas encore d'y venir lui-même) & nous dire, que les nôtres ne se missent pas en peine pour ce cercueil, qu'il prendrait entièrement ce soin pour celui, duquel naguère il avait reçu deux fois la vie ; & qu'ils ne craignissent pas (si on retardait trop) que le corps du père rendît aucune mauvaise odeur ; car la nature ne pouvait tenir les règles ordinaires au corps d'un tel personnage. Et en vérité il en arriva du tout ainsi ; car il demeura deux jours entiers & davantage, aux plus grandes chaleurs, sans être enseveli, ressemblant plutôt vivant, que mort ; & montrant assez par la couleur très vive de la bouche & du visage, qu'il jouissait maintenant d'une plus heureuse vie. Le corps donc, étant enfermé dans le cercueil, fut porté en l'église, où les nôtres célébrèrent une messe funèbre, & l'office des trépassés, selon l'ordonnance de l'Église, auquel les néophytes assistèrent pour rendre les derniers devoirs à leur bon & commun père. En après le cercueil fut porté selon la coutume des Chinois en la salle de la maison, & posé sur un autel pour être visité par les amis. Car il n'est pas permis aux Chinois de faire enterrer aucun dans l'enclos de la ville. C'est pourquoi, attendant qu'ils achètent un lieu hors de la ville, ou qu'ils préparent les funérailles, ils enferment les corps dans des caisses de bois, lesquelles ils vernissent de telle sorte avec leur betume luisant, que les corps se peuvent garder plusieurs années, sans rendre aucune mauvaise odeur.

Et certes, se ressouvenant les années précédentes de la mort, & ayant soin de son tombeau, il avait acheté un champ hors de la ville ; mais je ne sais comme il arriva, que, tandis qu'on comptait l'argent, ils entrèrent en quelque différend & le vendeur se dédit. Alors le Père, se tournant vers les nôtres, leur dit :

— Il n'importe pas de beaucoup, car nous posséderons bientôt un autre lieu & plus propre pour notre sépulture.

Il semble par ces paroles avoir prévu ce qui est arrivé du depuis. Car le roi lui a donné un tombeau, & à tous les autres de la Compagnie. Et non p.534 seulement il a semblé avoir prédit cela, mais encore le temps même de sa mort. Car ce même mois il finit à ce temps l'histoire chrétienne de la Chine, que notre révérend Père Claude Aquaviva lui avait commandée, brûla toutes les lettres qu'il avait, agença ses écrits, & ayant écrit deux lettres, en l'une il mit par ordre tous les affaires domestiques & en l'autre l'état de la mission. La subscription en était telle : *Au père Nicolas Lombard, supérieur de la mission de Chine, & au-dessous, Par Matthieu Ricci jadis supérieur de la même mission.* Or ceci n'a pu être achevé pendant sa maladie. Car il avertit les autres Pères d'ouvrir son coffret, quand il serait mort, & qu'ils ouvrissent la lettre qui s'adressait à eux tous & envoyassent l'autre au père Lombard.

Sitôt que les mandarins amis entendirent que le Père était mort, plusieurs très grands personnages accoururent selon la coutume, à grandes troupes pour [se condouloir](#), témoignant le regret qu'ils avaient de sa mort par ces paroles :

— O homme saint ! ô homme vraiment saint !,

interrompant ces propos avec des larmes non feintes. Il ne fut pas seulement pleuré en cette ville, mais encore en toutes les autres résidences, où les Pères, les néophytes & les amis firent les obsèques du bon Père. Les néophytes de Nanquin surpassèrent tous les autres ; car ils envoyèrent des présents funèbres au tombeau du Père à Pequin, & un panégyrique élégant de ses louanges. Ceux de Pequin à l'exemple de ceux-ci en ajoutèrent un autre, qui se voient tous deux à chaque côté de l'autel & se lisaient avec grande approbation des amis qui venaient visiter le cercueil.

Ayant donné au commencement de cet œuvre la vie du père Matthieu Ricci, je mettrai aussi fin à ses funérailles par les dernières

paroles avec lesquelles quasi il est mort. Car peu de mois avant son décès, il disait souvent à ceux de la Compagnie :

— Mes Pères, quand je pense souvent par quel moyen je pourrai principalement avancer la foi chrétienne parmi les Chinois, je ne trouve rien meilleur sinon que je meure.

Et comme les Pères lui répondaient & disaient :

— Mais il semble que votre vie est encore plusieurs années nécessaire pour la même chose,

lui au contraire le niait & tâchait de prouver son opinion par plusieurs raisons. Et en vérité, si nous faisons comparaison de ce qui est arrivé après sa mort, avec les temps précédents, on doit accorder qu'il touchait justement au point. Et aussi ce n'est pas merveille qu'il ait davantage avancé la foi du lieu où il est à présent, auquel, sans doute, il a plus de désir, & de pouvoir.

@

## CHAPITRE XXI

### Le roi donne un lieu de sépulture au père Matthieu, & une maison, & église aux nôtres

@

p.535 Dieu très bon & très puissant ayant toujours par sa sainte grâce favorisé les travaux du père Matthieu, ne voulut pas que les fruits en fussent arrêtés à sa mort ; mais, comme à un autre Samson, il lui accorda de pouvoir plus en mourant qu'en vivant. Les funérailles étant parachevées selon les statuts ecclésiastiques, le corps était gardé selon la coutume des Chinois dans un coffre de bois en notre maison, attendant qu'on achetât quelque champ hors de la ville pour l'enterrer (car il n'est pas permis de ce faire dans les ville entre les Chinois) ce qui tenait les Pères en grande peine, ou étonnés à cause de la pauvreté de la maison, ou douteux à cause de la nouveauté de cet accident. Car aucun de la Compagnie n'avait jusques alors été enterré hors de l'enclos du collège d'Amacao. Car on avait donné ordre ou qu'ils mourussent en ce collège, ou que les morts y fussent portés en la sépulture commune. Cela ne se pouvait, & encore qu'on eût pu, ne se devait pas faire en l'affaire présent ; ains plutôt la bonté divine nous avait pris notre commun Père, afin de parachever par sa mort quelque chose de grand & commandé. Le jour qu'on fit le service divin pour lui, un des néophytes (qui y avaient assisté en grand nombre), homme qualifié & lettré, & qui aussi était bien entendu aux affaires de cour, s'en retournant en sa maison, commença de penser que peut-être on pourrait bien obtenir du roi un lieu pour servir de sépulture au Père, chose laquelle, outre ce qu'elle serait très honorable au défunt, confirmerait encore notre foi & la résidence de nos Pères dans le royaume ; il lui sembla que la chose méritait bien qu'il donnât avis aux nôtres. Il revient donc, propose son avis & conseille facilement d'essayer quelle issue pourrait avoir une chose de si grande importance. Par quoi ils tracent une requête au roi, avec ce néophyte que j'ai dit, & en après ils la baillent, pour la corriger

& mettre en bons termes, au néophyte Léon (que le père Matthieu Ricci avait naguère baptisé devant sa mort) qui était un des plus grands magistrats & fort renommé pour la gloire de l'éloquence chinoise ; lequel accomplit ce qu'on lui avait demandé, & non seulement approuva le conseil des Pères, mais encore les aida & avança toujours beaucoup, si longtemps qu'il a été présent à la <sup>p.536</sup> cour. En après cette requête fut montrée à quelques amis familiers des principaux de la cour, pour sonder leur opinion, & n'entreprendre rien témérairement, & afin que quand il serait temps, ils aidassent à mettre à fin ce qu'on aurait entrepris par leur conseil. Ils trouvèrent tous unanimement cette requête bonne, & offrirent leur assistance, ce qu'on doit estimer d'autant plus étrange, que ce dessein pouvait sembler être du tout téméraire. Car le roi n'avait jamais jusques à ce jour ordonné sépulture à aucun étranger. Et ceux du pays auxquels le roi l'accorde, encore qu'ils soient très grands & puissants, l'obtiennent néanmoins à grande peine, & encore avec des présents qui en égalent & surpassent la valeur. Cette requête rendue française le plus exactement qui se peut, contenait à peu près ce qui s'ensuit.

Je, Jacques Pantoia <sup>1</sup>, sujet des royaumes du Grand Occident, offre une humble requête en faveur d'un autre sujet d'un royaume étranger aussi maintenant décédé ; je demande très humblement à votre rare clémence un lieu pour sa sépulture, afin que votre libéralité royale s'étende à l'endroit de tous, & embrasse les étrangers des régions plus éloignées. Je, Jacques Pantoia, suis étranger d'un royaume très éloigné ; mais, ayant été ému par la vertu & renommée de votre très noble royaume, j'ai employé trois ans entiers à passer les flots de la mer, faisant plus de six mille lieues de chemin, avec des travaux & périls continuels. Finalement l'an vingt & huitième de Vanlie <sup>2</sup>, la douzième lune, je suis arrivé, avec Matthieu Ricci & cinq autres compagnons en tout, en votre

---

<sup>1</sup> (car il était procureur des affaires de dehors & le père Sébastien Redus gouvernait les domestiques.)

<sup>2</sup> (c'est le nom du roi, du couronnement duquel les Chinois comptent les années.)

cour & vous avons offert quelques petits présents de notre terre ; & depuis ce temps avons reçu une pension royale pour nous alimenter, ce qui nous a été un bienfait singulier ; à peine les ressentiments intérieurs de l'obligation que nous en avons, peuvent être retenus dans notre cœur, & ne pouvons pas même la reconnaître par l'effusion de notre sang. L'an vingt & neuvième de Vanlie, à la première lune, nous avons présenté une requête à Votre Majesté, afin qu'il lui plût nous assigner quelque lieu pour vivre, afin que par ce bienfait votre clémence & bonté royale reluisît à l'endroit des étrangers. Il y a plusieurs années que nous attendons votre volonté, & la provision royale de vivre ne nous a jamais manquée, encore que sans aucun notre mérite. Finalement, l'an trente-huitième de Vanlie, le 18<sup>e</sup> de la troisième lune, Matthieu Ricci, jà âgé, est mort de maladie ; & moi sujet d'un autre royaume suis demeuré orphelin, & assez digne qu'un chacun ait compassion de moi, & pitié de mes travaux. Car le chemin pour retourner en mon pays est très long, & les mariniers ont crainte de porter des corps morts dans leurs navires, & c'est pourquoi je ne puis nullement prendre son cercueil, pour m'en retourner avec lui au pays. Et aussi considérant que nous demeurons déjà passé plusieurs années sous l'ombre de Votre Majesté, je pense que nous pouvons être <sup>p.537</sup> nombrés entre les sujets & peuple qui suit votre char royal ; afin que votre clémence, comme celle d'Yao <sup>1</sup> ne soit bornée du royaume de la Chine, ains s'étende aussi aux royaumes étrangers : & puisque vivants nous jouissons de la provision des vivres royaux, nous espérons aussi qu'étant morts, vous nous accorderez aussi un peu de terre pour nous couvrir, & ce d'autant plus volontiers que mon confrère Matthieu Ricci, depuis qu'il est arrivé en ce grand royaume, a fort soigneusement étudié, & appris vos lettres & s'est adonné aux vertus que vos livres enseignent.

---

<sup>1</sup> [C'était un roi de la Chine, qui a été estimé de tous pour saint.]

Et le même aussi, avec une grande pureté d'esprit, & propriété extérieure du corps, a toujours allumé jour & nuit des parfums sacrés à l'autel du Seigneur du ciel, & le priait pour la santé & prospérité de Votre Majesté, afin de récompenser par ce moyen la moindre partie de vos bienfaits. Or chaque plus grand & plus petit de votre cour connaissait son cœur fidèle & entier (car je n'ose pas [controuver](#) ce qui n'est pas) & c'est pourquoi chacun l'appelait désireux d'apprendre <sup>1</sup>, & aux royaumes de delà la mer, il était renommé, & avait la louange d'être homme sage ; & depuis aussi qu'il était abordé en ce votre royaume, les magistrats l'honoraient.

Je, Jacques Pantoia, & mes autres compagnons, sommes d'un royaume étranger. Comment donc oserions-nous espérer plus qu'il n'appartient à notre petitesse ? Ce nous est une grande tristesse de ne posséder pas un peu de terre pour enterrer notre confrère défunt : c'est pourquoi nous vous supplions avec beaucoup de larmes, qu'il vous plaise nous octroyer cette grande grâce, & nous assigner quelque place pour ensevelir le corps d'un homme étranger, qui était venu des provinces très éloignées ; & nous qui survivons, savoir moi, Jacques Pantoia, & mes autres confrères, serons toujours semblables, vivants & mourants, & garderons soigneusement l'institution ordinaire de notre confrère ; adorant le Dieu du ciel, nous le priérons de donner à votre mère & à vous mille ans de vie, afin que d'autant que nous jouissons, à notre si grand contentement & consolation, de la paix, & repos de votre grand empire, comme très petites fourmis, nous rendions reconnaissance & actions de grâces. Ayant obtenu un si grand & signalé bienfait, nous serons pressés du [faix](#) d'une âme désireuse de le reconnaître. Nous attendons votre réponse royale.

---

<sup>1</sup> [C'est une façon de parler entre les Chinois, comme si vous disiez homme de bien.]

Voilà ce que contenait la requête. Si en la version j'ai suivi le plus près que j'ai pu le style chinois, je l'ai fait expressément, croyant qu'il en sera ainsi plus agréable. Car chacun entendra facilement que chaque langue a sa propre & particulière grâce & élégance.

Mais, devant que passer plus outre au récit du reste, il faut nécessairement prémètre en peu de mots quelques choses, sans lesquelles on ne pourrait pas facilement entendre ce que j'ai à dire. Et premièrement, on pourrait peut-être entrer en quelque doute de ce qu'il a été dit en la requête, que les Pères émus par la réputation du royaume de la Chine, se sont acheminés en ce lieu, vu que la cause principale a été pour <sup>p.538</sup> publier l'Évangile. Mais on doit savoir que tous étrangers entièrement sont forclos de l'entrée du royaume de la Chine, si ce n'est trois sortes d'iceux, auxquels les lois permettent d'y venir. Les premiers sont ceux qui viennent des royaumes voisins de leur propre mouvement apporter le tribut annuel de leurs rois ; car les Chinois ne s'en soucient guère n'ayant aucune ambition d'augmenter leur empire. Les autres, encore qu'ils ne veulent être réputés tributaires, néanmoins émus par la grandeur de ce royaume, y viennent comme pour reconnaître le roi de la Chine pour le plus grand des rois, encore que ceux-là venant seulement pour l'espérance de quelque gain, font faussement accroire qu'ils sont envoyés par leurs rois. Tels sont les marchands sarrasins qui viennent de l'Occident, en la compagnie desquels un de nos Frères venant devant quelques années, du royaume de Mogor, pour voir le Catay, arriva en la Chine. Les troisièmes sont ceux qui, émus par la renommée de ce royaume, accourent, comme les Chinois croient, à l'odeur de leur vertu, désirant de demeurer toujours en ce royaume. Il y en a anciennement eu plusieurs de ceux-là, mais maintenant on n'en a pas si bonne estime comme ils croient. Il faut que nous nous comportions comme étant de cette dernière espèce, de peur de ne jouir du privilège des lois ; parce que tous les susdits sont sans doute renvoyés en leurs royaumes, étant plutôt traités en bêtes, qu'en ambassadeurs, parce que l'empire chinois ne reconnaît encore aucun roi, avec lequel il voulût contracter alliance. Or ce prétexte, encore qu'il

soit supposé, nous retient néanmoins en ce royaume, & n'en défend pas à l'avenir l'entrée aux nôtres. On ne doit toutefois pas penser que nous tenions la cause qui nous a menés cachée (qui est le désir de prêcher l'Évangile). Car il n'y a aucun de ceux qui nous fréquentent qui l'ignore. Mais les magistrats amis se servent de ce prétexte pour nous retenir en ce royaume, selon les lois & ordonnances d'icelui.

L'autre chose dont j'ai cru devoir donner avis, est la manière du gouvernement de ce royaume. Il est entièrement monarchique, & est nécessaire que le roi ordonne de tout. Cela se fait par requêtes, lesquelles le roi commande être mises à l'écart quand il ne les approuve ; mais, s'il les approuve, il commande qu'elles soient par deux fois renvoyées aux plus grands magistrats du royaume, afin qu'ils voient ce qu'il sera convenable de faire, ce qui en après revient encore au roi, pour être derechef intéréiné, lequel ne contredit jamais guère à l'opinion des magistrats. Mais ceci paraîtra plus clairement par la continuation de notre discours. Cette requête était écrite avec ses sceaux, forme & aussi caractères propres à telle occasion. Car il faut, en cas semblable, observer inviolablement plusieurs cérémonies. Avant que ces requêtes soient <sup>p.539</sup> présentées au roi, il faut nécessairement qu'elles soient reconnues & approuvées par quelque grand magistrat, qui les envoie, ou les retient comme il lui plaît, excepté celles qui viennent des syndics royaux. Car ceux-là peuvent, toutes les fois qu'il leur plaît, envoyer leurs requêtes au roi, sans attendre l'approbation d'aucun autre. Par quoi le Père craignant de rencontrer en ce commencement quelque obstacle qui troublât tout l'affaire, fit tant par l'autorité du président des syndics à l'endroit du chancelier, qu'il reçut notre requête, laquelle il envoya au roi le même jour, & quasi au même instant qu'il l'eut reçue.

C'est la coutume, que celui qui présente quelque requête au roi, en fait plusieurs copies, afin d'en porter un exemplaire à chacun des magistrats qui doivent selon leur office prendre connaissance de ce qu'on demande. Le Père en fit de même, & en porta premièrement des copies à deux mandarins, qui étaient en ce temps en dignité souveraine

de colao. L'un d'iceux, natif de la province de Fuchian, étant en quelque magistrature à Nanquin, fréquentait fort familièrement les nôtres, & étant aussi élevé à cette charge à Pequin, avait deux fois fort courtoisement reçu le père Matthieu Ricci en sa maison. Icelui ayant reçu cette requête, sembla entendre avec grande affliction la mort du Père & le nomma fort souvent de noms fort honorables. Mais quant à ce qui touchait cet affaire, il répondit qu'un si grand personnage méritait encore beaucoup davantage que ce qu'on demandait, vu que même il était digne d'un temple pour y élever sa statue (ce qu'on a accoutumé faire en ce royaume à ceux qui ont bien mérité du public), mais qu'il n'y avait entre les Chinois aucune loi ou exemple en vertu duquel un homme étranger pût obtenir un tel lieu de sépulture ; qu'il penserait toutefois plus particulièrement aux moyens de pouvoir faciliter cet affaire. Il commanda à un des magistrats qui étaient dessous lui de venir dire tout ceci au Père, auquel il ne se laissa pas voir, s'excusant sur quelque maladie. Or il fit expressément cela, parce qu'il nous voulait être favorable. Car c'est la coutume de cette cour, que d'autant plus que quelqu'un veut prendre la défense d'un autre, autant plus soigneusement se gardent-ils de parler ou fréquenter par ensemble, pour éviter tout soupçon de largition. Ces devoirs étant rendus, on recommandait dévotieusement tout l'affaire à Dieu, jusqu'à ce qu'on sût la volonté du roi, qui est ordinairement le troisième jour d'après la présentation.

Quand le roi eut reçu la requête, sans doute celui qui tient les cœurs des rois en sa main, fit que le roi, étant d'aventure ému du souvenir des présents que nous lui avons autrefois faits, & de la vue de l'horloge, qu'il ne laisse jamais ôter de sa présence, prit envie de nous accorder notre demande. <sup>p.540</sup> Par quoi il envoya notre requête avec des autres au colao que j'ai dit, afin d'y répondre selon la coutume, ce qu'il fit, renvoyant ce fait au présidial auquel appartient d'en juger. La requête fut donc ainsi appointée le troisième jour, & rendue au magistrat qui l'avait envoyée au roi, auquel aussi appartient de juger de la connaissance de quel magistrat chaque cause dépend. Car toute la

république chinoise consiste en six parlements, ou cours souveraines, à savoir des magistrats, cérémonies, finances, bâtiments publics, de guerre & finalement de la punition des crimes. Icelui jugea que cette cause, d'autant qu'il s'agissait d'un don du roi, appartenait à la cour des finances, à laquelle aussi il envoya aussitôt la requête, pour l'appointer.

Nos Pères ne trouvaient pas cela trop bon, d'autant qu'il n'y avait en cette cour aucun magistrat qui leur fût si ami pour se pouvoir promettre sa faveur. Le Père fit savoir cela à cet ami président des syndics, qui promit son assistance pour évoquer cette requête de la cour des finances, au présidial des cérémonies, auquel plusieurs magistrats favorisaient particulièrement les nôtres. Car la connaissance de cette cause pouvait aussi de droit appartenir à ce siège, auquel tous les étrangers sont sujets : & il n'en fit pas moins qu'il avait promis. Par quoi outre les conseils divins, on eut aussi croyance que les secours humains ne manqueraient pas. C'est pourquoi notre Père en alla voir deux, auxquels cet affaire avait été nommément renvoyé par le président de la cour ; il leur porta un petit présent des livres que nos Pères avaient déjà écrit en chinois, avec une description cosmographique du monde. Ils approuvèrent tous deux notre demande, encore que les nôtres ne les connussent pas, & offrirent libéralement de nous aider ; & l'un d'iceux venant nous rendre les devoirs de visite, selon la coutume, promit qu'il répondrait au roi selon notre désir, & ce non seulement pour l'affection qu'il nous portait, mais parce que cela lui était fort particulièrement recommandé par le colao son proche parent ; ce qui n'assura pas peu les nôtres de l'heureux succès de leur poursuite.

Léon aussi notre néophyte alla voir le premier président de la cour des cérémonies. C'était un homme de grande autorité & vénération, ou à cause de la majesté de son office, ou pour la réputation des lettres, & intégrité de sa vie. Il discourut longtemps de notre affaire avec lui, comme avec celui qui avait autrefois été son maître, à quoi il promit son secours, d'autant qu'il semblait que l'intérinement de notre prétention dépendait maintenant entièrement <sup>p.541</sup> d'icelui ; ce qu'il promit fort librement & s'en acquitta après fort amplement. Cependant

tandis que les Pères attendent paisiblement la réponse de ce présidial des cérémonies, il y eut quelqu'un de ce même parlement qui tâcha de persuader que ce serait assez, si on assignait aux nôtres quelque partie de quelque temple des ministres profanes, dans lequel les nôtres demeuraient tous ensemble avec eux. Le docteur Léon écrivit ceci aux Pères en sortant de la cour pour l'administration de sa charge ; il ajouta aussi des lettres adressantes à celui qui donnait cet avis, par lesquelles il le pria de vouloir être favorable aux nôtres & qu'il n'eût pas opinion que les nôtres puissent rien avoir de commun avec les ministres profanes des idoles, dont la nourriture, vie, loi & doctrine étaient si différentes de leurs statuts. Cela troubla nos Pères, d'autant que la chose semblait assez se pouvoir ainsi ordonner, laquelle arrivant était néanmoins non seulement incommode aux règles de notre ordre, mais encore honteuse & scandaleuse pour notre très sainte loi. Mais, un peu après, on sut que cette crainte avait été vaine & qu'on se délibérait de nous accorder toute autre chose, comme nous avions désiré. Ce qu'étant entendu par les nôtres, ne leur apporta pas peu de repos. Cette seconde réponse fut rendue au roi dans un mois, ce qui, selon le délai des affaires de la Chine, peut sembler avoir été fort hâté. Cette réponse était ainsi écrite au nom du présidial des cérémonies. Il rapportait au commencement toute la requête susdite de mot à mot, comme c'est la coutume, & en après poursuivait ainsi.

Votre Majesté a commandé que le siège auquel il appartenait jugeât de cette cause. Étant donc parvenue à ma connaissance, j'ai feuilleté les lois & ordonnances de notre royaume ; j'en ai trouvé une de cette teneur : si quelqu'un des étrangers qui ont accoutumés de venir souvent en ce royaume, meurt en chemin, si c'est un sujet (car les rois même y sont quelquefois venus) & n'était pas encore parvenu jusqu'en notre cour, notre receveur en la province en laquelle il lui sera arrivé de mourir lui assignera lieu de sépulture & sur icelle élèvera une pierre, en laquelle il fera graver qui était celui qui est décédé & pourquoi il était venu. Il y a aussi une autre loi qui dit : or, s'il lui arrive de mourir après qu'il sera arrivé en cour, s'il n'a pas encore selon la

coutume reçu les effets de la munificence royale, le gouverneur de la ville royale lui fera délivrer de quoi apprêter un cercueil ; mais, si le roi l'a selon la coutume déjà libéralement récompensé, il en fera faire un à ses propres dépens. Or maintenant, encore que Matthieu Ricci ne fût pas un sujet envoyé par son roi, néanmoins était venu d'un pays très éloigné d'ici, ému par la renommée de ce royaume. Le roi aussi lui avait, passé plusieurs années, fait donner provision pour vivre. Or à présent il est mort de vieillesse ; il y a très loin d'ici en son royaume, & pour cette cause, le cercueil d'icelui ne se peut pas reporter en <sup>p.542</sup> son pays. Quoi donc ? Ce corps mort exposé dessus la terre ne sera pas digne de commisération ? Que s'il en est digne, n'est-ce pas chose juste que j'accorde quelque chose aux demandes de Jacques Pantoia, & que je trouve quelque interprétation aux lois que j'ai alléguées, afin que finalement on lui donne le champ qu'il demande pour sépulture, afin que par ce moyen Votre Majesté ajoute des nouveaux bienfaits aux anciens ? Quand cette requête est venue entre mes mains, j'ai vu, & entièrement considéré que la grande renommée de votre vertu & de votre gouvernement attire à soi les royaumes & terres plus éloignées, & des hommes d'icelles, qui n'étaient jamais abordés en ces royaumes pendant les siècles passés, mais qui maintenant, émus & attirés par les bonnes lois & mœurs de votre royaume, viennent ici, comme nous voyons par l'exemple de Matthieu Ricci & de ses compagnons qui, ayant traversé une étendue démesurée de chemin, enfin sont parvenus en votre cour, ont offert des présents à Votre Majesté & j'ai joui de vos bienfaits l'espace de plusieurs années. Le même Matthieu Ricci a été soigneux d'apprendre, & profitant peu à peu, a compris beaucoup de choses & mis en lumière des livres renommés, & enfin est décédé. Qui est celui qui n'aurait compassion du corps mort d'un étranger des régions plus reculées ? Maintenant, Jacques Pantoia, son compagnon, demande un petit champ pour l'ensevelir. Et encore que sa

cause ne soit de même avec celle des ambassadeurs de ses rois, toutefois vu qu'il a vécu si longtemps sous l'ombre de Votre Majesté, qu'il désire maintenant être réputé pour notre concitoyen, & que vous lui avez de son vivant, & à ses compagnons, donné des gages pour le nourrir, qui est-ce qui pourrait laisser le corps du défunt sur la terre sans sépulture ? Outre ce, Jacques Pantoia avec tous ses compagnons désirent que sa mort soit semblable à sa vie, afin que votre rare clémence embrasse aussi bien les morts que les vivants. Par quoi, me conformant à ses premières demandes, je supplie Votre Majesté qu'il lui plaise d'envoyer un mandement au gouverneur de cette ville, par lequel lui soit enjoint de chercher quelque temple désert & inhabité & ensemble quelque partie de champ pour la sépulture de Matthieu Ricci & pour la demeure de Jacques Pantoia & ses compagnons, afin qu'ils y observent leur loi comme il leur plaira, adorant le Dieu du ciel & le priant pour Votre Majesté. Cette chose est digne de votre grandeur d'étendre vos bienfaits sur les bois séchés<sup>1</sup> & traiter bénévolement & humainement les étrangers qui sont venus de loin, ce qui servira aussi pour les exciter de plus en plus à augmenter & publier à jamais la renommée de votre empire. J'estime que c'est chose juste de leur accorder leur demande. Mais je n'ose rien ordonner de ma propre autorité : c'est pourquoi je donne avis à Votre Majesté de commander ce qu'elle jugera être plus convenable à son service.

L'an trente-huitième de Vanlie, le vingt & troisième de la quatrième lune.

Voilà jusqu'à présent le contenu de la requête. Le roi, l'ayant reçu, l'envoya le jour suivant au colao selon la coutume, pour en dire avis, qui écrivit au-dessous qu'il lui semblait qu'on devait faire ainsi ; & puis la renvoya<sup>p.543</sup> au roi, lequel aussi écrivit au-dessous de sa propre main, *Xi*, c'est-à-dire, *Soit fait*, ou *Soit ainsi*. Cette dernière réponse,

---

<sup>1</sup> [C'est-à-dire, corps morts.]

par laquelle l'affaire était entièrement conclu, fut aussi rendue le troisième jour. C'est pourquoi les nôtres rendirent (comme il était raisonnable) des grandes actions de grâces à Dieu par la bonté divine duquel une chose si importante à l'établissement de la prédication de l'Évangile en ce royaume, était maintenant parachevée.

Or sa puissance infinie ne s'est pas moins montrée en l'exécution, qu'en l'octroi d'icelle, vu qu'il en a tellement retranché toutes les difficultés, comme s'il eût commandé que toutes les volontés des plus grands mandarins de la cour conspirassent unanimement ensemble pour la protection des pauvres étrangers.

Ceci étant heureusement parachevé, nos Pères pensèrent à remercier ceux par le moyen desquels ils avaient reçu un si grand bienfait du roi. Le père Jacques Pantoia fit d'un artifice très rare (en quoi certes il est admirable) quelques horloges du Soleil, de la Lune, & des étoiles ensemble sur une lame d'ivoire, notre pauvreté nous ôtant les moyens d'y employer quelque chose de plus précieux ; ce que, comme il était nouveau, fut aussi très agréable, & à cause du désir d'en apprendre l'usage, donna entrée au Père dans le plus secret des maisons de ces magistrats, ce qui donna la permission & ensemble les moyens de conduire le reste à bonne fin. Premièrement, le colao même traita fort courtoisement le Père, le recevant fort familièrement en son étude, et apprit si bien l'usage de l'horloge, qu'il en fit incontinent l'essai au Soleil même, à son très grand contentement. En après, le Père le pria qu'il sollicitât le gouverneur de Pequin de nous faire chercher quelque lieu propre à notre intention. Il le promit, & accomplit aussi amplement, comme nous dirons plus bas. Le père aussi n'oublia pas de remercier par paroles, & un semblable petit présent le président des cérémonies, par le moyen duquel cette seconde réponse du roi avait été obtenue ; icelui reçut le Père avec tant d'humanité & lui rendit tant de courtoisie à son départ, qu'aucun magistrat ne lui en avait jamais tant fait auparavant & ne s'en pouvait espérer davantage. Quand le Père l'alla voir devant que présenter sa réponse au roi, pour le prier de changer quelques choses qui semblaient pouvoir à l'avenir

quelque peu empêcher & apporter quelque traverse à la prédication de l'Évangile, il ne laissa de la signer :

— Et puis ces mots, dit-il, sont visités & c'est la façon de parler ordinaire des présidiaux, laquelle ne retranche ni ajoute rien. Or, dit-il, quel parlement y a-il en toute la cour qui ne sache que la loi que vous prêchez est juste & vraie ? & certes j'ai jusqu'à présent conduit votre affaire aussi avant que la plus grande faveur <sup>p.544</sup> pouvait parvenir. Et ne me contentant pas de cela, j'écrirai au gouverneur de Pequin, entre les mains duquel tout est maintenant, qu'il cherche un lieu selon votre désir, c'est un personnage que je tiens pour ami, voire pour frère.

Tous les autres magistrats de la même cour, à l'exemple du président, ne cessèrent jamais, chacun selon son pouvoir, d'honorer & favoriser les nôtres, & non seulement ceux-là, mais les courtisans mêmes, qui le plus souvent sont plus fâcheux que les maîtres, n'apportèrent jamais aucun empêchement aux nôtres, pour en tirer quelque présent. De sorte qu'une chose si importante a quasi été achevée sans aucun dépens. Les néophytes, pendant ce bon succès, à peine pouvaient retenir leur joie ; & quand ils virent une si grande humanité d'un si grand personnage en notre endroit, ils en furent étonnés, assurant qu'ils connaissaient bien maintenant que Dieu tout-puissant conduisait extraordinairement tout cet affaire.

Ces devoirs de visite ayant été rendus avec tel succès, le Père tourna son industrie à gagner les bonnes grâces du gouverneur. Les nôtres ne le connaissaient point, & on pouvait assez craindre qu'il ne se souciât pas beaucoup de nous : mais celui qui tient tous les cœurs en sa main, nous a tellement sur tous autres acquis l'amitié de celui-ci, qu'il ne lit aucune difficulté de s'acquérir l'envie des plus grands à notre occasion, & de nous défendre en après contre les traverses de plusieurs. Notre Père lui gagna tellement le cœur dès sa première visite qu'il promit amplement d'avoir soin de tout ; & il arriva fort à propos, tandis que le Père devisait avec lui, qu'on apporta des lettres de la part d'un magistrat de grande autorité, & des prières d'un autre, afin qu'il lui plût nous être

entièrement favorable, ce qui, avec la bonne inclination que déjà il en avait, le fit du tout résoudre d'embrasser notre parti, quand il vit combien les plus grands de la cour nous estimaient. Le lendemain, il envoya en grande pompe un présent digne de soi en notre maison, & il suivit après, par laquelle visite il voulut incontinent être réputé si grand ami, que par après en ses livrets de visite, il se nommait d'un titre qui signifie domestique, dont non seulement les égaux, mais aussi les plus familiers & intimes se nomment. Il arriva d'aventure en même temps qu'un des magistrats, sans le sceau duquel le commandement du roi ne pouvait être intimé au gouverneur, n'avait pas de sceau, étant bien dénommé passé quelques mois, mais non encore confirmé par le roi, ce qui retardait notre affaire avec tous les autres. Cependant, les nôtres, par le conseil des mandarins amis, cherchaient un lieu qui leur fût propre, mais ils ne trouvèrent rien qui fût de tout point agréable. Par quoi ils résolurent d'en laisser la disposition aux magistrats, mettant toute leur <sup>p.545</sup> espérance en Dieu, ce qui, ayant en après très bien réussi, a aussi servi de beaucoup pour exempter les nôtres d'envie, chacun sachant bien qu'ayant demandé un lieu pour leur sépulture au roi, ils l'avaient eu par l'ordonnance des magistrats.

Tandis que ceci se fait, & qu'il semblait que la chose tirerait en longueur, un certain ami du parlement des cérémonies écrivit à nos Pères, qui n'y songeaient pas, qu'il était temps de traiter avec le gouverneur ; car le commandement du roi devait le jour suivant être rendu entre ses mains. Les nôtres restèrent étonnés, sachant bien que le magistrat que j'ai dit n'avait pas encore permission d'user de son sceau, & ne savaient d'où cette soudaine faveur leur était provenue. Le Père alla derechef vers le colao pour le faire ressouvenir d'entremettre son autorité à l'endroit du gouverneur, si d'aventure parmi tant d'autres affaires il avait oublié le nôtre. Icelui, à la première vue de notre Père, lui parla le premier.

— Je n'ai, dit-il, pas oublié votre affaire ; car comme je craignais qu'on y apportât beaucoup de longueur, outre les autres je me suis fait apporter celui-là seul sans sceau, & l'ai adressé au gouverneur, auquel aussi j'ai moi-même

recommandé le tout, encore qu'il n'en était pas besoin. Car il était porté de très bonne volonté en votre endroit, & vous estime beaucoup. J'ai recommandé le même à un autre certain mien compatriote du même présidial, par-devant lequel votre cause sera aussi renvoyée.

Il dit cela en présence de plusieurs qui s'en étonnaient tous, & principalement le Père, qui entendit seulement alors d'où cette faveur si inopinée nous était survenue. Dieu lui veuille un jour rendre la récompense de cette bienveillance, l'éclairant de sa lumière. On obtint aussi des lettres très amples du président des cérémonies, dont j'ai parlé pour le même sujet ; & le gouverneur n'était pas marri d'être prié par de si grands personnages, ou pource qu'il les obligeait par ce moyen ou parce, peut-être, qu'il pouvait par l'autorité de ces mandarins défendre ce qu'il désirait de faire contre la haine des médisants, comme en effet il fit. Le Père l'alla aussi visiter le même jour avec son petit présent, lequel enfin il y eut beaucoup de peine de lui faire accepter. Le jour suivant, séant en son siège présidial, il commanda à deux autres gouverneurs qui lui étaient inférieurs, & regardent de plus près les affaires du peuple, qu'ils envoyassent quelqu'un pour trouver le plus tôt qu'il serait possible un lieu propre à semblable sépulture, & qu'ils lui fissent le rapport. Le Père aussi, ayant visité ces gouverneurs, les trouva tous pleins de bonne volonté : car chaque inférieur se conforme merveilleusement à la volonté des supérieurs. On commanda à ceux qui furent députés pour cet <sup>p.546</sup> affaire, de venir en notre maison, afin de savoir des Pères quel lieu ils désiraient ; car on avait recommandé aux gouverneurs de s'accommoder autant qu'il serait possible aux désirs des Pères. Dans trois ou quatre jours, ils remarquèrent quatre places & prièrent les nôtres de les aller voir sans faire semblant de rien, feignant de se retirer, à la façon des Chinois, en quelque lieu hors de la ville pour étudier, pour faire choix du lieu qui leur serait le plus agréable.

Entre ces lieux qu'on leur avait nommé, y avait un certain temple, qui auparavant avait été une métairie des faubourgs de la ville, appartenant à un eunuque des plus grands du palais du roi, lequel ayant fait je ne sais

quelle faute, avait été condamné à mort & maintenant vivant dans les prisons, ne sachant pas encore à présent le jour que le roi commandera qu'on le fasse mourir. Icelui, se voyant non seulement disgracié du roi, mais encore réduit en cette extrémité, afin de pouvoir **rédimier** cette sienne place des mains de ceux qui s'en fussent saisis (car les biens des eunuques en ce royaume sont quasi à celui qui en prend le premier possession), la consacra en temple & l'appela d'un nom spécieux, *discipline de bonté*. Les lois ne permettent à aucun homme privé d'ériger un temple en ce royaume (encore que plusieurs eunuques & principalement les plus riches & puissants le fassent avec consentement des magistrats), lesquels néanmoins étant érigés par quelque façon que ce soit, reviennent pour cette même occasion en la puissance du présidial des cérémonies. Ainsi ce que celui-là avait inventé pour la conservation de ce lieu, fut cause qu'il le perdit. Quand les Pères allèrent voir ce lieu, ils ne savaient pas que l'eunuque fût encore vivant ; ce qu'ils eussent su, ils n'eussent pas aisément préféré celui-ci aux autres. Mais, quand ils furent avertis, le choix d'un autre temple n'était plus maintenant en leur puissance. Cette métairie donc était très propre, & n'y avait plus qu'un seul ministre des idoles qui y demeurait, parce que c'était un temple faussement supposé ; mais en effet une métairie des faubourgs.

Les nôtres donc, ayant fait choix de ce lieu sur tout autre, aussitôt ceux qui avaient été envoyés en avertirent ces gouverneurs inférieurs ; l'un desquels peut-être pour arracher quelque présent de nos Pères, renvoya un de ces députés, pour en estimer le prix, & savoir des gardes du lieu combien il valait. Celui qu'on envoyait répondit qu'on n'avait pas égard au prix en un présent royal, & qu'on ne pouvait nullement s'informer de la valeur, d'autant que si d'aventure celui à qui le temple était, venait à en savoir quelque chose, sans doute il remuerait ciel & terre pour conserver sa métairie, ce qui aussi arriverait au choix d'un autre temple, vu <sup>p.547</sup> qu'il n'y en avait aucun qui fût entièrement destitué de garde ou possesseur. Ce gouverneur néanmoins, qui demandait plutôt de l'argent que des raisons, commanda à cet homme de faire ce qu'il lui disait. Il y allait donc assez triste. Et voici que, par la providence divine, il

voit un de nos serviteurs domestiques, qu'il connaissait, devant la porte d'un certain mandarin : il s'approche, & lui conte où il va, pourquoi & avec combien de regret. Le Père était en cette maison, pour solliciter les affaires ; ce notre serviteur, ayant un peu fait attendre cet homme, l'avertit de tout. Cela ne fut pas moins fâcheux à notre ami, qu'au Père, qui jugèrent aussitôt que cela ressentait l'espérance de quelque exaction. Par quoi ce notre ami, qui était en beaucoup plus grande dignité, commande à celui qu'on avait envoyé d'attendre jusqu'à ce qu'il ait écrit au gouverneur qu'il avait nos affaires en recommandation comme les siennes propres ; par quoi qu'ils les conduise comme siennes. Et ensemble lui mande que ce n'était pas à lui de connaître du prix, que le gouverneur principal aurait égard à cela, qu'on lui avait commandé de s'informer du lieu, & rien davantage. C'est pourquoi, étant inférieur aux autres, il répondit très modestement qu'il ferait ce qui lui était commandé. Il fit la même réponse au Père qui l'alla trouver incontinent après, & en donna aussitôt avis au premier gouverneur, qui écrivit de sa propre main en plein présidial la sentence suivante :

« Il n'est pas besoin d'acheter le temple de la Discipline de bonté, parce qu'il est à l'eunuque N. condamné à mort par le roi. Le ministre des idoles qui y demeure en soit chassé, & soit aussitôt délivré à Jacques Pantoia & ses compagnons.

Encore que tout eût été jusqu'alors conduit le plus secrètement qu'il avait été possible, néanmoins, devant que cette dernière sentence fût donnée, il y eut je ne sais quel courtisan qui avertit les parents de l'eunuque qu'on traitait de donner leur temple aux étrangers du Grand Occident par l'autorité du roi ; mais, d'autant qu'ils n'avaient pu croire cela, ils ne remuèrent rien devant la déclaration de cette dernière volonté du gouverneur. Les nôtres, ayant obtenu ce mandement, rendirent des grandes actions de grâces à Dieu, croyant qu'il ne leur restait maintenant plus rien pour l'assurance & ratification du don que le roi leur avait fait.

Mais ils ne savaient pas avec combien de peines & travaux il leur en faudrait encore acheter la paisible possession. Le Père, ayant remercié le gouverneur, le prie de faire venir vers soi ce gardien profane du temple,

pour lui commander de se retirer. Et aussitôt il ordonna deux sergents, pour l'amener le lendemain devant son siège. Les sergents y allaient avec leur commission écrite, comme c'est la coutume, sur des tables, afin de l'amener ; & voici qu'ils le rencontrent en chemin ne songeant à rien moins qu'à cet <sup>p.548</sup> ajournement & le conduisent de ce pas au palais du gouverneur, où il s'arrêta jusqu'au jour suivant, ne sachant penser de quel crime il était accusé. Ce jour étant donc venu, il se présenta à genoux devant le gouverneur, lequel lui commanda de quitter dès l'heure même le temple & d'aller demeurer en un autre lieu, d'autant que le roi avait donné celui-là à Jacques Pantoia & ses compagnons.

— Leur loi, dit-il, est fort différente de la tienne ; tu ne saurais nullement vivre avec eux.

Il s'en alla ainsi, sans répondre un seul mot, étant même bien joyeux d'avoir échappé les coups, pour la crainte qu'il avait qu'on l'accusât de quelque crime plus énorme. Et aussitôt, sans faire aucun délai, empaqueta ses meubles & s'en alla incontinent. Par quoi nos Pères, accompagnés des néophytes, allèrent le même jour prendre possession de la place. Il est aisé de croire combien cela fâcha l'eunuque criminel, & tous ceux de sa faction. Par quoi, quelques-uns d'iceux coururent aussitôt tous ensemble à la métairie, auxquels les Pères dirent qu'ils avaient demandé au roi quelque lieu pour ensevelir un de leurs confrères décédé, & que les magistrats leur avaient assigné celui-là de leur propre mouvement, sans qu'ils l'eussent demandé. Sitôt que ceux-là entendirent parler du roi & des magistrats, ils s'en allèrent, ne sachant pas encore assez quel conseil prendre en un affaire si désespéré. Car ils craignaient d'être cause de la ruine du prisonnier, s'ils attentaient quelque chose contre les Pères. Cela fut principalement reconnu, quand un des eunuques vint vers le Père, disant qu'il savait maintenant bien que les magistrats avaient mis les nôtres en possession de ce lieu, & qu'ils ne s'y étaient pas ingérés d'eux-mêmes, qu'il était néanmoins résolu de poursuivre son droit ; par quoi il pria les nôtres de ne prendre cela en mauvaise part. Auquel le Père répondit qu'il n'y avait rien dont il se dût fâcher, pourvu qu'ils n'entreprissent rien qui ne fût raisonnable. Le

temps néanmoins, & le ressentiment de leur perte ôta toute crainte. Certain jour ayant épié le temps que les deux Pères étaient absents de la métairie, plusieurs petits châtrés se jetèrent tous en troupe dedans. Ayant trouvé un de nos Frères avec quelques néophytes, que les Pères avaient laissés pour la garde de la maison, étant à genoux, comme ils ont accoutumé de parler & rendre leurs devoirs au roi, ils saluèrent ces étrangers maintenant seigneurs de ce lieu, bien qu'absents :

Car disaient-ils, qu'est-ce qui peut manquer, si ce n'est un royaume, à ceux qui ont été puissants pour dépouiller les eunuques de leurs possessions ?

Ayant dit cela & autres choses semblables aux nôtres, ils dirent que le roi & le magistrat leur avait bien donné ce temple, mais non les meubles qui y étaient. Par quoi, bon gré mal gré la volonté de ceux qui étaient présents, ils <sup>p.549</sup> emportèrent plusieurs meubles, entre lesquels y avait quelques pièces de roches de grand prix entre les Chinois, pour le plaisir qu'ils en retirent. Plusieurs s'en allèrent avec ce qu'ils emportaient ; les autres s'assirent pour deviser avec notre Frère & les néophytes. Un d'iceux se tournant alors au nôtre :

— Dites-moi, je vous prie, dit-il, ce votre maître, quel charme a-il, pour se lier si étroitement les cœurs & volontés de si grands personnages ?

— MON MAÎTRE, répondit-il (car les nôtres ont ici accoutumé de parler ainsi de nos Pères), A LA VERTU, LES LETTRES, LIVRES & LA LOI DU DIEU SOUVERAIN, QU'IL PRÊCHE EN TOUTE ASSEMBLÉE. IL N'Y A PAS DE PLUS PUISSANT REMÈDE POUR ACQUÉRIR LA BIENVEILLANCE DES GRANDS.

— Je vous prie, répliqua l'autre, puisque vous êtes son disciple, conseillez-lui entièrement de se faire assigner un temple plus grand & meilleur par les magistrats.

— Prenez, lui dit lors notre frère, vous-même ce soin, car il ne lui serait pas bienséant, selon sa modestie ordinaire, de

demander rien de plus grand ou meilleur. Car il estime fort grand tout ce que le roi ou les magistrats lui donnent.

Étant apaisés par ces prudentes réponses de notre Frère, & le long discours qu'un des néophytes qui était là présent fit sur ce sujet, ils se retirèrent sans faire aucun tort. Quand ils furent venus en la salle de dehors, où il y avait un autel des idoles, un d'iceux, fléchissant les genoux, parla ainsi au principal idole :

— Adieu, adieu pour la dernière fois, car je n'entrerai plus désormais en cette salle, quand il me plaira, comme je faisais auparavant.

Mais un autre, prenant sujet de sa colère pour lui parler, [arraisonna](#)<sup>1</sup> plus dignement et plus véritablement ce simulacre :

— Masse de fumier, & de terre (car ce monstre était fait de terre dorée), si tu n'as pas eu assez de pouvoir pour te défendre toi-même avec ton temple, quel secours est-ce que je pourrais attendre de toi ? Tu ne mérites pas qu'on te fasse aucun honneur & je ne te rendrai aucun témoignage de reconnaissance ou actions de grâces.

Celui-là parlait ainsi. Les autres disaient :

— Ce simulacre avait autrefois le nom d'un autre idole ; on l'a changé & donné à un autre, c'est pourquoi ce premier se venge maintenant de cet usurpateur.

Ils firent ces reproches & autres semblables aux idoles & laissèrent ainsi le temple qu'ils avaient autrefois possédé.

Ce ne fut pas encore la fin des tragédies que les eunuques ont émues. Quand ce criminel vit que tout était tellement muni de défenses de tous côtés qu'il ne voyait plus aucun moyen de rien entreprendre en son nom sans grand péril, il donna cette sienne métairie à un autre eunuque qui était sur tous agréable à la mère du roi, à condition qu'il tâcherait par tous moyens de l'arracher aux nôtres. Celui-là fit tout ce qu'il put, employant premièrement les jeunes eunuques, <sup>p.550</sup> tâchant de troubler notre maison

par crainte & menaces, mais en vain. Car quand il entendit que les nôtres s'en plaindraient au roi & ne laisseraient la maison que par son exprès commandement, il les laissa un peu en repos.

Si ce débat avec l'eunuque n'apaisa pas entièrement tout le différend de la métairie, il servit néanmoins pour se dépêtrer à l'avenir des importunités des hommes insolents. Après ceci, le gouverneur même & le président des cérémonies firent chacun expédier leur édit, pour l'attacher au-dessus de la porte de la maison. Celui du gouverneur était quasi de cette teneur. Il racontait comme le roi, selon sa rare clémence, par laquelle il favorisait aussi tous les royaumes plus éloignés, après nous avoir les années passées comblés de plusieurs bienfaits, nous avait derechef assuré & confirmé tout cela par cette sienne nouvelle libéralité, par laquelle il nous donnait ce lieu comme aux propres habitants de ce royaume, pour servir de sépulture à Matthieu Ricci, & d'habitation perpétuelle à ses associés, afin qu'observant en icelui les cérémonies de notre loi nous priions Dieu pour la vie & santé du roi, & de sa mère, & pour la paix & prospérité des rois. Mais, d'autant qu'il craignait que quelqu'un ne nous donnât quelque fâcherie, il faisait défense qu'aucun n'eût à entrer en ce lieu sans notre consentement, ou nous troublât en aucune façon ; il commandait que les contrevenants fussent pris & liés, & menés en son présidial, pour y être très rigoureusement punis. L'édit du président des cérémonies était presque semblable. Ces deux édits non seulement arrêtaient l'arrogance des hommes insolents, mais encore ôtèrent tout espoir à la plupart des eunuques compétiteurs.

Mais néanmoins ils réservèrent pour la fin deux principales batteries pour forcer cette place. La première fut la faveur du chef des eunuques. En ce temps que le roi ne se laisse voir à personne, tous les affaires du royaume sont quasi entre les mains des eunuques, desquels il y en a un, qui est après le roi, un autre qui est à peu près roi. Les eunuques compétiteurs firent que celui-ci envoyât une lettre au gouverneur, par laquelle il le reprenait trop arrogamment & insolemment d'avoir ôté une si belle métairie aux eunuques, pour la donner aux nôtres. Le gouverneur ne s'émouvant de rien pour cette lettre, ne daigna pas répondre à

l'eunuque ; il fit seulement copier les patentes du roi & le mandement que la cour des cérémonies lui avait adressé. Ce que cet eunuque ayant vu, le jour d'après il demanda humblement pardon par une autre lettre, s'excusant qu'il ne savait rien des patentes du roi. Le gouverneur même raconta ceci aux nôtres, & leur conseilla un peu après d'aller voir cet eunuque & que, par même <sup>p.551</sup> voie, ils lui portassent tous les livres qu'ils avaient jusques alors mis en lumière en langue chinoise, soit de la loi chrétienne, des vertus, ou des disciplines mathématiques. Tout ceci fut prêt pour le lendemain, & ensemble une excellente image de la mère de Dieu, un cadran d'horloge d'ivoire, & quelques autres choses que les Pères portèrent avec eux. Étant entré dans la demeure de l'eunuque, tandis qu'ils attendaient de parler à lui, ils montrèrent leurs présents à des autres eunuques qui désiraient les voir, ce qu'ils admiraient tous, mais principalement l'image de la Vierge ; ce qui donna occasion de parler de notre foi. Après avoir longtemps attendu, il leur envoya dire qu'il n'avait pas loisir de leur parler, que c'était assez qu'il eût lu les raisons de l'affaire, qu'ils lui avaient présenté par écrit. Mais les Pères firent instance qu'il ne refusât pas des étrangers des régions plus éloignées pour la première fois qu'ils désiraient de le voir. Ce qu'ayant entendu, il fit entrer les Pères revêtus de l'habit de Chinois lettrés ; & s'assit pour les écouter à genoux, comme il a accoutumé de faire la plupart des autres. Mais les Pères, auxquels il ne fût pas été séant de traiter autrement avec cet eunuque qu'avec les plus grands magistrats, ne se bougèrent pas. Il s'aperçut bien d'où provenait cette difficulté, & se levant les reçut avec les compliments que les Chinois ont accoutumé de recevoir leurs semblables. En après se tenant debout, ils suivirent leurs discours ; les Pères se plaignaient que quelques eunuques les avaient jusqu'à présent empêchés de jouir paisiblement de ce que la libéralité du roi leur avait donné, & l'autorité du magistrat confirmé ; ils le priaient d'y vouloir entremettre son autorité. Icelui rendit premièrement raison de la lettre qu'il avait envoyée au gouverneur ; qu'il l'avait fait pour ne savoir la volonté du roi ; qu'il donnerait ordre à l'avenir que personne ne les troublât ; car il n'était pas séant de révoquer en doute les ordonnances des cours souveraines, quand principalement elles étaient fondées sur la libéralité du roi ; qu'ils

demeurassent avec toute assurance en leur maison, enterrassent leur compagnon, & finalement jouissent paisiblement de la munificence royale. Les Pères, l'ayant remercié, ne purent jamais tant faire qu'il voulût prendre quelque chose des présents qu'ils avaient apportés. Il regarda & pris tout, & principalement l'image de la Vierge mère, mais (comme j'ai dit) il refusa d'en rien accepter. Ce qui se fait souvent entre les Chinois sans aucune tache d'incivilité.

L'autre machine, que les compétiteurs employèrent, fut la mère même du roi, laquelle ils avaient gardée pour la dernière batterie, afin de remédier à cet affaire, quand il serait entièrement désespéré. Celle-ci (comme j'ai dit au commencement de ces annales) est une petite <sup>p.552</sup> vieille très adonnée aux idoles, & elle aimait l'eunuque qui entreprenait ceci, entre peu d'autres. Il va donc certain jour la trouver, se plaint qu'on leur a ôté un temple qui est estimé plusieurs mille écus, & qu'on l'a donné à quelques étrangers, lesquels, n'adorant pas les idoles, les jettent aussitôt dans l'eau, ou dans le feu ; il la pria d'en vouloir dire un mot au roi. Mais on dit qu'elle répondit ainsi :

— Encore que ce temple fût plus estimé que vous ne dites, qu'est cela, si on a égard à la grandeur & libéralité du roi ? Or il n'est nullement à propos d'en parler au roi. Certes, si cet étranger que vous dites lui présente une requête pour se plaindre de cet eunuque coupable, c'est fait de sa vie.

L'eunuque alors ne dit plus mot & n'osa pas en faire davantage d'instance. Et ainsi les eunuques arrêtaient là leurs espérances & artifices.

L'ennemi du genre humain ne cessa pas encore. J'ai dit au commencement que c'était à la cour des finances de juger de cette cause, à laquelle aussi ayant été renvoyée, les nôtres l'avaient fait évoquer au présidial des cérémonies. On fit donc en sorte que la cour des cérémonies avertit celle des finances royales que ce temple était un don du roi, & on leur demanda que ce lieu fût désormais déclaré exempt de tailles & impôts, & qu'on l'ôtât des registres des tributs. Ainsi la connaissance de notre affaire revint à celui auquel auparavant elle avait été ôtée. Icelui peut-être se ressentait de ce qu'on lui avait ôté l'espérance de quelque petit gain,

car il avait cette mauvaise réputation ; c'est pourquoi il traita ce fait assez dangereusement. Il envoie des patentes publiques, scellées aussi du sceau public de sa charge, au gouverneur inférieur qui avait commandé qu'on nous cherchât un lieu, par lesquelles il lui commandait de rendre raison de ce qu'il avait assigné une maison si magnifique aux nôtres. Cela ne troubla pas peu le gouverneur. Par quoi il envoie un de ses courtisans au Père avec cet écrit, pour savoir ce qu'il veut répondre. Le Père répondit qu'il n'était pas besoin de rien répondre, qu'il ferait en sorte que non seulement on ne demanderait pas de réponse, mais encore que celui qui lui avait convié ce mandement le révoquerait. Le Père le va donc trouver, & répond que le roi ne leur avait pas seulement donné un lieu de sépulture, mais encore une maison pour leur demeure, laquelle, si elle était magnifique, était à cette occasion digne du roi, encore que nous en fussions indignes. Le Père le pria de vouloir révoquer cette sienne ordonnance. Il ne fut pas peu étonné de voir qu'on lui faisait cette demande avec tant d'assurance, & répondit qu'il tiendrait le lendemain séance ; s'il avait rien <sup>1</sup> à demander, qu'il présentât une requête. Notre Père, partant de là, alla voir un de ses amis, qui était du même présidial, lui fit récit de tout, & le prie de vouloir conseiller son ami de ne p.553 s'opposer pas tout seul à l'ordonnance de tant de magistrats, en une chose jà faite ; qu'il ne lui pouvait arriver aucun bien, & peut-être beaucoup de mal de cette offense. Il fit ce dont il était prié si exactement que ce financier écrivit le lendemain des lettres pleines de courtoisie au Père, par lesquelles il promettait de faire tout ce qu'il désirait. Notre Père lui envoya avec la réponse un petit présent des choses qu'ils avaient, ce qui (comme il paraît) apaisa tout. Car dans peu de jours il révoqua publiquement cet écrit public & exempta pour jamais notre maison de tribut royal.

Et ce fut ici la fin de cette poursuite qui, comme nous espérons servira de beaucoup à la gloire de Dieu. Les nôtres, étant entré en possession paisible de leur héritage, allèrent tous ensemble rendre grâces au roi avec les cérémonies accoutumées ; lesquelles étant semblables aux compliments que les nôtres rendirent dès le

---

<sup>1</sup> [c.a. : 'rien' = 'quelque chose'.]

commencement qu'ils furent arrivés en cette cour, quand ils allèrent remercier le roi de la pension qu'il leur avait accordée, il n'est pas besoin d'en faire autre mention. Tous ces différends étant enfin maintenant apaisés, notre demeure fut encore plus affermie & assurée par trois autres patentes de trois autres présidiaux, lesquels je ne nomme pas, d'autant qu'ils sont inconnus en notre Europe, mais sont sur tous autres redoutés en cette cour, à cause de la réputation de leur sévérité.

Le gouverneur de la ville, ne se contentant pas encore de tant de faveurs, résolut aussi de faire honneur au père Matthieu Ricci, & à nous en sa personne. Car selon la coutume chinoise, que je déclare plus amplement ès annales, traitant de la résidence de Nanquin, il envoya en notre maison certaine inscription en lettres capitales, avec grande suite de ses courtisans, au son retentissant des tambours & trompettes, par les principales rues de la ville, laquelle était écrite sur un carré excellent ou pour l'artifice, ou pour la peinture, pour le mettre dessus le tombeau du père Matthieu, pour mémoire perpétuel de son amitié, ou pour l'honneur perdurable d'un si grand personnage. Cette inscription était (comme c'est presque l'ordinaire) comprise en quatre lettres en cette façon :

MO Y LIEN YUEN,

qui en quatre syllabes signifie, je ne sais si plus brièvement ou intelligemment :

À MATTHIEU RICCI VENANT DU GRAND OCCIDENT À LA RÉPUTATION  
DE LA JUSTICE, ET FAISANT IMPRIMER DES LIVRES RENOMMÉS.

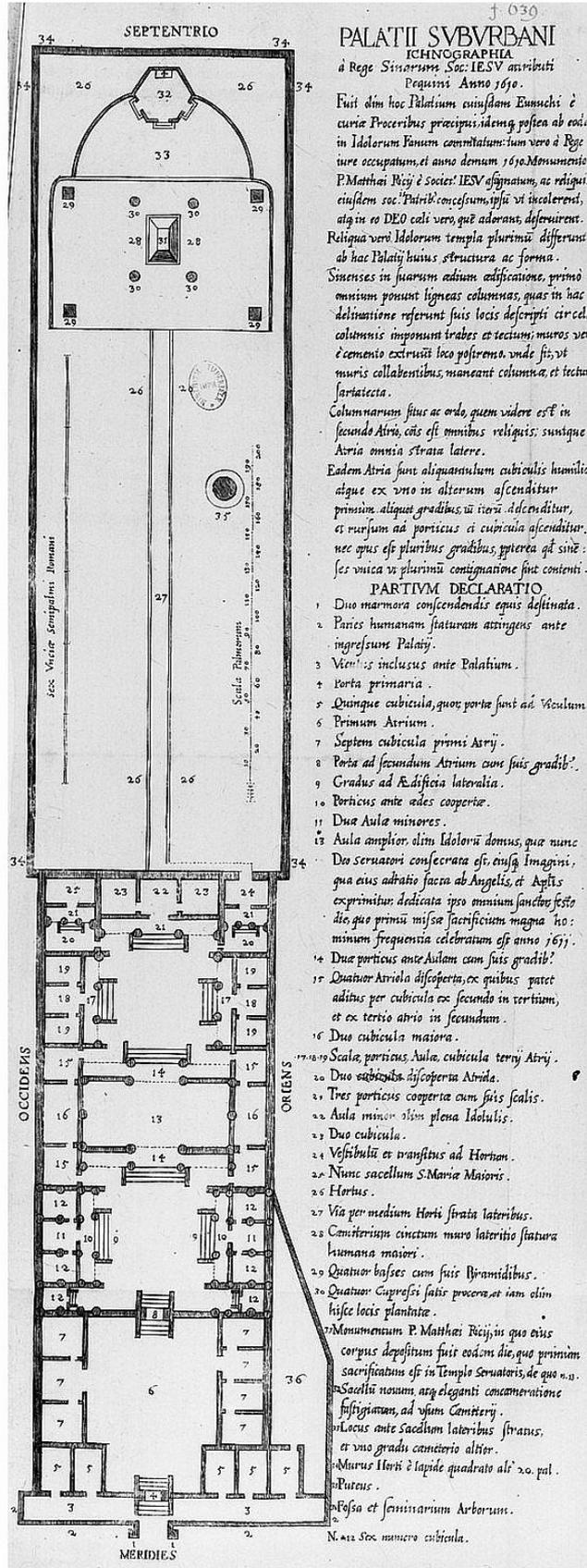
Et au-dessous, en moindres caractères :

HOAM KIEN SCI [c'est son nom & surnom],

DE LA VILLE ROYALE DE PEQUIN A FAIT ÉRIGER CECI.

Il me semble que peut-être quelques-uns désirent la description typographique de ce lieu. Mais il sera plus à propos de la représenter ici aux yeux du lecteur, que la donner à lire.

p.554 On la peut voir en la table suivante.



Source : galica.bnf.fr

Cette métairie est éloignée de demi-quart de lieue, & encore non entier, de la ville, en un champ que pour cette occasion les eunuques choisissent le plus souvent pour leur sépulture & métairies ; c'est un bâtiment solide fait de brique, mais fort proprement compassé ; tous les piliers sont de bois selon la coutume chinoise. Car ils n'estiment pas les colonnes de marbre, non pas même aux palais du roi ou des magistrats ; il n'y a que trente ans qu'il a été commencé, & y a apparence qu'il durera longtemps. Il n'est pas besoin d'en faire toute la description par le menu, on pourra juger de la majesté de l'œuvre par le prix. On dit qu'il a coûté plus de quatorze mille écus d'or à celui qui l'a fait bâtir. Si cela semble peu à ceux d'Europe, c'est néanmoins un trésor entre les Chinois. Enfin c'est un lieu très propre & commode pour l'étude ; & les magistrats, par le moyen desquels on l'a obtenu, ont principalement eu intention que quelques-uns des nôtres, étant en ce lieu éloignés du bruit de la ville, pussent traduire des livres d'Europe en langue chinoise, ce que plusieurs désirent extrêmement. Et cette coutume de se retirer en quelque lieu champêtre, pour s'adonner à l'étude, est plus ordinaire en la Chine qu'en Europe.

Mais enfin revenons maintenant au tombeau du père Matthieu Ricci. Les Chinois ont accoutumé de garder souvent les corps des défunts enfermés dans le cercueil l'espace de quelques années en leur maison, cependant qu'ils cherchent ou préparent un lieu pour la sépulture. Car le cercueil, étant enduit de leur luisant betume, ne laisse exhaler aucune mauvaise odeur. Or celui auquel le corps du père Matthieu était enclos avait quasi été gardé un an entier après sa mort à côté de l'autel de notre chapelle ; & après que les nôtres eurent pris paisible possession de leur héritage, sans qu'aucun s'y opposât plus, ils le portèrent en ce lieu pour y être gardé jusqu'à ce qu'on eut préparé un cimetière selon les statuts ecclésiastiques, & fait bâtir une chapelle en icelui. On y porta donc le cercueil non avec la pompe ordinaire des Chinois, qui par sa parade ressemble plutôt un triomphe qu'un deuil, car cette pompe n'était aucunement séante à notre pauvreté, ni à notre modestie religieuse. On emporta donc le corps le matin avec grande suite de néophytes, qui portant chacun un cierge en la main, suivaient

une croix couverte d'un beau dais portatif. On le mit en certaine chambre à côté de la chapelle domestique, à la mode chinoise, pour recevoir ceux qui <sup>p.555</sup> viendraient rendre les derniers devoirs & compliments accoutumés au défunt. Un peu après le père Nicolas Lombard, supérieur de toute la mission, arriva à Pequin, jusques à la venue duquel les nôtres avaient différé les funérailles du Père. On désigna alors par son commandement le premier cimetière qui a été dressé en ce royaume. Au bout du jardin on a fait bâtir une chapelle hexagone de brique & voûtée ; de chaque côté d'icelle sortent deux murailles quasi en figure hémicycle, ou demi-cercle, qui contiennent un enclos désigné pour la sépulture des nôtres. Il y avait quatre cyprès au milieu de ce champ (car cet arbre est aussi funèbre aux Chinois), lesquels on dirait avoir été passé longtemps plantés pour contenir le tombeau du Père. Ayant fossoyé la terre en ce lieu, on y fit un enclos de brique convenable à la grandeur du cercueil, & est arrivé par la providence divine, celui qui avait pendant toute sa vie combattu les idoles, les a en mourant ensevelis avec soi. Car ayant brisé le principal idole de ce temple (comme nous dirons maintenant), on en fit du ciment pour toute la structure du tombeau.

Cependant, tandis qu'on préparait le lieu de la sépulture, on repurgeait aussi les abominations du temple des idoles, pour en faire une église consacrée au Sauveur Jésus-Christ. Il y avait en la salle principale un grand autel, fait de briques & de pierres fort artistement enlacées ; l'autel était peint de couleur rouge à la façon des temples ; car il n'est pas permis aux maisons privées de se servir de cette couleur. Un gros monstre était assis au milieu de l'autel d'une masse de terre horrible & prodigieuse, mais doré depuis la tête jusques aux pieds ; les Chinois l'appellent Tí Cám, lequel ils disent commander à la terre & aux trésors. En un mot, c'est le Pluton des anciens. Il portait un sceptre en main & une couronne sur la tête, qui n'étaient pas fort dissemblables aux ornements de nos rois ; quatre ministres composés de même matière se tenaient debout à chaque côté, & il y avait deux grandes tables dressées à chaque côté de la salle, dont chacune avait

cinq roitelets d'enfer, lesquels même étaient aussi dépeints en chaque muraille assis en leur trône, où ils jugeaient, chacun en son parquet, les crimes des coupables, & les condamnaient selon leur mérite aux peines d'enfer. Il y avait devant iceux plusieurs diables, plus horribles & épouvantables que ceux même que nous peignons, ou pour leur figure, ou pour la forme des engins dont ils gênaient<sup>1</sup> les criminels ; & ce n'est pas merveille s'ils ont eux-mêmes enseigné à les peindre si au naturel !

On y voyait aussi les damnés tourmentés de peines si cruelles que les vivants mêmes en avaient horreur. Car les uns étaient rôtis en des lits de fer, les autres fricassés à l'huile bouillante, quelques-uns déchirés en pièces, p.556 plusieurs fendus par le milieu & d'autres déchirés des chiens, les autres froissés & écrasés à coups de maillots, & des autres bourrelés par la torture. Le premier des roitelets prenait connaissance des crimes, lesquels ils content fabuleusement qu'il reconnaît en un miroir. Celui-là, en après, renvoie les coupables au parquet des autres petits rois, selon la diversité des crimes. L'un d'iceux commandait à ces hommes dont les péchés sont punis par la transmigration des âmes. Car les cruels étaient changés en tigres & les impudiques en pourceaux, selon la ressemblance des vices ; quelques-uns aussi, dont les fautes étaient plus légères, échangeaient leur prospérité à la condition des pauvres & roturiers. Car la métempsychose pythagorique est merveilleusement reçue & approuvée en tout ce royaume. Mais toutefois le diable a tellement disposé ces petits épouvantails des enfers que non seulement ils n'arrêtent pas les méchants, ains au contraire les incitent à mal faire. Car il feint qu'ils se peuvent aussi facilement éviter, comme il les dépeint horribles, s'ils ajoutent l'idolâtrie, qui est la plus grande de toutes les impiétés, à leurs autres méchancetés. Il y avait une grande balance qui tenait en l'un des côtés un homme chargé de péchés, en l'autre un livre de prières de la secte profane des idolâtres, qui était plus pesant que toutes les méchancetés susdites, & retirait ceux qui récitaient ces prières des peines auxquelles ils étaient condamnés. Un fleuve de couleur épouvantable passait au milieu des enfers & des tourments, qui en

entraînait plusieurs. Sur cette rivière il y avait deux ponts, l'un d'or & l'autre d'argent : ceux qui avaient sur tous autres été superstitieux adorateurs des idoles, passaient par ces ponts, & portaient plusieurs marques de la révérence qu'ils avaient rendue à ces faux dieux, dont les ministres profanes les conduisaient, leur servant de guide au travers des tourments infernaux, par le milieu desquels ils arrivaient enfin en des bois plaisants, & des lieux verdoyants & agréables. Les gouffres d'enfer étaient dépeints de l'autre côté, pleins de flammes, serpents & diables horribles. Je ne sais quel ministre des idoles s'approchait de leurs portes d'airain, qui en retirait sa mère en dépit de tous les diables. On y voyait encore plusieurs autres choses semblables. Et ainsi les peines que le bon Dieu a voulu être connues aux hommes, pour épouvanter les méchants, & les retirer par cette crainte de leurs vices, servent au diable pour les perdre ; car cet imposteur & ennemi irréconciliable du genre humain emploie les mêmes peines pour inciter les hommes à commettre les mêmes péchés, ayant voulu prendre plus de licence pour soi & ses ministres, que Dieu même, juste auteur de ces tourments, lorsque quelquefois il permet des maux sans punition, ou nous pardonne pour des satisfactions assez légères. Car il n'y avait p.557 aucune sorte de tourments dans les enfers auquel une telle inscription ne fût ajoutée : *Quiconque invoquera mille fois le nom d'un tel idole sera délivré de cette sorte de peine*. Ainsi voilà comme le diable introduit la licence de pécher par la facilité d'en éviter la punition ; & en un mot, déguise entièrement la face de cette fausse religion.

Nous avons mis tous les idoles qui étaient de terre en poudre, & ceux de bois en flammes, après que les nôtres les eurent tirés de dessus l'autel. En quoi il faisait beau voir nos serviteurs domestiques qui tâchaient chacun à l'envi se surpasser les uns les autres en cette boucherie & défaite des idoles, à laquelle ils étaient poussés par l'espoir de quelque petit profit. Car les Chinois sont coutumiers de farcir les ventres vides des idoles de médailles qu'ils vouent & souvent de pierres précieuses, ce que nos domestiques trouvant en l'anatomie des

simulacres, semblaient jouer au ballon, tâchant chacun d'être les premiers à la proie. Encore que les possesseurs de ce temple aient assez su les opprobres faits à ces idoles, néanmoins aucun d'iceux ne s'est remué, quand ils eurent perdu tout espoir de les recouvrer. Car ils avaient pris le prétexte de la défense de cette demeure des idoles, pour prendre ceux qui leur appartenaient, & non seulement pour les défendre. L'autel fut abattu, & les peintures des parois couvertes de chaux. En après, on apprêta un lieu sur l'autel neuf, pour y poser l'image du Sauveur. L'un de nos Frères l'avait pendant ce temps très proprement peinte en cette même métairie. On y voit Jésus-Christ notre Sauveur & Rédempteur assis en un trône magnifique ; les anges en haut, les apôtres en bas semblent de chaque côté l'écouter, comme s'il les enseignait.

Tout cela étant ainsi préparé, on ordonna un même jour pour consacrer l'église, & pour enterrer le père Matthieu Ricci. C'était le jour de la fête de tous les saints. Le jour de devant, l'image enfermée en des châssis dorés fut mise en la place des idoles, pour rendre au vrai Dieu l'honneur & adoration qu'il lui appartient. Tous les néophytes s'assemblèrent ce jour, portant chacun leurs cierges & parfums pour célébrer la fête. On chanta la messe avec autant de solennité qu'il fut possible, avec les orgues & autres instruments de musique ; laquelle étant achevée on emporta le cercueil du père du lieu où il était gardé en l'église ; & puis on commença de dire l'office des trépassés, après lequel on célébra encore une messe funèbre ; & après icelle une brève prédication & convenable au sujet. En après, on fit les prières ordonnées par les statuts ecclésiastiques près du tombeau ; les principaux néophytes portaient le cercueil, les autres l'accompagnaient & pleuraient tous ensemble. Quand on fut venu au tombeau, on posa le cercueil devant la chapelle hexagone, en laquelle on avait mise une autre image du Sauveur Jésus-Christ. On célébra là l'office de <sup>p.558</sup> l'enterrement, lequel étant fini, le cercueil fut mis au lieu qu'on lui avait préparé, au grand regret d'un chacun, comme en la mort de leur commun père, mais principalement du docteur Paul, qui outre

l'affection qu'il nous porte & à la religion chrétienne, voire aussi grande que s'il était né & élevé au cœur de l'Europe, avait toujours uniquement aimé le Père. Il répandit donc une grande abondance de larmes & témoigna être extrêmement affligé. Et ce personnage constitué en souveraine dignité ne se sut tenir d'empoigner les cordes avec lesquelles on descendait le cercueil, ne trouvant autre chose pour témoigner ou son amitié ou sa tristesse. Quand les cérémonies ecclésiastiques furent parachevées, les néophytes n'oublièrent pas leurs compliments politiques : premièrement ils s'inclinèrent & fléchirent les genoux selon leur coutume, devant l'image du Sauveur, & puis devant le tombeau. En après les nôtres les ayant remercié de l'honneur qu'ils leur avaient fait, ils s'en allèrent à leurs affaires.

Puis longtemps encore après, plusieurs néophytes accouraient tous les jours en notre maison pour rendre leurs devoirs ordinaires au défunt, avec quasi autant de tristesse & de regret. C'est pourquoi il fallut qu'un des Pères demeurât là pour les recevoir : outre l'église publique & la chapelle funèbre, les Pères élevèrent encore un autre autel particulier à l'honneur de la mère de Dieu, pour s'acquitter du vœu qu'ils en avaient fait. Car ils s'étaient obligés à cela dès le commencement qu'ils entreprirent la poursuite de cet affaire, afin qu'il plût à la bienheureuse Vierge les assister ; & il semble que cela n'a pas été fait sans la providence divine, que tous les succès plus signalés, pour lesquels on avait fait quelque vœu & qui en ce temps eurent bonne issue, ont quasi tous été mis à fin le jour que l'Église célèbre quelque fête à son honneur. Tout cela étant ainsi achevé selon notre désir, on mit cette inscription sur le chapiteau de la principale entrée en deux caractères chinois : *Libéralité royale* ; ce qui entre les Chinois est très honorable, & plus qu'on ne pourrait croire en Europe. En après, la renommée en attirait plusieurs à venir voir le lieu, auxquels tout plaisait merveilleusement, & qui après avoir adoré Dieu, remportaient quelque connaissance de leur créateur, par la vue des images & les devis que cela leur donnait occasion d'avoir avec les nôtres.

Et voilà la fin de tout cet affaire, par laquelle nous espérons que la religion chrétienne aura beaucoup d'avancement. Car encore que le roi ne nous ait pas encore donné permission aussi libre que nous désirons pour prêcher l'Évangile, néanmoins qui saura avec combien de clés l'ennemi du genre humain avait fermé la tyrannie de ce royaume, dont il s'était emparé, connaîtra bien que cela est encore assez fait, & peut-être plus que tout ce qu'on avait obtenu avec beaucoup de peine l'espace de trente ans <sup>p.559</sup> passés. Non seulement pource que cette expédition est fort affermie par l'honneur qu'on a fait à l'auteur d'icelle, mais principalement parce que le roi & les magistrats n'ont pas seulement pris connaissance de la demeure, profession & loi des nôtres, mais encore l'ont approuvée.

Car qui est-ce qui ne serait étonné de voir que le roi a donné une demeure & sépulture honorable à des pauvres étrangers, ce qui n'est jamais encore arrivé à aucun étranger en ce royaume, & ne s'accorde que très rarement à ceux du pays, & encore seulement aux plus grands magistrats, encore faut-il qu'ils aient extrêmement bien mérité de la république ? Qui ne s'étonnera encore de voir ces mêmes avoir abattu les idoles, démolir leurs autels & élevé en leurs places l'image du Sauveur Jésus-Christ & de la Vierge Marie, & ce non seulement à la vue d'une très noble cité, mais quasi de tout le royaume, au su de toute la cour du roi, & de la reine même sa mère, avec consentement de tous les parlements & approbation de tout le sénat des magistrats ? & qui n'admira que les mêmes leur aient commandé de prier Dieu pour le salut du roi devant l'autel consacré à Dieu sauveur, sur lequel autel on lit une inscription de son nom, pour témoignage de la volonté du roi ?

Finalement je crois qu'on connaît assez que tout cela a été parfait par la providence divine, selon le discours que j'en ai fait, auquel on lit tant de miracles en un seul miracle, que non seulement nous (qui savons maintenant les coutumes & lois de ce royaume) avons reconnu, mais aussi nos convertis, nos amis, les ethniques, & finalement nos ennemis mêmes s'en sont pris garde. Car de voir les magistrats souverains nous être si soigneusement favorables, s'opposer à leurs

propres collègues & concitoyens, finalement ne prendre aucun repos jusqu'à ce qu'ils nous eussent rendu paisibles possesseurs de ce lieu, & ce sans aucun profit, voire même sans aucun espoir de récompense, ce n'est pas un effet de l'industrie ou secours des hommes, mais de celui qui gouverne & dispose d'un clin d'œil les cœurs comme toute autre chose selon sa volonté. Mais il ne faut pas oublier que le père Matthieu, premier auteur de cette mission, a aussi le premier trouvé un lieu en ce royaume pour la sépulture, qu'il a ouvert à ses confrères. Car ceux qui jusques à présent étaient morts en cultivant cette vigne avaient été (bien que dans l'enclos du royaume de la Chine) néanmoins (comme j'ai dit ci-dessus) ensevelis au collège d'Amaco, au tombeau commun de la Compagnie. Et nous, qui sommes encore à présent vivants, laisserons non seulement nos vies, mais encore nos corps morts en témoignage à ce peuple & toutes ces nations.

@